Yoann Louis

Aulu-Gelle, la langue et sa ratio

LOUIS Yoann. *Aulu-Gelle, la langue et sa ratio,* sous la direction de Christian NICOLAS, Université Jean Moulin (Lyon 3), 2020.

Disponible sur : http://www.theses.fr/2020LYSE3060

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France (CC BY-NC-ND 3.0 FR)

Document diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification** »
Vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

N°d'ordre NNT : 2020LYSE3060

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
opérée au sein de
L'Université Jean Moulin Lyon 3

Ecole Doctorale N° 484
Lettres, Langues, Linguistique, Art

Discipline de doctorat : Lettres
Mention : Langues, littératures et cultures antiques

Soutenue publiquement le 14/12/2020, par :
Yoann LOUIS

Aulu-Gelle, la langue et sa *ratio*

Directeur de thèse : Christian NICOLAS

Devant le jury composé de :

Cam, Marie-Thérèse		
Professeur des universités	Université de Bretagne Occidentale	Rapporteure
Goldlust, Benjamin		
Professeur des universités	Université de Franche-Comté	Rapporteur
Furno, Martine		
Professeure des universités	Université de Grenoble-Alpes UGA	Examinatrice
Thomas, Jean-François		
Professeur des universités	Université de Montpellier 3	Examinateur
Nicolas, Christian		
Professeur des universités	Université Jean Moulin Lyon 3	Directeur de thèse

Aulu-Gelle, la langue et sa *ratio* :

la linguistique dans les *Nuits Attiques.*

Résumé

Aulu-Gelle est un miscellaniste renommé du second siècle. Sa seule œuvre, les *Nuits Attiques*, a constitué historiquement une précieuse source de fragments perdus et d'anecdotes curieuses ; il a cependant un intérêt manifeste pour certaines disciplines telles que la littérature et le langage en général. Notre première tâche sera d'offir un panorama des opinions et des discours d'Aulu-Gelle sur le langage, la grammaire et la linguistique. Nous examinerons alors la cohérence de ces opinions, et leur distance par rapport aux autres sources de théorie linguistique telles que les *artes grammaticae* et les auteurs contemporains. Le cœur de notre recherche, toutefois, seront les stratégies rhétoriques et les aspects polémiques des discours linguistiques. Cela sera particulièrement pertinent à propos du bilinguisme, du code-switching et des relations gréco-latines. Puisqu'Aulu-Gelle n'est pas un grammairien, mais un littérateur, nous examinerons de près le contexte et l'écriture de ses réflexions linguistiques, afin de montrer qu'il n'est pas seulement un archaïste féru de bizarreries et réfractaire à toute approche systématique, mais qu'il emploie un panel de méthodes rationnelles pour persuader son public.

Abstract

Aulus Gellius is a well-know miscellanist from the second century. His only work, the *Attic Nights*, has been used throughout history as a precious source for lost fragments and curious anecdotes ; he does however have a solid interest in specific matters such as litterature and language in general. Our first purpose will be to offer a panoramic view of Gellius' opinions and discourses on language, grammar and linguistics. We shall then examine both the consistency of these opinions, and their distance to the other sources of linguistic theory such as the *artes grammaticae* and the contemporary authors. The main focus of our study, however, will be about the rhetoric strategies and polemic aspects of linguistic discourses. This will be particularly important when it comes to bilinguism, code-switching and relationships between greek and latin. As Gellius is not a grammarian, but a litterateur, we will closely examine the context and writing of his linguistic material, in an attempt to show that he is not just an archaïst, fond of oddities and opposed to any systematic approach, but that he uses a variety of rational methods to get his points across to his audience.

Remerciements

À l'heure de clore ce travail de thèse, il est grand temps de remercier celles et ceux qui m'ont soutenu au long de ce parcours.

M. Nicolas, évidemment, pour sa patience et ses nombreux conseils ; M. Bureau également pour son aide comme enseignant puis comme collègue.

Les doctorants lyonnais, avec leur passion et leur ténacité. Mes amis trop nombreux et trop bons, jamais loin du cœur. Pour leur gentillesse sans fond, Martin Ringot et Gabriella Serban, le point qui brille quelque part.

L'équipe du collège des Six Vallées, foyer temporaire niché dans les Alpes, et toute sa troupe de profs généreux et dignes ; en premier lieu Mathilde Allix, mentor, relectrice, amie et Saint-Bernard.

Ma famille, bretonne et normande, qui m'a appris la droiture et l'humanité ; les autres doigts de la main Sandrine, Hervé, Quentin, Lucas, et maintenant Sarah.

Introduction

1. Splendeurs et misères des polygraphes

POLYGRAPHE

A.− *Substantif*

1. Auteur qui traite de sujets nombreux et variés, le plus souvent de caractère didactique, sans être spécialiste. Whewell, *professeur de sciences naturelles, puis de morale, s'occupant de littérature et d'architecture, un polygraphe remarquable, dont je connais l'histoire des sciences inductives* (Amiel, *Journal*, 1866, p. 185). *Le général Milher, polygraphe distingué du département* (A. France, *Orme,* 1897, p. 158). […]

2. *Péj.* Auteur qui, n'étant pas spécialiste, écrit sans originalité sur des matières variées. *Je ne vous ai pas encore félicité de votre article courageux sur Rémy de Gourmont. Vous avez dit ce qu'il fallait, bien que je vous aie trouvé trop indulgent pour ce répugnant polygraphe qui, dans le fond, (...) est incapable de comprendre rien à rien* (Claudel, *Corresp.* [avec Gide], 1926, p. 134).[1]

Les *Nuits Attiques*, ouvrage modérément connu du grand public, mais qui a été lu et cité avec constance à travers les siècles, sont un joyeux pêle-mêle. On y trouve des controverses de Chrysippe sur le libre-arbitre, une liste des différents types de couronnes qu'un soldat peut recevoir, les étapes de la formation des pythagoriciens, les astuces de Socrate pour supporter sa femme, la signification du verbe *rescire*, la généalogie de la famille Porcia… Cette matière pléthorique est d'autant plus copieuse qu'elle est disposée dans un ordre – en apparence – totalement chaotique, selon la volonté et l'intention de son auteur, préoccupé à délasser son public autant par la variété de ses propos que par leur intérêt supposé.

En vérité, nous éviterons de dire qu'Aulu-Gelle est un polygraphe, parce qu'il n'a pas écrit plusieurs livres portant chacun sur un sujet différent, mais un seul ouvrage sur des sujets variés. Non pas que le terme de « polygraphe » en soi ou son étymologie comportent cette

[1] http://www.cnrtl.fr/definition/polygraphe.

définition restrictive, mais il nous semble un peu plus précis de l'écarter autant que possible ; d'autre part, l'appartenance des *Nuits* au genre des miscellanées est indubitable[2], même si ce genre n'avait pas été encore nommé ainsi pendant la phase antique de son histoire. Cette œuvre peut d'ailleurs être considérée comme une des représentantes les plus exemplaires de ce type de productions, même si elle doit sans doute être rangée aux côtés d'autres telle que *l'Histoire Naturelle* ou les *Saturnalia* ; sans compter la pléthore de celles qu'Aulu-Gelle cite dans sa Préface et qui ne nous sont pas parvenues.

Par conséquent, notre préférence personnelle consistera à le qualifier de miscellaniste plutôt que de polygraphe. Si l'on a utilisé la définition afférente du Trésor de la Langue Française, c'est parce qu'il nous a semblé que les connotations qu'elle proposait illustraient bien la double polarité de la réputation d'Aulu-Gelle à travers les âges : tantôt érudit et source précieuse d'un savoir foisonnant, tantôt compilateur sans saveur ni talent.

Si l'on s'intéresse au sens péjoratif proposé par ce dictionnaire, on se voit rappeler que le polygraphe n'est pas assez spécialiste pour comprendre à fond tous les sujets. Il n'est pas non plus très original : deux reproches que l'on pourrait faire à Aulu-Gelle, bien que le second soit beaucoup plus pertinent ; même si notre auteur peut être pris en défaut, il parle généralement soit de choses qu'il connait assez (la littérature qu'il affectionne, le droit qui est son métier), soit de choses dont nous ne savons pas assez pour le contredire (fragments d'œuvres perdues, anecdotes isolées), soit de choses simples qui ne portent pas vraiment à débat, ou du moins qui n'exigent pas que l'on se positionne.

On verra donc que la compétence d'Aulu-Gelle en matière linguistique pourra être l'objet d'interrogations pertinentes pour notre étude ; mais, en se plaçant dans la perspective de la réputation historique d'Aulu-Gelle, son principal défaut serait son manque de créativité personnelle, typique d'un auteur de seconde main, qui cite plus qu'il n'invente. L'adjectif « répugnant » que nous venons de citer, avec tout ce que l'on peut attribuer à l'emphase claudélienne ou au surplus de littérarité imputable à une correspondance entre écrivains, reste

[2] Pour des réflexions plus complètes sur les miscellanées, on pourra lire : D. DE COURCELLES, *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance: actes des journées d'études organisées par l'Ecole nationale des chartes, Paris, 5-6 avril 2002*, 2003. Le premier article en particulier, « La miscellanée : histoire d'un genre » par J.-M. Mandosio se concentre tout particulièrement sur Aulu-Gelle et sur la Préface des *Nuits*.

d'une grande violence dans un contexte somme toute assez inoffensif[3], mais servira ici à nous indiquer la défiance qui peut séparer le créateur du commentateur.

Il se trouve que ces deux pôles de la réception gellienne ont été distribués de façon assez marquée à travers les différentes époques que le texte des *Nuits* a traversées ; la différence est particulièrement frappante lorsque l'on compare les compliments qu'Aulu-Gelle a reçus d'Érasme, et les jugements cinglants que le 19ème siècle a pu porter sur lui – sans jamais qu'il soit réellement conspué ; Aulu-Gelle n'a jamais été vraiment assez clivant pour paraître tout à fait antipathique, mais on l'a parfois décrit comme un bien terne amasseur d'antiquités. Ainsi, d'aucuns ont vu en lui « *a serious, simple-minded, good man and a disinterested amateur scholar*[4]» ; d'autres en ont tiré le portait d'un « *bookish blockhead whose only virtue lay in citing fragments otherwise unknown* ».[5] À nous de nous intéresser maintenant aux raisons et aux perceptions qui ont pu fonder ces verdicts, dont nous tâcherons de montrer ensuite la pertinence relative aux thématiques linguistiques qui seront au cœur de notre étude.

1.1. La Renaissance et l'apogée des *Nuits Attiques*

Il fut un temps ou Aulu-Gelle ne se trouva pas sous le feu de ces critiques, au contraire : pendant la Renaissance, les *Nuits Attiques* connaissent une popularité inouïe, et qu'elles n'égaleront plus ensuite. Aulu-Gelle est au pinacle de sa gloire personnelle, et figure en bonne place dans la bibliothèque des humanistes. En sus du nombre des copies retrouvées, leur qualité témoigne aussi de l'importance accordé au miscellaniste : on a identifié au milieu du 20e siècle un manuscrit ayant appartenu aux rois d'Aragon à Naples, et copié par le plus fameux des copistes de la fin du 15e, Antonio Sinibaldi[6]. Il n'est pas rare que les lettrés de l'époque s'échangent entre eux des manuscrits des *Nuits*, à la recherche de la meilleure version, la plus complète et la plus fiable.

[3] Même si les désaccords ont été durables entre Gide et Gourmont, et, plus généralement, entre la *Nouvelle Revue Françai*se et le *Mercure de France* de l'époque.

[4] S. WHITELEY, « Fossicking through Aulus Gellius' « Noctes Atticae »: Illotis pedibus », *Acta Classica*, vol. 21, 1978, p. 99-114, p 15.

[5] L. HOLFORD-STREVENS, *Aulus Gellius*, London, Duckworth, 1988, p. XIII. L'auteur résumé ici la position des contempteurs historiques d'Aulu-Gelle, qui n'est pas la sienne.

[6] Ce manuscrit (BH Ms. 389) se trouve à l'université de Valence ; il avait été acquis auparavant mais la main de Sinibaldi n'avait pas encore été identifiée.

Le texte des *Nuits Attiques* n'était en effet pas parvenu aux lettrés de la Renaissance dans un état impeccable : avant le 15e siècle, les manuscrits sont divisés en deux groupes, l'un comprenant les livres 1 à 7 (le huitième étant perdu) et l'autre les livres 9 à 20, jusqu'au chapitre 10.6 de ce dernier livre. Les lettrés recherchent, demandent, s'échangent les « bons manuscrits » d'Aulu-Gelle ; du reste, la connaissance de cet auteur passait aussi par les abondants florilèges et anthologies circulant à cette époque. On sait par exemple que les nombreuses citations des *Nuits Attiques* par Jean de Salisbury, au 12e siècle, étaient principalement tirées d'une anthologie d'Aulu-Gelle rassemblant des extraits des livres 9 et suivants, avec quelques passages des premiers livres ; pour le reste, il se fiait aux bribes collectées chez Saint Augustin et Macrobe[7].

L'ignorance du grec par les copistes a également causé toutes sortes de problèmes, allant jusqu'à la lacune pure et simple : les érudits du Quattrocento tâcheront avec une fortune inégale de résoudre ces énigmes, et nous laisseront plus d'une cinquantaine de manuscrits difficilement exploitables pour les philologues modernes. Cependant, le début du 15e siècle voit la redécouverte de « l'intégralité » des livres des *Nuits Attiques*, et l'on peut enfin opérer la jonction des livres 1 à 20 ; ce dernier livre d'ailleurs se poursuit dorénavant jusqu'au paragraphe 11.5. Le livre huitième fait toujours défaut, mais la découverte d'exemplaires possédant un sommaire des en-têtes de paragraphes – les *lemmes*[8] – permet de suppléer partiellement à cette lacune.

Les *Nuits Attiques*, ainsi recousues et ressuscitées, trouvent donc leur chemin jusqu'aux matrices de l'imprimerie : dès 1469 – ce sont les toutes premières années du développement de l'imprimerie en Europe ! – en paraissent les premiers incunables, dus en grande partie au patient travail d'édition de Guarino da Verona. Aulu-Gelle connaît une dizaine d'éditions en Italie entre la fin du 15e siècle et le début du 16e ; il apparait en Allemagne à partir de 1519. En France, on compte huit éditions à Lyon, et plus d'une douzaine à Paris avant 1585, date à

[7] L'emploi de ces sources indirectes a pu pousser H. BARON (« Aulus Gellius in the Renaissance and a Manuscript from the School of Guarino », *Studies in Philology*, vol. 48, 1951) à dire que Jean de Salisbury possédait les deux moitiés des *Nuits Attiques* ; pour une argumentation en faveur du contraire, voir J. MARTIN, « Uses of Tradition: Gellius, Petronius, and John of Salisbury », *Viator*, vol. 10, 1979). Le cas de Pétrarque, dont Baron affirme qu'il avait également accès à l'intégralité des *Nuits Attiques* (voir aussi H. BARON, *From Petrarch to Leonardo Bruni. Studies in humanistic and political literature...*, University of Chicago Press for the Newberry Library, Chicago, 1968) n'est pas abordé, mais on pourrait lui appliquer le même raisonnement.

[8] Le philologue amateur R. Pearse dénonce dans son blog cette utilisation impropre du terme de *lemma* ; pour des raisons pratiques, nous nous permettrons cependant de prolonger cette tradition des études gelliennes. (https://www.roger-pearse.com/weblog/2011/02/10/the-transmission-of-aulus-gellius-down-to-our-own-days/).

laquelle Henri Estienne entreprend un travail critique sur le texte. La visibilité d'Aulu-Gelle explose donc encore davantage avec l'apparition de l'imprimerie, et il est un des premiers auteurs antiques à passer sous presse, en compagnie de rien moins que Cicéron et Apulée.

1.1.1. Une mine de renseignements utiles

Mais que recherche-t-on dans ces *Nuits*, qu'est-ce qui en fait le sel et le succès ? Jean de Salisbury, qui s'y réfère abondamment au 12e siècle, y trouve des anecdotes, des *exempla* qui servent ses projets[9] ; Erasme s'y réfère aussi et en extrait, par exemple, l'adage *« tempus omnia revelat* » inspiré du « *ueritas temporis filia* » des *Nuits Attiques*[10]. L'humaniste fait dans ses *Adagiorum Chiliades* (1.4.37) la louange de notre auteur, affirmant n'en connaître aucun autre qui ne soit plus pur ni plus érudit, « *neque tersius neque eruditius* ».

Certes, Aulu-Gelle reçut des lettrés renaissants maints éloges ; il nous faut toutefois prendre note de la vision tronquée, fût-elle admirative, de ces érudits. Dans leur perspective, dans l'usage qu'ils en font, le miscellaniste antonin ne serait que le transmetteur de la grandeur des anciens, de leur noblesse d'âme naturelle et retranscrite dans la myriade d'anecdotes admirables que l'on peut retrouver en si grand nombre dans les *Essais* de Montaigne. Un intermédiaire, donc, un passeur, plus qu'un créateur ; un médium plus qu'un individu. On voit qu'une telle position, au sein d'un ensemble de chroniqueurs fournissant aux humanistes leur matériau historique et moral, ne rend guère compte de la personnalité particulière d'Aulu-Gelle, de son attachement à l'archaïsme, de sa passion pour la linguistique en général.

Certains ont bien compris le parti qu'ils pouvaient tirer de la curiosité de notre auteur. On ne sera pas étonné de retrouver, comme souvent, la vérité dans la satire, surtout quand celle-ci est le produit de l'esprit pénétrant de Rabelais, qui nous livre le fameux récit de la gestation de Gargantua :

> « Car autant, voire d'avantage, peuvent les femmes ventre porter, mêmement quand c'est quelque chef d'œuvre et personnage que doive en son temps faire grandes prouesses, comme dit Homère que l'enfant duquel Neptune engrossa la nymphe naquit l'an après révolu : ce fut le douzième mois. Car (comme dit

[9] Voir par exemple J. MARTIN, « Uses of Tradition », *op. cit.*.

[10] Erasme, *Adages*, II, 4, 17 et Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, 12.11 (et non XII, 12 comme le dit Erasme). Ce proverbe est lui-même l'adaptation d'un vers de Sophocle par un « *quidam veterum poetarum* » dont Aulu-Gelle a dit avoir oublié le nom.

A. Gelle, lib iij), ce long temps convenait à la majesté de Neptune, afin qu'en celui-ci l'enfant fût formé à perfection. (…)

Messieurs les anciant Pantagruelistes ont conformé ce que je dis et ont déclaré non seulement possible, mais aussi légitime, l'enfant né de femme l'onzième mois après la mort de son mari : Hippocrates, lib De alimento, Pline, li. vij, cap. v, Plaute, in Cistellaria, Marcus Varro, en la satyre inscrite Le Testament, alléguant l'autorité d'Aristote à ce propos, Censorinus, li. De die natali, Aristote, libr. vij, capi. iij et iiij, De nat. animalium, Gellius, li. iij, ca. xvj. Servius, in Egl., exposant ce metre de Virgile : Matri longa decem, etc., et mille autres fols[11] (…). »

On notera qu'Aulu-Gelle figure deux fois dans cet extrait : il apparaît dans la liste de ces mille et quelques « fols », et est mentionné auparavant, isolé ; ce qui indique encore, s'il en était besoin, sa stature dans la littérature érudite du temps de Rabelais. Cette double apparition a d'ailleurs toute l'ambiguïté de l'usage de l'érudition dans le roman pantagruéliste, à la fois indispensable et tournée en dérision : Rabelais intègre déjà, avec la lucidité qui le caractérise, les deux pôles de la réception gellienne au cours de l'histoire.

Aulu-Gelle n'est pas seulement lu par les humanistes renaissants ; il est aussi copieusement imité. La forme des miscellanées, notamment, connait à cette époque un grand succès : en sus des *Essais*, des ouvrages comme le *Liber Facetiarum* du Pogge[12] ou les *Lectionum Antiquarum Libri* de Rhodigin, encyclopédie humaniste importante en Europe au 16e siècle, s'en inspirent sans aucun doute[13].

On ne sera pas surpris, enfin, de retrouver Aulu-Gelle largement cité dans une œuvre dont la forme – une succession de notices portant sur des sujets variés, prenant pour socle une pléthore d'intertextes – est si proche de celle des *Nuits Attiques* : les *Essais* de Montaigne. En plus d'être une mine intarissable d'anecdotes et de détails sur l'Histoire (réelle ou fantasmée) des Anciens, Aulu-Gelle est aussi pour Montaigne une source de matériau sceptique, un courant de pensée auquel notre auteur a été de plus en plus souvent rattaché, notamment sous l'égide de Favorinus d'Arles. On se demandera à plusieurs reprises si cette influence sceptique n'est pas à l'œuvre, de manière discrète, dans la trame des réflexions linguistiques gelliennes ; si l'on cherche une présence plus explicite de la philosophie pyrrhonienne, on la

[11] Rabelais, *Gargantua*, chap. 1.

[12] La technique d'écriture développée entre autres par Poggio Braccioloni, cette *lettera antiqua* aussi appelée « écriture humaniste » ou « minuscule humaniste » a d'ailleurs contribué à la copie de nombreux exemplaires des *Nuits Attiques* avant que l'imprimerie ne prenne le relais de la diffusion des textes.

[13] Pour davantage d'exemples de ce genre de miscellanées (surtout en France), on peut voir P. VILLEY, *Les sources & l'évolution des essais de Montaigne, t.2 : l'évolution des essais*, Hachette, Paris, 1908, p 28-31.

trouvera au chapitre 15.5, où notre auteur se lance dans un exposé détaillé des divergences qui la séparent de l'Académie.[14] Pour en revenir aux *Essais*, on y trouve une quarantaine de renvois à Aulu-Gelle dans les *Essais*, « témoignage vivant de ce que fut l'Antiquité. »[15]

1.1.2. Un monde de lettres

Aulu-Gelle donne donc une « vivante image de l'antiquité » : l'expression mérite que l'on y revienne, et qu'on la tempère afin de décrire au mieux le matériau qui intéressa tant de lecteurs. De quelle antiquité parle-t-on ? D'un point de vue historique, on ne peut pas dire que les *exempla* et historiettes morales et mythologiques relatées par Aulu-Gelle esquissent le portrait d'une époque en particulier ; ce n'est pas savoir que Scipion se rasait la barbe à quarante ans passés[16] qui fournira aux historiens leur information la plus précieuse, non plus que le touchant apologue du lion et de l'esclave qui se retrouvent dans l'arène[17]. Ces *mirabilia*, ces fables, ces *exempla* sont intemporels ou conçus comme tels ; s'ils disent quelque chose de l'époque d'Aulu-Gelle, c'est au sujet des mentalités et non des faits. Aulu-Gelle n'est ni historien, ni annaliste ; il ne fait en aucune manière la chronique de son temps. L'histoire politique est passée sous silence, les empereurs sont quasiment absents des *Nuits* ; certes, la paix règne, et Antonin le Pieux a été plus affairé à prolonger l'œuvre de ses prédécesseurs qu'à se lancer dans de folles entreprises ; mais que l'on ne mentionne même pas sa mort ? Aulu-Gelle fut un homme de son siècle ; cependant on ne peut pas vraiment dire – même si certains ont pu voir dans ce silence une stratégie – qu'il nous ait beaucoup commenté les faits et gestes de ses contemporains, à l'exception des lettrés qu'il fréquenta.

« L'image vivante de l'antiquité » que l'on retrouve dans les *Nuits*, c'est un aperçu idéologique, un reportage culturel. Dans les conversations rapportées entre lettrés, dans les dîners, dans les visites, dans les promenades auxquelles on accompagne Aulu-Gelle, lui-même flanquant souvent l'un de ses mentors, on retrouve une représentation vraiment

---

[14] Pour davantage d'informations sur Aulu-Gelle comme source de matériau sceptique chez Montaigne, on pourra lire Alain Legros, *Colloque pour voix sceptiques et parole(s) divine(s) entre librairie et "apologie"*, in M.-L. DEMONET et A. LEGROS, *L'écriture du scepticisme chez Montaigne : actes des journées d'étude (15-16 novembre 2001)*, Librairie Droz, 2004, p. 40.

[15] B. BOUDOU *et alii*, *Le Dictionnaire des essais Montaigne*, L. Scheer, Paris, 2011, entrée « Aulu-Gelle ».

[16] *Nuits Attiques*, 3.4. Cet ouvrage étant destiné à revenir très fréquemment dans nos références, nous le mentionnerons souvent sous la forme *N.A.* à partir de maintenant.

[17] *N.A.*, 5.14.

cohérente, consistante d'un certain versant de la culture antonine. Il nous projette dans l'ère de la seconde sophistique, une ère de renaissance grecque, d'essor du métier de conférencier et de professeur, de multiplication du nombre de rhéteurs en quête de débats - et d'émoluments.

C'est une projection distanciée, par ailleurs ; si l'on a pu ranger Aulu-Gelle aux côtés d'authentiques sophistes comme Hérode Atticus ou Favorinus, dont il est effectivement de l'entourage plus ou moins proche, il est douteux que notre auteur puisse être lui–même qualifié de sophiste : en tout cas, les chercheurs actuels se montrent généralement prudents, voire catégoriques, à l'instar de W. Keulen[18] :

> « Gellius does not belong to a Greek "Second Sophistic" or some Latin counterpart of it, but presents a Roman authoritative vision on the cultural phenomenon of his age, viewing his cultural rivals through a satirical lens, which strongly resembles Lucian's writings. »

Il est à noter que d'autres, comme T. Habinek[19], continuent à inclure Aulu-Gelle dans ce mouvement, au prix de la redéfinition d'une Seconde Sophistique plus typiquement latine, qui s'opposerait par le biais d'un ensemble de valeurs (utilité, éthique de la connaissance) à la Seconde Sophistique grecque. Si la titulature est conservée, il n'y aurait donc pas adhésion mais au contraire opposition vis-à-vis du courant intellectuel d'origine hellénique. Quant à nous, notre position consistera à ne pas mettre Aulu-Gelle tout à fait sur le même plan que les sophistes « avérés », et à considérer qu'il ne présente pas dans sa personne des caractéristiques permettant de l'inclure dans ce mouvement, même s'il évolue dans un milieu qui en contient un grand nombre.

Si Aulu-Gelle a pour les lettres et les textes une fascination que certains ont pu trouver excessive, on ne peut pas dire qu'il soit un rat de bibliothèque : le narrateur-personnage des *Nuits Attiques* est un adepte du mouvement. Si on l'imagine parfois lisant, on ne le voit jamais chez lui ; il est toujours en visite, en promenade, assistant à un banquet ou à une déclamation. Son écriture est continûment dialogue : dialogue entre ses mentors, dialogue entre maîtres et élèves, dialogue entre membres des mêmes cercles, dialogue contre les ignorants ou pire, contre les demi-savants ; dialogue silencieux et transtemporel entre auteurs, dialogue permanent avec le lecteur dont il n'attend jamais la réponse mais auquel il propose sans cesse

[18] W. H. KEULEN, *Gellius the Satirist: Roman Cultural Authority in Attic Nights*, Brill, 2009, p.3. Nous reviendrons bientôt plus en détail sur les thèses de cet auteur.

[19] « Was there a Latin Second Sophistic ? », in D. S. RICHTER et W. A. JOHNSON, *The Oxford handbook of the Second Sophistic*, New York, Oxford University Press, 2017.

de se forger un avis. Aulu-Gelle fait traîner dans le monde des lettres son miroir, s'il nous est permis de galvauder encore l'image de Stendhal ; ce miroir, il l'emporte dans les cercles d'Athènes et de Rome, il l'emporte d'un livre l'autre, nous donnant à voir des images toujours fragmentaires et mouvantes des hommes de son temps.

1.2. Aulu-Gelle, prisonnier de son époque ?

Aulu-Gelle, connu et lu au Moyen Âge, irrigua la vie intellectuelle de la Renaissance dont il constitua une des références incontournables ; c'est alors qu'il eut son moment de gloire. Il nous faut toutefois noter qu'il n'est pas encore question de grammaire, mais surtout de morale et d'histoire naturelle : ce sont les disciplines qui intéressent particulièrement les lettrés de la Renaissance.

Cette renommée, il ne la connaîtra guère plus ; non pas qu'il tombe ensuite dans l'oubli, car certains renseignements dont il a pris note, certaines citations qu'il a sauvées le rendent toujours indispensable ; on retrouve encore facilement sa trace dans les dictionnaires et encyclopédies du 17ème siècle, et jusqu'aux manuels scolaires du 21ème. Aulu-Gelle reprend toutefois sa place dans le rang des sources secondaires, utiles mais peu estimables ; il est agrégé au clan de ceux que P. Petit appelle des « rassembleurs de fiches, des compilateurs[20] » avec Diodore de Sicile, Strabon, Varron, Denys d'Halicarnasse, Pline l'Ancien.

Comment donc expliquer le déclin, de la Renaissance à nos jours, du positionnement d'Aulu-Gelle dans le champ littéraire ? Lui qui, si friand des autorités, était devenu autorité lui-même, reprend avec le temps une place de compilateur discret, auquel on emprunte de temps en temps une anecdote, une citation que lui seul a eu l'heur de conserver. Au mieux, il se présente comme un chroniqueur utile, fonctionnel[21]. Au pire, il fait l'objet d'un relatif mépris dont nous allons tâcher de détailler les motifs.

[20] P. PETIT, *Histoire générale de l'Empire romain. 1, Le Haut-Empire: 27 av. J.-C.-161 apr. J.-C.*, Paris, Editions du Seuil, 1978.

[21] Le mot précis, sans doute, serait cet adjectif anglais *serviceable* dont l'équivalent exact fait défaut au français.

C’est sur le compte de cette similarité entre le siècle des Antonins et le temps des humanistes, cette conjonction des sphères intellectuelles qu’on a pu mettre la popularité d’Aulu-Gelle après le Moyen Âge :

> « Au déclin des littératures anciennes, quand la force créatrice avait fait place à la critique et au goût du commentaire, on avait vu paraître des genres nouveaux, œuvres d’érudits et de vulgarisateurs qui avaient joui d’un vif succès. On récoltait à travers les chefs-d’œuvre des grands classiques des sentences morales à la manière de Stobée ; on réunissait les exemples de vertus et de vices, de bons mots ou de faits rares qu’avaient contés les grands historiens, comme fit particulièrement Valère Maxime ; comme Aulu-Gelle, on commentait les anecdotes, et jusqu’aux tours de phrases et aux mots de ces admirables modèles. Ce qu’on voulait ainsi, c’était surtout rester en contact perpétuel avec eux, les commenter toujours, repalper sans cesse, à la manière des avares, les trésors prestigieux des ancêtres, et, du même coup, on satisfaisait le goût très marqué des contemporains pour les questions morales.
>
> Au XVIe siècle, les deux mêmes besoins ont reparu. »[22]

1.2.1. L’ère antonine est-elle un siècle-musée ?

Si l’on se demandait auparavant comment expliquer les deux opinions fort éloignées que l'on a pu avoir d'Aulu-Gelle à travers les époques, cette analyse de Pierre Villey commence à en donner une idée : chaque époque y a trouvé ce qu'elle a voulu y voir.

Plus précisément, il y a dans la fortune fluctuante d’Aulu-Gelle un témoignage de la relation que les époques ont entretenu entre elles. La Renaissance ne s’est pas formalisée de sa vocation d’antiquaire, car elle voulait promouvoir le même engouement et se positionnait comme lui dans la queue de la comète, dans le sillage des grands Anciens. Quand un siècle place comme valeurs cardinales l’inspiration, l’originalité, la vigueur créative, c’est alors que les *Nuits* se couvrent soudain d’une pellicule bien terne :

> « To read Fronto or Gellius, one would suppose that noone had written since Horace. The age has no vigour of its own, but builds the sepulchres of the prophets, and waits for inspiration to rise from their dust. Grammar is merely a study of ancient forms, and even advocates in the courts are represented as anxious to air their antiquarian knowledge by puzzling the presiding praetor with obsolete expressions met with in the pages of forgotten authors. Such is the impression of the age in which he lived,

[22] P. VILLEY, *Les sources & l’évolution des essais de Montaigne, t.2 : l’évolution des essais*, *op. cit.*, p. 10.

presented by a man of cool head, sober judgment, and moral heart, but devoid of imaginative power. »[23]

Lorsque Nettleship rédige, à la fin du 19e siècle, les lectures gelliennes qui contribueront à la redécouverte de cet auteur, c'est un jugement acerbe qu'il porte sur le caractère de notre juge-écrivain. Un brave homme, sans passions ni inspiration : voilà l'image qu'il en retient ; mais ce Charles Bovary de la philologie ne serait finalement, comme chez Flaubert, que le représentant commun de son siècle. D'ailleurs, Nettleship inclut également dans son jugement Fronton, dont le destin fut incontestablement plus éclatant : ce qui a dépéri et s'est enfoncé dans une sorte de torpeur culturelle, c'est l'âge lui-même, c'est toute l'époque, comme infectée par cette étrange maladie du passéisme.

À quelles causes attribuer cette insipide décadence ? Certains l'ont mise en relation avec la grande tranquillité qui s'étend sur l'Empire :

« The era of the Antonines was in some ways a remarkable one. Materially Rome stood at the zenith of her greatness and splendor; for peace and good order prevailed, there was general security, prosperity, good government-too good, perhaps, for a benevolent paternalism left little in political and economic life to stimulate the thought and the imagination of men. Life was everywhere safe and happy. But inwardly decay was already under way, as is disclosed by existing tendencies in literature, in the moral tone of society, in religion. Literature was stagnant and writers were content with imitation. In scholarship antiquarianism was very much the mode, often descending to mere pedantry. Scholars and men of letters could do little more than bask in the glory of a golden age long past as they conscientiously labored to perpetuate a literary tradition and hand on the torch. »[24]

Rome aurait connu son apogée dans tous les domaines imaginables ; ne lui restera que le déclin, et le ressassement. On entre dans un âge secondaire, qui ne vit que dans et par le souvenir crépusculaire des gloires passées ; une éternelle réplique, une époque tournée vers le passé et avançant à rebours dans l'Histoire ; un moment de la culture où la création s'est tarie pour ne devenir que retour, redite, pastiche : « *an unimaginative age* », conclut Nettleship :

« Like a slowly declining summer afternoon, the Roman Empire, the Empire of the Caesars, mellowed in a golden haze. Then, if ever, did the world bask in a peaceful and meditative reverie. »

---

[23] H. NETTLESHIP, *Lectures and essays on subjects connected with Latin literature and scholarship [first serie]*, Clarendon press, Oxford, 1885, p. 415.

[24] E. YODER, « A Second-Century Classical Scholar », *The Classical Journal*, vol. 33, n° 5, 1938, p. 280-294, p. 181.

La seule beauté que l'on pourrait concéder à cette époque serait une douce, mais stérile, nostalgie. Or, les hommes sont les enfants de leur temps, et souscrivent inévitablement à l'esprit de leur siècle :

> « Such an age produces men of pedantic minds, of sterile scholarship, and unimaginative literary output. »[25]

Dans ce contexte, comment imaginer que l'œuvre d'un esprit modeste soit autre chose qu'un laborieux pensum, tolérable uniquement à petites doses ?

> « Had we many such miscellanies as that of Gellius, we should perish of weariness, or we should read not at all, but, because his has survived, we are his debtors for many an odd bit of information otherwise lost. »[26]

Cette éloquence que les philologues ont employée à caractériser l'ère antonine, nous la citons avec un plaisir coupable, car il faut admettre qu'ils ont eu à cet égard le sens de la formule : elle n'est cependant pas imperméable à des interprétations plus objectives. En effet, dans cette mise à distance d'une science ennuyeuse, scolaire, portant tous les défauts d'une culture livresque et pédante, il nous semble qu'il y a quelque chose à l'œuvre. La verve de Nettleship, alimentant la virtuosité recherchée de ses déclarations, ressemble aussi à une stratégie de défense, à un exorcisme, contre cette même sclérose du savoir sophistique, sophistiqué, et en un certain sens, *mutatis mutandis*, universitaire. Se lancer dans les *Nuits Attiques* exige de conserver une modeste distance, car il ne faut pas s'y tromper : Aulu-Gelle et ses contemporains, du moins ceux qu'il fréquente et décrit, sont en un sens dangereusement proches de nous : agents de la recherche institutionnelle, individus de la fin de l'histoire et de la post-modernité. Le déclinisme qui entoure la vision de l'ère antonine ne doit pas être un exutoire à un autre pessimisme du 21ème siècle.

Revenons plus précisément à Nettleship et aux commentateurs d'avant-guerre. Sous leurs jugements acides, portés sur des siècles entiers, transparaît bien souvent une pensée historique dans laquelle la valeur ontologique de la culture humaine fluctue de période en période : progrès de l'Esprit, Génie des peuples, pertes et gains de vitalité…. On peut raisonnablement se méfier des philosophies qui, embrassant d'un coup une époque de

---

[25] H. NETTLESHIP, *Lectures and essays on subjects connected with Latin literature and scholarship [first serie]*, *op. cit.* p. 4.

[26] *Ibid*.

l'humanité, lui assignent une valeur et une place dans des cycles de civilisation dont la description est souvent aussi tentante qu'arbitraire. Attribuer la décadence morale de l'ère antonine à la paix, c'est sous-entendre que ce sont les temps de guerre qui produisent des hommes forts et des âmes nobles, des esprits fertiles… Une idéologie qui n'est pas sans rappeler des avatars tardifs d'un certain nietzschéisme mal assimilé. Nous nous contenterons plutôt de suivre l'avis de P. Petit :

> « Il est impossible d'expliquer la relative décadence littéraire de Rome après Auguste, le passage de l'âge d'or à l'âge d'argent, car l'apparition de génies ne dépend pas des conditions sociales ou politiques. »[27]

Nous ne souscrirons donc pas à la pensée qui veut que l'âge des Antonins ait été un âge stérile et superficiel ; nous n'en avons pas l'autorité, et nous en écarterons la tentation. N'ayant pas non plus le loisir d'attaquer davantage cette position, tâche infinie, nous laisserons la question en suspens. Qu'il nous suffise de recentrer le propos sur Aulu-Gelle : c'est son action individuelle, bien qu'inscrite dans un contexte sur lequel nous reviendrons souvent, qui nous intéresse ici.

1.2.2. La vérité sort de la bouche des fous

Si nous ne reprendrons donc pas à notre compte ces conceptions déclinistes, cela ne veut pas dire qu'il faille totalement éluder tous les reproches de vanité, portant sur les préoccupations philologiques de nos intellectuels antonins. Il est indéniable qu'Aulu-Gelle, Favorinus et consorts regardent le passé avec une nostalgie sans pudeur. La poésie augustéenne, si l'on excepte Virgile, est passée sous silence ; à Tite-Live, ils préfèrent Salluste, à Cicéron, Caton ; l'archaïsme est leur passion, le grec (pratiqué avec un précieux dosage de retenue et d'ostentation) leur code de reconnaissance. Si l'on reconstituait Rome d'après les *Nuits Attiques*, on aurait l'image d'une cité peuplée de gens de lettres, affairés à déambuler et à échanger des florilèges de citations piochées chez les autorités. Sur les autres domaines de l'activité humaine : peu de choses. Si l'on en parle, c'est à travers les récits des historiens, les vers des dramaturges, des listes de vocabulaire compilées par notre studieux miscellaniste : des textes, toujours des textes. À tous égards, les *Nuits Attiques* sont un univers d'encre et de papier. Qu'Aulu-Gelle circule aux côtés de ses mentors ou qu'il navigue entre

[27] P. PETIT, *Histoire générale de l'Empire romain. 1, Le Haut-Empire*, *op. cit.*, p. 292.

les livres, il n'y a souvent qu'une différence de décor ; souvent, on a d'ailleurs pressenti (et l'on continuera ici à le faire) que ce décor était rajouté autour de scènes plus fictives que biographiques, afin de donner un peu de consistance à une réflexion toute abstraite.

Cette obsession pour la lecture des autorités et l'adhésion à un corpus d'auteurs « respectables » prête effectivement le flanc à la critique, si l'on espérait de la part d'Aulu-Gelle un peu plus d'originalité, de personnalité. La poursuite constante de la lettre conduirait à assécher l'esprit, et détournerait notre homme de valeurs humanistes plus nobles, plus généreuses.

Cette critique nous semble d'autant plus pertinente que notre auteur l'a lui-même intégrée à son œuvre. Il s'agit d'une notice remarquable du livre 18 : Favorinus, accompagné de son acolyte, rencontre par hasard le grammairien Domitius, surnommé Insanus en raison de son caractère irascible. Par intérêt, par courtoisie, par défi peut-être, l'Arélate l'interroge alors sur un détail de traduction : a-t-il bien fait de traduire *δημηγορία* par *contiones* ? La question n'est pas du goût de son interlocuteur, qui était peut-être déjà irrité par quelque autre motif de contrariété :

> *« Ego enim grammaticus uitae iam atque morum disciplinas quaero, uos philosophi mera estis, ut M. Cato ait, "mortualia"; glosaria namque conligitis et lexidia, res taetras et inanes et friuolas, tamquam mulierum uoces praeficarum. »*[28]
>
> Moi, un grammairien, j'étudie les questions relatives à la conduite de la vie et aux mœurs, tandis que vous, philosophes, n'êtes que des croque-morts : car vous rassemblez des glossaires et des lexiques, listes aussi laides, vaines et frivoles que les voix des pleureuses.

Le passe-temps des archaïsants, ignorant les questions morales au profit d'arguties insignifiantes ou mesquines, devient pour Domitius Insanus le symbole exaspérant d'une époque frivole. On cite Caton pour son style, mais on est bien loin de la sévère authenticité du *mos maiorum* : comme l'écrira Nettleship seize siècles plus tard, c'est un âge d'imitation, de nostalgie, de sécheresse. Cette notice des *Nuits* intériorise l'intuition d'une décadence qui confronte la philologie à la philosophie, le discours aux valeurs, les humanités à l'humanisme. La manie des mots que l'on reproche aux deux visiteurs est décrite par Domitius comme une aberration mortifère.

[28] *N.A.*,18.7.3.

Ainsi que le note P. Hogan dans sa minutieuse analyse de ce texte,[29] l'intervention de Domitius se distingue des péroraisons ridicules des autres demi-savants et *grammatici* falots qui peuplent les *Nuits Attiques*. Favorinus, d'ailleurs ne conteste pas les paroles de Domitius, qu'il semble tenir dans une véritable estime :

> *Videtur enim mihi ἐπισήμως μαίνεσθαι. Scitote*[30]*, inquit, tamen intemperiem istam quae μελαγχολία dicitur, non paruis nec abiectis ingeniis accidere, ἀλλὰ εἶναι σχεδόν τι τὸ πάθος τοῦτο ἡρωϊκόν veritates plerumque fortiter dicere, sed respectum non habere μήτε καιροῦ μήτε μέτρου.*[31]
>
> « Il m'a tout l'air de délirer. Sachez, » dit-il, « que cette altération du tempérament que l'on appelle la mélancolie ne touche pas les esprits moindres ou bas ; c'est un genre de mal héroïque que de dire la vérité avec assiduité et force, sans avoir de considération ni pour les circonstances, ni pour la modération. »

La folie de Domitius n'est pas une imbécillité, mais le cri du cœur d'une sorte de héros romantique, si l'on accepte cet anachronisme ; l'éruption de la frustration d'un penseur qui ne s'est pas assez compromis dans la vanité de son siècle pour cesser d'être hanté par des idéaux obsolètes. Une éruption intempestive, mais légitime : c'est la vérité qui sort de la bouche du grammairien. D'ailleurs, ce dernier ne se montrera pas rancunier, puisqu'il enverra à Favorinus, quelques jours plus tard, un ouvrage qu'il lui avait promis et qui lui procurera des éléments de réponse à sa question. Après son débordement, Domitius rentre dans le rang et dans le jeu de ses pairs.

Reste que cette intervention, cet éclat de voix, fait effectivement tache dans les *Nuits Attiques* ; si l'on accepte les prémisses du raisonnement de P. Hogan, on peut donc considérer ce passage comme un rare moment de réflexivité critique au sein de l'œuvre, centré sur les problématiques philologiques qui nous préoccupent. Pendant un moment, Aulu-Gelle et son mentor se voient tendre un miroir peu flatteur ; ils ne nient pas ce qu'ils y voient, mais cela ne les inquiète guère ; aussi s'éloignent-ils de Domitius sans insister, conscients de la justesse de ses reproches. En les invectivant, Insanus avait dit désespérer de tout :

> *Prorsus bonae salutis spes reliqua est, cum uos quoque, philosophorum inlustrissimi, nihil aliud quam uerba auctoritatesque uerborum cordis habetis.* [32]

---

[29] P. P. HOGAN, « A Madman at the Funeral of the past: An Examination of « Noctes Atticae » 18.7 », *The American Journal of Philology*, vol. 130, n° 2, 2009, p. 235-259.

[30] Favorinus aurait-il été accompagné de plusieurs amis, bien qu'Aulu-Gelle ait voulu nous faire penser, en début de notice, qu'il était seul avec lui ?

[31] *N.A.*, 18.7.4.

> Il n'y a plus d'espoir de salut pour rien de bon, quand vous-mêmes, les plus distingués des philosophes, n'avez rien d'autre en tête que les mots et ceux qui font autorité sur les mots.

L'énervement porte à l'exagération ; il y a aussi là sans doute, de la part de Domitius, quelque hyperbole par laquelle il se prête à la joute verbale engagée par Favorinus ; n'en reste pas moins qu'il fait un sombre portrait du climat intellectuel de son temps ; « apocalyptique », propose même Hogan en constatant l'inversion des rôles entre philosophes philologuant et grammairiens philosophant :

> « Domitius' "funeral of the past" rises as a serious objection to the "banquet of the past" that Gellius and his friends spend their lives attending. (…) As Holford-Strevens notes, auctoritas (word-use by approved authors) is the highest linguistic principle for Gellius, one that trumps both ratio (analogy and etymology) and consuetudo (normal educated speech). So when Domitius characterizes the ancient books as dirges, the past as a corpse, and his fellow docti as praeficae, he is undermining Gellius' whole raison d'étudier: thus, there can be no reply, and that is why Gellius gives none. Gellius, however, did choose to include this incident in the very book that served as a monument to the lifestyle Domitius eschews, a manuscript that fits into Gellius' overarching program of setting boundaries for behavior. »[33]

Sur le rapport entre *auctoritas*, *ratio* et étymologie, nous reviendrons en détail plus tard, car ce sont des concepts centraux qui méritent une analyse bien plus exhaustive. Retenons-en surtout la primauté accordée à la lecture des textes validés par une tradition relativement partagée (car tous ne font pas le même usage de ce corpus) : une priorité dans laquelle Domitius voit l'abandon de l'éthique au profit de la chicane, au profit d'une l'érudition sans âme. C'est tout le mode d'existence d'Aulu-Gelle et de ses compagnons, dans la mesure où ils apparaissent dans les *Nuits* – une existence par les lettres et pour les lettres, donc, qui explique le choix de cette expression « raison d'étudier » plutôt que « raison d'être » par Hogan.

Aulu-Gelle, bien que cette intervention contredise tout son mode de pensée et d'action, l'inclut donc dans son œuvre. Pourquoi ? Il ne rechigne pas à intégrer les discours discordants, quand il peut les ridiculiser, si ses contradicteurs le méritent. Il sait aussi confronter les avis divergents, lorsqu'un consensus ne peut pas être atteint ; et il n'est pas rare qu'une notice se termine sur une aporie.

---

[32] *N.A.*, 18.7.3

[33] P. P. HOGAN, « A Madman at the Funeral of the past: An Examination of « Noctes Atticae » 18.7 », *op. cit.*p. 256.

L'explication, pour nous, tient à la fois dans l'économie générale des *Nuits Attiques* et dans la pensée de la mesure si chère aux Romains. Une œuvre complexe ne doit pas nécessairement aboutir à une unité pour faire preuve de réserve ; elle peut tout aussi bien faire coexister une pensée et sa critique, et employer un système de proportions pour faire pencher la balance vers la préférence de l'auteur. Intégrer la contradiction, c'est aussi mettre en œuvre une idéologie de la *mediocritas* dans ce qu'elle a de plus valorisé. La modération peut être indiquée par le dialogue des opinions, même quand ce dialogue n'aboutit pas à une conciliation : c'est l'apanage des miscellanées, du recueil, de l'écriture fragmentaire, que de pouvoir produire un équilibre sans synthèse, dans la conservation du divers. Citer les opinions acerbes de Domitius Insanus n'est donc pas une erreur, un défaut qui amoindrirait le recueil et affaiblirait la démarche de son auteur ; au contraire, le propos des *Nuits*, manuel de savoir-vivre, de savoir-dire, de savoir-lire à destination des hommes de bonne famille, en sort consolidé.

1.3. Une image revisitée après-guerre : le renouveau des études gelliennes ?

C'est donc relu, mais relativement déconsidéré, qu'Aulu-Gelle traverse la première moitié du 20ème siècle. Cette perspective, teintée des idéologies qui perçoivent le règne tranquille des Antonins comme un mouroir de l'esprit, se trouvera renversée – dans une certaine mesure – par le travail de chercheurs peu nombreux, mais constants, qui s'attacheront à dégager des *Nuits Attiques* les thématiques centrales, les lignes directrices : à les prendre comme une œuvre à part entière, eût-elle ses défauts. On s'intéresse davantage à la personne de leur auteur ; ses passions philologiques, les jeux de pouvoir dont il est le témoin et l'acteur, les faits de langage qu'il répertorie font l'objet d'une attention plus systématique.

Si l'on veut nommer l'autorité la plus renommée, touchant Aulu-Gelle, peu contesteront qu'il s'agit de Leofranc Holford-Strevens, auteur de deux sommes sur cet auteur : un ouvrage éponyme, et l'importante synthèse qu'est *Aulus Gellius, An Antonine Scholar and his Achievements*, tous deux parus en 1988. Sans être le premier à s'être penché sur les *Nuits Attiques* après-guerre, il incarne ce renouveau des études gelliennes par la masse considérable

des analyses qu'il a produites, ainsi que l'horizon d'exhaustivité qu'il s'est donné en tâchant de faire émerger l'unité du projet des *Nuits*.

En complément de cette somme monographique, Holford-Strevens rassembla aussi dans le recueil *The Worlds of Aulus Gellius*[34] des textes fournis par la constellation des spécialistes actuels d'Aulu-Gelle : si ce volume rassemble des textes trop ponctuels et disparates pour constituer l'oméga de la recherche gellienne (bien que leur agrégation forme un portrait complexe et riche de l'auteur comme de l'œuvre), il entérina en quelque sorte l'existence d'un groupe de chercheurs dont la volonté commune était de faire revivre la lecture des *Nuits Attiques*. On y retrouve ainsi les noms qui seront les plus récurrents parmi nos références modernes.

Dans la production de ce recueil de référence, Holford-Strevens fut assisté par l'universitaire israëlien Amiel Vardi, qui a par ailleurs contribué à éclairer la démarche gellienne sous des aspects variés, portant aussi bien sur des points de structure et d'écriture globale des *Nuits* (notamment dans l'article « *Gellius against the professeurs*[35] ») que sur des passages précis de critique littéraire, avec une préférence pour l'étude de la poésie.

En plus de s'être penché sur la composition de l'ouvrage, Stephen Beall s'est particulièrement concentré sur la figure de Favorinus et, plus généralement, sur la présence de la philosophie dans l'œuvre d'Aulu-Gelle. Il a notamment tâché de définir, contre les accusations de vanité et de snobisme, un « humanisme gellien ». Aulu-Gelle se présenterait selon lui comme un auteur « ascétique », porteur d'une philosophie de la modération dans tous les domaines ; cet esprit de *mediocritas* pourrait être exploité comme une articulation pertinente entre la structure globale des miscellanées et l'attachement à un savoir utile, sans spécialisation excessive. Pour Beall, l'attention portée par Aulu-Gelle à la langue comme forme ne serait pas le fruit d'une obsession superficielle, mais la défense de la parole juste comme vecteur d'une communication véridique, opposée au discours manipulé et manipulateur des sophistes et des vendeurs de savoir. Par là, il entend donner à Aulu-Gelle une relative protection contre les reproches que l'on avait vu Domitius Insanus, puis les commentateurs d'avant-guerre, formuler.

---

[34] L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, Oxford University Press, Oxford, 2004.

[35] A. D. VARDI, « Gellius against the professors », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, N° 137, 2001, p. 41-54.

Du côté français, c'est principalement René Marache qui, après la seconde guerre mondiale, s'est penché sur les *Nuits Attiques*. En plus d'avoir traduit l'œuvre pour l'édition des Belles Lettres de 1967, il s'est particulièrement concentré sur l'étude de l'archaïsme chez Aulu-Gelle, pointant la centralité de ce concept aussi bien dans le contenu que dans l'écriture des miscellanées. Il a ainsi développé l'idée d'une opposition ferme aux principes analogistes, une guerre des idées dans laquelle notre auteur aurait pris parti pour l'usage et les auteurs respectables, contre les velléités normatives des grammairiens « légiférant dans l'abstrait[36] ». On pourra noter que R. Marache s'est aussi appuyé, pour son édition, sur celle publiée deux ans plus tôt par le philologue roumain Iancu Fischer.

En 1985, c'est Franco Cavazza qui entreprend de porter le renouveau des études gelliennes, par le biais d'une nouvelle édition ; si Horforld-Strevens en fit une critique relativement sévère[37], il n'en invitera pas moins son auteur à participer par la suite au recueil *The Worlds of Aulu-Gellius*. Il s'est particulièrement concentré sur les questions linguistiques ; parmi ses contributions marquantes et que nous serons amené à exploiter, on peut nommer deux articles portant sur la posture d'Aulu-Gelle comme grammairien[38] et comme étymologiste[39].

Aulu-Gelle aura donc fait l'objet d'une production que l'on peinerait à qualifier de massive, mais qui est certainement régulière. Aujourd'hui, c'est particulièrement A. Garcea, parfois assisté de V. Lomanto qui, depuis 1999 environ, et au détour de ses travaux portant généralement sur la grammaire antique (souvent chez César, Varron, Priscien), a publié de nombreux articles sur des questions variées touchant principalement au bilinguisme, à la traductologie, et à la présence de la philosophie dans les *Nuits*.

En somme, la tendance moderne à la relecture des *Nuits* vise plutôt à réhabiliter, de manière dépassionnée, l'intérêt de l'ouvrage : dans la représentation des figures contemporaines, dans la présence diffuse ou massive de courants de pensée divers

---

[36] R. MARACHE, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle*, Presses Universitaires, Paris, 1957, p 33.

[37] L. A. HOLFORD-STREVENS, « A New Gellius - Franco Cavazza: Aulo Gellio, Le Notti attiche, libri I–III. Introduzione, testo latino, traduzione e note. (Prosatori di Roma.) Pp. 456. Bologna: Zanichelli, 1985. L. 17,500. », *The Classical Review*, vol. 37, n° 1, avril 1987, p. 36-39.

[38] F. CAVAZZA, « Gellio grammatico e i suoi rapporti con l'ars grammatica Romana », dans *The history of linguistics*, 1986, p. 259-279.

[39] F. CAVAZZA, *Gellius the Etymologist: Gellius' Etymologies and Modern Etymology*, Oxford University Press, 2004.

(philosophies sceptique ou socratique, archaïsme), on reconnaît désormais des problématiques transversales dignes d'être analysées pour elles-mêmes. Quant à Aulu-Gelle, il se voit doté d'un certain style (le Gellianese[40]), qui, s'il n'est pas éclatant, n'en est pas moins le sien ; bref, il a maintenant une personnalité d'auteur. On lui reconnaît plus volontiers de l'humour, et même une ironie qui mord parfois jusqu'à ses mentors. Petit à petit, il s'humanise et devient un peu plus *sympathique* : c'est un détail qui, on va le voir, n'est pas si anecdotique.

1.4. La pertinence de la figure auctoriale

Pourquoi la question de la figure de l'auteur, au-delà des considérations sommaires visant à recontextualiser notre étude, est-elle pertinente pour l'examen du traitement des problématiques linguistiques dans les *Nuits* ?

Il est des thématiques qui renvoient de manière évidente à un contexte plus général. En tête, on rappelera les rapports complexes qui sous-tendent l'emploi du grec par Aulu-Gelle et ses compagnons, à une époque où le bilinguisme est un marqueur social, voire politique, permettant de se positionner à la fois vis-à-vis de ceux qui parlent « trop » grec - les Grecs eux-mêmes, ancienne puissance maintenant colonisée et devant accueillir les jeunes Romains de bonne famille qui, à l'instar de notre auteur, viennent en étudiants et en touristes ; de ceux qui parlent « mal » grec, les demi-savants, les sophistes amateurs ou les pompeux ignares à l'éducation lacunaire ; de ceux qui ne parlent pas grec, et qui sont à vrai dire totalement absents des *Nuits*, appartenant à une plèbe dont les préoccupations sont bien loin de celles de nos rhéteurs et de nos philologues. Hormis ces grandes entités, chaque individu possède un rapport différent à l'hellénisme ; et quand Fronton et Favorinus débattent de la richesse de chaque idiome, on imagine que ces deux personnages, à l'instar des porte-voix des traités cicéroniens, se font les représentants d'une langue et de l'autre. De même, on sera amené a étudier les implications de l'archaïsme gellien sur le plan des conceptions idéologiques et historiographiques, ainsi que les réseaux de connivences intellectuelles que cet archaïsme permet de tracer.

[40] L. HOLFORD-STREVENS, *Aulus Gellius*, *op. cit.*, p 56.

Mais au-delà de ces grandes problématiques, notre tâche consistera aussi à démontrer que les réflexions gelliennes ne peuvent pas être disjointes du texte où elles sont exprimées : l'écriture, la progression du raisonnement, l'agencement des citations diverses visant à appuyer ou illustrer le propos, tout cela constitue une mécanique complexe dont la prise en compte est essentielle à la compréhension des passages linguistiques des *Nuits*. On ne peut pas extraire, de ces notices où Aulu-Gelle s'attache à tel ou tel point de langue, seulement les prémisses et la conclusion ; souvent aporétique, d'ailleurs, cette dernière a moins de valeur que le cheminement qui l'a précédée. C'est cela, pour nous, qui fera l'intérêt des *Nuits* : si l'on veut analyser une pensée plus abstraite, plus rigoureuse, plus systématique, c'est dans les *artes grammaticae* qu'il faudra se plonger : la véritable matière des *Nuits Attiques*, ce sont ces détours, ces hésitations, ces apparentes redondances qui doivent nous interroger et nous donnent des clés pour saisir non pas ce qu'Aulu-Gelle pense, mais la manière dont il enquête et les procédés par lesquels il veut démontrer.

C'est ainsi que l'on arrive au concept central de *ratio*. La *ratio*, chez Aulu-Gelle, ne transcende jamais le texte ; c'est toujours une explication articulée, incarnée dans le discours, développée dans le temps. Elle n'est jamais abstraite, puisqu'elle est toujours *explication*, déploiement ; elle n'est jamais une raison sans un raisonnement. Par conséquent, il nous semble qu'elle exige une attention particulière et assidue à l'écriture d'Aulu-Gelle, et que le contexte dans lequel ce dernier nous présente ses réflexions ne sera jamais à négliger. Ainsi, on ne saurait séparer les questions linguistiques qui vont nous préoccuper, de la manière dont elles nous seront exprimées. On ne pourra donc faire l'économie d'un questionnement sur l'*éthos* auctorial d'Aulu-Gelle, sur la *persona* qu'il se donne et qu'il façonne au contact des autres personnages.

1.5. Quelle part de la politique dans les *Nuits* ?

La linguistique gellienne est, au moins partiellement, toujours politique. Jusqu'à où peut-on pousser cette affirmation ? En 2008 paraît l'ouvrage *Gellius the Satirist*, dans lequel le Néerlandais Wyste Keulen propose une lecture plus politique que jamais. Nous nous proposons de prendre le temps de revenir sur les thèses avancées par cet ouvrage, car ce sera l'occasion de placer notre propre curseur au sein de cette ligne interprétative.

1.5.1. Les théories de W. Keulen : Aulu-Gelle, satiriste et stratège.

Pour ce chercheur, Aulu-Gelle utilise son ouvrage comme un moyen d'établir un discours d'autorité, afin de se poser lui-même en autorité contre ses rivaux. Dans la perspective de Keulen, qui étudie la polémique dans les *Nuits Attiques*, aller dans cette direction semble logique ; on peut toutefois douter qu'Aulu-Gelle se pose véritablement en auteur-autorité plutôt qu'en léger retrait. Les polémiques auxquelles il nous fait assister et qui sont mises en scène sont généralement des affrontements directs entre ses maîtres et d'autres ; quand notre auteur s'implique, il s'agit plutôt de remarques et de gloses basées sur l'écrit. En personne, il ne se montre pas aussi assertif que les autorités, ni à l'écrit, ni à l'oral : c'est l'apanage de Cicéron ou de Fronton que d'imposer son opinion sans laisser place au doute ; quand on n'est qu'un homme de lettres de modeste envergure, et à moins que l'interlocuteur ne soit un ignorant caractérisé, il est de bon ton de faire preuve de prudence dans ses assertions. Selon Keulen, cette modestie est une stratégie :

> « Gellius' consciously chosen literary role of follower (*sectator*) of prominent intellectuals is one of the literary techniques adopted by him to articulate his own authority ».

Cette position est difficile à infirmer ; elle est tentante car elle clôt, d'une certaine manière, le projet gellien en donnant une assise intentionnelle aux défauts reprochés à Aulu-Gelle ; sa mentalité de « suiveur », son *éthos* de perpétuel disciple, sa subordination à ses maîtres. Mais est-elle vraiment plus fondée que la position contraire, consistant à voir chez cet auteur une forme authentique de retrait ? Keulen ne va-t-il pas trop loin en assignant à Aulu-Gelle des stratégies dont il lui reviendrait de prouver l'existence effective, ce que rend *a priori* impossible l'absence de point d'appui extérieur aux *Nuits Attiques* ? L'absence d'intertexte permettant un retour critique sur la stratégie d'Aulu-Gelle le condamne, semble-t-il, à tenter de prouver l'existence d'un système par des éléments appartenant à ce système même.

Keulen propose un profond renouvellement de la lecture gellienne en faisant passer une grande partie des *Nuits* au second degré : tout y serait, de la part d'Aulu-Gelle, ironie, stratégie, polémique. Mais y a-t-il vraiment assez d'embrayeurs à l'intérieur même du texte pour effectuer ce basculement ? Faute de quoi cette interprétation reposerait sur une *crux* située non pas dans les *Nuits* mais chez Apulée ; car c'est par Apulée que Keulen tente de sortir de cette impasse méthodologique dont nous venons de parler, c'est par le biais de ce

dernier que Keulen essaie de s'extraire des *Nuits Attiques* tout en continuant à chercher des éléments spéculaires pertinents pour Aulu-Gelle.

Or, celui-ci n'est pas Apulée[41]. La question du statut social d'Aulu-Gelle, information malheureusement peu accessible, nous serait peut-être d'une grande aide. Quoi qu'il en soit, c'est à notre avis un des postulats trop fragiles sur lesquels la démonstration de Keulen repose, bien qu'il se soit efforcé de démontrer que les deux auteurs se connaissaient ; même si c'est le cas, cela n'implique pas qu'ils aient des *ethè* suffisamment similaires pour que des analyses valables chez l'un soient transposables chez l'autre.

1.5.2. Une tendance à surinterpréter la coloration politique des Nuits Attiques ?

Il est vrai que l'ère des Antonins a été propice à une culture relativement antagonistique ; le déclin du rôle politique des élites s'est mué en un ensemble de luttes désarmées visant à se positionner par rapport au pouvoir impérial. Dans le champ des lettres, lui aussi, qui a vu se multiplier le nombre de rhéteurs et de spécialistes autoproclamés, il a certainement fallu jouer des coudes pour se distinguer.

> « Cultural battles are related to negotiations of authority and power. The foremost example is the Praefatio, where he engages in polemic with rival miscellanists, marking off his superior position. »[42]

Certes, les premières pages d'un ouvrage comme les *Nuits*, avec son lot de déclarations génériques et programmatiques, sont toujours l'occasion pour l'auteur de se positionner ; et un auteur se positionne toujours dans un champ littéraire et politique. Quand Aulu-Gelle cite une liste des miscellanistes qui l'ont précédé, et quand il affirme avoir tiré de ces lectures quelques leçons qui rendront les siennes plus utiles, il promeut, à l'évidence, sa démarche et sa personne ; faut-il pour autant conclure qu'il s'engage dans une guerre littéraire, contre des ennemis et rivaux qu'il entend soumettre ? Les propos du philologue néerlandais ne sont pas strictement faux, mais l'intensité de la lutte littéraire qu'il décrit semble pour le moins excessive. Aulu-Gelle a-t-il vraiment voulu renforcer son statut dans l'élite impériale ? On n'a pas de traces des bénéfices qu'il en aurait retirés. Quant aux déclarations liminaires vantant

[41] Keulen tient beaucoup à cette association entre Apulée et Aulu-Gelle, sur laquelle il revient dans l'ouvrage de Holford-Strevens et Vardi, *The worlds of Aulus Gellius*, (*op. cit*)., chap. 9 : "Gellius, Apuleius and satire on the intellectual".

[42] W. H. KEULEN, *Gellius the Satirist*, 2009, *op. cit.*, p. 9.

l'intérêt pédagogiques des *Nuits* par rapport aux autres miscellanées, moins sélectives dans leurs procédures de compilation, on peine à y voir beaucoup plus que les *captationes beneuolentiae* attendues au sein d'un *incipit.*

Autre part, Keulen décrit une rivalité réciproque entre Aulu-Gelle et Fronton. En effet, ce dernier mentionne notre auteur dans une lettre[43]. C'est un peu maigre pour réécrire l'histoire d'une concurrence entre Aulu-Gelle, humble juge dont l'histoire n'a gardé aucune trace, et Fronton, consul et confident de Marc-Aurèle. Oui, Aulu-Gelle prend du recul vis-à-vis de ses maitres et supérieurs ; on aura l'occasion de voir que sa discrétion n'est pas soumission, que ses citations ne sont pas parole d'évangile, que ses récits ne sont pas dénués de distance, voire de satire. Cela n'implique pas nécessairement qu'il s'engage dans une lutte intellectuelle avec Fronton, ni avec Favorinus ; même si, en tant qu'auteur, il s'octroie d'une certaine latitude. Si l'on suit Keulen à la lettre, Aulu-Gelle ne voudrait rien de moins que manipuler la mémoire collective à son avantage[44]. À notre avis, il y a là une question d'échelle : Aulu-Gelle peut bien déployer des stratégies polémiques et une certaine *auctoritas*, à un niveau inférieur à celui des grandes et vraies « autorités » de son temps.

1.5.3. Concommitance et causalité

Si l'on suit l'argumentation de *Gellius the Satirist*, la présence d'hommes liés au pouvoir empêche catégoriquement de penser que les *Nuits Attiques* ne sont pas politiques ; il nous semble que c'est tomber dans le piège d'une interprétation trop systématique.

> « It is not adequate to see Gellius as an apolitical anecdotalist, who introduced famous political figures into his scenes merely to enliven his Latin erudition. »[45]

Favorinus, Hérode et Fronton opèrent au cœur du pouvoir : c'est vrai ; mais on compte aussi beaucoup d'autres personnages qui n'y sont pas. D'autre part, Aulu-Gelle est le plus proche de Favorinus, qui est, des trois, le moins important politiquement ; d'ailleurs, celui qui est le plus proche des sphères du pouvoir impérial, à savoir ce même Fronton, est le moins cité des trois. Enfin, est-il vraiment surprenant qu'Hérode Atticus, richissime rhéteur et figure

[43] Ce qui n'est même pas certain ; voir P. K. MARSHALL, « The Date of Birth of Aulus Gellius », *Classical Philology*, vol. 58, n° 3, 1963, p. 143-149, p 143 sqq.

[44] W. H. KEULEN, *Gellius the Satirist*, 2009, *op. cit.*, p. 37.

[45] *Ibid.*, p. 11.

incontournable de l'époque, apparaisse à la fois dans les récits d'Aulu-Gelle sur la vie intellectuelle gréco-romaine, et, hors des *Nuits Attiques*, dans le milieu du pouvoir impérial ? Un des principaux défauts de l'écriture de Keulen est de passer automatiquement d'une notion « d'oppositions intellectuelles en contexte impérial » à celle de « jeu de pouvoir orchestré directement par rapport au pouvoir impérial » : le contexte, s'il est signifiant, ne doit pas être surinterprété.

Pour tâcher d'illustrer ce qui peut inciter à ce genre de glissement exégétique, nous reprendrons l'étude faite dans *Gellius the Satirist*[46] d'une liste de noms de navires, à la notice 1.25. Ce pasage reçoit immédiatement une forte valeur politique, puisqu'il est directement relié à l'idée de la conquête impériale. La conclusion de l'auteur est la suivante :

> « Thus, Gellius' apparently unassuming list becomes a stratagem of articulating Roman power, in which the repeated and numerous Latin words for weapons and boats from all over the Empire (Gaul, Thrace, Germany) triumphantly assert Roman supremacy. »

Il faut d'abord remarquer que bon nombre de ces bateaux ne sont pas des navires de guerre, mais des navires marchands, et que la thématique guerrière s'éloigne donc d'autant, même s'il est vrai que le chapitre s'ouvrait sur un florilège de noms d'armes. D'autre part, l'origine étrangère de certains de ces noms doit-elle nous étonner, dans une liste qui se veut exhaustive, a fortiori dans le cadre des noms de moyens de transport, que l'on peut souvent encore relier au peuple qui les a inventés[47] ? Est-ce assez pour voir ici l'affirmation « triomphante » de la domination impériale ? Ce serait mettre dans ce passage assez banal une bien grande émotion.

Et, si l'on veut vraiment voir là une forme de propagande impérialiste, il faudrait se poser la question suivante : auprès de qui ? Auprès de ses lecteurs, membres des ordres équestres ou sénatoriaux, parfaitement intégrés à la société romaine depuis plusieurs générations ? Ont-ils besoin de se voir rappeler qu'ils vivent sous un empire ? Qu'a Aulu-Gelle à gagner, à leur rappeler la grandeur romaine ? On peut douter que même des nouveaux citoyens d'origine coloniale soient particulièrement émus par une telle image de la puissance impériale, si tant est qu'ils constituent seulement le public-cible des *Nuits*. Il nous manque ici et l'arme du crime, et le mobile.

---

[46] *Op. cit.*, p. 50-51.

[47] On retrouvera par exemple dans les *Nuits*, 15.30, Aulu-Gelle citant Varron quant au véhicule gaulois qu'est le *pettoritum*.

« As in Pliny's strategies of encyclopaedism', Gellius' tactic of producing apparently innocent, or even 'silly' catalogues turns out to be a self-empowering authorial strategy, as the very process of cataloguing itself is associated with conquest and power (cf Carey 2003, 34). Being silly and serious at the same time, the 'Menippean' list in 10.25 shows in miniature how the entertaining chapters of the Noctes Atticae can be read as Gellius' powerful strategies to vindicate cultural authority in an imperial context. »

L'autorité d'Aulu-Gelle s'invite à la fin de la démonstration, par le biais d'une confusion entre autorité impériale et autorité auctoriale, qui ne sont guère rapprochés, si ce n'est par leur nom et leur concept général ; mais son arrivée ici ne paraît pas justifiée. Quant à la relation constante entre le catalogue et le pouvoir, même dans le texte de Carey cité ici, elle est très vague. La liste des sophismes récréatifs de la notice 18.2 est-elle associée à la conquête et au pouvoir ? On peut douter qu'il faille réellement généraliser cette articulation entre pratique de la liste et pouvoir politique.

Enfin, que veut dire « *cultural authority* » ici ? L'autorité impériale, dont le rappel est tout à fait inutile aux lecteurs d'Aulu-Gelle qui vivent à l'intérieur de l'empire romain et sont les vecteurs, les héritiers et la source de cette culture ? Ou bien est-ce l'autorité d'Aulu-Gelle lui-même ? On a vu que cette dernière était introduite dans la réflexion sans connection logique ; du reste, elle ne transpire guère de ce passage où notre auteur ne fait que rappeler des mots piochés chez d'autres - tout au plus pourra-t-on lui accorder de les avoir lus et retenus. Et si, enfin, on veut interpréter cette *authority* comme l'autorité à la fois de l'empereur et de l'auteur, il manque un véritable maillon argumentatif qui permettrait de les rassembler. La locution « *in an imperial context* » suggère une relation de concomitance qui ne paraît pas décisive sur le plan logique.

Quelques pages plus loin[48], Keulen met en relation Fronton et Aulu-Gelle, en rapprochant la manière dont ils la minimisent leur activité : c'est le thème des « *ineptiae* » et des « *minuta* », qui apparaît dans une lettre à Marc Aurèle (*Ad Anton.* 1.2.5. p. 88, 18f). Il conclut ensuite en affirmant qu'il faut prendre le souci d'Aulu-Gelle pour l'autorité dans « un contexte impérial » (« *in that same imperial context* »). Certes, tous deux sacrifient aux rituels de la prétérition ; faut-il vraiment en conclure que, par transfert analogique et rétroactif de propriétés, les remarques d'Aulu-Gelle prendraient une valeur politique, *parce que* Fronton, qui, lui, est au cœur du pouvoir, peut tenir un discours à teneur politique ? Encore une fois, la

[48] W. H. KEULEN, *Gellius the Satirist*, 2009, *op. cit.*, p. 53-57.

concomitance et les similarités ne valent pas causalité ; et l'inclusion globale d'Aulu-Gelle « dans un contexte impérial » ne précise guère les modalités de ce phénomène.

Pour finir sur ce point, il faut reconnaître que Keulen a indubitablement raison de voir des jeux d'autorité dans les *Nuits*, en lien, dans une certaine mesure avec le contexte politique et social. Toutefois, il va souvent trop loin dans sa politisation de l'ouvrage. De manière générale, il nous semble que c'est le flou qui subsiste dans sa définition de l'autorité qui permet des transferts contestables entre autorité politique et autorité littéraire.

L'ouvrage de Keulen est difficile à critiquer tant il est stimulant ; il invite à voir Aulu-Gelle en écrivain-stratège pleinement conscient de ses effets, prêt à défier Fronton face à face, et les *Nuits Attiques* comme une œuvre politique en plein cœur du système impérial. Aulu-Gelle est complètement réhabilité, et les *Nuits Attiques* sont passionnantes : la vision est tentante, mais il nous semble que c'est aller trop loin. Au cours de notre étude, nous ne manquerons pas de nous référer aux analyses de détail de Keulen, qui fait preuve d'une grande précision ; mais nous ne pouvons donc souscrire à sa thèse globale.

2. Représentations et réécritures : un univers factice ?

L'opinion inverse, si elle s'expose naturellement aux mêmes soupçons de systématisme, mérite elle aussi d'être envisagée, car c'est en la modulant que nous parviendrons à délimiter notre propre position. Si les *Nuits* ne sont pas un ouvrage essentiellement politique, peut-on dire qu'elles sont tout à fait détachées de la réalité biographique de leur auteur ?

> « *Noctes Atticae* does not belong in the pregnant sense to the times in which it was written. Gellius created a world of his own[49]. »

La réflexion générale de S. Whiteley n'est pas aussi schématique que cette seule citation pourrait le faire croire ; il ne s'agit pas de suggérer l'existence d'une absolue discontinuité entre la production d'Aulu-Gelle et son contexte, mais de faire remarquer, à juste titre, que la correspondance n'est pas parfaite, et qu'il serait risqué de voir dans ces miscellanées un miroir véridique de la vie du second siècle.

Nous avons abordé plus haut le caractère sélectif des saynètes que l'on peut lire sous la plume gellienne, peuplées de sophistes et de gens de lettres, au détriment des autres compartiments de la vie gréco-romaine. À cette sélection quantitative, il faut aussi articuler un réajustement qualitatif qui tient de la réécriture, de la représentation, de la réinvention. C'est à notre avis le sens de cette analyse de Whiteley, visant à rappeler la part de l'élaboration fictionnelle dans cet ouvrage : un rappel habituel dans le champ des études littéraires, mais qui justement prend sa valeur dans l'examen de la part politique des *Nuits Attiques*.

Les *Nuits Attiques*, si elles sont un document et peuvent être exploitées comme telles, ne sont pas un documentaire : elles renvoient moins à une réalité historique qu'à une recréation de l'univers antonin dans et par la subjectivé d'Aulu-Gelle, qui crée « un monde à lui ». Cela constitue un aspect important de l'herméneutique de l'ouvrage ; mais en quoi est-il pertinent dans l'étude des passages linguistiques ? C'est que les *Nuits*, justement, sont une œuvre littéraire ; elles ne sont ni des annales, ni un traité, ni – bien que nous soyons amené à entrer bientôt dans le détail de cette question – une *ars grammatica*. La discrétion des stylèmes

[49] S. WHITELEY, « Fossicking through Aulus Gellius' «Noctes Atticae»: Illotis pedibus », *Acta Classica*, vol. 21, 1978, p. 99-114.

gelliens, la variété parfois déroutante du contenu des miscellanées, la relative fadeur de l'éthos auctorial dont nous avons rappelé la réception au début de cette introduction rendent cette affirmation parfois délicate, mais c'est le parti pris auquel nous tâcherons de nous tenir, fût-ce pour en sonder les limites. Aulu-Gelle n'est pas un grammairien ; c'est plutôt, si l'on nous pardonne cette formule peu élégante, un *écrivain de la grammaire*.

2.1. *« A narrative of grammatical discovery*[50]»

Il y a donc un rapport entre le discours linguistique tenu au sein des *Nuits*, et les circonstances dans lesquelles cette recherche philologique est mise en scène. Ces rencontres sociales, d'où naissent souvent les réflexions développées, et leurs diverses modalités ont été étudiées en détail par C. Jacob[51] :

> « Qu'il s'agisse des codes de la correspondance, des usages de la visite, des formes de la réunion, des échanges de présents et de services ou des régies de la conversation, ces rituels de sociabilité jouent un rôle central dans la production des savoirs, processus coopératif dont le déroulement et la validation sont placés sous le contrôle et le regard des acteurs directs comme des témoins secondaires, dans la diversité de leurs statuts. »

La production des savoirs est indissociable de leur contexte, que celui-ci soit réel ou fictionnalisé. Dans les notices qui nous intéressent, les éléments de mise en scène ont pour but de montrer, de manière dialectique et dynamique, comment une position linguistique émerge à partir du débat.

Ces scènes constituent un dispositif narratif destiné à rendre plus agréable et plus lisible la réflexion sur des débats de l'époque : de l'interrogation préliminaire, surgie au détour d'une rencontre, d'un banquet, d'un jeu, à la réponse ou l'aporie finale (selon l'érudition de l'autorité littéraire la plus imposante en présence), en passant par les étapes successives du dialogue, de la comparaison, de l'illustration, il s'agit de faire vivre un univers philologique

[50] Nous empruntons cette expression à G. Anderson, «Aulus Gellius as a storyteller», in L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, 2004, *op. cit.* ; p. 105.

[51] C. JACOB, « La table et le cercle »: Sociabilités savantes sous l'Empire romain », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 60, n° 3, 2005, p. 507-530.

dont les partis et les enjeux pouvaient paraître abstraits, même aux concitoyens d'Aulu-Gelle[52].

> « On peut penser qu'il s'agit pour Aulu-Gelle de mettre ainsi en scène les débats de fond qui animent le savoir grammatical de son temps : qu'est-ce que la latinité ? Où tracer la frontière entre la quête des règles explicites et rationnelles, et l'autorité des auteurs anciens, qui fonde un usage et atteste la correction d'un terme, même si on ne peut l'expliquer ? On a pu aussi interpréter ces scènes conflictuelles comme l'indice d'un clivage socio-professionnel, où s'énoncerait une critique contre les professeurs de grammaire. »[53]

Aulu-Gelle monte une estrade littéraire pour les débats de son temps ; les spectacles qui y sont montrés nous indiquent quelles étaient ses préoccupations. Mais la vivacité de ces représentations n'est pas le seul argument en faveur de ce procédé ; il faut aussi considérer que les personnages qui nous sont exposés ont un rôle bien précis à interpréter, qu'ils soient admirés ou méprisés, philosophes ou sophistes, hellénophiles ou non : ils incarnent les grandes lignes de partage intellectuelles et sociales le long desquelles Aulu-Gelle est amené à se positionner, par cette représentation même.

Sans compter que ces figures intellectuelles, si chères à notre auteur, sont aussi là pour être admirées : il s'agit de rendre hommage à l'esprit pénétrant de ces mentors qui ont accompagné sa jeunesse. À ce titre, les notices gelliennes ont été rapprochées de pratiques biographiques et encomiastiques telles que la *chreia*, ou encore les plus tardives *Ana* du 16ème et 17ème siècles[54]. Indépendamment de ces considérations apologétiques, le caractère dialectique des débats linguistiques est crucial. D'une part, il permet de montrer que la vérité est le fruit d'une progression, d'un effort ; il y a une temporalité de la philologie qui se déploie dans la durée de la conversation et de l'enquête. D'autre part, il faut se rappeler que pour un dilettante comme Aulu-Gelle, qui à l'instar de ses contemporains fait preuve d'une grande méfiance envers les professionnels du savoir et envers l'hyperspécialisation en général, la recherche de l'érudition n'est pas un plaisir gratuit ou déconnecté de la vie : c'est une formation du citoyen destinée à le placer parmi ses semblables. Dans cette perspective,

---

[52] Surtout si l'on suppose qu'une large partie de son lectorat était consitué de citoyens moins lettrés, mais espérant s'élever en dignité et, par la lecture de manuels de bon goût, briller davantage en société.

[53] C. JACOB, « La table et le cercle »: Sociabilités savantes sous l'Empire romain », *op. cit.*, p. 526.

[54] La question du genre des notices, indépendamment de l'ouvrage général, se doit de recevoir une réponse aussi variée que les miscellanées elle-mêmes : diatribes, *hypomnemata*, *chreiai*, *symposia*… Pour une étude plus détaillée, on pourra lire Amiel Vardi, « Genre, conventions, and cultural programme in Gellius' Noctes Atticae », in L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, 2004, *op. cit.*, chap. 6.

« savoir » compte moins que « être capable de convaincre » ; le débat n'est pas un accident ou une étape de la recherche ; il en est vraiment la finalité.

2.2. Les *Nuits Attiques*, fiction philologique ?

Quelle est la part de la vérité dans les rencontres entre intellectuels décrites dans les *Nuits Attiques* ? Il est généralement admis que prêter une foi aveugle aux reconstructions gelliennes serait malavisé ; faut-il alors penser que tout y est fiction ?

> « Certain individuals, as Favorinus, Fronto, Castricius, Calvisius Taurus, Sulpicius Apollinaris, figure as the interlocutors in the dialogue ; but it is hardly to be supposed that the scenes into which they are introduced are other than fictitious. They may, of course, be taken as giving a general idea of the life of Gellius, his pursuits, and the sphere in which he moved; but they are, in all probability, no more historical than the introductory scenes of Plato's or Cicero's dialogues. »[55]

Le curseur du doute est difficile à placer. Après tout, les rencontres auxquelles l'on assiste sont absolument vraisemblables, et même le scepticisme le plus strict n'exige pas que l'on fasse d'Aulu-Gelle un affabulateur sans vergogne, puisque l'on peinerait à voir ce qu'il en retirerait. Il est tout à fait naturel qu'il soit régulièrement aux côtés de ses anciens maîtres ou de membres de son cercle ; il justifie généralement la raison pour laquelle il les rencontre ou les accompagne en début de chapitre.

Certes, on peut douter que tous les détails soient absolument exacts ; parfois, l'on peut suspecter Aulu-Gelle de passer sous silence la présence d'autres personnages pour se mettre en valeur dans l'entourage de Favorinus ; à la rigueur, on pourrait quasiment supposer que toutes les scènes ont été largement réinventées : mais, finalement, et dans le cadre de notre étude, il n'est pas capital de savoir si telle conversation s'est vraiment déroulée à tel banquet, du moment que ces scènes reconstituées sont représentatives des réunions auxquelles notre auteur participait. Leur valeur exemplaire s'en trouve même augmentée.

Il est vrai que l'écriture d'Aulu-Gelle trahit souvent la facticité des évènements. Notre indice privilégié, pour déceler cela, est moins l'étude des circonstances putatives de chaque scène (puisque l'on dispose de peu de données extérieures pour les confirmer ou les infirmer,

[55] Nettleship, *op. cit.*, p. 395.

sachant que ces données internes aux *Nuits* constituent déjà notre source biographique quasi-unique), que la manière dont les interlocuteurs s'expriment. Dans la concision des interventions, surtout dans les réponses des demi-savants dont l'argumentaire a visiblement subi des retouches, on peut sentir qu'Aulu-Gelle se préoccupe majoritairement de résumer les positions de chacun, ou bien d'isoler les traits d'esprits les plus marquants. Notre position sera donc de postuler que tout s'est peut-être passé, mais que tout a été réécrit.

3. Une œuvre sous le signe de la *mediocritas*

Si l'on accepte l'idée que les quelques biographèmes dont nous disposons sont pertinents pour l'étude des idées gelliennes, il faudrait d'abord rappeler qu'Aulu-Gelle n'a jamais fait partie des plus grands : que ce soit dans les sphères politiques ou littéraires, il n'est jamais qu'un disciple, un témoin. Son *auctoritas* intellectuelle est équivalente à son *auctoritas* sociale ; de la haute société où il a ses entrées, Aulu-Gelle semble être l'un des membres les moins fortunés. « *Gellius was himself born to play second fiddle* »[56], résume B. Baldwin ; dans les joutes intellectuelles qu'il met en scène, il est un second couteau, et en tant que tel ne peut terrasser que des adversaires de moindre envergure, presque toujours anonymes, lorsqu'il se représente lui-même prenant la défense de quelque archaïsme.

Aulu-Gelle n'est le spécialiste d'aucun domaine, et surtout pas dans les champs de la grammaire et de la littérature qu'il connait pourtant bien. Même dans les questions juridiques, qui relèvent de son métier, il reste modeste et demande révérencieusement les conseils de ses maîtres. Du reste, il ne prétend pas être un spécialiste, et se garderait bien de le faire, tant son dédain envers ces professionnels est patent[57]. Le projet des *Nuits Attiques*, tel qu'il est annoncé dans leur Préface et réalisé ensuite, est de fournir aux bons citoyens un manuel de culture qui soit à la fois varié et utile à la conversation, deux exigences qui excluent d'emblée de s'embourber dans des approfondissements :

> *Quod erunt autem in his commentariis pauca quaedam scrupulosa et anxia, uel ex grammatica uel ex dialectica uel etiam ex geometrica, quodque erunt item paucula remotiora super augurio iure et pontificio, non oportet ea defugere, quasi aut cognitu non utilia aut perceptu difficilia. Non enim fecimus altos nimis et obscuros in his rebus quaestionum sinus, sed primitias quasdam et quasi libamenta ingenuarum artium dedimus, quae uirum ciuiliter eruditum neque audisse umquam neque attigisse, si non inutile, at quidem certe indecorum est.*
>
> Parce qu'il y aura dans ces notices quelques réflexions nécessitant de la méticulosité et de la rigueur, de grammaire, de dialectique ou encore de géométrie, ou parce qu'il y aura aussi quelques remarques pointues sur le droit augural et pontifical, il ne faudrait pas éviter ces sujets sous prétexte qu'il serait

[56] B. BALDWIN, « Aulus Gellius and his circle », *Acta classica*, XVI, 1973, p. 103-107, in Acta Classica ; Jan 1, 1973; 16, Periodicals Index Online, p. 103.

[57] Ce sujet a fait entre autres l'objet d'un article de A. D. VARDI, « Gellius against the professors », *op. cit.*

inutile de les connaître ou difficile de les comprendre. Nous ne sommes pas, en effet, entrés dans les tréfonds trop profonds et obscurs des questions sur ces sujets, mais nous avons donné certaines prémices, et pour ainsi dire des libations[58] des sciences libérales dont il est préjudiciable, ou au moins certainement inconvenant, pour un homme bien élevé, de ne les avoir jamais entendues ni abordées.

Cette position sera importante à retenir dans le cadre de notre étude, car il y a une tension logique entre la technicité des questions linguistiques abordées par notre auteur et sa démarche généraliste. Pour finir, notons que cette profession de médiocrité se retrouve appliquée au titre même de l'œuvre :

[…] sunt item multi qui Coniectanea, neque item non sunt qui indices libris suis fecerint aut Epistularum Moralium aut Epistolicarum Quaestionum aut Confusarum et quaedam alia inscripta nimis lepida multasque prorsum concinnitates redolentia. Nos uero, ut captus noster est, incuriose et inmeditate ac prope etiam subrustice ex ipso loco ac tempore hibernarum uigiliarum Atticas Noctes inscripsimus, tantum ceteris omnibus in ipsius quoque inscriptionis laude cedentes, quantum cessimus in cura et elegantia scriptionis[59].

Ils sont nombreux à avoir intitulé leurs œuvres *Miscellanées* ; quelques-uns leur ont donné pour titre *Épîtres Morales* ou *Questions Épistolaires* ou encore *Mélanges*, et d'autres titres excessivement plaisants et fleurant vraiment le raffinement. Quant à nous, prisonnier de nous-mêmes, nous avons choisi sans recherche, à la volée, ce titre que l'on pourrait qualifier de rustique, d'après l'endroit et le moment de nos veilles hivernales : les *Nuits Attiques* ; ce titre le cède en dignité aux autres, autant que notre style en soin et en élégance.

On fera dans cette citation la part obligée de la fausse modestie, mais il faudra aussi garder en tête l'importance de cette notion de sobriété, dont on vient de dire qu'elle était indissociable de l'*éthos* auctorial d'Aulu-Gelle aussi bien que de sa personne biographique.

[58] La métaphore de la libation est intéressante puisqu'elle exprime à la fois le commencement et la menue quantité ; nous l'avons donc conservée.

[59] *N.A.*, Préf., 10.

3.1. La vie mal connue d'un *uir civiliter eruditus*

3.1.1. Chronologie d'une formation conventionnelle

Sur sa vie, autant que sur la fonction qu'il exerçait, nous ne disposons que de rarissimes et parcellaires informations, dont toutes sont tirées de son œuvre même : on ne peut pas dire qu'Aulu-Gelle ait laissé une trace indélébile dans l'Histoire, et sa biographie ne nous est pas parvenue, si tant est que quelqu'un se soit donné la peine de l'écrire autour de sa période. Quant aux dates importantes de sa vie et de sa production, de multiples propositions ont déjà été faites sur ce sujet, et nous n'y reviendrons ici que dans les grandes lignes.

Aulu-Gelle a certainement vécu à Rome ; on l'y retrouve *adulescentulus*, dès sa prise de la toge virile[60], déjà en compagnie de Sulpice Apollinaire. C'est dans cette ville qu'il aurait entamé sa formation, d'abord auprès de ce dernier *grammaticus*, puis comme disciple du rhéteur Antonius Julianus et enfin du philosophe (parfois qualifié de sophiste ou de pseudo-sophiste) Favorinus.

Il part ensuite pour un voyage en Grèce, qu'il aurait fait entre ses vingt et ses vingt-cinq ans. Là, il rencontre Hérode Atticus et suit l'enseignement du platonicien Taurus de Béryte. Il assiste à des jeux Pythiques, dont il est fait mention dans la notice 12.5 ; ce sont ceux de 151 pour Marshall ; Holford-Strevens avance la date de 147, mais n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'année 151.

Après ce voyage, il rentre en Italie où il assume des fonctions judiciaires. Tout en travaillant, il ne cesse de prendre des notes sur ses lectures, ses pensées, les discussions auxquelles il assiste ou participe. Arrivé à un âge mûr, il entreprend des compiler et de publier ces notes. À cette époque, à partir de la préface des *Nuits*, on peut déduire qu'un des enfants d'Aulu-Gelle était en âge de travailler et avait pris la toge virile. Cela impliquerait une publication postérieure de dix-huit ans, au moins, à son mariage. Le dernier empereur cité est Hadrien (3.16.12) ; Marshall propose un *terminus ante quem* pour la publication des *Nuits* à 178, en se fiant à la mention[61] d'un rituel ressuscité en 178 par l'empereur Marcus.

[60] *N.A.*, 18.4.1.

[61] *N.A.*, 16.4.

Voilà les principaux indices sur lesquels les analystes se sont basés, bien qu'ils en aient tiré des estimations divergentes. Friedländer avait en 1913 proposé une estimation de la naissance d'Aulu-Gelle entre 130 et 134, qui sera longtemps acceptée, notamment par Hosius, un des éditeurs du texte. Plus récemment, Marshall et Holford-Strevens considèrent 130 comme un *terminus ante quem* probable. Pour ce dernier, Aulu-Gelle serait né entre 125 et 128 ; il devient juge au début des années 150, et publie les *Nuits Attiques* en 177 ou après ; globalement, la recherche récente a eu tendance à avancer ses estimations de la naissance d'Aulu-Gelle, pour aboutir à cette deuxième moitié de la décennie 120.

Sur sa famille, presque rien ; toutefois ses enfants figurent en bonne place dans le texte des *Nuits*, puisqu'ils sont cités au tout début[62]. Cette attention portée à l'instruction et au loisir de ses descendants met d'emblée l'accent sur la portée pédagogique du recueil, et nous serons amené à y revenir fréquemment, même si force est de constater que la génération suivante des *Gellii* ne sera jamais plus mentionnée ensuite. Si l'on ne se positionne que dans la Préface, on peut avoir de notre auteur l'image d'un bon père de famille, magistrat ou fonctionnaire discret, qui se soucie à l'orée de l'âge mûr de l'instruction et de la dignité de ses enfants.

Il dit[63] avoir été nommé *iudex extra ordinem* par les consuls ; c'est l'indication la plus précise que nous possédions sur son métier, et encore est-elle bien insuffisante. Sous l'empire apparut une nouvelle procédure, la *cognitio extra ordinem*, qui compléta les deux procédures préexistantes, la *formula* et la *quaestio*, avant de les remplacer tout à fait[64]. Un *iudex* est choisi par un haut fonctionnaire de l'État (ici, un consul) afin de porter un jugement dans le cadre d'une affaire spécifique ; cela marque un tournant dans la conception romaine du système judiciaire, puisque les particuliers et les plaignants se voient dépossédés de leurs prérogatives au profit de l'appareil étatique impérial. Toutefois, cette condition de *iudex extra ordinem* n'est que temporaire, et ne constitue pas en soi un métier : Aulu-Gelle, d'ailleurs, est sommé de rendre un jugement pour l'affaire qu'il supervise « *intra Kalendas* ». Tout ce dont nous

[62] Au tout début si l'on ignore la lacune qui nous prive de l'incipit des *Nuits* ; mais l'économie du chapitre suggère que cette lacune est de médiocre importance. Par ailleurs, Aulu-Gelle emploie pour désigner sa desendance le terme « *liberis* », dont il dira dans la notice 2.13 qu'il peut désigner un ou plusieurs enfants. SI l'on veut accorder à notre auteur la qualité de la cohérence, ce qui n'est pas une évidence pour des raisons que nous verrons, il faut alors ménager la possibilité qu'Aulu-Gelle n'ait qu'un seul enfant.

[63] *N.A.*, 12.13.1.

[64] Pour plus d'informations sur cette procédure, on pourra lire L. E. BABLITZ, *Actors and audience in the Roman courtroom*, London, Routledge, 2007, p. 102-104, ou encore l'article W. TURPIN, « Formula, Cognitio And Proceedings Extra Ordinem », *Revue Internationale Des Droits De L'antiquité*, 1er janvier 1999, p. 499-574. Un colloque sur le sujet, intitulé « Procédure ordinaire, procédure extraordinaire » a également eu lieu à l'université Paris II les 23 et 24 juin 2017.

pouvons donc être certains, c'est que notre auteur a rempli des fonctions de juge ; et son intérêt pour la chose légale revient à plusieurs reprises dans son œuvre. Du reste, la discrétion dont Aulu-Gelle fait preuve et le peu de traces qu'il a laissées portent à croire, conjointement avec la posture réservée qu'il adopte généralement en présence de membres plus distingués de l'intelligentsia, qu'il ne s'est guère élevé dans les sphères du pouvoir. Faut-il en conclure, comme B. Baldwin, que « *Gellius' career did not advance beyond one or two legal appointements and a good deal of bathing in reflected glory*[65]»? La formule est sévère, mais difficile à contester en l'état de nos connaissances.

3.1.2. Son cercle, ses fréquentations

En plus de son métier de juriste, Aulu-Gelle manifeste un intérêt littéraire qui ne l'a pas quitté depuis son éducation. Nous avons un peu plus haut cité le nom de ses mentors : Sulpice Apollinaire, Titus Castricius et Antonius Julianus. On retrouve dans les *Nuits Attiques* ces figures qu'il a fréquentées dans les deux environnements que sont Rome et Athènes, pendant ses années de formation puis sa vie d'adulte. On rencontre aussi Peregrinus Proteus, dont la spectaculaire immolation par le feu, aux jeux de 165, ayant inspiré un ouvrage entier à Lucien, n'est même pas mentionnée par Aulu-Gelle, au grand dam de ceux qui se sont attachés à reconstituer la chronologie gellienne. Les intervenants des *Nuits* sont trop nombreux pour être tous listés ici, et les plus mineurs seront présentés lorsque nous aurons affaire à eux ; cependant les principaux acteurs permettent déjà d'esquisser l'atmosphère intellectuelle générale de l'œuvre.

3.1.2.1. Favorinus d'Arles

Le nom le plus aisément associé à Aulu-Gelle est celui de Favorinus d'Arles ; non seulement parce que Favorinus, bien que connu et cité par d'autres auteurs[66], n'est pas si illustre hors des *Nuits*, mais aussi parce que c'est visiblement le grand mentor de notre auteur. C'est celui qu'il suit le plus assidûment, et, à cet effet, c'est lui qui apparait le plus souvent

[65] B. BALDWIN, « Aulus Gellius and his circle », *op. cit.*, p. 103.

[66] Il apparait par exemple chez Lucien (*Démonax*, 12-13), où il n'a d'ailleurs guère le beau rôle : sa féminité semble lui avoir valu de fréquentes moqueries. Un livre de la *Vie des Sophistes* de Philostrate lui fut dédié ; on l'y retrouve également en tant que précepteur d'Alexandre de Séleucie.

sous la plume de son disciple : B. Baldwin[67] compte vingt-sept chapitres dans lesquels il apparaît personnellement, auxquelles il faut ajouter six allusions plus modestes.

Il faut dire que Favorinus est un personnage aussi atypique que notre auteur serait terne ; pour reprendre les formules de S. M. Beall, ce duo dynamique serait l'association improbable entre « *a [fashionably old-fashioned] retiring family man who identifies strongly with his class and nationality* » d'une part, et d'autre part « *a prototypical pop star : effeminate in voice and appearance, elaborately dressed, morally suspect, superlatively clever, profoundly incongruous* ». Favorinus est un personnage fantasque et pétri de contradictions ; un hellénophone natif de Gaule, un eunuque accusé d'adultère ; il attire les foules par ses déclarations frôlant l'absurde[68] et ses déclamations mélodieuses. Selon Philostrate, il aurait survécu à une dispute avec un empereur[69] ; Polémon lui attribue des connaissances en magie noire.[70] En plus de quelques discours qui nous sont parvenus, il a écrit des traités sur le scepticisme, ainsi que deux recueils, *Memorabilia* et *Omnigena Historia*, qui semblent avoir combiné anecdotes philosophiques, étymologies et *mirabilia* : la ressemblance avec les *Nuits* est évidemment troublante, et il semble indubitable qu'Aulu-Gelle ait tenté d'émuler son idole.

La figure de Favorinus, dans le cadre des réflexions linguistiques gelliennes, soulève des interrogations particulières. D'abord, il est à plusieurs reprises convoqué en tant qu'autorité grammaticale, alors qu'il est censé être un spécialiste de philosophie ; au contraire, un philosophe comme Calvinius Taurus n'intervient que dans le domaine qui lui correspond.

En outre, Favorinus a dévoué ses études au grec ; un point qui n'échappe pas à notre auteur, puisque les deux traductions les plus longues d'Aulu-Gelle, aux chapitres 12.1 et 14.1, sont des traductions de Favorinus ; sans compter le pastiche stylistique et rythmique d'une langue à l'autre que l'élève fait du maître en 9.8. Pourquoi donc Aulu-Gelle en a-t-il fait une figure aussi centrale dans son étude du latin ? Selon Beall, il permet d'instaurer dans

---

[67] B. BALDWIN, « Aulus Gellius and his circle », *op. cit.*.

[68] C'est le portrait sulfureux qu'en fait Philostrate ; chez Aulu-Gelle, il est beaucoup plus sage. Au vu de ce que l'on sait des personnalités de Philostrate et d'Aulu-Gelle, il ne serait pas étonnant que le portrait de Favorinus ait été exagéré par le premier, édulcoré par le second.

[69] Philostrate, *Vie des sophistes*, 489. Cela lui fait d'ailleurs un point commun avec Hérode Atticus, autre grande figure des *Nuits*.

[70] *De physiognomonia*, 160-64.

l'économie de l'ouvrage, en face d'autres hellénistes[71], une confrontation nécessaire au grec[72]. Il unifie le monde intellectuel d'Aulu-Gelle en réconciliant l'Ouest et l'Est, l'érudition et le pragmatisme, le latin et le grec, l'ancien et le contemporain.

Enfin, Favorinus est dans les *Nuits* un représentant majeur de la pensée sceptique, ce qui n'est pas tout à fait anodin vis-à-vis des réflexions linguistiques puisque cela pourrait partiellement expliquer le caractère aporétique de certaines de ces notices grammaticales ; nous reviendrons un peu plus loin sur le discours linguistique sceptique et son influence dans les *Nuits*.

3.1.2.2. Calvisius Taurus

Calvisius Taurus est un philosophe que l'on connaît assez mal ; son identité même est ouverte à conjecture, puisque l'on hésite à l'associer au Calvenus Taurus que les Delphiens ont honoré par une inscription aux jeux Pythiques de 163[73]. On sait cependant avec certitude qu'il appartenait à l'école platonicienne, dont la vigueur s'était trouvée renouvelée au deuxième siècle. Il a fait l'objet de quelques recherches concernant les influences platoniciennes au sein des *Nuits*[74] *;* M.-L. Lakmann s'est également attachée à reconstituer les sources dont nous disposons sur ce personnage[75].

3.1.2.3. Hérode Atticus

Ayant étudié la rhétorique aux côtés de Favorinus à qui il est lié par une amitié durable, le sophiste Hérode Atticus est incontestablement un des personnages les plus éminents de l'époque, que ce soit à Rome ou à Athènes. Sa richesse est immense ; il la consacre à l'embellissement de cette dernière cité en faisant construire à ses frais rien moins qu'un stade

---

[71] Dans le chapitre 2.26, c'est par exemple lui qui défend la richesse du latin, face à Fronton qui prend position pour le grec : une inversion étonnante des rôles attendus relativement à l'origine et au parcours des intervenants.

[72] On peut aussi contourner ce problème en minimisant la contradiction entre Favorinus et le latin, qui a d'ailleurs amené Holford-Strevens (1988, p. 48) à douter de certains passages.

[73] P. K. MARSHALL, « The Date of Birth of Aulus Gellius », *op. cit.*.

[74] H. A. S. TARRANT, « Platonic Interpretation in Aulus Gellius », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 37, n° 2, 1996.

[75] M.-L. LAKMANN, *Platonici minores: 1. Jh.v.Chr. – 2. Jh.n.Chr. Prosopographie. Fragmente und Testimonien mit deutscher Übersetzung*, Brill, 2016, ainsi que M.-L. LAKMANN, *Der Platoniker Tauros in der Darstellung des Aulus Gellius*, Brill, 2016.

et qu'un Odéon. Sa libéralité sera cependant l'objet des critiques de l'empereur Antonin, avec qui il aura quelques démêlés : on raconte qu'Hérode aurait par la suite refusé la priorité à Antonin sur la route étroite du mont Ida ; une anecdote qui, qu'elle soit vraie ou non, en dit long sur ce que pouvait se permettre ce puissant aristocrate. Cela n'empêchera pas l'empereur de le nommer comme un des précepteurs du jeune Marc Aurèle, aux côtés de Fronton.

3.1.2.4. Fronton.

Faut-il présenter Fronton ? Rhéteur et consul, pédagogue puis correspondant de Marc Aurèle, Fronton n'est mentionné qu'à cinq reprises[76] par Aulu-Gelle. Il y jouit, comme le Fronton historique, d'une grande autorité, bien que Favorinus puisse à l'occasion rivaliser avec lui. La centralité de la rhétorique dans sa pensée n'est pas sans rappeler l'attachement de notre auteur à la lettre des textes. Ses préférences littéraires semblent avoir fortement déteint sur Aulu-Gelle : Caton en prose, Salluste en histoire, Plaute et Ennius en poésie, accompagnés de la constellation des Coelius, des Naevius, des Caecilius, des Labérius constituent exactement les références privilégiées des *Nuits*.

[76] *N.A.*, 2.26 ; 13.29 ; 19.8 ; 19.10 ; 19.13.

4. Corpus et méthode

4.1.1. Une étude globale des discours sur la langue

L'ambition de cette étude est de dessiner un panorama de toutes les notices où Aulu-Gelle s'adonne à sa passion pour la langue. Quand nous parlons des notices linguistiques chez Aulu-Gelle, nous prenons donc de ce terme un sens très large : il s'agira de tout discours portant sur le langage. Nous y inclurons souvent, pour des raisons de commodité, le champ connexe des thématiques littéraires telles que la critique ou la traductologie, que nous aborderons cependant dans des perspectives majoritairement linguistiques : sémantique, syntaxique, stylistique.

Généralement, les enquêtes linguistiques menées par Aulu-Gelle sont explicites et assez facilement repérables : elles font souvent l'objet d'une annonce dans le lemme[77] de la notice, puis dans son incipit, et la majorité de cette notice y est consacrée. Notre corpus primaire consiste donc dans un ensemble de quelques cent cinquante notices sélectionnées parmi les dix-neuf livres conservés, couvrant des sujets multiples tels que la syntaxe, la flexion nominale et verbale, la morphologie, la sémantique, l'étymologie, le bilinguisme, l'accentuation. À cela, il faut ajouter une dizaine de notices où une réflexion est faite incidemment ; par exemple, une rapide étymologie au détour d'un exposé de droit.

Nous aborderons ce corpus éclaté de manière majoritairement synchronique, en nous efforçant d'en dégager les principales lignes directrices afin d'identifier la doctrine et la méthodologie gelliennes.

[77] Ces *lemmata* des *Nuits Attiques*, inspirés par Pline l'Ancien et qui auront une longue postérité, ont fait couler de l'encre : étaient-ils de la main d'Aulu-Gelle lui-même, ou bien ont-ils été ajoutés postérieurement ? Suivant l'avis d'Holford-Strevens, nous considérerons qu'ils peuvent être de lui, et nous ne nous interdirons pas de nous y référer (*op. cit.* p. 31 : «Their authenticity, sometimes doubted before the finding of the palimpsest Pal. Lat. 24, is not disproved by the inaccuracies in their formulations : the final redaction of the Nights was distinctly careless.») Dans les faits, ce débat philologique aura relativement peu d'impact sur notre étude, car les lemmes reprennent généralement les termes du passage qui va suivre.

4.1.2. Un retour au texte

Nous avons voulu indiquer, au cours de cette introduction, en quoi les quelques biographèmes gelliens, contribuant à dessiner un éthos discret, étaient indispensables à la compréhension des notices des *Nuits*, même lorsqu'elles portent sur des thématiques techniques comme les questions de langue. Lorsqu'Aulu-Gelle développe une traduction, justifie une étymologie, défend un archaïsme, ses choix sont motivés par un faisceau de facteurs qui transparaissent dans la matière du texte. Il serait donc peu judicieux de traiter ses réflexions en les extrayant de leur contexte, de les dénuder en faisant abstraction de l'appareil argumentatif qui les soutient. C'est ainsi que nous essayerons de prêter une attention continue au texte précis des notices ; plus que la pensée grammaticale de notre auteur, qui n'est finalement que l'avis d'un dilettante, c'est surtout la manière dont il s'attaque à ces problématiques qui sera l'objet de notre attention.

La recherche gellienne, traditionnellement, a plutôt essayé de retrouver l'unité à travers la multiplicité, de tracer les grandes lignes transcendant les nombreux chapitres de ces miscellanées ; la diversité du matériau appelait ce genre de synthèses. Nous essayerons quant à nous de compléter ces travaux en nous efforçant de replacer toute réflexion dans son contexte, en partant du principe que c'est dans le développement de cette pensée, au fil de la plume, que se révèle l'intérêt de l'œuvre.

Les *Nuits Attiques* sont fondamentalement polyphoniques ; les interlocuteurs y disputent, les poètes y rivalisent ; les lectures s'adossent les unes aux autres, dessinant les parcours d'une curiosité permanente. Il est rarissime, dans le cadre des thématiques grammaticales ou littéraires qui passionnent notre auteur et son cercle, qu'une opinion existe sans qu'un avis contradictoire soit au moins représenté. Aulu-Gelle lui-même n'est pas tout à fait univoque ; il s'interroge souvent, hésite fréquemment, se contredit même parfois. Ce sont ces questionnements et ces hésitations qui font de lui une source à part : non pas un spécialiste professant son système, mais un bon citoyen, plus proche des honnêtes hommes de son siècle, par qui nous disposons d'un aperçu des préoccupations et du savoir contemporains. Nous postulons donc que tout, chez cet érudit amateur, n'est pas stratégie ou calcul ; il suit cependant un projet. Lui qui s'est donné la tâche de transmettre à ses lecteurs un savoir parfois complexe ou controversé, se doit de le justifier et de l'expliquer. Dans cette perspective, la simple assertion d'une *auctoritas*, si elle constitue bien le fondement et la

finalité des démonstrations, ne se suffit pas à elle-même ; elle requiert le travail progressif et persuasif de la *ratio*.

Première partie : les *Nuits Attiques*, une *ars grammatica* éclatée ?

Aulu-Gelle n'est pas un grammarien de profession ; les *Nuits* n'ont en aucune manière l'ambition ou le désir de constituer une *ars grammatica*. Si nous suivons le plan approximatif des *artes*, c'est pour deux raisons. D'abord, l'objectif sera de synthétiser et de rassembler les différents passages, répartis dans toute l'œuvre, qui traitent de questions abordées également dans le cadre de la grammaire antique en tant que discipline. Il s'agit donc de dresser un panorama. Ensuite, ce sera l'occasion de vérifier dans quelle mesure, pour ce qui est des problématiques, des méthodes, de la terminologie et des conclusions, Aulu-Gelle se situe ou non dans la lignée des grammairiens de son époque. Ce sera notamment l'occasion d'interroger son rapport, lui qui fut si souvent présenté comme un anomaliste convaincu, à la rationalisation grammaticale, et donc entre autres à l'analogie.

Les flexions nominales et verbales : un modèle de système analogique.

1. Analogie et anomalie

Ces cercles, ces coteries dont nous venons d'ébaucher la composition, se répartissent selon les multiples factions qui constituent la mosaïque de la vie intellectuelle romano-athénienne : sophistes et philosophes, sceptiques et platoniciens, hellénistes et latinistes, archaïstes ou *nouicii*, et même, dans une mesure que nous allons bientôt déterminer, analogistes contre anomalistes… Ce sont ces écoles de pensées, plus ou moins instituées et délimitées, qui permettent d'articuler les discours linguistiques que nous tâcherons d'analyser au cours de cette étude, avec l'ensemble des biographèmes que nous avons pris le temps de présenter dans cette introduction. La situation d'Aulu-Gelle, dans ce champ intellectuel disparate, devra être prise en considération comme un des facteurs majeurs influençant ses prises de position.

La question de l'analogie et de l'anomalie[78] est primordiale dans les *Nuits Attiques*, bien que l'on puisse aussi déclarer qu'elle en est presque entièrement absente. Pour sortir de ce paradoxe, il faut comprendre comment ces positions se sont réincarnées dans une œuvre bien postérieure à la mythique querelle opposant Aristarque, le cinquième directeur de la bibliothèque d'Alexandrie, et Cratès de Mallos, fondateur de la bibliothèque de Pergame.

Pour le premier, la langue fait système : elle est essentiellement réglée et régulière, et la comparaison entre les formes équivalentes permet de dégager les modalités permutationnelles qui expliquent un morphème à partir d'un autre. Pour le second, la langue est avant tout irrégulière, arbitraire : les quelques ressemblances ou tendances qui se manifestent ne doivent

[78] Cette problématique de l'analogie et de l'anomalie, ainsi que ses répercussions sur l'histoire de la grammaire, ont été étudiées avec soin par F. Douay et J.-J.Pinto ; elles ont par ailleurs fait l'objet d'une littérature importante, à laquelle a contribué R. Marache, le traducteur en français des *Nuits Attiques*.

pas autoriser à poser des règles en outrepassant les facultés limitées de l'induction. Pour le premier, la langue est un système ; pour le second, elle est un corpus.

Ces deux perspectives induisent deux méthodologies de la linguistique : l'analogie, essentiellement comparative, agit dans l'abstraction et met en regard des formes sans que le contexte ait un rôle à jouer. L'anomalie, à l'inverse, est confrontée à un ensemble de singularités qu'il est nécessaire de passer au crible ; toutefois, cette seconde doctrine est moins productive puisqu'elle consiste essentiellement dans la critique de l'analogie : elle n'a pas vraiment à produire d'autres raisonnements que la réfutation des règles analogistes. Il n'est donc pas étonnant que cette école, qui n'en est pas une à proprement parler et n'est pas unifiée par une doctrine commune, ait partie liée avec les Sceptiques[79].

Ces deux positions seront reprises par deux auteurs qui ont avec Aulu-Gelle une plus grande proximité temporelle et culturelle. C'est d'abord Varron, bien connu de notre auteur, qui expose les théories analogistes au livre X de son *De Lingua Latina*.

> *Quare qui negant esse rationem analogiae, non uident naturam non solum orationis, sed etiam mundi* [80].
>
> Ceux qui nient la loi de l'analogie sont aveugles à la nature non seulement de la langue, mais encore du monde lui-même.

Dans ce passage extrêmement célèbre, Varron emprunte aux mathématiques les rapports de proportionnalité qui lui permettent d'illustrer les bases de ce système. C'est ainsi qu'entre les chiffres :

> 1 2 4
>
> 10 20 40
>
> 100 200 400

et les formes :

> *albus albo albi*

---

[79] « En face de ces hautaines revendications formulées par les professionnels, on note surtout des protestations émanant de lettrés et d'écrivains. Il n'y a pas une doctrine unique de l'anomalie comme il y a une doctrine de l'analogie. » R. MARACHE, « A propos de l'analogie et de l'anomalie », *Pallas. Revue d'études antiques*, vol. 2, n° 3, 1954, p. 31-38 p. 35.

[80] *De lingua latina*, 10.26.33.

alba albae albae

album albo albi

il existe le même rapport, que ce soit verticalement (flexion selon le genre) ou horizontalement (flexion selon le cas). Nous reviendrons plus en détail sur ces théories ; retenons pour l'instant que l'analogie est à la fois une école de pensée et une méthode d'explication grammaticales.

Sextus Empiricus est de peu postérieur à Aulu-Gelle ; il est sceptique comme Favorinus, et c'est par ce dernier que l'on pourrait instaurer une communauté de pensée entre l'auteur des *Nuits Attiques* et celui de *Contre les Mathématiciens*. Pour ce dernier, il s'agit de refuser le système des mathématiciens, et, accessoirement, des grammairiens ; en fait, de refuser tout système, en renvoyant ces méticuleuses et vaines constructions à leur inanité. Avancer l'argument de l'irréductible irrégularité de la langue, c'est se dresser contre les ambitions prescriptives de l'analogisme ; c'est aussi s'élever contre le dogmatisme, railler les prétentions universalistes en général :

> « Attaquer la "science" des grammairiens, c'est avant tout, pour Sextus, les remettre à leur place, dégonfler la baudruche de leurs prétentions exorbitantes, montrer leur bêtise, leur nullité. Au fil des pages l'image s'accuse, pédants grossiers, coupeurs de cheveux en quatre ridicules et stupides, imbéciles qui méprisent à la fois le peuple et les grands auteurs classiques alors qu'ils sont eux-mêmes incapables de rien comprendre et même d'aligner deux phrases correctes. »[81]

Cette image des demi-savants, pédants ignorants des vraies autorités littéraires et inaptes à manier une langue dont ils prétendent exposer les arcanes, nous rappellera inévitablement celle des *semidoctes* qui pullulent dans les *Nuits Attiques.* Est-ce à dire qu'il faille tracer, de Sextus à Aulu-Gelle, une ligne de pensée qui rassemble ces deux auteurs sous la bannière des sceptiques ?

S'il est difficile d'assigner avec certitude Aulu-Gelle à une école sceptique qu'il fréquente, certes, mais à laquelle il ne fait jamais profession d'appartenir, certains n'ont pas hésité à faire de cet auteur un des soldats de l'anomalisme. C'est en tout cas ce que défend R. Marache :

[81] F. DESBORDES, « Le langage sceptique », *Langages*, vol. 16, n° 65, 1982, p. 47-74, p. 47.

« J'ai essayé de montrer dans ma thèse que la guerre acharnée menée par cet auteur contre les grammairiens est inspirée par une farouche hostilité aux principes analogistes. Il existe dans les *Nuits Attiques* une série de scènes identiques qu'on pourrait intituler "le pédant balourd" ou le "grammairien ridicule". Passionnément épris de formes rares, Aulu-Gelle dénonce la corporation des grammairiens comme rationaliste et analogiste et éprouve une horreur profonde pour ses prétentions à légiférer dans l'abstrait. »[82]

1.1. Dépasser le mythe d'une querelle antique

Dispute symbolique, sans doute trop symbolique pour être vraie, l'opposition des analogistes et des anomalistes n'eut pas réellement lieu autour d'Aulu-Gelle. Que le duel entre Cratès et Aristarque se soit déroulé jadis, on peut le concevoir en y suspectant toutes les déformations apposées par la tradition ; à Rome cependant, rien n'indique que de tels débats aient effectivement pris place.

« On ne voit donc pas qu'il y ait eu, à Rome au moins, collusion durable entre analogistes et archaïsants ou atticistes. Cette sorte de purisme fondé à la fois sur l'analogie et le bon usage n'a jamais existé que dans l'imagination de certains érudits. L'analogie répondait aux préoccupations des théoriciens, soucieux de trouver un critère théorique qui servît à établir la correction du langage. Certes, elle a rencontré des sectateurs aussi illustres que César ou que Varron. Elle a cependant surtout recueilli l'adhésion du corps des grammairiens qui y trouvaient un moyen d'assurer à leur spéculation simultanément sa légitimité et son efficacité »[83].

Cette querelle, incarnée dans une légende qui ne fut d'ailleurs racontée qu'avec parcimonie dans l'antiquité, est donc un mythe qu'il convient de dépasser ; les *Nuits Attiques* ne sont pas le champ de bataille sur lequel cette guerre se serait prolongée ; elle était déjà bien éteinte au moment de leur rédaction, si tant est qu'elle existât jamais.

Cela n'implique pas pour autant qu'il faille entièrement se défausser de cette tradition. Par son caractère exemplaire, manichéen, semi-mythique en quelque sorte, la querelle des analogistes et des anomalistes a quelque chose de la dispute entre Hésiode et Homère. Peu importe le contexte ; ce qui est en jeu est la confrontation de deux conceptions opposées, complémentaires de la langue.

---

[82] R. MARACHE, « A propos de l'analogie et de l'anomalie », *op. cit.* p. 33-34.

[83] *Id.*, p. 36.

C'est ce terme de « complémentaire » qui sera pour nous crucial. Les grilles d'analyse fournies au linguiste antique par l'analogie et anomalie sont-elles complémentaires au sens algébrique, c'est-à-dire incompatibles et n'existant jamais ensemble en même temps, ou bien est-ce qu'elles peuvent se compléter, s'articuler, se soutenir mutuellement : être complémentaires au sens courant ?

Si l'on part du principe que les concepts stricts et historiques d'« analogie » et d' « anomalie » doivent être dépassés, bien que leur opposition conserve une certaine validité dans les *Nuits,* il nous faut donc les réactualiser et les remplacer par deux notions plus opérantes. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur un trio de citations qui nous permettra de relier l'analogie à son héritière conceptuelle – qui, tout en reprenant le flambeau de l'analogie, la dépasse et la déborde largement : la *ratio*.

Varron fait de ce terme un emploi qui ne prête guère à confusion : cette *ratio*, qu'il précise même dans un premier temps par *ratio similitudinum*, renvoie bien à la méthode analogique :

> *Primum quod aiunt, qui bene loqui uelit consuetudinem sequi oportere, non rationem similitudinum, (…) errant, quod qui in loquendo consuetudinem qua oportet uti, sequitur, eam sequitur non sine ratione.*[84]

> D'abord, en disant que celui qui veut s'exprimer correctement doit suivre l'usage et non la règle de l'analogie, (…) ils se trompent, parce que celui qui suit l'usage approprié le fait sans négliger la règle[85].

Si l'analogie se retrouve dans la *ratio*, quel concept sera le successeur de l'anomalie ? Pour d'autres, ce seront la *consuetudo* ou *l'usus* ; mais chez Aulu-Gelle, ces concepts sont subsumés par un autre plus prestigieux : il s'agit de l'*auctorita*s, qui n'est pas l'*usus* de n'importe qui, mais celui des auteurs consacrés, des *bene loquentes*, des *ueteres*.

> *Sicut tunc amico nostro: « barbare » inquit « dixisti "pluria" ; nam neque rationem uerbum hoc neque auctoritates habet ».*[86]

---

[84] *De Lingua Latina*, 9.3.8.

[85] Si l'expression « *rationem similitudinum* » désigne la « règle de l'analogie », on pourrait presque traduire « ratio », ici, non pas par « la règle », mais par « l'analogie » ; on s'éloignerait du mot-à-mot, mais on respecterait à notre avis l'intention de l'emploi du mot, qui est de condenser la première expression.

[86] *N.A.*, 5.21.5.

> Alors il s'adressa à notre ami : tu n'as pas parlé latin, déclara-il, en disant « *pluria* », car ce mot n'est homologué ni par le raisonnement, ni par l'exemple des autorités.

Il y a plusieurs types de *rationes* intervenant dans le champ linguistique : parfois, effectivement, c'est une démonstration fondée sur l'analogie qui sera mise en œuvre ; mais on fait aussi appel à *la ratio rerum*, c'est-à-dire l'observation des *realia,* ou encore à la *ratio vocabuli* ou étymologie, pourtant distinguée parfois de son *origo*… Il semble donc indubitable que ce concept dépasse largement, chez Aulu-Gelle, le cadre de l'analogie, tout en conservant des emplois spécifiques à la linguistique.

Ce n'est pas l'anomalie que défend Aulu-Gelle, et qu'il entend porter comme valeur centrale de son idéologie linguistique, mais l'*auctoritas* générée par les auteurs et intellectuels illustres, garants de la correction et du bon goût. En face de cette *auctoritas,* dont la présence charismatique valide instantanément un argument ou un jugement, il faut installer la *ratio,* dont les processus rationnels et progressifs permettent d'expliquer, de justifier ledit jugement. Or, cette *ratio*, contrairement à l'analogie avec la connotation historique qu'elle porte, n'est pas l'apanage d'une école, et notre auteur n'a aucune raison de la rejeter en bloc. Aux *rationes* fautives ou peu convaincantes qu'il tentera de réfuter, il opposera ses propres *rationes* : la *ratio* n'est pas, chez Aulu-Gelle, une faculté de l'esprit transcendante et abstraite ; elle se décline en explications, démonstrations, autant de raisonnements adaptés aux cas particuliers qui nécessitent leur appui.

Ce sera précisément l'objet de notre thèse, que de montrer que l'*auctoritas,* chez Aulu-Gelle, ne s'oppose pas systématiquement à la *ratio*, et que l'appel aux textes comme critère linguistique final n'implique pas nécessairement d'abandonner des raisonnements fondés sur l'analogie et la comparaison d'occurrences similaires ; en somme, que *l'auctoritas* est soutenue par des formes de *ratio*.

1.2. Ajouter une *ratio* à l'*auctoritas*

Cette *auctoritas*, qui trouve une traduction si naturelle en français dans « l'autorité », « les autorités », est un concept aussi central dans les *Nuits* que difficile à définir précisément.

Mommsen le présente comme « *an indefinite word, evading strict definition* »[87]. Lié intimement à la langue et la pensée romaine, ce mot n'a guère d'équivalent direct en grec, et s'y traduit malaisément ; Dion Cassius fut d'ailleurs amené à le translittérer[88], ne trouvant pas d'équivalent apte à retranscrire sa double valeur juridique et morale.

Influence à la fois décisive et abstraite, l'*auctoritas* se déploie dans plusieurs domaines (judiciaire, politique, littéraire) qui contribuent tous à préciser et brouiller à la fois ce à quoi ce terme renvoie réellement. L'article généraliste « *auctoritas* » de Heinze, s'il n'est ni très long ni très récent, a fait date ; du reste, l'*auctoritas* a fait l'objet de nombreuses interrogations dans des disciplines particulières (*auctoritas principis*, l'*auctoritas* augustéenne, l'*auctoritas* juridique…) et de quelques monographies médiévistes[89]. C'est principalement sur l'aspect juridique de cette notion qu'un travail de recherche massif a été mené ; on peut citer entre autres les travaux de P. Noailles[90] et de M. A. Magdelin[91], dans la lignée de l'historien du droit F. De Visscher[92]. Nous nous permettons d'ailleurs de citer un extrait assez long de M. A. Magdelin, qui nous semble résumer avec précision et une certaine exhaustivité les problèmes soulevés par ce concept :

> « Dans un mémoire justement célèbre, Heinze a inventorié les principaux aspects de l'*auctoritas* et tenté de retracer l'histoire du mot. Ce mémoire ouvrit la voie à la recherche et fut le point de départ d'une vaste efflorescence d'études sur cette idée mère de la pensée romaine, qui n'a pas d'équivalent dans le monde grec. La version grecque des *Res Gestae Divi Augusti* au chapitre 34 ne trouve pas de traduction satisfaisante. De nos jours, l'espoir d'identifier un concept unitaire à la base de tous les aspects de l'*auctoritas* a toujours été déçu. Il n'y a pas de commune mesure entre l'autorité morale du

---

[87] Incidemment, la référence exacte de cette citation semble s'être perdue dans les limbes, et les nombreux articles qui la mentionnent renvoient à J. P. V. D. BALSDON, « Auctoritas, Dignitas, Otium », *The Classical Quarterly*, vol. 10, n° 1, 1960, p. 43-50, p 43, qui n'a pas indiqué sa source exacte ; malgré nos recherches, nous n'avons pu faire mieux, et, à l'instar de nos prédécesseurs, nous contenterons de faire confiance à Balsdon – lui déléguant ainsi l'*auctoritas* de cette citation….

[88] Dion Cassius, Histoire Romaine, 55.3.4 ; pour une étude plus détaillée, on pourra lire M.-L. FREYBURGER-GALLAND, « Dion Cassius et l'étymologie : «Auctoritas» et «Augustus» », *Revue des Études Grecques*, vol. 105, n° 500/501, 1992, p. 237-246.

[89] On lira entre autres M. ZIMMERMANN (éd.), *Auctor et auctoritas: invention et conformisme dans l'écriture médiévale : actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, Paris, École des Chartes, 2001.

[90] P. NOAILLES et G. LE BRAS, *Fas et jus: études de droit romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

[91] A. MAGDELAIN, « Le ius archaïque », *Mélanges de l'école française de Rome*, vol. 98, n° 1, 1986, p. 265-358 ; A. MAGDELAIN, « De l'« auctoritas patrum » à l'« auctoritas senatus », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 133, n° 1, 1990, p. 385-403 ; A. MAGDELAIN, « Auctoritas rerum », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 133, n° 1, 1990, p. 685-705.

[92] Pour une idée de son héritage académique, on pourra lire F. de VISSCHER, *Mélanges Fernand De Visscher.*, Bruxelles, Office international de librairie, 1949.

sénat, des prudents ou du prince, et les emplois du mot qui se rapportent au rôle ponctuel d'un auctor qui valide une activité étrangère, par exemple celle du pupille grâce au tuteur. Autre chose est un pouvoir d'abord simplement moral mais sur la voie de devenir contraignant, comme ce fut le cas de l'*auctoritas* du sénat à l'époque medio-républicaine ; autre chose est le complément de validité qu'un *auctor* conformément à l'étymologie du mot (*augere*) apporte à l'acte d'autrui. Le tuteur autorise l'acte de l'incapable. On parle aussi d'*auctoritas patris* à propos de l'autorisation que le *paterfamilias* donne au mariage d'une personne en puissance. L'*auctoritas* du *mancipio* dans est l'assistance qu'il apporte en justice à l'acquéreur au cours du procès en revendication qui l'oppose à un tiers. Il est moins sûr qu'il faille appeler aussi *auctoritas* […] l'acquiescement tacite que l'aliénateur donne à l'appréhension de la chose par l'acquéreur. Dans la vie politique, les *patres auctores* apportent leur ratification au vote des *comices*. Dans tous ces cas, l'*auctoritas* est l'intervention par laquelle un *auctor* ou des auctores assurent (selon qu'ils autorisent, assistent ou ratifient), la validité de l'entreprise d'autrui, qu'il s'agisse d'un acte juridique, d'un procès ou même d'un vote populaire. Entre ces manifestations qui revêtent des aspects précis et le pouvoir moral du sénat, des prudents, d'Auguste, il n'y a pas d'identité. »[93]

L'extrême diversité des cas de figure qui se présentent obligent à se contenter pour l'instant d'une définition relativement vague : l'*auctoritas* est l'intervention d'un *auctor* prêtant son pouvoir de validation à un tiers. Sur le plan politique, on connait surtout l'autorité des *patres*, présente dès les débuts de Rome selon Tite-Live[94] :

Decreuerunt enim, ut, cum populus regem iussisset, id sic ratum esset, si patres auctiores fierent.

De fait, l'*auctoritas patres* est une autorité relativement intangible, dont les effets sont difficiles à mesurer dans la réalité face aux authentiques décrets du Sénat, les *senatus consulta*. Dans ce contexte parlementaire, on peut la rapprocher de la *dignitas* : « *reputation and standing* »[95]. L'*auctoritas* serait une manifestation à un moment précis, dans un discours, souvent au Sénat par exemple, de cette *dignitas* ; mais elle dépendrait aussi d'autres facteurs, comme le moment où l'on prend la parole lors d'un débat ; le plus tôt étant le mieux. Cette *auctoritas* n'est pas toujours associée à un statut précis : Cicéron nous montre des non-consulaires qui ont la *consularium auctoritas*[96], grâce à leurs actions précédentes où grâce à leur talent rhétorique.

[93] A. MAGDELAIN, « De l'"auctoritas patrum" à l'"auctoritas senatus" », *op. cit.*, p. 385-386.

[94] *Ab urbe condita*, 1.17.9.

[95] J. P. V. D. BALSDON, « Auctoritas, Dignitas, Otium », *op. cit.*, p. 45.

[96] F. X. RYAN, « The Meaning of "Consularis Auctoritas" in Cicero », *Mnemosyne*, vol. 47, n° 5, 1994, p. 681-685.

La complexité du concept d'*auctoritas* réside aussi dans ce qu'elle fait intervenir un second individu : c'est un principe de pouvoir distinct de son exercice. En droit des affaires, l'*auctor* est un autre que celui qui a la *postestas* ; en politique, les magistrats sont nommés sous l'*auctoritas* de tierces personnes, les sénateurs… C'est un pouvoir d'assistance, de support ; d'« augmentation » accordée à autrui, à partir d'une position supérieure ; c'est un soutien qui vient d'en haut. Il s'applique donc, que ce soit en droit ou en littérature, d'un individu à l'autre ; c'est un « privilège reconnu à Rome à tout individu, sujet de droit, de pouvoir servir, lorsqu'il est dans les conditions requises, de source et de fondement au droit d'autrui sur les personnes et les choses »[97].

Cette subtilité intervient également dans le contexte des *Nuits Attiques*, puisque c'est surtout l'autorité littéraire qui nous intéressera. Si l'*auctoritas* juridique est une puissance fondée en droit, et donc génératrice de droit, l'autorité littéraire relèverait alors d'une puissance culturelle, génératrice d'une légitimité conférée à un jugement portant sur une thématique littéraire.

Le texte des *Nuits* comporte quarante-quatre occurrences du terme *auctoritas* ; mais les notices où Aulu-Gelle fait appel à l'autorité des *veteres*, des auteurs sont bien plus nombreuses, et la liste des intertextes convoqués par notre érudit est prolifique. Il est rare qu'un passage consacré à une question de langue ne soit pas agrémenté, voire saturé, de renvois et d'appels aux sources secondaires qui étayent et prolongent l'enquête. Parfois, l'autorité est même incarnée en personne, dans l'intervention d'un érudit respectable qui vient dispenser son savoir ou trancher une dispute.

Cette *auctoritas* est donc une force immédiate et persuasive, propriété d'un *auctor* éminent. Cependant ce n'est pas une force absolue, arbitraire ; du moins tout le monde ne la perçoit pas comme telle, et les adversaires d'Aulu-Gelle ne seront ni convaincus ni impressionnées par la simple mention du nom de Caton, par la simple présence de Favorinus. Quant au lectorat plus neutre des *Nuits*, attendant de leur auteur le partage d'un savoir, c'est d'explications qu'il a besoin afin de s'approprier cette justesse qu'il admire dans les gens de bon goût. Voilà pourquoi Aulu-Gelle ne peut faire l'économie de ces développements et de ces raisonnements aptes à soutenir et à illustrer les opinions des lettrés de son cercle.

[97] P. NOAILLES et G. LE BRAS, *Fas et jus*, *op. cit.*

2. Analogie et flexion.

S'il est une partie de la grammaire gréco-latine qui cristallise les théories de l'analogie, c'est bien la flexion verbale ou nominale : elle offre une prise exemplaire (bien qu'imparfaite, mais cela n'est pas incompatible) à la conception de la langue comme système. Verbes et substantifs, présentant au sein d'une unité lexicale leur propre variabilité, permettent déjà d'eux-mêmes d'établir un certain nombre d'équivalences : c'est ce que la grammaire latine moderne rassemble, par exemple, selon un certain nombre de déclinaisons (les cinq « traditionnelles ») et de conjugaisons, également au nombre de cinq.

La première remarque qu'il faut faire, cependant, est que le système flexionnel se prête lui aussi fort bien à l'argumentation anomaliste : l'exception, l'irrégularité, sont d'autant plus frappantes qu'elles ressortent au milieu d'une mer de similitudes.

La deuxième remarque est que la classification des lexèmes, selon des déclinaisons et conjugaisons bien définies et nommées aujourd'hui, ne vaut pas pour Aulu-Gelle, ni pour les grammairiens antiques ; ce n'est pas une simple indistinction terminologique, mais est vraisemblablement inhérent à la conception antique des parties du discours : et, nous verrons, par exemple, que *lepus* (dont le génitif signe pour nous l'appartenance à la troisième déclinaison), est rapproché par Aulu-Gelle aux substantifs en –us de la deuxième déclinaison. En l'absence de catégories pré-existantes, *lepus* peut donc aussi bien être rapproché de l'une ou l'autre flexion : cette indétermination donne davantage de souplesse aux possibilités de comparaison dans un système analogique.

2.1. Un lieu commun de la culture littéraire

Aulu-Gelle serait-il donc porté à employer des méthodologies anomalistes ou analogistes, quand viendra le temps de se pencher sur ces questions de flexion ? Avant d'étudier cela au cas par cas, il nous faut faire un détour pour essayer de clarifier l'opinion générale de notre auteur sur ces écoles. Nous avons en effet la chance de disposer, dans les *Nuits*, de passages explicitement dédiés à ce sujet ; et Aulu-Gelle est un de ceux, parmi les auteurs qui nous sont parvenus, qui aborde le plus explicitement ces sujets. Explicitement, mais pas clairement :

l'économie énonciative de l'ouvrage, la propension de notre auteur à déléguer ou à déguiser sa parole, sa tendance à l'aporie et à la fin ouverte – largement permise par la discontinuité des notices – nous contraignent à l'hypothèse.

> *In Latino sermone, sicut in Graeco, alii ἀναλογίαν sequendam putauerunt, alii ἀνωμαλίαν. Ἀναλογία est similium similis declinatio, quam quidam Latine «proportionem» uocant. Ἀνωμαλία est inaequalitas declinationum, consuetudinem sequens. Duo autem Graeci grammatici illustres, Aristarchus et Crates, summa ope ille ἀναλογίαν, hic ἀνωμαλίαν defensitauit.*[98]
>
> En latin comme en grec, certains pensent qu'il faut suivre la théorie de l'analogie, d'autres celle de l'anomalie. L'analogie est la flexion identique des mots identiques, ce que d'aucuns traduisent par « proportion ». L'anomalie est la dissimilitude des flexions, suivant l'usage linguistique. Deux grammairiens illustres, Aristarque et Cratès, on respectivement et très vigoureusement défendu l'analogie pour l'un, l'anomalie pour l'autre.

On est frappé par la limpidité du texte, de l'ordre avec lequel ces définitions successives sont exposées : des phrases courtes, des balancements sans affectation : ce n'est pas toujours le style auquel nous habitue Aulu-Gelle, qui se permet des périodes plus recherchées. À cet égard, on peut être tenté d'y voir l'héritage d'un intertexte plus technique ; soit un ouvrage spécialisé consulté pendant la rédaction des *Nuits Attiques*, soit d'anciennes notes, prises pendant la formation de notre auteur.

On n'a pas gardé de trace antérieure de ces deux formules, si efficaces, par lesquelles il définit analogie et anomalie : difficile, donc, d'appuyer la première hypothèse. Si ces définitions respectent bien ce que l'on sait des deux doctrines, les syntagmes eux-mêmes, dans une forme similaire ou approchante, ne se retrouvent guère que chez le pseudo-Cassiodore, où la ressemblance n'est pas encore assez flagrante pour que l'on puisse parler d'héritage gellien ou de source commune :

> *Analogia est rerum similium collatio, quae nos docet, cum nobis in aliis uelut similium nominum objicitur declinatio, quid quaeramus et probemus, huius comparationis an firma sit quaestio.*[99]
>
> L'analogie est le rapprochement d'éléments semblables, qui nous enseigne, lorsque la flexion de mots qui nous paraissent pourtant similaires, ce qu'il faut rechercher et démontrer pour savoir si la comparaison est légitime.

---

[98] *N.A.*, 2.25.1-5.

[99] *De oratione et de octo partibus orationis*, chap. 1.

En l'absence d'intertexte probant, il nous semble raisonnable de penser que ces constats préliminaires sont issus de notes prises par Aulu-Gelle, soit pendant ses lectures, soit en recevant l'enseignement de ses maîtres et mentors : d'ailleurs, si le rythme de ces phrases est inhabituel, le vocabulaire en marge des définitions notionnelles à proprement parler est cohérent avec le reste du texte gellien, ce qui irait dans le sens d'un enseignement bien digéré et restitué ici comme point de départ de la notice.

Ἀναλογία est similium similis declinatio, quam quidam Latine «proportionem » uocant

Qui sont ces *quidam* qui traduisent ἀναλογία par *proportio* ? La pratique semble répandue : on le trouve déjà chez Varron, dès le tout début de son exposition de l'analogie (*DLL*, X, 1), chez Cicéron (*Tim*. 4), et encore chez Quintilien (I.6.9) qui cite aussi le terme *comparatio.* Étant donné que Quintilien, comme Aulu-Gelle, reprennent visiblement la terminologie usitée par leurs contemporains et prédécesseurs, cette traduction semble correspondre à une *doxa* bien établie.

S'ensuit alors, toujours très académiquement, la mention des figures historiques incarnant ces deux écoles de pensée, Aristarque et Cratès de Mallos. On a bien là tout ce que doit savoir l'honnête homme romain : fidèle à ses déclarations liminaires, Aulu-Gelle l'instruit de l'essentiel. Immédiatement après, il semble prendre position aux côtés de Varron, qui soutiendrait l'idée d'une prédominance de l'usage (*consuetudo*) ; s'ensuit une longue liste de contre-exemples, parcourant une sorte de panorama des formes de flexion et de dérivation. Ensemble, ils dessinent les contours d'une réflexion portant sur l'analogie, que nous pouvons classer selon quatre problèmes successifs.

2.1.1. Un mot épineux, de la troisième déclinaison et de nominatif « -us »

« Sicuti cum dicimus,» inquit, «lupus lupi, probus probi et lepus leporis » (2.25.6)

Parmi les substantifs latins, *lepus* fait bien figure d'exception ; sa finale brève le distingue de tous les autres noms masculins en –us de la troisième déclinaison. Le mot est d'origine obscure, encore aujourd'hui. Il fait déjà couler de l'encre dans le *De Rustica* de Varron :

L. Aelius putabat ab eo dictum leporem a celeritudine, quod leuipes esset. Ego arbitror a Graeco uocabulo antico, quod eum Aeolis λέποριν appellabant.[100]

Lucius Aelius pensait que « *lepus* » tire son nom de sa célérité, car il a « les pieds légers ». Pour ma part, j'estime qu'il vient d'un ancien mot grec, que les Éoliens prononçaient λέποριϛ.

Ces lignes seront reprises explicitement dans les *Nuits Attiques* :

Verba ipsa super ea re Varronis posuimus: « In quo L. Aelius noster, litteris ornatissimus memoria nostra, errauit aliquotiens. Nam aliquot uerborum Graecorum antiquiorum, proinde atque essent propria nostra, reddidit causas[101] *falsas. Non 'leporem' dicimus, ut ait, quod est leuipes, sed quod est uocabulum anticum Graecum. Multa uetera illorum ignorantur, quod pro his aliis nunc uocabulis utuntur ; et illorum esse plerique ignorent 'Graecum,' quod nunc nominant Ἕλληνα, 'puteum,' quod uocant φρέαρ, 'leporem,' quod λαγωὸν dicunt.*[102]

Je restitue ici les commentaires de Varron sur ce point : « À ce sujet, notre cher L. Aelius, l'homme le plus versé que j'aie connu dans l'étude des lettres, s'est parfois trompé. En effet, il a parfois donné des étymologies fautives pour d'anciens mots qui étaient grecs, en pensant qu'ils étaient eux aussi issus de notre langage. On ne dit pas « lièvre » (*lepus*) parce qu'il a le pas léger (*levipes*), comme il l'affirme, mais parce que c'est un antique terme grec. Nombreux sont les anciens mots des Grecs qui sont inconnus, parce qu'eux-mêmes utilisent d'autres termes à la place ; et beaucoup d'entre eux ignorent *Graecus*, pour lequel ils disent *Ἕλλην*, *puteus* qu'ils appellent *φρέαρ*, et *lepus* qu'ils désignent avec *λαγωϛ*[103].

La forme du génitif, similaire aux génitifs –oses* évoluant en -oris de la troisième déclinaison, semble en tout cas pointer vers un nominatif ancien en –os ; l'interrogation subsisterait alors sur la raison pour laquelle *lepos** n'a pas suivi le même chemin que les mots de type *honor*. Les ambiguïtés et évolutions successives de la quantité finale du type *honor* semblent rendre impraticable une explication fondée sur la longueur de la syllabe.[104] En tout cas, le mystère qui subsite encore autour de ce mot rend difficile l'explication de cette « anomalie » : tout au plus peut-on noter qu'elle était bien identifiée dès l'antiquité. Chez le

[100] Varron, *Res Rustica*, 3.6.

[101] On peut noter l'emploi de *causa* pour signifier « étymologie » : à l'instar de *ratio*, ce terme montre que l'étymologie est moins une affaire d'antériorité temporelle que d'explication logique.

[102] *N.A.*, 1.28.2.

[103] Ps.-Cassiodore, *ibid*., 600-601.

[104] Pour un historique de ces évolutions, voir A. ERNOUT, *Morphologie historique du latin*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1953, p. 48.

pseudo-Cassiodore dont on vient de parler, d'ailleurs, c'est ce cas qui est présenté comme une tentative emblématique de réfuter la validité de l'analogie :

> *Analogia est rerum similium collatio, quae nos docet, cum nobis in aliis uelut similium nominum objicitur declinatio, quid quaeramus et probemus, hujus comparationis an firma sit quaestio. Igitur in analogia ista requiruntur tria : accidentia nominum, exitus syllabarum, et penultimae consonantes ; ut si quis nobis objiciat lupus, et lepus, dicens : Quare facit lupus lupi, et lepus leporis, currendum est ad analogiam, et scrutandum est si omnes praedictae partes inter se conueniant ; nam si una pars harum titubauerit, jure uincitur contendentis objectio. Curramus ergo per singulas partes ita : Lepus appellatiuum nomen est, et illud appellatiuum ; lupus non comparatur, nec lepus ; lupus numeri singularis, et lepus similiter numeri singularis est ; lupus figurae simplicis est, et lepus figurae simplicis ; lupus casus nominatiui, et lepus ejusdem ; lupus per pus exit, et lepus per pus ; sed quia in solo genere titubat analogia, declinatur illud per duo genera, et illud per unum.*
>
> L'analogie est le rapprochement d'éléments semblables, qui nous enseigne, lorsque la flexion de mots qui nous paraissent pourtant similaire, ce qu'il faut rechercher et démontrer pour savoir si la comparaison est légitime. C'est pourquoi trois critères sont requis par cette analogie : les propriétés du mot en usage, les syllabes finales[105], et les consonnes pénultièmes. Ainsi, si quelqu'un nous attaque avec le contre-exemple de *lupus* et *lepus*, en demandant pourquoi *lupus* donne *lupi* et *lepus leporis*, il faut se tourner vers l'analogie et scruter si toutes les parties que l'on vient de mentionner correspondent bien entre elles ; en effet, si l'une de ces correspondances faisait défaut, on pourrait à bon droit balayer l'objection de notre contradicteur. Tournons-nous donc vers ces parties, l'une après l'autre : *lepus* est un nom commun, l'autre aussi ; *lupus* n'est pas un nom intensif[106], non plus que *lepus* ; *lupus* est au singulier, et *lepus* est également au singulier ; *lupus* n'est pas un composé, et *lepus* ne l'est pas non plus ; *lupus* est au nominatif, et *lepus* aussi ; *lupus* se finit pas *pus*, et lepus par *pus* ; mais, parce que l'analogie s'arrête au critère du genre, l'un se décline au feminin et au masculin, et l'autre seulement au masculin.

Le pseudo-Cassiodore semble s'en tirer de justesse, passant en revue tous les *accidentia nominum* pour enfin trouver un point d'achoppement dans le genre de *lepus ;* il trouve donc

---

[105] Le texte latin dit mot pour mot «les fins des syllabes», mais la démonstration qui s'ensuit nous permet de penser que cette expression désigne bien la fin des syllabes composant le mot entier, plutôt que la terminaison que chaque syllabe particulière.

[106] Il peut sembler étrange de voir l'auteur demander si *lepus* et *lupus*, dont il vient de dire qu'ils sont des noms communs, sont « comparatifs » ; mais il faut se souvenir que la *comparatio* est une propriété que les Anciens imputaient aussi aux noms, les faisant d'ailleurs parfois figurer au nombre des *accidentia nominum*. C'est notamment le cas dans l'*Ars minor* de Donat, « *de partibus orationis* » : « *quae nomina conparantur ? appellativa dumtaxat qualitatem aut quantitatem significantia* ». Pour cela, nous les avons rapprochés de ce que l'on appelle maintenant, à la suite de Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) des noms abstraits intensifs.

une solution différente d'Aulu-Gelle, sans avoir recours à l'assistance du grec. On retiendra surtout les difficultés soulevées par ce cas emblématique, et la variété des solutions proposées au travers des textes.

2.1.2. Le problème des différentes formes du parfait (à redoublement, à alternance, sigmatiques, parfait en -ui à radical vocalique)

item 'paro paraui' et 'lauo laui,' 'pungo pupugi,' 'tundo tutudi' et 'pingo pinxi.' (2.25.6)

[Cette diversité flexionnelle se retrouve] aussi dans *paro*/*paravi*, *pungo*/*pupugi*, *tundo*/*tutudi* et *pingo* /*pinxi*.

Le latin a eu tendance à délaisser les formes de parfait à redoublement, préexistantes en indo-européen, au profit d'autres formes d'alternances, plus productives notamment en présence de préverbes ; voire en créant une forme originale de perfectum en -ui. Pour rendre compte des multiples catégories de parfait en latin, il est donc nécessaire de considérer les influences qui ont abouti à cette diversité, aussi bien que les strates temporelles au cours desquelles les différents parfaits sont apparus ou se sont développés, ce sur quoi notre auteur reste silencieux ; on verra souvent par la suite que son intérêt pour l'archaïsme ne l'empêche pas d'avoir une vision de la langue principalement synchronique, lorsqu'il s'agit d'en donner la *ratio*.

2.1.3. La formation des adverbes déadjectivaux

Item cum dicamus ab 'Osco,' 'Tusco,' 'Graeco,' 'Osce,' 'Tusce,' 'Graece,' a 'Gallo' tamen et 'Mauro' 'Gallice' et 'Maurice' dicimus ; item a 'probus' 'probe,' a 'doctus' 'docte,' sed a' 'rarus' non dicitur 'rare,' sed alii 'raro' dicunt, alii 'rarenter.'» (2.25.8)

De même, lorsque nous employons les adverbes *Osce*, *Tusce* et *Graece* issus de *Oscus*, *Graecus* et *Tuscus*, mais *Gallice* et *Maurice* à partir de *Gallus* et *Maurus* ; ou encore quand nous employons l'adverbe *probe* issu de *probus*, et *docte* de *doctus*, mais nous ne disons pas *rare* à partir de *rarus* : certains disent *raro*, d'autres *rarenter*.

Aulu-Gelle aurait pu citer d'autres exemples encore, à l'instar des couples *humane/humaniter* et *firme/firmiter* ; mais *rarus* est encore plus spécial avec la conservation de sa désinence –o de l'ablatif. On a pu penser que *rarenter* appartenait au langage courant, ce

qui aurait contribué à expliquer ce doublon, mais son absence du corpus plautien, selon H. Halla-Aho et P. Kruschwitz[107], rend moins attrayante cette hypothèse.

Il est à noter qu'Aulu-Gelle n'aborde absolument pas les autres types de formations d'adverbes désadjectivaux, comme ceux qui gardent une désinence d'accusatif neutre singulier (ex : *tantum, summum*), les adverbes de manière de forme féminine (ex : *recta, dextra*), ou simplement les adverbes issus de l'ablatif, de type *directo, falso* (hors *raro* qui est particulier). Cela est à notre avis expliqué par l'absence, dans ce passage, de toute notion de partie du discours : comme souvent, Aulu-Gelle parle de *mots* en général ; il se contraint donc à ne citer que des formes adverbiales qui n'ont pas d'homographes dans la flexion de l'adjectif. Le fait que sa liste ne soit constituée que d'adverbes désadjectivaux nous confirme bien qu'il est conscient de la spécificité de cette *pars orationis* ; on peut penser qu'il est guidé par un souci d'efficacité dans sa démonstration, et qu'il préfère éviter d'avoir à préciser sa pensée ; c'est pourquoi il ne liste que des formes qui sont, sans ambiguïté possible, des adverbes (à l'exception, encore une fois, de *raro*).

2.1.4. Un problème singulier, hors-sujet de prime abord : *sentior* remplacé par le préverbé *adsentior*

> *Idem M. Varro in eodem libro : « Sentior,» inquit, « nemo dicit et id per se nihil est, 'adsentior' tamen fere omnes dicunt. Sisenna unus 'adsentio' in senatu dicebat et eum postea multi secuti, neque tamen uincere consuetudinem potuerunt. »* (2.25.9)
>
> Un autre exemple, tiré du même livre de Varron : « personne », écrit-il, « ne dit *sentior*, ce mot n'existe pas en lui-même ; en revanche, presque tout le monde dit *adsentior*. Seul Sisenna employait *adsentio* en parlant au Sénat et, si beaucoup l'ont ensuite imité, ils n'ont jamais pu détrôner l'usage.

Ici, l'*auctoritas* de Sisenna ne suffit pas à renverser une *consuetudo* bien établie. Cette question de l'emploi *d'adsentior* à la place de *sentior* ne semble pas tout à fait avoir sa place dans ce développement. D'ailleurs, elle semble provenir d'un autre endroit de l'ouvrage de Varron (« *in eodem libro* ») ; ce serait un extrait situé à une page différente, sur lequel notre auteur serait tombé en rédigeant cette notice, et qu'il a adjoint à la fin, plus comme un fait singulier et digne d'intérêt que comme une conclusion vraiment raccordée au sujet en cours.

[107] H. Halla-Aho et P. Kruschwitz, Colloquial and literary language in early roman tragedy, in E. DICKEY et A. CHAHOUD, *Colloquial and Literary Latin*, Cambridge University Press, 2010 ; p 142.

On peut éventuellement tracer un parallèle avec le cas évoqué plus haut de *raro/rarenter*, qui possède donc lui aussi deux formes concurrentes, mais le rapport semble assez lâche. Cela dit, cette remarque finale est assez intéressante, si on la raccorde encore au sujet de l'analogie, car elle permet de constater qu'Aulu-Gelle étend sa réflexion à tout ce qu'il perçoit comme des formes de dérivation ; cette préverbation serait donc bien, en quelque sorte, à rapprocher des flexions nominales et verbales, si l'on garde à l'esprit ce que nous avons dit plus haut, à savoir qu'Aulu-Gelle ignore parfois sciemment la notion de partie du discours pour se permettre de comparer des morphèmes de toutes natures.

Si l'on se replace dans la perspective globale de la notice, force est de constater que la pensée analogique paraît avoir été malmenée par tant d'exceptions et de contre-exemples ; cependant Aulu-Gelle, à l'instar de Varron, n'est pas homme à adopter une logique systématique :

> *Sed idem Varro in aliis libris multa pro ἀναλογίᾳ tuenda scribit. Sunt igitur ii tamquam loci quidam communes, contra ἀναλογίαν dicere et item rursum pro ἀναλογίᾳ.*
>
> Mais ce même Varron, dans d'autres passages, écrit beaucoup en faveur de l'analogie. Il faut dire que ce sont des lieux communs, que de disserter contre l'analogie ou inversement de la soutenir.

À l'évidence, nos deux auteurs sont conscients de ce que la langue doit respectivement à la régularité et à son contraire ; réalistes, ils font de l'opposition analogie/anomalie une sorte de lieu commun philologique, une controverse dont les deux positions sont défendables avec la même conviction, « *item rursum* ». Faut-il alors penser que cette notice d'Aulu-Gelle, parce qu'elle n'a rien démontré, est nulle et non avenue ? Assurément non ; il faut se replacer dans la perspective didactique qui est la sienne : ce que notre auteur entend faire, ce n'est pas convaincre son lecteur d'un dogme grammatical, et encore moins le convertir à quelque école que ce soit ; il prétend seulement l'instruire des faits remarquables et des grandes doctrines dont tout honnête citoyen devrait avoir au moins entendu parler, s'il veut faire bonne figure en société. Certes, l'intérêt constant d'Aulu-Gelle pour le singulier, l'étonnant (et à ce titre, certains passages grammaticaux peuvent certainement être rapprochés des autres *mirabilia* historico-littéraires des *Nuits*) le porte davantage à la défense de l'anomalie, et plus précisément de cette *consuetudo* qui la soutient ; mais ces deux théories ne sont que les pôles extrêmes entre lesquels il convient de se positionner. S'il y a une idéologie gellienne, il faut considérer avant tout que c'est une pensée de la pondération, une esthétique et une éthique de la mesure.

2.2. Une opposition caricaturale et caricaturée

La meilleure manière d'illustrer le rapport de force entre ces deux écoles est encore de les incarner : le dispositif narratif de l'œuvre le permet, et cela en donnera une image plus vivante que les lointains Aristarque et Cratès.

Dans la notice 14.5, Aulu-Gelle dit avoir rencontré deux *grammatici* s'invectivant l'un l'autre en assumant respectivement des positions analogiste et anomaliste. Notre auteur, dit-il, voulait se reposer d'une longue période de *commentatio* – c'est-à-dire se délassant de son *otium* même, car le mot ne se prête pas à désigner les activités du juge. Interrompant donc ses lectures, il se promène sur le *campus Agrippae* ; là, il rencontre par hasard (« *forte* ») deux grammairiens disputant. Le contexte prétendu de ce passage, dans son indéfinition, est éminemment suspect, et tend à suggérer que notre auteur veut à tout prix mettre en scène cette controverse[108]. De fait, les deux intervenants auront le loisir de développer successivement leur point de vue ; plus qu'un réel dialogue, c'est bien un double exposé auquel on assiste.

La discussion roule sur le vocatif d'*egregius ;* par là, c'est le vocatif de tous les mots en –ius qui est abordé. Le premier à exposer son point de vue est l'analogiste ; cela fait sens, puisqu'il faut bien définir une règle ou une pseudo-règle avant de la soumettre à l'épreuve des exceptions. Son discours, bien que relativement clair, est d'une extrême lourdeur : on peut certes accuser les lacunes des latins en matière de terminologie méta-linguistique, et Aulu-Gelle lui-même doit parfois recourir à des périphrases laborieuses ; mais, dans le cas présent, on peut se demander ce qu'il y a de prémédité dans le caractère pataud de cette intervention. Ce qui est certain, c'est que la fadeur du discours de l'analogiste, comparativement à l'ironie plus marquée de l'anomaliste face à lui, semble confirmer la plus grande affection que notre auteur aurait pour cette école ; toutefois, il faut aussi garder en tête que cette opposition est vouée à être dépassée. Le discours de l'analogiste est le suivant :

> *Ratio autem eius, qui « egregi » oportere dici censebat, huiuscemodi fuit : « Quaecumque, » inquit, « nomina seu uocabula recto casu numero singulari 'us' syllaba finiuntur, in quibus ante ultimam syllabam posita est i littera, ea omnia casu uocatiuo i littera terminantur, ut 'Caelius Caeli,' 'modius*

[108] L'argument principal pour l'hypothèse inverse (la scène se serait réellement passée) est la précision « *non parui nominis* », car, s'il a bien le loisir de réécrire la réalité, il semble plus audacieux de placer des personnages éminents dans sa Rome fictive. En fait, les possibilités de réécriture dépassent comme souvent la simple opposition entre le réel et le fictif : cette question, dont nous avons déjà parlé en introduction, n'appelle donc pas de réponse aussi tranchée.

modi,' 'tertius terti,' 'Accius Acci,' 'Titius Titi' et similia omnia; sic igitur 'egregius,' quoniam 'us' syllaba in casu nominandi finitur eamque syllabam praecedit i littera, habere debebit in casu uocandi i litteram extremam et idcirco 'egregi,' non 'egregie,' rectius dicetur. Nam 'diuus' et 'riuus' et 'cliuus' non 'us' syllaba terminantur, sed ea quae per duo u scribenda est, propter cuius syllabae sonum declarandum reperta erat noua littera, quae 'digamma' appellabatur. »

Le raisonnement de celui qui pensait qu'il fallait dire « *egregi* » était de ce genre : « Tous les noms, disait-il, ou mots qui au nominatif singulier se finissent par une syllabe « us », avant laquelle se trouve la lettre « i », ont tous un vocatif terminé par la lettre « i », à l'instar de « *Caelius* » qui donne « *Caeli* », « *modius, modi* » « *tertius, terti* », « *Accius, Acci* », « *Titius, Titi* », et tous les mots similaires. Il en résulte que « *egregius* », parce qu'il se finit au vocatif par la syllabe « us » et que celle-ci est précédée de la lettre « i », doit avoir « i » comme dernière lettre au vocatif ; et ainsi est-il plus correct de dire « *egregi* », non pas « *egregie* ». En effet, « *diuus* », « *riuus* » et « *cliuus* » ne se finissent pas par la syllabe « us », mais par celle qui s'écrit avec deux « u » ; c'est pour noter le son de cette syllabe qu'avait été inventée cette nouvelle lettre qu'on nommait « le digamma ».

Le statut de la mention du digamma est ambigu : si le contexte s'y prête, puisque l'on parle de *diuus, riuus* et *cliuus*, le raisonnement ne l'exige pas, et il faut donc y voir un trait d'érudition. Doit-on le relier à un certain pédantisme de cet analogiste fictif, si l'on accepte les postulats nécessaires ? Ou bien faut-il l'imputer à une intention d'Aulu-Gelle de poursuivre son projet pédagogique, en mentionnant le digamma pour des lecteurs qui ne le connaîtraient pas ? Au-delà de ce point de terminologie, cette précision sur *diuus, riuus* et *cliuus* est un peu plus étonnante que le reste, puisque l'on sait que la prononciation consonantique du « u » était bien marquée par rapport à celle du « u » voyelle[109] ; il devait donc être évident à l'oreille que le « i » et le « us » incriminés dans cette affaire n'étaient pas en contact. On peut penser que notre analogiste se montre là excessivement procédurier, désireux d'écarter à l'avance une objection qui ne lui aurait été que rarement faite.

Une dernière remarque : le discours de cet analogiste a été présenté comme une *ratio* ; mais un lecteur moderne pourra reprocher à cette *ratio* de n'avoir pas comporté de *raisonnement* : on s'est contenté d'exposer une règle, sans en exposer les fondements ou le fonctionnement. Visiblement, il faut comprendre ici *ratio* comme un discours visant davantage à montrer qu'à démontrer, et tirant sa force persuasive de sa cohérence, de sa logique interne, de sa résistance à la contradiction.

[109] À ce sujet, on pourra lire le résumé de W. S. ALLEN, *Vox Latina a guide to the pronunciation of classical Latin*, Cambridge, University Press, 1965 ; pp. 40-42.

Cette solidité logique va cependant s'évaporer rapidement, car le contre-assaut de l'anomaliste ne se fait pas attendre. Il commence par une provocation :

Hoc ubi ille alter audiuit, « O », inquit, « egregie grammatice uel, si id mauis, egregissime… »

L'autre, après l'avoir écouté, prit la parole : « grammairien distingué, ou, si tu préfères, distingué comme personne… »

On pourra noter l'emploi de *ille*, manifestement laudatif dans un contexte où *alter*, non loin, précisait déjà qui était qui dans ce dialogue en champ-contrechamp. Il poursuit l'affront en bombardant son adversaire de contre-exemples :

« Dic, oro te, 'inscius' et 'impius' et 'sobrius' et 'ebrius' et 'proprius' et 'propitius' et 'anxius' et 'contrarius,' quae 'us' syllaba finiuntur, in quibus ante ultimam syllabam i littera est, quem casum uocandi habent? »

Dis-moi, je t'en prie, quels sont les vocatifs de « *inscius* », et de « *impius* », et de « *sobrius* », et de « *ebrius* », et de « *proprius* », et de « *propitius* », et de « *anxius* », et de « contrarius », autant de mots qui se finissent par la syllabe « us », dernière syllabe avant laquelle se trouve la lettre « i » ?

L'anomaliste reprend l'analogiste terme à terme en citant la règle que celui-ci vient de formuler, parodiant jusqu'à sa lourdeur. Dans cette rhétorique plus subtile et plus offensive, on pourra encore voir une adhésion de la part de notre auteur. Si les deux protagonistes du passage ont sensiblement le même temps de parole au discours direct (l'analogiste double même son contradicteur, si l'on compte ses dernières plaidoiries au discours indirect), la palme de la subtilité revient visiblement au partisan de l'anomalie, face à la relative balourdise de l'analogiste. De plus, il faut noter que sa stratégie oratoire, constitant à étourdir son adversaire d'exemples, n'est pas sans rappeler les multiples listes d'occurrences et d'intertextes qui peuplent les *Nuits Attiques :* à l'évidence, Aulu-Gelle souscrit à la valeur persuasive de la citation, surtout quand elle est exacerbée par le nombre.

Mis en difficulté, l'analogiste ne s'avoue pas vaincu sans un dernier baroud d'honneur : les formes concurrentes existent, les flexions ne sont pas univoques. Il existerait donc plusieurs choix possibles : tout serait une question de probabilité et de fréquence des

occurrences : on peut les employer certes de manière plus inhabituelle, mais tout de même correcte (*insolentius quidem paulo, sed rectius*[110]*).*

Il est difficile de vérifier ses dires, tant le vocatif est peu représenté dans les textes dont nous disposons. Rien ne semble soutenir son propos ; il n'est pas impossible que certains aient employé analogiquement, par analogie ou par erreur, des vocatifs en ī pour *inscius*, *impius* ou *ebrius* ; mais nous n'en avons pas gardé la trace.

Toutefois notre préoccupation n'est pas de trancher sur la forme censément correcte de ces vocatifs, mais de déceler ce qu'Aulu-Gelle pense de cette controverse. Il apparait assez clairement que le personnage de l'anomaliste est présenté sous un jour bien plus favorable ; bien qu'il s'exprime un peu moins que son contradicteur, il semble moins naïf que l'analogiste et montre une vivacité rhétorique qui n'est pas sans rappeler l'acerbité des sceptiques chers à Aulu-Gelle.

À la fin, les deux font les frais d'une mise à l'écart, puisque notre auteur (théoriquement incarné dans cette notice en tant que narrateur-personnage, bien qu'il n'intervienne absolument pas dans la discussion) s'en éloigne, les renvoyant tous deux à la futilité de leur interminable opposition. Ce départ narratif est le symbole transparent d'une prise de distance conceptuelle : notre auteur reconnaît que cette controverse est trop rigide, trop démodée pour qu'un citoyen de son siècle y souscrive pleinement.

Or, bien qu'Aulu-Gelle déclare laisser les deux *grammatici* à leur dispute stérile et ridicule, on va voir qu'il est pourtant réellement préoccupé par ces questions et ces méthodologies, car elles réapparaissent nettement, et sans ironie, dans d'autres passages. Il y a donc une contradiction entre l'indifférence qu'il affecte pour ces débats et sa participation effective, dans le cadre de son projet pédagogique aussi bien que celui de son environnement intellectuel général.

[110] *N.A.*, 14.5.4.

3. De la difficulté de normer la langue

L'irrégularité apparente des formes flexionnelles n'est pas le seul écueil auquel le latinophone était confronté : leur ressemblance, dans le cas des homographes, provoque des ambiguïtés de cas que l'accentuation, même à l'oral, ne semble pas toujours éclaircir. C'est en tout cas l'avis de Nigidius, rapporté dans la notice 13.26 :

> *P. Nigidii uerba sunt ex Commentariorum Grammaticorum uicesimo quarto, hominis in disciplinis doctrinarum omnium praecellentis : «Deinde,» inquit, «uoculatio qui poterit seruari, si non sciemus in nominibus, ut 'Valeri,' utrum interrogandi an uocandi sint ?*
>
> Voici les mots de P. Nigidius, un auteur surpassant tous les autres par son érudition dans toutes les sciences, au vingtième livre de ses *Commentaires Grammaticaux :* « Qui peut respecter la prononciation, si, des mots tels que *Valeri*, nous ne savons pas s'ils sont au génitif ou au vocatif ? »

S'il est vrai que les deux cas possèdent la même graphie, on peut tout de même se demander dans quelle mesure le problème se posait effectivement : dans la temporalité de la performance locutoire, même si le contexte reste parfois indécis avant que le reste de la phrase soit prononcé, on s'attend à ce que le locuteur sache ce qu'il va dire ensuite ! La confusion ne serait donc possible que pour un lecteur, dans un texte écrit : un contexte dans lequel le vocatif intervient plus rarement. On peut donc penser que Nigidius se saisit surtout de cette ambiguïté pour aborder le sujet de l'accentuation.

3.1. Une question d'accentuation

La nature même de l'accentuation latine pose encore aujourd'hui question ; il s'agit principalement de savoir si cet accent est un accent d'intensité (*stress*), ou bien un accent tonique (*pitch*), parfois appelé accent chromatique, mélodique ou de hauteur[111].

Dans ce passage d'Aulu-Gelle, le lexique semble fortement pencher vers l'hypothèse d'un accent tonique :

[111] Sur ce point, on peut lire le résumé de W. S. ALLEN, *Vox Latina a guide to the pronunciation of classical Latin, op. cit.* ; p. 84-85.

«Deinde,» inquit, «uoculatio qui poterit seruari, si non sciemus in nominibus, ut 'Valeri,' utrum interrogandi an uocandi sint ? Nam interrogandi secunda syllaba superiore tonost quam prima, deinde nouissima deicitur ; at in casu uocandi summo tonost prima, deinde gradatim descendunt.»

« Qui peut respecter la prononciation, si, des mots tels que *Valeri*, nous ne savons pas s'ils sont au génitif ou au vocatif ? En effet, la seconde syllabe du génitif est prononcée avec un ton plus haut que la première, puis le ton s'abaisse à nouveau ; mais au vocatif, le ton est plus haut sur l'initiale, puis descend peu à peu. »

Des expressions telles que « *superiore tono* », *summum tonum* » ou encore « *gradatim descendunt* » expriment beaucoup plus probablement, à première vue, la hauteur d'un son plutôt que la force de la prononciation. Pour W. Allen, ce type de jargon ne constitue pas une preuve irréfutable en faveur de l'accent mélodique contre l'accent d'intensité : il fait remarquer que les Latins ont traduit la terminologie grecque avec une certaine servilité, plaquant de ce fait des termes adaptés à l'accentuation grecque (assurément chromatique) sur une réalité qui serait toute autre. Ce passage des *Nuits* ne nous offrant pas d'indice pour avancer vers l'une ou l'autre position, nous laisserons donc le problème en l'état[112].

3.2. Une question de terminologie

Toutefois, la question de la terminologie n'est pas encore épuisée dans cette notice ; celle de Nigidius soulève l'intérêt de notre auteur :

«Summum» autem «tonum» προσῳδίαν acutam[113] *dicit et quem «accentum» nos dicimus «uoculationem» appellat et «casum interrogandi» eum dicit, quem nunc nos «genetiuum» dicimus.*

Il utilise « *summus tonus* » pour parler de l'intonation aigüe, et ce que nous appelons « accent » il le dit « *uoculatio* », et ce que nous appelons « génitif » il l'appelle *casus interrogandi*, « cas interrogatif ».

[112] On peut aussi penser que les deux options ne sont pas tout à fait incompatibles, et que les variations d'intensité, chez des locuteurs humains (qui doivent donc produire un effort et des mouvements organiques pour augmenter le volume sonore de leur parole, contrairement à une machine) induisent de subtiles variations de ton. C'est par exemple l'idée que défend le sociologue Ph. Cibois – sans être spécialiste, mais appuyé par un corpus restreint passé par l'imagerie numérique. Lire à cet effet P. CIBOIS, « L'accent latin est-il musical ou d'intensité ? Une hypothèse », sur *La question du latin*, (en ligne : https://enseignement-latin.hypotheses.org/6935 ; consulté le 20 janvier 2019)

[113] Ce couple « προσῳδίαν *acutam* » est digne d'intérêt : le premier mot renvoie à une terminologie grecque (qu'Aulu-Gelle traduit ensuite pour son public ; le maintien du grec est donc tout à fait intentionnel et significatif), le second à la terminologie latine. Nous rencontrerons ce genre d'expressions hybrides dans notre deuxième partie consacrée au bilinguisme, notamment au code-switching.

Il est vrai que cette terminologie est inhabituelle ; elle semble être propre, voire exclusive, à Nigidius. Que dire de cette terminologie, et quelles informations peut-on en retirer ?

3.2.1. *Voculatio*

On ne trouve pas *uoculatio* hors des *Nuits Attiques* : personne d'autre que Nigidius, dont on a perdu l'ouvrage, n'emploie ce mot. Aulu-Gelle l'écrit également dans la notice 13.6, portant sur le vocabulaire des *ueteres* :

> *Quas Graeci προσῳδίας dicunt, eas ueteres docti tum «notas uocum,» tum «moderamenta,» tum «accentiunculas,» tum «uoculationes» appellabant.*
>
> Ce que les Grecs appellent *προσῳδίαι*, nos anciens savants les ont appelées tantôt « *notai uocum* », tantôt « *moderamenta* », tantôt « *accentiunculae* », tantôt « *voculationes* ».

Il est à noter que *uoculatio* est employé dès le début du paragraphe 13.26, avant que l'on précise ce terme. Pédagogiquement, c'est une pratique assez étonnante et sans beaucoup d'égards pour son lectorat, car *uoculatio* n'est pas seulement inexistant dans son emploi technique : le lexème lui-même est un hapax. Sans aucun doute, notre auteur table sur la transparence étymologique de ce *uoculatio* ; mais le rapport évident à la parole ne paraît pas suffisant pour éclairer tout à fait le lecteur. Faudrait-il donc considérer que celui-ci a été prévenu vingt notices auparavant ? Ce serait faire crédit à Aulu-Gelle d'un soin dans l'organisation et la progression de son ouvrage qu'il ne manifeste pas vraiment par ailleurs. C'est pourtant notre seule option, car la disparition totale du vocable *voculatio* ne permet guère d'envisager que le public des *Nuits* le connaîtrait par une autre source ; sauf à penser qu'Aulu-Gelle enseignerait la terminologie de Nigidius à un public qui la connaîtrait déjà. On a dit un peu plus haut que *uoculatio* était un hapax : il l'est pour les textes dont nous disposons, mais il est impossible d'avoir la certitude que Nigidius ait forgé ce terme. Deux options se présentent à nous : soit, dans cette liste de vocabulaire des *ueteres*, Aulu-Gelle se réfère à Nigidius lui-même, sans toutefois le citer, pour *uoculatio* ; soit il existait bien une tradition grammaticale employant ce terme, dont Nigidius serait l'héritier mais pas l'initiateur. L'obscurité de ce terme, même pour le public contemporain, ne nous donne guère d'indications en faveur de la seconde hypothèse, bien qu'elle semble plus probable a priori.

3.2.2. Casus interrogandi

Cette expression, elle aussi, ne se trouve que chez Aulu-Gelle, à défaut de disposer des textes de Nigidius ; il faut cependant la rapprocher des groupes proches que sont *casus nominandi, vocandi, dandi* que l'on retrouve aussi chez Varron. Pour autant, cela reste assez rare compte tenu de la simplicité de ces syntagmes, et l'on aurait pu s'attendre à ce qu'ils fassent davantage de concurrence à *nominatiuus, vocatiuus, datiuus* : d'autant plus que le texte gellien, au chapitre 20.6, suggère que la première liste est moins technique que la seconde :

'Mei' autem casus interrogandi est, quem 'genetiuum' grammatici uocant[114]

C'est Sulpice Apollinaire qui parle à ce moment-là. Ce qui est étonnant, c'est qu'Aulu-Gelle semble dire en 13.26 que *casus interrogandi* est moins courant que *genetiuus ;* alors qu'en 20.6, Sulpice Apollinaire rappelle que *genetiuus* est le terme grammatical, tout en utilisant naturellement *casus interrogandi :* les deux notices semblent alors impliquer le contraire l'une de l'autre ! Pour se sortir de cette contradiction, il faut à notre avis comprendre que les tournures de type *casus interrogandi* ne sont pas des formules courantes, mais bien la terminologie spécifique de certains linguistes, parmi lesquels Varron, Nigidius et Apollinaris ; une terminologie directement héritée (et même traduite mot-à-mot) du grec ὀνομαστῐκή, γενῐκή, δοτῐκή πτῶσις. Normale en grec, plus rare en latin, voilà pourquoi les tournures de type *nominatiuus casus* seraient à la fois habituelles et inhabituelles, justifiant d'être expliquées à un lectorat des *Nuits* moins versé dans la terminologie grammaticale grecque.

Il reste qu'Aulu-Gelle lui-même emploie plus volontiers les formules de type *genetivus casus* ; s'il mentionne et respecte la tradition de ses sources, il ne les suit pas complètement et il est loin d'adopter servilement tous les préceptes de ceux qu'il cite.

3.2.3. Summum tonum

Moins étrange que l'hapax *voculatio*, on pourrait penser que *summum tonum* est un groupe relativement usuel : il n'en est pourtant rien, et, encore une fois, on n'a gardé aucune trace de cette expression dans la littérature latine qui nous est parvenue.

[114] *N.A.*, 20.6.8.

À ce point, force est de constater que certains points de la terminologie particulière à Nigidius ne se retrouvent pour ainsi dire nulle part ; si l'on excepte Aulu-Gelle qui nous fait la grâce d'en prendre note, cela nous laisse l'impression d'un grammairien ayant tenté de développer un vocabulaire original latin, en traduisant assez directement la terminologie grecque. Malheureusement, certaines de ces expériences (on pense surtout à *uoculatio*) n'auraient jamais vraiment pris, et la proposition de Nigidius serait restée lettre morte : on va voir tout de suite que ce malheureux Nigidius semble avoir plusieurs fois prêché en vain[115].

3.2.4. Une question de distinction

Revenons maintenant à ce qui préoccupait Nigidius, dans cette notice des *Nuits Attiques* : ce qui est en jeu est moins une question d'accentuation qu'une réflexion sur les homonymes flexionnels. Son discours sur l'accentuation de *Valerius* est plus ambigu qu'il n'en a l'air : quand il dit que le vocatif est accentué sur la première syllabe, est-ce un constat ou bien une prescription ? D'après Aulu-Gelle, cette prononciation serait absolument ridicule pour ses propres contemporains (« *nunc* ») : faut-il comprendre qu'elle était la norme à l'époque - pas si éloignée - de Nigidius[116] ?

Il n'est pas en notre pouvoir de le vérifier ; mais le doute est entretenu par l'image qui est donnée de Nigidius dans la suite du passage, c'est-à-dire comme un réformateur sans succès.

> *Id quoque in eodem libro Nigidiano animaduertimus: «Si 'huius,'» inquit, «'amici' uel 'huius magni' scribas, unum i facito extremum, sin uero 'hei magnei,' 'hei amicei,' casu multitudinis recto, tum ante i scribendum erit e, atque id ipsum facies in similibus. Item si 'huius terrai' scribas, i littera fit extrema, si 'huic terrae,' per e scribendum est. Item 'mei' qui scribit in casu interrogandi, uelut cum dicimus 'mei studiosus,' per i unum scribat, non per e ; at cum 'mehei,' tum per e et i scribendum est, quia dandi casus est.» Haec nos auctoritate doctissimi hominis adducti, propter eos qui harum quoque rerum scientiam quaerunt, non praetermittenda existimauimus.*
>
> Voici ce que j'ai lu dans ce même livre de Nigidius : « pour écrire le génitif de amicus ou de magnus, il faut finir le mot avec un simple i ; mais au nominatif pluriel, il faut dire *hei magni* ou *hei amicei*, en

[115] Du reste, la terminologie dépeinte par Aulu-Gelle comme étant « standard », se trouve sous une forme très proche chez Quintilien notamment : « *Adhuc difficilior observatio est per tenores (quos quidem ab antiquis dictos tonores comperi, videlicet declinato a Graecis verbo, qui τόνους dicunt) vel adcentus, quas Graeci προσῳδίας vocant, cum acuta et gravis alia pro alia ponuntur* ». (*Inst.Or.*, I, V, 22)

[116] Cela impliquerait le maintien ou le retour de l'accentuation récessive des vocatifs, comme le note E. W. FAY, « Nigidius Grammaticus; Casus Interrogandi », *The American Journal of Philology*, vol. 36, n° 1, 1915, p. 76-79.

écrivant un e avant le i, et de même pour les mots similaires. De même, pour écrire le génitif de *terra*, il faut finir le mot avec un i ; pour le datif, il faut l'écrire avec un e. Ou encore, pour écrire *meus* au génitif, comme dans l'expression *studiosus mei*, il faut l'écrire avec un seul i, sans le e : mais pour « *mehei* », il faut l'écrire avec un e et un i, parce que c'est le datif. » Guidé par l'autorité d'un homme des plus érudits, j'ai considéré qu'il ne fallait pas écarter ces remarques, à l'intention de ceux qui cherchent à s'instruire dans ce domaine.

Les propositions de Nigidius ne sont pas sans fondement historique : le génitif en –ai, le singulier pluriel en –ei sont bien attestés ; même le datif *mehei* (même si l'on connaît mieux *mihei*, mais la proximité entre le i et le e rend plausible la première forme) semble bien correspondre à ce que l'on sait du latin archaïque, auquel Nigidius préconiserait de revenir afin d'éviter certaines confusions dues à l'évolution de la morphologie.

Notre auteur prend-il position ? On pourrait avoir l'impression qu'il cherche à réhabiliter l'opinion de Nigidius, qu'il présente avec force éloges, mais, de fait, il insiste peu. Finalement, c'est au locuteur qu'il incombe d'employer ou non la prononciation de Nigidius ; s'il le fait habilement, il saura démontrer son érudition ; s'il le fait maladroitement ou mal à propos, il passera pour ridicule. Aulu-Gelle fait ici preuve de prudence, et d'un certain pragmatisme.

En fin de compte, Nigidius propose une régulation de la langue, soutenue par son *auctoritas* ; cependant la *ratio* de ces changements n'est pas toujours très claire, bien qu'elle repose en fait sur un authentique état archaïque du latin. Son avis est ainsi ignoré par les contemporains d'Aulu-Gelle, et aussi sans doute des siens. Il faut donc voir que, malgré l'affection qu'Aulu-Gelle porte à la littérature et à la langue archaïques, il ne s'engage pas dans cette voie au point d'aller lui-même à rebours des locuteurs de son temps. D'un point de vue socio-linguistique, il se place ainsi dans une position privilégiée : celle d'un lettré qui évite de passer pour ridicule en contaminant son langage de formes archaïques bizarres et mal à propos, mais suffisamment érudit pour connaître la théorie soutenant ces archaïsmes.

Questions de genre et nombre

Le genre et le nombre sont deux traits fréquemment associés, fût-ce dans les premières étapes de l'apprentissage de la grammaire : « *l'adjectif s'accorde en genre et en nombre* », répète-t-on aux élèves. Pour autant, les deux notions sont loin d'être tout à fait similaires[117]. Sans se lancer dans des considérations plus avancées, on peut déjà faire remarquer que tout substantif (sauf exceptions) reçoit son genre comme propriété intrinsèque et inamovible, tandis que singulier et pluriel sont des états dans lesquels il peut se trouver, selon le contexte de son emploi. On aurait donc, d'un côté, une nature essentielle, et de l'autre, un accident qui peut affecter le substantif de l'une ou l'autre manière.

Il y a cependant deux raisons pour lesquelles nous allons rassembler ces deux notions dans le même développement. D'abord, si genre et nombre n'occupent pas des positions symétriques dans le système grammatical, elles invitent Aulu-Gelle à un questionnement similaire, portant sur des propriétés du mot qui ne sont ni morphologiques, ni flexionnelles. Pourquoi tel mot est-il masculin ou féminin ? Hors de la dénomination des objets sexuellement marqués, on tombe rapidement dans un arbitraire du langage qui met dans l'impasse les formes de logique, donc de *ratio,* qu'Aulu-Gelle souhaite établir et mettre à l'honneur dans ces notices. Pourquoi tel mot se trouve-t-il seulement au pluriel ou au singulier ? Quelle *ratio* peut-on produire pour expliquer cela, sans disposer d'une terminologie spécialisée concernant les noms collectifs ?

Les questions de genre et de nombre se positionnent donc entre deux pôles. Le premier est la *natura rerum*, qui trace un lien d'évidence (théoriquement) entre le signifié et le signifiant. Le quadrige se dit *quadrigae*, parce que c'est un attelage de plusieurs chevaux. Mais pourquoi *liberi* peut-il désigner un enfant unique ? Comment justifier le genre de *frons* ? Ces cas plus problématiques se rapprochent de l'autre pôle, celui de l'arbitraire linguistique. Ce n'est pas un concept que l'on retrouve explicitement chez Aulu-Gelle, mais il a bien un

[117] Cela n'empêche le rapprochement d'être parfaitement pertinent, surtout dans d'autres langues, amérindiennes par exemple. C'est ainsi que la revue *Faits de langues* (n°2, sept. 1993) proposait à ses lecteurs un regroupement de trois articles sous l'intitulé « Le pluriel comme genre ».

avatar dans les *Nuits Attiques* : il s'agit de la licence poétique, incarnation emblématique de l'idiosyncrasie du sujet parlant ou écrivant.

C'est là le deuxième lien qui nous à incité à considérer côte à côte les questions de genre et de nombre dans les *Nuits*. En effet, ces deux problématiques débouchent dans les textes d'Aulu-Gelle sur une réflexion plus générale, plus littéraire, sur le *poeticum.* Ce sera le deuxième temps de notre développement, qui se penchera sur les distinctions opérées par notre auteur entre ce qui est poétique[118] et ce qui relève des pratiques habituelles du latin impérial ; ce qui est stylistiquement marqué et ce qui reste prosaïque ; ce qui est le produit de la fantaisie et ce qui suit docilement les commandements de la *ratio*.

1. Mille ou millier : la syntaxe de *mille* vue dans un miroir grec

Le mot latin *mille* traduit, pour nous, à la fois le substantif « millier », et l'adjectif numéral « mille ». Cette forme unique, cependant, trahit sa duplicité en contexte, puisque la syntaxe dans laquelle elle s'intègre, elle, varie : on écrit « mille hommes », mais « un millier d'hommes ». L'expansion de *mille,* adjectif ou complément du nom, sera donc le critère principal de notre examen.

À l'origine, *mille* était-il un substantif ou un adjectif ? La première réponse est largement admise ; l'emploi adjectival a ensuite remplacé l'emploi nominal, et, s'il faut en croire Ernout et Thomas, c'est *centum* qui a servi de modèle :

> *Du reste,* mille hominum *a été remplacé de bonne heure par* mille homines*, d'après* centum homines *et les multiples de* centum[119].

Les occurrences que nous citerons plus loin illustreront cette évolution, mais montreront aussi qu'il subsistera encore longtemps certains cas de persistance de la tournure substantive accompagnée d'un complément du nom.

---

[118] Ce qui est poétique n'étant pas strictement corrélé à l'appartenance aux genres de la poésie ; nous y reviendrons.

[119] A. ERNOUT et F. THOMAS, *Syntaxe latine,* Paris, Klincksieck, 2002, p. 139.

Aulu-Gelle, dans la notice 1.16, traite de cette question, mais il ne veut pas admettre que c'est d'une évolution de la langue qu'il s'agit : la logique, la *ratio* (intemporelle, nécessairement) favorise pour lui *mille hominum*. Si l'on ignore le lemme, le passage en lui-même s'ouvre assez directement sur une succession de citations, tirées des auteurs que l'on s'attend maintenant à rencontrer régulièrement chez Aulu-Gelle : Quadrigarius pour la prose, Lucilius pour la poésie, Varron et Caton comme indiscutables autorités scientifiques et morales. Ce corpus d'exemples est temporairement clos par Cicéron, que même l'archaïsant Aulu-Gelle ne peut éviter ni ignorer.

> *Quadrigarius in tertio Annalium ita scripsit : «Ibi occiditur mille hominum.» «Occiditur,» inquit, non «occiduntur.» Item Lucilius in tertio Satirarum : "Ad portam mille a porta est, sex inde Salernum", mille, inquit, est, non «mille sunt.» Varro in XVII. Humanarum : «Ad Romuli initium plus mille et centum annorum est.» M. Cato in primo Originum : «Inde est ferme mille passum.» M. Cicero in sexta in Antonium : «Itane Ianus medius in L. Antonii clientela est ? Quis umquam in illo Iano inuentus est, qui L. Antonio mille nummum ferret expensum ?» In his atque in multis aliis «mille» numero singulari, dictum est ; neque hoc, ut quidam putant, uetustati concessum est aut per figurarum concinnitatem admissum est, sed sic uidetur ratio poscere*[120].
>
> Quadrigarius, dans le troisième livre de ses *Annales*, écrit ceci : "Là meurt un millier d'hommes". Il écrit bien "meurt", et non pas "meurent". De même Lucilius, dans le livre troisième de ses *Satires*, écrit : "Un millier de pas sépare les portes entre elles, et il en faut six encore pour aller à Salerne". Varron, au livre XVII des *Antiquité Humaines* : "Un millier et cent années nous séparent du couronnement de Romulus". Caton dans le livre premier de ses *Origines* : "À partir de là, il faut compter presque un millier de pas." Cicéron dans sa sixième *Philippique* "La rue de Janus est sous la protection d'Antoine ? Peut-on trouver un habitant de cette rue qui lui prêterait mille sesterces ?" Dans tous ces exemples et dans de nombreux autres, "millier" est écrit au singulier, et ce n'est pas, comme le pensent certains, toléré comme une concession à la tradition ou une figure ornementale : c'est la logique qui l'exige ainsi.

La question qui préoccupe notre auteur est donc de montrer que l'accord de « *mille* » au singulier, révélé par la personne verbale, est parfaitement attesté, et même rationnellement justifiable : « *sic uidetur ratio poscere* ». La logique l'exige ; Alu-Gelle veut prévenir les accusations d'archaïsme auxquelles il pense sans doute prêter le flanc, et montrer que la tournure qu'il entend défendre est parfaitement généralisable au latin "courant" – si une telle chose existe dans les *Nuits Attiques*.

[120] *N.A.*, 1.16.

Quel type de « *ratio* », c'est-à-dire ici quel type de raisonnement, quelle relation logique va employer Aulu-Gelle pour appuyer sa démonstration ? C'est l'analogie avec le grec :

> *«Mille» enim non pro eo ponitur, quod Graece χίλιοι dicitur, sed quod χιλιάς et sicuti una χιλιὰς et duae χιλιάδες, ita « unum mille » et « duo milia » certa atque directa ratione dicitur.*
>
> "Millier" est en effet équivalent non pas du grec χίλιοι, mais de χιλιάς ; de même que l'on dit *una χιλιὰς* (un millier) et duae χιλιάδες (deux milliers), de même on dit «*unum mille*» et «*duo milia*» en suivant une règle[121] attestée et régulière.

Le statut de cette analogie (proche du sens varronien, c'est-à-dire au sens d'une double équivalence entre deux couples comparables, mais ici dans deux langues) semble ambigu : s'agit-il d'une comparaison, ou bien d'une démonstration ? Le grec illustre-t-il le latin, ou bien le prouve-t-il ? Question moderne, et ici anachronique ; si elle est pertinente pour mesurer l'écart entre la science moderne et la pensée d'Aulu-Gelle, elle ne doit pas ici nous empêcher de comprendre que, pour l'auteur des *Nuits Attiques*, le grec démontre tout en montrant. C'est le propre du mécanisme de l'analogie que de contenir, simultanément, "monstration et démonstration" : la prémisse étant que l'analogie est validée si le regard reconnait l'identité entre les deux éléments étudiés, il y a donc une simultanéité entre l'aboutissement du raisonnement et sa validation par le sujet lisant ; c'est, entre autres, ce qui fait de l'analogie une méthodologie si efficace.

Or, l'essence de la *ratio* gellienne et de montrer comment un fait de langue est concevable, comment il est capable de s'inscrire dans des catégories grammaticales reconnues par le lecteur. "Si on peut le penser avec clarté, alors c'est acceptable" : voilà comment l'on pourrait approximativement retranscrire sa démarche et son intention. Il y a dans la linguistique gellienne quelque chose qui tient de l'évidence, mais une évidence appuyée par la force persuasive des insignes de la raison. Ainsi se forme l'idée d'une « évidence » gellienne qui ne serait pas univoque, pas dénuée de médiations logiques ; elle aurait quelque chose des catégories de l'esprit, reconnaissant des formes de pensée qui leur sont compatibles et qui les satisfait. C'est peut-être là, après tout, le sujet des passages linguistiques des *Nuits Attiques* : le charme de l'intelligence.

[121] En raison de la complexité du concept de *ratio*, nous nous permettons de traduire ce mot par des termes différents, privilégiant la précision extrait par extrait ; pour l'étude globale de ce concept dans les *Nuits*, il reviendra à l'ensemble de notre thèse de tendre vers une définition plus aboutie.

Revenons à notre extrait pour y appliquer cela. Ce passage ne cherche pas à démontrer définitivement par quel moyen syntaxique ou sémantique *mille* peut correctement s'accorder au singulier ; qu'il suffise de montrer au lecteur comment penser ce fait de langue, comment lui assigner une familiarité avec ce qui est déjà connu. La *ratio* gellienne est une "manière de réfléchir", une disposition de l'esprit appliquée en accord avec la forme d'un raisonnement ; et, ici, la "manière de réfléchir" valide qui sera employée est la manière grecque, bien pratique et immédiatement à disposition du lecteur un peu lettré du second siècle.

Mille n'est donc pas toujours "χίλιοι" ; il peut aussi être "χιλιάς" ; la plus grande précision du grec permet d'établir une dichotomie qui éclaircit le double usage de *mille* en latin. Mais, surtout, cette dichotomie réoriente la réflexion d'Aulu-Gelle vers une nouvelle problématique, plus pertinente, plus essentielle : celle de la nature de *mille*, tantôt substantive, tantôt adjective. "χίλιοι" et "χιλιάς", en effet, se distinguent moins par leur sens que par leur nature, et, partant, leur construction :

- Χίλιοι (adjectif) suivi d'un substantif
- Χιλιάς (nom) suivi d'un complément du nom

Aulu-Gelle ne pose pas très explicitement la question de la construction de *mille* ; il le fait néanmoins. Cette relative obscurité est probablement due à sa manière de citer des textes de manière extensive, à la relative rigidité des outils métatextuels à sa disposition. Toutefois, les courtes gloses qu'il ajoute en incise sont éclairantes ; après avoir cité Lucilius, il souligne en effet : « *"mille", inquit, "est, non mille sunt* », en mettant l'accent sur le verbe. Plus loin, c'est le complément du nom qu'il met en valeur au sein d'une plus seconde citation de Lucilius :

« *milli passum dixit pro mille passibus et uno milli nummum pro unis mille nummis* »

Le complément du nom, remplaçant l'adjectif, trahit la nature substantive de *mille*. On s'est écarté de la question de l'accord du verbe, qui introduisait cette notice 1.16 et faisait office de marqueur syntaxique pour attirer l'attention sur la question du nombre de *mille*, pour parvenir à une étude des propriétés intrinsèques de ce mot. Il y a donc une réelle progression logique et grammaticale entre les deux séries d'exemples de cette notice, articulée autour de la comparaison avec le grec : l'abondance des citations n'est pas due seulement à la passion philologique de notre auteur, elle est bel et bien organisée dans une perspective démonstrative et didactique, comme cela arrive souvent dans les *Nuits*.

1.1. Prose et poésie, anciens contre modernes : des oppositions pertinentes ?

Ces deux constructions concurrentes de *mille*, que nous appellerons "substantive" et "adjective", ne sont pas distribuées indifféremment. L'option substantive, dont Aulu-Gelle défend ici la légitimité, sera généralement écartée de l'usage commun par ses contemporains. Aulu-Gelle oppose dans ce passage "ses" auteurs aux autres, à ceux qui suivent un usage différent et qui se retrouvent passés sous silence. Il se repose sur Quadrigarius, Lucilius, Caton et Cicéron ; il aurait aussi pu citer Plaute, chez qui la tournure "*mille* + complément du nom" revient abondamment :

Mille passum commoratu's cantharum[122]

Auctarium / Adicito uel mille nummum plus quam poscet[123]

Qui<n> mille annorum perpetuo uiuont ab sa<e>clo ad saeclum[124]

Mille dabo nummum[125]

Et ce ne sont que quelques occurrences parmi tant d'autres. Son rival Térence, en cela, semble le rejoindre, même s'il utilise ce tour moins fréquemment :

mille nummum poscit[126]

Si l'on avance dans le temps, cependant, et que l'on délaisse les comiques, *mille* semble avoir été beaucoup plus fréquemment employé comme adjectif numéral. Lucrèce nous en donne un premier exemple :

Vix absunt nobis missus bis mille sagittae[127]

On peut retrouver une occurrence assez similaire chez Virgile :

---

[122] Plaute, *Menaechmi* (LLA 127) v. 177.

[123] Plaute, *Mercator* (LLA 127) v. 490.

[124] Plaute, *Miles gloriosus* (LLA 127) v. 1079.

[125] Plaute, *Rudens* (LLA 127) v. 1327.

[126] Térence, *Heautontimorumenos* (LLA 129) v. 605

[127] Lucrèce, *De rerum natura* (LLA 218) l. 4, v. 404.

Non anni domuere decem, non mille carinae[128]

Les fins des deux vers se ressemblent fort ; il faut dire que leurs deux derniers pieds se prêtent bien à la terminaison d'un hexamètre ; cependant un examen plus complet des occurrences virgiliennes confirme que cette tendance n'est pas uniquement dû au souvenir de Lucrèce. Le protégé de Mécène, en effet, emploie systématiquement *mille* comme adjectif numéral, que ce soit dans *l'Énéide* ou dans les *Bucoliques* :

Ergo Iris croceis per caelum roscida pinnis, / mille trahens uarios aduerso sole colores, / deuolat, et supra caput astitit[129].

illa, uiam celerans per mille coloribus arcum, / nulli uisa cito decurrit tramite uirgo.[130]

mille meae Siculis errant in montibus agnae[131]

Et les autres poètes augustéens suivent cet exemple ; qu'il s'agisse de Properce, Ovide ou Horace, on ne trouve chez eux *mille* qu'accordé à un substantif :

nec mihi mille iugis Campania pinguis aratur[132]

centum, mille adde catenas[133]

Ces comparaisons nous laissent à penser que les emplois de *mille* se répartissent selon la distinction suivante : d'un côté, les comiques et la génération du début du premier siècle avant J.-C. (Lucilius, Varron, Caton, Cicéron) conservent la substantivation de "*mille*" ; d'un autre, les auteurs du début de l'Empire abandonnent presque complètement cet usage et écrivent *mille* comme χίλιοι, c'est-à-dire comme un adjectif numéral. Il y aurait donc une progression chronologique, une évolution du langage contre laquelle l'archaïsant Aulu-Gelle s'arc-bouterait pour montrer à ses contemporains, moins au fait des textes et prompts à l'erreur, que *mille hominum* n'est certainement pas qu'une fantaisie poétique. L'évolution serait confirmée, en aval dans le temps, par la pratique de Sénèque qui utilise *mille* exclusivement comme adjectif numéral, que ce soit en prose ou en poésie.

---

[128] Virgile, *Aeneis* (LLA 224) lib. 2, v. 198.

[129] Virgile, *Aeneis* (LLA 224) lib. 4, v. 698-700.

[130] Virgile, *Aeneis* (LLA 224) lib. 5, v. : 608-609.

[131] Virgile, *Eclogae siue Bucolica* (LLA 224) *ecloga* 2, v.19.

[132] Properce, *Elegiae* (LLA 227) lib. 3, *carmen* 5, v. 3

[133] Horace, *Sermones* (*Saturae*) (LLA 234) lib. 2, *satura* 3, v. 69.

Hoc accedat temeritas praeceps et numquam fidele consilium daturus timor et mille errores, quibus uoluimur.[134]

mille aliae species sunt mali multiplicis[135]

mille trecentos ciues, optimum quemque, occiderant nec finem ideo faciebant, sed inritabat se ipsa saeuitia.[136]

On peut cependant constater que l'évolution de *mille* n'a jamais pris pour *milia*, et que même quelqu'un comme Sénèque qui utilise constamment *mille homines*, retourne toujours au complément du nom lorsque *mille* passe au pluriel. Ici encore, les exemples sont multiples et l'on ne citera que quelques occurrences :

Quomodo tot milia hominum insatiabilia satiabuntur ? [137]

Haec tot milia gladiorum, quae pax mea conprimit, ad nutum meum stringentur.[138]

Videbis ubi athenarum potentia fracta, ubi tot milia captiuorum ille excisis in infinitam altitudinem saxis natiuus carcer inclusera.[139]

Par conséquent, cette double ligne de partage (prose et poésie, anciens contre modernes) est à notre avis pertinente, mais elle ne saurait être tout à fait suffisante, et il faut y ajouter quelques critères supplémentaires. D'abord, la grande dichotomie tracée entre prose et poésie peut être affinée selon les genres littéraires qui composent ces deux domaines ; plus précisément, c'est l'exemple de l'historiographie qui va venir ajouter des indices significatifs pour notre étude. Ensuite, il faut rajouter un paramètre à la question de l'époque de l'écriture : celui des locutions si courantes qu'elles en deviennent figées, réutilisées telles quelles de locuteur en locuteur, et qui ont tendance à se transmettre et à se conserver plus longtemps, avec moins de variations.

---

[134] Sénèque, *De Beneficiis*, 7.26.5.

[135] Sénèque, *De Ira*, 1.4.3.

[136] Sénèque, *De Tranquiliate Animi*, 5.1.3.

[137] Sénèque, *De Beneficiis*, 4.37.2.

[138] Sénèque, *De Clementia*, 1.1.2.

[139] Sénèque, *Consolatio ad Marciam*, 17.4.4.

À cet égard, Tite-Live se révèlera être un témoin fort utile. Il utilise généralement *mille* comme adjectif numéral, et *mille* + CDNpl dans certaines expressions spécifiques (*mille nummum*, *mille hominum*).

Antiates mille milites, quia serum auxilium post proelium uenerant, prope cum ignominia dimissi.[140]

supra duodecim milia hominum caesa duobus proeliis, plus mille hominum captum cum sex et triginta militaribus signis[141].

Il serait donc plutôt représentatif de l'usage sur lequel se penche Aulu-Gelle : un usage favorisant statistiquement *mille* employé comme adjectif numéral, avec des expressions de type *mille* + CDNpl qui semblent être des expressions plus figées sans être tout à fait idiomatiques, et gardant le souvenir de l'état ancien de la langue. Il est à noter que Tite-Live ne se montre pas systématique. Il écrit en effet :

castris mille passuum ab hoste positis copias continebat[142]

neque enim provocationem esse longius ab urbe mille passuum[143]

mais en d'autres endroits :

sicut bina castra hostium paruo inter se spatio distantia uiderunt, ipsi quoque mille ferme passus ab hoste dictator Tusculo, consul Lanuuio propiorem locum castris ceperunt.[144]

Votis deinde nuncupatis profectus mille et quingentos passus citra Fidenas castra locat dextra montibus, laeua Tiberi amne saeptus.[145]

La question étudiée par Aulu-Gelle a en tout cas un vrai enjeu littéraire : Plaute, Quadrigarius, Lucilius, Térence et Caton – la vieille garde – contre Virgile, Ovide, Lucrèce. Tout se passe comme si Aulu-Gelle entendait étendre le domaine d'application de la langue de Plaute ; il veut montrer que cette langue d'auteurs archaïques n'est pas à cantonner dans les comédies ou les textes anciens, et qu'on peut l'employer "en vrai", en contexte discursif, qu'elle a une légitimité actuelle et rationnelle. C'est du moins une pétition de principe, enclose

[140] Tite-Live, *Ab Urbe Condita*, 3.5.15.

[141] *Ibid*. 24.41.10.

[142] *Ibid*. 3.60.3.

[143] *Ibid*. 3.20.6.

[144] *Ibid*. 4.27.3.

[145] *Ibid*. 4.32.8.

dans le cadre des *Nuits Attiques* ; entendait-il réellement faire parler les Romains comme les personnages de Plaute ? Certainement non ; on peut tout au plus supposer que, dans les cercles littéraires et l'entourage des lettrés en vue, on jouait à pasticher, avec une nostalgie qui n'exclut pas toute distance critique, la langue d'antan.

2. Le genre de *frons*, et l'analogie en pastiche

Quand il s'agit justement de justifier l'existence d'une forme inhabituelle, Aulu-Gelle ne manque pas de faire appel aux ressources de son érudition ; mais ce n'est pas assez de rappeler des occurrences qui servent son propos ; pour gagner la bataille philologique, il se doit de construire une démonstration.

> *Quod Caecilius poeta "frontem" genere uirili non poetice, sed cum probatione et cum analogia appellauit*[146].
>
> Que si le poète Caecilius écrit « front » au masculin, ce n'est pas par licence poétique : on peut le justifier grammaticalement et l'appuyer par l'analogie.

Le lemme de ce passage réveillera la curiosité de ceux qui pensent (ce qui n'est pas dénué de sens, mais nous allons justement traiter de ce point) que notre auteur est un adversaire de l'analogie, et un défenseur de l'anomalie : le poète Caecilius s'est écarté de la norme « *non poetice, sed cum probatione et cum analogia* ». Cette entrée en matière définit une opposition entre deux pôles : la preuve rationnelle d'une part, ici conjointe à une méthode analogique, et la licence poétique d'autre part, que cette dichotomie contribue encore à définir en creux. Le contexte, comme souvent, est celui d'une sociabilité lettrée, "*in circulo forte iuvenum eruditiorum*" : encore une fois, ce sera l'occasion pour Aulu-Gelle de moucher un de ses rivaux :

> *Vere ac diserte Caecilius hoc in* Subditiuo *scripsit : « Nam hi súnt inimici péssumi, fronte hílaro, corde trísti, Quos néque ut adprendas néque uti dimittás scias ». Hos ego uersus, cum de quodam istiusmodi homine sermones essent, in circulo forte iuuenum eruditiorum dixi. Tum de grammaticorum uolgo quispiam nobiscum ibi adsistens non sane ignobilis, «Quanta,» inquit, «licentia audaciaque Caecilius hic fuit, cum 'fronte hilaro,' non 'fronte hilara' dixit et tam inmanem soloecismum nihil*

[146] *N.A.*, 15.9, lemme.

ueritus est!» «Immo,» inquam, «potius nos et quam audaces et quam licentes sumus, qui 'frontem' inprobe indocteque non uirili genere dicimus, cum et ratio proportionis, quae 'analogia' appellatur, et ueterum auctoritates non 'hanc,' sed 'hunc frontem' debere dici suadeant ».

C'est avec raison et élégance que Caecilius, dans son *Subditivus*[147], a écrit : "Les pires ennemis sont ceux qui ont le visage riant, et l'esprit chagrin ; on ne sait ni comment les prendre, ni comment les abandonner". Ces vers, je les ai cités lors d'une conversation qui portait sur ce genre d'hommes, tandis que je me trouvais entouré de jeunes érudits. Alors, un membre quelconque de la troupe des grammairiens, qui était assis avec nous et n'était pas tout à fait sans renom, prit la parole : "Quelle licence et quelle audace furent celles de Caecilius, lorsqu'il écrivit "*fronte hilaro*" au lieu de "*fronte hilara*", sans aucunement redouter de commettre un solécisme aussi énorme ! – Au contraire, dis-je, c'est plutôt nous qui faisons preuve d'audace et de licence, quand nous employons à tort et naïvement le mot "front" au masculin, alors que la méthode de la proportionnalité, qui a pour nom analogie, aussi bien que l'autorité des Anciens nous intiment de dire non pas "*hanc frontem*", mais plutôt "*hunc frontem*[148]".

Il est assez clair qu'Aulu-Gelle entend bien se mettre en valeur, et raconter la manière dont il a mouché un autre lettré. Ce dernier fait d'ailleurs l'objet d'une longue périphrase : « *grammaticorum uolgo quispiam nobiscum ibi adsistens non sane ignobilis* ». La double négation lui refuse la célébrité, tout en maintenant l'idée que c'est un adversaire de taille que notre auteur a abattu. Plus loin, il sera qualifié de « *semidoctus grammaticus* », groupe nominal complété par un *ille* employé ironiquement ; Aulu-Gelle frôle même l'insolence en le narguant d'un « *mi magister* ». Ce lettré est assis avec le groupe de discussion, mais cela ne signifie pas qu'il appartienne entièrement à la communauté d'esprit dont se prévalent les proches d'Aulu-Gelle.

Aulu-Gelle lui-même se complait à feindre l'humilité : « *potius nos audaces et licentes sumus* ». Même s'il y a certainement là une part de feinte, c'est une des rares fois où il se place avec tous ses contemporains, non pas seulement dans une élite au-dessus des erreurs du vulgaire, mais reconnaissant sa participation dans l'emploi d'une langue « dégradée », celle du règne des Antonins.

---

[147] Le peu que l'on possède sur cette pièce rend la traduction de son titre malaisée ; « *L'échange* » est sans doute la solution provisoire la plus satisfaisante.

[148] Il est difficile de traduire, sans craindre le ridicule, par « cette visage plutôt que ce visage » ; cette tension nous laisse mesurer la liberté des latinophones en termes de fluidité générique, moins gênés peut-être que nous qui pratiquons la détermination nominale avec plus de régularité. Toutefois, le français n'est pas complètement dépourvu de mots dont le genre peut paraître incertain ; qui n'a jamais hésité entre un ode et une ode ? Un abysse et une abysse ? Un alvéole ou une alvéole ?

At ille semidoctus grammaticus: «Missas,» inquit, «auctoritates facias, quas quidem ut habeas posse fieri puto, sed rationem dic, quam non habes.[149]*«*

Et ce grammairien, ce demi-savant de répondre : « laisse donc tes exemples d'autorité, dit-il, je veux bien croire que tu en connais ; mais donne-moi un argument : là, je crois que tu n'en connais pas. »

La réponse de son interlocuteur est intéressante, dans sa franchise ; elle est un peu caricaturale. Il faudra se demander si elle est réelle ou si Aulu-Gelle l'a mise dans sa bouche pour schématiser les relations d'opposition et les lignes de partage entre lettrés de l'époque. Avec la mention explicite, un peu plus haut, de l'analogie, il semble bien qu'Aulu-Gelle ait eu une position précise à défendre en écrivant ce passage. Évidemment, cette interrogation est destinée à rester sans réponse définitive, mais on peut sans doute partir du principe qu'Aulu-Gelle doit être crédité de cette phrase, soit qu'il l'ait inventée, soit qu'il l'ait retenue pour résumer le discours de son adversaire : il est improbable que ce dernier n'ait répondu que cela, dans un débat un peu échauffé parmi des érudits rompus à l'art oratoire. Aulu-Gelle veut prouver qu'il n'a pas que les autorités pour lui, comme on pourrait le lui reprocher ; c'est une phrase très importante dans l'ouvrage car elle représente une partie significative de son projet. L'auteur des *Nuits* veut battre les *grammatici* sur leur propre terrain, sur tous les terrains. Les *auctoritates* ne sont pas la seule corde de son arc : il sait aussi manier les *rationes*.

Atque ego his eius uerbis, ut tum ferebat aetas, inritatior, «Audi,» inquam, «mi magister, rationem falsam quidem, sed quam redarguere falsam esse tu non queas. Omnia,» inquam, «uocabula tribus litteris finita quibus 'frons' finitur, generis masculini sunt, si in genetiuo quoque casu eadem syllaba finiantur, ut 'mons,' 'fons,' 'pons,' 'frons.'» At ille contra renidens : «Audi,» inquit, «discipule, plura alia consimilia, quae non sint generis masculini.» Petebant ibi omnes ut uel unum statim diceret. Sed cum homo uoltum intorqueret et non hisceret et colores mutaret, tum ego intercessi et «Vade,» inquam, «nunc et habeto ad requirendum triginta dies ; postquam inueneris, repetes nos.» Atque ita hominem nulli rei ad indagandum uocabulum, quo rescinderet finitionem fictam, dimisimus.

Et moi, mon irritation – à laquelle me portait mon âge – encore augmentée par ses paroles :"écoute, dis-je, ô mon maître, cet argument ; il est faux, mais tu ne saurais prouver qu'il est faux. Tous les mots, dis-je, qui se terminent par les trois lettres à la fin de "*frons*", sont du genre masculin, pour peu qu'ils aient aussi une terminaison semblable au génitif, à l'instar de *fons*, *pons* ou *frons*." Mais lui, renâclant : "écoute-moi, dit-il, disciple : il y a de nombreux autres mots, correspondant à ta description, qui ne sont pas de genre masculin." Tous ceux qui étaient présents lui demandèrent aussitôt d'en citer au moins un. Mais, comme notre homme grimaçait, ne pipait mot et changeait de couleur, je suis intervenu et lui ai dit : "allez, je te donne trente jours pour chercher ; reviens nous parler quand tu auras

[149] *N.A.*, 15.9.6.

trouvé." Et c'est ainsi que j'ai envoyé cet homme à la poursuite d'une chimère avec laquelle il réfuterait la définition que j'avais inventée.

Pourquoi Aulu-Gelle dit-il qu'il s'agit d'une *ratio falsa*, bien qu'étant irréfutable par son adversaire ? C'est une déclaration décisive pour l'étude de ce concept de *ratio*.

Examinons d'abord les règles du défi qu'il propose à son adversaire. Tous les mots, dit notre auteur, se finissant par –ons, et ayant le même génitif (*-ontis*, donc), sont du genre masculin. La première question que l'on peut se poser est la suivante : pourquoi faire cette précision sur le génitif, alors que tous les mots possédant cette finale suivent la troisième déclinaison (ceci incluant les nombreux adjectifs de type *bahuvrihi* qui sont composés à partir de *frons* ou *mons*), et qu'il n'y a donc pas lieu de se prémunir d'exceptions ? Il est difficile de répondre à cela, tant cette précision semble superflue. Faute de mieux, on peut faire l'hypothèse qu'Aulu-Gelle, parodiant l'exhaustivité des *grammatici*, pastiche le discours de l'école de son adversaire, sans y prêter davantage de sens.

Aulu-Gelle joue à l'analogiste. Il invente une règle, pour montrer qu'il est facile de le faire et discréditer une méthodologie dont il dit se méfier. Mais qu'en est-il en réalité ? Il se trouve qu'il a *grosso modo* raison ; toutefois, il existe bien une exception sur laquelle son adversaire aurait pu le reprendre, s'il l'avait eue à l'esprit : il s'agit de *spons*, qui est bien féminin. Si notre auteur s'était vu prendre en défaut, cela aurait certainement eu un effet calamiteux sur l'issue de cet *agôn* linguistique ; et rien ne permet de penser qu'Aulu-Gelle lui-même ait eu en tête ce défaut dans la cuirasse de son raisonnement.

Cependant, il dit bien qu'il n'accorde que peu d'importance à ce raisonnement, à l'argumentaire qu'il vient de proposer à ce *semidoctus*, puisque ce n'est qu'une *ratio falsa*, une demi-vérité suffisante pour terrasser un demi-savant. Une demi-vérité qui est finalement destinée à rester temporaire ; c'est une *finitio ficta*, forgée pour l'occasion et par opportunisme ; l'autre pourra bien trouver, dans les trente jours qui lui sont impartis, l'exception *spons* qui lui permettrait de triompher ; ce serait trop tard : ces débats d'érudits, avec leur relative frivolité, leur vanité, se jouent dans la temporalité immédiate de la sociabilité.

Cet usage de l'ironie, du pastiche, la légèreté des arguments d'Aulu-Gelle, le désintérêt pour ce qui se passera ensuite, rendent l'interprétation de cette notice complexe. Le lemme disait que Caecilius a utilisé *frons* « *cum probatione et analogia* », mais rien n'en a été dit

dans le passage. Il existe une discordance entre le lemme et le passage. À notre avis, il faudra surtout en retenir la posture d'Aulu-Gelle, qui adopte le point de vue d'un analogiste à des fins à la fois utilitaristes et parodiques. Cela étant dit, on peut aussi considérer que le caractère aporétique de cette notice est aussi à mettre sur le compte de l'incertitude liée à l'assignation du genre des mots, un arbitraire qui échapperait à des formes définitives et exhaustives de *ratio*.

3. Une notule sur *emplastrum*

Il existe dans les *Nuits* un autre passage centré sur l'utilisation poétique d'un mot à un genre inhabituel ; c'est la notice 16.7. Celle-ci nous laisse malheureusement peu d'indices pour compléter la pensée d'Aulu-Gelle, mais on peut tout de même la citer comme une sorte d'appendice au discours plus développé qu'il tient à propos de *frons*.

La remarque qui nous intéresse suit une liste assez longue de mots et de tournures considérées comme étant trop poétiques ; Labérius, auteur de mimes, y est vivement critiqué pour sa fantaisie immodérée. Il y a cependant un point sur lequel Aulu-Gelle lui donne raison ; il arrive à la fin du chapitre, et porte donc sur le genre de *emplastrum* :

> *In mimo quem inscripsit Alexandream, eodem*[150] *quidem quo uulgus, sed probe Latineque usus est Graeco uocabulo ; «emplastrum» enim dixit οὐθετέρως, non genere feminino, ut isti nouicii*[151] *semidocti.*
>
> Dans le mime qu'il a intitulé *Alexandrea*, il a employé un mot Grec, mais correctement et en bon Latin : en effet, il a écrit "emplâtre" au neutre, et non pas au féminin comme ces demi savants d'aujourd'hui.

Qui sont ces *nouicii semidocti* qui utilisent *emplastrum* au genre féminin ? On trouve le mot *emplastratio*, avec ses formes déclinées, chez Columelle et Pline l'ancien[152] ; peut-on

[150] Cette formulation "*eodem Graeco uocabulo… sed Latine usus est*" est digne d'intérêt et nous l'étudierons plus en détail dans la partie II consacrée au bilinguisme et au rapport entre Grec et Latin.

[151] Aulu-Gelle aborde la formation de ce mot en *N.A.*, 6.5 ; il l'utilise aussi en 11.1 pour parler de la *nouicia turba grammaticorum.* En 1.9, la description qu'il fait de Taurus "*nouicios philosophorum sectatores cum ueteribus Pythagoricis comparans*" nous permet de comprendre que *nouicius* désigne bien chez Aulu-Gelle un antonyme de *vetus* au sens des Anciens, et non de simples "débutants" ou "novices" ; c'est d'un conflit générationnel qu'il est question ici.

supposer que l'empire ait vu se développer cet usage condamné par Aulu-Gelle, non chez ces auteurs respectables, mais dans le discours de locuteurs anonymes ? En sus du caractère lacunaire des sources, cette hypothèse se heurte à un problème de taille : *emplastrum*, dont on a gardé en français l'emplâtre, est un terme médical, tandis qu'*emplastratio* appartient à la terminologie agricole et renvoie à des procédures de greffe végétale : il est donc fortement discutable de prétendre qu'il ne s'agirait que de deux formes concurrentes. Ces deux substantifs déverbaux ne sont tout simplement pas le même mot, et cela nous laisse malheureusement dans l'impossibilité de soutenir ou d'illustrer le jugement sévère d'Aulu-Gelle sur ses contemporains.

4. Le doute sur les *singularia* et *pluralia tanta* : l'autorité de l'analogie en crise

Ce passage porte sur la question des mots qui ne peuvent se trouver qu'au singulier ou bien qu'au pluriel. Il se place sous un double parrainage : Fronton, chez qui la scène se déroule, et le *De Analogia*[153] de César, dont le contenu est débattu et qui est même lu « en direct » par les personnages en présence. Ces questions de discordance entre nombre grammatical et nombre référentiel ne sont pas inconnues des grammairiens latins, et elles apparaissent d'ailleurs chez un auteur qu'Aulu-Gelle connaît fort bien, puisqu'il s'agit de Varron ; nous y reviendrons en temps voulu.

La réflexion s'ouvre sur un reproche fait par Fronton à un poète de ses amis : on ne peut pas employer *(h)arena* au pluriel ; et d'ailleurs César le condamne fermement. S'engage alors une discussion sur les *singularia tantum*, au nombre desquels *caelum* et *triticum* s'ajouteront à *arena*, ainsi que *quadrigae*, *arma*, *moenia*, *comitia*, *inimicitiae*.

Le poète reconnaît d'emblée la validité de l'opinion de Fronton sur quelques mots : l'indénombrable *triticum*, les pluriels lexicalisés *arma*, *moenia* et *comitia*[154] ; et enfin *caelum*,

[152] On peut recenser dans les *Histoires Naturelles* de nombreuses occurrences *d'emplastratio*, et encore davantage *d'emplastrum*, dans les contextes thématiques qui leur conviennent respectivement.

[153] Cette œuvre a été récemment rééditée par A. Garcea (Oxford University Press, 2012).

[154] Une étude plus détaillée pourrait revenir sur les disparités qui existent entre ces trois *pluralia tantum* ; on pourrait par exemple répartir *arma*, *moenia* et *comitia* dans les sous-catégories, respectivement, des collectifs

qui est un peu particulier puisque la permanence de son singulier est due au fait qu'il n'existe qu'en un seul exemplaire dans le monde[155]. Il accorde aussi le bénéfice du doute sur *quadrigae*, auquel Fronton va donner un peu plus tard l'étymon *quadrijugae*, mettant en lumière la justification interne d'un pluriel référentiel *jugae*.

César interdirait l'usage de *inimicitia*, *impotentia*, *inscientia*, *iniuria*. Cette déclaration est un peu étrange, car, si on ne trouve pas *inimicitia* ni *impotentia*, on y lit à plusieurs reprises *inscientia* et *iniuria* au singulier. Se pourrait-il que le poète se trompe ? Après tout, il n'a pas l'air d'avoir le *De analogia* précisément en tête.

Fait intéressant, il cite pour justifier *inimicitia*, *impotentia*, *inscientia*, et *iniuria* un autre mot : *delicia*. C'est donc qu'il estime que ces cinq mots rentrent dans une même catégorie (celle des abstraits intensifs, selon une terminologie plus moderne) ; d'ailleurs il se contente de citer Plaute pour deux de ces mots seulement : *delicia* et *inimicitia*. Fronton ne reviendra pas sur ces termes-là, et on peut estimer que le poète aurait implicitement « remporté » cette manche du débat.

Sur *arenae*, l'assistance est moins sûre ; le poète demande à apporter une copie du traité de César. Ce traité semble être à portée de main, puisque, pour autant que l'on puisse se fier à la narration gellienne, il n'est pas mentionné d'intervalle important de temps avant que l'on apporte le livre en question – d'ailleurs, le fait que le poète demande s'il n'y a pas une copie dans les parages implique que c'est un postulat raisonnable ; après tout, nous sommes chez Fronton à Athènes et il n'est guère douteux qu'il y possède une bibliothèque privée d'une certaine étendue.

Le poète, et ce sera notre dernière remarque introductive, n'est d'ailleurs pas prêt à suivre aveuglément l'autorité de César, puisqu'il demande à voir « *quam confidenter hoc indicat* », « avec quel degré de confiance il énonce cette règle ».

> *Tunc, prolato libro De Analogia primo, uerba haec ex eo pauca memoriae mandaui. Nam, cum supra dixisset, neque «caelum» neque «triticum» neque «harenam» multitudinis significationem pati, «Num tu,» inquit, «harum rerum natura accidere arbitraris quod 'unam terram' ac 'plures terras et 'urbem'*

ou des agrégatifs ; des noms pluriels compacts ; des abstraits extensifs (terminologie empruntée à M. LAMMERT, « Les pluralia tantum sous l'angle du collectif », *Langue française*, n° 185, 27 avril 2015, p. 73-84).

[155] Ce serait alors une sorte de nom dense unique, dont l'extensivité référentielle serait absolue puisqu'il recouvre le monde entier, dans une étendue complètement homogène. Ce n'est pas le cas en français (« il est parti sous d'autres cieux »), mais les latinophones respecteront effectivement cet usage jusqu'à Tertullien notamment, qui emploiera abondamment *caelum* au pluriel.

et ‘urbes’ et ‘imperium’ et ‘imperia’ dicamus, neque ‘quadrigas’ in unam nominis figuram redigere neque ‘harenam’ multitudinis appellatione conuertere possimus?»[156]

Alors, comme on apportait le premier livre du *De Analogia*, j’en mémorisai ces quelques mots. En effet, après avoir déclaré que ni « *caelum* » (ciel), ni « *triticum* » (blé), ni « *harena* » (sable) ne peuvent être employés au pluriel, il écrit : « Ne crois-tu pas que c’est la nature de ces objets qui fait que nous disons « une seule terre » et « plusieurs terres », « une ville » et « des villes », « un commandement » et « des commandements », mais que ne pouvons écrire ni « *quadrigas* » (quadrige) à la forme singulière ni mettre « *arena* » (sable) au pluriel ?

L’explication trouvée chez César est la suivante : c’est la nature plurielle du référent (« *natura rerum* ») qui entraîne le pluriel grammatical ; l’explication est donc purement sémantique.

Le poète est ébranlé par l’autorité (« *permotus auctoritate* ») du grand auteur ; mais il n’est pas encore tout à fait satisfait, car il demande une *ratio*, c’est-à-dire l’explication de la règle de César. La *ratio* apparaît comme étant ce qui permet au sujet de comprendre, de refaire le raisonnement lui-même ; ce qui convainc au-delà de l’impact premier du nom illustre portant l’*auctoritas*.

C’est donc l’argument référentiel que Fronton reprend pour soutenir les écrits de César. Un quadrige est fait de quatre chevaux attachés ensemble ; ainsi *quadrigae* est la contraction de *quadrijugae*, et le deuxième élément de cette composition ne saurait être autrement qu’au pluriel.[157]

Quant à *arena*, poursuit Fronton, il faut lui appliquer la même *ratio*, mais de manière détournée, « *in specie dispari* » : ici, on pourrait presque traduire cela par « inversement », puisque l’on fait appel au même raisonnement (*ex natura res*), mais ici pour le singulier. Le sable en tant qu’objet contient déjà la multiplicité, et on n’a pas besoin de mettre son nom au pluriel : ce serait redondant.

---

[156] *N.A.*, 19.8..8.

[157] Varron (*De Lingua Latina*, X, 66-67) prend ce même problème des *bigae* et *quadrigae* sous un autre angle, celui de l’analogie ; son raisonnement, assez tortueux, cherche à expliquer l’étrangeté apparente du groupe nominal *unae quadrigae*.

tamquam id uocabulum indigeat numeri amplitudine, cum ei singulariter dicto ingenita sit naturalis sui multitudo[158]

comme si ce mot avait besoin d'un pluriel, alors que son singulier dénote naturellement la pluralité

Fronton fait la différence entre *arena* qui est un indénombrable et *jugae* qui est un dénombrable. Ils suivent donc des logiques « *specie dispari* », même si les deux justifications se ressemblent.

La fin de cette notice donne présente un aspect fort intéressant de la place des débats de ce genre dans l'esprit romain, et elle vaut la peine d'être citée de manière extensive :

Sed haec ego,» inquit, «dixi, non ut huius sententiae legisque fundus subscriptorque fierem, sed ut ne Caesaris, uiri docti, opinionem ἀπαραμύθητον[159] *destituerem. Nam cum 'caelum' semper ἑνικῶς dicatur, 'mare' et 'terra' non semper, et 'puluis,' 'uentus' et 'fumus' non semper, cur 'indutias' et 'caerimonias' scriptores ueteres nonnumquam singulari numero appellauerunt, 'ferias' et 'nundinas' et 'inferias' et 'exequias' numquam ? Cur 'mel' et 'uinum' atque id genus cetera numerum multitudinis capiunt, 'lacte' non capiat ? Quaeri, inquam, ista omnia et enucleari et extundi ab hominibus negotiosis in ciuitate tam occupata non queunt. Quin his quoque ipsis quae iam dixi demoratos uos esse uideo, alicui, opinor, negotio destinatos. Ite ergo nunc et, quando forte erit otium, quaerite an 'quadrigam' et 'harenas' dixerit e cohorte illa dumtaxat antiquiore uel oratorum aliquis uel poetarum, id est classicus adsiduusque aliquis scriptor, non proletarius.»*

« Mais pour ma part, dit Fronton, je n'ai pas fait cette démonstration afin de me porter garant et de cautionner cette déclaration et ces règles, mais pour ne pas laisser le jugement de César, un homme savant, sans précisions. En effet, si « *caelum* » (ciel) est toujours singulier, « *mare* » (mer) et « *terra* » (terre) ne le sont pas toujours, à l'instar de « *puluis* » (poussière), « *uentus* » (vent) et « *fumus* » (fumée), pourquoi certains auteurs anciens ont-ils écrit « *indutias* » (trêve) et « *caerimonias* » (cérémonies) au singulier, mais jamais « *ferias* » (fêtes) ni « *nundinas* » (jour de marché) ni « *inferias* » (offrandes aux morts) et « *exequias* » (obsèques) ? Pourquoi « *mel* » (miel) et « *uinum* » (vin) et d'autres noms de ce genre peuvent se mettre au pluriel, mais pas « *lacte* » (lait) ? Toutes ces questions, vous dis-je, on ne peut y répondre ni les éplucher ni s'en débarrasser en étant des citoyens affairés dans une cité si active. Et je vois d'ailleurs qu'avec mes discours je vous ai retenus, alors que vous alliez autre part pour vos affaires, il me semble. Maintenant, vaquez donc ; et quand vous en

[158] *N.A.*, 19.8.12.

[159] Ce mot a posé problème aux traducteurs successifs. On a voulu voir là Fronton se portant au secours de César, ne voulant pas laisser son jugement « sans défense » (« *unsuported* », dans la traduction de J. C. Rolfe, éd. Loeb), ce qui est cohérent avec l'incise *viri docti* toute proche. Mais il nous semble qu'en prenant cette incise dans un sens concessif, on peut se rapprocher du sens de ἀπαραμύθητον (« fléchir par des paroles, infléchir avec des mots ») et exprimer une distance un peu plus grande de la part de Fronton, qui veut avant tout apporter des précisions et des ajustements à la règle de César.

> aurez le loisir, recherchez si « *quadrigam* » et « *harenas* » ont été écrits par un membre de la cohorte ancienne des orateurs ou des poètes ; je veux dire un auteur classique et notable, pas un simple plumitif. »

Fronton ne veut pas laisser l'analogie de César sans défense, mais il ne peut pas la cautionner jusqu'au bout, car l'usage contredit apparemment les théories de l'auteur du *De Analogia*. C'est donc par respect, par déférence qu'il veut se porter au secours du conquérant des Gaules. On ne sera pas étonné de voir surgir la pratique du code-switching, dans cette étape finale de la négociation des rapports d'autorité entre les personnages présents ou absents.

La règle césarienne se heurte à d'innombrables contre-exemples ; voilà en somme le propos de Fronton, qui apporte une glose bienveillante mais distanciée à cet *auctor* pourvu *d'auctoritas*. Une perspective schématique nous inviterait à considérer cela comme une opposition entre les deux meilleurs ennemis que seraient l'analogie, portée par César, et l'anomalie, incarnée par Fronton. Cependant, force est de constater que Fronton lui-même ne peut pas proposer une meilleure explication ; le problème n'est pas que la règle n'existe pas, mais que la question en jeu est trop épineuse.

Dans ce passage, il semble que l'on ait atteint une double limite de la grammaire. D'abord, elle est parfois trop complexe, et tous ses enjeux semblent échapper même aux plus compétents d'entre eux ; ainsi Fronton lui-même doit abandonner la poursuite de certaines analyses, ce qu'Aulu-Gelle, en disciple bienveillant, passera sous un silence pudique. Elle est aussi, en raison de cette complexité même, trop chronophage ; cela semble paradoxal pour des érudits qui se délassent dans la maison athénienne du grand homme. Pour être plus exact, la recherche grammaticale est en fait trop spécialisée pour un honnête Romain, pour qui l'*otium* et les activités y afférentes ne peuvent occuper qu'une proportion raisonnable de la vie. Si c'était une *ars grammatica* que l'on avait sous les yeux, cette conclusion serait sans doute différente ; mais les *Nuits Attiques* n'en sont pas une.

Le poète, le rhéteur doivent tomber d'accord sur un point : il y a une part d'insu dans la langue, de coïncidence ; la perfection systémique ne se trouvera pas. Les questions de genre et de nombre leurs soumettent des apories de ce genre.

Schématiquement, cette notice est aussi l'occasion de faire débattre le poète et le grammairien ; pour remporter cette joute, Fronton se repose sur les autorités dont il pense

qu'elles lui donneront raison soit totalement, soit majoritairement ; cela ne le dispense pas d'avoir à soutenir la présence intimidante, mais insuffisante, des *auctoritates* par une explication de texte qui en explicite la logique.

5. *Liberi*, quand le pluriel peut désigner un singulier

Le mot **liber*, quant à lui, peut se trouver au singulier, mais c'est un cas tellement exceptionnel que l'on doit sans doute le considérer comme une réfection marginale qui n'empêcherait pas de classer *liberi* parmi les authentiques *pluralia tantum*. Le problème est donc le suivant, pour les latinophones : comment s'adapter au cas de figure dans lequel ces *liberi*, cette descendance, ne comporte qu'un enfant ? La première réponse est simple : on ne change rien.

> *Antiqui oratores historiaeque aut carminum scriptores etiam unum filium filiamue «liberos» multitudinis numero appellarunt. Idque nos, cum in complurium ueterum libris scriptum aliquotiens aduerterimus, nunc quoque in libro Sempronii Asellionis* Rerum Gestarum *quinto ita esse positum offendimus.*[160]
>
> Les anciens orateurs, historiens et poètes ont qualifié même un seul fils ou une seule fille à l'aide du pluriel « *liberos* » (les enfants). Et moi-même, j'ai souvent remarqué cet usage dans de nombreux livres écrits par les anciens ; et je viens aussi de le relever dans le cinquième livre des *Histoires* de Sempronius Asellio.

L'intertexte est annoncé dès le début : il s'agit d'auteurs qualifiés par "*antiqui oratores historiaeque aut carminum scriptores*". Cette description implique une diversité générique, ainsi que différents registres de langage ; on y retrouvera aussi de la prose et des vers. Aulu-Gelle part d'un paradoxe superficiel : il est fréquent que l'on désigne un objet singulier par un mot au pluriel[161].

---

[160] *N.A.*, 12.13.1-3.

[161] L'article du lexicon Forcellini sur ce mot *liber* nous en fournit quelques autres exemples : « *Hoc nomine etiam utimur, quum de uno tantum filio, aut filia loquimur. Cajus Dig. 50. 16. 148. Non est sine liberis, cui uel unus filius, unaue filia sit. Plaut. Aulul. 4. 10. 5. Quid ego emerui, adolescens, mali quamobrem ita faceres, meque meosque perditum ires liberos? Ter. Andr. 5. 3. 20. Liberi inuenti inuito patre. Cic. 1. Phil. 1. 2. Pax per eum et per ejus liberos confirmata est. Sic Sulpicius apud Cic. 4. Fam. 5. ante med. Malum est liberos amittere. De Tulliola loquitur. »*

Cette notice est fort courte ; on ne saurait y lire aucune sorte d'explication provenant d'Aulu-Gelle, et c'est avec une certaine désinvolture qu'il traite de cette curiosité grammaticale qu'il se borne à mentionner. C'est l'apanage du miscellaniste (et l'obstacle du chercheur) que cette liberté prise avec la nécessité de justifier ses propos ; et notre auteur peut, à tout moment, se glisser de l'habit du linguiste à celui de l'écrivain pour échapper à ses "responsabilités", si tant est qu'une telle chose existe.

Dans quelle mesure pouvons-nous essayer de prolonger le texte au-delà de ce qu'il dit lui-même ? « *Liberi* » est un terme relevant du lexique juridique, employé pour distinguer les enfants des esclaves, ou les enfants des parents. On peut en trouver un exemple dans le nom du *ius tria liberorum*, qui donnait accès à des droits spéciaux à partir d'un certain nombre d'enfants (trois à Rome, quatre en Italie, cinq en province). Il nous fait voir un exemple intéressant de pluriel collectif dans lequel l'ensemble désigné est généralement supérieur à 1, mais peut aussi être égal à 1 : en ce sens, il prend pour fonction la désignation d'une catégorie d'objets identiques (définis ici par un rapport de parenté spécifique), et, partant, tout objet réel respectant les critères d'appartenance à cet ensemble collectif peut être inclus par cette désignation.

Peut-on trouver un exemple français s'approchant peut-être de ce cas particulier où le pluriel est d'usage ? On penserait à l'expression « aller faire des courses », qui peut bien désigner un seul aller-retour, dans un seul magasin, pour acheter un seul article. D'autres expressions comme « prendre des médicaments » semblent suivre le même schéma : on cherche à valider une question implicite portant sur la réalisation d'un fait répétable (*A-t-il des enfants ? Oui, il a un fils. Es-tu allé faire des courses ? Oui, j'ai acheté une baguette. A-t-elle pris des médicaments ? Oui, elle a pris une aspirine*), dont la réponse devient positive aussitôt que ce fait a été réalisé au moins une fois.

À ce titre, on peut considérer que *liberos* appartiendrait à la catégorie des pluriel collectifs homogénéisés, si l'on a recours à la typologie proposés par P. Lauwers[162]. Celui-ci place ces pluriels collectifs homogénéisés au sein de la catégorie des pluriels agrégatifs, et propose la définition suivante :

[162] P. LAUWERS, « Les pluriels « lexicaux ». Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité, Peter Lauwers, Lexical plurals. A quantified typology of countability deficiency », *Langue française*, n° 183, 17 octobre 2014, p. 117-132.

> En d'autres mots, le Npl collectif est à ce point conçu comme une sommation d'individus indifférenciés qu'il n'est plus conceptualisé comme un agrégat d'individus hétérogènes qui doivent apparaitre de façon conjointe. À cet égard, le N collectif homogénéisé fonctionne comme un nom massif collectif *(du mobilier)*, ou encore, comme un N superordonné dans le domaine comptable :
>
> Une chaise, c'est du mobilier.
>
> Une voiture est un véhicule ; Les voitures sont des véhicules.
>
> Sur ce point, les Npl collectifs homogénéisés se comportent comme des N collectifs massifs plus authentiques, l'homogénéisation ayant davantage effacé l'hétérogénéité référentielle interne[163].

Pour le cas qui nous intéresse, il nous semble que l'on pourrait d'ailleurs effectivement reprendre son exemple « une chaise, c'est du mobilier » et l'adapter en « les enfants, c'est de la descendance ».

Mais il nous faut encore nous poser cette question : si la discordance entre le pluriel du mot et le singulier du référent pose problème, et que l'on veut désigner une descendance sans marqueurs de genre, pourquoi ne pas utiliser *progenies, stirps* ou *suboles* ? Il est toujours délicat de remettre en question les choix effectués par les locuteurs ; après tout, ils décident de la terminologie qu'ils emploient, et s'ils considèrent que *liberi* fonctionne pour un singulier, c'est que cette discordance n'était pas rédhibitoire. On peut quand même se demander dans quelle mesure l'appartenance de *liberi* au lexique juridique n'a pas favorisé cet emploi, dans le contexte d'un corpus législatif où l'on tendrait à simplifier la terminologie afin de désigner systématiquement une entité juridique donnée par un terme associé.

Voilà le peu que nous pouvons conclure sur le thème de cette notice succincte. Cependant, cette dernière nous offre aussi un aperçu du réseau intertextuel qui innerve l'enquête générale distribuée dans l'ensemble de l'œuvre. L'exemple que cite Aulu-Gelle, portant toujours sur les *liberi*, est en effet le suivant :

> *Eius verba de Tiberio Graccho, tribuno pl., quo in tempore interfectus in Capitolio est, haec sunt: « Nam Gracchus domo cum proficiscebatur, numquam minus terna aut quaterna milia hominum sequebantur.» Atque inde infra de eodem Graccho ita scripsit: « Orare coepit id quidem, ut se*

[163] *Ibid*. p 11.

defenderent liberosque suos, eumque quem virile secus tum in eo tempore habebat produci iussit populoque commendavit prope flens[164]*.»*

Sa description de Tiberius Gracchus, tribun de la plèbe, au moment où il fut tué au Capitole, est la suivante : "car lorsque Gracchus quittait son domicile, il n'était jamais suivi par moins de trois ou quatre milliers d'hommes". Et il écrit plus loin sur ce même Gracchus : "Il commença à les prier de défendre au moins ses enfants : le seul fils qu'il avait à cette époque, il le fit venir et le recommanda, presque en larmes, à la protection du peuple".

Qu'est-ce qui justifie la séparation de cet exemple en deux citations ? La première partie n'a aucun rapport avec le sujet qui occupe présentement notre auteur. A-t-il un intérêt particulier pour Tibérius Gracchus ? Rien ne nous invite à le penser. C'est un autre mot qui doit attirer notre attention : celui de *milia*, que l'on a déjà rencontré dans ce chapitre de notre étude. À cet égard, il nous semble raisonnable de conjecturer qu'Aulu-Gelle était en train de chercher, comme il en a l'habitude, des occurrences de *mille* dans les textes qu'il avait sous la main lorsqu'il a rencontré cet exemple de *liberi*, ce qui l'a incité à traiter de la particularité de ce pluriel. La notice 2.13 (*liberi*) serait alors une sorte d'*addendum* à la notice 1.16 (*mille*).

[164] *N.A.*, 12.13.4-5.

Grammaire descriptive ou grammaire prescriptive ? Le cas de la licence poétique.

Tout écart vis-à-vis de la règle générale (*consuetudo*) ne saurait être considéré comme une erreur : Aulu-Gelle consacre suffisamment de temps et d'énergie à défendre les archaïsmes pour le savoir. L'étude de ces cas où la langue manifeste sa flexibilité, où elle expose ces variations ni syntaxiques, ni paradigmatiques, mais résidant dans la « nature » même du mot (si l'on veut bien considérer que cette nature comprend son genre et son nombre) nous a donc amenés, via Labérius notamment, à rencontrer la notion de « poésie », prise comme facteur de liberté dans la réalisation du langage. Nous avons vu que cette notion ne correspondait pas à celle, générique, de « poésie », puisque ses occurrences sous la plume d'Aulu-Gelle ne se limitent pas à l'étude de textes appartenant aux genres de l'écriture poétique. Il existe à cet égard une différence considérable entre les emplois gelliens de *poeta,* désignant ceux qui produisent en effet des textes du genre poétique, et les emplois de *poeticus* ou *poetice,* dont nous allons tâcher d'analyser le sémantisme et dont nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'elle correspond davantage à un concept de licence poétique.

Si ce qui est *poeticum* ou *poetice dictum* ne recoupe pas des considérations génériques, quels sont donc le sens et les implications de ces expressions, rencontrées à plusieurs reprises dans les *Nuits* ?

1. La poésie comme discours oblique

Le premier sens du "poétique" présent dans le texte gellien est assez convenu et général : on parle de manière "poétique" en utilisant des formules précieuses et recherchées, en ne disant pas les choses de la même manière que le commun des locuteurs. Ce raffinement

engage à la fois le vocabulaire et la syntaxe, invitant à l'emploi, respectivement, de mots rares ou nouveaux et de tournures périphrastiques[165].

C'est cette définition du poétique à laquelle se réfère Aulu-Gelle, lorsqu'en 3.2.14 il introduit une citation de Virgile[166] où le poète parle "comme il convient à un poète" :

> *Vergilius quoque id ipsum ostendit, non exposite atque aperte, sed, ut hominem decuit poeticas res agentem, recondita et quasi operta veteris ritus significatione. «Torquet,» inquit, medios nox umida cursus et me saevus equis oriens adflavit anhelis*[167].
>
> Virgile aussi donne un exemple de cela, non pas franchement et ouvertement, mais au contraire, ainsi qu'il convient à un homme faisant de la poésie, à mots couverts et comme faisant une allusion voilée à un ancien rite : "la Nuit porteuse de rosée, écrit-il, franchit en roulant le milieu de sa course, et les chevaux haletants de l'Orient cruel soufflent sur moi".

L'emphase d'Aulu-Gelle sur ce point est d'autant plus visible quand on la compare avec la reprise - quasiment mot pour mot - que fait Macrobe de ce passage :

> *Vergilius quoque id ipsum ostendit, ut hominem decuit poeticas res agentem, recondita atque operta veteris ritus significatione. «torquet,» inquit, medios nox umida cursus et me saevus equis oriens adflavit anhelis*[168].
>
> Virgile aussi donne un exemple de cela, ainsi qu'il convient à un homme faisant de la poésie, à mots couverts et comme faisant une allusion voilée à un ancien rite : "la Nuit porteuse de rosée, écrit-il, franchit en roulant le milieu de sa course, et les chevaux haletants de l'Orient cruel soufflent sur moi".

Si l'on compare ces deux citations, si l'on "soustrait" Macrobe à Aulu-Gelle, on s'aperçoit aisément que les deux passages sont absolument identiques, à l'exception de ce syntagme, "*non exposite atque aperte*", qui ne se trouve que dans les *Nuits Attiques*, et qui souligne pour nous une redondance gellienne autour de l'idée d'obscurcissement, de brouillage du code par la poésie ; idée sur laquelle Macrobe n'a pas autant insisté, et vis-à-vis de laquelle il s'est donc permis de faire cette coupe dans le texte qu'il recopiait.

---

[165] On pourra lire à se sujet le paragraphe qu'y consacrait l'abbé Le Chevalier en 1885: "Les Périphrases sont des circonlocutions, que les Poètes emploient pour rendre l'expression plus riche et plus nombreuse. Par exemple, au lieu de *segetes*, on dira *Cereris munera* : pour *uer, dulcia ueris tempora* : pour *arare, telluri infidere sulcos* : pour *nauigare, tentare Thetum ratiuus*, etc." A. LE CHEVALIER et L.-M. QUICHERAT, *Prosodie latine ou Méthode pour apprendre les principes de la quantité et de la prosodie latine*, Paris, Hachette, 1885.

[166] *Enéide*, V, 738-739.

[167] *Saturnales*, 1.3.10.

[168] *Saturnales*, 1.3.10.

La poésie, c'est donc la périphrase, le discours oblique ; l'épaisseur du style obscurcissant la transparence supposée du *sermo pedestris*. Aulu-Gelle reconnaît l'usage de Virgile et l'identifie comme poétique : le loue-t-il, le condamne-t-il ? Ni l'un ni l'autre explicitement, en tout cas ici. On connait l'estime dans laquelle il tient Virgile par ailleurs, bien que celui-ci reste désespérément inférieur aux Grecs[169] ; en tout cas, il exprime un écart entre la parole poétique et la langue commune. Dans d'autres circonstances, il n'aura pas toujours la même tolérance pour les débordements stylistiques.

2. La poésie comme élégance condamnée

Cet art du poète, celui d'habiller la parole comme on se parerait de vêtements d'un raffinement excessif et vain, reçoit plus loin une condamnation qui n'est pas surprenante lorsque l'on sait qu'elle émane de Caton. Quand ce dernier décrit l'incontournable *mos maiorum*, et cette époque où l'on faisait fi de l'élégance et de la pompe, son jugement est laconique :

Poeticae artis honos non erat.

L'art poétique n'était pas à l'honneur.

La poésie est liée à l'*elegantia*, elle-même posée comme un vice. Ce passage, placé sous le patronage du Censeur, est fortement moralisateur : il présente une défense extrêmement typique du *mos majorum*, de la simplicité, du rustique contre le raffiné. Caton préfère les chevaux, qui servent à faire la guerre, à mener son *negotium*, à visiter ses terres, à affirmer son pouvoir politique, bien plus qu'il n'affectionne les cuisiniers, ces hérauts du luxe. La nourriture, dans les représentations romaines, fut régulièrement mise en avant comme un des paradigmes majeurs de la corruption de la civilisation : poissons coûteux, fruits hors de saisons, mets importés, plats luxueux…. On pourrait assez facilement parler d'idéologie conservatrice ; ce serait un jugement relativement schématique, sans doute, mais le texte lui-même ne se montre pas particulièrement subtil. On pourrait opposer que cette assertion est partiellement atténuée par la médiation de l'intertextualité et par la visée philologique de la

[169] La notice 17.10 voit Virgile soutenir une comparaison désavantageuse avec Pindare, ce qui lui vaut les critiques de Favorinus.

recherche d'Aulu-Gelle, qui crée une distance relative entre le discours de Caton et notre auteur à proprement parler ; toutefois il serait probablement naïf de croire qu'Aulu-Gelle parle de cela par hasard et sans avoir une idée bien précise à exposer.

Se placer sous l'égide morale de Caton est d'autant plus utile à Aulu-Gelle qu'il doit, comme on l'a vu, se défendre lui-même contre des accusations de raffinement excessif, d'érudition superflue, de vanité[170]. Féru de textes, connaisseur des poètes, fréquentant avec ses proches et mentors les cercles intellectuels d'Athènes et de Rome au cours desquels on fait assaut d'esprit et de lettres, il est dangereusement proche du portrait-robot du *crassator* dressé par Caton :

> *Si quis in ea re studebat aut sese ad conuiuia adplicabat, 'crassator[171]' uocabatur.*
>
> Celui qui s'adonnait à l'étude [de la poésie] ou fréquentait les banquets, on le traitait de "crasseux".

Il est lui donc utile de rediriger ces potentielles accusations en se posant personnellement comme un participant à la restauration du *mos maiorum* : la culture des philologues, pratiquée avec la modération qu'affecte notre auteur, et contrairement à la culture des poètes, serait un loisir sain et profitable à la morale citoyenne : c'est, avec toute la prétérition et la mauvaise foi que les commentateurs successifs ont pu y lire, le projet pédagogique des *Nuits* tel qu'il est présenté dans leur préface.

3. La poésie comme licence poétique

Jusqu'ici, nous avons abordé des figures relativement conventionnelles du poétique ; si celle que nous allons étudier ici n'est pas, elle non plus, tout à fait inouïe, elle occupe cependant un espace plus central sans la conception gellienne du *poeticum*.

---

[170] C'est ce que lui reproche en 18.7 ce Domitius Insanus qu'il rencontre avec Favorinus ; ce passage a été étudié précisément par P. P. HOGAN, « A Madman at the Funeral of the past: An Examination of «Noctes Atticae» 18.7 », *op. cit.*, et nous en avons également déjà parlé en introduction.

[171] Ce mot est introuvable et constitue un hapax gellien avant le Moyen-Âge, où il désigne un larron, un bandit. Il est difficile d'en donner une traduction fidèle, mais le lien avec *crassa*, la graisse, semble évident, bien que le rapport exact entre la crasse, la sédimentation, la couche de matière répugnante d'une part, et un certain raffinement culturel d'autre part, soit difficile à discerner. Peut-être n'y en a-t-il aucun, et ce mot est-il simplement une insulte. Sa sonorité, en tout cas, est évocatrice.

C'est dans la notice 18.11 que nous en rencontrons une des occurrences les plus manifestes. L'incipit de ce passage est ce qu'il y a de plus classique chez Aulu-Gelle : il manifeste son désaccord avec un grammairien qu'il respecte par ailleurs, Caesellius Vindex, au sujet de quelques vers du poète Furius Antias :

> *Non hercle idem sentio cum Caesellio Vindice, grammatico, ut mea opinio est, hautquaquam inerudito. Verum hoc tamen petulanter insciteque, quod Furium, ueterem poetam dedecorasse linguam Latinam scripsit huiuscemodi uocum fictionibus quae mihi quidem neque abhorrere a poetica facultate uisae sunt neque dictu profatuque ipso taetrae aut insuaues esse, sicuti sunt quaedam alia ab inlustribus poetis ficta dure et rancide*[172].
>
> Je ne suis, par Hercule, pas d'accord avec le grammairien Caesellius Vindex, bien qu'il soit à mon avis loin d'être dépourvu de savoir. Toutefois, c'est être effronté et ignorant, à vrai dire, que d'accuser l'ancien poète Furius d'Antium d'avoir souillé la langue latine en forgeant des vocables qui ne me semblent ni outrepasser les limites de la licence poétique, ni être monstrueux ou désagréables à prononcer et à déclamer, contrairement à d'autres mots repoussants et infects créés par des poètes illustres.

Il existe donc une "*facultas poetica*" ; le contexte nous permet d'en esquisser les contours. C'est une capacité à créer ("*fictionibus uocum*"), à changer la langue : un permis d'innover, si l'on veut. Elle est délimitée par des bornes à ne pas franchir ("*abhorrere"*, ici) ; sans quoi la création devient aberration, le néologisme devient un monstre ; le résultat, des termes dégénérés et laids, "*taetra aut insuaues*". On s'accorde généralement à traduire "*facultas poetica*" par "licence poétique" : c'est à notre avis tout à fait justifié, et nous adopterons nous-même cette pratique. Cela ne doit pas nous interdire de constater le petit écart qui sépare une "*facultas*" d'une "*licence*" : c'est l'apanage du créateur, un pouvoir qui est proactif plutôt que concédé, et qui existe inévitablement en poésie ; ainsi Aulu-Gelle ne remet-il pas en question ce privilège des poètes, mais se borne à en distinguer les bons et les mauvais usages.

Le poète reçoit donc avec son art la capacité de créer, d'infléchir le cours normal de la langue ; c'est un pouvoir dont le grammairien se méfie et qu'il cherche à limiter. Cette qualité du "poétique" est confirmée non loin dans les *Nuits* :

> *His nos inter uiam uerborum Laeuianorum adnotatiunculis oblectabamus. Cetera enim, quae uidebantur nimium poetica, ex prosae orationis usu alieniora praetermisimus ; ueluti fuit quod de Nestore ait «trisaeclisenex» et «dulciorelocus iste,» quod de tumidis magnisque fluctibus inquit*

[172] *N.A.*, 18.11.1-2.

«multigrumis» et flumina gelu concreta «tegimine» esse «onychino» dixit, et quae multiplica ludens conposuit, quale illud est, quod uituperones suos «subductisupercilicarptores» appellauit[173].

Nous nous divertîmes sur le chemin avec ces notules sur le vocabulaire de Laevius. Nous écartâmes d'autres mots, cependant, qui nous parurent trop poétiques et trop étrangers à l'usage prosaïque ; ainsi, quand il présente Nestor comme « *trisaeclisenex* » (vieux de trois générations) et « *dulciorelocus iste* » (ce doux parleur) ; quand il décrit de grandes vagues gonflées comme étant « *multigrumis* » (vallonnées) et dit que les rivières gelées par le froid ont une « *tegimine onychino* » (une carapace d'onyx), et quand il s'amuse à faire des *mot-valises*, à l'instar de celui par lequel il désigne ses détracteurs : « *subductisupercilicarptores* » (déchiqueteurs aux sourcils froncés).

On remarquera d'abord que *poeticus* est utilisé sans adjectif, ce qui nous permet de constater que ce mot seul, sans expansion, prend le sens particulier que nous avions étudié au passage précédent, celui de licence.

Ici, certains néologismes sont récusés parce qu'ils vont encore plus loin que le simple composé (« *multiplica conposuit* ») : ce sont des mots-valises dont la truculence est plutôt vouée au domaine comique, par leur ridicule affiché ; le dernier exemple, « s*ubductisupercilicarptores* », est aussi hypertrophié que ceux que l'on pourrait trouver chez Aristophane. Les autres (*trisaeclisenex, dulciorelocus, multigrumis*) sont moins amples, et relèvent visiblement de tentatives maladroites – pour notre auteur – d'émuler les épithètes homériques ; cependant le latin est par tradition moins enclin à la composition[174], et l'imitation du grec est d'autant plus risquée. Le cas de "*tegimine onychino*" semble un peu différent ; si le premier mot emploie une orthographe alternative à *tegmine* (potentiellement pour des raisons métriques), et le second est une translittération du grec *ὀνύχινος*[175], il ne semble pas que le syntagme résultant soit particulièrement choquant, ni même aussi original que les autres créations. Il ne nous reste peut-être qu'à considérer que c'est l'image elle-même, ou bien une sorte d'alliance entre la rareté des termes et la grandiloquence de la métaphore, qui aurait rebuté notre commentateur. Par cet écart, on perçoit donc la plasticité de cette notion de *poetice*, qui peut relever de considérations tantôt étymologiques, tantôt stylistiques.

---

[173] *N.A.*, 19.7.12-13.

[174] Sur cette question, on peut lire C. MOUSSY, *La composition et la préverbation en latin*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, chapitre 2 : M. FRUYT, "Le statut des composés nominaux dans le lexique latin".

[175] Ce mot est lui-même assez rare, que ce soit en grec (Plut. *Ant*. 58) ou en latin (Plin. *Hist. nat.* 15. 16 ou *Colum.* 12. *R. R.* 10. 2.), mais il est attesté. Ce composé dénominal ne présente d'ailleurs guère de particularités nous invitant à croire que c'est lui qui choque le goût d'Aulu-Gelle.

En tout cas, ces créations ne se voient pas refuser absolument le droit d'exister par Aulu-Gelle ; elles sont simplement impropres à l'usage prosaïque (« *ex prosae orationis usu alieniora* »). Notre auteur reconnait qu'il ne s'agit là que d'un jeu. Les créations poétiques ne sont pas rejetées hors du langage en général ; elles ont un espace générique dans lequel elles peuvent se déployer. Il existe une faculté poétique, qui permet des créations linguistiques ; ici, il y a un jeu sur le vocabulaire, mais on va encore voir que les modalités du poétique s'étendent à d'autre parties de la langue. Cette faculté poétique comprend à la fois des règles d'applications (donc une certaine part de *ratio*) et des limites. Ce qui est créé hors des formes de logique, hors de ce domaine de permission dont Aulu-Gelle veut tracer les frontières, échappe à la *ratio* et ne peut se revendiquer que de la fantaisie de son auteur, validée par son *auctoritas*.

4. La licence poétique, hors et contre la *ratio* ?

On approche donc du danger que pose cette licence poétique, dans la pensée gellienne. Ce terme de danger est évidemment un peu excessif, autant que de considérer qu'il y a vraiment une "pensée" gellienne systématisable ; toutefois, les régularités qui apparaissent dans le traitement de ce concept nous laissent à penser que ce qui sépare fondamentalement la licence poétique du reste des manipulations linguistiques possibles aux locuteurs, est la distance qui existe entre cette licence et la présence validante et légitimante de la *ratio*. Car la licence poétique est avant tout écart : sa créativité, sa liberté, sa capacité à surprendre se situent dans le jeu pris au sens matériel : celui de l'interstice.

4.1. Écart par rapport aux *realia*

Le premier reproche adressé à la licence poétique, le plus terre à terre, est celui de son écart vis-à-vis des *realia*, du réalisme dans la représentation littéraire. En s'écartant du discours le plus simple et le plus direct, en abandonnant l'immédiateté dans le rapport langagier au monde, la poésie prend des détours qui l'éloignent du réel. Pour notre auteur, et à

une époque où l'on cite encore Homère comme autorité scientifique polyvalente, cela est fâcheux, et peut venir ternir la création des poètes les plus respectables :

> *« Iam principio,» inquit, «Pindarus, ueritati magis obsecutus, id dixit quod res erat quodque istic usu ueniebat quodque oculis uidebatur, interdius fumare Aetnam, noctu flammigare ; Vergilius autem, dum in strepitu sonituque uerborum conquirendo laborat, utrumque tempus, nulla discretione facta, confudit. (...) Neque non id quoque inenarrabile esse ait et propemodum insensibile, quod «nubem atram fumare» dixit «turbine piceo et fauilla candente. «Non enim fumare,» inquit, «solent neque atra esse quae sunt candentia ; nisi si 'candenti' dixit peruulgate et inproprie pro feruenti fauilla, non pro ignea et relucenti. Nam 'candens' scilicet a candore dictum, non a calore.*[176]

> « Tout d'abord, dit Favorinus, Pindare a davantage recherché le réalisme, et a décrit le phénomène comme s'il était allé le voir de ses yeux : que l'Etna émet de la fumée pendant le jour, du feu la nuit ; Virgile, au contraire, en s'efforçant de faire résonner le tumulte et la sonorité des mots, confond les deux moments sans faire aucune distinction. (…) Et il est aussi inexplicable et pour ainsi dire dénué de sens qu'il décrive « un nuage noir fumant de volutes ténébreuses et de cendre brillante ». En effet, reprit Favorinus, ce qui est noir n'est normalement pas brillant ; à moins qu'il n'utilise « *candenti* » (brillante) au sens vulgaire et impropre, pour désigner des cendres chaudes, et non pas embrasées et étincelantes. Car à l'évidence, « *candens* » (brillant) vient de *candor* (l'éclat), et non de *calor* (la chaleur).

Ici, la critique de Virgile s'inscrit dans le cadre de la comparaison entre grécité et romanité, qui tourne sans surprise au désavantage du protégé de Mécène. Nous avons émondé ce passage de quelques lignes pour des raisons de concision, mais le reste est à l'avenant et la critique d'Aulu-Gelle, homogène : la description de Pindare est beaucoup mieux réussie que celle de Virgile, parce que ce dernier décrit des phénomènes physiques et géologiques dénués de réalisme. Il y a une solution de conformité entre le lexique employé et ce qu'il est censé représenter précisément : en témoigne le commentaire fait ici sur l'image des "*candentia*".

Aulu-Gelle emploie, pour qualifier les errements virgiliens, les deux adjectifs suivants : "*inenarrabile (....) et propemodum insensibile*". La représentation poétique est brouillée et rendue illisible par une dichotomie entre les sens et la description ; entre le perçu et le dit. S'égarer comme Virgile, ce n'est pas seulement s'engager dans un récit "inracontable" (qui ne satisfait pas les conditions rationnelles de la représentation réaliste), c'est encore mal voir, mal connaître la nature. Le poète commet une faute grave quand il s'écarte de la perception juste, qui est le stade le plus primitif de la *ratio*. Il y a un défaut *d'analogie* entre la perception et la

[176] *N.A.*, 17.10.5.

représentation, une rupture qui est de l'ordre de la monstruosité – toutes proportions gardées, mais Aulu-Gelle reprend ici l'emphase du mentor qu'il cite :

> *«nec a Pindaro scriptum nec umquam fando auditum et omnium, quae monstra dicuntur, monstruosissimum est.»*
>
> Cela n'a été ni écrit par Pindare, ni entendu de la bouche de personne ; c'est la plus monstrueuse des monstruosités.

Le jugement de Favorinus se veut sans appel. Virgile, tout à l'exaltation du signifiant, délaisse la rigueur du signifié ; il aurait mieux fait de suivre Pindare, qui, "en vrai poète", propose une physique rigoureuse. Au contraire, quand le poétique devient hors de contrôle, il se complait dans une relation médiée, inexacte à la réalité, pour des raisons esthétiques difficilement justifiables. On a affaire à une critique finalement assez traditionnelle de la poésie ; mais on peut déjà l'intégrer à la pensée gellienne, car ce n'est pas la beauté, les parures poétiques que désapprouve Aulu-Gelle ; c'est encore une affaire de *ratio* qui intervient dans son jugement : ici, d'adéquation entre le réel et le texte. Retenons ce concept d'adéquation qui pourrait être un des sens (ou à tout le moins, une des composantes) de ce qu'est la *ratio*.

Voilà en tout cas une condamnation de la "poéticité" que l'on peut retrouver dans d'autres textes, et qui constitue une des catégories d'occurrences de *poeticus* qui soient axiologiquement marquées ; en voici un exemple chez Tite-Live :

> *Quae ante conditam condendamue urbem poeticis magis decora fabulis quam incorruptis rerum gestarum monumentis traduntur, ea nec adfirmare nec refellere in animo est*[177].
>
> Les faits qui ont précédé ou suivi la fondation de Rome ont été rapportés avec les embellissements propres aux fables de la poésie plutôt que par des témoignages historiques inaltérés, et je n'ai l'intention ni de les confirmer ni de les réfuter.

Chez Pline :

> *In hoc quoque tam imperiti non fuerunt ut Iouem existimarent tela mutare. Poeticam istud licentiam decet.*[178]

---

[177] *Ab urbe condita, praef.* 6.

[178] *Questions naturelles*, 2.44.1.

Ils n'étaient pas ignorants au point de penser que Jupiter changeait de projectiles. Cette idée ne convient qu'à la licence poétique.

Et enfin, chez Columelle :

Atque ea quae Hyginus fabulose tradita de originibus apium non intermisit, poeticae magis licentiae quam nostrae fidei concesserim[179].

En outre, ces récits fabuleux que Hygin a transmis sur l'origine des abeilles, je les mettrais sur le compte de la licence poétique plutôt que de leur donner foi.

Ces jugements ne sont pas inattendus quand on se situe dans la perspective d'une recherche de type "généalogique" : histoire ou étiologie, où l'accord entre le discours et le vraisemblable est le critère principal. On notera que l'on parle bien de vraisemblable, et non de faits, en reprenant la distinction aristotélicienne entre l'Histoire et la poésie[180]. Le Stagirite, en effet, avait prévenu les réfutations consistant à nier l'existence de faits existant en soi et qui auraient constitué le référent inamovible de l'enquête historique, se repliant plus modestement sur la notion d'une adhésion entre le discours et une logique retranscrivant le parcours d'une vraisemblance ou d'une nécessité : comment ne pas reconnaître dans cet assentiment à la logique la forme de ce qu'Aulu-Gelle appelle la *ratio,* cette présence reconnaissable de la logique dans le réel ? Ses écrits linguistiques et littéraires sont, eux aussi, une généalogie[181] de la langue.

Voici donc un premier exemple de la manière dont la poésie est posée comme un écart vis-à-vis de à la vérité ; mais cet emploi de *poeticus* comme licence poétique, renvoyant à des connotations linguistiques et morales, est plus rare dans le reste de la littérature dont nous disposons ; et encore faut-il qu'il y soit supporté par d'autres termes, comme ici *decus*, pour signifier "licence poétique" alors qu'il se suffit à lui-même chez Aulu-Gelle. Ce sont ces deux caractéristiques qui distinguent notre auteur : ce sémantisme particulier, et surtout cet emploi indépendant.

[179] *Res rustica*, 9.2.

[180] *Poétique*, 9, 1451 a-b. Pour un historique de cette notion de vraisemblable, on pourra lire C. BONNET, A. GRAND-CLÉMENT et P. PAYEN, « Entre le vrai et le faux. Approches discursives et stratégies de pouvoir dans l'Antiquité », Colloque du PARSA, Toulouse, 28-29 octobre 2010, pp 49-60.

[181] Nous empruntons ce mot au lexique nietzschéen, en laissant de côté ses implications éthiques.

4.2. Écart par rapport à la langue

Écart, la poésie l'est aussi par rapport aux pratiques langagières communes, c'est-à-dire l'ensemble des *habitus* relevant du *sermo pedestris*. Dans quelle dimension se manifeste cet écart ? Généralement, *poeticus* est employé soit pour désigner simplement l'art des poètes, soit pour parler des pratiques d'écriture (la richesse stylistique, la recherche terminologique, l'abondance des périphrases) associées à la poésie, ce "*poeticus decor*" dont parlent, entre autres, Tacite, Sénèque et Quintilien :

> *Exigitur enim iam ab oratore etiam poeticus decor*[182]
>
> On exige même de l'orateur qu'il pratique l'ornement poétique.
>
> *Interim admonere illud sat est, ut sit ea neque arida prorsus atque ieiuna (nam quid opus erat tantum studiis laboris inpendere si res nudas atque inornatas indicare satis uideretur?), neque rursus sinuosa et arcessitis descriptionibus, in quas plerique imitatione poeticae licentiae ducuntur, lasciua.* [183]
>
> En attendant, que ce conseil suffise : [la narration] ne doit être ni trop aride ou étique (car quel besoin aurait-on de consacrer tant d'efforts aux études, si l'exposition des faits nus et sans ornements était jugée satisfaisante ?), ni au contraire sinueuse et se complaisant dans les descriptions artificielles auxquelles beaucoup se livrent en voulant imiter la licence poétique.

La poésie, dans la représentation romaine, c'est avant tout une phraséologie "sinueuse", qui fait des détours plutôt que d'aller directement au sens, à la représentation. C'est un style superficiel qui se plie aux exigences de la mode et rend la présentation des idées confuses ; pour l'orateur, Tacite et Quintilien le déconseillent.

Pour le poète, par contre, c'est la pratique commune, un ensemble de stylèmes qui rend son art reconnaissable au-delà du sujet et de la versification : ces tournures plus rares, Aulu-Gelle et son ami Julius Celsinus les gravent dans un coin de leur mémoire au chapitre 19.7. Nous avons déjà rencontré cette notice, dont la fin écartait des néologismes trop osés trouvés sous la plume de Laevius ; si l'on lit ce qui précède, on peut trouver une liste assez longue de procédés employés par ce poète, qui sont certainement plus acceptables et qui nous permettent de tracer les contours de ce que la poésie peut produire comme inflexions par rapport à

[182] *Dialogue des orateurs*, 20.5.

[183] *Institution oratoire*, 2.4.3.

l'expression commune. Plutôt que de recopier cette énumération, nous avons essayé de la trier dans les colonnes suivantes :

Terme employé par Laevius :	**…en remplacement de[184] :**	**Modalités de la variation :**
obesus	*uber/pinguis*	sens large / diathèse[185]
obliterra	*obliterrata*	syncope
foedifragos	*foederifragos*	syncope
pudoricolor	*Ø*	néologisme par composition
nocticolor	*Ø*	néologisme par composition
forte	*dubitanter*	sens large
silenta loca (de silentus)	*silentia loca (de silentus)*	suffixation
puluerulenta	**puluerea*	suffixation[186]
pestilenta (de pestilentus)	**pestilentia (de pestilens)*	suffixation
careo + Génitif	*careo + Ablatif*	syntaxe / hellénisme
impete	*impetu*	changement de flexion
fortescere	*fortem fieri*	suffixation
dolentia	*dolor*	adjectif substantivé
auens	*libens*	sens particulier
intolerantes	*intolerandae*	diathèse
manciolae	*manus*	diminutif,

[184] Dans ce tableau, nous utiliserons exceptionnellement le signe * pour désigner les formes qui ne sont pas explicitement citées par Aulu-Gelle et que nous rétablissons ; mais elles existent dans la langue.

[185] *Obesus*, comme le fait remarquer Aulu-Gelle, avait originellement le sens de « rongé, mangé » ; mais il prend aussi le sens contraire, celui de « bien nourri » : on peut donc considérer que c'est la diathèse de la base *edere* qui a été inversée. C'est pourquoi Aulu-Gelle dit que le sens commun se dit *κατὰ ἀντίφρασιν*.

[186] L'adjectif *puluerulens* et son concurrent *puluereus* apparaissent de manière étonnamment équitable dans la poésie impériale, et souvent à fréquence relativement égale chez les auteurs qui les emploient tous deux (Stace, Ovide, Sénèque…). Il est donc beaucoup moins rare que *pestilentus* ou *silentus*, qui sont des hapax. La suffixation adjectivale en –tus d'adjectifs préexistants, déverbaux en –ens ou dénominaux en -eus (et donc contribuant à créer une sorte de surdétermination adjectivale) semble effectivement être un stylème de Laevius, si l'on se fie à ce qu'en décrit notre auteur.

tenellae	**tener*	diminutif
quis tam siliceo	*quis tam *silex / *siliceus* ?	? [187]
fiere inpendio infit	*fieri inpense incipit*	dérivation alternative[188]
accipetret	laceret	verbe dénominal[189]

On assiste là au dénombrement d'une large variété de procédés, portant aussi bien sur la forme que sur le sens, détournant des mots préexistants de leur usage commun ou bien en créant de tout nouveaux. Ce passage extrêmement dense présente de manière exemplaire le fonctionnement de la poésie comme modification, comme écart vis-à-vis de l'habituel et de l'attendu. Cet écart peut être minime, en apparence ; *pestilenta* et *pestilentia* ne diffèrent pas de beaucoup ; c'est la somme de ses variations, sans doute, qui créé un effet de poésie.

Qu'est-ce qui pousse les auteurs à s'écarter du droit chemin, de l'orthodoxie ? Certes, on peut invoquer des raisons métriques, dans les textes en vers comme ceux de Laevius ; les cas de syncope, notamment, se prêtent à ce genre d'explication ; mais il faut reconnaître qu'en dernier recours, le poète transforme le latin parce qu'il le peut, et le veut.

En comparant les commentaires gelliens sur les audaces des poètes, on commence à former un aperçu de la conception du génie poétique chez Aulu-Gelle : le poète serait celui qui, sans s'appuyer sur une *ratio* construite par le reste des locuteurs, trouve un chemin à lui,

[187] Cet étrange « *siliceo* » est assez mystérieux ; il n'est même pas aisé de déterminer si c'est un nom *siliceo, onis* (comme le propose le lexicon Forcellini), ou si c'est un adjectif, comme inviterait à le penser Jakob Mähly qui rapproche ce *quis tam siliceo* d'un *quis tam ferreo* (on imagine qu'il faut sous-entendre *pectore* ou *corde*). La seconde option nous paraît moins coûteuse, puisqu'elle n'a pas recours à la création d'un nom dénominal pour le moins excentrique ; elle s'adosse à des associations connues en poésie (« *Ille habet et silices et vivum in pectore ferrum* », Ovide. *Am.* 3.6.59 ; « *et dicam silices pectus habere tuum* », Ov. Tris. 3.11.4). Un problème subsiste cependant : plus l'explication est simple, moins on voit pourquoi Aulu-Gelle a jugé nécessaire de relever ce syntagme… Pour cette fois, le rasoir d'Ockham semble se retourner contre nous. Faut-il penser qu'Aulu-Gelle voit ici, à tort, un substantif *siliceo* ? Rien ne soutient cette hypothèse. Le cas est d'autant plus complexe que c'est un des quelques stylèmes laeviens dont notre auteur n'a pas donné l'équivalent courant ; dans la structure même de la phrase où il est cité, il intervient fort abruptement et ne semble associé à rien d'autre.

[188] Du verbe *impendo* ont été dérivées deux branches de mots, l'une sur la base *impendi- (*impendium*, puis *impediosus*), l'autre sur la base du supin *impens- (*impensa, impensio*…) ; cela a donné deux formes adverbiales concurrentes, *impendio* d'un côté, *impense* de l'autre.

[189] Laevius forme ce néologisme à partir de *accipiter*, l'aigle, qui lacère de ses griffes. C'est un hapax, et des leçons alternatives du texte des *Nuits* ont été proposées à cet endroit, mais aucune n'est vraiment plus convaincante.

s'écarte de la *doxa*, innove. Pour certains (Virgile la plupart du temps, les amis comme Julius Paulus), c'est une qualité ; chez d'autres, ce sont d'incompréhensibles aberrations.

À cette définition il faudra ajouter deux points. Le premier est que la "poésie" n'est pas l'apanage des seuls poètes, comme on l'a vu : c'est un concept qui dépasse le cadre générique. La deuxième remarque, qui nous semble d'importance significative, est que l'innovation poétique, quand elle reste dans les limites acceptées par Aulu-Gelle, s'écarte peut-être de l'usage vulgaire, mais ne surgit pas tout à fait de l'inconnu : c'est toujours le respect d'une forme traditionnelle du latin qui légitime l'écart et permet de parler "*proprie magis quam usitate*". Dans l'idéologie gellienne, la poésie est à son meilleur non quand elle prolonge l'évolution de la langue, mais quand elle en réactualise un état passé. Ce passé est sans aucun doute fantasmé : il est présenté comme étant plus proche de la source de la *ratio*, c'est un latin moins altéré par l'érosion de l'oubli et par les mauvaises habitudes de la masse. L'archaïsme et la raison, chez Aulu-Gelle, se confondent, parce qu'il s'efforce méthodiquement de montrer que ces deux états de l'histoire et de la pensée convergent et se recoupent.

4.3. L'inflexion gellienne dans l'utilisation du poétique

Les deux modalités de l'écart poétique que nous avons essayé de présenter précédemment, si elles sont adaptées dans le cadre des *Nuits Attiques* aux particularités et aux contingences de l'écriture gellienne, sont aussi présentes dans le corpus latin hors de cette œuvre spécifique. Ce qu'on en lit chez Aulu-Gelle constitue des variations affectées par une idiosyncrasie auctoriale, mais ce n'est pas tout à fait original.

Nous allons dorénavant tâcher d'aborder un aspect du poétique qui, à notre sens, est plus propre à Aulu-Gelle, et qui contient la forme la plus condensée de sa conception. C'est l'instance où le poétique existe comme déviation constitutive du mot même, intervenant dans sa création, avant sa réalisation dans l'énonciation (ici l'écriture du poète).

Retrouvons Aulu-Gelle en train de prendre note des mots inhabituels qu'il peut recenser dans les Annales de Q. Claudius Quadrigarius, au chapitre 17.2 :

Inlatebrant uerbum poeticum uisum est, sed non absurdum neque asperum.[190]

Le verbe "ils se dissimulent" semble poétique, sans être absurde ni raboteux.

Commençons par évacuer une question mineure sur le sens exact de cette phrase. On a le choix entre deux variations :

"Ce verbe semble poétique, mais il n'est pas absurde ni raboteux, donc il n'est en fait pas poétique"

Ou bien :

"Ce verbe semble poétique, et il l'est effectivement ; il n'en est pas pour autant absurde ou raboteux".

C'est vers cette seconde interprétation que nous sommes incliné, car on a vu plus haut qu'Aulu-Gelle avait à cœur de ménager un espace pour cette licence poétique dont il condamne si régulièrement l'utilisation dans d'autres circonstances. Encore une fois, il n'est pas interdit de faire œuvre poétique – et ce même si l'on est historien ; il faut simplement savoir utiliser un lexique adapté à chaque contexte. D'autre part, on ne verrait sans doute pas notre auteur et ses amis se lancer à la chasse au mot rare et précieux s'ils n'avaient pas pour ces trouvailles lexicales une certaine affection.

Ici, on se trouve en présence d'une licence poétique heureuse : « pour une fois », elle n'est pas absurde, c'est-à-dire choquant la raison. Ce n'est pas pour autant qu'elle est justifiée, mais au moins elle n'est pas raboteuse (*asper*) ; c'est-à-dire que l'esprit ne se trouve pas arrêté par de désagréables aspérités quand il promène son attention sur ces mots. Le mot « *asper* » a beau n'être pas inhabituel en critique rhétorique, il nous semble qu'il ne faut pas sous-estimer la pertinence de sa dimension matérielle, sensuelle, surtout dans ce cas. L'assentiment à la créativité poétique est aussi une affaire de « sensibilité de la raison » : Un critère à la fois rationnel et subjectif, intellectuel et physique, abstrait et intuitif. Ce que l'esprit ne reconnait pas le dérange et impose une halte malvenue à la fluidité de la lecture ; ici, *illatebrant* semble suffisamment familier pour ne pas causer ce genre de désagréments.

Aulu-Gelle nous dit que le verbe *inlatebro* ne lui semble pas irrégulier ; il est pourtant remarquable. Bien qu'à première vue il semble tout simplement composé d'un préfixe in- ajouté au substantif *latebra,* il faut se souvenir que ce préfixe in- ne sert généralement pas à former des verbes dénominaux : il peut aisément former des adjectifs dénominaux (*imberbis*),

[190] *N.A.*, 17.2.3.

des verbes déverbaux (*incidere*), des adjectifs dénominaux ou désadjectivaux (*iners*, *immotus*), mais rares sont les équivalents[191] à notre *inlatebrare*. On se trouverait donc en présence d'un verbe bien particulier, qui rentrerait notamment dans la catégorie des verbes parasynthétiques[192], puisqu'il n'existe ni verbe **latebro*, ni substantif **illatebra*[193]. Le manque de réaction d'Aulu-Gelle devant ce phénomène nous invite à conclure qu'il n'est pas sensible à ce genre de particularités.

Le deuxième exemple qui nous intéresse nous permet de fermer la boucle par rapport à notre point de départ, qui était, au début de ce chapitre, la flexibilité du langage à travers les questions de genre et de nombre. Ici, la licence poétique se pose comme écart dans une des propriétés fondamentales et *a priori* inamovibles du mot, à savoir son genre. C'est ce que l'on a vu au début de notre développement sur les questions de genre et de nombre, sur la notice 15.9 :

> *Quod Caecilius poeta 'frontem' genere uirili non poetice, sed cum probatione et cum analogia appellauit.*
>
> Que si le poète Caecilius écrit "front" au masculin, ce n'est pas par licence poétique : on peut le justifier grammaticalement et l'appuyer par l'analogie.

Le poétique est donc écart par rapport à la norme. Parfois malheureux, parfois heureux, il souffre cependant aux yeux d'Aulu-Gelle de sa relative incompatibilité avec les arguments de la *ratio*. C'est ce que l'on constate de manière détournée lorsque Favorinus, pour expliquer une phrase un peu obscure de Salluste, rejette l'explication proposée par un de ses disciples les plus expérimentés :

---

[191] Ils existent néanmoins : *illacrimo*, *immolo* sont bien attestés avant Aulu-Gelle. Ce genre de composé sera un peu plus fréquent dans la littérature chrétienne.

[192] Notion introduite dans l'ouvrage d'A. DARMESTETER, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, A. Franck, 1875. « Le processus parasynthétique forme des mots qui ont la caractéristique remarquable d'être le résultat d'une préverbation et d'une dérivation agissant sur un même radical de telle sorte que l'un ou l'autre procédé ne peut être supprimé sans amener la perte du mot; le verbe parasynthétique est tiré immédiatement du radical, sans l'aide d'aucun intermédiaire. C'est ainsi qu'avec barque on fait em-barqu-er, sans que ni la forme nominale préfixée embarque ni le verbe barquer soient attestés. Une intéressante observation de Darmesteter, qui reste pourtant sans suite, est que « ici le français, et en général le roman, ne fait que suivre la tradition latine ». Citation tirée de l'article C. IACOBINI, « Les verbes parasynthétiques : de l'expression de l'espace à l'expression de l'action », p. 16, qui ne mentionne pas, cependant, *illatebrare*.

[193] On a cru lire *illatebras* chez Macrobe, *Saturnales*, 3.16 dans une citation de Plaute, mais la leçon « *in latebras* » semble tout à fait satisfaisante en contexte, sans compter qu'elle ne fait pas appel à un hapax.

«Numquam,» inquit Fauorinus, «quod equidem scio, tam inportuna tamque audaci argutia fuit noster Probus, ut Sallustium, uel subtilissimum breuitatis artificem, periphrasis poetarum facere diceret.»

« Jamais, répliqua Favorinus, du moins à ma connaissance, notre cher Probus ne s'est complu dans des chicaneries assez mal à propos et audacieuses pour prétendre que Salluste, un magistral orfèvre de la concision, aurait fait une périphrase poétique ».

Ici, un stylème poétique est invoqué par le disciple pour expliquer une phraséologie obscure. Cette argumentation est écartée, car Salluste est trop concis (« *subtilissimum breuitatis artificem* ») pour utiliser une périphrase propre aux poètes.

La question qui occupe présentement nos érudits est de savoir si l'avarice, comme le prétend Salluste, efféminе le corps en plus de l'âme. À n'en pas douter, la présence de Favorinus, célèbre pour son ambiguïté sexuelle, n'est pas un hasard, et l'étonnement superlatif qu'il feint devant tous vise à l'évidence à amuser le public (le public qui assiste à la conversation dans la palestre des bains de Titia, et les lecteurs des *Nuits Attiques*). Un membre de l'assistance prend tout de même la chose au sérieux, et hasarde une réponse :

«Probum audiui haec dicere : usum esse Sallustium circumlocutione quadam poetica et, cum dicere uellet hominem auaritia corrumpi, corpus et animum dixisse, quae duae res hominem demonstrarent; namque homo ex anima et corpore est.»

J'ai entendu Probus dire ceci : Salluste a employé une périphrase poétique, et, en voulant dire que l'avarice corrompt l'homme, il a dit qu'elle corrompait le corps et l'âme, deux parties qui symbolisent l'homme, puisque l'homme est fait d'une âme et d'un corps.

C'est à cette intervention que Favorinus fit la réponse sceptique que nous avons vue un peu plus haut. La tournure poétique est le support d'une argumentation « *tam inportuna tamque audaci argutia* ». Le discours du disciple est tout simplement trop subtil ; on dirait aisément : tiré par les cheveux. De même que la poésie s'écarte de la vérité en prenant des chemins obliques, recourir à la poésie pour expliquer l'obscurité ne satisfait pas l'esprit analytique de Favorinus. Ce n'est pas une bonne forme de *ratio* ; en tout cas, elle ne fonctionne pas dans ce contexte. Il faut comparer avec l'autre explication fournie par un second intervenant, « *homo quispiam sane doctus* » :

Negotiis enim se plerumque umbraticis et sellulariis quaestibus intentos habent, in quibus omnis eorum uigor animi corporisque elanguescit et, quod Sallustius ait, 'effeminatur.'»

Ils s'adonnent avec ferveur à des activités le plus souvent sédentaires et recluses, dans lesquelles la vigueur de leur âme et de leur corps s'étiole, et, comme l'écrit Salluste, s'efféminе.

Cette analyse, psychologisante et moraliste, est surtout plus efficace et ne repose pas le détour douteux d'une périphrase absconse. Si elle ne convainc pas entièrement Favorinus, qui restera dubitatif jusqu'au bout, il lui donnera au moins une chance.

5. Un facteur d'irrationalité

Ce n'est pas une idée révolutionnaire, même durant l'antiquité ; mais il faut encore une fois rappeler que l'articulation entre « poétique » et « raisonnable[194] » se déplace chez Aulu-Gelle, et ne se situe pas exactement à la frontière de la poésie comme genre littéraire. Ce sont deux pôles généraux de l'écriture, de la langue ; de la pensée, même. Cela ne les empêche pas de cohabiter parfois au sein des mêmes individus (des mêmes écrivains), des mêmes textes.

Le poétique est donc l'antithèse de la *ratio*. On a déjà rencontré cette opposition le long de ce développement consacré à la question de la liberté dans la langue ; c'est elle qui dessine une continuité dans les réflexions gelliennes sur la licence poétique. Elle apparaît encore avec une clarté particulière lors de la comparaison, faite par Aulu-Gelle, de deux passages contenant le personnage modérément célèbre de la déesse Nério ; l'un vient du *Truculentus* de Plaute, l'autre des *Annales* de Cnaeus Gellius :

« De tui » inquit « coniugis consilio » Martem scilicet significans ; per quod apparet non esse id poetice a Plauto dictum, sed eam quoque traditionem fuisse, ut Nerio a quibusdam uxor esse Martis diceretur.[195]

« Par la volonté de ton mari », dit [Hersilia], en désignant à l'évidence Mars ; ce qui nous montre que ce n'est pas la licence poétique que Plaute a suivie en écrivant, mais qu'il existe aussi une tradition qui fait de Nério l'épouse de Mars.

Poetice est ici employé au sens de « libéralement », « sans fondement ». L'inverse, c'est la tradition (« *traditio* »), ici explicitement citée, qui valide *de facto* la légitimé d'une seconde

[194] La *ratio* marque chez Aulu-Gelle ce qui est à la fois rationnel et raisonnable ; ce dernier adjectif ne nous semble pas déplacé dans ce contexte, bien qu'étant plus subjectif.

[195] *N.A.*, 13.23.14-15.

explication. Ici, Plaute, le poète, agit en raison – et donc pas *poétiquement* – en présentant la déesse Nerio ou Nériène comme la femme de Mars. Dans ces quelques lignes, poésie et tradition entretiennent une relation dichotomique, complémentaire : pour ainsi dire oxymorique.

Plaute, ici, n'a pas fait l'usage de la liberté que son statut de poète mettait à sa disposition ; il a suivi une logique qui préexistait à sa création et qui était partagée par d'autres. Au contraire, on peut en déduire que ce qui relève du "poétique" est le fruit d'une l'idiosyncrasie individuelle, d'un élan subjectif qui autorise l'écrivant à faire ce qu'il veut : sans forcément verser dans l'absurde ou le surréalisme, mais en s'écartant de ce qui est fondé en raison ou par la tradition, c'est-à-dire de la *ratio*. Il existe donc une opposition nette, frontale entre poétique et *ratio*.

En outre, si la liberté (ou plutôt la non-liberté, puisqu'il a suivi la tradition) de Plaute s'est exercée sur un point de mythologie et non de langue, nous assistons immédiatement ensuite à une démonstration de ce que peut se permettre un poète en matière d'arrangements linguistiques, au nom de la versification :

> *Inibi autem animaduertendum est quod Gellius «Neria» dicit per a litteram, non «Nerio,» neque «Nerienes.» Praeter Plautum etiam praeterque Gellium Licinius Imbrex, uetus comoediarum scriptor, in fabula quae Neaera scripta est, ita scripsit : « Nolo égo Neaeram té uocent, set Nérienem, / cum quidém Mauorti es in conubiúm data ». Ita autem se numerus huiusce uersus habet, ut tertia in eo nomine syllaba, contra quam supra dictum est, corripienda sit ; cuius sonitus quanta aput ueteres indifferentia sit, notius est quam ut plura in id uerba sumenda sint. Ennius autem in primo Annali in hoc uersu : « Nerienem Mauortis et Herem », si, quod minime solet, numerum seruauit, primam syllabam intendit, tertiam corripuit.*
>
> Mais il faut relever que Gellius écrit Néria avec un a, et non Nério ni Nériène. En plus de Plaute et en plus de Gellius, Licinius Imbrex, un ancien auteur de comédies écrit ainsi dans sa pièce intitulée *Néréa* : « Je ne veux pas que tu sois appelée Néarea, mais plutôt Nériène, puisque tu as été donnée à Mars en mariage. » En outre, le mètre de ce vers est tel que la troisième syllabe de ce nom, contrairement a ce qui a été écrit plus haut, doit être brève ; toutefois cette syllabe se retrouve chez les Anciens aussi bien longue que brève : cela a fait couler trop d'encre pour que je sois disposé à en rajouter sur le sujet. Ennius, lui aussi, écrit dans ce vers du premier livre de ses *Annales* : « Nériène de Mars et Héré » ; si tant est que - ce qui n'est pas constant - il a conservé le mètre, il a allongé la première syllabe et écourté la troisième.

Ici, on a trouvé une certaine forme de *ratio* – en l'espèce, la tradition portée par d'autres auteurs – qui justifie le texte de Plaute ; la licence poétique, qui lui est antinomique, est donc écartée. Si c'est l'une, ce ne peut être l'autre.

On retrouve donc, résumée dans cette citation, trois modalités de l'écart poétique : une variation référentielle (Nério est-elle l'épouse de Mars ?), une variation morphologique (écrit-on Nério, Nearea, Néria, Nériène ?), une variation phonologique (quelle est la quantité de la troisième syllabe de Neriene ?). Sur trois niveaux différents, on observe la marque de la liberté des poètes, de cette licence poétique ; mais les poètes ne sont que les porte-voix de tous les locuteurs, car c'est la liberté relative existant dans toute la langue qui est ici en jeu. Il y a dans le latin des vérités variables, des options qui changent d'écrivain en écrivain, de période en période : le genre poétique n'est que le lieu où cette liberté se déploie de la manière la plus flagrante.

En parlant de licence poétique (*poeticum*), Aulu-Gelle aborde la question de ce qui, dans la langue, est justifiable à l'aide des multiples méthodes de la grammaire (la *ratio*), et ce qui reste de jeu, d'incertain, d'individuel. Porte-t-il sur cette licence un jugement de valeur régulier ? On peine à dégager une règle ferme. S'il condamne certaines créations qu'il trouve osées ou aberrantes, il montre une tolérance certaine pour la créativité des poètes, ou des écrivains en général, qu'il apprécie et dont il aime à mémoriser la production. On pourra cependant retenir, afin de progresser sur l'étude générale de ce concept, que la *ratio* se trouve fréquemment opposée à cette licence poétique ; que cette *ratio*, elle, subsume toujours les manifestations de la vérité, qu'elle fasse appel aux relevés de l'anomaliste où qu'elle emprunte à l'analogie sa force mathématique de persuasion.

Comme souvent, on doit se contenter de ce constat : tout est une question de mesure. Les systèmes s'arrêtent là où commence le détachement affecté par l'*intelligentsia* romaine vis-à-vis de toute compétence artistique ou technique : la spécialisation est suspecte, la polyvalence est l'*habitus* idéal du citoyen éclairé. Pour briller dans les cercles à la mode, il faut avoir l'air de ne pas y toucher, affecter l'indifférence. Même Aulu-Gelle, qui ne manque pas une occasion d'ergoter sur des points de détail et se complait à mémoriser les textes des Anciens, se revendique de cet enseignement de Fronton, reçu lorsque les fidèles de ce dernier lui demandent d'expliquer la variation (poétique, donc) de Quadrigarius remplaçant *homines multi* par *mortales multi* :

«Videte tamen,» inquit, «ne existimetis, semper atque in omni loco 'mortales multos' pro 'multis hominibus' dicendum, ne plane fiat Graecum illud de Varronis Satura prouerbium τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον.»[196]

Prenez toutefois garde, dit-il, de ne pas penser qu'il faille partout remplacer « de nombreux hommes » par « de nombreux mortels », faute de quoi vous mettriez, comme dit ce proverbe en grec d'une satire de Varron, « de la myrrhe sur les lentilles ».

Ce n'est pas parce que Quadrigarius se permet une figure de style, approuvée d'ailleurs par Fronton, qu'il faut commencer à parler comme des poètes en permanence. Sauf à vouloir passer pour un précieux ridicule, on ne substituera pas systématiquement, aux yeux, les miroirs de l'âme :

MAROTTE.- Voilà un laquais, qui demande, si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MAGDELON.- Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : « Voilà un nécessaire qui demande ; si vous êtes en commodité d'être visibles. »

MAROTTE.- Dame, je n'entends point le latin, et je n'ai pas appris, comme vous, la filofie dans le Grand Cyre.[197]

Le caractère idiosyncratique, arbitraire de la licence poésie est d'ailleurs mis en exergue par l'incapacité de Fronton (le grand Fronton, l'autorité intellectuelle objectivement[198] la plus influente des *Nuits Attiques* !) à donner une *ratio* satisfaisante à cette tournure de Quadrigarius. Certes, il peut bien expliquer à ses admirateurs comment *mortales* exprime un effet de masse plus important qu'*homines ;* à la fin, on sent que le choix reste entre les mains du locuteur, qu'il n'y a aucune option qui soit strictement supérieure à l'autre et qu'en matière de style, le goût a ses raisons que la raison peine à éclairer entièrement.

À propos de ce concept de poétique dont nous avons tâché de retrouver les avatars au sein des *Nuits Attiques*, il faut faire une dernière remarque. Dans notre tentative de définir et de préciser cette notion, nous en avons distingué plusieurs modalités, distribuées dans les sous-parties de ce développement : écart aux *realia*, écart stylistique, écart terminologique… Il faut cependant admettre qu'elles se recoupent plus souvent qu'à leur tour, et que tout ce

[196] *N.A.*, 13.28.5.

[197] Molière, *les Précieuses Ridicules*, Acte 1 sc. 6.

[198] Aulu-Gelle préfère son éternel Favorinus et a de l'admiration pour Hérode Atticus, mais si l'on se place au niveau historique, c'est certainement Fronton qui a le plus marqué les idées de son siècle, suivi par Hérode.

classement dépasse sans doute l'intention même de l'auteur dont nous entendons retranscrire la pensée. À un mot unique (*poeticus*) correspond en réalité une idée unique, qui se décline plutôt dans un continuum.

Ce continuum du poétique n'est pas spécifique à Aulu-Gelle ; il fait écho à des conceptions qui le précèdent et lui survivront ; et l'idée que ce qui est poétique a quelque chose d'inouï et de déraisonnable ne surprendra guère nos contemporains. Ce qui est remarquable, et qu'il faudra à notre avis retenir, est la persistance de notre auteur à vouloir délimiter ce qui appartient à l'un et à l'autre domaines. Finalement, la poésie est agréable, mais elle n'est pas importante parce qu'elle se situe hors du débat ; ce qui obnubile notre homme de lettres, ce philologue, c'est la possibilité laissée à l'intelligence d'investir l'explication des phénomènes de la langue ; c'est de mesurer et si possible d'accroître le territoire de la raison, où se joue la guerre abstraite des élites cultivées – et désœuvrées ? – du siècle des Antonins.

Quel est le statut de la syntaxe dans les *Nuits Attiques* ?

Malgré l'étendue de la curiosité gellienne, il est un pan entier de la grammaire qui se trouve absent de l'oeuvre : la question de la syntaxe y est en effet quasiment inexistante, absolument écrasée par l'importance des études lexicologiques qui sont la matière première des *Nuits Attiques*. Un regard moderne pourrait s'en étonner, mais cela ne doit en fait pas nous surprendre ; du moins, si l'on se souvient que la syntaxe n'est pas considérée comme une partie de la grammaire pendant fort longtemps. En grammaire française, il faut d'ailleurs attendre le 16ème siècle pour voir émerger l'étude de la syntaxe dans une discipline qui s'appela longtemps « étymologie[199] ». *Quid* des pratiques antiques ? On s'est souvent interrogé sur cette absence de la syntaxe dans les traités anciens[200] ; absence d'autant plus étonnante que le terme lui-même de σύνταξις (confondu à l'occasion avec σύνθεσις[201], les deux termes renvoyant à l'occasion soit à l'organisation de la phrase, soit à l'organisation interne du mot) est évidemment d'origne grecque et se lit déjà chez Denys le Thrace. Certes, il arrive que l'examen de certaines parties du discours, telles que les prépositions, soient l'occasion de quelques remarques sur l'ordre des mots ; mais la réflexion sur les rapports qui régissent ces parties du discours entre elles ne constitue pas encore une préoccupation systématique : c'est par exemple le cas jusque dans le traité d'Apollonios Dyscole, dont le titre Περὶ Συντάξεως aurait pourtant pu suggérer une étude plus approfondie de ces rapports.

Plus qu'une syntaxe au sens moderne, les réflexions περὶ συντάξεως des traités antiques s'articulent surtout selon deux axes : la logique (c'est le cas notamment de la syntaxe stoïcienne) et l'élégance du discours, préoccupation des rhétoriciens. Toutefois il arrive aussi à l'occasion que certains fassent bien une place à la rection ou la subordination : c'est par exemple le cas des livres 17 et 18 de l'*Ars* de Priscien de Césarée, « *de constructione* », qui se

[199] J. D. APRESJAN, « Syntaxe et sémantique », *Langages*, n° 15, 1969, p. 57-66.

[200] D. M. SCHENKEVELD, « Why no part on syntax in the greek school grammar ? Solecisms and Education », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 22, n° 1, 2000, p. 11-22.

[201] D. DONNET, « La place de la syntaxe dans les traités de grammaire grecque des origines au XIIe siècle », *L'Antiquité Classique*, vol. 36, n° 1, 1967, p. 22-48.

révèlent relativement novateurs à cet égard. La terminologie existe pourtant : ébauchée par Varron, aboutie chez Priscien[202], elle permet de décrire les déclinaisons.

Il est alors compréhensible qu'Aulu-Gelle, antérieur aux auteurs que nous venons de citer, ne fasse que peu de cas de la syntaxe pour elle-même : le moment épistémologique ne s'y prête pas encore. Mais on peut facilement supposer que d'autres facteurs expliquent ce désintérêt, plus particuliers à notre miscellaniste et à son projet. Il faut se rappeler que son ouvrage n'est pas un traité de grammaire, mais un manuel de savoir-parler à l'usage des citoyens voulant s'intégrer à la bonne société : ce public est déjà passé chez le grammatiste et chez le professeur de rhétorique, et sait parler le latin en usage dans son milieu ; ce qu'il recheche dans les *Nuits*, ce sont des *curiosa*, pas des règles générales.

C'est la nature flexionnelle du langage, selon M. Baratin[203], qui a fait de la syntaxe une préoccupation majoritairement morphologique : les fonctions des mots, ainsi que leurs relations entre eux ou au réél décrit peuvent donc être ramenés à l'étude du mot singulier.

Un des exemples les plus parlants de cette conception de la rection serait l'attention accordée, à la notice 9.12.13, du cas de *metus* et de *iniuria*. C'est un exemple tout à fait emblématique d'ambiguïté entre le génitif objectif et subjectif ; aujourd'hui même, les professeurs pourront encore avoir recours à de tels exemples pour expliquer à leurs étudiants que *metus hostium, metus leonis, metus deorum* peuvent se comprendre de deux manières différentes, voire opposées. Nous ne reviendrons pas en détail sur les citations fournies par Aulu-Gelle, car elles n'offrent rien de surprenant ni dans leur contenu, ni dans leur sélection ; on y retrouve les auteurs prisés par notre miscellaniste : Virgile, Salluste, Plaute. Il ne cite pas d'occurrence précise pour *iniuria*, mais affirme que le lecteur pourra aisément en retrouver lui-même[204] ; par contre, il rappelle que *uulnus* fonctionne également ainsi. Enfin, deux adjectifs désignant un état de cognition, *nescius* et *ignarus*, sont ajoutés à cette liste de termes dont l'agent et le patient sont soumis à une ambivalence.

[202] D. J. TAYLOR, « Latin declensions and conjugations: from Varro to Priscian », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 13, n° 2, 1991, p. 85-109

[203] M. BARATIN, « La naissance de la syntaxe à Rome », les Éditions de Minuit, 1989.

[204] Ce en quoi il a raison ; pour ne reprendre que les auteurs fétiches d'Aulu-Gelle, on peut par exemple citer Sallute, *« Neque cuiquam mortalium injuriae suae paruae uidentur ; multi eas grauius aequo habuere* » (*Cat.* 51) ou encore Plaute, « *Ego me injuriam fecisse filiae fateor tuae* » (*Aulul.* 4. 10. 64).

Jusque-là, la logique d'Aulu-Gelle ne semble rien présenter qui nous surprenne ; mais, si l'on remonte plus haut dans le contexte de cette notice, on verra que le discours qu'il tient sur ces termes pouvant être employés de manière réversible (« *utroqueversum* ») est beaucoup plus large et complexe.

En effet, le chapitre 9.12 des *Nuits Attiques* ne porte pas, initalement, sur la bivalence du génitif subjectif ou objectif, mais sur une série d'adjectifs en –osus, qui, selon le lemme, « *in utramque partem significatione aduersa et reciproca dicuntur* ». On s'écarte donc un peu des substantifs dont on vient de parler ; cependant il s'avère que, pour Aulu-Gelle, ces adjectifs en –osus présentent le même cas d'équivocité des rôles sémantiques.

1. Les *verba utroqueversa :* Quatre passages reliés par une même terminologie

Cependant nous reviendrons bientôt sur le détail de ces exemples ; en effet, nous sommes loin d'avoir fini d'élargir notre étude de l'*utroqueversum* à la mesure de l'importance qu'Aulu-Gelle donne à cette question.

Les *Nuits Attiques* sont un recueil de miscellanées, dont l'agrément réside dans la variété. Même au sein des thèmes dont Aulu-Gelle est particulièrement adepte (la littérature, les questions de droit, les *exempla*), il est fort rare qu'il aborde un sujet plusieurs fois. Cela n'est pas impossible ; on a vu par exemple que les *praepositiones*, notamment ve-, avaient été l'objet de notices multiples.

La réflexion sur l'*utroqueversum*, appliquée à la linguistique, se trouve abordée dans rien moins que quatre chapitres différents ; à l'échelle de l'œuvre, c'est unique : c'est pourtant une question assez spécifique. À l'évidence, c'est une curiosité dont notre auteur est particulièrement curieux ; il faut dire qu'elle a de quoi susciter son intérêt, puisqu'elle renvoie à la fois à la lexicologie dont notre auteur est friand, et à un goût pour le paradoxe bien marqué : quoi de plus étonnant qu'un mot qui dit une chose et son contraire ?

Il existe quatre notices portant sur l'*utroqueversus*. Cela mérite d'abord que l'on s'intéresse à ce terme, qui ne se trouve nulle part en dehors de *Nuits*. Il y a au sein même des *Nuits Attiques* un terme grec dont *utroqueversum* pourrait être la traduction : il s'agit de

ἀντιστρέφον, présent aux chapitres 5.10 et 5.11, et qui désigne un type d'argument réversible, présenté par Aulu-Gelle comme souvent fallacieux. Si la correspondance n'est pas parfaite entre ἀντι- et *utroque*, la seconde moitié -στρέφον se prêterait, elle, bien à une traduction par -*versum*. Cela dit, une légère difficulté est soulevée par le fait qu'Aulu-Gelle propose une autre traduction pour ἀντιστρέφον : il s'agit de *reciprocum* :

> *Inter vitia argumentorum longe maximum esse vitium videtur quae ἀντιστρέφοντα Graeci dicunt. Ea quidam e nostris non hercle nimis absurde «reciproca» appellaverunt. Id autem vitium accidit hoc modo, cum argumentum propositum referri contra convertique in eum potest a quo dictum est, et utrimque pariter valet (…).*[205]
>
> Parmi les arguments fallacieux, ceux qui me semblent être les plus fallacieux sont ceux que les Grecs appellent ἀντιστρέφοντα, réversibles. Ceux-si ont été baptisés par nos compatriotes, assez logiquement ma foi, du nom de « réciproques ». Un argument présenté devient ainsi fallacieux, lorsqu'il peut être inversé et retourné contre celui qui l'a avancé, et vaut également dans les deux sens.

La difficulté ne réside pas dans une différence conceptuelle qui résiderait entre *reciprocum* et *utroqueversum* ; à l'évidence, et comme souligné par l'expression « *utrimque pariter valet* », on reste encore dans ce domaine de la réversibilité paradoxale que l'on a relevée plus haut pour la grammaire, et que l'on voit maintenant appliquée à la logique. Par ailleurs, les deux termes sont employés successivement au chapitre 15.13 pour décrire la même catégorie de mots :

> *communia verba sunt ac dici utroqueversus possunt.*
>
> *significatione reciproca dicuntur*

Qu'est-ce qui aurait donc pu pousser Aulu-Gelle à proposer une traduction pour un terme qui possède déjà un équivalent latin approuvé par lui-même ? Force nous est d'admettre que la réponse à cette question nous échappe encore.

Avant de quitter ce chapitre 5.10, il faut en dernier lieu souligner qu'il est prolongé en 5.11 par un autre exemple de ces arguments ἀντιστρέφοντα ; comme cela peut arriver, même dans le savant désordre des notices des *Nuits*, la même thématique est regroupée dans deux passages successifs. Cela pourrait nous enhardir à penser que celui qui suit encore, possède, lui aussi, une forme de continuité ; or, il s'agit de la notice 5.12 portant sur les noms de dieux

[205] *N.A.*, 5.10.1-3.

Diovis et *Vediovis*, dont on a déjà parlé dans un développment sur les *praepositiones* ; mais, surtout, il sera encore question d'*utroqueversum*, puisque le sens du préfixe ve- est lui-même ambivalent.

On arrive ensuite à la notice 9.12 ; il y est question des adjectifs en –osus. Aulu-Gelle s'attarde ensuite sur le cas de *infestus*, avant de passer au substantifs : *metus* et *iniuria* viennent d'abord ; puis, à partir d'*iniuria*, un lien est tracé vers *vulnus* qui en est la version purement physique ; arrive enfin une dernière paire *ignarus* et *nescius*.

En 12.9, on retrouve une série de *vocabula ancipitia* ; Aulu-Gelle introduit cependant un déséquilibre dans leur bivalance, puisqu'il s'agit maintenant de mots dont le sens second est plus rare et plus ancien que le sens premier :

> *Est plurifariam videre atque animadvertere in veteribus scriptis pleraque vocabula, quae nunc in sermonibus vulgi unam certamque rem demonstrent, ita fuisse media et communia ut significare et capere possent duas inter se res contrarias.*
>
> Il est fréquent de voir et de remarquer dans des textes anciens de nombreux mots, qui aujourd'hui dans le langage courant ont un sens unique et bien défini, mais avaient alors un sens si neutre et commun qu'ils pouvaient signifier une chose et son contraire.

Un des termes les plus importants de cet extrait est le mot *communia* ; il ne renvoie pas à la fréquence des occurrences des vocables étudiés, mais à leur capacité à posséder deux significations. Il s'agit d'un emploi technique de *communis*, qui peut désigner une ambiguïté aussi bien argumentative (ce que l'on vient de voir avec les *argumenta reciproca*), que portant sur le genre grammatical, ou la diathèse, ou la longueur vocalique, comme le confirme ce résumé *du Lexicon Forcellini* :

> Item apud Rhetores *commune* dicitur quidquid utrique parti convenit, sive **id quo actor et adversarius aeque uti possunt.** *Cic.* 1. *Herenn.* 7. 11. et 1. *Invent.* 18. 26. Exordium commune. Adde *eumd.* 2. *Orat.* 78. 319.; et *Quintil.* 4. 1. 71. - *c)* **Apud Grammaticos *genus commune* est eorum nominum, quae simul masculina sunt et feminina, vel masculina, feminina simul et neutra**. *Charis.* 2. *p.* 126. *Putsch.* - *Verbum commune* est, quod *or* positione desinens **activam simul et passivam significationem** habet. *Gell.* 15. 3.; et *Priscian.* 8. *p.* 787. *Putsch.* - *Communis syllaba,* quae **tum brevis est, tum longa**, h. e. anceps. *Charis.* 1. *p.* 3., *Diomed. p.* 423. et *Donatus p.* 1389. *Putsch.*

Avec *media*, lui aussi attribut de ces *vocabula*, le terme *communia* renvoie traditionnellement à la description des verbes, et l'on verra plus loin dans ce développement

que ce paradigme verbal est peut-être la clé de toute la question de l'*utroqueversum* chez Aulu-Gelle.

Ce qui frappe, en effet, c'est la variété des vocables qui sont renvoyés à cette catégorie : de natures diverses, ils sont tous rangés sous une même bannière et analysés d'une manière relativement homogène, notamment en ce qui relève de la terminologie employée par notre auteur : *utroqueversum* ou *utroqueversus*[206], *anceps*, *communis*, *medius*, *reciprocus*.

Pour finir, le chapitre 15.13 nous propose encore une série de *communia verba*, qui sont, eux, bien des verbes déponents auxquels cette dénomination est ordinairement associée, car ils se peuvent comprendre tantôt passivement, tantôt activement.

Si l'on récapitule le contenu de ces quatre listes, cela pourrait donner le tableau suivant :

Notice	***Vocable***	***Expression de l'ambiguïté du vocable***	***Expression de l'ambiguïté de la liste de vocables***
5.12	***uescum***		*quaedam uocabula, quibus particula ista praeponitur, ambigua sint et utroqueuersum dicantur*
	uemens		
	uegrande		
	uesani		
	uecordes		
9.12	***formidolosus***	*qui formidat et qui formidatur*	

[206] Aulu-Gelle emploie en effet aussi bien *utroqueuersus* qu'*utroqueuersum* de manière adverbiale. On lit par exemple « *Haec enim fere iam vulgatum est ancipitia esse et utroqueversus dici posse* » (12.9) que *« De verbis inopinatis, quae utroqneversum dicuntur et a grammaticis «communia» vocantur* » (15.13). Ce doublon étonnant, sans explication syntaxique en contexte, est préservé dans toutes les leçons manuscrites ; faut-il quand même y voir une hésitation de copistes antérieurs devant cet *hapax* ? Peut-on y déceler une indécision d'Aulu-Gelle lui-même vis-à-vis d'un mot qu'il n'aurait que rarement rencontré, s'il ne l'a pas inventé lui-même ?

	iniuidiosus	*qui inuidet et qui inuidetur*	
	suspiciosus	*qui suspicatur et qui suspectus est*	
	ambitiosus	*qui ambit et qui ambitur*	
	gratiosus	*qui adhibet gratias et qui admittit*	
	laboriosus	*qui laborat et qui labori est*	
	infestus	*qui malum infert cuipiam, et contra, cui aliunde impendet malum*	
	metus	*metus hostium recte dicitur, et cum timent hostes et cum timentur*	
	iniuria	*iniurias itidem dicimus tam illorum, qui patiuntur, quam qui faciunt*	
	uulnus	*cum diceret «uulnus,» non quod accepisset Ulixes, sed quod dedisset*	
	nescius	*nescius quoque dicitur tam is, qui nescitur, quam qui nescit*	
	ignarus	*utroqueuersum dicitur nam tantum, qui ignorat, set et qui ignoratur*	
12.9	***tempestas***		*ita fuisse media et communia ut significare et capere possent duas inter se res contrarias*
	ualitudo		

	facinus		
	dolus		
	gratia		
	industria		
	periculum		
	uenenum		
	honos	*Sed « honorem » quoque mediam uocem fuisse et ita appellatum, ut etiam « malus honos » diceretur et significaret iniuriam, id profecto rarissimum*	
	contagium		
15.13	***utor***	*« utor te » et « utor abs te », id est « tu me uteris »*	*communia uerba sunt ac dici utroqueuersus possunt*
	uereor (+ ueritum)	*« uereor te » et « uereor abs te », id est « tu me uereris »*	
	hortor	*« hortor te » et « hortor abs te », id est « tu me hortaris »*	
	consolor	*« consolor te » et « consolor abs te », id est « tu me consolaris »*	

	testor		*significatione reciproca dicuntur*
	interpretor		
	dilargitis (dilargior)		
	puditum		
	pigitum		
	confessi (confiteor)		

Dans ces listes, les termes sont rassemblés par le traitement et la description qu'en fait Aulu-Gelle, et distingués par la diversité de ce qui les rend « réversibles ».

On y trouve des des noms d'émotions ou d'attitudes, dont le complément peut être un sujet non-canonique désignant l'être qui expérience l'émotion[207], ou bien l'objet de cette attitude (c'est-à-dire qui la cause, et aussi l'objet vers lequel l'esprit du sujet se projette). Ce sont des mots comme *metus*, *gratia.*

On y trouve des termes suffixés en –osus, issus de verbes ou de noms d'émotions ou d'attitudes (« états émotifs » et « comportements » pour Kircher[208]) : *formidolosus, inuidiosus, suspiciosus, gratiosus, laboriosus*. *Ambitiosus* fait figure de cas particulier du fait de la prégnance de son acception abstraite, alors qu'il est issu à l'origine d'un verbe de mouvement.

[207] M. Benedetti, «Experiencers and psychological noun predicates», in I. A. SERZANT et L. KULIKOV, *The Diachronic Typology of Non-Canonical Subjects*, John Benjamins Publishing, 2013, pp 124-126.

[208] C. KIRCHER, « Les adjectifs latins en -osus, -a, -um », *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout - De lingua Latina*, vol. 12, juin 2016.

On y trouve des adjectifs désignant des états de connaissance (*nescius, ignarus*) ; le nom référent étant situé par rapport à cet état de connaissance. Soit je suis le siège de l'état de connaissance, et *nescius* signifie « ignorant », soit je suis inscrit dans les limites de la connaissance d'un autre sujet, et *nescius* signifie « inconnu » ; de même pour *ignarus*.

Dans ces deux derniers cas, on peut rapporter ces propriétés à ce que J. -C. Anscombre qualifie de noms de sentiments et d'attitude « exogènes » ou « endogènes » :

> En langue, certains Nsa sont vus comme ayant une origine qui se confond avec le lieu psychologique, précisément ceux que nous avons baptisés du nom quelque peu barbare d'endogènes. Pour les autres, les exogènes, l'origine est vue comme extérieure au lieu psychologique. Dans le premier cas, le sentiment naît de l'individu lui-même ; dans le second, il est en quelque sorte une réaction à un événement externe.[209]

Cette réversibilité suivant une forme de diathèse, comme on va le voit, peut être renforcée par le constat de que les noms de sentiments et d'attitude sont « plus proches des actions que des propriétés[210] ». Même s'il s'agit chez Aulu-Gelle d'adjectifs d'attitude et non de substantifs, il nous semble que ce qui est en jeu est tout à fait comparable et que les constatations portant sur les noms peuvent s'appliquer.

Revenons maintenant sur ces différentes catégories.

1.1. Les adjectifs en –osus

Nous avons déjà rencontré ces adjectifs dans notre développement sur les suffixes. Leur particularité ne serait pas dûe, fondamentalement, à la suffixation en –osus dont la signification originale se rapproche davantage de « qui possède en abondance » (au sens fort), ou bien exprime une simple relation dans un sens plus affaibli (à l'instar de *lenosus*, « dans la maison du *leno* », ou *hircosus*, « qui ressemble à un bouc »)[211]. C'est donc le sémantisme de la base qui nous paraît favoriser l'ambiguïté ; si l'on regarde la série proposée par Aulu-Gelle (*formidolosus, invidiosus, suspiciosus, ambitiosus, gratiosus, laboriosus*), on

[209] J.-C. ANSCOMBRE, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, vol. 105, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1995, p. 40-54.

[210] *Ibid*., p 43.

[211] C. KIRCHER, « Les adjectifs latins en -osus, -a, -um », *op. cit.*, pp. 7-10.

constate que ces adjectifs sont issus de bases[212] suggérant un sentiment, une attitude ; ils peuvent alors prendre un sens causal (je suis la cause de la peur, de la jalousie, de la suspicion, de la sollicitation, de la reconnaissance, de l'effort) ou revenir à leur sens quantitatif (je suis plein de, et donc je suis le siège de la peur, la jalousie, la suspicion, la sollicitation, la reconnaissance, l'effort). Ce genre de sentiment nécessitant un agent et un patient, ils confèrent donc à ces adjectifs une forme de transitivité. Cela se ressent dans la manière dont Aulu-Gelle rédige ses explications, dans ce qui constitue le cœur littéraire et logique de sa *ratio*, c'est-à-dire, dans ce passage précis, les formulations de type « *qui formidat et qui formidatur* » et « *tam is, qui nescitur, quam qui nescit* ».

1.2. Les verbes déponents (*communia uerba*)

Les verbes mentionnés en 15.13 sont présentés comme des *communia uerba*. Ce ne sont pas de simples déponents, ils ont la particularité de pouvoir adopter un sens actif ou un sens passif. On retrouve ce terme dans les *Regulae Aurelii Augustini* (513.11) :

> *sic et haec **uerba** dicuntur **communia** et numquam deponunt r litteram, ne non sint Latina, ut osculor, si tollas r litteram et dicas osculo, non est Latinum.*
>
> Ainsi ces verbes sont appelés « communs » et ne perdent jamais la lettre r, sous peine de ne plus être corrects en latin : par exemple, si l'on enlève la lettre r de *osculor* pour dire *osculo*, ce n'est plus latin.

On voit cependant que le sens n'y est pas tout à fait le même, puisqu'il est simplement question de verbes ayant un sens actif et une désinence passive. Il faut plutôt chercher une analogie avec Aulu-Gelle chez Priscien de Césarée (*Ars, liber septimus decimus de constructione*) :

> ***Communia uerba** tam actiuam quam passiuam constuctionem concipiunt, ex qua discernitur uarietas significationis : criminor te et a te, hortor te et a te.*

[212] Aulu-Gelle semble vouloir présenter ces bases commes verbales, soit par conviction, soit pour les besoins de sa démonstration, car il veut relier ses exemples par la reprise « qui + actif… et qui + passif ». Toutefois, les adjectifs en –osus sont très majoritairement issus de bases nominales ; par chance, la plupart connaissent des dérivés verbaux, mais Aulu-Gelle doit quand même se contenter d'une périphrase pour *gratiosus* (*qui adhibet gratias et qui admittit*). En l'occurrence, le seul adjectif déverbal de sa liste serait *ambitiosus*.

Les verbes « communs » connaissent une construction aussi bien active que passive, ce qui engendre des significations différentes : je t'accuse et je suis accusé par toi, je t'exhorte et je suis exhorté par toi.

Voilà une formulation (*hortor te et a te*) que l'on retrouve mot pour mot dans les *Nuits Attiques* et que nous avons intégrée à notre tableau récapitulatif : elle revient fréquemment.

1.3. Les préfixés en –ue

Nous avons déjà rencontré cette catégorie en traitant des préfixes : *uescum, uemens, uegrandis, uesanus* et *uecors.* Pour Aulu-Gelle, ce préfixe a un sens tantôt atténuatif, tantôt intensif ; selon L. Deroy[213], cette hypothèse ne tient pas et seul le sens atténuatif existe en réalité, sans qu'un autre sens se soit développé plus tardivement. Cela ne rejette pas ces cas hors de notre réflexion, puisque c'est bien l'avis d'Aulu-Gelle qui nous importe, fût-il erroné, et la délimitation de ce qu'il intègre au nombre de *utroqueuersa uerba*.

1.4. Les substantifs dénotant des rôles sémantiques ambigus

Tous les substantifs listés par Aulu-Gelle ne sont pas réversibles de la même manière. Si certains peuvent désigner des qualités positives ou négatives, d'autres sont des noms pouvant être complétés par un génitif subjectif ou objectif : *metus, iniuria, uulnus*. Dans ce second cas, la problématique repose sur les rôles sémantiques impliqués par ces noms d'actions ou de sentiment : celui qui reçoit ou inflige la blessure, l'injure. L'exemple *metus hostium* est bien connu, et l'on peut reprendre à son sujet les précisions précédemment citées de J.-C. Anscombre concernant les noms de sentiments et d'attitude en français.

[213] L. DEROY, « Sur la valeur et l'origine du préfixe latin vē- », *L'antiquité classique*, vol. 52, n° 1, 1983, p. 5-21.

1.5. Les auto-antonymes

Cette catégorie de substantifs a de nombreuses dénominations : auto-antonymes, autantonymes, contronymes, contranymes, *Janus-words*… Nous emploierons le premier de préférence, car il nous semble dire le plus clairement en quoi consiste la particularité de ces mots : ils sont leur propre contraire, c'est un cas particulier de polysémie.

Parmi ceux cités par Aulu-Gelle, on trouve des noms d'état : état météorologique (*tempestas*), état de santé (*valitudo*), état de statut social (*honos*). Ceux-ci peuvent être bons ou mauvais, et doivent être généralement précisés par un adjectif pour que le sens devienne négatif, comme « *peior honos* » que cite Aulu-Gelle. *Dolus* a aussi un sens moral ; et doit être caractérisé négativement par *malus*[214]. D'autres sont plus courants, selon Aulu-Gelle : *periculum* et *contagium*, et surtout *uenenum*, dont la duplicité était déjà présente dans l'équivalent grec φάρμακον.

Il faut cependant – et cette distinction nous fera avancer vers la résolution de notre problème général – remarquer que la notion même de « contraire » n'est pas tout à fait univoque. En effet, sont considérés comme des contronymes des mots comme l'anglais *fast* (rapidement « s*he's moving fast* » / sans bouger « *his arms are boud fast* ») ou l'allemand *anhalten* (s'arrêter / continuer) ; les antithèses y sont bien nettes. Cependant, on peut également qualifier ainsi les mots français « louer » (qui s'applique au propriétaire comme au locataire, « je loue un appartement ») ou « hôte » (« nous remercions nos hôtes pour leur hospitalité » / « je reçois des hôtes toutes les semaines »). Dans ces derniers cas, on voit que nous ne sommes plus dans le domaine de l'antithèse, de l'opposition extrême sur une ligne sémantique donnée[215], mais dans une inversion des rôles de l'agent et du patient, de celui qui donne et de celui qui reçoit (l'hospitalité, le bien loué). Dans ce cas, il serait peut-être plus clair de parler d'inversion que de contraire. Ainsi, la définition d'auto-antonyme pourrait être en fait étendue à tous les termes cités dans le tableau récapitulatif initial.

[214] Quelques exemples : *dolus malus* (Cic. *Off. 3, 60*), « dol, fraude » ; *dolo malo* (Cic. *Off. 3, 92*), « frauduleusement, avec des manoeuvres dolosives » ; *sine dolo malo* (Liv. *1, 24, 7*), « loyalement, de bonne foi ».

[215] Le contraire étant, selon le dictonnaire du cntrl, « ce qui s'oppose par le plus grand écart possible à une chose située sur le même plan ».

C'est sur la base de ce constat que nous allons tenter de réunir sous une même thématique linguistique cette diversité de *uerba utroqueuersa*. Celle-ci n'est pas le fruit d'une terminologie trop imprécise, mais correspond à une unité conceptuelle. Cette unité ne pourra pas dépendre de la notion de contronyme, anachronique pour les *Nuits Attiques* ; il faudra trouver ce qui, chez Aulu-Gelle, fait le lien. Selon notre hypothèse, c'est la διάθεσις.

2. Une question de diathèse au sens large

Reprenons, par exemple, les notices 9.12 et 12.9. La 9.12 traite des mots *formidolosus, inuidiosus, suspiciosus, ambitiosus, infestus, metus, iniuria,* et *ignarus* ; la 12.9 se concentre sur *tempestas, ualetudo, facinus, dolus, gratia, industria, periculum, uenenum, contagium,* et *honos.* Or, ces deux notices semblent parler du même sujet. Ce ne serait pas la seule occurrence, dans les *Nuits*, où un point de langue similaire ou approchant serait traité en deux endroits. Ceci étant dit, l'expérience nous déjà montré qu'Aulu-Gelle, écrivant ce qui lui vient en tête à différents moments de sa propre vie, n'évite pas toujours les incohérences ou les contradictions.

Ces deux textes présentent des ressemblances suggestives[216] ; en tête, la terminologie employée, qui prête à confusion. Quand Aulu-Gelle affirme que les deux listes qu'il présente sont des mots *ancipitia* pouvant se comprendre *utroqueversum*, fait-il référence à une catégorie grammaticale précise, à laquelle appartiendraient tous les exemples cités, ou bien emploie-t-il ce terme d'*utroqueversum* dans un sens commun, non technique ? Répondre à cette question nous donnerait un indice pour éclaircir l'interrogation subséquente, à savoir : Aulu-Gelle a-t-il seulement eu en tête le second passage, lorsqu'il a écrit le premier, ou inversement ? On a déjà vu[217] qu'il avait rédigé son ouvrage sur une longue période, et que les notices avaient ensuite été réorganisées dans un ordre qui n'est ni chronologique, ni

[216] Les plus ambitieux pourraient même voir dans la symétrie numérique, entre 9.12 et 12.9, une coquetterie de la part de notre auteur, un jeu sur l'*utroqueversum* ; d'un point de vue plus factuel, cependant, rien ne soutient cette hypothèse.

[217] Voir l'introduction générale.

thématique. Il est donc impossible de savoir quelle période de temps a séparé la rédaction de 9.12 et de 12.9[218].

Le parallélisme entre ces deux passages n'est pas évident. Certes, Aulu-Gelle emploie la même terminologie (*anceps, utroqueuersus*), mais les listes de termes étudiés sont de natures différentes. En 9.12, l'ambivalence portait sur les rôles sémantiques ; en 12.9, elle porte sur la valeur positive ou négative d'un état.

Cela étant dit, ces considérations sont modernes ; et, du point de vue gellien, la question principale demeure la suivante : doit-on rapprocher tous ces textes, comme la terminologie le suggère, ou bien les séparer, en considérant que, malgré des similarités accidentelles, ils traitent de sujets complètement différents ? Deux possibilités s'offrent à nous :

Hypothèse 1. La terminologie d'Aulu-Gelle prête à confusion, mais sa manière d'exposer les faits, sa méthodologie (la *ratio* qu'il présente) nous confirme qu'il s'agit de deux problèmes linguistiques différents : celui des rôles sémantiques, et celui des auto-antonymes.

Hypothèse 2. Il n'y a pas de confusion pour Aulu-Gelle, tout les cas abordés relèvent du même problème. Dans ce cas, y a-t-il une notion qui permette de réunir ces problèmes que la grammaire moderne distinguerait ?

Puisque l'hypothèse 2 nécessite davantage d'explications, examinons si l'on trouve de quoi la légitimer, c'est-à-dire de quoi rassembler cette diversité de cas. La première étape serait de réunir les passages qui sont le plus aisément comparables, à savoir les notices 9.12 et 15.13 d'une part, puisqu'ils portent sur la fluidité des rôles sémantiques (diathèse verbale pour les déponents, rôles sémantiques dénotatifs pour les adjectifs en *–osus*), et les notices 5.12 et 12.9 d'autre part, puisqu'ils traitent des auto-antonymes.

Jusqu'ici, l'analyse que nous avons essayé de mener nous inciterait plutôt à conclure qu'il faut s'en tenir à deux listes, l'une rassemblant les auto-antonymes, l'autre réservée aux termes ambigus quant à la relation agent/patient qu'ils dénotent ; car, si l'on a bien affaire à deux formes d'inversion, il ne semble pas que ces dernières soient tout à fait les mêmes : d'un côté, une inversion des rôles sémantiques ; de l'autre, une inversion de valeurs positives/négatives.

[218] La double orthographe d'*utroqueuersum* (5.12 ; 9.12) / *utroqueuersus* (12.9 ; 15..3), qui est conservée entre les différentes traditions manuscrites, plaiderait en faveur de l'hypothèse d'un Aulu-Gelle peu cohérent.

Pour relier les deux couples ensemble, il faudrait alors posséder un concept qui permette de les unifier. C'est maintenant qu'il faut retrouver la *media uox* que nous avions mise de côté un peu plus haut. Nous devons ici admettre que nous nous sommes retrouvés face à une surprise. En effet, on pourrait croire que l'expression *media uox*, qui traduit le « *mésotès* » grec, est une expression fréquente ; il n'en est rien. On ne trouve cet emploi répertorié ni dans le *Thesaurus Linguae Latinae*, ni dans le *Corpus Grammaticorum Latinorum*. Les occurrences de *media uox* désignent toutes une inflexion de la voix ou un niveau sonore.

Quoi qu'il en soit, cette mention de la *media uox*, au chapitre 12.9.3, et se référant à des mots comme *honos*, *uenenum*, *periculum* et *contagium*, nous permet bien de voir que le verbe est pris comme modèle fondamental pour cette réflexion.

Les problèmes de diathèse ne sont donc pas cantonnés aux verbes déponents ; et ce n'est pas parce que l'on parle de substantifs que la question verbale n'est pas pertinente. Comme le rappelait Benveniste :

> Dans cet emploi du génitif confluent par transposition deux cas opposés : l'accusatif régime d'un verbe transitif, et le nominatif sujet d'un verbe intransitif. L'opposition nominatif : accusatif, fondamentale dans le syntagme verbal, est neutralisée formellement et syntaxiquement dans le génitif déterminant nominal. Mais elle se reflète dans la distinction logico-sémantique du « génitif subjectif » et « génitif objectif » : patientia animi < animus patitur ; − patientia doloris < pati dolorem (E. Benveniste, *Problèmes de ling. gén.*, Paris, Gallimard, 1966, p. 147).

En résumé, tous ces exemples divers ne seraient pas le résultat d'une pensée confuse, ni d'une coïncidence, mais d'une conception élargie de ce qu'est *la media vox*. On retrouve cette conception sous la plume, entre autres, d'Apollonios Dyscole. Bernard Colombat nous livre un résumé de la question[219] :

> Un terme important apparaît déjà, celui de *diathesis* 'disposition', et il est célèbre pour les difficultés qu'il soulève. Son origine est complexe, pour l'essentiel aristotélicienne, et je renvoie notamment à Ivan Évrard (2003 : 20-67) pour l'étude de cette émergence.
>
> Contentons-nous d'examiner le terme chez Apollonius Dyscole, chez qui il a fait l'objet d'un certain nombre d'études, et de rappeler quelques données simples. Lambert (1978 : 245-247) répertorie cinq emplois : 1) le mode personnel (*diathesis tês psukhês* ou *psukhikê*) : l'infinitif « n'a pas la disposition de l'âme », par opposition à l'ind., au subj., à l'impératif et à l'optatif ; 2) la voix (*diathesis energêtikê*

[219] B. COLOMBAT, *Les fondements sémantiques de la transitivité : à la recherche de la personne*, De Boeck Supérieur, 2009 ; p. 289-291.

kai pathêtikê) ; 3) le temps (*diathesis khronikê*, 'disposition temporelle') ; 4) la transitivité (*diathesis diabatikê*) ; 5) la disposition de l'âme et du corps (*diathesis sômatikê kai psukhikê*). Mais ces emplois ne sont pas homogènes (ex. sens 1 et sens 5) et le métalangage d'Apollonius Dyscole n'est pas stable; selon Lambert (*ibid*.), c'est ce dernier sens le plus important, car « chaque fois qu'Apollonius explicite un peu l'un de ses emplois de *diathesis*, il le fait par rapport au cinquième sens » (1978 : 247).

Selon Julien : « La signification de base [de *diathesis*] semble être celle de scénario actanciel, de relation orientée unissant deux personnes, considérées d'un point de vue réel aussi bien que grammatical. Ce sens de base se manifeste aussi bien dans la transitivité que dans la voix, ou même dans l'opposition *diathesis somatikê* vs. *diathesis psukhikê*, qui décrit la qualité physique ou mentale d'une action verbale, considérée dans son sens lexical ». (Julien, 1985 : 83)

Mais le terme a connu une extension, pour ne pas dire une banalisation soulignée par Lallot : « On peut dire en bref que ce terme [*diathesis*], qui dans un premier temps fait référence précisément à la capacité qu'a le verbe de refléter par sa morphologie, active ou passive, la 'disposition' de l'actant sujet, tend à désigner, de manière plus vague, l'idée verbale en tant que telle ». (Lallot, 1997, vol. II : 62, note 252)

La comparaison avec Apollonios Dyscole n'a pas vocation à se calquer directement sur les *Nuits Attiques*. Si l'on retrouve les questions de diathèse et de rôle sémantique dans la *diathesis energêtikê kai pathêtikê*, et peut-être un aperçu des noms et adjectifs de sentiment et d'attitude dans la *diathesis sômatikê kai psukhikê*, cette terminologie ne semble pas recouvrir tous les cas relevés par Aulu-Gelle. Elle sert principalement à nous rappeler la grande fluidité du concept antique de diathèse, dont la pensée gellienne, sans que celle-ci puisse être rapportée à un modèle préexistant précis, serait une autre illustration.

La *praepositio* chez Aulu-Gelle

Le regroupement des passages linguistiques des *Nuits Attiques*, qui constituent notre corpus d'étude, met en lumière les grands centres d'intérêt d'Aulu-Gelle, ou du moins les grands thèmes récurrents dans ses miscellanées : l'explication des étymologies, la défense des archaïsmes, les questions de bilinguisme latin-grec émergent sans surprise. Toutefois, certains points de langue, moins présents et plus spécifiques, reviennent aussi régulièrement et peuvent être réunis dans des groupements de notices qui partagent les mêmes problématiques et manifestent, eux aussi, l'intérêt persistant d'Aulu-Gelle à travers l'éclatement de l'ouvrage. C'est le cas des questions liées aux *praepositiones*, terme employé par la tradition grammaticale latine et traduisant à la fois « préposition » et « préfixe »[220].

Cette étude des textes gelliens portant sur les *praepositiones* sera l'occasion de comparer les productions d'Aulu-Gelle d'une part, et des *grammatici* de l'autre, et de mettre à profit cette unité thématique pour mettre en lumières les convergences ou divergences qui existent entre ces deux modalités d'écriture métalinguistiques : l'une ordonnée, rationnalisée, et se voulant exhaustive, l'autre capricieuse et sociale. Nous tâcherons à cet effet de mettre en regard, respectivement, leurs méthodes, leurs terminologies, leurs centres d'intérêts. Dans quelle mesure, cependant, peut-on se permettre d'établir un système de comparaison entre Aulu-Gelle et une tradition artigraphique qui, en plus de réunir des auteurs variés[221], traverse une longue période chronologique, comme on comparerait deux entités auctoriales équivalentes ? La démarche peut sembler hasardeuse ; il nous semble cependant qu'on ne doit pas se l'interdire, tant que l'on considère Aulu-Gelle comme le représentant ou l'émanation d'une tradition d'érudition lettrée se situant en marge d'une autre tradition, elle grammaticale à proprement parler ; une tradition qui existe avant notre auteur et qui perdure après lui ; une

[220] Nous emploierons le terme *praepositio* tel quel la plupart du temps ; le présent chapitre aura pour tâche de préciser ce à quoi il renvoie chez Aulu-Gelle en particulier. « Préposition » ne sera employé que si le référent exclut les préfixes, et vice-versa.

[221] Même si cette notion de pluralité des auteurs peut être atténuée par la lourde dette de certains à l'égard d'autres dont ils s'inspirent parfois jusqu'à la stricte copie ; et cela, sans compter les intertextualités fondées sur le commentaire (à l'instar de Pompeius, par exemple, glosant Donat).

tradition avec laquelle il a des points de contact de par sa formation[222] et ses fréquentations, sans en être toutefois partie prenante. Cela ne veut pas dire, évidemment, que la pensée des grammairiens peut être totalement aplatie et homogénéisée ; on tâchera de spécifier les particularités de chacun quand cela semblera nécessaire ; mais il faut accorder que de fortes ressemblances existent et permettent, comme on le verra un peu plus loin, de tracer des lignes directrices.

1. Un aperçu de la tradition grammaticale

1.1. La *praepositio*, objet régulier des *artes*

La *praepositio*, en tant que partie du discours, a occupé chez les artigraphes qui nous sont parvenus une place constante : on ne connait guère d'*ars grammatica* qui en fasse l'économie à moins d'être incomplète, à l'image du début d'*ars* de Victorinus Marius[223]. La part variable réside plutôt dans l'ordre d'exposition choisi par les auteurs, comme l'a rappellé Sylvain Auroux[224]. Cependant, il est intéressant de noter que le chapitre *de praepositione* de ces *artes* se trouve régulièrement placé entre le *de coniunctione* et le *de interiectione ;* c'est le cas chez Asper, Donat (mineur et majeur), Charisius, Cledonius, Julien de Tolède. Chez Diomède et Dositheus, le chapitre *de praepositione* précède directement le traitement des conjonctions et des interjections ; cette association quasi-systématique forme une sorte de triade des « parties courtes » du discours qui rassemblerait des éléments souvent mono- ou bisyllabiques, indéclinables de surcroît. Priscien, quant à lui, place son *de praepositione* un peu avant, à la suite du *de pronomine* et avant le *de aduerbio*, formant une grande partie finale sur les indéclinables en général. Sacerdos fait partie d'exception en abordant le sujet en troisième

[222] Il se forma notamment auprès de Sulpice Apollinaire, qui apparaît à plusieurs reprises dans les *Nuits Attiques*. Voir « Introduction ».

[223] GL 6,187-215 : il s'agit de *l'ars* qui peut être attribuée avec certitude à Victorinus Marius ; l'attribution des textes liés à ce nom est douteuse, comme le rappelle F. DESBORDES, *Idées grecques et romaines sur le langage: travaux d'histoire et d'épistémologie*, ENS Editions, 2007. D'ailleurs, les parties *de coniunctione* et *de interjectione*, s'il y en eut, manquent également ; on peut raisonnablement supposer que le plan original les ait inclus sur le modèle général présenté par les autres *artes*.

[224] S. AUROUX, « Dictionnaire de la terminologie linguistique : praepositio, préposition, prothesis », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 20, n° 1, 1998, p. 147-165.

position, entre les noms et les verbes ; son développement est particulièrement court et il n'emploie a priori aucune transition pour justifier ce placement.

Ce regroupement des *praepositiones* avec les conjonctions et les interjections, son appartenance au groupe des indéclinables et des parties courtes du discours, nous laissent déjà deviner la teneur des difficultés que rencontre Aulu-Gelle lorsqu'il les étudie. Comment peut-on établir une *ratio*, une explication, qui rende compte d'un morphème trop petit pour se laisser analyser, c'est-à-dire décomposer ?

Mais la régularité des grammairiens ne se manifeste pas seulement dans la place qu'ils assignent aux *praepositiones* ; le traitement qu'ils leur réservent présente bien un air de famille. La comparaison des *artes* entre elles révèle en effet des similarités qui renvoient, tout simplement, à l'ensemble des points que les artigraphes considèrent essentiels à l'étude des *praepositiones*, que ceux-ci soient définitionnels (délimitation de la *praepositio* comme partie du discours, règles de construction et d'emploi) ou problématiques (écarts par rapport à la règle, comme par exemple le cas des prépositions régissant le génitif). Ces points reviennent avec une très grande régularité, corrélée avec l'extension des *artes* : s'il arrive que certains textes, plus courts[225] ou fragmentaires, ne comportent pas tous les items d'un *de praepositione* en bonne et due forme, les textes les plus longs tendent à les inclure tous.

1.2. Quelles sont les étapes d'un *de praepositione* ?

Il s'agit généralement, pour entrer en matière, de préciser que la *praepositio* est placée avant les éléments phrastiques qu'elle régit : l'étymologie et la définition se recoupent en une explication, *ratio*, qui rend compte et de la forme et du sens du mot[226]. Cette définition appelle évidemment des exceptions ; ce n'est qu'en revenant plus tard sur ce point que les artigraphes traiteront des cas de postposition. Dans de nombreux *artes*, c'est donc cette même phrase qui annonce la fonction sémantique remplie par la *praepositio* ; comme si la combinaison de ces deux éléments, morphosyntaxique et sémantique, permettait de proposer une définition, fût-

[225] C'est le cas par exemple de Palémon, dont le texte est très court ; il renvoie d'ailleurs lui-même le lecteur vers d'autres sources (« *iam cetera in artibus habes plenissime dicta* »).

[226] C'est d'ailleurs cet exemple que prend Françoise Desbordes pour illustrer ce double rôle de l'étymologie dans « La pratique étymologiques des latins », dans C. BURIDANT, *L'étymologie de l'antiquité à la renaissance*, Presses Universtaires du Septentrion, 1998, p 72.

elle temporaire et sujette à être complétée ensuite, de cette partie du discours. On en a un bon exemple chez Donat (*Ars minor*) :

> *Praepositio est pars orationis, quae praeposita aliis partibus orationis significationem earum aut conplet aut mutat aut minuit.*
>
> La *praepositio* est une partie du discours qui, placée devant d'autres parties du discours, augmente, modifie, ou diminue leur signification[227].

Cette valeur sémantique est exprimée selon diverses modalités. Aemilius Asper reste assez vague (*uim et significationem earum adiuuat*, « elle influence leur sens et leur signification ») ; Donat et ceux qui le suivent annoncent qu'elle augmente, modifie ou diminue le sens de la base, ce qui semble être la triade catégorielle la plus en usage pour analyser les effets de l'affixation. Charisius n'emploie pas cette terminologie et annonce simplement que la *praepositio* peut changer, ou non, le sens du mot sur lequel elle porte (*significationem eius inmutat aut simplicem seruat*) ; cependant il revient ensuite avec beaucoup de minutie sur le sens de toutes les prépositions, exemples à l'appui. Par opposition, Pompeius se montre plus complet, établissant une distinction entre valeur diminutive et antonymique, mais aussi en rappelant la possibilité d'une valeur sémantique vide :

> *Omnis praepositio hanc habet naturam, ut aut augeat aliquid, aut minuat aliquid, aut in contrarium uertat, aut nihil significet.*
>
> La nature de toute préposition est d'augmenter le sens d'un mot, ou de le diminuer, ou d'en faire son contraire, ou de ne rien signifier du tout.

Retenons ces éléments, car nous verrons que le sens des *praepositiones* est un point de questionnement - voire d'achoppement - récurrent pour Aulu-Gelle, et que la catégorisation de ces différents apports sémantiques peut être un des éléments du problème.

Il s'agit ensuite de rappeler que les *praepositiones* peuvent régir soit l'accusatif, soit l'ablatif, soit les deux. Les artigraphes, sur ce point, se montrent diversement minutieux : certains comme Charisius ou Diomède se lancent dans des énumérations visant à l'exhaustivité, exemples à l'appui pour chaque cas ; Donat est tout aussi systématique, mais

[227] Nous avons conservé le caractère relativement vague de ces termes, dont le contenu est parfois ambigu : « minuit », par exemple, regroupe souvent valeur diminutive et antonymique, sauf chez Pompeius que l'on va lire à l'instant. Quant à « *mutat* », il rassemble visiblement, pêle-mêle, le reste des apports sémantiques, des « relations de repérage au sens le plus général du terme » (*GMF*, p. 906) et qui se révèleront plus ardues à interpréter étant donné qu'elles ont une valeur plus complexe que la simple dichotomie « plus/moins ».

plus rapide et note simplement chaque liste : « *accusatiui casus praepositiones sunt hae* »… « *ablatiui casus praepositiones sunt hae* »[228]… Quant à l'exception du génitif, elle se voit illustrer par un exemple canonique : c'est le « *crurum tenus* » de Virgile[229] que l'on retrouve cité chez Donat, Diomède et Pompeius. Ce n'est pourtant pas la seule occurrence de préposition suivie d'un génitif : en effet Pompeius, qui accorde beaucoup d'attention à ce point, généralise le phénomène comme étant une tournure en usage auparavant, mais qui même alors serait une *elocutio*, une figure de style[230]. Il y revient en deux endroits dans son *in artem Donati* :

> *Sed ubiubi inueneris apud Latinos praepositionem iunctam uel datiuo uel genetiuo, elocutio est, genus est elocutionis. Ceterum «crurum tenus a mento palearia pendent»: tenus qui nesciat praepositionem esse ? Crurum qui nesciat genetiuum <esse> ? Et tamen genus est elocutionis. Nam qui <tam> stultus est, ut dicat praepositionem cohaerentem genetiuo ? Duo sunt ergo casus qui tenent praepositionem, accusatiuus et ablatiuus.*

> Mais partout où l'on trouve chez les Latins cette préposition suivie du datif ou du génitif, c'est une figure de style, c'est une sorte de figure de style. Du reste, dans « les fanons pendent du menton jusqu'aux pattes » : qui ignore que « jusqu'à » est une préposition ? Qui ignore que « pattes » est au génitif ? Et pourtant, ce n'est qu'une figure de style. Qui, en effet, est assez stupide pour dire qu'une préposition régit le génitif ? Ainsi donc, il n'existe que deux cas pouvant suivre une préposition, l'accusatif et l'ablatif.

Et un peu plus loin, de manière plus synthétique :

> *Maiores nostri praepositiones etiam genetiuis casibus iungebant. sed hodie non. Ubiubi fuerit, figurata elocutio est.*

> Nos ancêtres faisaient même suivre les prépositions du génitif, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Partout où l'on voit cela, c'est une figure de style, un ornement.

Vient ensuite une seconde distinction fondamentale, celle entre les *praepositiones loquellares* et les *casuales*. Ces sous-catégories de *praepositiones* permettent d'établir la dichotomie que la grammaire moderne place d'emblée entre préfixe (en composition) et préposition (détachée). Les *praepositiones loquellares* n'existent qu'en composition avec des

---

[228] *Ars Maior*, GL, 649.

[229] *Géorgiques*, 3, 53.

[230] Parle-t-il d'un latin archaïque, ou de celui des premiers siècles avant et après le début de notre ère ? C'est sans doute la seconde option, si l'on considère le nombre d'occurrences de *tenus* + génitif chez Lucrèce (1.940), Cicéron (*Arat*., 83 ; *Dei*. 36), Suétone (*Aug*., 30 et 85 ; *Caes*., 76), Tite-Live (21,54,9 ; 26,24,11) entre autres… Diomède, d'ailleurs, retrouve et cite un autre exemple chez Virgile : « *laterum tenus* », *Aen*. X, 210.

loquellae[231], tandis que les *casuales* existent de manière détachée et régissent le cas du mot qu'elles précèdent ; il existe des *praepositiones* qui entrent dans les deux catégories et peuvent « *aut casibus servire, aut loquellis iungi* », « régir des cas ou entrer en composition avec des mots ».

Deux grands points de discussion restent alors à aborder pour nos artigraphes. Le premier est celui de la recatégorisation d'une *praepositio* en adverbe ; Charisius, Cledonius et Diomède décrivent cette opération par « *mutato accentu in aduerbia accedunt* » ou « *cadunt* » ; Pompeius écrit plus simplement « *fit aduerbium* » : on notera, sans le développer ici, que ces formulations sous-entendent une chronologie où l'élément est d'abord préposition, puis adverbe, contrairement à Priscien qui s'attache, quant à lui, à distinguer sur un plan synchronique la *praepositio* des autres indéclinables comme l'adverbe ou la conjonction.

Le second et dernier point est celui des effets morphologiques de la composition ; il s'agit alors d'étudier soit la partie qui sera concernée par la phonologie de réajustement, préfixe ou base (« *praepositiones aut ipsa uerba corrumpunt, ut conficio, aut ipsae corrumpuntur, ut suffero, aut et corrumpunt et corrumpuntur, ut suscipio* »[232], écrit Donat dans son *Ars Maior*), soit de s'interroger sur les changements de longueur occasionnés par la composition. Fait marquant, l'exemple qui revient avec régularité est celui des prépositions *in* et *con* devant les lettres f et s ; or c'est le seul point des *artes* que l'on retrouve véritablement chez Aulu-Gelle. Toutefois, il faut se garder de penser que cela est la preuve suffisante d'une dette directe de notre auteur à l'égard de la tradition artigraphique : elle en était connue, mais cette réflexion est surtout inspirée à Aulu-Gelle par la lecture de Cicéron[233].

1.3. Aulu-Gelle, en quête de sens

Aulu-Gelle ne définit pas les termes dont il parle. Cela implique qu'une certaine compétence du lecteur en matière linguistique est postulée a priori, et que cette compétence

[231] Terme qu'il est difficile de traduire plus précisément que par « mot ».

[232] « Les préfixes en composition entrainent une altération de la base, comme dans *conficio*, ou bien subissent eux-mêmes l'altération, comme dans *suffero*, ou encore altèrent la base et sont eux-mêmes altérés, comme dans *suscipio* ».

[233] *N.A.*, 2.17 se référant explicitement à Cicéron, *Orat.* 48.159.

est au moins suffisante pour reconnaître les parties du discours dont il est question : Aulu-Gelle s'adresse à un lectorat qui est passé, enfant, chez le *grammaticus*. Deuxièmement, on constate que notre auteur ne retient, des questions que l'on vient de lister, que des problématiques « de détail », c'est-à-dire susceptibles d'alimenter chez le destinataire une curiosité modérée au sein d'un domaine, sans remettre en cause la nature ou les fondements de ces champs. Ces deux faits sont facilement rattachés au genre des miscellanées, et au but que s'était fixé notre auteur : éviter la lourdeur d'une technicité trop importante, ne parler que de points intéressants pour son public. Cette démarche s'inscrit donc dans le projet des *Nuits Attiques* tel qu'il était défini dans la Préface :

> *Non enim fecimus altos nimis et obscuros in his rebus quaestionum sinus, sed primitias quasdam et quasi libamenta ingenuarum artium dedimus, quae virum civiliter eruditum neque audisse umquam neque attigisse, si non inutile, at quidem certe indecorum est.*[234]
>
> Nous ne sommes pas, en effet, entrés dans les tréfonds trop profonds et obscurs des questions sur ces sujets, mais nous avons donné certaines prémices, et pour ainsi dire des libations des sciences libérales dont il est préjudiciable, ou au moins certainement inconvenant, pour un homme bien élevé, de ne les avoir jamais entendues ni abordées.

L'auteur lui-même se montre donc explicite sur ce point. On a pu voir dans la préface en général une suite de prétéritions et de déclarations d'intentions saturées de fausse modestie, et il est en effet difficile de nier la part de second degré (plutôt que d'hypocrisie) présente dans cette introduction aux *Nuits* ; sur ce point cependant, il semble qu'Aulu-Gelle tienne ses promesses.

Il existe un autre point qui mérite d'être abordé : Aulu-Gelle ne parle que des *praepositiones* en composition, c'est-à-dire des *praepositiones loquellares* ; il n'emploie cependant jamais ce mot de *loquella* ni aucun de la même famille. Quelles conclusions peut-on tirer de cette observation ? Sans doute que les prépositions semblent moins problématiques dans leur emploi, à Aulu-Gelle comme à ses contemporains dont il ne manque pas de relever les impropriétés de langage : hors composition, elles ne présentent pas en elles-mêmes de difficultés liées à la phonologie de réajustement ni d'ambiguïtés de longueur, tandis que leur valeur sémantique est mieux identifiée. Par conséquent, l'auteur des *Nuits Attiques*, contrairement aux artigraphes à qui il incombe de cartographier la langue, n'a guère de

[234] Préface, 13.

raisons de les évoquer : pour le miscellaniste, après tout, chaque notice doit être apte à susciter l'intérêt du lecteur.

Par conséquent, tous les passages des *Nuits Attiques* concernant les préfixes portent de manière générale sur deux types de questions : les effets morphologiques, incluant les changements de quantité, dus à la composition d'une part (2.17 ; 6.7 ; 15.3), et l'ambiguïté de l'apport sémantique du préfixe d'autre part (2.19 ; 5.12 ; 7.16 ; 15.5 ; 16.5).

Sur un plan général, Aulu-Gelle est donc majoritairement intéressé par la sémantique, à quelques exceptions près. Le sens des morphèmes et leur prononciation : on tient peut-être là les deux aspects les plus « pragmatiques » - au sens courant - de la langue ; ceux qui concernent les locuteurs au quotidien. Pour parler de grammaire tout en restant utile à l'honnête homme, et aussi sans doute parce qu'il n'est finalement lui-même qu'un linguiste dilettante, Aulu-Gelle se cantonne à des sujets simples, c'est-à-dire utiliser les mots à bon escient[235] et les prononcer correctement. L'érudition grammaticale et textuelle, si elle a pu sembler vaine et pointilleuse, ne s'écarte jamais loin de la pratique quotidienne de la langue... c'est du moins le programme de notre auteur.

1.4. La terminologie gellienne

Aulu-Gelle ne partage donc pas les mêmes préoccupations que les principaux artigraphes qui nous sont restés. Il ne parle pas des mêmes sujets, et il est difficile de mettre au jour des traces de lectures éventuelles[236]. Cela ne doit pas forcément nous étonner : si notre auteur a bien suivi un enseignement grammatical, devrait-on s'attendre à ce qu'il cite ses manuels ? Sur la question de l'influence de la tradition grammaticale sur Aulu-Gelle, une réponse simple et immédiate semble donc impossible. Peut-on obtenir des informations supplémentaires à partir de ses choix terminologiques ?

[235] Sujet simples, mais aux implications riches, car « utiliser les mots à bon escient » peut aussi constituer une forme d'humanisme gellien, si l'on suit Stephen M. Beall, « Gellian humanism revisited », in L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, Oxford, 2004.

[236] Evidemment, les grammaires qui nous ont servi de support pour cette introduction sont très majoritairement postérieures à Aulu-Gelle ; nous voulons dire ici qu'il ne cite pas d'ouvrages qui seraient explicitement des *artes grammaticae*, fussent-elles écrites par des auteurs perdus.

Les deux termes couramment employés dans le cadre qui nous intéresse ici sont, d'une part, *praepositio* et le participe *praeposita*, et, d'autre part, le mot *particula*, moins fréquent. Les deux semblent être utilisés indifféremment, par exemple en 2.19, où ils désignent le même préverbe *re-*. On peut penser que l'alternance entre *praepositio* et *particula* est principalement régie par des exigences stylistiques de variété.

On remarque toutefois une exception : le préfixe ue- n'est jamais appelé *praepositio* ; il est toujours désigné comme étant une *particula*. Cela apparaît d'abord dans les mots de Sulpice Apollinaire, dont Aulu-Gelle fut l'élève, en 16.5[237], et cela se poursuit en 5.12, où ue- est par trois fois qualifié de *particula* ; le verbe *praeponitur* est certes employé, mais il faut bien dire que *particula* ne dérive pas, comme *praepositio*, d'un verbe disponible dans la langue, et donc que notre auteur n'avait guère de choix. Quelle interprétation peut-on en tirer ? On pourrait dire qu'Aulu-Gelle reprend exactement la terminologie de son maître, mais cela ne fait que déplacer le problème. Il semble légitime de postuler que le préfixe –ue est appelé uniquement *particula* parce que la tradition grammaticale ne l'a jamais incluse au sein des autres *praepositiones* ; en effet, elle n'apparaît pas dans les listes proposées par les artigraphes, contrairement à d'autres préfixes comme dis- ou re- qui n'existent pas non plus en tant que prépositions, et constitue donc une sorte d'angle mort dans la pensée latine de la *praepositio*[238].

La stricte désignation de ue- comme *particula*, ou plus précisément l'hésitation de notre auteur à la qualifier de *praepositio*, témoigne sans doute de l'éducation d'Aulu-Gelle auprès des *grammatici*, Sulpice Apollinaire en tête, et suggère qu'il a bien une dette à l'égard de cette tradition. Notre auteur, en somme, se souviendrait de ses cours de grammaire, et lesdits cours, comme une bonne partie des *artes* dont on dispose, dressaient une liste des *praepositiones* au nombre desquelles ne figurait pas ue-. Cette conclusion se heurte, évidemment, à l'extrême petitesse du corpus sur lequel nous la fondons ; il n'en reste pas moins que –ue est la plus longuement traités des *praepositiones* dans les *Nuits Attiques* et qu'elle n'est jamais qualifiée en tant que telle. En outre, le traitement identique réservé au préfixe ne-, qui est évoqué en 13.23, confirme encore cette hypothèse.

[237] Notice qui a été écrite avant la 5.12 ; on reviendra sur cette chronologie et ses implications.

[238] Quand ue- est traitée, c'est surtout au sein de l'ensemble des enclitiques : voir par exemple Priscien, *Inst*. GL2, lib. 12, p. 595, l. 2 (éd. Teubner) ; Diomède, lui, la présentera comme une *coniunctio disiunctiua* (*Ars grammatica*, lib. 1, p. 415, l. 29, éd. Teubner).

Du reste, on peut noter l'emploi de *uoces*, quand la *praepositio* est envisagée dans une perspective phonétique (2.19), et de *litteras* (5.12), dans une perspective morphologique : dans ces deux cas, Aulu-Gelle utilise aussi *syllabas*. Hors de ce contexte, le terme *litterae* en 2.17 est probablement repris de Cicéron qui est cité à cette occasion, tandis que *praeuerbium* (6.7) est mis dans la bouche d'Annianus, élève de Probus. Nous n'avons pas de traces de l'utilisation de *praeuerbium* par Probus ; c'est plutôt Varron qui emploie ce terme à quelques reprises dans son *De lingua latina*[239] (6.5.38 et 6.8.82). Varron y présente les *praeuerbia* comme des préfixes permettant de former de nouveaux verbes à partir des *primigenia uerba*, c'est-à-dire des mots qui sont leur propre racine, qui ne sont pas dérivés d'autres (« *quae non sunt ab alio quo verbo, sed suas habent radices* », 6.37).

Sur le concept de *praeuerbium* chez Varron, nous possédons aussi une remarque de Terentius Scaurus, qui nous paraît malheureusement obscure et inutilisable : « *Varro aduerbia localia, quae alii praeuerbia vocant, quattuor esse dicit, ex in ad ab* »[240]. Scaurus semble dire que certaines prépositions spatiales étaient appelées « *praeuerbia* », ce qui n'est pas très clair – certes, ces prépositions se trouvent antéposées à leur régime, qu'elles soient détachées ou en composition, mais cela ne justifie pas le choix de ces prépositions spatiales particulières par rapport aux autres prépositions pouvant être affixées à une base verbale. En tout cas, il est quasiment certain que Varron lui-même n'employait pas ce terme à cet effet dans le *De lingua latina* : nous venons de voir pour quel emploi il le réservait[241]. Quant à ces « *alii* » qui auraient effectivement utilisé *praeuerbium* dans ce sens, nous n'en avons pas gardé la trace, que ceux-ci soient des contemporains de Scaurus ou de Varron[242]. Ce mystère rend le passage de Terentius Scaurus caduc pour l'étude qui nous intéresse ici, ce qui est évidemment regrettable étant donné la proximité qui existe entre Scaurus et Aulu-Gelle : non seulement ils sont contemporains, mais encore le miscellaniste connait bien le grammarien qu'il cite au chapitre 11,15.

[239] Lire notamment les passages 6.38 et 6.82.

[240] Scaur. *Gramm.* 7.29 (éd. Teubner) : « Varron dénombre quatre adverbes de lieu, que d'autres appellent préverbes : *ex, in, ad* et *ab* ».

[241] Notre jugement est évidemment limité à ce qui nous est parvenu du *De lingua latina.*

[242] Le présent « *uocant* » exprimerait alors soit la contemporanéité des écrits subsistants de ces *alii*, soit une vérité générale dépendant du temps suspendu de l'écrit.

Notice	Terme employé	Partie(s) du discours désignée(s)	Contexte particulier ayant une influence sur la terminologie ?
2,17	*praepositiones*	*in & con*	
	praepositas	*in & con*	
	litterae	*in & con*	Le terme appartient à une citation de Cicéron.
	uocibus	*in & con*	C'est l'aspect phonétique qui est envisagé *(suavitas*).
	praepositiones	*in & con*	
	particula	*con*	
	particula	*con*	
2,19	*praepositio*	*re*	
	particula	*re*	
5,12	*particula*	*ue*	
	litteras	*ue*	Il est question de morphologie : la contraction de *uae* en *ue.*
	particulae	*ue*	
	particula	*ue*	
	praeponitur	*ue*	
6,7	*praeverbium*	*ad*	Le terme appartient à une citation de Probus.
	particula	*ad*	
	particula	*ad*	
	prima syllaba	*ad*	Il y est question d'accentuation.
7,16	*praepositio*	*de*	
	praepositio	*de*	
13,23	*syllaba*	*ne*	Il y est question d'accentuation.
	particula	*ne*	
15,3	*praepositione*	*ab*	
	praepositionem	*ab*	
	syllabam	*au*	Il y est question de phonétique : mutation de *ab* en *au.*
	particula	*au*	
	praepositio	*au*	
	praepositio	*ab*	
	praepositio	*au*	
	praepositio	*ab*	
	syllabam	*au*	Il y est question de phonétique ("*propter lenitatem uocis* ").
	praepositiones	prépositions grecques	
16,5	*particula*	*ue*	Le terme appartient à une citation de Sulpicius Apollinaris.
	particula	*ue*	Idem.

2. Questions de sémantique

Non seulement les prépositions sont des parties du discours trop courtes pour se laisser décomposer, trop distinctes pour être ramenées à d'autres semblables, mais elles entrent encore, au gré de leurs compositions, dans des combinatoires morphologiques et surtout sémantiques qui rendent l'analyse plus difficile, puisqu'il faut élucider ce sens non pas en soi et isolément mais en rapport avec une base possédant son propre sème. Pour surmonter ces difficultés - ou tenter de la faire, Aulu-Gelle déploie une méthodologie qui lui est familière : la citation, et surtout le recoupement, d'occurrences issues principalement des auteurs qu'il affectionne : Caton, Quadrigarius, Plaute, Lucrèce… Cette manne intertextuelle soutient une démarche lexicologique plus générale où la comparaison sert à pallier les insuffisances de la méthodologie grammaticale de notre auteur.

2.1. *Rescire* : un verbe à part

La première occasion d'étudier la valeur sémantique des préfixes se présente à la notice 2.19 ; elle porte sur une *praepositio* qui n'existe qu'en tant que préfixe, -re. Aulu-Gelle, comme tout latinophone sans doute, est familier de son sens général, celui fort commun de « répétition » ; ce n'est pourtant pas celui que l'on retrouve dans le verbe *rescire*[243] :

> *Verbum «rescire» obseruaimus uim habere propriam quandam, non ex communi significatione ceterorum uerborum quibus eadem praepositio imponitur ; neque ut «rescribere,» «relegere,» «restituere» […][244] dicimus, itidem dicimus «rescire»; nam qui factum aliquod occultius aut inopinatum insperatumque cognoscit, is dicitur proprie «rescire.»*

[243] Incidemment, la nature de ce verbe « *rescire* » est quelque peu ambigüe : Lewis & Short considère que c'est la forme primitive de *rescico*, mieux connu ; le lexicon Forcellini prend *rescio* et *rescisco* comme deux formes d'un même mot ; Gaffiot donne à *rescisco* la valeur inchoative suggérée par son suffixe. Nous ne nous étendrons pas sur ce point qui sort du cadre de notre réflexion, mais nous pouvons remarquer qu'Aulu-Gelle n'en donne des exemples textuels qu'à des temps du *perfectum :* rétablit-il lui-même la forme d'un présent *rescio** ? Est-ce trop audacieux de sa part, ou bien en connaît-il des occurrences que nous n'avons pas ? Rien ne permet d'appuyer cette deuxième hypothèse.

[244] Les manuscrits présentent à cet endroit une lacune, sans doute de plusieurs mots, suivie d'un « *substituere* » qu'il est difficile d'élucider en l'absence de ce qui le précède ; comme la majorité des traducteurs, nous en ferons donc abstraction, d'autant plus que le reste de la phrase forme un système comparatif *ut…itidem* parfaitement cohérent.

Cur autem in hoc uno uerbo «re» particula huius sententiae uim habeat, equidem adhuc quaero. Aliter enim dictum esse «resciui» aut «rescire» apud eos qui diligenter locuti sunt, nondum inuenimus quam super is rebus quae aut consulto consilio latuerint aut contra spem opinionemue usu uenerint; quamquam ipsum «scire» de omnibus communiter rebus dicatur uel aduersis uel prosperis uel insperatis uel expectatis.

J'ai remarqué que le verbe « *rescire* », découvrir, avait une signification singulière, que l'on ne peut inférer du sens des autres mots auxquels le même préfixe est adjoint ; on ne peut dire découvrir « *rescire* » comme on dit réécrire (*rescribere*), relire (*relegere*), rétablir (*restituere*), […], en effet, celui qui prend connaissance d'une action faite en secret ou bien inopinée et inattendue, on dit qu'il la « découvre » (*rescit*) à proprement parler.

Pourquoi donc cette particule a-t-elle, dans ce mot en particulier, le sens que je viens d'expliquer ? Pour ma part, je le recherche encore. Car je n'ai jamais trouvé, chez des auteurs scrupuleux, « j'ai découvert » (*resciui*) ou « découvrir » (*rescire*) écrit autrement qu'au sujet de choses qui était intentionnellement dissimulées, ou bien qui sont advenues de manière inespérée ou inattendue, alors que « savoir » (*scire*) est employé pour toutes choses en général, qu'elles soient favorables ou défavorables, inattendues ou prévues.

La question est donc de savoir quelle valeur particulière ce préfixe –re a dans *rescire* ; ce qui revient à se demander si ladite *praepositio* a une valeur différente de celle qu'elle possède dans les autres mots du même type, ou bien s'il s'agit du même sens, appliqué à la base verbale selon un rapport difficile à comprendre. Question qui ne sera pas élucidée par Aulu-Gelle : cette notice reste aporétique, et, comme souvent, notre auteur se bornera à donner quelques citations qu'il a relevées chez les *antiquiores* sans se donner la peine de même conclure. Une fois de plus, c'est dans le cheminement du texte, et non dans sa fin, que nous trouverons matière à penser.

Mais d'abord, tâchons d'éclaircir pour nous-mêmes la valeur de ce préfixe. Claude Moussy[245] a étudié en détail ses sens possibles, que l'on pourrait schématiquement lister ainsi :

- L'inversion du procès.
- Le mouvement en sens inverse ; il peut exprimer, par extension, le retour à un état antérieur.
- La répétition ; sens qui deviendra de plus en plus fréquent au fil du temps. En est issu le sens voisin de « faire à son tour », « faire par un autre moyen ».

[245] C. MOUSSY, *La polysémie en latin*, Paris, PUPS, 2011.

- Une valeur intensive, d'origine et d'existence douteuses.
- Un sens extrêmement faible : « Dans un nombre non négligeable de préverbés en *–re*, le préverbe a pu paraître, au moins dans l'usage courant, ne pas présenter de valeur précise ».[246]

Le sens de *rescire* décrit par Aulu-Gelle correspond-il à l'une de ces entrées ? Le dictionnaire Lewis & Short reconnait la valeur itérative de ce préfixe en explicitant le sens du verbe comme : « *bringing it again to light from concealment* ». Si l'on suit donc cette ligne, le verbe *rescire* désignerait l'action de mettre au jour ce qui a été auparavant connu, puis caché, avant d'être donc « dévoilé à nouveau » ; il renverrait par conséquent à la seconde entrée de C. Moussy, le « retour à un état antérieur ». Ce mouvement en plusieurs étapes n'en reste pas moins un peu alambiqué, et on comprend qu'il ait pu engendrer une certaine confusion chez notre auteur – pour autant, et même s'il échoue à donner un avis définitif, on va voir que son investigation n'est pas sans mérite.

Examinons les exemples fournis par Aulu-Gelle en comparaison : *rescribere*, *relegere*, et *restituere*. Ces exemples sont censés s'opposer à *rescire* en présentant un sème commun (« *communi significatione* ») amené par *re-*, et que l'on ne retrouverait pas dans *rescire*. On doit donc en déduire que, pour Aulu-Gelle, *re-* a la même valeur dans les trois derniers mots *rescribere*, *relegere* et *restituere*. Cela implique qu'il considère comme équivalents, ou du moins comme renvoyant au même sens général, le *re-* itératif de *relegere*, « relire », le *re-* de *rescribere*, « écrire en réponse », qui désigne quant à lui un mouvement en sens inverse, et le *re-* de *restituo*, exprimant le retour à un état antérieur : trois valeurs de *re-* qui se révèlent assez distinctes dans les emplois fréquents des mots en question.

À ce stade de la lecture, on peut justement se demander si notre auteur a choisi ces exemples parce qu'il les trouve similaires (ce qui est cohérent avec sa formulation « *communi significatione* »), ou au contraire parce qu'il pense que leur diversité illustre bien le continuum des sens de *re-* : intention que l'on devrait retrouver entre les lignes, implicite et par là même moins plausible. Il faut cependant admettre que cette distribution des exemples, présentant trois sens différents et clairement identifiables de *re-*, est troublante. Faut-il y voir déjà des marques d'une insuffisance terminologique, d'une relative incapacité de la part de notre auteur à différencier nettement les catégories adéquates ?

[246] *Ibid.*, p. 184

Quoi qu'il en soit, il reste certain que ces exemples sont mis en regard de *rescire* ; et on peut légitimement postuler qu'ils renvoient à une valeur itérative très générale : écrire à nouveau (pour répondre) ; lire à nouveau ; mettre à nouveau dans un certain état (qui correspond à un état antérieur). Aulu-Gelle, toutefois, ne parvient pas à retrouver ce sens général dans *rescire* ; sans doute parce qu'il n'extrapole pas, à partir du sème « inattendu », « secret » qu'il présente abondamment dans sa notice à travers des citations de Naevius, Quadrigarius et Caton, celui certes plus complexe de « connu avant d'être dissimulé » et qui permet de donner une *ratio*, une explication, une « mise en scène linguistique », à ce sens itératif.

Aulu-Gelle n'a pourtant pas de difficultés à identifier la valeur sémantique de *rescire* en contexte ; il l'explicite d'ailleurs à deux reprises :

> *Qui factum aliquod occultius aut inopinatus insperatumque cognoscit, is dicitur proprie rescire.*
>
> Celui qui prend connaissance d'un fait caché ou inopiné, on dit à proprement parler qu'il « découvre ».
>
> *Nondum inuenimus [rescire aliter] quam super is rebus, quae aut consulto consilio latuerint aut contra spem opinioue usu uenerint.*
>
> On ne trouve jamais ce mot employé pour désigner autre chose que ce qui a été caché à dessein ou bien qui s'est produit dans les faits contrairement aux attentes et aux prévisions.

Il est également capable d'en citer trois exemples littéraires, tirés de Naevius, Quadrigarius et Caton. Il reconnaît que cette valeur est plus précise que le sens général de « *scire* » : « *quamquam ipsum «scire» de omnibus communiter rebus dicatur* », « alors que « savoir » (*scire*) est employé pour toutes choses en général ». Toutefois, il échoue à mettre au jour *comment* ce préfixe oriente et précise le sens de la base *scire*, desservi par l'invalidité d'une comparaison analogique qui montrerait ce même rapport entre base et préverbe – rapport au sens mathématique, celui qu'employait Varron en reprenant *l'analogon* des mathématiciens[247]. En somme, il lui manque un élément pour tracer le produit en croix entre re-, *scire* et *rescire* : cet élément est le sens particulier de re-, qui en changeant de manière déroutante fausse le rapport entre les équivalences de l'analogie.

[247] L'influence des mathématiques sur l'analogie chez Varron est bien illustrée par F. DOUAY et J.-J. PINTO, « Analogie / anomalie », *Communications*, vol. 53, n° 1, 1991, p. 7-16, p. 8 sqq.

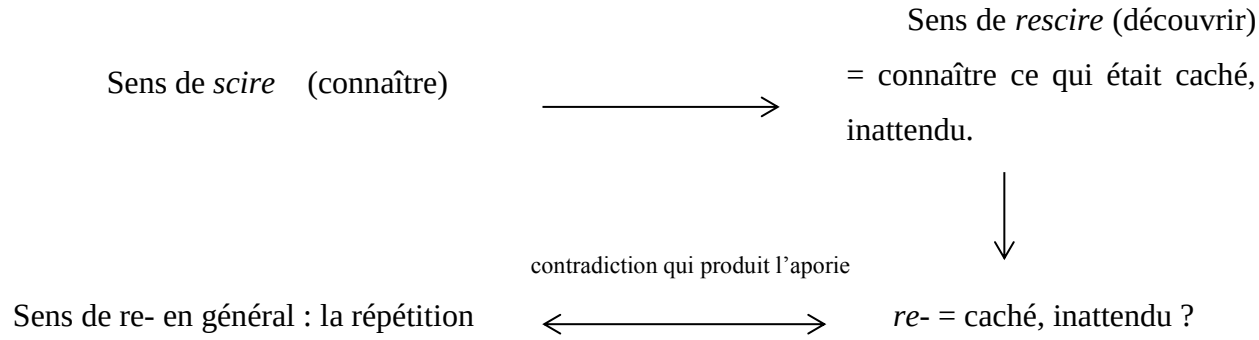

Ce passage est, on l'a dit, aporétique ; de son déroulement, on retiendra surtout la réflexion en deux temps mise en œuvre par Aulu-Gelle, comportant d'abord une comparaison entre des composés de la même famille (*rescire, rescribere, relegere, restituere*), puis une comparaison entre le composé *rescire* et la base verbale simple *scire*, l'écart permettant de vérifier que le préfixe re- a réellement une fonction sémantique. Notre auteur se montre donc relativement systématique dans son étude, qui, à défaut de nous procurer une réponse ferme et définitive à la question posée, fait apparaître une méthode d'investigation rationnelle sous le voile des citations et des hésitations.

La recherche textuelle, l'invocation des auteurs en tant qu'autorités reste le support d'une méthodologie comparative et ne constitue pas la fin de la philologie : voilà la conclusion que l'on aimerait faire sur la méthode générale d'Aulu-Gelle. Force est de constater, cependant, que la notice, aporétique comme on l'a dit plus haut, s'achève bien sur ces trois citations de Naevius, Quadrigarius et Caton, et que ces citations constituent en quelque sorte, *matériellement*, dans la temporalité du texte, une *fin* de la recherche philologique. L'autorité des auteurs « *qui diligenter locuti sunt* » a donc, finalement, le dernier mot ; mais ce n'est pas parce qu'Aulu-Gelle serait un anomaliste forcené ne jurant que par l'autorité des textes ; c'est le constat ponctuel de l'échec d'une méthodologie analogique qui, ayant failli sur cette question, laisse le mystère en suspens.

2.2. « *Ve* », particule aux deux visages[248]

Aulu-Gelle se trouve confronté en 5.12 à une difficulté légèrement différente à propos du préfixe ue- ; ce qui motive cette interrogation serait l'étude du nom Vediovis, que l'on peut trouver « dans des anciennes formules de prière » (« *in antiquis precationibus* »). Cette divinité Vediovis ne semble pas très connue des contemporains de l'auteur, qui se sent obligé de préciser que l'on peut aussi trouver un autel dédié à celle-ci, « *inter arcem et Capitolium* »[249].

Vediovis est en effet un dieu mineur, probablement d'origine indigène. Les lecteurs des *Fastes* se rappelleront peut-être de ce nom, puisqu'il est effectivement évoqué dans quelques vers d'Ovide[250] :

> *Ne tamen ignaro nouitas tibi nominis obstet, / disce, quis iste deus, curque uocetur ita. / Iuppiter est iuuenis : iuuenalis aspice uoltus ; / aspice deinde manum, fulmina nulla tenet. / (…) Stat quoque capra simul : nymphae pauisse feruntur / Cretides ; infanti lac dedit illa Ioui.*
>
> Cependant, pour que tu ne sois pas gêné par la nouveauté du nom, si tu l'ignores, apprends qui est ce dieu, pourquoi on l'appelle ainsi. C'est le jeune Jupiter : regarde son visage juvénile ; puis regarde sa main : il ne tient pas de foudre. (...) Près de lui se tient également une chèvre : elle a été élevée, dit-on, par les nymphes de Crète ; elle donna son lait à Jupiter enfant.

Il y est fait mention d'un sanctuaire qui est très probablement le même que chez Aulu-Gelle, puisqu'il se trouve à l'intérieur de l'enceinte élevée par Romulus et que l'on y trouve la statue de chèvre décrite dans les *Nuits* (« *stat quoque capra simul* », *lib*. 3, v. 443 chez Ovide). Cet autel placé entre deux bois sacrés (« *inter duos lucos* ») apparaît aussi chez Vitruve (*Arch*. 4.8.4), et peut-être y est-il fait allusion chez Tite-Live (31.21.12). Quant au

[248] Nous allons ici surtout parler du sens de ve- tel qu'il était perçu par les Anciens ; pour un résumé plus moderne des problèmes posés par ce préfixe, on pourra lire L. DEROY, « Sur la valeur et l'origine du préfixe latin ve- », *L'Antiquité Classique*, vol. 52, 1983, p. 5-21.

[249] L'arx étant située sur la colline du Capitole, le « Capitolium » désigne plutôt ici l'aire capitoline. Le temple de Vediovis se situe juste à côté de l'Asylum, lui-même souvent décrit comme étant « *inter duos lucos* » (par ex. Tite-Live, 1.8.5) ; les deux lieux sont intrinsèquement associés par Ovide (voir note suivante).

[250] Ovide, *Fastes*, lib. 3 v. 429 sqq., trad. Robert Schilling, *Belles Lettres*, 1992.

dieu Veiovis lui-même, on le rencontre chez Cicéron[251] ; il réapparaît plus tard chez Macrobe et Martianus Capella[252].

On remarque que la graphie n'est pas toujours la même dans ces différents extraits ; en effet, ce nom est écrit tantôt Vediovis, tantôt Veiovis, et parfois Vedius. Aulu-Gelle ne fait pas du tout mention de ces variations onomastiques, ce qui est d'autant plus étonnant qu'il disserte justement sur des noms de divinités, et qu'il cite deux autres dénominations pour Jupiter, à savoir Lucetius et Diovis. Il est vrai qu'il ne montre jamais avoir lu Ovide ou Vitruve, mais il est certain, par exemple, qu'il a lu Cicéron.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que le nom de Vediovis apparaisse comme énigmatique, dans sa composition, pour un locuteur romain (« *ne tamen ignaro novitas tibi nominis obstet, disce, quis iste deus, curque uocetur ita* », Fastes, v. 435-436) ; on connaît bien Diovis, reste à évaluer l'écart entre les deux – c'est-à-dire la « particule » ue-. Celle dernière possède, selon Aulu-Gelle, deux sens inverses :

> *…duplicem significatum eundemque inter sese diuersum capit. Nam et augendae rei et minuendae ualet…*
>
> …Elle possède deux sens, qui sont contraires entre eux. En effet, elle a une valeur augmentative et une valeur négative…

Cette isotopie de la duplicité se poursuit d'ailleurs plus loin dans le chapitre, où l'on peut lire que les vocables précédés de cette particule sont « *ambigua* » et se comprennent « *utroqueuersum* »…. Ne manque guère que *anceps* et l'on aurait quasiment tous les mots latins exprimant la dualité[253]. Notre auteur nous fournit deux courtes listes d'exemples, l'une de préfixés de sens ambigu (*uescus, uemens, uegrandis*), l'autre de sens « négatif » (*uesanus, uecors*) ; la valeur augmentative de ue- n'est pas représentée isolément.

Dans Vediovis, c'est le sens négatif qui serait à l'œuvre ; Iouis étant issu de *iuuare* (« *Iouem Latini ueteres a iuuando appellauere* »), Vediovis serait, lui, formé de sa négation :

---

[251] *Nat. Deo*. 3.62.143.

[252] *Les noces de Philologie et de Mercure*, 1.59 et 2.166.

[253] Claude Moussy, dans son article « *ambiguus, ambiguitas, anceps, utroqueuersus* dans le vocabulaire de l'ambiguïté » (*L'ambiguïté en Grèce et à Rome*, C. Moussy et A. Orlandini (dir.), PUPS, 2007) où il traite justement de plusieurs passages des *Nuits Attiques*, ne fait pas état de celui-ci ; il propose pourtant un cas intéressant, entre ambiguïté du morphème isolé et ambiguïté combinatoire, ue- étant en soi *duplex* mais n'existant jamais seul. Sans doute *duplex* aurait-il mérité d'être incorporé à cette liste de termes signifiant l'ambiguïté.

non pas celui qui aide, mais celui qui nuit : « *qui non iuuandi potestatem, sed uim nocendi haberet* ». Cette idée est répétée un peu plus loin :

Vediouem appellauerunt dempta atque detracta iuuandi facultate».

Ils l'appelèrent Vediovis, lui à qui on avait retiré et soustrait la faculté d'aider.

Notons que les formulations employées par notre auteur laissent à penser qu'il ne fait pas une distinction claire entre privatif et inversatif, respectivement suggérés par « *dempta atque detracta* » d'une part, « *contra* » de l'autre. Vediovis serait en tout cas le double maléfique de Diovis ; non pas celui qui aide et assiste les mortels, mais celui qui fait exactement le contraire.

Le chapitre se finit sur une description de la statue de Vediovis, destinée à illustrer et à confirmer cette interprétation du nom, puisque ces flèches qu'il tient, et qui entraînent parfois une confusion avec Apollon, sont « à l'évidence tirées pour faire du mal », nous dit Aulu-Gelle. Ce dernier saisit d'ailleurs l'occasion de citer deux vers de Virgile faisant allusion à la fois à cet Apollon et aux divinités contraires :

In tenui labor ; at tenuis non gloria, si quem / numina laeua sinunt auditque uocatus Apollo[254].

Le sujet de ce travail est modeste, mais modeste n'en sera pas la gloire, si les dieux malfaisants le permettent et si Apollon répond à mon appel.

Enfin, le chapitre se clôt sur une phrase qui est moins anodine qu'il n'y paraît :

In istis autem diis quos placari oportet, uti mala a nobis uel a frugibus natis amoliantur, Auruncus quoque habetur et Robigus.

Parmi ces dieux qu'il faut apaiser, afin d'écarter les maux de nous-mêmes ou bien des récoltes, on compte aussi Auruncus et Robigus.

On serait tenté d'y voir la trace d'une érudition superflue ; comme souvent dans les *Nuits*, Aulu-Gelle rajouterait en fin de notice quelques informations qu'il a glanées après la rédaction initiale ou qu'il n'a pas eu l'occasion d'intégrer à son développement. Ce n'est pas tout à fait faux ; mais il faut aussi y voir une résurgence supplémentaire de cette incertitude qui travaille notre auteur lorsqu'il s'agit de distinguer l'inversatif (représenté par les *numina laeua* de Virgile, divinités dont la malfaisance est proactive) et le privatif, représenté par

[254] *Georgiques*, 4.6.

Auruncus et Robigus, qui ne sont pas intrinsèquement maléfiques mais écartent les maux à venir. Cet *excipit*, formellement déconnecté, est en réalité tout à fait dans la lignée de la réflexion sur la valeur négative de *ue-*. Comme souvent, l'apparence de désordre ou de superfluité dans l'écriture gellienne est une anfractuosité du texte où affleurent les hésitations de l'écrivain et prolongent une réflexion à l'œuvre.

Ce passage, dans sa globalité, est particulièrement dense en références culturelles ; et surtout, ces références ne sont pas purement littéraires. La grammaire et l'étymologie sont entrelacées dans de multiples niveaux référentiels : mythologie, architecture et urbanisme, littérature, poésie, sculpture. Les miscellanées linguistiques d'Aulu-Gelle ne sont jamais le point focal de la vie de l'honnête citoyen, mais un fil rouge présent à tous les niveaux qui élève et unifie la compréhension de « l'initié » (le *uir ciuiliter eruditus*) se déplaçant dans un paysage culturel décrypté. Par conséquent, elles se déploient dans l'envergure de l'espace matériel et symbolique occupé par l'honnête homme romain : l'*urbs*, la religion, l'art.

2.2.1. Des informations… contradictoires ?

Mais il y a en réalité deux passages distincts qui portent sur cette particule ue-. Aulu-Gelle dit en 5.12 avoir déjà abordé le sujet (« *de quibus alio in loco uberiore tractatu facto* ») ; ladite notice, cet *alio loco* qui nous intéresse maintenant, se trouve en fait bien plus loin dans le déroulé des *Nuits Attiques*, au livre 16[255]. Cette mention, en outre, nous suggère sans aucun doute que la notice 16.5 a bien été écrite avant la 5.12, et que les deux ont été déplacées lors de la réorganisation des chapitres dans l'ensemble final.

La démarche motivant la notice 16.5 est particulièrement exemplaire des habitudes d'Aulu-Gelle : en l'occurrence, c'est pour lui l'occasion de reprendre ses contemporains sur un terme fréquent, mais souvent employé de manière inexacte – les mauvaises langues l'accuseront, sans doute à raison, de snobisme, ou du moins de mal dissimuler un certain plaisir à s'élever au-dessus de la masse de ses concitoyens moins érudits. D'ailleurs, sur ce point, Aulu-Gelle tient lui-même ses connaissances d'un autre, qu'il cite lui-même : Caius Aelius Gallus, auteur d'un *Lexique du droit civil*. On peut facilement imaginer que c'est son

[255] Preuve, s'il en était encore besoin, d'un réagencement de l'ordre des notices postérieur à leur écriture.

métier de juge[256], si ce n'est la simple curiosité, qui a amené Aulu-Gelle à consulter cet ouvrage. Le terme en question renvoie à une réalité relativement prosaïque et courante, puisqu'il s'agit de *uestibulum,* « l'entrée de la maison ». Il s'agit donc de savoir quel endroit précis cela désigne, et s'il se trouve hors de la maison, juste devant, ou bien à l'intérieur, en passant la porte ; mystère typique, si l'on veut, des espaces liminaires[257].

En tout cas, les deux passages sont à première vue cohérents, voire redondants, puisqu'Aulu-Gelle attribue à cette particule la même valeur sémantique :

Ve particula, sicuti quaedam alia, tum intentionem significat, tum minutionem. (16.5)

La particule *ue*, comme certaines autres, signifie tantôt l'accroissement, tantôt la diminution.

Cette phrase est mise dans la bouche de Sulpicius Apollinaris dont Aulu-Gelle se remémore les enseignements. Il faut la comparer à cette autre de la notice 5.12 :

Ve enim particula […] et augendae rei et minuendae ualet.

En effet la particule *ue* […] a une valeur augmentative et une valeur diminutive.

La variation terminologique, d'une notice à l'autre, entre les doublons *intentio/minutio* et *augenda/minuenda* porte-t-elle à conséquence ? Elle est probablement anodine ; les deux servent à exprimer une dichotomie entre sens augmentatif et diminutif. Cette variation, cependant, contribue à différencier les deux notices : on va voir que cette distinction n'est pas que superficielle, et que des écarts apparaissent bientôt sous une apparente redondance.

2.2.2. Comparaison des deux passages

Regroupons alors ces chapitres 5.12 et 16.5 ; nous obtenons une série d'exemples destinés à illustrer la valeur de *ue-*, certains communs aux deux textes, d'autres abordés une fois seulement :

[256] Aulu-Gelle dit lui-même exercer la fonction de *iudex extra ordinem* (*N.A.*, 12.13.1).

[257] Si l'on prend le problème dans cette perspective, on peut d'ailleurs le relier à la passion gellienne pour les paradoxes, les ambiguïtés, les double sens, en grammaire et de manière générale.

5, 12

- *Vediovis* (sujet de la notice)
- ***uescum***
- ***uemens***
- *uegrande*
- *uesani*
- *uecordes*

16.5

- *uestibulum* (sujet de la notice)
- *uetus*
- ***uehemens***
- ***uescum***

On **r**emarque que les adjectifs dominent, alors que les substantifs constituent le sujet d'étude explicite de leurs notices respectives ; sans doute sont-ils plus problématiques, plus difficiles à élucider que des adjectifs dont la valeur mesurable se prête avec davantage d'aisance aux combinaisons intensives ou diminutives. Pour chacun, Aulu-Gelle donne une explication, la *ratio* qui met en rapport le sens de la base et le sens du préfixe : l'étymologie est donc l'instrument privilégié de la recherche.

2.2.3. *Vetus*

La formulation employée par Aulu-Gelle (« *ab aetatis magnitudine compositum elisumque est* », 16.5.6) suggère une composition en *ue-aetus** ; plus spécifiquement, *uetus* viendrait de *ue-aet-us** formé sur la préfixe *ue-*, la racine *d'aetas*, et une finale adjectivale *–us* qui serait greffée un peu brutalement sur un *aetas* imparisyllabique[258]. Il apparaît alors que le critère de la longueur syllabique n'est pas pris en compte ici, puisqu'on voit mal comment

[258] Mais la formulation assez vague d'Aulu-Gelle lui permet d'éluder ce problème ; indubitablement, il y a aussi chez notre auteur des stratégies d'évitement.

uĕtus pourrait résulter d'une telle contraction : force est de constater que ce critère, rarement mis explicitement à contribution par Aulu-Gelle dans ses étymologies, ne fait pas partie de ses préoccupations primordiales ; ce qui ne l'empêche pas de l'utiliser ponctuellement pour réfuter les positions d'autrui.

2.2.4. *Vescum* et *uegrandis*

Contrairement à l'exemple précédent, ue- dans *uescus* a une valeur ambigüe et non pas strictement augmentative (« *utriusque diuersae significationis uim capit* »). L'adjectif *uescus* désigne celui qui a de l'appétit (Lucrèce, *DRN*, 1, 326) autant que celui qui n'en a pas (Pline, *Hist. Nat.* 7.81, Lucilius, v. 602) pour la nourriture, *esca*. Aulu-Gelle cite d'ailleurs les noms de Lucrèce et de Lucilius, et la forme neutre de *uescum* en mention est sans doute directement importée du satiriste[259] – comme souvent, notre auteur conserve le cas du mot tel qu'il se trouvait dans l'intertexte. De même, celui qui est *uegrandis* est donc celui dont la croissance a été insuffisante ou bien excessive, celui qui est trop ou trop peu *grandis*.

2.2.5. *Vesanus* et *uecors*

Vesanus et *uecors* ne sont pas non plus l'objet d'une réflexion étendue ; ils sont simplement cités à titre d'exemples de la valeur privative de *ue-*, dont Aulu-Gelle nous dit qu'elle correspond à ce que les Grec appellent « κατὰ στέρησιν ». Ce constat concorde avec ce que l'on sait de ces termes ; il est intéressant de noter que *uesanus* et *uecors* sont utilisés de manière paradigmatique pour illustrer le sens privatif de *ue-*. On peut lire par exemple, en ouvrant Festus : « *Vegrande significat male grande, et uecors, uesanus mali cordis, male sanus. Alii parvuum siue minutum intellegunt*… » Existerait-il une source commune pour *uesanus* et *uecors*, c'est-à-dire commune à Festus et à Aulu-Gelle, qui expliquerait le fait que ce dernier ait rajouté, par rapport au chapitre 16.5, ces deux termes ? Si l'on suit Nettleship[260], cette source commune serait le *De Verborum Significatu* de Verrius Flaccus ; effectivement,

[259] Lucilius, *Saturarum fragmenta (in aliis scriptis seruata*), LLA 148,v. 602, p. 42. On retrouve la même forme « *vescum* » dans les *Géorgiques* de Virgile (4.130) ; ce mot a d'ailleurs posé problème aux traducteurs qui l'ont traduit dans un sens ou dans l'autre.

[260] H. NETTLESHIP, *Lectures and Essays on Subjects Connected with Latin Literature and Scholarship*, s. l., Cambridge University Press, 2010, p. 226 sqq : la liste des points de rencontre entre Aulu-Gelle et Festus (et donc Flaccus, par extension) est frappante.

l'influence de Flaccus sur Aulu-Gelle est indéniable et se manifeste en de nombreux endroits des *Nuits*.[261] Ce duo *uesanus* et *uecors* est en tout cas promis à un grand avenir, puisqu'en avançant dans le temps, on le retrouve chez Macrobe[262], Servius[263] ou encore Isidore de Séville[264].

Mais les points de convergence entre ces deux textes ne s'arrêtent pas là, car si l'on reprend le passage des *Fastes* d'Ovide précédemment évoqué, on sera surpris d'y retrouver une digression étymologique curieusement semblable à celle des *Nuits Attiques* :

> *Nunc uocor ad nomen. Vegrandia farra coloni / quae male creuerunt, uescaque parua uocant. /uis ea si verbi est, cur non ego Veiovis aedem / aedem non magni suspicer esse Iouis?*[265]
>
> J'en arrive au nom : les paysans appellent *uegrande* le blé mal venu et *uescum* le chétif. Si c'est là le sens de cette particule, pourquoi, moi, ne pourrais-je pas supposer que le sanctuaire de Veiovis est le sanctuaire d'un Jupiter qui n'est pas encore grand ?

A l'évidence, on retrouve en partie les mêmes exemples pour expliquer le sens de la « particule » ue-, chez Aulu-Gelle, Ovide et Festus. Faut-il voir là encore une influence du *De Verborum Significatu* de Verrius Flaccus comme intertexte ovidien ? Cela est extrêmement probable[266]. En tout cas, Aulu-Gelle ne montre pas avoir lu Ovide, ni ici, ni à aucun moment des *Nuits*. Est-ce une manière d'ignorer superbement ce poète qui ne correspond pas à ses canons esthétiques ? Un argument fait peser la balance vers l'hypothèse selon laquelle il n'aurait pas lu les *Fastes*[267] : c'est qu'Ovide interprête ue- comme ayant une valeur diminutive, et fait de Vediovis un jeune Jupiter. Cette interprétation n'apparaît jamais chez

---

[261] On peut citer notamment les notices 5.17 et 5.18, qui suggèrent fortement qu'Aulu-Gelle disposait d'une copie du *De Verborum Significatu* pendant leur écriture, puisque cet ouvrage constitue le lien unissant les deux chapitres. Pour un autre exemple de ce genre de concaténation, voir p. 370-371.

[262] « *uecors autem et uesanus priuationem significat sanitatis aut cordis* », Macrobe, Sat. 6.8.18

[263] « *Male sana non plene sana, amore uitiata; 'male' enim plerumque 'non', plerumque 'minus' significat, sicut 'ue', ut 'uecors' [et] 'uesanus'* », Servius, Verg. 1.4.8

[264] « *Vecors mali cordis, sicut uesanus non probe sanus* ». Isidore, *Diff.* 571.66.42

[265] Ovide, *Fastes*, l. 3 v. 445-448.

[266] L'utilisation de Verrius Flaccus par son contemporain Ovide a fait l'objet d'un long débat ; toutefois la position aujourd'hui prévalente est celle de Wallace-Hadrill (« Time for Augustus : Ovid, Augustus and the Fasti », in M. WHITBY, P. R. HARDIE et M. WHITBY, *Homo Viator: Classical Essays for John Bramble*, Bolchazy-Carducci Publishers, 1987, pp. 221-230, contre les hésitations de Bömer dans son édition des *Fastes*.

[267] Ou bien il aurait oublié ce passage ; mais cette hypothèse, que rien ne supporte, semble audacieuse étant donné la rareté des textes sur Vediouis.

Aulu-Gelle pour qui *ue–* n'est jamais diminutif mais inversatif dans Vediovis[268] ; on peut penser que s'il avait puisé dans une source mentionnant cette interprétation, il l'aurait au moins citée, ne serait-ce que pour la contredire. Par conséquent, expliquer les similitudes entre Ovide et Aulu-Gelle nécessite sans doute de faire appel à Flaccus comme intermédiaire.

2.2.6. *Vehemens* ou *uemens*

Aulu-Gelle suggère une composition *ue-mens ; celui qui est *uehemens* est donc celui qui est entraîné par un surcroît d'esprit, un débordement de l'esprit. Qu'en est-il de la syllabe « he » médiane ? Indubitablement, elle était si affaiblie dans la prononciation qu'on ne se donnait guère la peine de reconnaître son existence ; Cassiodore[269] remarque que les deux formes concurrentes *uehemens* et *uemens* se trouvent chez les anciens en général, et chez Cicéron en particulier, tandis que Velius Longus[270] affirme que les auteurs *elegantiores* privilégient *uemens*, de même qu'ils préfèrent *prendo* à *prehendo*. Mais pourquoi ne pas lire directement le point de vue d'Aulu-Gelle sur la question ?

> *H litteram, siue illam spiritum magis quam litteram dici oportet, inserebant eam ueteres nostri plerisque uocibus uerborum firmandis roborandisque, ut sonus earum esset uiridior uegetiorque ; atque id uidentur fecisse studio et exemplo linguae Atticae. (…) Sic «lachrumas,» sic «sepulchrum,» sic «ahenum,» sic **«uehemens**,» sic «incohare,» sic «helluari,» sic «halucinari,» sic «honera,» sic «honustum» dixerunt. In his enim uerbis omnibus litterae seu spiritus istius nulla ratio uisa est, nisi ut firmitas et uigor uocis quasi quibusdam neruis additis intenderetur*[271].
>
> La lettre h, ou bien l'aspiration s'il vaut mieux l'appeler ainsi, nos anciens l'inséraient pour affirmer et renforcer la sonorité de nombreux mots, afin qu'ils sonnent plus vigoureusement et plus vivement ; et ils semblent l'avoir fait par goût et par imitation de la langue attique. (…) C'est ainsi qu'ils prononçaient « *lachrumas* », « *sepulchrum* », « *ahenum* », « ***uehemens*** », « *incohare* », « *helluari* », « *halucinari* », « *honera* », « *honustum* ». Dans tous ces mots, cette lettre ou cette aspiration ne paraît avoir aucune justification, si ce n'est d'augmenter la fermeté et la vigueur du son, en y ajoutant pour ainsi dire un peu de nerf.

---

[268] On peut d'ailleurs noter qu'Aulu-Gelle ne fait pas la distinction entre valeur atténuative et valeur inversative, les deux étant rassemblées sous la désignation *minutio, minuere*. Il rejoint donc en cela la grande majorité des artigraphes, comme on l'a vu en introduction de ce chapitre.

[269] Cassiodore, *De Orthographia* : « *uehemens et uemens apud antiquos et apud Ciceronem lego* » (GL 7, 153).

[270] Velius Longus, *De orthographia* (GL, 7, 68).

[271] *Nuits Attiques*, 2.3.1-4.

À la lumière de ce que nous avons posé, récapitulons donc les valeurs que notre auteur assigne à ue- dans la liste d'exemples qu'il met à contribution dans ses deux développements :

Sens intensif	**Sens négatif (diminutif ou privatif)**	**Sens ambigu**
uetus *uehemens* (16.5)	*Vediouis* *uesani* *uecordes*	*uescum* *uemens* (5.12) *uegrande*

On en arrive maintenant à la différence importante que nous avions en tête lorsque nous avons concentré notre attention sur *uehemens* : Aulu-Gelle assigne à *ue–*, dans cet adjectif, une valeur ambiguë en 5.12, mais une valeur strictement augmentative en 16.5. L'élucidation de cette contradiction nécessite que l'on se penche attentivement sur la matière du texte, sur les formules employées à cette occasion.

Mais d'abord, une question s'impose d'entrée de jeu : *uehemens* connait-il vraiment des emplois dans lesquels *ue-* aurait une valeur privative ? Car il semble bien toujours exprimer un excès, une inflation démesurée du *mens* caractéristique des actes ou des personnages violents, impétueux, énergiques, intenses. D'ailleurs, l'étymologie qu'en donne Aulu-Gelle en 16.5 n'en explique que le sens intensif : « *a mentis ui atque impetu dicitur* ». Pourtant, notre auteur affirme en 5.12 que cet adjectif peut être pris *utroqueuersum*, dans les deux sens ! Dans cette notice, il ne s'attarde pas sur ce mot ; et son silence, le manque d'exemples littéraires pouvant nous donner de plus amples indices, nous condamne à la spéculation. Considère-t-il alors que *uehemens* peut avoir un sens positif ou négatif sur le plan moral (l'énergique contre l'emporté, le passionné contre le violent) ? C'est une distinction axiologique qui ne change pas en soi le sens du mot.

Deuxième hypothèse : serait-ce une lecture erronée d'un vers de Térence, « *uehemens in utramque partem, Menedeme, es nimis /aut largitate nimia aut parsimonia*[272] », où le comique semble dire que *uehemens* peut être *per se* pris « *in utramque partem* », alors que cette ambiguïté n'existe en réalité que dans le contexte du vers (Ménédème étant accusé d'avoir été

[272] Terence, *Heaut*. LLA 129, v. 439 (acte 3 sc. 1 v. 140 dans la plupart des éditions).

trop intensément généreux ou avare) ? Une hypothèse postulant qu'Aulu-Gelle, connaisseur de la comédie archaïque, ait mal interprété un vers est toujours risquée ; d'autant plus qu'il ne fait pas spécialement mention de Térence ici.

Troisième hypothèse : l'erreur d'Aulu-Gelle se situe en fait lorsqu'il place *uehemens* dans la liste des préfixés ambigus, en 5.12, aux côtés de *uescus* et *uegrandis* ; il est tout à fait possible que cela ne soit qu'une faute d'inattention. Relisons en effet ce passage de la notice 16.5 :

> *« 'Ve' particula, sicuti quaedam alia, tum intentionem significat, tum minutionem.* ***Nam*** *'uetus' et 'uehemens,' alterum ab aetatis magnitudine compositum elisumque est, alterum a mentis ui atque impetu dicitur. 'Vescum'* ***autem****, quod ex 'ue' particula et 'esca' copulatum est, utriusque diuersae significationis uim capit. Aliter enim Lucretius 'uescum' salem dicit ex edendi intentione, aliter Lucilius 'uescum' appellat cum edendi fastidio.*
>
> La particule « ue », comme quelques autres, a un sens tantôt intensif, tantôt négatif. De fait, *uetus* « vieux » et *uehemens* « véhément » sont formés par composition et par contraction à partir des notions de « grand âge » pour l'un, de « vigueur et impétuosité de l'esprit » pour l'autre. A l'inverse, *vescus* « vorace », qui est la combinaison de la particule « ue » et du mot *esca* « nourriture », peut prendre les deux sens opposés. Effectivement, c'est dans un sens que Lucrèce dit que le sel « dévore », en intensifiant la notion de manger, et c'est dans l'autre que Lucilius appelle « sans appétit » celui qui est dégoûté de la nourriture.

Ce « *nam* » en tête de la deuxième phrase n'annonce pas que *uetus* et *uehemens* vont illustrer l'ambiguïté du préfixe ue- ; il faut le comprendre avec le *autem* adversatif qui suit ; en somme, *uetus* et *uehemens* illustrent le sens augmentatif de ue-, tandis que l'adjectif *uescus*, lui, en illustre les deux potentialités : « *utriusque diuersae significationis uim capit* ». Ce paragraphe est obscurci par une dissymétrie, une opposition faussée entre « sens augmentatif » d'une part, et « sens augmentatif ou bien négatif » d'autre part, là où l'on attendrait quelques exemples de valeur augmentative, puis quelques exemples de valeur négative. Serait-il possible que cette asymétrie ait pu induire en erreur l'auteur lui-même, qui, en se relisant ou en se remémorant ce passage lorsqu'il écrira ensuite la notice 5.12, aura classé *uehemens* dans la liste des mots ambigus ? Ou bien cette erreur est-elle due simplement au caractère trop rapide du résumé de 16.5 en 5.12, ramenant pêle-mêle des exemples contradictoires ? Il faudrait alors comprendre que la notice 5.12 ne serait qu'une forme « dégradée » de la 16.5, souffrant de cette erreur de copie.

Car c'est en 16.5 qu'Aulu-Gelle cite explicitement Sulpicius Apollinaris ; on peut faire le postulat qu'il avait, lorsqu'il a écrit ce chapitre, un meilleur souvenir des paroles de son maître, ou même peut-être accès à des notes prises lors d'un cours ou d'une conversation avec le grammairien à ce sujet[273]. Cette hypothèse est corroborée par les citations de Lucrèce et de Lucilius à l'appui du propos de notre auteur, et est cohérente avec ce que décrit Aulu-Gelle de ses propres pratiques, à savoir la prise régulière de notes et la recherche assidue dans les textes après avoir assisté à une leçon de ses maîtres sur un point particulier.

Sur la question de la valeur de ue-, la notice 16.5 aurait donc une double forme de préséance sur la notice 5.12 ; d'abord, parce qu'elle a été sans aucun doute écrite auparavant, et ensuite, parce qu'elle est plus exacte et mieux illustrée par des exemples ; c'est donc elle qui retranscrit le mieux le point de vue d'Aulu-Gelle ; lui-même citerait essentiellement son maître Sulpicius Apollinaris dont il se remémorerait les enseignements avec une exactitude variant selon le moment et les conditions de la rédaction.

Si l'on se place dans cette perspective, que penser des exemples *uesanus* et *uecors*, que l'on retrouve uniquement dans le passage 5.12 (c'est-à-dire le second chronologiquement, celui qui ne met pas Apollinaris en scène) ? On peut expliquer assez naturellement cet ajout par l'influence de Verrius Flaccus, en revenant sur le recoupement déjà établi un peu plus haut entre Ovide, Aulu-Gelle et Flaccus ; si le chapitre 16.5 est placé sous le patronage et l'autorité de Sulpice Apollinaire, le chapitre 5.12 porterait donc le souvenir du *De Verbum Significatione.*

3. Un dernier mystère : l'origine de « *priuatiuus* »

Cependant, cela n'explique toujours pas l'emploi du terme de « *priuatiua* », désignant en 5.12 la valeur de *ue–* dans *uesanus* et *uecors*, et associée au grec « κατὰ στέρησιν ». On trouve l'expression κατὰ στέρησιν dans la rhétorique d'Aristote (3.6.7), mais aussi dans le titre d'un ouvrage Περὶ τῶν κατὰ στέρησιν λεγομένων attribué à Chrysippe par Diogène

[273] A plusieurs reprises, Aulu-Gelle dit lui-même prendre quantité de notes, en lisant mais aussi en écoutant ; c'est une des premières déclarations de sa préface : « *Nam proinde ut librum quemque in manus ceperam seu Graecum seu Latinum vel quid memoratu dignum audieram* (…) *indistincte atque promisce annotabam* ».

Laërce (7.190) ; or on sait qu'Aulu-Gelle a au moins lu certains ouvrages sur Chrysippe, dont il parle à de multiples reprises. Quant à Aristote, notre auteur le cite souvent, mais il ne fait jamais mention de la *Rhétorique*[274].

On rappelle également qu'Aulu-Gelle ne fait visiblement pas la différence entre privatif et diminutif, et que l'emploi de *priuatiuus* ne saurait nous démontrer le contraire ; il ne le fait pas ailleurs en parlant de ue- et d'autres préfixés en ue-, et le passage en question où il utilise l'adjectif *priuatiuus* suggère bien qu'il n'y a que deux sens possibles pour ue-, augmentatif et « négatif » (c'est à-dire diminutif/privatif) :

> *...nam et augendae rei et minuendae ualet, sicuti aliae particulae plurimae (...) 'uesani' autem et 'uecordes' ex una tantum parte dicti, quae priuatiua est, quam Graeci κατὰ στέρησιν dicunt.*
>
> … elle a une valeur augmentative et négative, comme de nombreuses autres particules (…) toutefois *uesanus* et *uecors* ne se disent que dans un sens, le sens « privatif », que les Grecs appellent κατὰ στέρησιν.

Sur le plan de la terminologie, cette réflexion sur *uesanus* et *uecors* semble différente, à part du reste ; c'est une sorte d'hapax. Pour notre part, nous pensons donc qu'il s'agit soit d'une création d'Aulu-Gelle lui-même, soit (plus probablement) de l'influence d'un texte grammatical qui n'est pas Flaccus, qui serait probablement grec, et qui n'a pas été retrouvé. Car cet adjectif *priuatiuus*, qui n'est employé que par Aulu-Gelle, connaît une autre occurrence dans les *Nuits* :

> *'Ne' enim particula, ut apud Graecos, ita plerumque in Latina quoque lingua priuatiua est*[275].
>
> La particule « ne », comme chez les Grecs, est aussi souvent privative en latin.

Les deux occurrences de *priuatiuus* pointent donc vers des textes grecs. Si l'on résume, la notice 5.12 serait donc largement recopiée (avec une erreur pour *uehemens*) à partir de la 16.5, qui s'inspirait des réflexions d'Apollinaris. Les exemples « *uesanus* » et « *uecors* », qui sont propres à 5.12, sont tirés de Verrius Flaccus, avec l'ajout du terme κατὰ στέρησιν venant d'un texte grec, et *priuatiuus* qui serait potentiellement une création d'Aulu-Gelle lui-même

[274] Ce sont les *Problemata* qui reviennent très fréquemment sous la plume d'Aulu-Gelle, et il ne fait pas de doute que ce dernier en a fait une lecture assidue, au vu de l'abondance des commentaires et citations qu'il en tire. On ne sera pas étonné que notre miscellaniste se passionne pour un recueil de cette nature ; on peut aussi trouver quelque peu ironique le fait que sa connaissance d'Aristote repose en large partie sur un ouvrage dont on s'accorde aujourd'hui à refuser la paternité à Aristote lui-même.

[275] *N.A.*, 13.23.5

pour traduire du grec cette expression[276]. Il existe en tout cas des différences de traitement entre les notices portant sur un même sujet : le moment de l'écriture, les conditions de la rédaction (état de la mémoire, textes à disposition) jouent à n'en pas douter un rôle sur le résultat final des *Nuits*. Cela rend moins fiable l'étude sans filtre d'une hypothétique « doctrine grammaticale » gellienne, et d'autant plus indispensable l'examen attentif du matériau écrit ainsi que le contexte de tout jugement porté dans cette œuvre.

Force est de constater que notre comparaison des deux passages nous a fortement éloignés de l'explication de *uestibulum* qui était l'objectif annoncé de la notice 16.5 ; c'est qu'Aulu-Gelle lui-même ne fait pas vraiment de transition entre son étude de –ue, reprise d'Apollinaris, et la poursuite de son étymologie[277]. Le discours de Sulpice Apollinaire semble inséré dans le reste du chapitre de manière artificielle ; Aulu-Gelle ne fait pas du tout usage des remarques qu'il s'est senti obligé d'insérer sur un sujet que son maître avait abordé devant lui. Le retour multiple de la racine de *stare* dans les termes « *consistebant* », « *stabant* », « *constitione* », « *stabulatione* », « *starent* », présents au sein du chapitre, suggère fortement qu'Aulu-Gelle interprète *uestibulum* comme un *ue-sto-bulum**, faisant totalement fi des valeurs de ue- qu'il a précédemment énoncées et de l'ensemble des avis d'Apollinaris. Cette étymologie de *uestibulum* n'est pas une création gellienne : elle est déjà attestée… dans les *Fastes* d'Ovide[278] ! Si Apollinaris, maître et ami d'Aulu-Gelle, occupe le devant de la scène, ce serait donc Verrius Flaccus qui, entre les lignes, remporterait l'assentiment de notre auteur.

4. Le rôle des exemples dans la progression de la réflexion gellienne : *deprecor* chez Catulle, Cicéron et Ennius

La mise en scène du chapitre 7.16, qu'elle soit ou non fictive, est à mettre au nombre de ces notices gelliennes où notre auteur poursuit sa croisade contre ces « demi-savants » qu'il

[276] Ernout et Meillet confirment cette traduction dans leur dictionnaire (article « *priuatiuus* ») ; quant à savoir si elle est d'Aulu-Gelle, une réponse définitive semble hors de portée.

[277] Pour une étude moderne de ce terme, on pourra lire X. LAFON, « Dehors ou dedans? Le « uestibulum » dans les « domus » aristocratiques à la fin de la République et au début de l'Empire », *Klio*, vol. 77, 1995.

[278] Ovide, *Fastes*, 6.299 sqq.

convient de remettre à leur place[279]. Cet anonyme est d'ailleurs bien vite oublié, au profit des vers de Catulle qui sont ici en jeu :

> *Lesbia mi dicit semper male nec tacet umquam / de me: Lesbia me dispeream nisi amat. / quo signo? quia sunt totidem mea: deprecor illam / assidue, uerum dispeream nisi amo.*
>
> Lesbia dit du mal de moi sans cesse et ne se tait jamais sur mon compte ; que je meure, si Lesbia ne m'aime pas. La preuve ? C'est que j'en puis dire autant : je la maudis à chaque instant ; mais que je meure si je ne l'aime pas[280].

Deux interprétations du verbe *deprecor* sont mises en balance ; l'une appartenant au vulgaire, l'autre aux vrais connaisseurs ; l'une terne et sans force, l'autre révélant la beauté et la puissance du poème ; l'une prenant de- comme un simple préfixe intensif, tandis que l'autre y reconnait la valeur négative. Incidemment, il est indéniable que l'interprétation de *deprecor* par cet anonyme du Lycée, en supprimant la contradiction *deprecor… uerum dispeream*, affaiblirait considérablement la chute de l'épigramme ; ce serait aussi faire fi de sa structure même, reposant sur le parallélisme entre les deux premiers et les deux derniers vers, avec comme charnière « *qui sunt totidem mea* ». Bref, c'est effectivement une fort mauvaise lecture à laquelle se livre cet *ἀναγνώστης quidam*.

Claude Moussy a étudié ce passage avec précision[281] et nous prendrons ses réflexions comme point de départ pour tenter de la prolonger dans le détail du texte. Moussy rappelle que la polysémie de *deprecor* repose sur trois valeurs distinctes du verbe : « refuser », « maudire », « prier instamment », où de- signifie respectivement l'éloignement, l'inversion, l'intensité. Aulu-Gelle cite deux passages de Cicéron pour illustrer la valeur intensive ; les deux emplois ne sont pas exactement identiques. Le premier est *deprecari aliquid ab aliquo* : « demander instamment », fréquent à l'époque cicéronienne. Le second est *deprecari aliquem ab aliquo*, « demander grâce pour quelqu'un à quelqu'un » ; il n'est pas attesté hors de

[279] Ce personnage, qui est décrit comme n'ayant appris aucune des « *orationis Latinae usurpationes* », est-il un latinophone de naissance, mais incompétent, ou bien un Grec ? Au vu du contexte, il est probable que ce soit un Grec. Sur cette base, la situation est loin d'être anodine, comme le rappelle *Joseph A. Howley* dans «Heus tu rhetorisce': Gellius, Cicero, Plutarch, and Roman Study Abroad» in J. M. MADSEN et R. D. REES, *Roman rule in Greek and Latin Writing: Double Vision*, Brill, 2014, p. 176 sqq. Un groupe de jeunes Romains fortunés, étudiants venus à Athènes, assistent aux dissertations du soir du Lycée, revivant, presque comme une reconstitution de parc d'attraction, une scène typique de l'école aristotélicienne, tout en se moquant de l'orateur Grec bien maladroit en latin, la langue des dominants. On a là une image frappante de l'intérêt durable des jeunes Romains pour la culture grecque, et en même temps de la domination politico-militaire qui pèse sur ce contexte et introduit un rapport de force insidieux entre ces acteurs de la vie intellectuelle.

[280] Trad. Georges Lafaye, Belles Lettres, 1998.

[281] C. Moussy, *La polysémie en latin*, p. 208 sqq.

Cicéron, sans doute à cause de la concurrence de *deprecari aliquem*, « prier quelqu'un ». Pour illustrer l'acception « maudire », Aulu-Gelle cite Ennius et Cicéron, alors que le verbe y signifie plutôt « détourner, écarter » :

Qui nunc, inquit, aerumna mea libertatem paro, / quibus seruitutem mea miseria deprecor[282]

Moi qui par ces tribulations procure la liberté à ceux de qui par mon malheur j'écarte la servitude

Ego meae cum uitae parcam, letum inimico deprecer[283]

En épargnant ma vie j'écarterais la mort de mon ennemi

Est-ce qu'Aulu-Gelle confond ces deux sens, de même qu'il confond diminutif et privatif, comme on vient de le voir ? Selon Moussy, il identifie effectivement la valeur intensive avec justesse, mais est plus imprécis quant à la valeur négative : « il ne nous paraît pas avoir examiné ce problème avec suffisamment d'attention »[284]. Ou bien est-ce que ces deux exemples servent justement, en dépassant la terminologie disponible pour Aulu-Gelle, à montrer ces deux variations ? Pour le dire en d'autres termes, est-ce que le fait qu'Aulu-Gelle cite deux exemples ayant en fait une valeur différente doit être compris comme une confusion entre les deux, ou au contraire comme la manifestation d'une volonté de montrer deux sous-genres différents d'exemples, sans toutefois le dire explicitement ? C'est une question qui revient à plusieurs reprises dans la lecture des *Nuits*. Le procédé de la citation chez Aulu-Gelle se révèle souvent être une méthode plus précise, plus fine que ce que le discours autonymique et analytique qu'il produit ; la difficulté consiste à délimiter avec justesse entre ce qu'il dirait à demi-mot et ce qui relèverait de la véritable coïncidence. L'appui aux textes n'est donc pas qu'un goût personnel ou une exigence anomaliste, mais est potentiellement un véritable procédé herméneutique, pédagogique et opérationnel.

Dans ce cas précis, cependant, Aulu-Gelle ne reconnaît visiblement que deux valeurs au préverbe *de-* : l'une augmentative (« *ualde precor* ») et l'autre d'éloignement, auquel il rattache l'emploi « maudire ». Il confond donc « maudire » et « détourner », et en voulant illustrer le premier cas, il donne des exemples du second. Mais cela n'implique pas qu'il n'affine pas un peu sa pensée, en se concentrant sur le sème de l'éloignement dans le verbe. La progression d'Aulu-Gelle vers ce sens d'éloignement est intéressante : dans un premier

[282]Q. Ennius, *Trag. frag*., LLA 117, v. 137 p.141. Traduction R. Marache.

[283]Q. Ennius, ibid. v. 134, p. 140. Trad. R. Marache.

[284] C. MOUSSY, *La polysémie en latin*, *op. cit.*, p. 209.

temps, on pourrait presque penser qu'il n'analyse pas le sens d'éloignement de de-, tout simplement parce qu'il reste strictement tributaire de sa formation et de son mode de pensée, qui tous deux lui dictent de n'analyser le sens des particules qu'en termes de positif ou négatif ; en deux mots, de manière binaire :

> *Nam 'de' praepositio, quoniam est anceps, in uno eodemque uerbo duplicem uim capit.*[285]
>
> Le préfixe de-, parce qu'il est ambigu, prend dans un seul et même verbe un sens double.

On commence à connaître sa fascination pour les mots équivoques, ambigus, fonctionnant *utroqueuersum* ; on a l'impression que lorsque le sens d'un préfixe est incertain, *ambigu* au sens large, Aulu-Gelle revient à ces oppositions dichotomiques qui interprètent la *praepositio* comme étant ambiguë au sens étymologique, et même davantage puisque les deux options sont généralement contraires. Rester sur ce constat, toutefois, serait peut-être simplifier excessivement la pensée de notre auteur dont les idées vont plus loin que les paroles, au moins dans un premier temps. C'est la liste des quatre exemples qu'il nous donne qui nous indique qu'il parvient bien à un sème d'éloignement précisant le sens de cette particule, car Aulu-Gelle livre à notre attention quatre préverbés en *de-* :

- *detestor*, c'est-à-dire *de-testor*, contenant le sème de l'éloignement dans le préfixe.
- *exsecror*, décomposable en *ex* + *sacer* ; il contient le sème du sacré, mais celui d'éloignement semble effacé, du moins dans le sens global du mot tel qu'il est communément employé : « maudire, charger d'imprécations ». Il est toujours possible que ce ne soit qu'un effet de traduction en français, et que les latins reconnaissent dans ce préverbe ex- une véritable valeur d'éloignement : *exsecror* signifierait quelque chose comme « exclure du domaine du sacré » ou « faire passer dans le domaine néfaste du sacré[286] ». Le manque de réflexions antiques dont on dispose sur ce mot précis nous condamne à la conjecture ; cependant, le fait qu'il ne soit jamais utilisé avec un complément d'origine témoignerait plutôt en faveur de l'amuïssement du sens de la préposition.
- *depello*, c'est-à-dire *de-pello* ; le sème de l'éloignement est présent dans le préfixe.

[285] *N.A.*, 7.16.3.

[286] Si l'on se souvient de cette particularité du concept de *sacer* chez les Romains, désignant à la fois ce qui est sacré et ce qui est maudit, exclu du domaine de l'humanité. Pour un résumé de cette question, on peut consulter R. JACOB, « La question romaine du sacer. », *Revue historique*, n° 639, p. 523-588.

- et enfin *abominor*, soit *ab-ominor*, où l'on retrouve le sème de l'éloignement dans le préverbe et celui du sacré dans la base verbale.

Soit, si l'on résume tout cela dans une présentation plus schématique :

Présence du concept d'éloignement dans le préverbe	**Présence conjointe de l'éloignement et du sacré**	**Présence du concept de sacré dans la base verbale**
detestor *depello*	*abominor* *exsecror**	*exsecror**

Sur quatre exemples, deux contiennent les sèmes de l'éloignement et du sacré, comme *deprecor* ; un autre seulement « l'éloignement », et un dernier soit seulement « le sacré », soit les deux. Cette répartition des exemples nous suggère qu'Aulu-Gelle tente, dans un premier temps, de comparer *deprecor* à ce qui est « le plus comparable », c'est-à-dire d'autres verbes présentant une construction similaire.

Doit-on effectivement voir dans ce passage, comme le suggère Claude Moussy, une certaine imprécision, voire confusion de la part d'Aulu-Gelle ? Certainement ; toutefois on assiste bien à un effort de précision, une tentative de séparer les sèmes. Dans cette tâche, le rôle des exemples est essentiel : leur liste dessine le parcours d'une réflexion dynamique, concluant sans l'expliciter de manière extrêmement claire que, dans *deprecor*, *de* est équivalent à *ab*. Au bout du compte, Aulu-Gelle échoue quand même à dégager clairement ces valeurs : il les manipule, mais il ne semble pas pouvoir les fixer conceptuellement de manière à les distinguer nettement.

Il y revient d'ailleurs ensuite, en commentant la citation d'Ennius que nous avons rencontrée un peu plus haut :

> *Q. Ennius in Erectheo non longe secus dixit quam Cattullus : « Qui nunc, inquit, aerumna mea libertatem paro, quibus seruitutem mea miseria deprecor » ; significat «abigo» et «amolior,» uel prece adhibita vel quo alio modo.*
>
> Ennius, dans l'*Érechtée*, n'a pas parlé différemment de Catulle en disant : « Moi qui par ces tribulations procure la liberté à ceux de qui par mon malheur j'écarte la servitude » : il veut dire « chasser », « repousser », soit par la prière, soit par un autre moyen.

On peut avoir l'impression d'une redite, mais une lecture attentive du texte révèle qu'à sa manière, Aulu-Gelle fait progresser son raisonnement. Dans une première étape, il mettait *deprecor* en relation avec des mots dont la construction était très proche, puisqu'ils combinaient une base verbale ayant souvent un rapport avec le sacré d'une part, et un préverbe étant soit de-, soit un autre de sens proche. Dans ce deuxième temps, le préverbe de- a disparu ; les deux exemples *abigo* et *amolior* nous montrent que la comparaison se fait maintenant entre de-, ambigu et que l'on souhaite éclaircir, et ab- qui lui est bien connu pour signifier l'éloignement. En outre, les bases verbales sont beaucoup moins chargées sémantiquement : *ago* et *molior* sont des termes relativement neutres qui n'expriment guère plus que le simple mouvement, de manière très générale. Le reste de la phrase confirme cet abandon du thème de la prière, ou du moins une suspension, une neutralisation de ce thème pour mieux isoler le sens du préverbe : « *uel prece adhibita vel quo alio modo* ».

C'est donc la liste d'exemples donnés par Aulu-Gelle qui précise le sémantisme qu'il attribue à de- dans *deprecor* ; car sa terminologie initiale ne le laissait pas deviner ; elle est tributaire d'un binarisme qui ne permet pas autant de précision sémantique[287]. Sa terminologie est défaillante ; tout se passe comme si elle n'avait pas la flexibilité pour lui permettre d'exprimer précisément ses opinions linguistiques. On peut interpréter cette notice comme un moment de tension entre la compréhension gellienne de la nature de *deprecor*, bien réelle et relativement fine, basée sur une connaissance des textes, et, d'autre part, les insuffisances de la terminologie qu'il a acquise lors de sa formation grammaticale. Cette insuffisance serait liée soit à Aulu-Gelle lui-même, étudiant incomplet qui ne sera jamais vraiment qu'un grammairien dilettante, soit à la science grammaticale telle qu'elle lui fut présentée, ce qui serait cohérent avec l'examen de la tradition artigraphique : car chez les artigraphes, seul Priscien explore vraiment les valeurs sémantiques des diverses *praepositiones*, en relevant les occurrences causales, spatiales, temporelles, antithétiques… Ces deux critères se fondent finalement dans la compétence grammaticale globale d'Aulu-Gelle.

En passant d'une série d'exemples à l'autre, d'une série d'intertextes à l'autre, Aulu-Gelle a donc bien raffiné son raisonnement et fait avancer sa démonstration : le de- affixé à *deprecor* a le sens de la *praepositio ab*, et pour comprendre cela, il faut oublier, au moins temporairement, la base « *precor* » qui risquerait d'induire en erreur en parasitant le sémème

[287] Exactement de la même manière, on peut aussi penser, mais cela moins probable et plus difficile à défendre, qu'il reconnaîtrait une distinction, dans les valeurs positives de *deprecor*, entre *deprecari aliquid ab aliquo et deprecari aliquem ab aliquo*.

du verbe étudié. Sa méthode, à première vue désordonnée et se complaisant dans un foisonnement d'exemples, est au moins progressive et tâche de « dégraisser » peu à peu le problème en soumettant le terme étudié à une batterie de comparaisons, afin de le positionner dans un camp lexical et littéraire.

5. Du préfixe au suffixe : des problématiques similaires ?

Préfixes et suffixes sont pour nous partiellement associés, ne serait-ce que par la terminaison des mots qui les désignent : l'un placé devant, l'autre derrière, ils constitueraient les deux facettes d'un même phénomène d'affixation mettant en jeu des variables d'ajustement morphologique ainsi qu'une modification du sens de la base. Les Anciens, cependant, ne suivent pas ce schéma de pensée.

Les suffixes, d'ailleurs, n'occupent même pas une place prédéterminée dans les *artes*, là où les *praepositiones* possédaient leur propre chapitre ; à vrai dire, ils ne sont même pas comptés au nombre des parties du discours :

> *Partes orationis sunt octo, nomen, pronomen, uerbum, aduerbium, participium, coniunctio, praepositio, interiectio*[288].
>
> Il y a huit parties du discours : les noms, les pronoms, les verbes, les adverbes, les participes, les conjonctions, les *praepositiones*, les interjections.

Tous ne dressent pas la même liste ; Priscien, par exemple, rappelle que les stoïciens en dénombraient cinq ; mais l'absence des suffixes en tant que catégorie grammaticale demeure constante. Sont-ils desservis par le fait qu'ils n'existent pas en tant que lexies distinctes, à l'instar d'un certain nombre de prépositions ?

De cette lacune conceptuelle témoignent les moyens détournés employés par Aulu-Gelle pour désigner ces suffixes. La plupart du temps, c'est le mot qui est envisagé dans sa globalité, sans que le suffixe ne paraisse avoir une existence conceptuelle autonome : en 13.3, la distinction entre *necessitas* et *necessitudo* est envisagée comme une opposition entre deux vocables ; dans le chapitre 4.9, les mots sont encore pris dans leur globalité, en tant que

[288] Donat, *Ars maior*, GL 4,367-402.

dérivés (« *hoc inclinamentum huiuscemodi uerborum* », « *omnia istiusmodi inclinamenta* »). La notice 11.15 procède de la même manière en parlant de la formation du mot en général (« *ea figura* », « *istiusmodi figurae* ») ; toutefois, on trouve dans ce passage les premières traces d'une terminologie désignant spécifiquement les suffixes : Aulu-Gelle y parle en effet de *productio,* de « rallonge » du mot. Surtout, on y trouve bien un indice suggérant un rapprochement entre suffixe et préfixe, dans l'emploi à deux reprises du syntagme *particula extrema ; particula*, on s'en souvient, était largement utilisé comme synonyme de *praepostio*.

5.1. Les dénominaux en –osus : où situer l'ambiguïté ?

Un premier point commun qui se présente pour associer préfixes et suffixes est la question de la « réversibilité », chère à Aulu-Gelle : de même que certaines praepositiones donnent des termes de sens ambigus, opposés, il s'interroge sur la *diuerticula significatio* que peut prendre l'adjectif *religiosus* et les autres composés du même type.

> *Nigidius Figulus, homo, ut ego arbitror, iuxta M. Varronem doctissimus, in undecimo* Commentariorum Grammaticorum *uersum ex antiquo carmine refert memoria hercle dignum : «Religentem esse oportet, religiosus ne fuas,» cuius autem id carmen sit non scribit. Atque in eodem loco Nigidius : «Hoc,» inquit, «inclinamentum semper huiuscemodi uerborum, ut 'uinosus,' 'mulierosus,' 'religiosus,' significat copiam quandam inmodicam rei super qua dicitur. Quocirca 'religiosus' is appellabatur, qui nimia et superstitiosa religione sese alligauerat, eaque res uitio assignabatur.»*[289]
>
> Nigidius Figulus, que je considère comme l'homme le plus savant après M. Varron, cite dans le livre onzième des ses *Commentaires Grammaticaux* un vers extrait d'un ancien poème et digne, ma foi, d'être retenu : « Il faut être pieux, mais garde-toi d'être superstitieux, » sans toutefois citer l'auteur de ce poème. Et dans le même passage Nigidius écrit : « Cette dérivation, que l'on retrouve dans des mots comme *uinosus, mulierosus, religiosus*, exprime toujours une abondance immodérée de la chose à laquelle elle s'applique. En vertu de quoi on qualifie de *religiosus* quelqu'un qui s'est attaché à une piété excessive et superstitieuse, ce qui est regardé comme un vice.

Malheureusement, cette théorie ne tient plus face au corpus de comparaisons auquel Aulu-Gelle va la soumettre :

[289] *N.A*, 4.9.1-2.

Quod si, ut ait Nigidius, omnia istiusmodi inclinamenta nimium ac praeter modum significant et idcirco in culpas cadunt, ut «uinosus,» «mulierosus,» «morosus,» «uerbosus,» «famosus,» cur «ingeniosus» et «formosus» et «officiosus» et «speciosus,» quae pariter ab ingenio et forma et officio et specie, inclinata sunt, cur etiam «disciplinosus,» «consiliosus,» «uictoriosus,» quae M. Cato ita affigurauit, cur item «facundiosa,» […] cur, inquam, ista omnia numquam in culpam, sed in laudem dicuntur, quamquam haec item incrementum sui nimium demonstrent ?[290]

En effet si, comme le dit Nigidius, tous les suffixes de ce type expriment l'excès et le dépassement de la mesure, et prennent un connotation péjorative, pourquoi donc «*vinosus*,» «*mulierosus*,» «*morosus*,» «*verbosus*,» «*famosus*,» pourquoi «*ingeniosus*» et «*formosus*» et «*officiosus*» et «*speciosus*», qui sont pareillement formés à partir d'*ingenium*, *forma*, *officium* et *species*, pourquoi aussi «*disciplinosus*,» «*consiliosus*,» «*victoriosus*,» que M. Caton a créés ainsi, pourquoi encore «*facundiosus*»[…], pourquoi, dis-je, tous ces mot n'ont jamais un sens péjoratif, mais bien laudatif, bien qu'il dépeignent eux aussi un degré excessif de ce qu'ils désignent ?

Nigidius a en réalité à moitié raison : le suffixe *–osus* signifie bien, à l'origine, l'abondance[291], la *copia* ; là où il va un peu trop loin, c'est en qualifiant cette abondance de « *inmodicam* » et en lui assignant donc une valeur axiologique. Son erreur est principalement due à une confusion entre ce sème d'abondance, apporté par le suffixe, et à ce jugement de valeur dépendant du sens de la base de ces dénominaux en *–osus* : c'est sur cela qu'Aulu-Gelle le reprend dans cette longue liste d'exemples et de contre-exemples.

Aulu-Gelle fait donc bien, lui, la distinction entre le sens augmentatif du suffixe et le reste des connotations que peuvent posséder les composés, suivant la notion qu'ils désignent et le contexte de leur emploi.

5.2. Une différence significative ? Le cas de -tas et –tudo

Une autre manière de se poser la question du sémantisme des suffixes, après la celle de savoir si tel suffixe apporte ou non une variation de sens, est de comparer l'effet de dérivations concurrentes, à l'image du couple *-tas/-tudo*. Il s'agit donc d'une autre forme d'analogie :

[290] *N.A.*, 4.9.12.

[291] Comme le rappelle C. Ernout dans *Les adjectifs latins en –ōsus et –ulentus*, Klincksieck, Paris, 1949.

Risu prorsus atque ludo res digna est, cum plerique grammaticorum adseuerant, «necessitudinem» et «necessitatem» mutare longe differreque, (…) Sicut autem nihil quicquam interest, «suauitudo» dicas an «suauitas,» «sanctitudo» an «sanctitas,» «acerbitudo» an «acerbitas,» «acritudo» an, quod Accius in Neoptolemo scripsit, «acritas,» ita nihil rationis dici potest qui «necessitudo» et «necessitas» separentur[292].

Cela prête au rire et à la raillerie, quand de nombreux grammairiens affirment qu'il y a entre *necessitudo* et *necessitas* une variation et une très grande différence (…) or, de même qu'il n'y a rien qui change si l'on dit *suauitudo* ou *suauitas*, *sanctitudo* ou *sanctitas*, *acerbitudo* ou *acerbitas*, *acritudo* ou, comme l'a écrit Accius dans son Néoptolème, *acritas*, il n'y a aucun argument rationnel pour distinguer *necessitudo* et *necessitas*.

Une fois de plus, Aulu-Gelle va à l'encontre d'hypothèses trop risquées, mais qui témoignent de la relative difficulté qu'avaient ses contemporains à fixer le sens de ces suffixes. Les deux suffixes connaissent en réalité une certaine spécialisation dans des contextes particuliers ; par exemple, et comme le remarque effectivement Aulu-Gelle par la suite, la valeur familiale des *necessarii* n'est transféré régulièrement qu'à *necessitudo* ; mais le sens en est effectivement le même en général. Cette spécialisation n'était pas systématique, on constate des cas de perméabilité ; c'est ce qu'illustre notre auteur en s'appuyant sur un discours de César où, effectivement, *necessitas* reçoit le sens de « parenté ». De manière générale, Aulu-Gelle se montre relativement prudent dans sa conception de la linguistique, et il n'est pas rare de l'entendre revenir sur des déclarations qu'il juge infondées ; dans les cas où, comme ici, il ne peut s'appuyer sur un raisonnement construit (« *nihil rationis dici potest* ») puisqu'il doit déconstruire une opinion fallacieuse, sa connaissance des textes lui tient lieu d'instrument principal. Aulu-Gelle dit avoir trouvé (« *repperi* ») son exemple dans un discours de César : doit-on comprendre qu'il l'a activement recherché, ou bien qu'il l'a trouvé par hasard, à une date ultérieure par rapport à la lecture de l'histoire de Sempronius Asellio qui aurait attiré son attention sur ce point de langue ? On peut sans doute penser qu'il s'est donné la peine d'enquêter, car cela semble conforme au *modus operandi* qu'il tient de Fronton[293].

[292] *N.A.*, 13.3.

[293] Lire à ce sujet *N.A.*, 19.8.

5.3. Les suffixes ont-ils seulement un sens ?

Toutes les dérivations ne sont donc pas chargées de sens ; il est pourtant légitime de se poser la question de l'apport sémantique des suffixes : c'est la précaution qui est rappelée dans la notice 11,15. Le trajet qu'effectue Aulu-Gelle dans ce chapitre, d'auteurs en autorités, et dans la mesure où le déroulement de la notice retranscrit la chronologie de ce qu'il consulte – ce qui n'est pas toujours le cas – est tout à fait emblématique. Il lit d'abord un mime de Labérius, dont le titre serait, ou au moins contiendrait, *Lacus Auernus* ; on sait, par Aulu-Gelle entre autres, que Labérius était un grand adepte du néologisme. L'intérêt piqué par cet adjectif étonnant qu'est « *amorabundus* », il consulte alors un ouvrage de Caesellius Vindex sur les mots anciens. Insatisfait, et connaissant sans doute par avance l'existence d'un traité de Terentius Scaurus portant sur « les erreurs de Caesellius Vindex », il y trouve un avis qui le convainc davantage. Pendant qu'il résume ses recherches dans le brouillon de ses *Nuits* (« *cum reprehensionem autem illam Scauri notaremus* »), il lui revient alors en mémoire un cas comparable, « *populabundus* » employé par Sisenna : il le couche par écrit. Le temps que dure cette enquête, Aulu-Gelle rencontre par hasard Apollinaire, qui lui livre son point de vue : il faut mettre ce suffixe –bundus en relation avec le verbe « *abundo* ». Si l'on veut montrer davantage de méfiance envers la reconstruction organisée par l'auteur, on peut aussi imaginer l'ordre inverse : à partir de la lecture de Terentius Scaurus, portant sur les erreurs de Caesellius Vindex, Aulu-Gelle aurait été amené à consulter les écrits de ce dernier, à la suite de quoi il serait allé retrouver chez Labérius le mot en question. Cette notice particulière donne-t-elle matière à alimenter cette méfiance ? On peut trouver l'intervention opportune de Sulpice Apollinaire un peu suspecte, mais elle n'est pas non plus impossible ; à la rigueur, ce que l'auteur présente comme simultané (« *inquirentibus nobis* ») aurait pu se passer un peu après. Pour notre part, nous pensons que la redondance de « *cum… notaremus* » et « *inquirentibus nobis* » suggère au moins que ces deux remarques finales sont bien des ajouts postérieurs au paragraphe initial. Quoi qu'il en soit, la chronologie exacte importe finalement moins que la variété des sources consultées par Aulu-Gelle.

La principale difficulté de ce passage, la tension qui le rend complexe, est le glissement de perspective qui a lieu entre le début du passage, qui est censé traiter de *amorabundus* et de la manière dont il a été morphologiquement construit, et la suite qui porte sur le sémantisme du suffixe –bundus ; en témoigne le fait qu'*amorabundus* ne sera plus pris comme exemple et

disparaîtra du texte après les premières lignes. Cette tension éclaire à notre avis la construction de cette notice 11.15, tout en obscurcissant son message, puisqu'il nous condamne à tenter de reconstruire les rapports entre trois textes, d'Aulu-Gelle, de Caesellius Vindex et de Terentius Scaurus, dont les deux derniers nous sont inaccessibles.

Le chapitre s'ouvre donc sur un néologisme de Laberius, *amorabundus,* dont notre auteur nous dit qu'il est forgé d'une manière inhabituelle (« *uerbo inusitatius ficto* »). Pourquoi cette désapprobation ? Probablement parce que cet *amorabundus,* contrairement aux autres adjectifs de ce type, présente une composition faite à partir d'une base nominale et non pas verbale :

> *Id uerbum Caesellius Vindex in commentario lectionum antiquarum ea figura scriptum dixit, «ludibunda» et «ridibunda» et «errabunda» dicitur «ludens» et «ridens» et «errans».*
>
> Caesellius Vindex, dans son *Commentaire sur les Mots Archaïques,* dit que cet adjectif est formé sur le même modèle que *ludibunbus, ridibundus* et *errabundus* qui sont issus de *ludens, ridens* et *errans*.

Il nous faut comparer cette citation à la reprise qu'en fait Scaurus, pour saisir l'écart qui existe entre les deux :

> *Terentius autem Scaurus, diui Hadriani temporibus grammaticus uel nobilissimus, inter alia quae de Caeselli erroribus conposuit, in hoc quoque uerbo errasse eum scripsit, quod idem esse putauerit «ludens» et «ludibunda,» «ridens» et «ridibunda,» «errans» et «errabunda.» «Nam 'ludibunda,'» inquit, «et 'ridibunda' et 'errabunda' ea dicitur quae ludentem uel ridentem uel errantem agit aut simulat.»*
>
> Cependant Terentius Scaurus, grammairien des plus distingués du temps du divin Hadrien, écrivit entre autres dans son ouvrage portant sur les erreurs de Caesellius qu'il s'était aussi trompé sur ce mot en pensant qu'il y avait identité entre *ludens* et *ludibundus, ridens* et *ridibundus*, *errans* et *errabundus*. En effet, écrit-il, on dit *ludibundus, ridibundus* et *errabundus* pour désigner celui qui fait semblant ou feint de jouer, de rire, de se tromper.

Là où Vindex parle de morphologie - comme Aulu-Gelle dans un premier temps -, Scaurus parle de sémantique - comme Aulu-Gelle dans un second temps. À moins qu'il ne faille comprendre que, lorsque Vindex rapproche *ludibundus* de *ludens, ridibundus* de *ridens* et *errabundus* de *errans,* il ne nous dit pas que ces adjectifs sont construits sur des bases verbales et doivent être rapprochés de la forme du participe ? Cette phrase de Caesellius Vindex semblerait bien trop vide de sens, si elle ne consistait qu'à nous donner les bases verbales tout à fait évidentes dont ces composés sont issus, sans compter que cela

n'expliquerait pas l'emploi inhabituel du participe comme forme autonymique[294]. Si l'on veut écarter cette hypothèse insatisfaisante, il nous faut donc comprendre que c'est Terentius Scaurus qui a mal interprété l'analyse de Vindex, soit parce qu'il ne l'a pas comprise, soit pour servir ses propres desseins. Il faut aussi faire le même postulat vis-à-vis d'Aulu-Gelle : est-il inconscient du glissement qui s'opère dans la progression de sa notice, de l'écart qui sépare les deux intertextes qu'il convoque ? Est-ce qu'il ne se soucie pas de donner à son raisonnement un cadre rigoureux[295] ? Nous sommes réduits à la conjecture dans un contexte où, à notre avis, les deux options sont légitimes.

Comme Aulu-Gelle, délaissons donc la morphologie d'*amorabundus* pour nous tourner vers le sens général de son suffixe. Terentius Scaurus, reprenant Caesellius, en donne une explication originale : Le suffixe *–bundus*, apposé à un verbe V, formerait des adjectifs déverbaux signifiant « simuler l'action de V, jouer l'action de V ». Interprétation trop subtile, que notre auteur fustige avec une déférence affectée : décidément, il ne voit pas ce qui a bien pu amener Scaurus à émettre ce genre de critiques à l'encontre de Vindex.

> *Quid esset autem ludentem agere uel imitari non intellegere videri maluimus quam insimulare eum tamquam ipsum minus intellegentem.*
>
> Je préfèrerais avoir l'air de ne pas comprendre ce que veut dire « faire semblant ou feindre de jouer » plutôt que d'insinuer qu'il n'a pas été intellectuellement à la hauteur.

L'interprétation de Scaurus semble à première vue difficile à comprendre ; elle n'est en fait pas si absurde. Si l'on suit Benveniste[296], *-bundus* est issu de l'indo-européen *bhwu, signfiant « être » ou « devenir ». La difficulté posée par ce suffixe, pour les Anciens, est qu'il prend le sens affaibli d'un verbe d'état pour former des adjectifs déverbaux (« être riant », « être jouant », « être aimant ») et donc qu'il est difficile de lui assigner une valeur indépendante de la base ; dans les autres cas, il introduit un écart de sens relativement ténu

[294] La terminologie antique de la dérivation contribue à obscurcir encore davantage la distinction entre morphologie et sémantique : de même que *quasi* est employé pour introduire l'étymon d'un mot donné, alors que le sens littéral de la conjonction met deux termes sur le même plan, de même « *dicitur* » peut ici avoir un double sens ; mais le contexte nous semble pointer nettement vers une interprétation morphologique.

[295] Et d'ailleurs, est-ce que Vindex a réellement parlé dans son ouvrage de *amorabundus*, qui ne revient dans la reprise de Scaurus, contrairement aux trois autres exemples, ou bien est-ce Aulu-Gelle qui effectue le rapprochement, contre ce qu'il affirme explicitement ? Sans compter qu'*amorabundus*, s'il est effectivement une création de Labérius (on n'en connaît en tout cas pas d'autre attestation), n'a guère de raison de figurer dans un ouvrage portant sur les mots archaïques !

[296] É. BENVENISTE, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Librairie Adrien Maisonneuve, 1935, p 141.

entre la base et l'adjectif : « ayant une propension à, destiné à », comme dans *moribundus* par exemple. L'interprétation de Scaurus, si elle semble éloignée, n'est pas si aberrante si l'on considère qu'elle tentait de rendre une modalité légèrement décalée de ce sens de verbe d'état.

En tout cas, Aulu-Gelle dit ne pas comprendre ce qui a amené Scaurus à émettre cet avis ; cette déclaration peut passer pour une antiphrase polie, mais la suite du texte, où il affirme l'évidence de l'équivalence entre l'adjectif et la base de la dérivation (« *non est dubium quin idem significent quod ea demonstrant a quibus producuntur* »), suggère bien qu'il est sincèrement dérouté par le raisonnement du grammairien. Abandonnant ce front, c'est sur la problématique de l'affaiblissement du sens des affixes qu'Aulu-Gelle réoriente le débat :

> *Hoc enim fuit potius requirendum in istiusmodi figurae tractatu, sicuti requiri solet in «uinulento» et «lutulento» et «turbulento,» uacuane et inanis sit istaec productio […], an extrema illa particula habeat aliquid suae propriae significationis.*
>
> En traitant d'une forme de ce type, il aurait plutôt fallu se demander, comme on s'interroge traditionnellement sur *uinolentus, lutulentus* et *turbulentus*, si cet affixe est inutile et vide de sens […] ou bien si cette particule, placée la fin, possède quelque signification en propre.

Le suffixe adjectival latin -ulentus a bien, au moins à l'origine, un sens particulier, celui d'abondance qu'il partage avec *-osus* ; comme ce dernier, il soulève pourtant des interrogations chez notre auteur. Aulu-Gelle affirme que beaucoup de ses contemporains s'interrogent sur cette valeur ; peut-être est-ce parce que les qualités du signifié de la base, prises comme axiologiquement négatives, effacent la notion de quantité : le *uinolentus* est regardé de haut à cause de son association avec le vin, de même que ce qui est *lutulentus* est déjà indésirable du fait d'être couvert de boue ; préciser la quantité de cette boue est de second ordre, et, d'ailleurs, il va de soi que cette quantité est non négligeable si l'on emploie cet adjectif expressif ; sans compter qu'il est surtout utilisé en poésie, le lieu par excellence de la charge sémantique. En bref, le sens d'abondance de *uinulentus* ou *lutulentus* serait si évident qu'il n'aurait plus été vraiment distinct, car le sème de leur base est déjà chargé axiologiquement, et le contexte dans lequel on les emploie – avec désapprobation ou dégoût – ne fait pas ressortir particulièrement cette charge, de même que les adjectifs français *boueux* ou *aviné* connotent une quantité relativement importante de matière, sans pourtant que cette notion de quantité se retrouve dans leur morphologie. C'est ce genre de glissement que l'on retrouverait dans la *figura etymologica* employée par Varron en 13.11 : *« multos [conuiuas]*

esse non convenit, quod turba plerumque est turbulenta » ; la foule fait ce qui est dans sa nature de *turba*, c'est-à-dire être trouble, agitée ; le trouble était pour un Romain nécessairement néfaste, et généralement intense, la valeur intensive du suffixe se fondrait dans le sémème de la base.

Alors que notre auteur, dit-il, est en proie à l'embarras, voici que survient opportunément son maître et ami, Sulpice Apollinaire, qui propose une explication permettant de résoudre le problème en donnant à ce suffixe une étymologie semblable à celle que recevrait une lexie autonome : il faut rapprocher –bundus de *abundus*. Le suffixe serait donc intensif, indiquant une quantité abondante de ce que désigne le premier élément de la composition. En étymologiste habile, Apollinaris forge un lien satisfaisant pour la forme et le sens (selon les critères de l'époque) entre une forme à expliquer et une autre plus transparente, respectant tout à fait les pratiques de l'étymologie antique.

Aulu-Gelle n'infirme ni ne confirme explicitement l'opinion d'Apollinaris. Faut-il comprendre qu'il considère que son maître a la réponse définitive, parce qu'il lui laisse littéralement le dernier mot ? En fait, on est tenté de comprendre le contraire : c'est la grande ambiguïté de la construction de cette notice. D'un côté, Apollinaris arrivant en sauveur (« *εὐεπιβόλως hercle* ! ») et à la fin du passage, a bien le dernier mot ; les circonstances de son intervention, sa position dans le chapitre semblent indiquer qu'il libère son disciple de l'aporie où il se trouvait en résolvant de manière définitive la question en cours. D'un autre côté, on ne peut s'empêcher de penser que cette explication finale est placée à l'écart du reste du raisonnement. Apollinaris contredit d'ailleurs la sixième phrase de la notice, dont la formulation suggérait que c'est là qu'Aulu-Gelle donne son avis personnel, à savoir que l'apport de sens du suffixe –bundus est encore mystérieux et que Scaurus, au lieu de reprendre Vindex, aurait sans doute dû s'atteler lui-même à la tâche d'étudier si le composé a vraiment un sens différent de sa base. Apollinaris, quant à lui, est complètement absent de cette partie rationnelle, discursive, de l'étude ; il arrive après la bataille. À moins de rendre toute la première partie du texte caduque, même si l'on souscrit à l'hypothèse selon laquelle l'arrangement de la notice suit bien l'ordre biographique de l'étude d'Aulu-Gelle et qu'il n'aurait pas du tout retouché son chapitre ensuite, il semble difficile de croire qu'Apollinaris aurait complètement changé le point de vue de notre auteur : rien ne le suggère. En fait, on pourrait prendre le silence de ce dernier, dans l'ultime paragraphe de la notice, pour le silence du disciple n'osant guère contredire son maître, s'effaçant à son profit sans complètement

souscrire à son discours. Quand son maître parle, Aulu-Gelle reste silencieux et veut bien prendre des notes ; il trouvera l'occasion de donner son propre avis dans *son* livre, dans l'espace littéraire dont il est le maître, où il possède *l'auctoritas*. L'opinion d'Apollinaris serait finalement plus élégante que scientifiquement vraie ; même s'il a l'air d'avoir le dernier mot, son avis est en fait ajouté comme un bonus spirituel à la « vraie » réflexion ; il est sans doute habile, mais pas nécessairement convaincant. Ce chapitre illustre, comme beaucoup d'autres, la subtilité de la relation d'Aulu-Gelle à ses maitres, entre déférence et indépendance ; s'il suit ses mentors, s'il se place dans leur ombre, s'il en fait l'éloge et, dans une mesure restreinte, le biographe, il n'en conserve pas moins « *a mind of his own* »[297]. Il faut garder en tête que si Apollinaris était toujours en vie quand les *Nuits Attiques* ont commencé à circuler, fût-ce entre intimes d'Aulu-Gelle, son professeur et ami aurait risqué de les lire !

Dans ces cas litigieux où la *ratio* des suffixes ne peut être élucidée, c'est surtout le recours à l'exemple, à la citation, qui permet d'appuyer un raisonnement affaibli par le manque de moyens méthodologiques. Aulu-Gelle doit recourir au critère de l'évidence, et incite chacun à sonder sa mémoire de l'emploi des mots. La méthode d'Apollinaris, traitant le suffixe comme un morphème autonome explicable par une *ratio etymologica,* c'est-à-dire en lui assignant un adjectif comme origine, est sans doute jugée insuffisante. Si l'on ne peut analyser (décomposer) une partie du discours, il faut donc comparer ses occurrences, comparer des composés comportant le même suffixe, et, si possible, comparer différents dérivés par suffixation créés à partir de la même base. Heureusement, une telle méthode existe bel et bien : c'est celle dont Varron décrit le modèle dans le *De lingua latina*, c'est celle de l'analogie. On l'a déjà rencontrée un peu plus haut, où elle n'avait pas porté ses fruits ; on en trouve un autre exemple particulièrement net en 7.5 :

> *Respondi,» inquit, «ego 'putum' esse 'ualde purum,' sicut nouum 'nouicium' dicimus et proprium 'propicium,' augere atque intendere uolentes 'noui' et 'proprii' significationem.»Hoc ubi legimus, mirabamur eandem adfinitatem uisam esse Alfeno «puri» et «puti,» quae sit «nouicii» et «noui»; nam, si esset «puricium,» tum sane uideretur dici quasi «nouicium.» Id etiam mirum fuit, quod «nouicium» per augendi figuram dictum existimauit, cum sit «nouicium» non quod magis nouum sit, sed quod a «nouo» dictum sit inclinatumque.*

[297] F. Cavazza, « *Gellius the etymologist* », *in* L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, Oxford, 2004, p 66.

« Je répondis, écrit Alfenus, que *putum* signifiait « tout à fait pur », de même que nous disons *nouicius* à partir de *nouus* et p*ropicius* à partir de *proprius*, en donnant un tour augmentatif et intensif au sens de *nouus* et de *proprius*. » À la lecture de ceci, je me demandais si Alfenus pensait qu'il y avait le même rapport entre *purus* et *putus*, que celui qui existait entre *nouicius* et *nouus* ; en effet, si le mot était *puricius*, alors on pourrait véritablement dire qu'il est formé comme *nouicius*. Je m'étonnais aussi de ce qu'il estimait que *nouicius* avait un sens augmentatif, alors que ce qui est *nouicius* n'est pas ce qui est « plus neuf » ; c'est une forme alternative dérivée de « neuf ».

Alfenus tombe en fait dans le piège de la redondance de l'expression « *purum putum* », qui est bien attestée chez Plaute[298] notamment. La redondance a une valeur emphatique, et l'expression a effectivement une valeur superlative ; mais ce n'est pas le cas de *putum* seul. Pour contester efficacement l'interprétation d'Alfenus, Aulu-Gelle utilise la méthode varonienne de l'analogie par le produit en croix : il n'y a pas le même rapport, la même « *adfinitas*[299] » entre *nouus* et *nouicius* d'une part, et *putum* et *purum* d'autre part. L'adjectif qui conviendrait parfaitement dans cet *analogon* serait plutôt *puricius*, « s'il existait ». Notre auteur relie ensuite – et à juste titre – cet adjectif *putus* au verbe *putare*, qui possède bien comme sens primitif « élaguer », « enlever les impuretés ».

Il faut remarquer qu'Aulu-Gelle utilise la longueur syllabique comme argument pour *puto* et contre *purus*, ce qu'il fait rarement ; on en a vu un exemple plus haut avec **ue-aetus* > *vĕtus*, alors que le e de *vetus* est bref :

His igitur assentimus, qui putum esse dicunt a putando dictum et ob eam causam prima syllaba breui pronuntiant, non longa, ut existimasse Alfenus uidetur, qui a puro id esse factum scripsit.

Nous sommes d'accord avec ceux qui jugent que *putum* vient de *putare*, et par conséquent en prononcent la première syllabe brève, non pas longue comme Alfenus l'a visiblement pensé en écrivant que ce mot était formé à partir de *purus*.

[298] Par exemple *Plaut. Pseud.* 4. 2. 31. « *Polymachaeroplacides purus putus est ipsus* ».

[299] Il est à noter qu'Aulu-Gelle utilise *adfinitas* pour signifier l'idée d'une similitude entre deux éléments : c'est donc ici un synonyme d'*analogia*. Il lui arrive d'employer ce mot dans le sens de « ressemblance » (1.18 et 4.13), ou dans le sens juridique de la parenté (12.8 ; 13.3). Il semble plus probable que cet emploi grammatical participe du premier sens, l'analogie étant une ressemblance formelle entre plusieurs éléments linguistiques.

6. Conclusion

Au bout du compte, peut-on dire que les similitudes de traitement permettent d'établir un lien, dans les *Nuits Attiques*, entre préfixes et suffixes, malgré leurs statuts dissymétriques au sein de la tradition artigraphique ? La concentration de notre auteur sur les aspects sémantiques permet de faire un premier lien entre les deux types d'affixes. Tous deux sont caractérisés par leur ambiguïté : ambiguïté de leur valeur parfois multiple, ambiguïté de leur rapport à la base, ambiguïté de leur rapport aux autres dérivations. Préfixes et suffixes sont également liés, en tant que formes spéciales de *particulae*, par les problèmes méthodologiques qu'elles soulèvent, et qui découlent notamment de la difficulté à assigner une *ratio* à ces morphèmes. La *ratio* étymologique naît en effet de la décomposition ou du rapprochement avec un autre morphème, plus simple morphologiquement, et généralement plus courant dans la langue : cette méthode est cependant inapplicable pour des lexèmes trop courts pour être analysés, trop courants pour être rapprochés à d'autres mots courants. Le mot-outil est perçu comme un morphème basique de la langue qui peut difficilement recevoir sa valeur (sa *vis* du point de vue du mot, sa *ratio* du point de vue du philologue) d'un autre morphème. On assiste bien à une tentative, de la part de Sulpice Apollinaire, de conjurer cette aporie en rapprochant –bundus d'un adjectif *abundus*, mais c'est une coquetterie permise par coïncidence et par la relative longueur de ce suffixe, et on a vu que la disposition rhétorique du raisonnement gellien permettait de mettre en doute l'assentiment de notre auteur même à ce genre de méthodologie. Ne disposant pas de l'outil précieux aux linguistes modernes qu'est l'indo-européen, Aulu-Gelle et ceux qu'il cite manquent d'éléments de comparaison pour établir des analogies significatives ; et la comparaison occasionnelle avec le grec (au sujet, par exemple, du préfixe ne- dans les deux langues) ne suffit pas à éclaircir tout à fait ces obscurités.

Seconde partie : les questions de bilinguisme. Code-switching et traduction dans les Nuits Attiques.

Dans cette partie, nous souhaitons emmener l'étude des questions de langue dans une autre direction, celle du bilinguisme. Il nous semble en effet que cette thématique est essentielle pour comprendre la place qu'Aulu-Gelle accorde au latin en tant que langue-culture et en tant que langue-système. C'est aussi un second axe permettant de situer son discours dans le champ socio-politique. Aulu-Gelle propose une véritable théorie de la traduction, qui n'est pas dissociée de ces considérations, mais qui a aussi des implications littéraires. Nous avons d'ailleurs la chance de le voir pratiquer lui-même l'exercice, ce qui est l'occasion d'examiner dans quelle mesure il applique ses propres principes.

Parler grec en bon Romain

Peu étudié avant les années 70, le concept de code-switching[300] connaît aujourd'hui une attention croissante, motivée par la richesse de cette notion complexe ainsi que sa pertinence dans un monde globalisé. Convoqué dans de nombreuses études sur les interférences linguistiques au sein de groupes de population actuels (et quelle communauté ne connaît pas de contacts linguistiques ?), il a aussi été appliqué dans le cadre des sciences de l'antiquité, principalement au sujet du bilinguisme gréco-latin.

On retrace généralement l'origine du terme de code-switching à l'article « Language Contacts » de Hans Vogt (1954), bien que des questions similaires de diglossie aient déjà été abordées auparavant. Jakobson, Gunnar et Fant[301] employaient déjà en 1952 l'expression « switching code », mais dans une perspective légèrement différente ; c'est en fait surtout avec l'ouvrage de Gumperz et Blom[302] en 1972 que la réflexion sur le code-switching prend de l'ampleur et s'affirme sur le terrain sociolinguistique. Le sujet a suscité des débats trop nombreux pour que l'on les mentionne tous ; on retiendra comme jalons importants les travaux de Myers-Scotton, Auer ou Muysken, proposant notamment différentes théories sur les conditions d'occurrence de ce phénomène.

La réflexion sur le code-switching, traditionnellement, se répartit en trois grandes perspectives d'étude : l'une centrée sur sa grammaire, avec en tête les implications syntaxiques de l'irruption d'un « code » dans un autre ; une seconde, sociolinguistique et ethnographique, qui s'attache à comprendre les circonstances d'apparition du code-switching ; et enfin une troisième perspective, pragmatique, centrée sur ses effets conversationnels[303].

[300] Nous nous en tiendrons à ce terme de code-switching, ou bien au français « alternance codique » ; l'autre traduction par « recodage » renvoyant à un état antérieur et assez différent de ce concept, tel qu'il apparait chez Jakobson. Par souci de clarté, nous éviterons aussi de recourir aux alternatives « variation », « commutation », « passage interlinguistique » recensés chez J. Garmadi, *La sociolinguistique*, Paris, 1981.

[301] R. JAKOBSON *et al.*, *Preliminaries to speech analysis: the distinctive features and their correlates*, Cambridge, Mass., Etats-Unis d'Amérique, Acoustics Laboratory, Massachusetts Institute of Technology, 1952.

[302] J. J. GUMPERZ et J.-P. BLOM, « Social Meaning in Linguistic Structures: Code Switching in Northern Norway », dans J. J. Gumperz et D. Hymes (éd.), *Directions in Sociolinguistics*, New York, Rinehart, 1972.

[303] Nous empruntons cette division à P. GARDNER-CHLOROS, *Code-switching*, Cambridge, p. 10.

C'est principalement dans cette dernière que nous nous situerons, afin de mettre en valeur la manière dont le grec est utilisé par les interlocuteurs des *Nuits* pour défendre leur position dans le champ intellectuel qui est le paysage de l'œuvre ; mais nous nous attarderons aussi sur quelques faits saillants de syntaxe.

L'alternance codique est un concept qui, par sa nature transgressive et flexible, est extrêmement difficile à circonscrire de manière définitive ; pour notre part, nous prendrons comme point de départ une définition relativement générale : le code-switching est l'usage alterné de deux langages ou types de langages au sein du même énoncé[304], le premier étant quantitativement majoritaire et le second ne relevant pas du mode de l'autonymie.

Nous aurons occasionnellement recours au concept de « matrice[305] » pour désigner le cadre latin dans lequel le grec s'inscrit, partant du principe que les deux langues ne participent pas à égalité dans le texte gellien d'une part, et, d'autre part, qu'il existe du point de vue d'Aulu-Gelle deux « langues » bien définies, qui sont le latin et le grec, et qu'il distingue lui-même à plusieurs reprises[306]. Il semble en effet clair que le latin constitue le « langage d'interaction » dans les *Nuits Attiques,* dans lequel le grec peut recevoir occasionnellement le droit de cité ; en outre, Aulu-Gelle traduit lui-même un certain nombre de discours de locuteurs hellénophones pour son lecteur latin. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le passage à l'écrit a consolidé l'hégémonie du latin sur le texte : hégémonie qui a bien des implications politiques, puisqu'au sein des *Nuits* n'a plus lieu l'éventuelle négociation portant sur le langage d'interaction en contexte social – et encore cette « négociation » orale n'était pas exempte des rapports de force entre latin et grec.

---

[304] Nous avons pris comme point de depart, pour la compléter selon les exigences de notre étude, la définition proposée par Charlotte Hoffmann : « the alternate use of two languages or linguistic varieties within the same utterance or during the same conversation » C. HOFFMANN, *Introduction to Bilingualism*, Pearson Education Limited, 1991.

[305] En référence à la « matrix language frame » proposée par C. M. SCOTTON, *Duelling languages: grammatical structure in codeswitching*, Oxford, Clarendon, 1993.

[306] Ce qui n'empêche pas ces deux systèmes d'avoir des relations complexes et des frontières perméables, ou d'être en eux-mêmes problématiques dans leur définition. Nous reviendrons sur ces questions au fil des textes et prenons la mesure des réponses qui ont été faites au concept initialement posé par Carol Myers-Scotton ; pour l'instant, ce concept de matrice nous servira à poser un cadre de réflexion qui pourra être plus tard modifié ou précisé.

1. Obstacles et corpus

L'alternance codique est difficile à circonscrire, et la recherche sur ce sujet enrichit constamment cette notion ; mais qu'en est-il des difficultés rencontrées dans les *Nuits Attiques* en particulier ? Un des obstacles auxquels cette étude se heurte est la distinction entre les emprunts au grec (*Lehnwörter*) naturalisés en latin et les mots n'appartenant qu'au grec (*Fremdwörter*)[307] ; aporie qui ne semble pas destinée à être levée dans un futur proche[308]. Cette distinction est brouillée encore davantage par l'éternel problème de l'alphabet grec dans les manuscrits antiques en général, et chez Aulu-Gelle en particulier : cet aspect de la graphie ne peut malheureusement être employé régulièrement comme critère pertinent pour déterminer si un mot est « grec » ou non. En tout cas, l'utilisation d'un emprunt ne relèverait théoriquement pas du code-switching puisque l'on ne sortirait pas de la « matrice » latine : c'est le mot grec qui y aurait été intégré auparavant. Pour tenter de rendre cette difficulté moins paralysante, nous suivrons Adams quand il note que la distinction « *depends partly on the degree of integration of the transferred term into the receiving language* »[309] en reconnaissant que, plutôt qu'une véritable définition, cette remarque a surtout une valeur heuristique et opérative permettant de poursuivre la réflexion sans être constamment arrêté par cette aporie. Nous retiendrons donc au nombre des *Fremdwörter* les noms qui ont conservé des traits grammaticaux typiquement grecs (notamment au niveau des terminaisons et de la flexion), et à plus forte raison s'ils ne sont guère attestés en latin. Cela implique cependant d'écarter des termes comme « *theorematis* » (1.2.6) ou « *enthymemate* » (1.4.2) parce qu'ils présenteraient une flexion latine ; critère qui, malgré sa relative fragilité, nous semble cependant valide dans le cadre de notre analyse. Dans les faits, ce problème est contourné au sein des *Nuits* par le regroupement de ces mots dans la catégorie générale de la terminologie technique grecque, qui dépasse le cadre du code-switching et suscite ses propres problématiques ; mais on voit que cette solution est ponctuelle et ne peut guère être étendue telle quelle à d'autres études.

[307] A fortiori dans le cas de mots isolés, comme le rappelle bien G. Dunkel (G. E. DUNKEL, « Remarks on code-switching in Cicero's letters to Atticus », *Museum Helveticum*, vol. 57, n° 2, 2000, p. 122-129).

[308] «Efforts to dinstinguish code-switching, code-mixing and borrowing are doomed» (C. M. EASTMAN, *Codeswitching*, Clevedon, 1992, p. 1).

[309] J. N. ADAMS, *Bilingualism and the Latin language*, New York, Cambridge University Press, 2003, p. 26.

De notre corpus, nous exclurons également toutes les occurrences de mots grecs accompagnés de leur traduction ou équivalent latin. Pour renvoyer à l'alternance codique, en effet, un mot ou un ensemble de mots se doit d'occuper la fonction remplie par le mot ou expression « équivalents » dans la matrice (dans la fiction d'un état « uniglosse » de l'énoncé, antérieur à l'alternance) et qui se seraient trouvés remplacés : or, dans le cas de termes accompagnés par leur traduction, il n'y a pas de substitution paradigmatique, mais une co-existence syntaxique. Ce type de cas, d'ailleurs, se range généralement sous la catégorie des termes dont l'autonymie est explicitée par l'auteur : le plus souvent à l'aide de locutions du type *quod graeci uocant*. Ces cas de figure seront abordés dans un développement à part.

Nous inclurons, au contraire, tous les termes qu'Aulu-Gelle reprend du discours des personnages qu'il cite ou met en scène. Dans un contexte différent, G. Dunkel avait exclu de son étude de la correspondance cicéronienne les termes repris d'Atticus, considérant qu'ils constituaient des formes de citation, mais il nous semble que le contexte particulier des *Nuits Attiques* appelle à la démarche opposée. D'abord, parce qu'il est difficile de dire dans quelle mesure cette mise en scène est véridique, et donc qu'il semblerait malavisé de rejeter des cas de code-switching sous prétexte qu'il s'agirait de citations renvoyant à un intertexte potentiellement inexistant ou modifié. Ensuite, parce que ces reprises participent quand même des *Nuits Attiques* en tant qu'œuvre finale, fût-elle polyphonique ; ce que nous étudions, en dernier recours, est bien le texte d'Aulu-Gelle, texte unique rassemblant et intégrant une pluralité de discours assumés par son auteur[310]. Toute inclusion de termes grecs dans la matrice latine relève donc d'un choix auctorial imputable à ce dernier.

2. Petits arrangements entre idiomes : l'intégration des mots et syntagmes grecs au latin

Le code-switching, bien qu'il connaisse un nombre non négligeable d'occurrences dans l'étendue des vingt livres des *Nuits*, reste un phénomène relativement ténu et circonscrit à l'échelle de la page, du chapitre, de la phrase ; les notices qui comportent du grec sont

[310] Par là, nous n'entendons pas que tout jugement formulé dans les *Nuits Attiques* exprimerait une opinion personnelle d'Aulu-Gelle - une telle position serait naïve et logiquement intenable ; mais que toute phrase en tant que partie du *texte* est subsumée au geste final d'écriture de l'auteur.

nombreuses, mais la proportion du grec reste largement inférieure ; les propositions où l'alternance codique a lieu plus d'une fois sont extrêmement rares. On ne peut donc pas dire que le latin soit entrecoupé de grec ; on est loin d'un « code-mixing » où les deux langues sont véritablement mélangées ; il s'agit plutôt d'une dissémination régulière dont l'importance apparaît à la longue. Par conséquent, étant donné qu'il concerne surtout des mots isolés dans la phrase latine, le code-switching gellien pose à première vue relativement peu de problèmes de syntaxe. La transition se fait d'autant plus souplement qu'elle se moule dans les similarités existant entre latin et grec, et notamment sur le plan du système flexionnel.

L'intégration d'alternances grecques dans le texte majoritairement latin se fait la plupart du temps sans heurts, et les similitudes existant entre les caractéristiques superficielles des deux langues favorisent cette fluidité : les substantifs et adjectifs grecs sont accordés et déclinés en harmonie avec le reste des syntagmes latins. Ainsi l'expression « magister ἀρχιτέκτων », présente en 1.13.12, connaît-elle une flexion en « *ad magistrum* ἀρχιτέκτονα[311] » un peu plus haut ; il est question en 18.5.2 d'un ἀναγνώστην *quendam*. Les verbes, sans surprise, sont eux aussi conjugués à l'avenant, à l'image de λεξιθηρεῖ décrivant Caton en 2.9.4.

La question se complique lorsque ce sont des syntagmes entiers qui relèvent du code-switching, comme cette remarque d'Aulu-Gelle sur les choix stylistiques de Cicéron :

> *Sonus tamen et positura ipsa uerborum satis declarat id potius ἐπιμελείᾳ τῶν λέξεων modulamentisque orationis M. Tullii conuenisse ut, quoniam utrumuis dici Latine posset, « potestatem » dicere mallet, non «potestate »*[312].
>
> La sonorité et l'arrangement des mots rendent clair que c'est plutôt avec le soin de l'expression et avec l'harmonie du discours de Cicéron que s'accorde le fait de préférer « *potestatem* » à « *potestate* », les deux pouvant être considérés comme corrects en latin.

On a ici un clair parallélisme entre groupes nominaux occupant la même fonction dans la phrase, ἐπιμελείᾳ τῶν λέξεων d'une part, et *modulamentisque*[313] *orationis* de l'autre. À première vue, les deux groupes nominaux respectent séparément la syntaxe du « code » dans

[311] Il nous faut cependant reconnaître que le texte est très incertain à cet endroit et que les manuscrits divergent fortement ; cette leçon, toutefois, nous semble crédible.

[312] *N.A.*, 1.7.19.

[313] En parlant du style de Cicéron, Aulu-Gelle emprunte la terminologie de l'Arpinate lui-même avec ce déponent *modulor* (*Or.*, 58) et ses dérivés ; voir aussi *modulamen* (*N.A.*, 13.21.16).

lequel ils s'inscrivent : substantif et complément du nom au génitif précédé de son déterminant en grec, substantif et complément du nom au génitif en latin. Toutefois, on peut aussi considérer que c'est l'analogie relative de ces constructions dans les deux langues qui permet – ou plutôt invite à – cette alternance codique. D'autre part, on note que le datif grec ἐπιμελείᾳ est rattaché à la syntaxe de la phrase latine par sa fonction de complément du verbe *conuenisse,* ce qui le met sur le même plan que le datif latin *modulamentis*, et irait donc dans le sens d'une syntaxe unique, globale de la phrase. A l'inverse, on peut se demander si la redondance de τῶν λέξεων et *orationis*, qui à l'exception d'une opposition singulier/pluriel peu signifiante ici se traduisent aussi parfaitement que possible, ne marque pas un désir d'éviter de construire des groupes nominaux mixtes sur le modèle « ἐπιμελείᾳ *modulamentisque orationis* » ou « ἐπιμελείᾳ τῶν λέξεων *modulamentisque* » – groupes mixtes qui apparaissent pourtant ailleurs dans les *Nuits* ! On peut en retrouver un exemple dans la citation de Varron que fait Aulu-Gelle en 13.11.5 :

> *« In conuiuio legi nec omnia debent et ea potissimum, quae simul sint βιωφελῆ et delectent*[314] *»*
>
> Dans un banquet, il ne faut pas lire n'importe quoi, mais principalement des choses qui sont à la fois édifiantes et plaisantes.

Cette citation de la satire ménippée « *Nescis quid uesper uehat* » (« Tu ignores ce que le soir amène ») semble chère à notre auteur puisqu'elle était déjà présente en 1.22.5 ; il est vrai qu'elle convient parfaitement au programme éducatif et divertissant que s'est fixé Aulu-Gelle et qu'il a annoncé dans sa préface.

Cette phrase présente une construction étonnante, du point de vue de l'équilibre rhétorique et stylistique : on met en balance un verbe latin de forme simple (*delectent*) et un groupe adjectif + verbe ; l'adjectif est grec, et le verbe latin qui l'accompagne est placé devant lui. Cet adjectif βιωφελής est lui-même sans doute une coquetterie de Varron, composé de βίος et ὠφελῶ et fort peu attesté, encore moins avant l'ère impériale. Quitte à verser dans le néologisme, Varron n'aurait-il pas pu utiliser un verbe *βιωφελεῖν ou *βιωφελοῦμαι ? Ce n'est pas à nous d'en juger ; l'important ici est que ce mot grec, introduit initialement par Varron dans son texte latin, est au cœur d'une phrase citée par deux fois dans les *Nuits* ; indubitablement, cela fait partie du sel de la sentence et augmente l'affection de notre auteur pour cette dernière, en sus de l'admiration qu'il manifeste envers Varron de manière générale.

[314] Frg. 340 Bücheler.

Ce passage nous suggère bien que l'alternance peut se faire au sein d'un même syntagme, même si cela ne constitue pas la règle générale ; en fait, il nous montre surtout une variation de la tendance gellienne à l'emploi de synonymes, ici entre deux langues.

La proximité entre grec et latin n'étant pas assez complète pour qu'une langue soit syntaxiquement le calque parfait de l'autre, il fallait s'attendre à ce qu'apparaissent des aménagements. Une tension paraît au chapitre 18.6.1, où cette équivalence bilingue trouve un point d'achoppement dans une des différences majeures de la morphosyntaxe gréco-latine : l'absence d'ablatif grec, que l'on vient déjà de rencontrer. Aulu-Gelle corrige dans cette notice un certain Aelius Melissus, auteur d'un *De loquendi proprietate*, qu'il accuse d'avoir établi une distinction beaucoup trop forcée, sans fondement, en deux mots complètement fausse, entre *matrona* et *mater familias*. Cet homme est alors décrit comme « montrant plus de vanité et de *sophistry* [de sophistique] que de labeur » (« *maiore in litteris erat iactantia et σοφιστείᾳ quam opera* »).

On y remarque un datif σοφιστείᾳ, qui est en accord avec l'ablatif de *iactantia* et *opera*, partant du principe que le datif grec est l'équivalent de l'ablatif latin ; ce qui est vrai en partie, mais ne fonctionne pas en théorie dans le cadre d'un ablatif de qualité, puisque le datif n'assume pas cette valeur en grec. Dans ce contexte de code-switching, les apparences suggèrent donc que σοφιστείᾳ suit la grammaire latine, établie comme cadre de départ pour le déploiement de la phrase : σοφιστείᾳ reste au datif faute de l'existence d'un ablatif grec. Ce mot est destiné à être lu dans le cadre d'une phrase latine sans disruption de la grammaire de cette matrice, et le résultat est, à n'en pas douter, très facilement compréhensible par un lecteur latinophone ; tout au plus peut-on remarquer que cette « irrégularité » grammaticale aurait pu être contournée si Aulu-Gelle avait tourné la phrase autrement en la simplifiant, comme on va le voir maintenant.

2.1. Démosthène, et un déterminant entre deux langues

Le cas de code-switching rencontré au chapitre 1.5.1, en effet, nous offre un aperçu intéressant des effets de style, mais aussi des aménagements syntaxiques qui peuvent apparaître dans ce type de situation. Le passage est le suivant :

Demosthenen traditum est uestitu ceteroque cultu corporis nitido uenustoque nimisque accurato fuisse. Et hinc ei τὰ κομψὰ illa χλανίσκια et μαλακοὶ χιτωνίσκοι aemulis adversariisque probro data, hinc etiam turpibus indignisque in eum uerbis non temperatum, quin parum uir et ore quoque polluto diceretur.

On raconte que Démosthène se montrait dans ses vêtements et dans le reste de son hygiène corporelle coquet, élégant et excessivement soigné. Et c'est pour cette raison que ses rivaux et adversaires lui reprochèrent ces manteaux élégants et ces tuniques moelleuses ; pour cette raison encore, ils n'hésitèrent pas à lui lancer des accusations honteuses et indignes, sous prétexte qu'il aurait été efféminé et qu'il aurait souillé sa bouche.

Pour une fois, nous disposons bien du texte cité par Aulu-Gelle, ce qui nous permet de constater qu'il y est tout à fait fidèle ; c'est une citation d'Eschine tirée du *Contre Timarque*, 131 :

Εἰ γάρ τίς σου ***τὰ κομψὰ ταῦτα χλανίσκια*** *περιελόμενος καὶ* ***τοὺς μαλακοὺς χιτωνίσκους****, ἐν οἷς τοὺς κατὰ τῶν φίλων λόγους γράφεις, περιενέγκας δοίη εἰς τὰς χεῖρας τῶν δικαστῶν, οἶμαι ἂν αὐτούς, εἴ τις μὴ προειπὼν τοῦτο ποιήσειεν, ἀπορῆσαι εἴτε ἀνδρὸς εἴτε γυναικὸς εἰλήφασιν ἐσθῆτα.*

Si l'on apportait ces manteaux élégants et ces tuniques moelleuses, dans lesquelles tu écris tes discours contre tes amis, si on les remettait entre les mains des juges, je suis d'avis que, s'ils n'étaient pas prévenus, ils auraient bien du mal à dire si ce sont là les atours d'un homme ou d'une femme !

Au sujet de cette alternance liée à un intertexte explicite, on peut faire trois remarques principales.

Premièrement, on notera que μαλακοὺς χιτωνίσκους, à l'accusatif chez Eschine, est passé au nominatif chez Aulu-Gelle en tant que sujet dans une construction à double datif ; de même pour τὰ κομψὰ χλανίσκια, qui ne change toutefois pas de forme. Peut-on en faire l'hypothèse qu'Aulu-Gelle est conscient des aménagements nécessités par le code-switching ? La construction qu'il emploie ici (*data* + double datif) plaçant les sujets sémantiques de *dare* au nominatif lui permettrait alors de simplifier un contexte syntaxique rendu problématique par l'alternance codique, tout en profitant de l'homophonie des terminaisons du neutre pluriel direct entre le latin et le grec pour former un groupe « τὰ κομψὰ *illa* » où l'homéotéleute crée une impression de solidarité.

Le deuxième constat que nous pouvons faire, à la lecture de cet extrait, s'attache à la question des déterminants. Le latin n'utilisant pas, au contraire du grec, le déterminant défini pour actualiser une expression référentielle dans la réalité, il ne pourrait traduire les

déterminants τὰ ou τοὺς présents dans le texte d'Eschine ; les deux solutions possibles sont alors d'abandonner le déterminant ou de le laisser en grec. Or Aulu-Gelle fait l'un et l'autre, à quelques mots d'intervalle ; faut-il l'accuser d'inconstance ? Probablement pas. Si notre auteur suit bien la syntaxe latine en effaçant le déterminant défini de μαλακοὶ χιτωνίσκοι, c'est bien la structure grecque [déterminant + adjectif + démonstratif + substantif] (τὰ κομψὰ ταῦτα χλανίσκια) qui est ici respectée ; ce qui est d'autant plus étonnant que ce ταῦτα a été lui-même traduit par *illa*, traduction qui rendait encore plus excusable l'abandon du déterminant ! Tout se passe donc comme si Aulu-Gelle, en bon helléniste, percevait cette construction comme étant trop marquée, trop régulière en grec pour être frangible, et ce malgré la traduction dudit démonstratif. On pourra alors y voir, de la part de notre auteur, un signe d'hésitation (si l'on pense que le code-switching crée des disruptions dans la trame syntaxique) ou un jeu habile de va-et-vient entre les codes, d'adaptation bilingue, de fusion entre grec et latin pour ceux qui feront crédit de cette finesse à Aulu-Gelle.

Mais nous n'avons pas encore épuisé l'intérêt de cet *illa* / ταῦτα que nous venons de rencontrer. Dans la version gellienne, en effet, « καί » est remplacé par « *et* », « ταῦτα » par « *illa* ». Aulu-Gelle aurait parfaitement pu citer Eschine directement et de manière extensive ; après tout, il introduisait les deux termes de « manteaux » et « tuniques » dans le même ordre. Or, en réinjectant du latin au sein de cette citation, Aulu-Gelle s'approprie le texte et l'intègre à son discours : ces « *et* » et « *illa* » introduisent dans la phrase des pauses, des séparateurs entre les trois membres grecs de la citation, et rappellent au lecteur le contexte d'une matrice latine. Enfin et surtout, la traduction d'*illa* déplace la perspective déictique, que notre auteur se réapproprie également (tout en effaçant la *deixis* d'Eschine) : là ou « τὰ χλανίσκια ταῦτα » renvoyait aux manteaux montrés du doigt par Eschine et par l'opinion publique d'Athènes au moment du procès de Timarque, « τὰ χλανίσκια *illa* » se place dans la perspective d'Aulu-Gelle écrivant sur cette affaire : le démonstratif d'éloignement latin pointe désormais de Rome jusqu'à Athènes, du règne des Antonins jusqu'à la Grèce du quatrième siècle, d'une page des *Nuits Attiques* jusqu'à une page du *Contre Timarque*.

3. Le code-switching à fonction utilitaire

Un des paramètres de la présence massive du grec dans les *Nuits Attiques* est la volonté de leur auteur à introduire auprès de son lecteur, pour l'y familiariser, des terminologies relevant de domaines techniques bien définis. Aulu-Gelle propose des listes de vocabulaire aux honnêtes hommes qui souhaieraient se cultiver.

Ces mentions terminologiques constituent des cas particuliers de code-switching, puisqu'ils ont une visée et une justification pédagogique ; ils relèvent donc un peu moins d'effets littéraires ou de jeux de connivence, puisque le passage au grec est motivé par cette démarche. Nous ne les étudierons donc pas en détail, puisque cela nous écarterait de notre sujet. Il est néanmoins intéressant de constater à quelles disciplines notre auteur puise son vocabulaire grec.

En effet, il ne s'agit pas de broder, dans la trame du code-source, des motifs bilingues, mais bien de mettre en valeur un vocabulaire précis, qui s'apparente à des termes en mention sans toutefois être entourés d'un dispositif syntaxique marquant l'autonymie qui les sortirait de la syntaxe de la phrase. Cependant, ces termes sont la plupart du temps traduits ensuite, à l'attention du lecteur qui dispose alors d'un équivalent latin au mot qu'il vient d'apprendre.

3.1. Le vocabulaire philosophique

Un exemple particulièrement clair se manifeste lorsqu'Aulu-Gelle expose les méthodes d'initiation des Pythagoriciens :

> *[…] hi prorsus appellabantur intra tempus tacendi audiendique ἀκουστικαί. Ast ubi res didicerant rerum omnium difficillimas, tacere audireque, atque esse iam coeperant silentio eruditi cui erat nomen ἐχεμυθία, tum uerba facere et quaerere, quaeque audissent scribere, et quae ipsi opinarentur expromere potestas erat ; hi dicebantur in eo tempore μαθηματικοί, ab his scilicet artibus quas iam discere atque meditari inceptauerant : quoniam geometriam, gnomonicam, musicam ceterasque item*

disciplinas altiores μαθήματα ueteres Graeci appellabant ; uulgus autem, quos gentilicio uocabulo "Chaldaeos" dicere oportet, "mathematicos "dicit.[315]

Pendant cette période où ils étaient appelés ἀκουστικαί, « auditeurs », parce qu'ils se taisaient et écoutaient. Mais quand ils avaient appris la chose la plus difficile d'entre toutes, à savoir se taire et écouter, et se familiarisaient déjà avec cette expertise du silence que l'on appelle ἐχεμυθία, « le mutisme », ils pouvaient alors parler et poser des questions, écrire ce qu'ils entendaient, et exprimer leurs propres opinions : ceux-là étaient appelés μαθηματικοί, « scientifiques », d'après ces matières qu'ils avaient commencé à apprendre et à méditer : en effet, les anciens Grecs appelaient la géométrie, la gnomonique, la musique et d'autres disciplines avancées encore μαθήματα, « sciences » ; même si la populace appelle « mathématiciens » ceux qu'ils faudraient appeler de leur gentilice « Chaldéens ».

Ici, tous les termes grecs ne sont pas explicitement traduits (on compte encore sur le bilinguisme attendu de tout citoyen bien né), mais certains le sont : « ἀκουστικαί », par exemple, l'est discrètement par sa proximité avec la forme gérondive « *audiendi* » ; « μαθηματικοί », dans une moindre mesure, est translittéré et rapproché d'un usage courant en latin.

Sur cette question de la translittération, on retrouve parfois les même ambiguïtés que l'on peut rencontrer au sujet des titres d'œuvres[316] : inconstance d'Aulu-Gelle, intentions subtiles, erreurs de copie ? Il est parfois difficile de comprendre pourquoi certains mots sont passés dans l'alphabet latin. Ici, il nous semble que la distinction entre mots grecs en alphabet grec et mots translittérés respecte bien un schéma volontaire : seuls les termes qui sont « à retenir » pour le lecteur sont laissés en grec par le professeur Aulu-Gelle, afin de les mettre en valeur, tandis que les autres, qui servent à les expliquer (« *geometriam, gnomonicam, musicam* ») sont translittérés pour se fondre plus aisément dans le corps de la leçon.

Le vocabulaire philosophique est bien représenté dans les *Nuits* ; en 1,13, Aulu-Gelle donne les καθήκοντα qu'il présent comme l'équivalent des *officia* ; en 2.7, il parle des actions qui ne sont ni bonnes ni mauvaises, donc « indifférentes » : (*Quae uero in medio sunt et a Graecis tum μέσα, tum ἀδιάφορα appellantur*) ; ce même concept revient dans la bouche de

[315] *N.A.*, 1.9.4-7.

[316] La plupart des titres d'œuvres grecques citées dans les *Nuits Attiques* sont en effet en alphabet grec, mais ce principe général comporte des exceptions qui semblent difficiles à justifier ; surtout lorsque les deux cas interviennent dans le même paragraphe : « *Eum uersum Plato in* Theaeteto *Euripidi esse dicit. Quod quidem nos admodum miramur; nam scriptum eum legimus in tragoedia Sophocli quae inscripta est* Αἴας Λοκρός » (*N.A.*, 13.19.2).

Zénon en 9.5. En 5.15, on se demande si la voix est corporelle ou bien quelque chose d'incorporel, « ἀσώματον ». Il y est même défini ce qui est matériel :

> *Corpus autem est quod aut efficiens est aut patiens ; id Graece definitur τὸ ἤτοι ποιοῦν ἢ πάσχον.*
>
> Un corps est ce qui est soit agent soit patient ; cela est défini en grec comme τὸ ἤτοι ποιοῦν ἢ πάσχον, « ce qui agit ou subit ».[317]

En 7.14, Aulu-Gelle présente les différentes visées qui doivent guider la punition selon Platon, « κόλασις » et « νουθεσία » (correction et réforme), « τιμωρία » (déshonneur), « παράδειγμα » (exemplarité). La question cratylienne de savoir si les noms existent par nature ou par convention est posée en 10.4 : *« Quaeri enim solitum aput philosophos,* φύσει τὰ ὀνόματα *sint* ἢ θέσει », avec ce retour au latin « *sint* » au beau milieu d'un syntagme grec, un procédé que l'on rencontrera encore.

Les sceptiques, σκεπτικοί, font leur apparition en 11.5. Les « premiers principes naturels » sont introduits en grec, langue des premiers philosophes : « *quae a ueteribus philosophis* τὰ πρῶτα κατὰ φύσιν *appellata sunt* », en 12.5 ; ce passage dense présente aussi les « προηγμένα » et « ἀποπροηγμένα », traduits par « *productiones* » et « *relationes* », ainsi que l'insensibilité et l'apathie chère aux Stoiciens (ἀναλγησία et ἀπάθεια).

3.2. Le vocabulaire géométrique

On l'a abordé avec les pratiques phytagoriciennes ; Aulu-Gelle semble porter un certain intérêt à la géométrie, et c'est une discipline dont il détaille le lexique en 1.20 :

> *Figurarum quae σχήματα geometrae appellant, genera sunt duo, "planum" et "solidum." Haec ipsi uocant ἐπίπεδον καὶ στερεόν.*
>
> Il y a deux types de figures, que les géomètres appellent σχήματα : le plan et le solide. Ils les appellent ἐπίπεδον et στερεόν.

Comme précédemment, on note que la grécité de la terminologie est suggérée par l'expertise même des géomètres : le vocabulaire des disciplines initiées par les Grecs est

[317] *N.A.*, 5.15.4.

naturellement dans leur langue. C'est tout un lexique qui se déploie dans ce passage : les « *quadrata* » sont des « κύβοι », « *ternio* » se dit « τρινάς », « *linea* » se traduit par « γραμμή ». Il ne semblait pas nécessaire de conserver l'alphabet grec en nomment Euclide « Εὐκλείδης » ; et il est un peu étonnant que les « *pyramidas* » aient été translittérées contre l'exemple de tous les autres termes.

3.3. Le vocabulaire astrologique et climatographique

Les constellations et leurs dénominations reviennent à plusieurs reprises dans les *Nuits*, et cela semble être un sujet à la vogue dans les milieux lettrés de l'époque ; c'est en tout cas ce que laissent entendrent les multiples conversations qui abordent ce thème aussi scientifique que poétique.On peut à notre avis leur adjoindre les noms de vents, qui sont traités d'une manière similaire et appartiennent eux aussi à la science aussi bien qu'à la poésie qui en fait grand usage.

Ainsi, en 2.22, Favorinus se lance dans un long exposé sur les quatre régions du ciel, e en expliquant que le lever du soleil, selon l'époque, peut être appelé « *aequinoctialis* », « ἰσημερινός » ; ou « *solstitialis* », « θεριναὶ τροπαί » ou encore « *brumalis* », « χειμεριναὶ τροπαί. » Exposé qu'il complète avec les noms de vents grecs et leurs équivalents latins. Le vocabulaire astronomique revient en 3.10, alors qu'Aulu-Gelle compare les opinions de Varron et de Nigidius sur les pôles et la position des écoles selon le calendrier. En 13.10, c'est Tiro, l'affranchi de Cicéron, dont on nous livre les réflexions ; on retrouve d'ailleurs encore les πλειάδας qui étaient en 3.10 ; en plus des Hyades, ὑάδες, déjà abordées au chapitre 2.21. On peut voir une trace de l'intérêt porté à l'astronomie dans la longueur des notices qui s'y réfèrent, et aux redondances qui se dessinent entre ces interventions.

3.4. Le vocabulaire médical

En termes de fréquence, c'est le vocabulaire médical qui emporte la palme : il revient dans pas moins de onze notices : 3.10 ; 3.16 ; 10.10 ; 12.5 ; 13.23 ; 13.31 ; 15.7 ; 16.3 ; 18.7 ;

18.10 et 19.2. On y retrouve les mêmes procédés d'écriture, avec la grécité sous-entendue des experts en la discipline :

"Vena" est conceptaculum sanguinis, quod ἀγγεῖον medici uocant

On peut encore noter l'influence grecque relevée dans la forme de *neruus*, perceptible dans l'adverbe *quoque* de cette déclaration :

accepisse a Graecis uidentur, qui uincula et firmamenta membrorum νεῦρα dicunt, unde nos quoque Latine "neruos" appellamus.

Nous ne nous attarderons pas sur cette terminologie à travers laquelle Aulu-Gelle crée peu d'effets à proprement parler littéraires, même si l'on se souvient que Favorinus s'était moqué de Domitius Insanus en l'accusant d'être frappé de μελαγχολία, ce qui aurait été la cause de son aigreur. De manière générale, ces appels au grec dans le contexte d'une terminologie technique sont relativement neutres sur le plan axiologique ; toutefois, dans certains passages, ce type de code-switching peut être suspecté de porter un message plus complexe.

3.5. Des cas limites : de l'utilitaire au pragmatique

Un premier cas litigieux de code-switching se présente à l'occasion de la description d'un lecteur public, dont la déclamation fera les frais d'une reprise assassine de la part du poète Julianus, un des proches d'Aulu-Gelle. Sa désignation par un mot grec, ἀναγνώστης, est-elle une annonce et un instrument de la déconstruction de sa légitimité intellectuelle, ou bien est-elle seulement régie par une exigence de précision terminologique ?

Cum Antonio Iuliano rhetore, uiro hercle bono et facundiae florentis, complures adulescentuli, familiares eius, Puteolis aestiuarum feriarum ludum et iocum in litteris amoenioribus et in uoluptatibus pudicis honestisque agitabamus. Atque ibi tunc Iuliano nuntiatur, ἀναγνώστην quendam, non indoctum hominem, uoce admodum scita et canora Ennii Annales legere ad populum in theatro[318].

Nous, un groupe de ses jeunes familiers, passions les vacances d'été avec le rhéteur Antonius Julianus en jeux et en badinages, nous adonnant aux joies de la littérature et à des plaisirs bienséants et

[318] *N.A.*, 18.5.2.

honnêtes. Et voilà que l'on annonce à Julianus qu'un certain lecteur, non dépourvu de science, lit au public d'un théâtre les *Annales* d'Ennius d'une voix tout à fait experte et mélodieuse.

Le substantif grec est intégré à la syntaxe latine et est accompagné d'un adjectif indéfini accordé ; pour l'instant, rien de très étonnant. Ce même mot ἀναγνώστης est employé par Cicéron lorsqu'il déplore, « avec davantage de chagrin qu'il n'en conviendrait pour un esclave », la mort de son jeune lecteur Sosithée[319]. On serait tenté de prendre cet ἀναγνώστης comme un cas de code-switching par « *lack of facility* », faute d'un correspondant latin, mais il existe bien un *lector* latin, que l'on peut lire par exemple dans la correspondance de Pline le Jeune[320]. Y a-t-il des facteurs exigeant l'emploi d'un mot plutôt que l'autre ? Il ne semble pas que les personnages décrits par *lector* ou par ἀναγνώστης aient une fonction très différente. Cicéron emploie *anagnostes* pour décrire un esclave grec, Sosithée, et on peut penser que cette origine ethnique influence le recours à la langue grecque ; le contexte de deuil et l'environnement domestique peuvent également constituer des circonstances dans lequel le grec est particulièrement convoqué[321]. Le lecteur qui apparaît chez Aulu-Gelle est-il un esclave grec, lui aussi ? Assurément non. Aulu-Gelle le qualifie d'« *homo* » et non pas de « *seruus* » ; il lit dans un amphithéâtre en public et non pas dans un cadre domestique ; il se spécialiserait dans la littérature romaine puisqu'il est décrit comme un « ennianiste » (*ennianista*), et Antonius Julianus se demande si cet homme a eu un *magister* ou un *praelector*[322] dignes de ce nom. Pour R. Starr[323], cet ennianiste est un professionnel du divertissement, sur le modèle des « homéristes », voulant profiter de la popularité d'Ennius

[319] Cic. *Att.* 1.12. Le fait que ce mot soit, dans la correspondance de l'Arpinate, translittéré et constitue donc théoriquement un emprunt plutôt qu'un cas d'alternance codique nous renvoie à l'ambiguïté pesant sur ces deux cas et que nous avons mentionné plus haut. Ajoutons à cela l'éternel problème de l'alphabet grec dans les textes latins, et l'on pourrait être tenté de faire sortir cet ἀναγνώστης de notre corpus d'étude sur le code-switching ; toutefois, il nous semble que cette difficulté, pour aporétique qu'elle soit, ne doit pas nous paralyser en permanence. Constatant qu'aucun manuscrit ne l'atteste en alphabet latin, et partant du principe qu'il n'y a pas de raison spécifique pour que ἀναγνώστης ait été rétabli en grec lors de la transmission du texte, nous l'incluons donc dans notre corpus.

[320] Pline, *Ep.* 9.17.3. La phrase en question est d'ailleurs tout à fait intéressante du point de vue de la collaboration terminologique du grec et du latin, puisque Pline y liste un *lector* (mot latin), un *lyristes* (avec une terminaison grecque) et un *comoedus* (mot grec avec une terminaison latine).

[321] On a pu invoquer ces facteurs pour expliquer, notamment, l'emploi du grec par César au moment de son assassinat ; le grec serait pour les Romains des classes supérieures une langue familière renvoyant à la nostalgie d'une enfance passée auprès de nourrices grecques. Voir par exemple G. E. DUNKEL, « Remarks on code-switching in Cicero's letters to Atticus », *op. cit.*, p. 8. ; cependant Wenskus argumente contre cette théorie, comme le rappelle J. N. ADAMS, *Bilingualism and the Latin language*, *op. cit.*, p. 310.

[322] Ce mot est quasiment un hapax gellien : il ne réapparaît qu'à partir du 12^{e} siècle, et on peut légitimement supposer, d'après la popularité d'Aulu-Gelle à cette époque (voir notre introduction), que ce sont les *Nuits Attiques* qui ont inspiré, même indirectement, ses quelques occurrences.

[323] R. STARR, « The Ennianista at Puteoli », *Rheinisches Museum für Philologie*, vol. 132, 1989, p. 411-412.

chez les intellectuels de l'époque. Il n'y a donc pas, visiblement, de raison particulière pour Aulu-Gelle d'appeler cet homme ἀναγνώστης ; a-t-il des raisons de *ne pas* l'appeler *lector* ? Il est vrai que, malgré son utilisation par Pline, *lector* est davantage utilisé pour décrire celui qui lit pour soi, celui qui lit et interprète un texte, et non pas celui qui lit en public, à voix haute : et c'est dans ce sens qu'Aulu-Gelle emploie ce mot quand il écrit lui-même[324].

En fin de compte, nous nous trouvons donc avec deux hypothèses, qui ne sont pas exclusives : Aulu-Gelle qualifie cet homme de ἀναγνώστης soit parce que ce mot est pour lui le mot *ad hoc* désignant le lecteur public, tandis que *lector* est réservé à un autre contexte (alternance technique), soit par choix ayant une fonction rhétorique (alternance idiosyncratique). Dans ce dernier cas, que dirait l'utilisation de ἀναγνώστης de ce personnage du point de vue d'Aulu-Gelle, pourquoi le mettre en valeur ? Quel serait le but de cette alternance ? Ce lecteur public est-il renvoyé à une forme de grécité, corollaire de sa – relative – incompétence en latin ? Nous ne possédons suffisamment d'indice dans ce sens, et nous privilégierons donc la première hypothèse dans ce cas précis[325].

Toutefois, on ne peut écarter la valeur rhétorique d'un cas relativement similaire : celui du chapitre 18.6, à propos d'Aelius Melissus et la distinction qu'il proposait entre *matrona* et *mater familias*, et que nous avons rencontré un peu plus haut.

> *Aelius Melissus in nostra memoria fuit Romae summi quidem loci inter grammaticos id temporis; sed maiore in litteris erat iactantia et σοφιστείᾳ quam opera.*
>
> Aelius Melissus occupe dans notre mémoire la plus haute place parmi les grammairiens de son temps ; mais il montrait dans ses écrits davantage de vanité et de sophistique que de labeur.

Le terme *σοφιστείᾳ* permet de condenser en un seul mot un sémème riche, façonné par l'histoire de la sophistique en Grèce et dans la culture grecque, impliquant une subtilité déconnectée de la vérité et sujette à être déconstruite, en face d'une pensée plus rationnelle et plus haute. Il participe ici d'une double valeur du code-switching, à la fois utilitaire (il permet

---

[324] *N.A.*, 3.3.4 et 18.4.2 ; 12.4.4 est indécidable puisque le mot apparaît en mention dans un contexte étymologique.

[325] On peut toutefois noter qu'il existe une similitude troublante entre ἀναγνώστης et des adjectifs comme ἀναγώγως (6.3.12) ou les autres adjectifs négatifs grecs dont on va parler un peu plus loin. A la lumière de cette récurrence que nous allons décrire, il ne semble pas impossible de postuler qu'Aulu-Gelle est friand de la *sonorité* d'adjectifs grecs préfixés en alpha, et que la forme d'ἀναγνώστης rappelle les autres apparaissant dans les *Nuits*, sans que celui-ci ait tout à fait le même sens où la même valeur idéologique.

de dire en un mot ce qui aurait nécessité beaucoup d'autres, pour exprimer une notion chargée de sens et d'histoire) et rhétorique, voire idéologique : c'est un instrument précieux dans le débat entre lettrés, dans l'agôn d'érudits, fût-il combattu par écrits interposés. Faut-il se ranger aux théories de Keulen et voir dans ce reproche de sophisme une utilisation ironique du grec, dans le cadre d'une politique gellienne visant à opposer la culture grecque avec ses points faibles – notamment l'accusation de sophisme qui pèse, par exemple, sur Favorinus – à une pensée romaine plus légitime défendue par notre auteur ? Le nom, même latinisé, d'Aelius Melissus semble trahir des origines grecques. Le sophisme grec, avec ses atours trompeurs, est-il ici opposé au travail franc et honnête du latin, l'*opera* de l'intelligence ? Excès de minutie, écart par rapport à la vérité, défense d'une opinion fausse par amour de l'original et du subtil contre l'authentique et le ferme : autant de traits qui renvoient au sophiste en face du savant véritable, mais aussi au Grec (à « l'image d'Épinal du Grec ») en face du Romain. Ce cas de code-switching participe donc doublement de l'utilisation de la langue grecque comme instrument rhétorique dans la joute entre lettrés : non seulement Melissus est renvoyé à un univers philologique indésirable, extérieur à la pensée vraie, honnête – romaine ? – mais justement, c'est partiellement en grec que cette exclusion est opérée, démontrant la maîtrise des deux codes par celui qui prononce l'accusation. On dépasse donc largement le cadre « utilitaire », technique du code-switching pour entrer dans le domaine véritablement pragmatique.

4. Fonctions idiosyncratiques ou pragmatiques

En face des cas de code-switching liés à des formes de « contraintes » (vocabulaire adéquat manquant en latin, référence à un intertexte) se présentent des occurrences d'alternances codiques dites « idiosyncratiques », c'est-à-dire des situations où ce phénomène serait dû seulement à une volonté du locuteur : s'il s'écarte du langage-matrice, ce n'est donc pas par nécessité, mais par choix et dans un but maîtrisé. Évidemment, établir une dichotomie absolue et une opposition stricte entre ces deux pôles serait imprudent, car on pourrait revenir sur le caractère inévitable des alternances codiques par « *lack of facility* » - un locuteur peut toujours employer les ressources, mêmes imprécises, de sa langue première ; ces deux modalités de code-switching forment plus probablement un continuum respectant un ensemble de traits selon les contextes : on vient d'en voir deux cas limites. Toutefois, il

semble que cette distinction est relativement valide, et au moins parlante, dans le cas des *Nuits Attiques*, tant les fonctions respectives de ces deux types de code-switching apparaissent nettement.

Ce qui affleure, en effet, dans les cas d'alternance qui ne sont pas régies par des restrictions terminologiques ou intertextuelles, est une volonté auctoriale de produire certains effets discursifs ; c'est cela, davantage que des critères fonctionnels, qui permet de les reconnaître et de les regrouper. C'est du moins la perspective dans laquelle nous allons nous situer ; la régularité des résultats obtenus par cette méthode, corrélant la récurrence d'un *habitus* gellien que nous tâcherons de décrire, devra réciproquement témoigner en faveur de cette sélection.

4.1. Le code-switching, signe et opérateur de la connivence

Si l'on accepte donc que le code-switching est un acte de langage marqué[326] – au sens où il se distingue dans son contexte et fait signe vers lui-même en tant que « transgression acceptable » du code, en tant que « jeu » au sens plein – il reste maintenant à en analyser les effets et les fins[327]. Nous avons déjà vu plus haut, dans nos deux cas limites ἀναγνώστην et σοφιστείᾳ, une ébauche et un indice des fonctions polémiques que pouvait remplir l'alternance codique, instrument mis à profit dans le débat intellectuel - a fortiori quand ce débat a en trame de fond les relations complexes unissant les nations grecque et romaine.

Examinons un premier exemple d'alternance idiosyncratique, syntaxiquement très simple (impliquant un seul mot, un adverbe de surcroît) à partir duquel on pourra continuer à dégager ces valeurs. Il se trouve au chapitre 11.15, où notre auteur examine la valeur du suffixe –bundus :

> *Sed inquirentibus nobis quaenam ratio et origo esset huiuscemodi figurae « populabundus » et « errabundus » et « laetabundus » et « ludibundus » multorumque aliorum id genus uerborum,*

[326] Nous reprenons ici le concept de « *markedness* » introduit par C. M. SCOTTON, *Duelling languages*, *op. cit.*

[327] Ici, « effets » et « fins » désignent la même chose, subsumée par l'intentionnalité d'Aulu-Gelle. Nous assumons la validité du concept d'intentionnalité de l'auteur - longuement malmené, et souvent à juste titre, par la critique – en tant qu'horizon de la recherche.

εὐεπιβόλως hercle Apollinaris noster uideri sibi ait particulam istam postremam in quam uerba talia exeunt uim et copiam et quasi abundantiam rei cuius id uerbum esset demonstrare.

Mais alors que nous enquêtions sur l'explication et l'origine des composés de ce type : *populabundus, errabundus, laetabundus, ludibundus* et beaucoup d'autres mots du même genre, c'est avec clairvoyance – par Hercule ! que notre cher Apollinaris a émis l'opinion que ce suffixe, accolé aux mots de ce genre, exprimait la force, la profusion et pour ainsi dire l'abondance du sens porté par le mot dont il est question.

La traduction précise de cet adverbe εὐεπιβόλως – relativement rare de surcroît – n'est pas tout à fait aisée : celui qui est εὐεπίβολος est celui qui a du succès dans son entreprise, qui s'empare aisément de ce qu'il convoite ; Apollinaris, ici, serait donc l'aide décisive qui aide Aulu-Gelle à « saisir » la réponse qu'il cherche[328]. En tout cas, cet adverbe a ici deux fonctions conjointes ; il possède une certaine charge sémantique puisqu'il exprime l'idée qu'Apollinaris arrive à point nommé, mais il a également un rôle expressif redoublé par l'interjection « *hercle* ».

Placée à ce moment précis de la phrase et de l'extrait, cette alternance codique prépare l'entrée d'Apollinaris comme le bruit de la poignée de porte annonce un arrivant ; par son hétérogénéité linguistique, elle sert de charnière entre les deux épisodes à l'intérieur d'une même phrase ; enfin, elle retarde dramatiquement l'entrée en scène du personnage, assistée par le second adverbe latin « *hercle* ». Aulu-Gelle, après ses réflexions sur la valeur du suffixe *–bundus*, se trouve un peu désemparé ; mais voilà qu'un sauveur se profile pour le tirer de son embarras[329] : qui est-ce ? Par Hercule ! s'écrie notre auteur ; la focale de la narration se déplace et effectue un travelling de son visage réjoui à la silhouette d'Apollinaris qui passait par hasard : voilà comment on peut imaginer, en forçant le trait, l'effet recherché par cette phrase et, en particulier, par ce cas de code-switching.

Au moment précis où survient un personnage détenteur d'une connaissance linguistique, Aulu-Gelle emploie un procédé renvoyant à une forme de compétence bilingue : il tend la main, symboliquement, au lecteur qui reconnait le phénomène en initié et le fait entrer dans les *Nuits* en même temps qu'Apollinaris. Déduisons donc de cet extrait les premières

[328] Cette interprétation est, il est vrai, littérale ; il est aussi possible que cet adverbe soit utilisé sans que le locuteur retourne nécessairement à son sens étymologique. Toutefois, la rareté de cet adverbe par rapport à ἐπιβολὴ ne plaide pas en la faveur de cette hypothèse.

[329] Nous exagérons pour les besoins de la démonstration et suivons ici l'écriture gellienne ; il ne faudrait pas souscrire à l'idée qu'Aulu-Gelle suit en réalité aveuglément les conseils et avis de ses maîtres.

caractéristiques du code-switching idiosyncratique : en plus de mettre en exergue un terme précis renforçant un effet d'écriture, elles renvoient à un contexte de connivence intellectuelle avec une figure d'érudit, maître et ami ; cette connivence s'étend au lecteur et les inclut dans une communauté d' « amis des lettres », un cercle.

4.2. Une valeur polémique : la culture comme champ de bataille

Cette main tendue au lecteur, cette invitation à communier dans un cercle culturel est un effet direct du code-switching quand il survient dans un contexte narratif ; au sein des discours tenus par un personnage à un autre, cette valeur est toujours présente par le biais d'un trope communicationnel, d'une double entente intrinsèque à la théâtralisation des débats. Mais le code-switching adressé par un personnage à une autre a aussi une valeur propre, une valeur polémique spécifique. Pour la comprendre, il faut se souvenir que les *Nuits Attiques*, en tant que mise en scène de la vie intellectuelle sous le règne des Antonins, sont traversées par les jeux de pouvoir que connaît l'époque. Les apparences cordiales, ou du moins civiles, de l'entre-soi érudit ne doivent pas camoufler la nature compétitive de la haute société impériale, échiquier où chacun tâche de se positionner selon différentes lignes de partage : la grécité ou la romanité ; la proximité ou l'éloignement vis-à-vis du pouvoir impérial, centre invisible et moteur immobile dans les *Nuits* ; le capital économique, bien que difficile à évaluer, joue certainement aussi son rôle.

4.2.1. Une grécité modérée

Si la proximité vis-à-vis de l'entourage impérial est toujours bénéfique, la question du rattachement des individus à une culture grecque ou romaine est beaucoup plus complexe. L'identité des intervenants dans les *Nuits*, qu'elle soit perçue ou revendiquée, est composite : on y rencontre des Romains spécialistes du latin (tels que Sulpice Apollinaire), des Romains spécialistes du grec (comme Favorinus), des Grecs ayant reçu la citoyenneté romaine, à l'instar de Taurus ou Hérode Atticus. De manière générale, le regard romain sur la culture grecque est un mélange paradoxal d'admiration pour une civilisation qui fut le phare de la pensée occidentale, et de mépris pour une nation vaincue et colonisée. Parler en grec n'a pas de valeur négative en soi ; au contraire, c'est une pratique qu'il faut maitriser. Le *uir ciuiliter*

eruditus doit savoir *parler grec en tant que romain*. La question de la mesure, comme souvent pour les Romains de bonne société, est fondamentale : l'absence est déplorable, l'excès est suspect, la modération est tout[330]. Il faut se rappeler que le « bilinguisme » des élites romaines n'est pas un véritable bilinguisme : certes, elles maîtrisent les deux langues, mais ne les parlent ni également, ni indistinctement.

Cette perspective apparaît en pleine lumière au chapitre 14.6.7, où Aulu-Gelle adresse un reproche poli à un projet qui est tout l'inverse de ce dont il se revendique dans la préface de ses *Nuits*. Un de ses amis, doté d'une grande culture littéraire et s'étant constitué une certaine réputation dans le monde des lettres, lui transmet pour nourrir ses miscellanées « un rouleau débordant de science », farci d'anecdotes et de curiosités d'une utilité douteuse. Pourquoi Télémaque a-t-il réveillé Pisistrate avec le pied plutôt qu'avec la main ? Quels noms ont leur acrostiche chez Homère ? De quoi était composée chaque couche du bouclier d'Achille ? Aulu-Gelle rend bien vite ce rouleau à son possesseur, car cette profusion confuse et sans but est manifestement incompatible avec ce qu'il entend, lui, réaliser – certains diront que la différence ne saute pas aux yeux. En tout cas sa réponse, faite avec toutes les circonvolutions d'usage, est intéressante dans son écriture :

> *Quem cum statim properans redderem: «Ὄναιό σου », inquam, «doctissime uirorum, ταύτης τῆς πολυμαθίας et librum hunc opulentissimum recipe, nil prosus ad nostras paupertinas litteras congruentem. Nam meae* Noctes*, quas instructum ornatumque isti, de uno maxime illo uersu Homeri quaerunt, quem Socrates prae omnibus semper rebus sibi esse cordi dicebat : Ὅττι τοι ἐν μεγάροισι κακόν τ' ἀγαθόν τε τέτυκται.»*
>
> Comme je m'empressais de lui retourner son livre, je lui dis : « Grand bien te fasse, homme à l'érudition sans égale, cet esprit universel, et reprends ce livre si riche, totalement incompatible avec ma pauvre littérature. Car mes *Nuits* que tu venais équiper et embellir s'inspirent essentiellement de ce vers particulier d'Homère que Socrate disait avoir toujours à l'esprit avant tout autre chose, et cherchent « tout ce qu'en ce manoir il a été forgé de mal et de bien ».[331]

Le grec n'est pas l'instrument d'une attaque frontale, on le voit bien. Aulu-Gelle flatte son ami avec déférence, en grec, et cite même Homère dont ce dernier est spécialiste, afin de rappeler de manière appuyée leur relative connivence intellectuelle. Le grec est ici le médium dans lequel notre auteur rejette poliment l'entreprise de son ami, au profit de la sienne propre,

[330] Cicéron, dans sa correspondance (*Att*. 1.19.10), décrivait Lucullus « semant quelques barbarismes et solécismes » dans son œuvre, « afin qu'on vît bien que c'était d'un Romain ».

[331] *N.A.*, 14.6.7. La traduction est celle, partiellement modifiée, de R. Marache.

à la fois plus utile et plus agréable. Il est lié ici à une forme ambiguë de flagornerie adossé à un rejet. Cette bivalence de l'inclusion/exclusion par le code-switching suit parfaitement la remarque faite à ce sujet par Adams :

> « Divergence and convergence by code-switching may represent language use as symbolising power on the one hand or solidarity on the other. Or again a mixed discourse, where speaker and interlocutor are equally bilingual, can reinforce the feeling of a shared, mixed identity or culture[332]».

Ce qui est à la fois particulier et récurrent, dans les *Nuits*, est que le code-switching représente à la fois le pouvoir et la solidarité[333] ; pouvoir sur l'interlocuteur et l'adversaire, solidarité avec une communauté sociale et de pensée incluant éventuellement le lecteur, autour de cette « identité ou culture partagée, mélangée ». À cet égard, parler grec constitue pour nos lettrés romains ce que Gumperz[334] a appelé un « we-code », prouvant et renforçant l'appartenance à un groupe sélectif d'individus. Le corollaire nécessaire est l'exclusion de tous les non-membres, de ceux qui ne sont pas en possession du code - « code » étant ici compris non pas comme le « code » de « code-switching » et grossièrement équivalent à « une langue » particulière, mais comme la combinaison du latin et du grec qui est l'apanage des membres du groupe.

4.2.2. Aulu-gelle, juge extraordinaire

Il arrive même à notre auteur d'intervenir dans des disputes opposant deux hellénophones. Les notices 8 et 9 du second livre reprennent deux critiques excessives que Plutarque aurait faites à Épicure ; Aulu-Gelle vient défendre le philosophe, et ne manque pas, ce faisant, de mettre en scène sa propre compétence à discourir en grec.

Dans le premier passage, Plutarque critique la prémisse d'un syllogisme qui serait incomplète :

---

[332] J. N. ADAMS, *Bilingualism and the Latin language*, *op. cit.*, p. 301.

[333] Les deux ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusifs : au sein même de l'élite et de l'entourage d'Aulu-Gelle, les hellénistes sont parfois poliment égratignés par les autres. Voir par exemple *N.A.*, 20.1, où Favorinus se voit reprocher par le juriste Caecilius son manque de connaissance du droit et des valeurs romaines ; on peut lire à ce sujet W. H. KEULEN, *Gellius the Satirist: Roman cultural authority in « Attic nights »*, Leiden, 2009, p. 171 sqq.

[334] J. J. GUMPERZ, *Discourse Strategies*, Cambridge University Press, 1982.

Plutarchus secundo librorum, quos De Homero composuit, inperfecte atque praepostere atque inscite synlogismo esse usum Epicurum dicit uerbaque ipsa Epicuri ponit: Ὁ θάνατος οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς. τὸ γὰρ διαλυθὲν ἀναισθητεῖ· τὸ δὲ ἀναισθητοῦν οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς. Nam praetermisit, inquit, quod in prima parte sumere debuit, Τὸν θάνατον εἶναι ψυχῆς καὶ σώματος διάλυσιν. […] Vere hoc quidem Plutarchus de forma atque ordine syllogismi scripsit. Nam si, ut in disciplinis traditur, ita colligere et ratiocinari uelis, sic dici oportet : Ὁ θάνατος ψυχῆς κα᾽θ σώματος διάλυσις· τὸ δὲ διαλυθὲν ἀναισθητεῖ. τὸ δὲ ἀναισθητοῦν οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς.[335]

Plutarque, dans le second livre qu'il a écrit *Sur Homère*, dit qu'Épicure a employé un syllogisme de manière imparfaite, maladroite et ignorante, et cite les termes d'Épicure en question : « la mort n'est rien pour nous ; en effet ce qui est dissous est insensible ; or ce qui est insensible n'est rien pour nous ». Il a omis, selon Plutarque, ce que devrait comporter la permière partie : « la mort est la dissolution de l'esprit et du corps. » […] Certes, cette remarque de Plutarque sur la forme et l'ordre du syllogisme est juste. En effet, pour tout mettre en ordre et raisonner selon les précèptes établis, il faudrait dire : la mort est la dissolution de l'esprit et du corps ; or ce qui est dissous est insensible, et ce qui est insensible n'est rien pour nous ».

On voit que la dernière reconstruction, celle qui est censée être juste, est d'Aulu-Gelle lui-même ; elle reprend les mots suggérés par Plutarque, mais elle n'est pas exactement identique. C'est donc en démontrant à la fois sa connaissance du syllogisme et sa maîtrise personnelle du grec que notre auteur se permet d'intervenir.

On peut faire la même analyse du deuxième passage, avec une variation. Encore une fois, Aulu-Gelle trouve que Plutarque ergote et se montre trop tatillon :

Nimis minute ac prope etiam subfrigide Plutarchus in Epicuro accusando λεξιθηρεῖ.[336]

Plutarque, dans son accusation d'Épicure, est excessivement minutieux et même pour ainsi dire guindé ; il cherche la petite bête.

Ici, ce n'est pas dans une proposition complète mais dans une pointe limitée à un mot, grec et rare de surcroît, qu'il conclut sa critique de la critique. Le verbe λεξιθηρεῖ, « chasser les mots » ne se trouve qu'ici : ce statut d'hapax confère, en plus du code-switching, un supplément de préciosité qui entérine l'*auctoritas* d'Aulu-Gelle et vise à légitimer son ingérence dans une querelle entre Grecs.

[335] *N.A.* 2.8.

[336] *Ibid*, 2.9.

4.3. Une forme spécifique de l'alternance codique polémique dans les *Nuits* : l'adjectif à préfixe négatif

Dans la constitution de notre corpus a émergé un type inattendu de termes présentant une forte similarité, à la fois dans leur forme et dans leur fonction. Ce rôle polémique du code-switching gellien est en effet assumé à de multiples reprises par des occurrences semblables : il s'agit d'adjectifs grecs, principalement dénominaux, et précédés de l'affixe négatif ἀ-.

C'est au chapitre 1.9.8 que nous en trouverons un exemple emblématique, dans la bouche du philosophe Taurus. La construction de ce passage, portant sur le cursus de l'aspirant pythagoricien, est en elle-même intéressante : il est ouvert par un exposé factuel et informatif où s'effacent les marques de discours et de personne, et se referme sur une deuxième partie qui voit le retour à une situation « réelle » de discussion entre Aulu-Gelle, Taurus, et sans doute d'autres participants autour de Taurus[337]. De ce fait, le chapitre est émaillé d'emblée par une série de termes grecs appartenant au lexique particulier du pythagorisme (*ἀκουστικοί, μαθηματικοί, φυσικοί*…), ce qui ne relève pas du code-switching tel que nous l'avons défini, puisque ces termes sont présentés en mention et encadrés par des dispositifs autonymiques, mais crée, en quelque sorte, un précédent de bilinguisme dans le texte, un contexte favorable à l'alternance codique. C'est toutefois cette tirade du philosophe qui nous intéresse maintenant :

> *Haec eadem super Pythagora noster Taurus cum dixisset: «Nunc autem,» inquit, «isti qui repente pedibus inlotis ad philosophos deuertunt, non est hoc satis quod sunt omnino ἀθεώρητοι, ἄμουσοι, ἀγεωμέτρητοι, sed legem etiam dant qua philosophari discant. Alius ait 'hoc me primum doce,' item alius 'hoc uolo,' inquit, 'discere, istud nolo'; hic a Symposio Platonis incipere gestit propter Alcibiadae comisationem, ille a Phaedro propter Lysiae orationem. Est etiam,» inquit, «pro Iuppiter! qui Platonem legere postulet non uitae ornandae, sed linguae orationisque comendae gratia, nec ut*

[337] Ce genre de situation, de changement brutal entre deux moitiés des chapitres sur le plan de l'énonciation, a pu contribuer à jeter un voile suspicieux sur la réalité de ces discussions mises en scène. Ici, la seconde partie peut sembler avoir été artificiellement greffée à la première : à une présentation du pythagorisme, Aulu-Gelle ajoute un épilogue théâtralisé. Mais on peut aussi bien supposer l'inverse : Aulu-Gelle aurait effacé a posterori les marques du discours dans la première partie, résumant le fruit de la discussion tenue autour de Taurus. Ici, la présence de cette occurrence particulière de code-switching nous suggère fortement que cette tirade a bien été prononcée par Taurus, mais peut-être pas exactement en ces termes : les deux fréquentatifs « *solitus dicere* » et « *pensitans* » nous indiquent que l'on a affaire à un texte pseudo-itératif, fusionnant en un récit plusieurs discussions ayant réellement eu lieu.

modestior fiat, sed ut lepidior.» Haec Taurus dicere solitus, nouicios philosophorum sectatores cum ueteribus Pythagoricis pensitans[338].

Après avoir fait cet exposé sur Pythagore, notre cher Taurus continuait ainsi : « mais maintenant, ces gens qui descendent chez les philosophes sans se laver les pieds, non content d'être ignorants, sans éducation artistique ni scientifique, imposent en plus le programme de leur cours de philosophie. L'un déclare : « apprends-moi cela en premier », l'autre dit : « je veux apprendre ceci, mais pas cela » ; celui-ci bout d'impatience de commencer le Banquet de Platon pour l'orgie d'Alcibiade, celui-là le Phèdre pour le discours de Lysias. Il y a même, par Jupiter ! s'exclamait-il, celui qui demande à lire Platon non pas pour embellir ses mœurs, mais pour orner son langage et son discours ; pour devenir non pas plus humble, mais plus agréable ». Voilà ce qu'avait l'habitude de dire Taurus, à chaque fois qu'il comparait les nouveaux disciples des philosophes aux anciens pythagoriciens.

Cette attaque de Taurus ne manque pas de nous rappeler celle de Domitius Insanus à l'encontre de Favorinus[339] ; elle formule des accusations identiques envers ces disciples modernes qui, dénués d'humilité et de vergogne, se comportent en grossiers consommateurs de philosophie. On peut y distinguer spécifiquement deux reproches : d'abord, que « ces gens-là » n'adoptent pas vis-à-vis du philosophe une posture attentive de soumission, et, peut-être pire encore, qu'ils recherchent dans la rhétorique platonicienne moins l'amour de la sagesse que l'embellissement de leurs discours. Aulu-Gelle se retrouve finalement des deux côtés de cette accusation, par extension avec le maître avec lequel il se trouve : il en est la cible avec le sophiste Favorinus, il en est l'auteur avec le philosophe Taurus.

On peut avant tout se poser la question de la langue d'origine du discours de Taurus : latin ou grec ? Choisir une hypothèse ou l'autre déplace les circonstances et l'auteur du code-switching : soit Taurus au moment de s'exprimer, soit Aulu-Gelle en retranscrivant (ou inventant) son discours. Il nous semble fort probable que Taurus ait parlé en grec dans toute sa tirade – voire depuis le début du chapitre, si l'on accepte le postulat que toute la notice provient d'un de ses cours – et qu'Aulu-Gelle traduise ses paroles sans le mentionner, ne gardant en grec que les mots que son lectorat pourra retenir pour sa culture : dans un premier temps, le vocabulaire de la secte des pythagoriciens, et dans un second temps, cette pique à l'égard des consommateurs de philosophie. Seul argument en faveur du contraire : Taurus

[338] *N.A.*, 1.9.8.

[339] *N.A.*, 18.7. Cela semble d'ailleurs être un des chevaux de bataille de Taurus, qui fait un reproche identique en 7.10 ; même l'étudiant de la notice 10.19, qui se fait passer un savon pour une faute différente, était passé de l'étude de la rhétorique à celle de la philosophie ; origine qui ne lui a peut-être pas attiré les faveurs de son maître…

utilise l'interjection « *pro Jupiter* ! » ; cela peut-il nous convaincre qu'il s'exprimait en latin ? Est-ce aussi une traduction de « par Zeus ! » via Aulu-Gelle ? Est-ce que Taurus pratiquait lui-même le code-switching du grec au latin ? Il est difficile de trancher, mais cela ne sera pas forcément nécessaire, car l'effet de la triade d'adjectifs ἀθεώρητοι, ἄμουσοι, ἀγεωμέτρητοι reste le même dans le texte final des *Nuits* : construire l'inclusion des amis et l'exclusion des autres. Le club sélect d'Aulu-Gelle est fermé aux ignorants qui n'ont jamais rien vu (ἀθεώρητοι), aux béotiens qui ne connaissent pas l'art (ἄμουσοι), à ceux qui sont dénués d'éducation scientifique (ἀγεωμέτρητοι).

4.3.1. Les étrangers aux Muses

Il est frappant de retrouver une triade extrêmement similaire en 1.5.1 : encore une fois, le contexte est celui d'une opposition entre intellectuels ; encore une fois, on peut y lire trois adjectifs grecs ; encore une fois, ce sont des composés dénominaux précédés d'un préfixe négatif en alpha ; le même adjectif ἄμουσος fait d'ailleurs partie des deux rythmes ternaires. Là où Taurus attaquait les ἀθεώρητοι, ἄμουσοι et ἀγεωμέτρητοι, Hortensius accuse Lucius Torquatus d'être ἄμουσος, ἀναφρόδιτος, ἀπροσδιόνυσος :

> *Sed cum L. Torquatus, subagresti homo ingenio et infestiuo, grauius acerbiusque apud consilium iudicum, cum de causa Sullae quaereretur, non iam histrionem eum esse diceret, sed gesticulariam Dionysiamque eum notissimae saltatriculae nomine appellaret, tum uoce molli atque demissa Hortensius «Dionysia,» inquit, «Dionysia malo equidem esse quam quod tu, Torquate, ἄμουσος, ἀναφρόδιτος, ἀπροσδιόνυσος.»*
>
> Mais quand Lucius Torquatus, un homme à l'esprit quelque peu rustique et fruste, l'avait qualifié avec une violence et une aigreur excessives, en présence des juges, lors du procès de Sylla, non pas d'histrion mais de pantomime et de « Dionysia », d'après le nom d'une très célèbre danseuse, alors Hortensius, prenant une voix diaphane et susurrante, avait dit : « Dionysia ? Je préfère pour ma part être Dionysia plutôt que, comme toi, Torquatus, un étranger aux Muses, à Aphrodite, à Dionysos. »

Les deux personnages de Démosthène et Hortensius, ici au centre du passage, ont en commun une apparence d'excessive féminité, un maniérisme qui leur est reproché ; entre les lignes, même s'il n'est pas mentionné ici, cela renvoie évidemment à la figure de Favorinus, mentor d'Aulu-Gelle et qui avait la réputation d'être hermaphrodite. Comme Favorinus, d'ailleurs, Hortensius fait un usage relativement décomplexé de cette caractéristique si cela peut servir sa rhétorique ; ici, en se défendant, il parle « *uoce molli atque demissa* », avec un

érotisme affecté, retournant à son avantage la comparaison avec une courtisane – Dionysia – afin, sans doute, de mettre son adversaire mal à l'aise et de rallier par l'humour l'auditoire du tribunal.

Cette fois-ci, les trois adjectifs sont liés par les noms de divinités constituant leur base nominale, mais qui fonctionnent surtout comme allégories de leurs domaines culturels. Torquatus est étranger aux Muses, à Aphrodite, à Dionysos, c'est-à-dire à l'art, à l'amour, à la fête ; en deux mots, un rabat-joie. Hortensius incarne ici, avec Favorinus, la part de légèreté, d'humour, de séduction qui existe dans la vie intellectuelle, à l'instar d'un Socrate construisant sa philosophie aux banquets. Autant de défauts qui étaient en fait annoncés par Aulu-Gelle dans une description répondant presque terme à terme à cette triade : *subagresti ingenio* n'est pas loin de *ἄμουσος*, *infestiuo* de *ἀπροσδιόνυσος*, *grauius acerbiusque* de *ἀναφρόδιτος*. Ces adjectifs grecs, placés à la fin du passage, en constituent la chute ; c'est le trait d'esprit vers lequel le passage converge, proposé à l'attention du lecteur qui pourra y voir un modèle de répartie à réutiliser en bonne compagnie.

Ce même adjectif *ἄμουσος* connaît encore une occurrence au chapitre 19.11.3 des *Nuits*. Il y apparait sous le régime d'une double négation, pour désigner un ami, un membre du cercle[340] :

> *Hoc δίστιχον amicus meus, οὐκ ἄμουσος adulescens, in plures uersiculos licentius liberiusque uertit. Qui quoniam mihi quidem uisi sunt non esse memoratu indigni, subdidi : (…).*
>
> Ce distique, un mien ami, un jeune homme qui n'est pas étranger aux Muses, l'a traduit dans des vers plus nombreux, avec davantage de licence et de liberté. Parce qu'ils ne m'ont pas paru, à moi en tout cas, être indignes qu'on en garde la mémoire, je les ai copiés : (….).

Cet *ἄμουσος* fonctionne aussi comme litote ; on retrouve ce procédé non loin dans « *non memoratu indigni* », prétérition habituelle à la citation de complaisance des auteurs non consacrés. Incidemment, on se trouve ici dans contexte marqué par le bilinguisme, et donc favorable au code-switching : la présentation d'une traduction libre de vers attribués à Platon. On peut aussi remarquer le terme technique qui précède juste avant, *δίστιχον* ; on voit bien qu'il n'a pas le même rôle ou la même valeur que *ἄμουσος*, mais il entretient la perméabilité linguistique.

[340] W. Keulen, dans « Gellius, Apuleius and Satire on the Intellectual », in L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *op. cit.*, suggère que cet ami pourrait être en fait Apulée ; hypothèse délicate à prouver et que nous nous contenterons de soumettre au lecteur.

La centralité de ce culte partagé des Muses apparaît encore plus clairement à ceux qui se remémorent la fin de la préface, qui subsume les grandes lignes du projet gellien : les dernières recommandations de notre auteur, si l'on excepte des remarques formelles sur le nombre de livres et le sommaire, visent à écarter les rabat-joie :

> *Erit autem id longe optimum, ut qui in lectitando, percontando, scribendo, commentando, numquam uoluptates, numquam labores ceperunt, nullas hoc genus uigilias uigilarunt neque ullis inter eiusdem Musae aemulos certationibus disceptationibusque elimati sunt, sed intemperiarum negotiorumque pleni sunt, abeant a Noctibus his procul, atque alia sibi oblectamenta quaerant. Vetus adagium est : Nil cum fidibus graculost, nihil cum amaracino sui.*
>
> Toutefois, il vaut mieux pour ceux qui ne se sont jamais engagés dans les travaux et les plaisirs de la lecture, de la recherche, de l'écriture, du commentaire, ceux qui n'ont jamais veillé des veilles de ce genre ni ne se sont polis grâce aux débats et aux discussions entre sectateurs de la même Muse, mais qui se sont absorbés sans retenue dans les affaires, qu'ils se tiennent à l'écart de ces *Nuits* et qu'ils se cherchent d'autres divertissements. Comme le dit le vieil adage : « Le geai n'a rien en commun avec la lyre, le cochon avec la marjolaine ».

Cette déclaration apotropaïque est si importante qu'elle est répétée, cette fois en grec, et en empruntant les mots d'Aristophane dans les *Grenouilles* :

> *Atque etiam, quo sit quorundam male doctorum hominum scaeuitas et inuidentia irritatior, mutuabor ex Aristophanae choro anapaesta pauca et quam ille homo festiuissimus fabulae suae spectandae legem dedit, eandem ego commentariis his legendis dabo, ut ea ne attingat neue adeat profestum et profanum uulgus, a ludo musico diuersum. Versus legis datae hi sunt : Εὐφημεῖν χρὴ κἀξίστασθαι τοῖς ἡμετέροισι χοροῖσιν* Ὅστις ἄπειρος τοιῶνδε λόγων ἢ γνώμῃ μὴ καθαρεύει Ἢ γενναίων ὄργια Μουσῶν μήτ᾽ εἶδεν μήτ᾽ ἐχόρευσεν, Τούτοις αὐδῶ, καῦθις ἀπαυδῶ, καῦθισ τὸ τρίτον μάλ᾽ ἀπαυδῶ Ἐξίστασθαι μύσταισι χοροῖς.
>
> Et même pour rendre plus purulente l'envie d'individus sinistres qui ont tort de se croire savants, j'emprunterai au chœur d'Aristophane quelques anapestes, et la loi que ce poète si comique a édictée aux spectateurs de sa pièce, je la donnerai aux lecteurs de ces essais : que ne les touche pas, ne les aborde pas la foule profane et sacrilège, étrangère aux divertissements des Muses. Voici les vers qui édictent cette loi : « Que se taise et s'éloigne de nos chœurs, celui qui, étranger à ce langage, est impur de pensée, jamais n'a vu ni dansé les chœurs sacrés des nobles Muses. A eux je dis et je redis, deux et trois fois, de s'éloigner des chœurs initiés[341]. »

[341] *N.A.*, préface, 20-21. Traduction R. Marache, légèrement modifiée.

4.3.2. Partage et partition : le club *select* des *Nuits*

Ces adjectifs négatifs désignent donc toujours celui que l'on veut attaquer, l'adversaire et le miroir indésirable de l'homme cultivé ; ils ont pour fonction de construire l'exclusion ainsi que l'image de celui que l'on veut exclure. Cette valeur est explicite en 9.4.5, où Aulu-Gelle parle de la bonne affaire qu'il a faite chez un bouquiniste de Brindes :

> *Atque in legendo carpsi exinde quaedam et notaui mirabilia et scriptoribus fere nostris intemptata eaque his commentariis aspersi, ut qui eos lectitarit ne rudis omnino et ἀνήκοος inter istiusmodi rerum auditiones reperiatur.*
>
> En listant ces livres, j'en ai extrait et noté certains faits extraordinaires et qui ne sont quasiment pas mentionnés par nos auteurs ; je les ai parsemés dans ces commentaires, afin que celui qui les fréquentera ne passe pas pour être totalement inculte et ignorant en entendant parler des choses de ce genre.

Celui qui est *ἀνήκοος* est celui qui n'entend pas, qui n'a pas entendu parler des choses ; l'ignorant, inculte. En lisant, mieux, en fréquentant (*lectitando*) les morceaux choisis, on peut s'extraire de son ignorance, devenir un peu plus érudit (é-rudit, « *ne rudis omnino* »). Ce savoir, pour le lecteur, n'a d'ailleurs pas à être totalement assimilé et maîtrisé ; l'important est que l'on ait au moins entendu parler de ce dont il est question, pour ne pas être l'*ἀνήκοος* destiné au ridicule dans les discussions de la bonne société.

Certes, cette utilisation constante de la modalité négative tient partiellement de la prétérition et de la fausse modestie : on minimise son érudition présente ou future, comme l'exigent l'étiquette de l'élite ainsi que l'idéologie d'une société qui se méfie des intellectuels de profession, voire de l'hyperspécialisation en général, a fortiori dans les disciplines relevant de *l'otium* : ainsi les érudits de l'entourage d'Aulu-Gelle avouent ne pas être *tout à fait ignorants*. Il faut aussi faire la part de la dualité des destinataires des *Nuits*, entre lecteurs véritablement cultivés, appartenant à l'intelligentsia, et les candidats à l'entrée dans ce cercle à qui cet ouvrage est théoriquement destiné (les enfants d'Aulu-Gelle, des nouveaux venus participant au renouvellement des élites sous le règne des Antonins). Toutefois, le contexte d'apparition du code-switching idiosyncratique de ce type, dans sa régularité, ne rend guère le doute possible : la construction d'une communauté idéale de citoyens lettrés s'adosse à l'exclusion des indésirables et des faire-valoir.

Cette fonction du code-switching est confirmée par la composition même de l'adjectif employé en 12.12.4, dans la bouche de Cicéron. Celui-ci écarte par un mot d'esprit (« *urbano faceto dictu* ») le reproche embarrassant d'avoir emprunté de l'argent auprès d'un accusé, et surtout d'avoir menti quand il avait nié vouloir acheter une maison avec ce capital :

> *«Ἀκοινονόητοι,» inquit, «homines estis, cum ignoratis prudentis et cauti patrisfamilias esse, quod emere uelit empturum sese negare propter competitores emptionis.»*
>
> Vous êtes des hommes dénués de sens commun, avait-il dit, si vous ignorez que c'est le propre d'un père de famille prudent et précautionneux que de nier être sur le point d'acheter ce qu'il désire acquérir, afin d'éviter la concurrence dans la vente.

Ce genre de code-switching a bien du succès, au moins auprès de notre auteur, puisqu'il s'en souvient et qu'il le cite comme un trait d'esprit à retenir ; la tirade est mise en exergue à la fin du chapitre, le grec l'est au début de la phrase. Quant à l'adjectif, *ἀκοινονόητοι*, il témoigne pleinement de la centralité du concept de rejet dans l'alternance codique entre lettrés, fût-il poli, fût-il atténué : que peut signifier un composé négatif de κοινός et νόος, sinon que l'on n'appartient pas à la communauté de ceux qui pensent avec justesse ?

Proche de Cicéron, son affranchi Tiron est crédité d'une remarque du même type au chapitre 6.3.12, lorsqu'Aulu-Gelle raconte son différend avec Caton à propos d'un des discours de ce dernier. :

> *Culpauit autem primum hoc, quod Cato inerudite et ἀναγώγως, ut ipse ait, principio nimis insolenti nimisque acri et obiurgatorio usus sit.*
>
> Son premier reproche était que Caton aurait « comme un homme inculte et sans éducation », pour reprendre ses paroles, avait écrit un préambule trop violent, trop orgueilleux et plein de reproches.

On constate encore une fois l'utilisation d'un adjectif négatif et exprimant un déficit culturel de l'adversaire, ici de manière emblématique avec la racine de la connaissance, de la γνῶσις ; on en a même un exemple juste à côté dans *inerudite*. Cet *inerudite* est d'ailleurs si proche, sémantiquement et morphologiquement, d'ἀναγώγως que l'on est tenté de penser qu'il serait une traduction de ce dernier, coordonnée par un hendiadyn ; « *ut ipse ait* » ne porterait alors que sur ἀναγώγως, excluant *inerudite* introduit par Aulu-Gelle lui-même. Deux arguments vont en faveur de cette hypothèse, sans toutefois être décisifs : d'abord, la redondance de sens entre deux adjectifs coordonnés est un stylème bien attesté chez Aulu-Gelle ; ensuite, *inerudite* n'est guère attesté avant notre auteur que chez Quintilien (*Inst.*

1.10.33), et, quand il apparaît ensuite, c'est notamment chez des auteurs ayant eux-mêmes lu Aulu-Gelle, comme Augustin ou Isidore.

En tout cas, l'adjectif négatif est une arme commune dans la joute intellectuelle, et Tiron l'utilise contre Caton sur ce point de rhétorique ; si Aulu-Gelle ne souscrit pas à cette critique et se range sans surprise du côté de Caton, il relève la pique en bonne et due forme pas le biais du code-switching. Il participe à la construction de l'image de celui que l'on veut renvoyer à sa différence, à son inadéquation ; il possède en ce sens une valeur performative. Au-delà de l'exclusion, on veut assigner à l'autre le portrait d'un individu sans culture, sans raffinement, éloigné même des Muses et de ce que la culture a de « divin » - divinité comprise non pas dans une véritable perspective religieuse mais comme un summum, une valeur hyperbolique. L'étranger aux Muses, en plus de se voir refuser l'élection qui est l'apanage des poètes, ne participe pas au culte commun qui est au fondement de la cohésion de toute cité. Cet aspect est peut-être ponctuel dans le cas de Cicéron ou de Tiron, répondant à des critiques précises, mais il prend une valeur générale, diffuse chez Aulu-Gelle où il revient à de multiples reprises.

En termes bourdieusiens[342], on pourrait presque voir dans ce mouvement de constitution d'une communauté socio-intellectuelle par exclusion, la volonté de délimiter *mutatis mutandis* une sorte de « bourgeoisie », affirmant sa distinction par la maîtrise de tous les codes (ici linguistiques en particulier, mais portant aussi sur une conception du bon goût esthétique), même celui des « autres », des moins éduqués, moins riches, moins proches de l'empereur. Comme les bourgeois bourdieusiens, les lettrés du cercle – réel et fantasmé à la fois – d'Aulu-Gelle se caractérisent moins par leur maîtrise d'un code supérieur que par leur capacité à basculer librement entre les codes, à les alterner, à les manipuler ; cette flexibilité se déploie entre les langues, entre les genres (comme les « efféminés » Démosthène, Hortensius, Favorinus), entre le sérieux et la légèreté, entre la politesse et l'injure, entre la connivence et le refoulement. La rigidité, la rudesse signalent ceux qui sont mal dégrossis, moins souples d'esprits ; ils n'appartiennent pas au culte des divinités joyeuses, Aphrodite, Dionysos, les neuf Muses, mais adorent des reliques mortes, des Verbes vides, à l'instar de ceux « *qui*

[342] La pensée de Bourdieu a souvent été exploitée dans le cadre de l'étude du code-switching, étant donné sa capacité à interpréter les rapports de force entre groupes sociaux ; on peut notamment lire M. HELLER, « The Politics of Codeswitching and Language Choice », *Journal of Multilingual Development*, n° 13, 1992, p. 132-142, ou encore, du sociologue lui-même, P. BOURDIEU, « L'économie des échanges linguistiques », *Langue Française*, n° 34, 1977, p. 17-34

grammaticorum noua instituta ut τεμένων ἱερά obseruant[343] », comme le dit lui-même, et encore une fois en grec, Aulu-Gelle.

L'emploi de ce type d'adjectifs est donc – en mitigeant, mais sans abolir les connotations politico-sociales de cette expression – posé comme une sorte de « fait de classe » ; il n'est pas l'apanage d'Aulu-Gelle en tant qu'instance auctoriale dans les *Nuits*, et on le retrouve chez d'autres auteurs dont les paroles sont citées, justement parce qu'elles contiennent des mots d'esprits susceptibles de plaire à la sensibilité de notre miscellaniste. Cette fréquence contribue à donner l'impression que ces dénominaux négatifs grecs constituaient une habitude chez les lettrés de l'époque, une arme de prédilection dans la lutte des esprits ; cependant, il faut prendre la mesure du biais de la sélection gellienne, qui regroupe, rassemble et met en scène ce genre de piques. On assiste donc, sous la plume d'Aulu-Gelle, à ce qui est à la fois une description et une reconstruction des pratiques polémiques de l'époque impériale, pratiques impliquant notamment l'usage du code-switching dans cette forme très spécifique et bien adaptée à ces jeux adossant connivence et exclusion.

[343] *N.A.*, 17.2.15.

Questions de traduction

Nous avons abordé récemment les positions respectives du grec et du latin dans l'idéologie portée par les *Nuits Attiques* ; idéologie d'une classe de lettrés dont Aulu-Gelle est à la fois le représentant et le portraitiste. Cet éternel débat – à l'instar de celui opposant l'analogie à l'anomalie – s'incarne dans plusieurs notices où les mérites respectifs des deux langues sont abordés et comparés ; l'analyse de ces passages nous donnera quelques premiers éléments avant de nous lancer dans les questions plus précises de traductions faites par des auteurs spécifiques.

1. Le latin est-il une langue moins riche que le grec ? La question des couleurs

Le long chapitre 2.26[344] met en scène l'une de ces discussions érudites, où la sophistication de chaque avis importe autant que la recherche de la vérité ; d'ailleurs, Favorinus, s'inclinant devant Fronton qui lui aura finalement démontré l'ascendant du latin vis-à-vis du grec, se dira davantage charmé de son style et de son éloquence (« *scientiam rerum uberem uerborumque eius elegantiam exosculatus*[345] ») que vraiment convaincu de cette victoire du latin : dans le temps court de la sociabilité érudite, Fronton, représentant du pouvoir impérial, a certes pu défendre sa langue face à celle de l'hélléniste Favorinus, mais, dans la *doxa* générale, il semble bien acquis que le grec conserve ses titres supérieurs de noblesse. Reprenant un vers d'Homère (Il., 23.382), qu'il adapte d'ailleurs en conjugant le verbe final à la deuxième personne du singulier, il affirme que le grec aurait certainement gagné, comme Diomède aurait gagné sa course contre Eumèle sans l'intervention d'Apollon –

[344] Pour une autre perspective sur ce passage, on pourra lire l'étude détaillée qu'en fait A. GARCEA, « Gellio, il bilinguismo greco-latino e i nomi dei colori », dans *Il plurilinguismo nella tradizione letteraria latina*, 2003, p. 173-198.

[345] *N.A.*, 2.26.20.

une manière de comparer Fronton au dieu solaire ? Fronton, de fait, ne revient pas lui-même sur la supériorité du grec, et admet avoir remporté une bataille, non pas la guerre :

> *Tum Fronto ad Fauorinum, «Non infitias,» inquit, «imus quin lingua Graeca, quam tu uidere elegisse, prolixior fusiorque sit quam nostra ; sed in his tamen coloribus quibus modo dixisti denominandis, non proinde inopes sumus ut tibi uidemur*[346].
>
> Alors Fronton répondit à Favorinus : « Je ne nie pas que la langue grecque, qui a visiblement ta préférence, soit plus riche et plus étendue que la notre ; cependant, pour décrire ces couleurs que tu viens de mentionner, nous ne sommes pas aussi indigents que tu le penses. »

La question est donc celle de la plus grande richesse lexicale, ou du grec, ou du latin. Elle est posée à Fronton, devant témoins, par Favorinus qui rendait visite au consulaire victime de la goutte ; Aulu-Gelle escorte son mentor. Après une courte déploration de la pauvreté du langage en général, face à la nuance dont les sens sont pourvus, Favorinus attaque le sujet des adjectifs de couleur :

> *Atque eam uocum inopiam in lingua magis Latina uideo quam in Graeca. Quippe qui 'rufus' color a rubore quidem appellatus est, sed cum aliter rubeat ignis, aliter sanguis, aliter ostrum, aliter crocum, aliter aurum, has singulas rufi uarietates Latina oratio singulis propriisque uocabulis non demonstrat omniaque ista significat una 'ruboris' appellatione, nisi cum ex ipsis rebus uocabula colorum mutuatur et 'igneum' aliquid dicit et 'flammeum' et 'sanguineum' et 'croceum' et 'ostrinum' et 'aureum.' 'Russus' enim color et 'ruber' nimirum a uocabulo 'rufi' dicuntur neque proprietates eius omnes declarant, ξανθόν*[347] *autem et ἐρυθρός et πυρρός et κιρρός et φοῖνιξ habere quasdam distantias coloris rufi uidentur, uel augentes eum uel remittentes uel mixta quadam specie temperantes.»*
>
> Et je constate cette pauvreté lexicale davantage dans la langue latine que dans la grecque. Par exemple, la couleur rouge (*rufus*) tire son nom d'une certaine rougeur (*rubor*), mais, alors que rougissent différemment le feu, le sang, la pourpre, le safran, et l'or, le latin n'a pas de termes particuliers et spécifiques pour rendre ces variétés particulières de rouge ; il les désigne toutes à l'aide de cette seule dénomination de « rougeur », sauf dans les cas où le nom de couleur est emprunté à l'objet qu'il désigne, à l'instar de « embrasé », « emflammé », « sanguin », « safran », « pourpre », « doré ». En effet, *russus* et *ruber* sont à l'évidence dérivés de *rufus*, et ne mettent pas en valeur toutes les caractéristiques de cette couleur, tandis que ξανθός, ἐρυθρός, πυρρός, et κιρρός, et φοῖνιξ semblent

[346] *N.A.*, 2.26.7-8.

[347] Pourquoi cet adjectif est –il le seul au neutre ou à l'accusatif ? Il y a là une discordance mineure ; souvent, cela peut être expliqué par le fait qu'Aulu-Gelle cite des termes directement importés de textes donc il conserve quelques propriétés syntaxiques, mais cela semble difficilement s'appliquer dans ce contexte où Favorinus cite des termes *per se*, en mention.

marquer un certain écart entre les teintes de la couleur rouge, soit en l'instansifiant, soit en l'atténuant, soit en l'estompant par un mélange.

La critique de Favorinus repose sur deux points. D'abord, il expose une liste d'objets du monde dont la couleur rouge varie sensiblement ; toutefois, il ne reproche pas au latin d'être incapable d'exprimer ces nuances, mais d'avoir dû recourir à l'adjectivation de substantifs (*igneus, flammeus, sanguineus, croceus, ostrinus, aureus*) pour pouvoir les rendre : un procédé auquel on imagine qu'il trouve peu d'élégance – à moins qu'il ne s'agisse que de mauvaise foi rhétorique. Le reproche est cependant plus précis qu'un simple constat d'impuissance ; il est en outre complété par une remarque qui s'avère juste : *russus, ruber* et *rufus* ne seraient en fait que des avatars du même mot, les deux premiers provenant du dernier[348]. Ils ne seraient donc pas en mesure de rendre les nuances du rouge ; alors qu'en face, le grec présenterait des termes plus variés : ξανθός, ἐρυθρός, πυρρός, κιρρός, φοῖνιξ, dont la diversité étymologique et sémantique serait plus à même de rendre les subtilités de la palette (« *quasdam distantias coloris rufi* »).

C'est à cela que répond Fronton ; il contre-attaque avec sa propre liste de noms de couleurs en latin, se montrant même plus détaillé dans la nuance précise que chacun dénote ; nous les avons rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Termes mentionnés	**Sens donné par Fronton**	**Origine attribuée par Fronton**
poenicus	*« exuberantiam splendoremque significant ruboris, quales sunt fructus palmae arboris non admodum sole incocti »*	*« Nam 'poeniceus,' quem tu Graece φοίνικα dixisti, noster est »*
rutilus		
spadix		*« 'spadix,' poenicei συνώνυμος, qui factus e Graeco noster ; σπάδικα enim Dorice uocant auulsum e palma termitem cum fructu »*

[348] Ce qui est juste, et se lit dans le *Dictionnaire étymologique du latin d'Ernout et Meillet*, p 578, art. « *rubeo* ».

fuluus	*« ‘Fuluus’ autem uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere. »* *Sic poeta uerborum diligentissimus ‘fuluam’ aquilam dicit et iaspidem, ‘fuluos’ galeros et ‘fuluum’ aurum et arenam ‘fuluam’ et ‘fuluum’ leonem, sicque Ennius in* Annalibus *‘aere fuluo’dixit.*	
flauus	*‘Flauus’ contra uidetur e uiridi et rufo et albo concretus; sic ‘flauentes comae’ et, quod mirari quosdam uideo, frondes olearum a Vergilio ‘flauae’ dicuntur, sic multo ante Pacuuius aquam ‘flauam’ dixit et ‘fuluum’ puluerem. »*	
rubidus	*« ‘Rubidus’ autem est rufus atrior et nigrore multo »*	
luteus	*« contra rufus color est dilutior »*	*« inde ei nomen quoque esse factum uidetur »*

La synthèse de cette réponse de Fronton à Favorinus nous permet d’avancer quelques remarques.

- *Verborum diligentissimus poeta*

D’abord, Virgile serait le poète « *uerborum diligentissimus* » ; on verra pourtant que certains choix d’écriture lui seront reprochés dans les *Nuits Attiques*. Il est en tout cas le poète qui est le plus cité dans ce passage ; ce n’est pas inhabituel, mais il faut se rappeler que le discours rapporté est celui de Fronton. Si Aulu-Gelle reconnaît lui aussi Virgile comme un poète incontournable de la latinité, on sait que notre auteur possède sa propre collection

d'auteurs favoris, dont il emploie souvent les textes et qui relèvent plutôt de la littérature archaïque ou archaïsante : Plaute, Ennius, Salluste… D'autant plus que Virgile, comme nous le verrons bientôt, n'échappe pas à des critiques parfois véhémentes de la part d'Aulu-Gelle, et qui contrediront cette louange dirigée vers un poète dont tous les choix lexicaux auraient, selon Fronton, été judicieux.

L'intertexte virgilien est donc à mettre largement sur le compte de la préférence personnelle de Fronton ; mais on peut aussi penser que sur ces questions portant sur des concepts aussi fondamentaux que la couleur, il est naturel que les grands poètes « universels » de chaque langue, à savoir Virgile et Homère, soient convoqués.

- Variété étymologique, diversité phonétique, nuances de couleur.

Fronton, pour répondre au reproche favorinien sur l'excès de termes dérivatifs dans les noms de couleurs en latin, a mis à l'écart certains adjectifs dénominaux que l'on peut retrouver, par exemple, chez Virgile : *sangineus*, *cruentus*, *minium*, *roseus*, *purpureus*, *igneus*, *cereus*, *luteus*, *croceus*[349]…. Des dénominaux en *–eus*, il ne garde que *luteus*, tout en l'affiliant au *–lutus* de *dilutus*, et donc en l'écartant de son homographe *luteus* (couleur de boue) > *lŭtum* (la boue). Dans cette compétition linguistique entre Fronton et Favorinus, il semblerait que la dérivation dénominale passe pour une forme de « triche »… On peut aussi penser que dans un tel concours, l'élégance étant aussi capitale que le sens, il est plus éclatant de proposer des termes dont les sonorités se démarquent ; d'où ce reproche fait à *rufus*, *russus*, *rubeus*, et *rubidus*, trop semblables pour convaincre.

- La représentation poétique antique des couleurs présente des particularités qui la distinguent de la nôtre.

Les descriptions que Fronton donne de certaines couleurs montrent des alliances de teintes étonnantes, très variables d'un exemple à l'autre. Il est ainsi frappant de constater la distance apparente entre sa définition de « *fuluus* » et les exemples qu'il en donne.

> *Fuluus' autem uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere. Sic poeta uerborum diligentissimus 'fuluam' aquilam dicit et iaspidem, 'fuluos' galeros et 'fuluum' aurum et arenam 'fuluam' et 'fuluum' leonem, sicque Ennius in Annalibus 'aere fuluo' dixit.*

[349] D'après une liste établie par T. R. PRICE, « The Color-System of Vergil », *The American Journal of Philology*, vol. 4, n° 1, 1883, p. 1-20.

La couleur fauve (« *fuluus* ») semble être un mélange de rouge et de vert, dans lequel domine parfois le vert et parfois le rouge. C'est ainsi que le poète le plus attentif au choix de ses mots a parlé d'un « aigle fauve », du « jaspe fauve », de « casques de peau fauve », d' « or fauve », de « sable fauve » et d'un « lion fauve » ; et c'est aussi ainsi qu'Ennius, dans ses *Annales*, a parlé d' « airain fauve ».

Des ces éléments, trois nous semblent présenter une dominante de couleur jaune, avec occasionnellement des teintes rousses : le lion, le sable, l'or. La peau du loup dont les casques sont recouverts chez Virgile, peut elle aussi montrer des nuances jaunes ou rousses, de même que le brun des plumes d'un aigle peut tirer sur le roux ; la question du jaspe est plus difficile puisque cette pierre peut-être tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt les deux. À cet égard, l'adjectif « *fuluus* » décrirait bien plus une teinte que la couleur dominante des objets et animaux décrits ; un reflet qui peut être tantôt rougeâtre, tantôt verdâtre[350].

On peut aussi être légèrement étonné de voir surgir, dans une conversation sur le rouge, l'adjectif « *flavus* », qui décrit ordinairement la blondeur, et est présenté ici comme « un mélange de rouge, de vert de blanc » (« *e uiridi et rufo est albo concretus* »). Aulu-Gelle cite sans surprise la blondeur des cheveux en exemple, mais aussi deux exemples plus déroutants, l'olive et l'eau. Parle-t-il de feuilles d'olives vertes avec des nuances de jaune, peut-être dorées par le reflet des olives elle-mêmes, ou bien de feuilles d'olivier jaunissant sous le coup de carences nutritives, comme cela peut-arriver ? Notre auteur se contente de noter que certains peuvent être surpris, mais n'explique pas davantage. Quant à l'image des « eaux dorées » avec lesquelles Ulysse se fait laver les pieds, elle est encore plus difficile à interpréter de manière certaine ; parle-t-on ici des reflets de la lumière sur la surface de l'eau ?

Ce qui est certain, c'est que les termes désignant le plus fréquemment la couleur jaune en latin apparaissent ici, et sont présentés comme des mélanges de rouge et de vert, l'un plus sombre (*fuluus*), l'un plus lumineux (*flauus*). À ce stade, tout se passe comme si le jaune n'existait pas vraiment en tant que couleur à part, comme s'il n'était qu'une étape indistincte dans un continuum de nuances allant du vert au rouge : un reflet, une teinte, un degré de luminosité qui peut caractériser un objet aussi incolore et changeant que l'eau, mais ne constitue jamais lui-même une couleur fixe et déterminée, qui aurait ses propres nuances

[350] Ce qui explique des contradictions que l'on a pu croire relever chez Virgile et Homère, par exemple ; critiques qui reposeraient « on the same faulty assumption : that every reference to the color or material of an object must be taken as asserting that the *entire* object is of this color or material ». R. J. EDGEWORTH, « »Inconsistency» in Vergil and in Homer », *Glotta*, vol. 59, n° 1/2, 1981, p. 140-142.

comme dans notre langue (jaune citron, ocre…). Le spectre des couleurs latins est donc bien différent du notre.

1.1. Sur la question du statut de *poeniceus* et *spadix*

Dans ce cas précis, la frontière entre les deux langues paraît difficilement situable.

Nam 'poeniceus,' quem tu Graece φοίνικα dixisti, noster est et 'rutilus' et 'spadix,' poenicei συνώνυμος, qui factus e Graeco noster est, exuberantiam splendoremque significant ruboris, quales sunt fructus palmae arboris non admodum sole incocti, unde spadici et poeniceo nomen est; σπάδικα enim Dorice[1] uocant auulsum e palma termitem cum fructu.[351]

En effet *poeniceus* (rouge éclatant), que tu as prononcé en grec φοῖνιξ, est un mot bien latin ; *rutilus* (roux) et spadix (carmin), un synonyme de *poeniceus* né en grec, et devenu latin, expriment un rouge intense et brillant, telle la couleur des fruits du palmier quand ils n'ont pas encore mûri au soleil. C'est là l'origine des mots *spadix* et *poeniceus* ; en effet, les Doriens appellent σπάδιξ un rameau arraché de l'arbre avec son fruit.

Ce passage met l'accent à la fois sur la perméabilité du grec et du latin, tout en insistant sur la frontière entre les deux langues ; à cet égard, et dans ce contexte, la redondance de « *noster est* » a certainement une légère valeur polémique dans la bouche de Fronton ; rappelons que l'on est en train de compter les points pour savoir qui, des Grecs ou des Latins, possède le vocabulaire le plus riche. Si l'on prend l'expression « *factus e Graeco* » au pied de la lettre, il faut comprendre que *poeniceus* et *spadix*, bien qu'étant nés dans langue grecque, ont été assimilés en latin. Fronton joue sur la légère ambigüité de leur statut, et l'on pourrait hésiter à traduire *« poeniceus, quem tu Graece φοίνικα dixisti* » soit par *« poeniceus,* dont tu as donné l'équivalent grec φοῖνιξ », ou bien par « *poeniceus,* que tu as prononcé à la grecque φοῖνιξ ». En d'autres termes, il joue sur le continuum de l'assimilation des emprunts : est-ce que *poeniceus* est un xénisme ? Un emprunt mixte avec un suffixe adjectival latin ? Ou bien un mot complètement intégré à la langue ? Il nous semble que la question n'est jamais véritablement tranchée, en tout cas pas par Fronton ni par Aulu-Gelle, et il nous faudra nous

[351] *N.A.*, 2.26.9-11.

résoudre à conserver cette ambivalence en examinant cet extrait du chapitre 3.9, qui reprend ce point pourtant très anecdotique[352] :

> *Quem colorem nos, sicuti dixi, poeniceum dicimus, Graeci partim φοίνικα, alii σπάδικα appellant, quoniam palmae termes ex arbore cum fructu auulsus «spadix» dicitur.*[353]
>
> Celle couleur, comme je l'ai dit, nous autres l'appelons « *poeniceus* », tandis que chez les Grecs certains l'appellent φοῖνιξ et d'autres σπάδιξ, parce qu'un rameau de palmier arraché de l'arbre avec son fruit est appelé « *spadix* ».

Il est intéressant de voir que cette remarque de Fronton réapparaît ici, mais de manière moins précise ; les deux termes grecs sont en quelques sorte écrasés l'un avec l'autre, comme s'ils étaient tous deux les équivalents du latin *poeniceus* ; on perd aussi la précision faite par Fronton que σπάδιξ est d'origine dorienne, effacée dans un simple balancement « *alii…alii* ». L'accent est visiblement mis sur la sémantique, au détriment de la morphologie qui est passée sous silence, et maintenue dans le flou de cet aller-retour constant entre les deux graphies grecques et latines (telles quelles dans les manuscrits), encore plus indiscernables dans le cas de *spadix* qui ne présente, lui, pas les variations latinisantes de *poeniceus* dans la disparition de l'aspiration initiale et dans la suffixation.

En définitive, que nous apprend cet *agôn* intellectuel entre deux grandes figures de la vie culturelle contemporaine, sur les rapports entre la langue latine et la langue grecque ? Que ce soit sur les délimitations de leurs domaines respectifs, ou sur les rapports de force qui les organisent, les intervenants se prêtent au jeu et font preuve d'une certaine exhaustivité dans l'étude de ces noms de couleurs ; cependant, il faut prendre la mesure du jeu de la diplomatie intellectuelle, des concessions polies, de la flagornerie entre érudits avant d'espérer en tirer des conclusions générales. Pour avancer sur cette étude de la pensée gellienne, il sera donc

---

[352] La reprise par Aulu-Gelle, à son propre compte, du discours de Fronton nous donne ici un aperçu de la manière dont notre auteur « digère » tout ce qu'il entend dire durant ses visites et ses pérégrinations entre lettrés. Cela tendrait à confirmer que la discussion entre Fronton et Favorinus a bien eu lieu ; en théorie, on pourrait aussi postuler qu'Aulu-Gelle place en 2.26 ses propres idées dans la bouche d'intervenants prestigieux, mais cela semble plus qu'improbable : d'abord parce que les arguments sont plus détaillés en 2.26, et ensuite parce qu'usurper l'identité de notables de ce calibre en les faisant parler à sa guise aurait été peu judicieux de la part de notre modeste miscellaniste.

[353] *N.A.*, 3.9.9. L'emploi d'une terminologie très générique (*Graece/Latine dicitur, vocatur, nominatur, appellatus*) dans le cadre de ces équivalences bilingues fait obstacle à la différenciation de ces mécanismes d'emprunts et de traduction, dans la pensée d'Aulu-Gelle et de ses contemporains. Dans le chapitre 2.22, par exemple, la même terminologie est employée pour des noms de vents qui, en grec et en latin, ne sont manifestement pas des emprunts morphologiques (ex : *caurus* / λίψ, *auster* / νότος).

nécessaire de convoquer d'autres textes des *Nuits,* qui nous permettront de confirmer et de préciser cette piste de la supériorité innée du grec.

1.2. Supériorité culturelle, supériorité linguistique, supériorité poétique

La question qui est posée, dès le prologue de la notice 2.23, est la suivante : comment se fait-il que les poètes et dramaturges grecs semblent toujours avoir l'ascendant sur leurs homologues latins ? D'où leur vient cette supériorité ? Comment se manifeste-t-elle ? Quelles sont les qualités précises que les Romains ne peuvent, ou ne savent, imiter ?

Aulu-Gelle dit lire souvent des pièces latines tirées de celles de Ménandre, de Posidippe, d'Apollodore, d'Alexis[354] ou d'autres auteurs de cette nation ; et les premières lui semblent présenter des qualités indiscutables. Cependant, elles ne résistent pas à la comparaison :

> *Neque, cum legimus eas, nimium sane displicent, quin lepide quoque et uenuste scriptae uidentur, prorsus ut melius posse fieri nihil censeas. Set enim si conferas et componas Graeca ipsa, unde illa uenerunt, ac singula considerate atque apte iunctis et alternis lectionibus committas, oppido quam iacere atque sordere incipiunt quae Latina sunt ; ita Graecarum, quas aemulari nequiuerunt, facetiis atque luminibus obsolescunt.*
>
> Et, tandis que nous lisons [ces pièces], elles ne nous déplaisent pas du tout ; au contraire, elles nous paraissent même écrites avec un agrément et un charme qu'on aurait cru insurpassables. Mais, si on les comparait et les confrontait aux pièces grecques dont elles étaient inspirées, en réunissant avec attention et soin chaque extrait et en les lisant ensemble de manière alternée, soudainement les textes latins commençaient à déchoir et à s'avilir, tant ils étaient éclipsés par l'esprit et l'éclat des textes grecs, avec lesquels ils étaient incapables de rivaliser.

Ce texte nous offre des conditions presque idéales pour inspecter les traductions, faites par les auteurs latins, de leur prédécesseurs grecs ; en effet, les sujets poétiques et les arguments dramatiques étant les mêmes, seule l'habileté de leur style et l'agrément de leur

[354] Alexis fut un élève de Ménandre, et sa longévité (il mourut plus que centenaire) lui permit d'appartenir à la fois à la Comédie Moyenne et à la Nouvelle Comédie, dont il contribua à développer certains rôles comme le cuisinier et le parasite. Posidippus écrivit peu après la mort de Ménandre, et servit souvent de modèle à des comiques latins tels que Caecilius. Apollodore de Karystos fut lui aussi une figure importante de la Nouvelle Comédie, et inspira Térence pour l'*Hécyre* et le *Phormion*.

langue saura les départager. Il nous reviendra alors de déterminer sur quels critères s'effectue cette différenciation : quelles sont donc les qualités précises par lesquelles les Grecs se distinguent ? Les réflexions d'Aulu-Gelle, qui effectue ce même geste comparatif, guident et déroutent tout à la fois, car il ne paraît lui-même ni complètement objectif ni tout à fait explicite : l'enjeu de cette étude sera de voir si sa critique des traductions gréco-latines repose sur une analye technique ou sur un ressenti plus impressionniste. Pour cela, il faudra appliquer à ses réflexions deux étapes d'analyse : d'abord, étudier la précision de sa lecture des textes (sur quels points se concentre-t-il ? se montre-t-il rigoureux et spécifique, ou bien est-ce que ses constatations se révèlent vagues et subjectives ?), puis, tâcher de donner une cohérence, dans la mesure du possible, à l'ensemble de ses critiques.

Les imitateurs latins ne ne sont pas de mauvais auteurs, bien au contraire ; mais leur œuvre ne tient pas la comparaison avec l'original grec. Sur quels critères ? Aulu-Gelle nous donne une premère précision sous la forme de « *facetiis atque luminibus* ». Les *facetiae* (l'esprit, la finesse, *wits*) sont une qualité du discoureur, une aptitude charismatique à plaire à son auditoire, voire à engendrer le rire ; un sens de la répartie que les Latins comme nous-mêmes qualifient parfois de *sel* : « *P. Scipio omnes sale facetiisque superabat*[355]. » Le terme de *lumina* est encore plus général : il s'agit de la disinction qui marque les esprits nobles et bien formés, ceux qui brillent. Ce sens figuré est relativement fréquent dans le contexte rhétorique ; Cicéron[356] comme Quintilien[357] en témoignent. Ce qu'il faut retenir de cette ouverture, c'est donc que la supériorité grecque a un rapport avec des qualités générales de l'esprit, une vivacité et une finesse qui relève de leur caractère avant même la mise en œuvre du discours.

Aulu-Gelle, visiblement en compagnie de pairs, s'adonne à la lecture du *Plocium*[358] de Caecilius, qui leur donne envie de relire celui de Ménandre ; mais la différence saute aux yeux : « comme Caecilius est morne et froid, et comme il diffère de Ménandre ! » (*« quantum*

[355] *Cic. Brut.* 34. 128.

[356] *Orat.* 27. 119 : « *Certis dicendi luminibus ornare orationem. Brut.* 17. 66 *: Origines Catonis quem florem, aut quod lumen eloquentiae non habent* ? »

[357] *Quintil.* 9. 2. 102. « *Sententiarum lumina* ».

[358] Aulu-Gelle cite le titre latinisé, même en parlant de la version de Ménandre ; peut-être parce qu'il est censé, dans le contexte où il se met en scène, avoir l'ouvrage de Caecilius Statius sous la main. Il procède de même au chapitre 3.9, où cette œuvre réapparaît.

stupere atque frigere quantumque mutare a Menandro Caecilius ![359] »). À quoi tient cette différence ? Pour l'instant, Aulu-Gelle préfère laisser parler les exemples, et se lance donc dans une première critique :

> *Praeter **uenustatem** autem **rerum** atque **uerborum**, in duobus libris nequaquam parem, in hoc equidem soleo animum attendere, quod quae Menander praeclare et **apposite** et facete scripsit, ea Caecilius, ne qua potuit quidem, conatus est enarrare, sed quasi minime probanda praetermisit et alia nescio quae mimica inculcauit et illud Menandri **de uita hominum media sumptum, simplex et uerum et delectabile**, nescio quo pacto omisit. (11-12)*

> Sans parler du **charme du sujet et de l'expression**, fort inégal dans les deux ouvrages, je constate ce fait récurrent : ce que Ménandre a écrit avec inégniosité, **à-propos** et finesse, Caecilius n'a pas essayé de le développer, là où il aurait parfois pu le faire ; il l'a mis de côté comme si cela ne valait rien pour intercaler je ne sais quelles farces digne du mime, et, pour une raison qui m'échappe, a omis ce qui chez Ménandre **est tiré du cœur de la vie humaine, et qui est simple, vrai, et plaisant**.

Aulu-Gelle parle bien d'un charme particulier (*uenustas*) du sujet et du style, mais il ne développe pas ce point, et nous ne le retiendrons pas non plus, afin d'éviter les conjectures trop imprécises. Mais il se montre plus détaillé vers la fin de son propos, quant à une qualité générale qui ferait la supériorité de Ménandre. C'est que ce dernier a su faire correspondre son discours à la réalité : ce qu'il met en scène sonne plus vrai, plus juste, car il a eu l'instinct poétique de mettre en valeur des détails réalistes : un coup de pinceau simple, mais juste (« *simplex et verum* ») qui parle directement au lecteur, un trait charmant qui suscite le plaisir de la reconnaissance. La faute de Caecilius est donc, pour ainsi dire, double : non seulement il n'a pas eu le même œil pour le détail réaliste, mais, alors que Ménandre lui avait fourni le matériau sur un plateau, il l'a écarté ; un choix incompréhensible pour notre critique.

Voyons si la comparaison d'une autre traduction peut nous apporter des informations supplémentaires :

[359] *N.A.*, 2.23.7.

Ménandre	
Ἔχω δ' ἐπίκληρον Λάμιαν· οὐκ εἴρηκά σοι *Τοῦτ'; εἶτ' ἄρ' οὐχί ; κυρίαν τῆς οἰκίας* *καὶ τῶν ἀγρῶν καὶ πάντων ἀντ' ἐκείνης.* *Ἔχομεν, Ἄπολλον, ὡς χαλεπῶν χαλεπώτατον·* *Ἅπασι δ' ἀργαλέα 'στίν, οὐκ ἐμοὶ μόνῳ,* *Υἱῷ, πολὺ μᾶλλον θυγατρί — Πρᾶγμ' ἄμαχον λέγεις.* *— Εὖ οἶδα.*	Ma femme est une ogresse, ne te l'ai-je pas dit ? Non, vraiment ? Elle règne sur la maison, les champs et tout ce sur qui lui tombe sous la main. Et ce que j'ai, par Apollon, c'est le plus éreintant des éreintements ! Elle nous mène à la baguette, non seulement moi, mais notre fils aussi, et notre fille par-dessus tout. – Le traitement que tu décris est inégalé ! – Je sais bien.
Caecilius	
Sed túa morosane úxor, quaeso, est? — Quám rogas ? *Qui tándem ? — Taedet méntionis, quáe mihi,* *Ubí domum aduení, adsédi, extemplo sáuium* *Dat iéiuna anima. — Níl peccat de sáuio.* *Ut déuomas uult, quod foris potáueris.*	Mais ta femme, dis-moi, est-elle difficile à supporter ? – As-tu vraiment besoin de demander ? – Alors, comment ? – Il m'est pénible de le dire : quand je rentre à la maison, que je m'asseois près d'elle, elle me donne aussitôt un baiser vorace, dans une succion goûlue[360]. – Il n'y a rien de mal à s'embrasser. – On dirait qu'elle veut te faire vomir ce que tu as bu avant de rentrer.

Sur ce passage, le jugement d'Aulu-Gelle est sans appel :

[360] La plupart des traductions proposent de comprendre « *ieiuna anima* » comme « une haleine fétide », ou une idée approchante ; pourtant, c'est un sens de *ieiunus* qui est à la fois lointain et mal attesté. D'autant plus que cette haleine fétide aurait dû susciter une réaction de la part du second interloctueur. Il nous semble beaucoup plus simple de comprendre cette expression ainsi : la femme embrasse son mari avec ardeur, comme si elle était « affamée » de baisers et aspirait l'air dans la bouche du mari : ainsi, on garde l'idée du souffle (« *anima* »), on reste plus près du sens de *ieiunus*, et on se montre plus cohérent avec la réplique suivante, qui rebondit sur cette affection débordante de l'épouse ; tout en expliquant pourquoi le mari a l'impression d'être sur le point de régurgiter ce qu'il a bu.

Caecilius vero hoc in loco ridiculus magis quam personae isti quam tractabat aptus atque conueniens uideri maluit.

Caecilius, pour tout dire, a préféré jouer la carte du ridicule plutôt que d'être cohérent et en accord avec le personnage qu'il mettait en scène.

Encore une fois, le mérite de Ménandre était d'avoir fait preuve de justesse dans la dépiction d'un caractère commun ; quant à Caecilius, il a le défaut exactement inverse, puisque les deux sont le miroir l'un de l'autre. Cette qualité de Ménandre était déjà soulignée par Quintilien :

Menander, qui uel unus meoquidem iudicio diligenter lectus ad cuncta quae praecipimus effingenda sufficiat : ***ita omnem uitae imaginem expressit****, tanta in eo inueniendi copia et eloquendi facultas,* ***ita est omnibus rebus personis adfectibus accommodatus****.*[361]

Une seule lecture attentive de Ménandre, à mon avis, suffira à imprimer tous les enseignements que nous recommandons, **tant ce qu'il exprime est une image totale de l'existence**, tant sont grandes chez lui l'abondance de l'inspiration et la limpidité du style, **tant il traite avec justesse de chaque sujet, personnage ou émotion.**

Pour Quintilien, Ménandre serait le parfait modèle pour celui qui veut pratiquer l'éthopée, cet exercice visant à placer dans la bouche d'un personnage le discours qui conviendrait le mieux à son caractère et à sa situation. Ce qui est alors jugé est l'apparence d'authenticité de la fiction, l'adhésion naturelle à la réalité qui provoque chez les destinataires un sentiment de reconnaissance et d'adéquation ; en général, cette prouesse passe par la simplicité, le dépouillement, l'effacement de l'art.

Au contraire, Caecilius est accusé d'avoir forcé le trait, avec une bouffonnerie qui s'écarte loin de la simple efficacité de la peinture de mœurs du Grec. Il est vrai que Statius, là où Ménandre se contentait de croquer une femme tyrannique régnant en maîtresse sur son logis, semble avoir poussé au-delà du bon goût, misant sur un effet comique plus vulgaire :

Dat iéiuna anima. - Níl peccat de sáuio. - Ut déuomas uult, quod foris potáueris.

Elle me donne un baiser vorace. – Il n'y a rien de mal à s'embrasser. – On dirait qu'elle veut te faire vomir ce que tu as bu avant de rentrer.

[361] *Inst. Or*, 10.1.69.

Aulu-Gelle juge la comédie de Ménandre plus sobre ; il se contente d'évoquer les remontrances et les ordres permanents de la mégère en question, là où Caecilius a recours à un registre plus bas, et qui rappelle peut-être en effet, comme le soulignait Aulu-Gelle, la plus grande vulgarité des mimes. Cette surenchère comique a l'effet contraire de celui escompté, car elle abandonne le réalisme sobre et juste qui faisait visiblement la renommée de Ménandre :

> *Hi omnes motus eius affectionesque animi in Graeca quidem comoedia mirabiliter acres et illustres, apud Caecilium autem pigra istaec omnia et a rerum dignitate atque gratia uacua sunt*[362].
>
> Dans la comédie grecque, tous les mouvements de l'âme et ses passions sont dépeints avec une acuité et une lucidité admirables, tandis que chez Caecilius, ils sont tous mornes, dépourvus de la dignité et de l'élégance requises.

Il faut certainement rapprocher ces emplois de *acer* et *illustris* de leur sens premier : la peinture de mœurs, chez Ménandre, est plus vive parce qu'il a une plume plus acérée, plus précise, évoquant puissamment le réél avec une économie de moyens qui fait la dignité de son style. Les émotions se trouvent exposées en pleine lumière, avec naturel ; à côté, les personnages de Caecilius ne dégagent pas la même vie, la même énergie.

La tare générale du *Phocium* est un défaut de sincérité, de naturel (« *sinceritatem veritatemque* », 2.23.21). Le latin paraît affecté, ampoulé, enflé (« *verba tragici tumoris* », ibid.).

> *Is demum infórtunatus ést homo, / Paupér qui educit ín egestatem líberos, / Cuí fortuna et rés ut est continuó patet. / Nam opulénto famam fácile occultat fáctio.*
>
> *En vérité il est infortuné, l'homme qui, étant pauvre, élève dans le besoin des enfants, dont la fortune et les affaires sont toujours manifestes. Le riche, en effet, dissimule aisément ses vices par la manigance.*

Pourtant, cela ne paraît pas beaucoup plus ampoulé que la version originale :

> *Ὦ τρὶς κακοδαίμων, ὅστις ὢν πένης γαμεῖ / Καὶ παιδοποιεῖ. Ὡς ἀλόγιστός ἐστ' ἀνήρ,/ Ὅς μήτε φυλακὴν τῶν ἀναγκαίων ἔχει, / Μήτ', ἂν ἀτυχήσῃ εἰς τὰ κοινὰ τοῦ βίου,/ Ἐπαμφιέσαι δύναιτο τοῦτο χρήμασιν.*

[362] *N.A.*, 2.23.19-20.

Ô trois fois malheureux, celui qui étant pauvre se marie et a des enfants ! Combien cet homme est insensé, qui n'a aucun secours dans la misère, et qui ne peut subvenir aux nécessités vitales : il ne peut user de sa fortune pour se protéger.

Dans ce dernier passage, on peut penser que Caecilius ne fait pas preuve d'une enflure à la mesure des reproches qui lui sont faits ; le vocabulaire est assez simple, les structures phrastiques relativement dénuées d'affectation. Doit-on suspecter un peu de mauvaise fois de la part d'Aulu-Gelle ? Il faut replacer cela dans la continuité du chapitre : si cet extrait précis n'est pas la meilleure illustration du propos, il faut reconnaître qu'Aulu-Gelle a développé une idée bien précise dans cette notice, et, s'il ne s'est jamais penché sur tel terme ou telle période, il a assez patiemment exposé son point de vue sur l'authenticité de Ménandre.

Itaque, ut supra dixi, cum haec Caecilii seorsum lego, neutiquam uidentur ingrata ignauaque, cum autem Graeca comparo et contendo, non puto Caecilium sequi debuisse quod assequi nequiret.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit plus haut, lorsque je lis ces extraits de Caecilius à part, ils ne semblent manquer ni de charme ni d'énergie ; mais lorsque je les compare et les confronte aux textes grecs, je me dis que Caecilius n'aurait pas dû imiter ce qu'il n'était pas capable d'imiter.

À la fin du chapitre, Aulu-Gelle réitère l'idée que ces auteurs latins ne manquent pas de charme ; il n'a pourtant pas épargné Caecilius. C'est surtout dans la comparaison qu'ils souffrent ; mais l'avantage des Grecs, ici, ne tient pas qu'à la supériorité théorique de leur langue (bien qu'Aulu-Gelle ait évoqué rapidement cette piste). Le génie de Ménandre, c'est la peinture de mœurs, juste, authentique, efficace : mais cette grâce jusque dans le comique n'est pas l'apanage que du seul Ménandre ; on sent qu'elle correspond à la dignité native que l'on attribuait aux Hellènes.

De fait, nous allons maintenant voir que cette conception des rapports entre littérature grecque et littérature latine s'étend à d'autres auteurs, par le biais d'un second binôme, formé de Virgile et de Théocrite. Ce sera donc l'occasion de vérifier si chaque auteur bénéficie d'un traitement absolument singulier, ou si l'on peut confirmer ce que nous venons de dire sur le « génie littéraire » de chaque nation.

2. Aulu-Gelle, commentateur des traductions de Virgile : que vaut le plus grand des Romains face aux Grecs ?

Fronton présentait Virgile comme le poète le plus soucieux du choix de ses mots ; une qualité impérative dans la pratique de la traduction. Or, dans le détail, il se trouve qu'Aulu-Gelle a quelques défauts à lui reprendre : ce sera l'occasion de voir ce qu'il attend d'une traduction réussie. Pour cela, nous avons la chance de disposer de plusieurs passages explicitement dédiés à la traduction : le chapitre 9.9, comparant Virgile à son modèle Homère, en fait partie. Il est annoncé, dès le lemme, que l'on aura un exposé théorique et un exemple pratique, incluant des contre-exemples :

> *Quis modus sit uertendi uerba in Graecis sententiis ; deque his Homeri uersibus quos Vergilius uertisse aut bene apteque aut inprospere existimatus est.*[363]
>
> Comment il faut traduire les expressions grecques ; et au sujet de ces vers d'Homère que Virgile a traduit, pense-t-on, soit avec succès et habileté, soit maladroitement.

Sur la base de quels critères va-t-on juger du « succès » de cette traduction ? Leur analyse nous permettra d'esquisser une théorie gellienne de la traduction.

2.1. Contre la traduction mot à mot

Pour le comprendre, il faut replacer cette analyse dans la conception plus générale de ce qu'est la traduction dans l'antiquité, en tant qu'exercice et en tant que processus de création. À cet égard, Aulu-Gelle ne s'écarte pas de la *doxa* traductologique de son époque, puisqu'il affirme d'emblée qu'il faut éviter à tout prix la traduction littérale :

> *Quando ex poematis Graecis uertendae imitandaeque sunt insignes sententiae, non semper aiunt enitendum ut omnia omnino uerba in eum in quem dicta sunt modum uertamus.*[364]

[363] *N.A.*, 9.9, lemme.

Lorsqu'il faut traduire et imiter des expressions marquantes issues des poèmes grecs, on dit qu'il ne faut pas toujours s'efforcer de traduire chaque mot de la manière dont il est déjà dit.

La première remarque à faire porte sur le doublon « *uertendae imitandaeque* » ; ce doublon ne désigne pas deux actions différentes, c'est une redondance qui appartient aux stylèmes notables d'Aulu-Gelle. Certes, les deux mots n'ont pas tout à fait le même sens *a priori*, mais, dans ce contexte, ils désignent bien la même chose : « traduire » et « imiter » se recoupent dans la pratique de la traduction littéraire, et nous verrons bientôt que Quintilien confirme cette concordance entre le transfert d'une langue à l'autre et l'aspiration à émuler les Grecs.

Notons également cette expression assez vague – voire maladroite – pour désigner le concept de la traduction littérale (« *in quem dicta sunt modum* », que l'on pourrait traduire plus laconiquement par « tels quels ») ; si l'on ne déduisait pas du contexte qu'il s'agit de la traduction *uerbum de uerbo*, on aurait presque pu se demander ce que ce « *modum* » désignait réellement ; il reste que c'est une formule étonnante d'imprécision qui ne dénote pas du tout le passage d'une langue à l'autre, au contraire de « *uertamus* » qui réintroduit ce contexte à la fin de la phrase.

Enfin, la tournure impersonnelle « *aiunt* » renvoie à l'opinion en vogue, depuis Cicéron au moins, sur le refus de la traduction littérale ; cela est aussi professé par Horace dans son *Art Poétique* :

Publica materies priuati iuris erit, si
non circa uilem patulumque moraberis orbem,
nec uerbo uerbum curabis reddere fidus
interpres, nec desilies imitator in artum,
unde pedem proferre pudor uetet aut operis lex.[365]

Le matériau du domaine public, tu te l'approprieras de droit,
si tu ne t'enfermes pas dans la sphère du grossier et du commun
et si tu n'emploies pas tes forces à traduire mot à mot, en interprète servile ;
si tu ne t'engages pas non plus, en imitateur, dans une voie étroite
d'où la décence ou les règles de l'art t'empêcheront de te dégager.

---

[364] *N.A.*, *ibid*., 1-2.

[365] Horace, *Art Poétique*, 131-135.

Il faudra attendre Saint Jérôme pour que la traduction littérale trouve quelques lettres de noblesse ; si l'on revient à la période des *Nuits,* nous en sommes encore loin, et Aulu-Gelle, sur la question générale de la traduction *uerbum de uerbo,* nous expose un avis conventionnel.

Toutefois, il faut noter que la question de l'écart par rapport aux sources n'est pas encore épuisée, car, en quittant le point de départ de la traduction mot à mot (le degré zéro de la traduction, si l'on veut), on débouche sur l'espace élargi, comme le disait Horace, des multiples possibilités de la traduction. Il y a dans la conception latine de la traduction un rapport original entre traduction et création, particulièrement mis en valeur dans ces vers : qu'il s'agisse de traduire, ou d'imiter, ou les deux à la fois, il s'agit bien de la naissance d'une production personnelle. Horace nous signifie que les grands poètes mettent leur matière à disposition de tous, sans droits d'auteurs[366], ouverte à tous ceux qui voudraient s'en saisir ; d'ailleurs, tout lecteur cultivé reconnaîtra une référence à Homère, à Hésiode, à Pindare, et l'imitateur n'a pas pour intention de passer son inspiration sous silence, bien au contraire[367]. C'est ainsi que les nombreux tributs de Virgile à ses prédécesseurs sont rappelés d'emblée par Aulu-Gelle :

> *Scite ergo et considerate Vergilius, cum aut Homeri aut Hesiodi aut Apollonii aut Parthenii aut Callimachi aut Theocriti aut quorundam aliorum locos effingeret, partim reliquit, alia expressit.* [368]
>
> C'est donc avec intelligence et clairvoyance que Virgile, lorsqu'il a imité des passages d'Homère, d'Hésiode, d'Apollonios, de Parthénios, de Callimaque, de Théocrite ou d'autres, en a laissé de côté une partie, et en a utilisé une autre.

Notons d'emblée la terminologie employée pour ce travail d'imitation : *effingere, exprimere*, deux verbes qui, s'ils ont parfois exprimé la ressemblance[369], désignent plus généralement le processus de création en lui-même, ce qui rejoint ce que l'on vient de dire à propos des vers d'Horace.

---

[366] Une notion juridique et économique qui serait d'ailleurs absolument anachronique.

[367] Ce courage du traducteur reconnaissant clairement son inspirateur est d'ailleurs loué avec véhémence par Pline l'Ancien, *Hist. Nat*. Préface, 17.

[368] *N.A.*, 9.9.3.

[369] Pour *effingere*, on pourra lire Cic. *Diu. 2, 94* ; pour *exprimere*, voir Cic. *Rab. P. 4 ; de Or.* 2, 90 et 3, 47.

2.2. Traduction et imitation

Traduire, c'est redire différemment. À tel point que l'exercice de l'imitation – consubstantiel de celui de la traduction, tant et si bien qu'ils partagent une partie de leur terminologie[370] – conserve parfois les mêmes mérites sans que l'on doive passer d'une langue à l'autre ; et c'est ainsi qu'il est fortement conseillé par Quintilien, dans un passage qui va pour nous poser les jalons de notre grille d'analyse des *Nuits* :

> *(1) Vertere Graeca in Latinum ueteres nostri oratores optimum iudicabant. Id se L. Crassus in illis Ciceronis de Oratore libris dicit factitasse : id Cicero sua ipse persona frequentissime praecipit, quin etiam libros Platonis atque Xenophontis edidit hoc genere tralatos : id Messalae placuit, multaeque sunt ab eo scriptae ad hunc modum orationes, adeo ut etiam cum illa Hyperidis pro Phryne difficillima (2) Romanis subtilitate contenderet. Et manifesta est exercitationis huiusce ratio. Nam et rerum copia Graeci auctores abundant et plurimum artis in eloquentiam intulerunt (3) et hos transferentibus uerbis uti optimis licet : omnibus enim utimur nostris. Figuras uero, quibus maxime ornatur oratio, multas ac uarias excogitandi etiam necessitas quaedam est, quia plerumque a Graecis Romana dissentiunt*[371].
>
> Nos auteurs des générations précédents ont jugé que le meilleur des exercices était la traduction des textes Grecs en latin. Crassus, dans le *De Oratore* de Cicéron, dit s'y être adonné, et Cicéron lui-même le conseille sans arrêt, au point d'avoir lui-même publié ce genre de traductions, à partir de textes de Platon et de Xénophon. Messala en fut aussi un amateur, et nombreux sont les discours qu'il a produits de cette manière ; il a même été jusqu'à rivaliser avec le naturel de l'éloge de Phryné par Hypéride, une tâche des plus ardues pour un Romain. Quant à l'intérêt de cet exercice, il est évident : les auteurs Grecs ont produit un matériau abondant, en plus d'avoir déployé un travail artistique considérable dans l'éloquence : quand nous les traduisons, nous pouvons utiliser les meilleurs mots, puisque tous ceux que nous utilisons sont les nôtres[372]. (4) Quant aux figures de style, l'ornement principal de notre art oratoire, nous sommes obligés de nous creuser la tête pour les trouver en nombre et en grande variété, à cause de la différence qui existe entre le grec et le latin.

---

[370] comme le résume A.-M. LEWIS, « Latin translations of Greek literature : the testimony of latin authors », *L'Antiquité Classique*, vol. 55, 1986, p. 163-174 ; p. 163.

[371] *Institution Oratoire*, 10.5 ; les repères chiffrés sont les nôtres et servent à localiser les points qui seront étudiés par la suite.

[372] Cette expression nébuleuse peut laisser penser que Quintilien affirme une supériorité du lexique latin sur le lexique grec ; à notre avis, ce n'est pas cohérent avec le reste de son propos, qui invite plutôt à comprendre que le traducteur a l'opportunité de trouver les meilleures formulations latines pour des expressions qui n'existaient pas encore dans cette langue : il concourt alors contre les autres latinophones, sur un terrain nouveau, pour le mérite de la meilleure traduction : en changeant de langue, on libère la première place que les Grecs monopolisent.

Si l'on résume les axes principaux de cet extrait, on peut dégager une conception de la traduction propre à Quintilien, mais qui recoupe suffisamment l'opinion d'Aulu-Gelle (et, comme nous l'avons dit plus haut, la *doxa* de leur époque) pour nous être utile en tant qu'outil d'analyse :

(1) L'exercice de la traduction est un exercice honorable et utile, conseillé par les anciens et pratiqué par les autorités littéraires.

(2) L'emploi même de la langue latine, voire l'appartenance à la civilisation romaine, indépendamment de la difficulté propre au geste de traduction, semble poser un problème supplémentaire pour celui qui s'attaque aux textes grecs : la *subtilitas*, visiblement, est une qualité qui fait défaut (au moins relativement) aux Romains[373]. Or, cette *subtilitas* n'est pas la « subtilité » que ce mot nous a léguée en français : c'est la précision dans le dépouillement du verbe, l'adhésion sans ornement à la nature des choses et des caractères, « la pureté, l'élégance, et comme la couleur naturelle, sans pigment artificiel »[374]. Nous verrons que cette qualité joue un rôle déterminant dans le jugement d'Aulu-Gelle sur les traductions qu'il commente ; et, à vrai dire, nous venons déjà d'en voir un exemple dans la louange de Ménandre et de son style « *simplex et verum* ».

(3) Toutefois, il ne faut pas complètement désespérer : la langue latine a ses vertus, et l'opportunité de composer des variations autour d'un thème identique présente un intérêt qu'il ne faudrait pas dédaigner au nom de l'impossibilité d'égaler ses modèles.

> *Sed esto neque melius quod inuenimus esse neque par, est certe proximis locus*[375].
>
> Mais admettons que nos trouvailles ne soient ni meilleures, ni même égales à l'original : il y a, n'en doutons pas, de la place pour les seconds.

Sur ce thème de la fierté nationale, Quintilien part du même postulat qu'Aulu-Gelle (les latins ne seront jamais que les seconds), mais le présente d'une manière plus positive ; sans doute parce que le projet de son œuvre est différent, et qu'il se concentre davantage sur le perfectionnement oratoire de son élève idéal, alors qu'Aulu-Gelle entend faire s'affronter les

---

[373] Contrairement à Lysias, qui, selon Ciéron, était le parangon de cette *subtilitas* : « *Suauitatem Isocrates, subtilitatem Lysias, acumen Hyperides, sonitum Aeschines, uim Demosthenes habuit : quis eorum non egregius ?* » (*De Oratore*, 3.28).

[374] C'est ainsi que le sens rhétorique du mot est résumé par le lexicon Forcellini : « *In oratione est puritas, uenustas et naturalis quasi color, nullo adhibito artis pigmento* ».

[375] Quintilien, *Inst. Or*. 10.5.7.

ambassadeurs les plus prestigieux de chaque culture. Se plaçant dans la perspective d'un entraînement et d'une propédeutique (même si la réflexion de l'*Institution Oratoire* peut être élargie au-delà ce cadre initial), Quintilien met moins en exergue cet enjeu patriotique, si important dans la société agonistique des *Nuits*. Quintilien regarde vers l'avenir, Aulu-Gelle vers le passé : ils ont le même avis, mais pas nécessairement le même sentiment.

Cet optimisme continue d'irriguer la suite du texte de Quintilien, où ces idées seront encore développées, en rappelant qu'elles s'appliquent également du latin au latin, et encore entre les différents genres littéraires : la nature n'a pas fait l'éloquence si pauvre que l'on ne puisse bien dire la même chose que d'une seule manière ; et la grandeur des textes mémorables ne doit pas paralyser l'aspirant orateur.

(4) Enfin, Quintilien rappelle qu'il existe des différences fondamentales entre les deux langues, et que le traducteur devra se creuser la tête pour réinventer des ornements rhétoriques qui conviennent ; c'est à la fois une réitération de son optimisme quant à l'intérêt de cet exercice, puisque l'effort et la contrainte suscitent la créativité, et un rappel du fait que la véritable traduction ne se fait jamais au mot à mot.

2.3. Un examen d'une traduction de Théocrite par Virgile : satisfaisante, avec quelques regrettables imprécisions

En tant que traducteur et poète, Aulu-Gelle reconnaît à Virgile une qualité principale : il connaît ses forces, connaît les possibilités de sa langue, et ne se lance pas dans des entreprises qui les dépassent ; bref, il fait preuve de prudence :

> *Scite ergo et considerate Vergilius, cum aut Homeri aut Hesiodi aut Apollonii aut Parthenii aut Callimachi aut Theocriti aut quorundam aliorum locos effingeret, partim reliquit, alia expressit*[376].
>
> Virgile a montré son savoir et son discernement quand, en reproduisant des passages d'Homère, d'Hésiode, d'Apollonios, de Parthénios, de Callimaque, de Théocrite ou d'autres, il en a laissé une partie de côté, et en a repris une autre partie.

[376] *N.A.*, 9.9.3.

Animadvertimus reliquisse Vergilium quod Graecum quidem mire quam suave est, verti autem neque debuit neque potuit. Sed enim quod substituit pro eo, quod omiserat, non abest quin iucundius lepidiusque sit[377].

Nous avons remarqué que Virgile avait laissé de côté quelque chose qui en grec est admirable et doux, mais qui ne devait ni ne pouvait être traduit. Mais ce qu'il a mis à la place de ce qu'il avait omis est presque plus plaisant et gracieux.

« Quelque chose », donc, fait défaut, mais c'est inhérent aux lacunes du geste de traduction, non au talent de Virgile. Qu'est-ce qui manque ? Aulu-Gelle n'en dit rien, mais on peut sans doute établir des conjectures à partir de la traduction en question :

Βάλλει καὶ μάλοισι τὸν αἰπόλον ἁ Κλεαρίστα / Τὰς αἶγας παρελᾶντα καὶ ἁδύ τι ποππυλιάζει[378].

Quand je passe en poussant ses chèvres, Cléaristé me lance des pommes et me lance de la bouche des appels charmants.

Malo me Galatea petit, lasciva puella, / Et fugit ad salices et se cupit ante videri.[379]

Galatée m'invite avec une pomme, l'enfant lascive ! puis elle s'enfuit dans les bosquets, en se faisant admirer auparavant.

À l'évidence, le détail pastoral du lancer de pommes a été conservé ; par contre, le métier de chevrier (τὸν αἰπόλον τὰς αἶγας παρελᾶντα) a disparu avec le changement de situation d'énonciation, alors que cela aurait probablement été traduisible; par contre, le deuxième vers semble avoir subi davantage de modifications, notamment au niveau de « ποππυλιάζει », un verbe qui n'a pas d'équivalent latin. Virgile a donc remplacé une mignardise bucolique par un autre, les deux exprimant la séduction espiègle du personnage de Cléaristé / Galatée, entre invitation et dérobade.

Pour approfondir cette analyse, quelques indices supplémentaires nous sont fournis un peu plus loin, car Aulu-Gelle procède de la même manière en présentant un second couple de citations :

Illud quoque alio in loco animadvertimus caute omissum, quod est in Graeco versu dulcissimum.[380]

---

[377] *N.A.*, 9.9.5.

[378] Théocrite, *Idylles*, 5. v.88-89.

[379] Virgile, *Bucoliques*, 3, v. 64-65.

Dans cet autre extrait, nous avons remarqué qu'il avait prudemment omis un détail qui, dans le poème grec, est des plus doux.

Ce qui manquait auparavant était « *suaue* », ici cela est « *dulcissimum* ». Est-ce là un terme générique, ou bien a-t-on affaire à une véritable terminologie méta-littéraire ? Si l'on peut penser à l'emploi de *dulcis* et de *suauis* chez Horace, par exemple, comme marqueurs métapoétiques, il semble plutôt, dans ce contexte précis, que ces termes renvoient à ce qui est attendu de la poésie bucolique ; pour appuyer cette distinction, on peut rappeler qu'Aulu-Gelle louait chez Ménandre une autre qualité, l'authenticité : visiblement, ce sont les enjeux principaux de chaque genre qui déterminent pour lui la supériorité des Grecs. C'est ainsi que la réussite de la poésie bucolique, tout comme ses avatars en prose du roman grec, se mesure à sa « douceur sucrée », et il est probable qu'il faille attribuer à cela ce choix de mots.

Ce qui a été omis, a été omis « prudemment » (« *caute* ») ; on retrouve encore cette idée du discernement de Virgile, qui jauge avec clairvoyance de ce qu'il peut se permettre ou non. Jusqu'ici, cette deuxième analyse gellienne d'une traduction suit de très près la première, dans sa méthode et dans ses conclusions. Les extraits en question sont les suivants :

Τίτυρ', ἐμὶν τὸ καλὸν πεφιλημένε, βόσκε τὰς αἶγας / Καὶ ποτὶ τὰν κράναν ἄγε, Τίτυρε· καὶ τὸν ἐνόρχαν / Τὸν Λιβυκὸν κνάκωνα φυλάσσεο, μή τυ κορύξῃ.[381]

Tityre, mon bien-aimé, nourris les chèvres ; et emmène-les boire à la fontaine, Tityre, mais le mâle, le bouc de Libye, fais attention à ne pas recevoir une de ses ruades !

Cet extrait suscite quelques commentaires de la part d'Aulu-Gelle, que l'on peut décomposer en deux remarques :

Quo enim pacto diceret : τὸ καλὸν πεφιλημένε, uerba hercle non translaticia[382]*, sed* ***cuiusdam natiuae dulcedinis*** *? Hoc igitur reliquit et cetera uertit non infestiuiter, nisi quod «caprum» dixit, quem Theocritus ἐνόρχαν appellauit — auctore enim M. Varrone is demum Latine «caper» dicitur, qui excastratus est.*

---

[380] *N.A.*, 9.9.7.

[381] Théocrite, *Idylles*, 3. v. 3-4.

[382] Ce terme de « *translaticia* » : est assez étonnant ; à la rigueur, on aurait plutôt attendu un « *translatiuus* » avec un suffixe technique « *iuus* ». L'adjectif *translaticius* n'est pas si rare, mais il a généralement un autre sens, « transmis par la tradition », « traditionnel » ; Aulu-Gelle est le seul à l'employer dans ce sens.

(1) Comment Virgile aurait-il pu transcrire τὸ καλὸν πεφιλημένε, expression qui, ma foi, ne se prête pas à la traduction, mais possède une certaine douceur **dans sa langue d'origine** ? Il a par conséquent laissé cela de côté et a traduit le reste assez heureusement, (2) sauf le mot « *caper* », pour ce que Théocrite appelle ἐνόρχας ; si l'on en croit l'autorité de Varron, le mot latin « *caper* » ne désigne que la bête qui a été castrée.

(1) Virgile a donc été sage en respectant les limites du latin, et de la traduction, en se gardant de vouloir traduire τὸ καλὸν πεφιλημένε. L'emploi adverbial de τὸ καλὸν est plutôt poétique ; on le retrouve chez Théocrite ou encore Callimaque[383].

Il se traduirait en français par « bien-aimé », plus court et concis ; en grec, l'expression est développée sur sept syllabes. En outre, καλὸν a des connotations plus riches que le simple « *bene* » latin ; « *bene dilectus* » semblerait effectivement plus pauvre, moins frappant, et de toute manière ne se dit pas en latin ; on ne trouve « *bene amare* » qu'à partir de la littérature chrétienne. Il y a beaucoup de choses « typiquement grecques » dans cette expression : le datif de complément d'agent, la tournure adverbiale avec un déterminant, le sémantisme de καλὸν, le participe parfait moyen. Non seulement, donc, il est difficile de traduire terme à terme « ἐμὶν τὸ καλὸν πεφιλημένε », mais, si même on y parvenait, l'effet ne serait pas le même, puisque l'on perdrait et la sonorité, et les connotations propres au grec. À la place, Virgile ajoute un ornement absent chez Théocrite (et relativement indépendant, d'ailleurs, car il est de peu d'importance dans le contexte et on pourrait facilement supprimer cette incise) qui est « *dum redeo, breuis est uia* ». Aulu-Gelle n'en fait pas la louange comme dans l'extrait précédent, et, si l'on peut se permettre un avis subjectif, il est vrai que ce détail est un peu plus fade que l'image de Galaté s'enfuyant dans les bois.

(2) La seconde remarque est une remarque terminologique, un écart entre le terme et les *realia* – on va voir bientôt que ce sujet est cher à Aulu-Gelle, et que c'est un axe majeur de ses commentaires portant sur la traduction. Il s'agit du fait que le mot ἐνόρχας (en attique ἐνόρχης) désigne un animal – qui n'est pas forcément un bouc – castré. Aulu-Gelle pense-t-il ici à l'étymologie ἐν-όρχις, qui est effectivement explicite sur ce point ? *Caper*, quant à lui, désigne un bouc, mais pas forcément castré ; on comprend donc que les deux termes ne sont pas exactement correspondants, tout en se recoupant néanmoins, et l'on peut déjà constater qu'Aulu-Gelle se montre extrêmement minutieux quant à ce genre de détails : la précision du vocabulaire, par rapport à la réalité décrite, sur le plan des sciences naturelles, est un souci sur

[383] Chez Théocrite, c'est au vers 18 de cette même idylle n°3 ; chez Callimaque, dans l'épigramme n°53.

lequel nous serons amené à revenir et qui constitue sans doute une de ses idiosyncrasies à retenir sur le sujet de la traduction.

Un dernier passage s'offre à l'étude : il s'agit une traduction d'Homère par Virgile, recommandée à Aulu-Gelle par les disciples de Valérius Probus :

> *Et quoniam de transferendis sententiis loquor, memini audisse me ex Valerii Probi discipulis, docti hominis et in legendis pensitandisque ueteribus scriptis bene callidi, solitum eum dicere, nihil quicquam tam inprospere Vergilium ex Homero uertisse quam uersus hos amoenissimos, quos de Nausicaa Homerus fecit*[384].
>
> Et puisque je parle de traduction d'une langue à l'autre, je me rappel avoir entendu dire par des disciples de Valerius Probus, un homme savant et expert dans la lecture et la critique des textes anciens, que ce dernier avait l'habitude de répéter qu'aucun passage d'Homère n'avait été si maladroitement traduit par Virgile, que ces verbes absolument délicieux où Homère décrit Nausicaa.

Il est fait ici référence aux vers 102 à 108 du livre sixième de l'Odyssée, avec leur traduction virgilienne (*Aen*., 1, 498-502). Chez Homère, il y est question de Nausicaa, et chez Virgile, de Didon : on a donc affaire à une comparaison homérique se trouvant déplacée et réutilisée dans un contexte différent. Cette mobilité ne doit pas nous surprendre, de la part d'une œuvre si aisément réutilisable qu'elle a pu être démantelée et recomposée dans des centons chrétiens ; en outre, Nausicaa et Didon peuvent être vues comme des personnages relativement comparables, puisqu'elles recueillent toutes deux le héros échoué sur leur rivage. Voici les textes tels qu'ils se trouvent dans les *Nuits Attiques* :

> *Οἵη δ' Ἄρτεμις εἶσι κατ' οὔρεος ἰοχέαιρα,*
> *Ἢ κατὰ Τηΰγετον περιμήκετον ἢ Ἐρύμανθον*
> *Τερπομένη κάπροισι καὶ ὠκείῃς ἐλάφοισιν·*
> *Τῇ δὲ θ' ἅμα νύμφαι, κοῦραι Διὸς αἰγιόχοιο, Ἀγρονόμοι παίζουσι·*
> *γέγηθε δέ τε φρένα Λητώ· Πασάων δ' ὔπερ ἥ γε κάρη ἔχει ἠδὲ μέτωπα,*
> *Ῥεῖα δ' ἀριγνώτη πέλεται, καλαὶ δέ τε πᾶσαι.*
>
> Quand la déesse à l'arc, Artémis, court les monts, tout le long du Tagyète, on joue sur l'Erymanthe parmi les sangliers et les biches légères, ses nymphes, nées du Zeus à l'égide, autour d'elles bondissent par les champs, et le cœur de Léto s'épanouit à voir sa fille dont la tête et le front les dominent : sans peine, on la distingue entre tant de beautés[385].

---

[384] *N.A.*, 9.9.12.

[385] *Odyssée*, 6.102-108, trad. V. Bérard.

Qualis in Eurotae ripis aut per iuga Cynthi
Exercet Diana choros, quam mille secutae
Hinc atque hinc glomerantur Oriades. Illa pharetram
Fert humero gradiensque deas supereminet omnis.
Latonae tacitum pertemptant gaudia pectus[386].

C'est ainsi que sur les rives de l'Eurotas ou sur les cîmes du Cynthus, Diane mène son chœur ; à sa suite, un millier d'Oréades autour d'elle s'assemble ça et là. Elle porte un carquois à l'épaule et, en marchant, surplombe toutes les déesses. Des élans de joie envahissent le cœur réservé de Latone.

Notre auteur nous restitue les commentaires de Probus ; on peut donc postuler qu'il les reprend à son compte. La critique de Probus porte surtout sur le contenu ; la comparaison n'est pas réaliste, pas cohérente avec l'action en cours dans l'*Enéide* : si Nausicaa, légèrement vêtue et entourée de ses servantes sur la plage, pouvait avec justesse être comparée à Diane, Didon, elle, marchant en reine parée au milieu de sa cité et de ses sujets, ne saurait être rapprochée de la déesse des chasses sauvages. C'est donc moins un problème concernant le fait de *vertere* qu'une mauvaise application du geste d'*imitare* : une utilisation de la source homérique, du « matériau public », comme le disait Horace, à mauvais escient.

Mais Probus trouve aussi à redire sur la qualité de l'expression : selon lui, Virgile ne montre pas assez le sentiment de joie éprouvé par Diane.

Atque illud impense Probum esse demiratum in Vergilio dicebant, quod Homerica quidem Λητώ gaudium gaudeat genuinum et intimum atque in ipso penetrali cordis et animae uigens, siquidem non aliud est : γέγηθε δέ τε φρένα Λητώ, ipse autem, imitari ea uolens, gaudia fecerit pigra et leuia et cunctantia et quasi in summo pectore supernantia : nescire enim sese, quid significaret aliud «pertemptant».[387]

Et ils disaient que Probus s'était énergiquement étonné de ce que la Léto d'Homère se réjouisse d'une joie authentique, intime, et qui s'épanouit au plus profond de son cœur et de son âme – si c'est bien le sens de l'expression γέγηθε δέ τε φρένα Λητώ (« le cœur de Léto s'épanouit ») ; mais Virgile, en voulant imiter cela, a dépeint une joie paresseuse, anodine, lente, et comme flottant au sommet de son cœur ; Probus disait en effet ignorer ce que pouvait signifier d'autre « *pertemptant* » (« envahir »).

Cette critique sur l'expression générale du passage s'articule plus précisémment autour du verbe *pertempto* (une forme de *pertento*) ; quand ce verbe prend le sens de « éprouver,

[386] *Enéide*, 1.498-502.

[387] *N.A.*, 9.10.15-16.

affecter », il s'agit d'un emploi métaphorique exclusif à Virgile[388], ce qui explique les interrogations de Probus.

Pour finir, un complément intéressant à ce chapitre nous est donné par le suivant (*N.A.*, 9.10), qui s'intéresse encore à la réception critique de Virgile, dans ses œuvres d'adapteur d'Homère. Le poète Annianus, parmi d'autres, y loue la pudeur et la décence de Virgile, quand il chante les amours de Vulcain et de Vénus.[389] Sur ce sujet délicat, ils concèdent qu'il aurait été plus facile d'user de « quelque périphrase d'un ou deux mots suggérant [l'amour charnel] par un sous-entendu rapide et subtil[390] », comme l'avait fait Homère avant lui en parlant de la 'ceinture virginale', du 'droit de la couche', des 'travaux de l'amour' ». Cela ne fait qu'augmenter les éloges dûs au poète de Mantoue, puisqu'il a eu le courage d'affronter sans détour un sujet licencieux, et le talent d'y parvenir avec goût et dignité.

Que nous apprend, donc, ce passage en revue des traductions virgiliennes ? Ce que Probus et Aulu-Gelle reprennent relèvent de différences qui sont à la fois linguistiques et culturelles ; Virgile incarne une pudeur latine, qui parfois manque du sel grec (ou plutôt de sucre, pour reprendre le vocabulaire du genre), et il est parfois trop faible ; du moins respecte-t-il le « génie » latin, si l'on peut parler ainsi, et il ne se lance que rarement dans des entreprises qui le dépassent. Enfin, il lui arrive d'être repris sur des termes relevant de domaines techniques : ici, la zoologie.

2.4. Virgile traducteur de Pindare : une faute de réalisme, par excès d'emphase

Fronton décrivait Virgile comme « *diligentissimus* » sur le choix de ses mots, mais Aulu-Gelle, comme Probus, a encore quelques reproches à lui faire sur ce point ; notamment en ce qui concerne la retranscription des *realia* relevant des sciences naturelles. C'est encore le cas

[388] *Enéide*, 7, 354 ; *Georgiques*, 3, 250. Tite-Live emploie parfois *pertemptatis animis* pour exprimer la préoccupation ; c'est ce qui se rapproche le plus de cet usage propre à Virgile.

[389] *Enéide*, 8, 404-406. Anecdotiquement, ces vers sont aussi cités par Montaigne (*Essais*, 3.5), qui les trouve au contraire un peu trop sensuels pour décrire l'amour marital.

[390] « *uerbis uti uno atque altero breui tenuique eam signo demonstrantibus* », *N.A.*, 9.10.3.

au chapitre 17.10, où Aulu-Gelle se lance dans une dure critique de Virgile, comparé à son modèle Pindare.

C'est en fait sur une question de réalisme dans la description qu'il est fautif ; mais cela est aussi dû aux ressources du langage latin peinant à rendre la précision de grec ; Virgile s'égare dans l'emploi de mots impropres. Qu'est-ce qui doit être imputé au poète ou au latin ? L'ambiguïté demeure, même si c'est Virgile qui est attaqué ici ; mais Virgile et Pindare peuvent passer aussi pour les ambassadeurs de leur langue respective. La question de la propriété, c'est-à-dire de l'adéquation juste entre le mot choisi et la réalité désignée, est la charnière qui effectue chez Aulu-Gelle la connexion entre linguistique et poésie, entre lexicologie et style.

La diatribe de Favorinus commence par un bon mot : Virgile aurait, après avoir dicté ses vers, passé un temps considérable à les retravailler, comme une ourse lèche ses petits (« *ritu ursino* »)[391]. Il s'agit avant tout d'expliquer les « irrégularités » de Virgile, de percer le mystère de certains vers plus faibles et apparemment moins aboutis. L'inachèvement de l'*Enéide* est ensuite relié à la tradition qui veut que Virgile ait demandé à ses proches, comme Kafka bien après lui, de détruire son œuvre… La qualité moindre de certains vers de Virgile est d'ailleurs comparable à celle de certains vers d'Homère ; cette question est abordée au chapitre 13.25, par le même Favorinus ! Comme si Virgile, continuateur d'Homère, l'imitait même en cela. On peut aussi attribuer l'intensité de ces interrogations à la stature plus qu'humaine qu'acquirent ces deux poètes, conduisant leurs lecteurs à voir dans des vers plus faibles une étrangeté qu'il fallait à tout prix élucider.

Si l'on revient au propos de cette notice 17.10, Il est reproché à Virgile un excès de *copia*, dépassant même Pindare qui était déjà à la limite de l'excès. Là où la poésie de Pindare est trop épaisse, comme un repas un peu trop gras, Virgile est insolent et boursouflé.

> *Eiusmodi sententias et verba molitus est, ut Pindaro quoque ipso, qui nimis opima pinguique esse facundia existimatus est, insolentior hoc quidem in loco tumidiorque sit*[392].

[391] Les implications de cette anecdote ont été résumées par F. Stok, dans le recueil de J. FARRELL et M. C. J. PUTNAM, *A Companion to Vergil's Aeneid and its Tradition*, John Wiley & Sons, 2010 ; p. 110. W. Aly ("Die Überlieferung von Vergils Leben", *PhW* 43, 645-8) suggère que Favorinus aurait eu accès à un *liber amicorum* ; Stock pense plutôt à Varius Rufus comme source directe, en suivant notamment Quintilien (*Inst.* 10.3.8). En tout cas, l'anecdote est également racontée par Suétone dans sa *Vita* (§23).

[392] *N.A.*, 17.10.8-9.

Il a empilé des phrases et des mots de telle manière qu'il a été, dans ce passage du moins, encore plus outré et ampoulé que Pindare, qui lui-même passait pour avoir une emphase trop copieuse et trop lourde.

Suivant la méthode à laquelle nous sommes maintenant habitués, Favorinus cite successivement Pindare (de mémoire, selon lui ; en tout cas le texte correspond bien à ce que nous en avons gardé). N'est-il pas garanti que toute l'assemblée connaisse le poème par cœur ? Cela est possible, mais pas assuré ; on se trouve chez un de ses amis, à Antium, et si le public est certainement cultivé, il n'est pas nécessairement aussi érudit ; en outre, on peut toujours supposer que c'est un stratagème d'Aulu-Gelle pour rappeler lui-même le texte à son lecteur : ce genre de rappels se produit plusieurs fois dans l'ouvrage.

Favorinus cite donc dix vers de Pindare, extraits de la première *Ode Pythique* (v. 21 sqq), puis huit de *l'Énéide* (livre III, v. 570 sqq). Le thème est le même : une description dantesque du volcan Etna, crachant des flammes monstrueuses.

Le premier reproche qui atteint Virgile est celui du réalisme :

Iam principio,» inquit, «Pindarus, ueritati magis obsecutus, id dixit quod res erat quodque istic usu ueniebat quodque oculis uidebatur, interdius fumare Aetnam, noctu flammigare ; Vergilius autem, dum in strepitu sonituque uerborum conquirendo laborat, utrumque tempus, nulla discretione facta, confudit.[393]

Tout d'abord, dit Favorinus, Pindare, qui a été plus fidèle à la réalité, a dit les choses telles qu'on a pu en faire l'expérience, et telles qu'elles ont été observées : à savoir que l'Etna fume pendant le jour, et crache des flammes la nuit ; mais Virgile, s'acharnant à monter un assemblage de mots tapageurs et tonitruants, confond les deux périodes sans faire aucune distinction.

Faut-il traduire « *quodque oculis uidebatur* » par « ce qu'il a vu de ses propres yeux », ou plutôt renvoyer à l'expérience sensible (fût-elle fictive) de tout lecteur en général, plutôt que de s'imaginer Pindare en Pline l'ancien, allant regarder le volcan de près ? S'il n'est pas certain que Pindare ait assisté en 470 à l'éruption de l'Etna, on sait du moins qu'il était en Sicile à cette époque, pour célébrer la fondation de la cité d'Etna ; cela est donc absolument possible. Du reste, les exigences du philologue en matière de réalisme sont les suivantes : il exige la distinction de deux phases, la fumée le jour et le feu la nuit.

[393] *N.A.*, 17.10.11-12.

Revenons au sens général de cette intervention. On y retrouve l'idée qui liait déjà les critiques que nous avons lues précedemment : Pindare peint en quelques coups de pinceau bien ajustés, là où Virgile multiplie les touches. Pindare est proche de la réalité, il est véridique et authentique ; tandis que Virgile pèche par excès de littérarité : une technique trop ronflante vient recouvrir et embrumer la réalité des choses. Encore une fois, le poète, dans ses œuvres les moins heureuses, est décrit comme assemblant des vers, ainsi qu'un échafaudage disgracieux et mal équilibré, fait de bric et de broc ; inversement, la poésie grecque ne laisse pas apparaître ses jointures. Il semble donc qu'aux insignes du travail poétique et du style, Favorinus comme Aulu-Gelle préfèrent le naturel grec.

Virgile se voit également reprocher un manque de réalisme, à nouveau : cela est présent dans cette confusion des deux « phases » de l'Etna, nocturne et diurne, et revient dans le commentaire d'un mot précis :

> *Neque non id quoque inenarrabile esse ait et propemodum insensibile, quod «nubem atram fumare» dixit «turbine piceo et fauilla candente.» «Non enim fumare,» inquit, «solent neque atra esse quae sunt candentia ; nisi si 'candenti' dixit peruulgate et inproprie pro feruenti fauilla, non pro ignea et relucenti. Nam 'candens' scilicet a candore dictum, non a calore.».*[394]
>
> [Favorinus] nous dit aussi qu'il était inexplicable et presque incompréhensible que [Virgile] ait parlé de « nuage noir fumant dans un tourbillon de poix et de cendre incandescente ». En effet, dit-il, ce qui est incandescent, ordinairement, ne fume pas et n'est pas noir, sauf à utiliser « incandescent » dans un sens galvaudé et impropre pour désigner des cendres qui seraient chaudes, et non embrasées et flamboyantes : car « incandescent » est issu du mot « candeur », et non de « chaleur ».

Cette étymologie finale est davantage un rappel qu'une véritable trouvaille, tant la ressemblance est supérieure entre *candeo* et *candor*, par rapport à *calor* ; mais elle a tout à fait sa place ici comme procédé argumentatif. Tout en admettant que Favorinus a raison de rappeler que *candere* exprime plutôt la brillance, étant d'ailleurs souvent employé comme un synonyme de *splendere*,[395] on comprend assez bien l'emploi virgilien de *candens*, relevant d'une forme de métonymie qui rassemble les objets embrasés, et la lueur qui s'en dégage naturellement.

Pour résumer, nous avons là un passage qui semble porter sur la confrontation entre Virgile et Pindare, une comparaison ponctuelle et personnelle ; cependant il faut la replacer

---

[394] *N.A.*, 17.10.17-18.

[395] Par exemple chez Horace, *Sat.* 6.102 ou encore Lucrèce, *De Rerum Nat.* 2.771.

dans le cadre des autres passages de l'ouvrage sur la traduction et la comparaison des deux littératures pour comprendre qu'il s'agit encore une fois de l'inévitable concours opposant la culture grecque, originelle, et sa copie latine. De même, sous la question de la correspondance entre une nature à retranscrire avec réalisme et précision, et le verbe qui la doit décrire, se cache, en filigrane du critère du talent des poètes, la problématique d'une langue latine toujours moins adéquate, moins concise ; d'une littérature plus artificielle et détachée du réel. Ce n'est peut-être pas ce que dit le texte de manière explicite ; mais c'est la conclusion vers laquelle nous guide la comparaison de l'ensemble des textes portant sur ce sujet dans les *Nuis Attiques*.

2.5. Virgile traducteur dans les *Nuits Attiques* : un poète tantôt sage, tantôt sophistiqué ?

En définitive, quelles sont les indications que ces différents textes nous ont permis de rassembler, concernant la position de Virgile traducteur ?

Comme tous les Romains, il prête le flanc aux mêmes accusations : manque d'authenticité (c'est-à-dire, de vérité et de simplicité) d'une part, et manque de sentiment (de *suauitas*) d'autre part : le latin est à la fois plus artificiel et plus fade que le grec. C'est un reproche qui ne semble pas toujours objectif, ce qui nous renseigne sur la perception romaine de leur infériorité : diffuse, documentée, mais jamais complètement définie.

Virgile a tout de même le mérite de rivaliser avec un grand succès, occasionnellement, avec ceux qu'il imite, à commencer par Homère. Ce n'est pas toujours le cas, comme sa transposition de Nausicaa vers Didon, manquée selon nos Latins, en atteste, mais il en est perçu comme capable. La qualité principale sur laquelle ces réussites reposent est la grande prudence de Vigile, qui sait ce qu'il peut traduire et ce qu'il doit reformuler, voire changer du tout au tout. Son expertise de traducteur est donc fondée sur une appréhension humble des ressources de sa langue et de sa culture face à celle de ces inégalables rivaux. On rejoint le propos de Quintilien : s'il faut se contenter d'être second, cela n'empêche pas de briller à la deuxième place.

Enfin, s'il est pudique, Virgile est cependant accusé de ne pas être suffisamment précis sur des questions scientifiques. L'attention portée sur le vocabulaire des *realia* est constante chez les personnages des *Nuits Attiques* comme chez la *persona* auctoriale d'Aulu-Gelle, et l'on serait tenté d'y voir à la fois un véritable souci philologique, et un goût assez prononcé pour l'argutie.

3. Ennius traducteur d'Euripide : pour égaler, il faut imiter

Ennius, un auteur qui a la faveur d'Aulu-Gelle, si l'on en juge par la fréquence de ses mentions, est-il un meilleur traducteur que le poète de Mantoue ? Notre auteur loue les vers illustres qu'il a repris de l'*Hécube* d'Euripide, dont il apprécie notamment la *breuitas*[396]. Même si la terminologie varie, ou peut reconnaître dans cette *breuitas* un avatar de la *simplicitas* qui était auparavant attribuée aux Grecs.

Selon Aulu-Gelle, c'est, pour une fois, une traduction réussie. Contrairement à la remarque précédente de Favorinus sur Virgile, c'est son propre avis que le miscellaniste exprime, mais on voit qu'il suit à peu près la même méthode, en notant les mots qui dans la traduction semblent impropres ou plus faibles. N'ayant pas le prestige de Favorinus, on voit mal Aulu-Gelle s'attaquer à Ennius avec la sévérité que son maître se permettait de montrer envers Virgile ; nonobstant cette question de statut, on sait l'affection que porte notre auteur à Ennius, qu'il cite régulièrement.

« Τὸ δ' ἀξίωμα, κἂν κακῶς λέγῃ, τὸ σὸν
Νικᾷ· λόγος γὰρ ἕκ τ' ἀδοξούντων ἰὼν
Κἀκ τῶν δοκούντων αὐτός, οὐ ταὐτὸν σθένει. »

Hos uersus Q. Ennius, cum eam tragoediam uerteret, non sane incommode aemulatus est. Versus totidem Enniani hi sunt :

« Haéc tu etsi peruérse dices, fácile Achiuos fléxeris ;
Nám opulenti cúm locuntur páriter atque ignóbiles,
Éadem dicta eadémque oratio aéqua non aequé ualet. »

« Ta réputation, malgré tes mots maladroits, emportera l'adhésion, car le même discours n'a pas le même poids, selon qu'il est prononcé par celui qui est dédaigné ou celui qui est estimé. »

Ces vers, Quintus Ennius, lorsqu'il a traduit cette tragédie, les a imités non sans bonheur ; voici les vers équivalents chez Ennius :

[396] *N.A.*, 10.4.1.

« Et même si tu parles maladroitement, tu convaincras aiséments les Achéens, car, suivant qu'ils viennent d'un homme puissant ou d'un inconnu, les mêmes paroles et le même discours n'ont pas la même valeur. »

Aulu-Gelle se montre satisfait de cette traduction, qui s'écarte peu du texte original : les balancements et figures binaires sont conservés, voire renforcés (« *Eadem dicta eademque oratio* ») ; la majorité du texte est traduit quasiment terme à terme, par des formules équivalentes tout en respectant les tournures idiomatiques de chaque langue, à l'instar de la chute « αὐτός, οὐ ταὐτὸν σθένει », « *aequa non aeque ualet* ».

Cette traduction se révèle satisfaisante, parce qu'elle fait se rejoindre l'acte de *uertere* et celui d'*aemulari* : passer d'une langue à l'autre tout en imitant le texte source. Les deux termes, souvent utilisés pour désigner le geste de traduction, sont loin d'être synonymes : *uertere* désigne le passage du grec au latin, tandis qu'*aemulari* met l'accent sur un rapport intertextuel qui peut exister aussi entre deux textes latins[397]. Ce qui resterait à analyser, c'est le rapport, au sein de cette notion d'*aemulatio*, entre l'idée de « se hisser à la même qualité que le texte source » (une émulation tournée vers le prestige) et « imiter les caractéristiques du texte source » (une émulation tournée vers l'imitation). Si l'on suit ce court chapitre d'Aulu-Gelle, il semble que, selon ce dernier, l'émulation à laquelle les Latins doivent aspirer consiste avant tout à s'approcher le plus possible du texte source : ensuite, c'est la ressemblance qui produit le prestige, puisque la littérature grecque est l'étalon de la dignité littéraire.

Si la traduction d'Ennius n'est donc pas une traduction mot-à-mot *strico sensu*, il est évident qu'elle reprend assez fidèlement tous les éléments du texte d'Euripide. Aulu-Gelle reprend cependant cette traduction sur deux termes qu'il juge inadaptés : *ignobiles* et *opulentes*, pour ἀδοξούντων et δοκούντων.

Bene, sicuti dixi, Ennius ; sed «ignobiles» tamen et «opulenti» ἀντὶ ἀδοξούντων καὶ δοκούντων satisfacere sententiae non uidentur ; nam neque omnes ignobiles ἀδοξοῦσι neque omnes opulenti εὐδοξοῦσιν.

Comme je l'ai dit, la traduction d'Ennius est bonne ; toutefois « *ignobiles* » et « *opulenti* » ne semblent pas rendre de manière satisfaisante le sens de « ἀδοξούντων » et de « δοκούντων » : en effet, tous les inconnus ne sont pas dédaignés, et tous les puissants ne sont pas estimés.

[397] A.-M. LEWIS, « Latin translators of Greek literature », *op. cit.* ; p. 165.

Ce n'est pas la seule fois que nous avons vu Aulu-Gelle revenir sur un écart sémantique entre deux termes se traduisant : sur ces points de terminologie, il se montre assez pointilleux. Il est vrai que le latin ne dispose pas de concept rendant parfaitement le sens de la δόξα grecque ; celui qui s'en approcherait le plus serait la *fama*, mais Ennius n'emploie jamais, dans les textes qui nous sont restés, *famosus* ou *infamis* qui n'apparaissent que rarement (sauf chez Plaute) dans la littérature pré-classique.

En somme, Aulu-Gelle annonçait une traduction faite avec goût, produit d'un jugement sain et sobre (« *non sane incommode aemulatus est*[398] ») ; elle se révèle très fidèle au sens des vers originaux, dont le contenu ligne par ligne est globalement respecté : mais des arrangements bienvenus ont été introduits à chaque fois que l'idiomatisme du grec faisait obstacle à une traduction littérale.

[398] *N.A.*, 10.4.3.

4. Aulu-Gelle s'attelle à la traduction

Nous avons donc examiné les exigences de notre auteur quant aux questions de traduction ; il en est ressorti que, mis à part quelques remarques d'ordre technique, les écrivains Latins se trouvaient rapidement désavantagés par l'aptitude des Grecs à respecter les codes de genres qu'ils avaient eux-mêmes initiés. Bien qu'il ait tenté de démontrer cette supériorité par l'exemple, les explications d'Aulu-Gelle n'ont pas toujours semblé assez précises pour fonder objectivement cet avantage.

En tout cas, cela aura été l'occasion d'observer le miscellaniste dans son travail d'analyse ; mais il se trouve que les *Nuits* nous procurent aussi celle de le voir à l'ouvrage, en tant que traducteur. Suit-il les mêmes règles que celles qu'il entend faire respecter chez les autres, s'impose-t-il les mêmes exigences ?

4.1. Les difficultés de l'adaptation

Malheureusement, la comparaison se heurte à un obstacle. En effet, la première traduction à laquelle Aulu-Gelle s'attaque est celle d'un ouvrage de Sotion, portant sur une anecdote rassemblant Démosthène et la célèbre courtisane Laïs. Celle-ci se trouve dans la notice 1.8 ; Démosthène, s'étant rendu chez la courtisane, se voit exiger un prix de dix mille drachmes. Il repart en protestant qu'il « n'achètera pas un regret à un tel prix[399] ».

Contrairement aux traductions étudiées auparavant, il ne s'agit pas d'un texte poétique, ce qui allège quelque peu les contraintes pesant sur les adaptations à effectuer : hors du cadre du vers, il est plus aisé de retranscrire l'idée originale, mais, surtout, on abandonne les enjeux d'une traduction-imitation. Aulu-Gelle, plus modeste que les auteurs dont il parle, ne prétend pas ici rivaliser avec un grand poète dont il insérerait un morceau de choix dans ses propres vers ; il n'a donc pas à s'astreindre à autant de précision dans la traduction. De la modestie, il

[399] La formule signifiant que Démosthène ne souhaite pas payer aussi cher pour quelque chose qu'il risque de regretter ensuite.

en affichera aussi dans sa réflexion sur l'acte de traduction qu'il effectue, sur les difficultés qu'il a rencontrées.

Les frasques de Démosthène et ses relations avec les courtisanes étaient fameuses ; Athénée[400] en mentionne quelques exemples. Quant au proverbe « il n'est pas donné à tout homme d'aller à Corinthe », il était lui aussi célèbre ; Aristophane[401] comme Horace[402] l'ont cité : il fait référence au prix visiblement élevé des courtisanes de cette ville. L'anecdote précise mentionnée par Aulu-Gelle, concernant Démosthène[403], est quant à elle difficile à retracer ; Athénée n'en fait pas mention ; on la retrouve chez Macrobe, mais ce dernier recopie très souvent les *Nuits Attiques*.

Sur la courtisane Laïs, Athénée nous donne un certain nombre d'informations, toutes sujettes à caution car elles relèvent d'anecdotes qui pourraient être autant d'apologues inspirées lâchement de la vérité historique. Ces renseignements à caractère biographique, Athénée les tient lui-même d'autres sources ; ils nous apprennent, entre autres, que Laïs serait d'origine sicilienne ; qu'elle aurait eu pour amants Aristippe, Démosthène et Diogène le Cynique ; qu'elle aurait été découverte par hasard par le peintre Apelle, immédiatement envoûté par sa beauté ; que les artistes comme les philosophes venaient de loin pour l'admirer ; qu'elle aurait été assassinée par des Thessaliennes dans un temple d'Aphrodite. À défaut défaut d'être tout à fait crédibles, ces histoires nous confirment que Laïs incarnait deux tropes puissants, celui de la plus belle des femmes de Grèce et celui de la courtisane la plus scandaleuse ; bref, une sorte d'Hélène vénale. Sur son rapport à l'argent, ce que l'on lit est contradictoire : tantôt elle se fait payer des sommes extravagantes par Aristippe, tantôt elle couche gratuitement avec Diogène, ou avec n'importe qui, si c'est pour gagner du terrain sur sa rivale Phryné. Mais il ne semble pas nécessaire de rechercher une cohérence psychologique ou biographique vis-à-vis de l'histoire qui va maintenant nous intéresser : comme on l'a dit, l'important est que Laïs incarne les légendaires courtisanes de Corinthe.

Aulu-Gelle dit tenir cette anecdote d'un certain Sotion, qu'il traduit. On dispose de peu d'informations sur cet auteur ; le nom de Sotion revient souvent, mais il est difficile de savoir

---

[400] *Deipnosophistes*, 13.63.

[401] *Ploutos*, 149.

[402] *Epîtres*, 1.17.36.

[403] Les bons mots de Démosthène, eux aussi, sont restés dans l'histoire. On en édite encore des recueils au 19e, tels que PÉRICAUD, *Démosthéniana, ou Recueil des bons mots, sentences et apophthegmes de Démosthène*, Imprimerie de Mougin-Rusand, 1842.

à combien d'individus[404] l'on a affaire exactement. L'idéal, évidemment, pour commenter une traduction, aurait été de disposer du texte original, mais ce n'est pas le cas.

Comme dernière constatation préliminaire, on pourra classer ce texte avec les autres (rares) notices mentionnant des personnalités féminines, et qui dessinent un assez triste bilan de l'image des femmes dans les *Nuits Attiques* : épouses acariâtres que le philosophe ne supporte que pour s'endurcir en 1.17, femmes curieuses et jouées par l'enfant Papirius en 1.23, et enfin, ici, courtisanes trop coûteuses…

4.1.1. Une pédagogie de la traduction : mettre en exergue les équivalences

L'intertexte de Sotion se manifeste à divers endroits, et selon plusieurs modalités différentes. C'est d'abord la mention du titre de son ouvrage, Κέρας Ἀμαλθείας, qui permet à Aulu-Gelle de rendre un hommage explicite à sa source. Bien qu'en l'absence de cette source, il soit difficile de comparer ce qui a été altéré en passant de Sotion à Aulu-Gelle, il faut remarquer que ce dernier, à aucun moment, n'exprime quelque écart ou quelque désaccord vis-à-vis de son prédecesseur ; tout l'intérêt du passage, donc, est concentré sur le croustillant de l'anecdote, et sur le challenge posé par sa traduction en latin.

> *Is librum multae uariaeque historiae refertum composuit eumque inscripsit Κέρας Ἀμαλθείας. Ea uox hoc ferme ualet, tamquam si dicas «Cornum Copiae.»*
>
> [Sotion] a écrit un livre rempli d'un grand nombre d'histoires variées, et l'a titré « la Corne d'Amalthée », ce qui peut se traduire à peu près par « la Corne d'Abondance ».

On peut d'entrée de jeu remarquer que la formulation employée par notre auteur met en valeur la conscience qu'il a de s'écarter du strict mot à mot : bien que la corne d'abondance et que la corne d'Amalthée soient selon toute évidence exactement la même chose, la périphrase « *hoc ferme ualet, tamquam si dicas* » pour désigner le geste de traduction rend compte de l'adaptation effectuée d'un univers linguisitique à l'autre. Par ailleurs, ce titre ne nous est pas tout à fait inconnu, car il a déjà été cité par Aulu-Gelle dans sa Préface ; c'est un des premiers éléments de la liste qu'il établit au sujet des titres de miscellanées.

[404] R. SHARPLES et D. T. RUNIA, « Sotion », *Brill's New Pauly*, 2006.

Namque alii Musarum inscripserunt, alii Siluarum, ille Πέπλον, hic Ἀμαλθείας Κέρας, alius Κηρία, partim Λειμῶνας, quidam Lectionis Suae, alius Antiquarum Lectionum atque alius Ἀνθηρῶν et item alius Εὑρημάτων.

En effet, certains ont intitulé leur ouvrage le *Musée*, d'autre les *Silves* ; celui-ci, le Manteau, celui-là la Corne d'Abondance, cet autre la *Ruche* ; plusieurs ont choisi *Prairies*, quelqu'un a écrit ses Lectures, un autre Lecture des Anciens ; encore un autre, *Florilège*, et un dernier, *Trouvailles*.

Ici, le pronom singulier « *hic* » (et par opposition au balancement pluriel *alii… alii* qui précède deux titres apparement plus communs et génériques que sont les *Musae* et les *Silvae*) suggèrerait que notre auteur a spécifiquement Sotion en tête, lorsqu'il rédige ce passage ; cela dit, ce titre n'est pas non plus tout à fait inconnu, et l'on trouve même dans le lemme du chapitre 18.6 un autre ouvrage d'Aelius Melissus dont le titre serait « *cornu copiae* ». Il faut par ailleurs remarquer l'inversion des mots du titre, Ἀμαλθείας Κέρας dans la Préface et Κέρας Ἀμαλθείας dans la notice. L'ordre le plus courant semble bien poser le complément du nom en premier ; c'est ainsi que l'on lit plutôt Ἀμαλθείας κέρας chez Lucien[405] ou chez Anacréon[406]. Pour expliquer cette inversion, on pourrait certes invoquer un trou de mémoire chez notre auteur – ce ne serait pas la seule variation que l'on noterait entre deux notices – mais ont peut aussi penser qu'Aulu-Gelle a préalablement aménagé sa citation grecque afin de préparer sa propre traduction en *Cornu Copia*. Traduction, par ailleurs, qui ne va pas tout à fait de soi ; car si c'est bien le mot « *cornucopia* » qui s'est transmis en français ou en anglais moderne, l'ordre de ces deux termes, jamais attachés avant Ammien Marcellin, varie dans les textes antiques, et « *copia* » se trouve parfois devant « *cornu* ». C'est notamment le cas dans un passage de Pline l'Ancien, qui offre une ressemblance absolument confondante avec la Préface d'Aulu-Gelle.[407]

Inscriptionis apud Graecos mira felicitas : κηρίον inscripsere, quod uolebant intellegi fauom, alii κέρας Ἀμαλθείας, quod copiae cornu (ut uel lactis gallinacei sperare possis in uolumine haustum), iam ἴα, Μοῦσαι, πανδέκται, ἐγχειρίδια, λειμών, πίναξ, σχέδιον—inscriptiones propter quas uadimonium deseri possit. [408]

[405] *Le maitre de rhétorique*, 6.

[406] Str. 3. 2. 14, i 232 Kramer.

[407] Or Aulu-Gelle a lu Pline l'Ancien ; la notice 10.12, entre autres, en atteste clairement. A-t-il voulu, lui aussi, se lancer dans une entreprise d'émulation-imitation ?

[408] Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, Préface, 24.

Les Grecs ont intitulé leurs ouvrages avec une inspiration merveilleuse : on trouve des titres comme κηρίον, ce qui se comprend par « *la Ruche* », ou encore κέρας Ἀμαλθείας, c'est-à-dire la « *Corne d'Abondance* » (comme si le le volume promettait une gorgée de lait de poule) ; on a aussi les *Violettes*, les *Muses*, les *Panoramas*, les *Manuels*, le *Catalogue*, *l'Impromptu* : des titres assez captivants pour vous faire rater un rendez-vous.

Or, que remarque-t-on ici ? Que Pline, bien qu'employant un ordre différent d'Aulu-Gelle, veille lui ausssi à respecter le parallélisme entre le grec et le latin[409]. C'est un point de détail, mais il illustre l'attention portée par les auteurs à la correspondance entre les syntagmes traduits.

4.1.2. Le travail du traducteur : adapter, expliquer

On a assez peu eu l'occasion de parler de l'adaptation des références culturelles ; bien que ce soit une problématique importante de la traductologie moderne, nos Anciens ne semblent pas y être autant confrontés. Les textes que nous avons commentés dans cette partie en témoignent : puisant généralement dans une mythologie commune, ils sont immédiatement compréhensibles par un public relativement cultivé. Il ne s'agit pas de dire que le problème est inexistant dans les traductions antiques ; mais que la sélection d'Aulu-Gelle n'a pas mis l'accent sur ce point.

Un exemple se présente tout de même à nous : il est assez simple, c'est celui de la conversion des drachmes en deniers (*denarii*). On notera à cet effet l'insertion du texte-source, entre code-switching et citation libre, afin de commenter la traduction :

At Lais μυρίας δραχμὰς poposcit — hoc facit nummi nostratis denarium decem milia.

Mais Lais demanda μυρίας δραχμὰς (dix mille drachmes) - cela représente, dans notre monnaie, dix mille deniers.

Aulu-Gelle effectue donc aussi la « traduction » aussi de la somme demandée par Laïs, entendant se rapprocher des réalités romaines et contemporaines. Il reprend à cet effet

[409] Du reste, si des latins comme Ovide et Horace placent *Copia* avant *Cornu*, ils n'emploient pas *copia* au génitif (*Métamorphoses*, 9.87 ; *Epistulae*, 1.12.25 ; *Carmen saeculare* v. 57). L'ordre préférentiel semble donc bien être *cornu copiae*, présent aussi chez Hygin qui est une autre source gellienne (*Fabulae*, 31.7).

l'équivalence communément admise[410], qui est la suivante : une drachme vaut un denier, qui lui-même vaut dix as. Ce n'est pas un hasard, puisque le *denarius*, qui aurait été crée en 211 ou 212 lors des guerres puniques, était destiné à remplacer la drachme en tant que monnaie d'argent ; et, par conséquent, que ce denier était fait pour être à peu près équivalent à son homologue grec. Rien d'étonnant, donc ; et c'est justement parce que cette conversion est si naturelle qu'il est intéressant de voir qu'Aulu-Gelle ressent le besoin de l'expliciter à son lectorat : soit qu'il pense parler à des Romains moins érudits que lui (ce qui renvoie au projet pédagogique de son ouvrage), soit qu'il veuille mettre l'accent sur sa propre démarche de traducteur.

4.1.3. Une traduction décevante, bien que fidèle

Il est toujours difficile de traduire une plaisanterie : l'impact sonore, le *timing* serré, les références culturelles qui en font tout le sel sont autant d'obstacles mettant à l'épreuve la plasticité du langage. Ce bon mot de Démosthène ne fait pas exception ; et Aulu-Gelle, toujours en modeste passeur de textes, avoue que la tâche a quelque peu excédé soit ses talents, soit les capacités de la langue latine – l'ambiguïté que nous avions précédemment soulevée est conservée.

> *«Tali petulantia mulieris atque pecuniae magnitudine ictus expauidusque Demosthenes auertitur et discedens 'ego,' inquit, 'paenitere tanti non emo.'» Sed Graeca ipsa, quae fertur dixisse, lepidiora sunt : οὐκ ὠνοῦμαι, inquit*[411]*, μυρίων δραχμῶν μεταμέλειαν.*
>
> Frappé et horrifié par l'effronterie de cette femme ainsi que par l'énormité de la somme, Démosthène s'en va et, en sortant, dit : « je n'achète pas un regret à un tel prix ». Mais les paroles originales en grec qu'on lui prête sont plus plaisantes : « je n'achète pas un regret à mille drachmes ».

La pique, donc, est plus piquante en grec. Pourtant, les deux versions sont quasiment calquées l'un sur l'autre ; certes, le génitif de prix plus développé en grec, mais la traduction est visiblement d'Aulu-Gelle lui-même ; si cela lui semblait mieux, pourquoi ne l'a-t-il pas étendu ? Le mot *drachma* est attesté chez Plaute comme chez Pline l'Ancien, et Aulu-Gelle

---

[410] C. NICOLET, « Mutations monétaires et organisation censitaire sous la République », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 37, n° 1, 1978, p. 249-272, p. 253.

[411] On peut remarquer, incidement, cette répétition de *« inquit »*, qui choque un peu la syntaxe de la phrase par son asyndète avec « *sunt »* et son changement brutal de sujet, et qui fonctionne comme un marqueur presque asyntaxique d'intertextualité : la nature verbale de cet « *inquit »* semble bien affaiblie.

aurait pu l'employer s'il voulait conserver le mot-à-mot. La seconde différence réside dans l'ordre des mots, respectant la tendance latine à placer le verbe en fin de proposition, mais cela semble difficilement constituer une différence assez significative pour justifier le jugement critique de notre traducteur envers lui-même.

Est-ce que le piquant de la sortie de Démosthène repose sur un jeu de sonorités ? Si l'on regarde dans le détail, on y saisit des allitérations en ν et μ, des assonances en α et ω, sans compter l'écho des diphtongues αι et ια qui se répondent au début et à la fin ; et encore la reprise phonique de οὐ par οῦ en attaque. Aulu-Gelle at-t-il essayé de rendre cela avec sa rime interne « *ego…non emo* » et une assonance en n ? Il est vrai que, malgré ces efforts, le grec apparaît comme étant plus dense sur le plan des sonorités ; avec la plus grande détermination des μυρίων δραχμῶν par rapport à l'indéfini *tanti*, et le choix de traduire μεταμέλεια par un infinitif plutôt que par l'équivalent *paenitentia*, les deux textes restent très proches.

Pour conclure, il faut évidemment rappeler que la traduction générale est difficile à analyser sans disposer du texte-source ; toutefois, on peut observer le regarder posé par Aulu-Gelle sur son propre travail de traducteur : il prépare sa traduction au fil de sa prose, il la commente, il prend soin à faire correspondre les *realia* de chaque univers culturel. En outre, il est tout à fait possible qu'il donne lui aussi dans l'imitation stylistique, même si l'attention portée au rythme et aux sonorités n'est pas aussi dense que dans la traduction des textes versifiés. Enfin, Aulu-Gelle fait le constat des limites de la traduction ; mais, encore une fois, le flou subsiste entre ce qui relève des capacités du traducteur et ce qui appartient à la relation particulière unissant le latin et le grec.

4.2. Un cas particulier : les présentations d'un texte en deux langues différentes ne constituent pas toujours une traduction

Le grand nombre de termes et même de textes grecs, cités de manière parfois assez extensive, indique assez clairement que le rôle de la traduction, dans les *Nuits Attiques*, n'est pas de rendre accessible un texte à des lecteurs latinophones. Cela ne dispense pas notre

auteur de donner quelques précisions lorsqu'il juge un terme trop rare ou trop difficile[412] ; mais, en général, le bilinguisme est un postulat quant il s'agit de la figure du lecteur des *Nuits*.

La préface cites des anapestes d'un chœur d'Aristophane ; la notice 1.2, une page d'Epictète dans la bouche d'Hérode Atticus ; la 2.23 porte trois passages de Ménandre à l'attention du lecteur ; Démosthène[413], Hippocrate[414], Apion[415], Platon[416], Eraristrate[417] ou Aristote[418] sont assez fidèlement recopiés ou récités malgré quelques lacunes, pour ne mentionner que les œuvres dont Aulu-Gelle donne les extraits les plus longs.

La notice 1.11, à elle seule, comporte un paragraphe de Thucydide, deux vers d'Homère et plusieurs lignes d'Aristote. Elle nous donne aussi un aperçu d'une pratique courante chez Aulu-Gelle, que l'on pourrait appeler « citation tardive » : le miscellaniste complète un chapitre de son livre en ajoutant a posteriori, et à la fin dudit chapitre, une citaiton dont il avait parlée dans le développement. Ces citations tiennent lieu d'appendice, et nous donnent à voir une temporalité de l'écriture des *Nuits,* alternants réflexions à la volée et recherche bibliographique ; il semble en effet vraisemblable[419] que si ces extraits grec arrivent à la fin de la notice, c'est parce qu'Aulu-Gelle ne les avait en tête que trop vaguement à son goût, et qu'il est allé les retrouver par la suite.

À cet égard, la citation d'Aristote dans cette notice 1.11 constitue un exemple significatif, puisqu'Aulu-Gelle, avant donc de disposer d'un texte original plus fiable que sa mémoire, avait dans le déroulement du chapitre donné une version approximative de son contenu :

> *Morem autem illum ingrediendi ad tibicinum modulos proelii institutum esse a Lacedaemonis, Aristoteles in libris Problematon scripsit, quo manifestior fieret exploratiorque militum securitas et alacritas. «Nam diffidentiae,» inquit, «et timori cum ingressione huiuscemodi minime conuenit et maesti atque formidantes ab hac tam intrepida ac tam decora incedendi modulatione alieni sunt.»*

---

[412] Par exemple en 4.1113, où il est précisé après quelques lignes de Plutarque : « *Ἀκαλήθη autem est animal marinum, quod «urtica» appellatur.* »

[413] *N.A.*, 10.19.

[414] *N.A.*, 3.16.

[415] *N.A.*, 6.8.

[416] *N.A.*, 10.22.

[417] *N.A.*, 16.3.

[418] *N.A.*, 19.2.

[419] Notre auteur, en effet, ne montre aucune hésitation à introduire des intertextes quand il le peut ; en outre, il lui arrive de mentionner cette étape de recherche bibliographique, une habitude initiée par ses maîtres et qui lui est restée.

Verba pauca Aristotelis super ea re apposui : Διὰ τί, ἐπειδὰν κινδυνεύειν μέλλωσιν, πρὸς αὐλὸν ἐμβαίνουσιν; ἵνα τοὺς δειλοὺς ἀσχημονοῦντας γινώσκωσιν.

Sur cette coutume consitant à aller au combat au son des flûtes, instituée par les Lacédémoniens, Aristote a écrit dans son livre des *Problèmes* qu'elle visait à rendre plus manifestes et plus fermes la bravoure et l'ardeur des soldats. « En effet », écrit-il, « l'hésitation et la crainte sont très peu compatibles avec ce genre de charge, et les soldats démoralisés et apeurés n'ont pas leur place dans une manière d'aller au combat si intrépide et si noble. » J'ai rajouté les quelques lignes d'Aristote à ce sujet : « Pourquoi donc, quand ils allaient risquer leur vie, marchaient-ils au son des flûtes ? C'était pour reconnaître les couards qui ne suivaient pas le rythme. »

L'idée générale est là, mais on voit que la faible correspondance du mot-à-mot entre la version latine et l'original grec ne permet pas d'assigner, entre les deux textes, une relation qualifiable de « traduction » ; en tout cas, pas telle que la traduction comme pratique existe chez Aulu-Gelle. En effet, lorsque que ce dernier s'attelle à l'exercice, il se montre plus précis et tend à rester très proche de sa source.

4.3. Aulu-Gelle mis au défi de la traduction littéraire

On se demandait auparavant quel était le rôle de la traduction chez Aulu-Gelle, puisque ce n'est pas de rendre un texte accessible pour des lecteurs en défaut de compétence linguistique. On a vu ce qu'il en était pour les poètes et dramaturges, imitant les Grecs avec un succès irrégulier ; en ce qui concerne notre auteur, de stature plus modeste au sein de la communauté des lettrés, c'est avant tout un exercice. Toutefois, cette pratique d'étudiant n'est pas dégagée des enjeux patriotiques qui ont émergé tout au long de ce développement sur le bilinguisme gréco-latin. Il est donc significatif que le moment où Aulu-Gelle se plie lui-même à l'exercice de la traduction se passe pendant ses études, et dans la ville d'Athènes.

La scène[420] se passe chez Taurus, où le *Banquet* de Platon est lu devant le philosophe ; Aulu-Gelle n'insiste pas plus sur le contexte, mais on imagine facilement une cour de disciples entourant le grand homme, au nombre desquels notre auteur. Le contexte, donc, est avant tout scolaire : Taurus dispense son cours, et prend à parti Aulu-Gelle d'une manière qui n'est pas sans intérêt.

[420] *N.A.*, 17.20.

Haec uerba ubi lecta sunt, atque ibi Taurus mihi: «Heus,» inquit, «tu, rhetorisce,»—sic enim me in principio recens in diatribam acceptum appellitabat, existimans eloquentiae unius extundendae gratia Athenas uenisse, —»uidesne,» inquit, «ἐνθύμημα crebrum et coruscum et conuexum breuibusque et rotundis numeris cum quadam aequabili circumactione deuinctum ? Habesne nobis dicere in libris rhetorum uestrorum tam apte tamque modulate compositam orationem? Sed hos,» inquit, «tamen numeros censeo uideas ὁδοῦ πάρεργον. Ad ipsa enim Platonis penetralia ipsarumque rerum pondera et dignitates pergendum est, non ad uocularum eius amoenitatem nec ad uerborum uenustates deuersitandum.»[421]

Une fois ce passage lu, Taurus me prit alors à parti : « Eh toi », dit-il, « toi, le rhétoricien en herbe » - c'est ainsi qu'il avait coutume de m'appeler au début, alors que j'avais été récemment accepté dans son cours ; il pensait que je n'étais venu à Athènes que pour polir mon éloquence – « connais-tu », dit-il, « un enthymème plus riche et plus brillant, et exprimé avec un rythme concis et équilibré, avec une sorte de circularité régulière qui vient le verrouiller[422] ? Peux-tu nous citer, parmi les ouvrages de vos rhéteurs, un discours composé avec autant d'habilité et d'harmonie ? Cependant, dit-il, ce travail rythmique, je vous enjoins de le considérer comme une digression accessoire. En effet, ce qu'il faut explorer, ce sont les profondeurs de l'esprit de Platon ainsi que la gravité et la dignité de ces sujets, plutôt que d'être distraits par l'agrément de ses paroles et l'élégance de son langage. »

Cette interpellation destinée à notre auteur, jeune Romain fraîchement arrivé à Athènes – en pays conquis, littéralement – pour suivre la formation rhétorique que l'on attend d'un homme de sa caste ranime la rivalité, déjà étudié en partie II, opposant les cultures et les langues latine et grecque. Tes auteurs latins, l'invective Taurus, peuvent-ils au moins rivaliser d'éloquence avec les nôtres ? On retrouve aussi les accusations, diffuses dans les *Nuits* et cristallisées par le discours de Domitius Insanus, portées contre une culture superficielle et sophistique, obsédée par la forme au détriment du fond.

Dans cette perspective, il aurait été intéressant, bien que malheureusement impossible, de savoir si Taurus s'exprime en grec, la langue dont il défend la primauté culturelle (sans qu'il en soit d'ailleurs tout à fait issu lui-même, lui qui est né à Beirouth dans une colonie

[421] *N.A.*, 17.20.4-5.

[422] Nous avons pris une liberté dans la traduction en considérant que cette phrase un peu obscure (et dont la normalité syntaxique même semble discutable) désigne le fait que le même raisonnement a lieu trois fois, d'abord sur un plan très général (πᾶσα πρᾶξις / *omne factum*), puis portant sur l'exemple du banquet (οἷον ὃ νῦν ἡμεῖς ποιοῦμεν / *quas nunc facimus ipsi res*), puis sur l'amour qui est l'objet philosophique visé (οὕτω δὴ καὶ τὸ ἐρᾶν / *sic amare*). Voilà ce que serait cette *quadam aequabili circumactione*, ce retour périodique.

romaine), ou dans en latin dont les passages grecs restant dans le texte des *Nuits* auraient valeur de code-switching[423].

Aulu-Gelle, étudiant diligent, n'en va pas moins à l'encontre des consignes de son maître : non seulement il se concentre bien sur la forme même de cette rhétorique platonicienne, mais encore il va se consacrer à la traduire en latin, une manière peut-être de répondre aux piques patriotiques de Taurus. Après une *captatio benevolentiae* pleine d'une humilité superlative, notre auteur se lance donc dans la traduction de ce texte. Elle sera relativement fidèle, comme l'indique une comparaison côte-à-côte.

Πᾶσα γὰρ πρᾶξις ᾧδ᾽ ἔχει· αὐτὴ ἐφ᾽ ἑαυτῆς πραττομένη οὔτε καλὴ οὔτε αἰσχρά. Οἷον ὃ νῦν ἡμεῖς ποιοῦμεν, ἢ πίνειν ἢ ᾄδειν ἢ διαλέγεσθαι, οὐκ ἔστι τούτων αὐτὸ καλὸν οὐδέν, ἀλλ᾽ ἐν τῇ πράξει, ὡς ἂν πραχθῇ, τοιοῦτον ἀπέβη· καλῶς μὲν γὰρ πραττόμενον καὶ ὀρθῶς καλὸν γίγνεται, μὴ ὀρθῶς δὲ αἰσχρόν. Οὕτω δὴ καὶ τὸ ἐρᾶν καὶ ὁ ἔρως οὐ πᾶς ἐστὶ καλὸς οὐδὲ ἄξιος ἐγκωμιάζεσθαι, ἀλλ᾽ ὁ καλῶς προτρέπων ἐρᾶν. Platon, *Banquet*, 181A.	*«Omne,» inquit, «omnino factum sic sese habet ; neque turpe est, quantum in eo est, neque honestum : uelut est, quas nunc facimus ipsi res, bibere, cantare, disserere. Nihil namque horum ipsum ex sese honestum est ; quali cum fieret modo factum est, tale extitit ; si recte honesteque factum est, tum honestum fit ; sin parum recte, turpe fit. Sic amare ; sic amor non honestus omnis neque omnis laude dignus, sed qui facit nos ut honeste amemus.»* Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, 17.20.9.

[423] La question est réglée, de fait, si l'on considère que l'anecdote est inventée ou reconstituée par Aulu-Gelle lui-même. La grande précision avec laquelle il cite de mémoire, d'après ses propres dires, le passage exact de Platon pourrait être un indice allant dans ce sens ; sans toutefois être décisif, étant donné l'importance de la mémorisation dans le cursus antique. La redondance finale « *non ad vocularum eius amoenitatem nec ad verborum venustates»*, stylème gellien par excellence, peut-elle pencher sur la balance ? Dans une certaine mesure, sans doute, mais toujours pas de manière définitive.

Tout acte, écrit-il, suit obligatoirement ce principe : accompli en soi, il n'est ni beau ni honteux. Ce que nous faisons nous-mêmes en ce moment, à savoir boire et chanter et débattre, n'est pas beau en soi-même, mais c'est dans l'acte, suivant la manière dont on l'a accompli, que cela se réalise : faite droitement et honorablement, elle devient honorable ; sans droiture, elle devient honteuse. Il en va pareillement d'aimer, et tout amour n'est pas beau ou digne d'être loué, seul l'est celui qui nous pousse à bien aimer.	Tout acte, écrit-il, suit obligatoirement ce principe : en soi, il n'est ni honteux ni honorable : par exemple, ce que nous faisons en ce moment même, à savoir boire, chanter, débattre. En effet, aucune de ces choses n'est pas en elle-même honorable ; c'est la manière dont elle est faite qui détermine sa manière d'exister : si elle faite droitement et honorablement, alors elle devient honorable ; si elle est faite sans droiture, elle devient honteuse. Il en va pareillement d'aimer : ainsi, tout amour n'est pas honorable, ni digne de louanges, seul l'est celui qui nous fait aimer honorablement.

4.3.1. Le respect du rythme du texte original

La traduction d'Aulu-Gelle se veut très fidèle au texte original : l'enchaînement des idées, la longueur des phrases contribuent à ce que l'on retrouve une progression identique d'une version à l'autre. Sans reprendre le fonctionnement précis d'un syllogisme, la manière dont la réflexion se précise de proposition en proposition n'est pas sans rappeler ce système rhétorico-argumentatif du syllogisme : on part d'une hypothèse générale (« tout acte n'est en soi ni honteux ni honorable ») pour l'adapter à des actes particuliers : boire, chanter, débattre, aimer. Globalement, la traduction est si proche qu'on pourrait la qualifier de littérale ; évidemment, cette affirmation devra être modérée par la suite concernant des points de détails, mais on remarque que le système des adverbes et des conjonctions qui structure le texte est quasiment calqué du grec au latin. Le jeu des parallélismes, notamment, est bien respecté : *neque… neque* répond à οὔτε… οὔτε, *quali…. tale* à ὡς ἂν… τοιοῦτον, et *non… sed… à* οὐκ … ἀλλά.

4.3.2. Aulu-Gelle tente-t-il de rendre l'oralité platonicienne ?

Un détail notable chez Platon : les infinitifs substantivés ἢ πίνειν ἢ ᾄδειν ἢ διαλέγεσθαι sont forcés sans l'article, peut-être pour des raisons phonétiques afin d'éviter la lourdeur de l'enchaînement ἢ τὸ + Vinf répété trois fois. En tout cas, cela contribue à donner au texte grec un style plutôt oral. Cela ne pose pas de problème pour le latin qui ne nécessite pas d'article pour la substantivation des infinitifs, mais qui n'offre pas non plus la possibilité à Aulu-Gelle de rendre cette particularité. Peut-être l'absence de coordination dans la triade, moins surprenante syntaxiquement « *bibere, cantare, disserere* » vise-t-elle à s'approcher de cet effet. Toutefois, il semblerait qu'Aulu-Gelle ait répugné à conserver telle quelle l'attelage καὶ τὸ ἐρᾶν καὶ ὁ ἔρως, jugeant peut-être que la coordination d'un infinitif et d'un substantif, même rapprochés par une évidente parenté, choquerait un peu trop une oreille latine, et préférant le rendre avec un « *sic amare ; sic amor* » un peu plus rhétorique.

4.3.3. L'adaptation en latin de concepts difficile à traduire

4.3.3.1. καλόν

Certains termes grecs, sans être impossibles à traduire, n'en comportent pas moins une charge historique et sémantique plus importante : il arrive donc que leurs équivalents latins ne recouvrent pas entièrement la somme de leurs valeurs. C'est notamment le cas de καλόν, porteur d'un fort sens moral au-delà du sens premier, esthétique. Il porte avec lui tout le poids de la pensée du καλὸς κἀγαθός dans la culture grecque ; Aulu-Gelle s'est tourné vers le mot latin *honestus*[424], une traduction bien attestée[425] même en considérant que les deux mots ne sont pas tout à fait équivalents[426].

[424] Cette traduction a donné lieu à des discussions encore bien postérieures. En 1990, James Hankins (*Plato in the Italian Renaissance,* p. 313) s'étonne de la traduction, par Marsile Ficin, de καλός par *honestus,* interprétant cela comme une forme de *bowlderization* (censure) : « Ficino omits this passage (about six lines) showing Socrates in the throes of physical passion for Charmides and elsewhere translates *kalos* and *kallistos*, « pretty », as *honestum* and *honestissimum*. This might be a reasonable translation elsewhere – Cicero translates the Stoic *kalos* as *honestus* – but clearly not in this contexte. In the argument to the translation, however, Ficino gives us an explanation or excuse for his tampering with the text : «Although everything in this dialogue has a marvellous allegory, most of all the love-passages – just like the Song of Solom – I have nevertheless changed a few things and have even omitted a few things. For things which once sounded harmonious to the pure ears of the Attic Greeks will perhaps sound much less harmonious to cruder ears.» » Les points communs avec le texte gellien sont flagrants : Socrate amoureux, la traduction de καλός par *honestus*, l'appel à l'harmonie du style pour justifier cette traduction. On a déjà parlé de l'influence massive des *Nuits Attique*s chez les auteurs de la Renaissance : et si ce que J. Hankins interprète comme une censure pudique, maladroitement défendue, était en

4.3.3.2. πράξις

Aulu-Gelle se retrouve également dans la nécessité de trouver un équivalent à πράξις, un terme qui n'a guère été traduit en latin avant le Moyen-Âge, du moins dans les textes que nous disposons ; si les traductions médiévales de *l'Éthique à Nicomaque* se font nombreuses à partir du 13e siècle, on n'en connait pas d'antérieure, et il faut attendre celle de Robert Grosseteste (*circa* 1247) et les commentaires de Thomas d'Aquin qui semblent entériner *operatio* comme traduction de πράξις.[427] On retrouve d'ailleurs le mot translittéré chez Pétrone (39.4). Il ne semble pas que ni *actio* ni *actus* n'aient servi d'équivalent à πράξις dans la terminologie philosophique. Aulu-Gelle choisit donc *factum*, calque en fait d'un πραττομένη (repris plus loin par πραττόμενον) qui se trouve dans la proposition suivante du texte de Platon et qu'il ne traduit pas en latin, le jugeant certainement redondant avec le πράξις qui ouvre l'extrait. À l'évidence, le terme πράξις lui-même est très loin d'avoir une valeur terminologique forte et constitue juste une dérivation du verbe πάρττω. En terme de techniques de traduction, cependant, on peut juger habile cet escamotage de πράξις πραττομένη, de la part d'Aulu-Gelle, qui lui permet de se tirer d'une petite impasse traductologique en utilisant une redondance dans le texte source.

4.3.4. Quelques modifications par rapport au texte source

Aulu-Gelle fait l'ajout d'un adverbe *omnino* (« en général », « tout à fait ») à la première ligne. Celui-ci peut avoir un sens affaibili, purement rhétorique, équivalent à un *verum* par exemple ; mais il peut aussi avoir un sens restrictif (par exemple : *erant omnino itinera duo*, Caes. *Gall*. 1, 6, 1, « il n'y avait que deux chemins »). Cela impliquerait une traduction plus force de la première ligne du texte, stipulant que tout acte relève de ce principe et ce principe

---

fait surtout une relecture de la traduction d'Aulu-Gelle par Marsile Ficin ? Il nous semble que cet intertexte gellien procure une clé d'interprétation décisive sur les choix traductologiques de l'Italien.

[425] On peut par exemple lire P. A. BRUNT et M. CRAWFORD, *Studies in Stoicism*, Oxford University Press, 2013 ; p. 226 Appendix III, « Cicero's use of *honestus* ».

[426] L'équivalence est débattue par J. M. FONTANIER, « Honestum = to kalon ? : sur la prétendue équivalence honestum = to kalon : l'exemple d'Augustin », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, vol. 82, n° 3, 1998, p. 445-451.

[427] On peut ainsi lire « *euprasia, idest bona operatio* » chez Thomas d'Aquin, *Sententia Ethic*., lib. 6 l. 4 n. 7. Cette traduction est explicite aussi chez Roger Bacon (« *quia 'praxis' grece est 'operacio' latine* », *Operis maioris pars VII (Moralis philosophia) Pars quinta*, I vol.: 1, pag. 249, lin. 3). La tendance est confirmée par l'abondant usage d'*operacio* ou *operatio* chez d'autres auteurs comme Franciscus de Marcia ou Guillaume d'Ockham.

seul, que l'on va exposer, et il n'en est pas autrement : « *Omne omnino factum sic sese habet* ». Comme cette nuance n'est pas suggérée par le texte grec, on peut se demander si Aulu-Gelle ne s'est pas permis d'ajouter *omnino* pour des raisons purement stylisiques, cherchant à recréer l'impact de la parophonie initiale πᾶσα / πρᾶξις par le couple *omne* / *omnino*.

Aulu-Gelle se passe de ἡμεῖς dans le groupe ἡμεῖς ποιοῦμεν, peut-être parce que le *nos* latin a une valeur plus emphatique et qu'il juge que le contexte ne justifie pas une telle insistance sur le pronom personnel. Il se garde aussi de retranscrire par un balancement *non… sed…* le οὐκ … ἀλλά qui suit, confortant cette tendance à l'affaiblissement (tout relatif) de l'emphase du texte original, alors que c'est la traduction qu'il emploie à la fin du texte où ce balancement répparaît.

Ceci étant dit, il faut noter qu'Aulu-Gelle remplace une proposition participiale hypothétique « καλῶς μὲν γὰρ πραττόμενον καὶ ὀρθῶς καλὸν γίγνεται » par un véritable système hypothétique « *si recte honesteque factum est, tum honestum fit* » un peu plus rigoureux et qui appuie sur l'enchaînement entre la protase et l'apodose.

4.3.5. Quelques coquetteries stylistiques

Aulu-Gelle inverse, au début du texte, *turpe* et *honestum* par rapport à καλὴ et αἰσχρά ; un chiasme de traduction qui sert peut-être à éviter la répétition de la diphtongue consonantique –st- (*honestum est*), peu élégante même en imaginant une hypothétique élision poétique *honestum'st* ; l'inversion permet en outre de faire balancer en deux clauses de cinq syllabes (*neque turpe est* / *neque honestum*) pour renforcer le paralléllisme.

Autre manipulation de l'ordre des mots : le rapprochement des adjectifs *recte honesteque* par rapport à καλῶς μὲν γὰρ πραττόμενον καὶ ὀρθῶς, qui permet de créer cette redondance particulièrement représentative des stylèmes gelliens.

4.3.6. Conclusion : une traduction portant la marque de son temps ?

Aulu-Gelle procède au remplacement de *canere* par *cantare* pour traduire ᾄδειν, sans que le sens fréquentatif ne semble très appuyé : il s'agit peut-être d'une mode de l'époque, *cantare* étant plus fréquent chez Pline, par exemple, alors que Cicéron emploie davantage

canere que *cantare*. Aulu-Gelle emploie aussi *cantare* en 20.2.2, mais le fréquentatif s'y justifie mieux.

Si l'on fait la somme de ces éléments, il apparait que la traduction telle qu'Aulu-Gelle la pratique personnellement est une traduction plutôt scolaire, fidèle, qui calque de près la structure du texte. Des adaptations minimes sont concédées lorsque le grec est difficile à rendre en latin, mais le mot-à-mot semble constituer un horizon ; nonobstant quelques fioritures stylistiques que se permet notre auteur et qui font de sa version un texte un peu plus « « écrit » que celui de Platon. Cette pratique est relativement cohérente avec ce que l'on sait de *l'éthos* auctorial du miscellaniste d'une part, et de ce qu'il préconise pour ces compatriotes d'autre part : une traduction modeste, consciente de ses forces et de ses faiblesses, qui ne recherche pas à tout prix à imiter le naturel des Grecs. Le latiniste s'exprime sur des détails stylisitiques discrets, surtout lorsqu'il n'est encore qu'un étudiant, à l'instar du jeune Aulu-Gelle ; et ce, même lorsqu'il est pris d'un élan d'orgueil qui le pousse à venir défier les préconisations de son maître de l'époque. Orgueilleux, mais pas téméraire : il semble bien que notre auteur, loin de brandir son œuvre devant les yeux de Calvenus Taurus, ait attendu quelques années pour la révéler au lecteur de ses *Nuits*…

Troisième partie : la lexicologie dans les *Nuits Attiques*. Néologismes et étymologie.

Cette troisième partie nous permet de faire se rejoindre les directions explorées précédemment, que ce soient la méthode gellienne ou l'arrière-plan polémique qui sous-tend les interactions entre personnages et entre intertextes. Nous tâcherons de combiner ces éléments pour donner une image finale à ce que nous entendons par le concept de *ratio* chez Aulu-Gelle. La validation des néologismes, l'enquête étymologique sont en effet deux problématiques au sein desquelles notre auteur doit à la fois expliquer et convaincre, ce qui constitue un cadre où la *ratio* joue un rôle décisif.

La création lexicale

Alors que les étymologies sont disséminées à travers les chapitres où elles remplissent des fonctions argumentatives diverses, étant parfois même difficiles à repérer en raison d'un matériel méta-linguistique discret, les néologismes traités par Aulu-Gelle sont bien plus visibles : tout d'abord, ils sont rassemblés au sein d'une poignée de notices (1.15, 3.3 ; 3.12 ; 15.25 ; 16.7 ; 18.11 et 19.7) ; ensuite, ils sont explicitement identifiés par l'auteur comme des néologismes. C'est cette incongruïté qui motive l'analyse de mots tirés de textes littéraires soit archaïsants, soit poétiques, notamment en provenance du genre du mime qui semble permettre des créations fantaisistes.

Cette identification explicite du néologisme comme néologisme, avec sa terminologie spécifique (*nouus*, *noue*, le verbe *fingo* désignant la création lexicale), se fait d'ailleurs dès le début de la notice et avant le listage des mots en question :

> *[Fauorinus noster] delectatus faceta uerborum antiquitate, meretricum uitia atque deformitates significantium, «uel unus hercle,» inquit, «hic uersus Plauti esse hanc fabulam satis potest fidei fecisse.»*[428]
>
> Favorinus, ravi par l'archaïsme élégant de ces mots, exprimant les vices et les défauts des courtisanes, s'exclama « ce seul vers, par Hercule, suffit à me convaincre que cette pièce est bien de Plaute »
>
> *Largum atque auidum bibendi a P. Nigidio, doctissimo uiro, noua et prope absurda uocabuli figura «bibosum» dictum.*[429]
>
> Publius Nigidius, un homme fort savant, a qualifié celui qui boit abondamment et avidement de « *bibosus* », un mot formé d'une manière inouïe et presque absurde.
>
> *Cn. Matius, uir eruditus, in Mimiambis suis non absurde neque absone finxit «recentatur» pro eo, quod Graeci dicunt ἀνανεοῦται, id est «denuo nascitur atque iterum fit recens.»*[430]

[428] *N.A.*, 3.3.6.

[429] *N.A.*, 3.12, lemme.

[430] *N.A.*, 15.25.1.

Cnaeus Matius, un érudit, a inventé d'une manière qui fait sens et qui sonne bien le mot « *recentatur* » pour traduire le verbe grec ἀνανεοῦται, qui signifie que quelque chose est né à nouveau et est remis à neuf.

Laberius, in mimis quos scriptitauit, oppido quam uerba finxit praelicenter.[431]

Labérius, dans ses mimes, a inventé des mots avec beaucoup trop de licence.

Atque ita molli quodam tempestatis autumnae die ego et Iulius Celsinus, cum ad eum cenassemus et apud mensam eius audissemus legi Laeui Alcestin rediremusque in urbem sole iam fere occiduo, figuras habitusque uerborum noue aut insigniter dictorum in Laeuiano illo carmine ruminabamur et, ut quaeque uox indidem digna animaduerti subuenerat, qua nos quoque possemus uti, memoriae mandabamus.[432]

C'est ainsi que, un jour de printemps où le temps était doux, moi-même et Julius Celsinus, après avoir dîné chez [le poète Julius Paulus] et avoir écouté à sa table *l'Alceste* de Laevius, sur le chemin pour rentrer en ville, juste avant le coucher du soleil, ruminions les figures de style et l'emploi de mots nouveaux ou remarquables présents dans ce poème de Laevius et, lorsque l'un de ces mots apparaissait comme digne d'attention, nous le mémorisions afin de pouvoir en faire nous aussi l'usage.

Non hercle idem sentio cum Caesellio Vindice, grammatico, ut mea opinio est, hautquaquam inerudito. Verum hoc tamen petulanter insciteque, quod Furium, ueterem poetam dedecorasse linguam Latinam scripsit huiuscemodi uocum fictionibus quae mihi quidem neque abhorrere a poetica facultate uisae sunt neque dictu profatuque ipso taetrae aut insuaues esse, sicuti sunt quaedam alia ab inlustribus poetis ficta dure et rancide.[433]

Non, par Hercule, je ne suis pas d'accord avec Caesellius Vindex, qui n'est en aucun cas un grammairien dénué d'érudition. Cependant, c'est un jugement hâtif et ignorant qu'il porte sur Furius Antias, en disant que ce poète ancien avait flétri la langue latine en inventant des mots qui ne me paraissent pas incompatibles avec la licence poétique, et ne sont ni laids ni désagréables à dire et à déclamer, comme le sont parfois d'autres créations inélégantes et désagréables de poètes illustres.

Ces citations appellent une première remarque sur le statut de ce qu'est, à proprement parler, un néologisme. On voit que dans certains cas, celui des créations lexicales plautiennes, par exemple, le néologisme et l'archaïsme se rejoignent. Un néologisme peut aussi être créé afin de répondre à un besoin de traduction.

---

[431] *N.A.*, 16.7.

[432] *N.A.*, 19.7.2.

[433] *N.A.*, 18.11.1-2.

Furius Antias est auréolé du prestige d'un poète ancien (« *veterem poetam* »), mais les mots que l'on relève chez lui sont bien des créations (« *fictionibus* », « *ficta* ») qui relèvent de la licence poétique (« *poetica facultate* »). Il ne s'agit donc pas simplement de mots anciens dont l'usage s'est perdu, mais de néologismes créés par un auteur précis dans un contexte littéraire, et qui généralement constituent des hapax, ou peu s'en faut. Ces mots, en effet, n'avaient pas vocation à rentrer dans le langage courant, puisqu'ils constituent même des indices permettant de les associer à leur créateur et à aucun autre auteur, comme c'est le cas avec l'examen par Favorinus des pièces potentiellement apocryphes de Plaute. On remarque également que les mots rares de Laevius font le délice d'Aulu-Gelle et d'un compagnon, qui s'empressent de les mémoriser pour pouvoir les ressortir au moment opportun : un snobisme qui permet le réemploi de ces néologismes mais qui n'a de sens, en tant que snobisme, que si ces formes sont suffisamment insolites pour constituer des marqueurs d'érudition.

Par conséquent, les mots « nouveaux » relevés par Aulu-Gelle, qui reçoivent un traitement comparable de sa part dans des notices spécifiques des *Nuits Attiques*, et dont nous allons parler maintenant, sont à la fois des néologismes[434] et des archaïsmes ; ils sont aussi souvent des « poétismes ». C'est pour cette raison que nous avons titré cette partie à l'aide de l'expression qui est sans doute la plus ouverte et en même temps la plus rigoureuse, celle de création lexicale ; pour des raisons pratiques, nous continuerons à employer aussi « néologisme ».

1. L'archaïsme chez Aulu-Gelle

L'archaïsme chez Aulu-Gelle est un sujet qui a été largement étudié, particulièrement par R. Marache qui y a consacré de nombreux travaux : entre autres, sa thèse *La Critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIe siècle de notre ère*, dont la dernière partie est consacrée à notre auteur, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle* (1957), ou encore l'article « Le jugement d'Aulu-Gelle sur Salluste » (1958). De ces travaux, il ressort qu'Aulu-Gelle a participé au développement du goût archaïsant de son époque non seulement sous l'influence de ses maitres et mentors comme

[434] On continuera cependant à employer ce mot pour des raisons pratiques.

Fronton, à qui l'on attribuait auparavant la paternité presque exclusive de cet engouement, ou encore le rhétoricien Titus Castricius, mais aussi en son nom propre.

Le 2e siècle marque le retour au passé et à l'archaïsme en rhétorique. Les écrivains se consacrent à la recherche du mot frappant et inattendu. Cependant, ces maniéristes n'écrivent pas en latin archaïque, à l'inverse de leurs homologues grecs retournant à l'attique :

> Nevertheless, the mannerists – for so they should be called, not archaists – did not attempt to write in Early Latin as an Aristeides or a Lucian attemps to write in Attic.[435]

Cette position n'est pas sans ambiguïté. S'il ne souscrit pas à un impossible (et certainment ridicule) retour à un latin archaïque fantasmé, dont les traces sont d'ailleurs surtout littéraires, même pour lui et ses contemporains, Aulu-Gelle ne se prive pas de mémoriser les expressions des poétes qu'il affectionne, dans le but avoué de les utiliser si l'occasion se présente.

Comment cela transparaît-il dans son écriture ? Il utilise peu de mots ou de constructions étranges sur une même page ; par contre, le compte total sur l'ensemble de l'œuvre est considérable. L. Holford-Strevens en a dressé une liste dans le chapitre 3 de sa monographie sur Aulu-Gelle et nous y renvoyons le lecteur pour plus de détails sur ces formes pré-classiques qui parsèment les *Nuits Attiques*.

Que faut-il penser, alors, de cette tirade de Favorinus ?

> *Fauorinus philosophus adulescenti ueterum uerborum cupidissimo et plerasque uoces nimis priscas et ignotas in cotidianis communibusque sermonibus expromenti : «Curius,» inquit, «et Fabricius et Coruncanius, antiquissimi uiri, et his antiquiores Horatii illi trigemini, plane ac dilucide cum suis fabulati sunt neque Auruncorum aut Sicanorum aut Pelasgorum, qui primi coluisse Italiam dicuntur, sed aetatis suae uerbis locuti sunt ; tu autem, proinde quasi cum matre Euandri nunc loquare, sermone abhinc multis annis iam desito uteris, quod scire atque intellegere neminem uis quae dicas. Nonne, homo inepte, ut quod uis abunde consequaris, taces? Sed antiquitatem tibi placere ais, quod honesta et bona et sobria et modesta sit. Viue ergo moribus praeteritis, loquere uerbis praesentibus atque id, quod a C. Caesare, excellentis ingenii ac prudentiae uiro, in primo* De Analogia *libro scriptum est, habe semper in memoria atque in pectore, ut tamquam scopulum, sic fugias inauditum atque insolens uerbum.»*

[435] L. HOLFORD-STREVENS, *Aulus Gellius, op. cit.*, p. 6.

> Le philosophe Favorinus dit un jour à un jeune homme friand de termes archaïques, et qui, dans la conversation, s'exprimait avec des mots surannés et inconnus du langage courant : « Curius, Fabricius et Coruncanius, ces héros de l'antiquité la plus reculée, et les trois frères Horaces, plus anciens encore, parlaient à leurs contemporains en termes clairs et intelligibles ; ils ne parlaient pas dans la langue des Aurunces, des Sicaniens ni des Pélasges, qui, dit-on, habitèrent les premiers l'Italie. Mais toi, comme si tu discutais maintenant avec la mère d'Évandre, tu te sers de mots tombés en désuétude depuis plusieurs siècles, sans doute pour que personne ne puisse ni te comprendre ni t'entendre. Si c'est là ton but, jeune sot, ne voudrais-tu pas l'atteindre plus vite… en te taisant ? Tu prétends que l'antiquité te plaît pour sa probité, pour sa tempérance, sa modération ; eh bien ! Imite donc les mœurs du passé, et parle la langue du présent ; aie toujours dans la tête et dans le cœur ce précepte que C. César, cet esprit supérieur et juste, a écrit dans le premier livre de son traité sur *l'Analogie* : « Fuis, comme tu éviterais un écueil, l'expression inusitée et inhabituelle ».[436]

Cette consigne, placée sous la double autorité de Favorinus et de César, et destinée à ridiculiser un de ces *semidoctes* pédants qu'Aulu-Gelle s'est donné pour mission de combattre, est indubitablement assumée par notre auteur : tout le dispositif rhétorique du chapitre pointe vers cette conclusion. Cela ne signifie pas pour autant qu'il l'appliquera lui-même, et de manière systématique. Nous avons déjà vu Aulu-Gelle, mettant en scène ce même Favorinus (décidément la figure même de l'ambiguïté et du second degré) intégrer une critique interne à son œuvre dans l'interaction virulente que le duo a eue avec Domitius Insanus, qui les vilipenda pour leur superficialité. La structure éclatée des *Nuits Attiques* permet ce genre de grand écart : les paragraphes individuels échappent à la cohérence du tout ; il n'y a pas de système, seulement des régularités et des tendances.

En dernier lieu, et nous y reviendrons, il semble que l'erreur à éviter à tout prix serait de prendre le goût archaïsant d'Aulu-Gelle pour un purisme linguistique[437], alors qu'il en est absolument éloigné : c'est justement dans la créativité et dans l'écart à la norme que se joue pour lui tout l'intérêt de la langue des *ueteres*.

---

[436] *N.A.*, 1.10. Nous ne disposons pas de cette partie du *De Analogia* ; Macrobe cite, lui, « *infrequens atque insolens uerbum* » (*Sat.* 1.5.2).

[437] Cette facette de notre auteur avait déjà été rappelée dans une étude de cas par A. GARCEA, « Praeterpropter », *Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, vol. 49, n° 1, 2012, p. 561-571.

2. Une typologie des néologismes dans les *Nuits Attiques*

Un de nos objectifs, dans la mesure du possible, sera de comprendre pourquoi Aulu-Gelle et les autres personnages confrontés à ces créations archaïques ou novatrices assignent à ces mots le statut de néologisme : ce qui rend ces mots inhabituels, surprenants, incongrus dans le reste du corpus de la langue orale ou écrite. C'est une analyse qui est plus synchronique que diachronique, les deux dimensions étant significatives dans la thématique du néologisme en général :

> En amont, lors de la genèse des néologismes, les mécanismes morphologiques disponibles sont mis en action dans le but d'encoder des unités nouvelles. Le geste appartient à la synchronie pure. […] Ces morphèmes ne diffèrent guère de ceux employés dans des situations où on procède à l'analyse des modes de formation des mots déjà fonctionnels dans le discours. Lors d'une opération de recherche des origines (diachronie pure), les mécanismes sont démontés en aval.[438]

Nous procèderons donc d'abord à un relevé et un classement des créations qu'Aulu-Gelle nous a fait parvenir, en les rassemblant selon leur type de formation afin de nous concentrer dans ce premier temps sur l'aspect morphologique. À cet effet, nous nous sommes inspirés de la typologie proposée par J.-F. Sablayrolles[439].

2.1. Néologismes par troncation

- *loquentia*

Avant de se pencher sur ce terme, il faut mentionner une question de leçon ; en, effet, J. C. Rolfe nous indique dans l'édition Loeb que ce néologisme *loquentia* n'était peut-être pas présent dans les textes de Salluste :

[438] Jean-Claude BOULANGER, « Sur l'existence des concepts de «néologie» et de «néologisme». Propos sur un paradoxe lexical et historique », dans Maria Teresa Cabré, *Actes del I Congrès Internacional de Neologia de les Llengües Romàniques*, Barcelone, Institut Universitari de Lingüistica Aplicada, 2010, p. 31-73.

[439] J.-F. SABLAYROLLES, « Néologismes : une typologie des typologies », in *Cahiers du CIEL*, 1996-1997.

> It is true that Sallust was fond of new words, but the best MSS. of Sallust are unanimous for *eloquentiae*. Besides this passage of Gellius, L. and S. cite *loquentia* only in Plin. *Epist*. v. 20. 5, « *Iulius Cordus*[440] *. . . solet dicere aliud esse eloquentiam, aliud loquentiam.* »

Le passage de Salluste en question se trouve au livre second de *la Guerre de Catilina*, au paragraphe cinq. Si la source d'Aulu-Gelle, donc, semble douteuse – un manuscrit de mauvaise qualité ? – on ne peut douter de l'existence de *loquentia* chez Pline le Jeune, puisque l'aphorisme que ce dernier met dans la bouche de Julius Cordus repose bel et bien sur la distinction avec *eloquentia*. La lettre de Pline citée par Rolfe, d'ailleurs, répète *loquentia* deux fois en quelques lignes. Erasme, beaucoup plus tard, reprendra ce terme dans un jeu de mots : « *plus habet loquentiae quam eloquentiae* » (*Epist*. 1.26.114 ; lire aussi la lettre 20 du livre 5). On sait qu'Erasme était un fervent lecteur d'Aulu-Gelle et il est loin d'être impossible que les *Nuits Attiques* soient à l'origine de cette pique.

S'il n'est pas de Salluste, donc, le mot a bel et bien existé. Cela ne change pas tant à notre analyse, puisque c'est l'avis d'Aulu-Gelle qui nous intéresse. Celui-ci rappelle que l'historien était un adepte du néologisme, « *nouatori uerborum Sallustio*. »

Pourquoi *eloquentia* ne convenait pas, qu'est-ce qui aurait poussé Salluste à inventer *loquentia* ? « *Cum insipientia minime conueniret* », nous explique Aulu-Gelle : le concept d'*eloquentia* en général connoterait des qualités intellectuelles et morales proche de la sagesse, et le vrai rhéteur, maîtrisant tous les domaines du savoir qui irriguent ses discours, ne saurait être un sot – c'est en tout cas l'interprétation que nous en faisons. Il fallait donc un mot qui exprime la pure capacité oratoire, mais déchargé de toute la valeur historique et idéologique qui s'est cristallisée autour de l'éloquence si chère aux Anciens. Le but, sans doute, était moins de changer *eloquentia* significativement que de trouver un mot qui fût nouveau, quel qu'il fût ; d'ailleurs le préfixe *e-*, à la valeur sémantique devenue inexistante, se prêtait bien à la disparition. On trouve dans l'entourage du passage aussi bien *eloquentia* que *loquacitas*, dont *loquentia* serait une sorte de mélange.

[440] On ne sait quasiment rien de ce Julius Cordus, connu seulement par un paragraphe de Tacite (*Hist*, 1.76) et une inscription à Kourion, et qui aurait été consul de Chypre puis d'Aquitaine – s'il s'agit du même personnage mentionné par Pline.

2.2. Néologismes par composition

2.2.1. Composés à deux membres

Ces composés peuvent être considérés comme relevant de la catégorie des *bahuvrihi*, dont ils respectent des traits généraux : ce sont des composés de type exocentrique, qui entretiennent une relation métonymique avec l'entité qu'ils désignent, généralement une personne humaine[441].

- *scrupipedus*

C'est un composé habituel formé de l'adjectif *scrupus* et d'une dérivation adjectivale de *pes.* Le modèle se retrouve dans maints autres adjectifs, *aequipedus, compedus, quadripedus, planipedus, cornipedus*… La voyelle i en liaison est donc régulière.

Cependant Varron (*De Lingua Latina*, 7.65) cite un certain Aurelius (peut-être Aurelius Victor ?) pour qui le mot vient de *scauripeda*, qui lui-même vient du nom d'un petit ver poilu, vivant dans les feuilles et doté d'une multitude de pattes (« *uermiculo piloso, qui solet esse in fronde cum multis pedibus* »). Le scolopendre (*scolopendra*, du grec σκολοπένδρα) présente quelques similarités phonétiques et est bien attesté chez Pline l'Ancien, mais ce n'est pas un insecte, ni petit, ni poilu.

- *dulciorelocus*

Cet adjectif, selon notre auteur, se trouve chez Laevius[442]. Les autres composés de *dulcis* ne comportent pas cette béquille « *ore* » entre les composés : *dulcimodus*, *dulcisonorus*, *dulcisonus*, *dulcineruis*. Il existe d'ailleurs un *dulciloquus* plus cohérent avec ce principe. Pourquoi Laevius utilise-t-il *dulciorelocus* ? Probablement pour des raisons métriques. D'ailleurs, l'adjectif *trisaeclisenex* que Laevius emploie aussi pour désigner Nestor comporte le même nombre de syllabes métriques (six, avec les deuxième et troisième voyelles en

[441] Nous reprenons les traits déterminants de la catégorie des *bahuvrihi* dans le rappel qu'en fait Antonio Barceleno, *in* M. BRDAR, S. T. GRIES et M. FUCHS, *Cognitive Linguistics: Convergence and Expansion*, John Benjamins Publishing, 2011 ; pp. 151-154.

[442] Pour un résumé de ce que l'on sait sur ce poète disparu, on pourra consulter par exemple A. L. WHEELER, *Catullus and the Traditions of Ancient Poetry*, University of California Press, 1974, pp. 74-77 ; et surtout la synthèse encore plus récente et détaillée de E. COURTNEY, *The Fragmentary Latin Poets*, Oxford University Press, 2003, pp. 118-143.

dipthongue). On peut fortement supposer que, sur le modèle homérique, les deux étaient interchangeables à la suite du nom de Nestor, dans un demi-vers de type formulaire.

- *multigrumus*

Ce mot paraît être de facture classique pour un composé en *mult-*, avec le i intermédiaire que l'on retrouve dans tous ces composés sauf dans des exceptions dont le deuxième membre commence par un *a-* (sauf *multangulus*, et encore existe-t-il la variante *multiangulus*).

- *pudoricolor* et *nocticolor*

Les composés en « *color* » sont généralement des *bahuvrihi* en Adj + Nom (par exemple *atricolor* ou *uersicolor*) ; ceux attestés en période républicaine ou au début de l'Empire ont généralement pour premier membre un adjectif numéral (*bicolor*, *unicolor*). Plus fréquents encore sont les composés de type Prép. + Nom comme *decolor* ou *discolor*. Les moins fréquents sont les composés Nom + Nom, présents seulement en poésie tardive ou en prose chrétienne : *auricolor* (Juvenc. 1. *in Evang. de bapt. Chr.* 359), *flucticolor* (Capell. 1. p. 18), *ignicolor* (Juvenc. 4, 560), *iricolor, lacticolor* (les deux derniers chez Ausone, *Epist.* 3. 15. et *Epist.* 7. 54.), *ostricolor* (Sidon. *Carm.* 5. 18.). C'est sans doute pour cela que *nocticolor* et *pudoricolor* sont soulignés par notre auteur comme inhabituels.

Nocticolor et *pudoricolor* sont des hapax que seul Aulu-Gelle mentionne. D'un emploi poétique, ils suivent visiblement un modèle grec d'épithète homérique. *Nocticolor* semble assez convenu pour désigner l'éthiopien Memnon, à la peau sombre, alors que *pudoricolor* pour l'aurore rougissante contient en plus une élégante métonymie associant la couleur à un sentiment.

2.2.2. À partir d'un phrasillon

Le substantif *catomus*, désignant les épaules, est un emprunt au Grec en plus d'être la translittération du phrasillon grec κατ᾽ὤμων ou κατ᾽ ὦμον. Selon A. Garcea et V. Lomanto, il a une couleur vulgaire[443]. Au sens précis assez difficile à rendre en français, il désigne la « position d'être suspendu aux épaules pour être fouetté ou fessé », ou parfois simplement les

[443] A. Garcea et V. Lomanto, *Op. cit.*

épaules. Il existe d'autres emprunts de la même famille : *catomidio* ou même, plus proche encore du grec, *catomizo* issu de κατωμίζω.

On le trouve par exemple chez Pétrone, (*Satyricon*, 132.2) :

manifestis matrona contumeliis uerberata tandem ad ultionem decurrit uocat que cubicularios et me iubet catomizari

Globalement, c'est un terme assez rare, mais peut le trouver chez Cicéron (*Ad fam.*, 7, *Epist*. 25, par. 1) :

uereor ne in catomum Catoni<a>nos.

On peut noter, dans cet extrait, que rétablir l'étymologie donne une succession de deux prépositions, *in* et κατά.

2.2.3. Les multi-composés

On a déjà parlé de la méfiance qu'éprouvaient les Latins devant les mots composés, notamment dans l'analyse des étymologies où le recours à des composés était généralement désapprouvé, que ces composés soient farfelus ou plus raisonnables. Sans surprise, les multi-composés produits par une agglutination de trois mots ou davantage sont encore plus affectés et font figures d'absolues exceptions, dont la forme même fait signe et exprime un excès comique :

> We also find a few compound common nouns and adjectives (usually hapaxes) which deviate from normal Latin usage, for example, because they have more than two lexical morphemes: turpi-lucri-cupidus `greedy for dishonest gain' (Pl., Tri. 100), tri-saecli-senex `a man who has lived into old age through three generations of men'. Such deviant terms in fact show us what Latin compounding is not. Indeed, Latin is quite different from Sanskrit, which can show as the first element a group formed of several lexeme stems (two, three or even more). In Latin, compounds whose first part groups together two or three elements are extremely rare, both as regards the number of lexemes they possess and their frequency in the language. They are simply artificial neologisms with no future.[444]

Les composés cités par Aulu-Gelle ne feront pas exceptions à ces principes.

[444] M. FRUYT, « Constraints and productivity in Latin Nominal Compounding », *Transactions of the Philological Society*, vol. 100, n° 3, 2002, p. 259-287, p. 265.

- *trisaeclisenex*

Ce mot s'inscrit dans une tradition de néologismes qui va de Plaute à Varron, reconnaissable à la créativité lexicale qu'il emblématise, et au personnage du *senex* qu'il qualifie. On en a quelques exemples chez Varron notamment :

> *ridiculum est cum te Cascam tua dicit amica, .fili Potoni, sesquisenex puerum.* (Papinius - *Epigrammation* (*apud Varronem seruatum*), LLA 152 v. 1)

> *item ostendit Papini epigrammation, quod in adolescentem fecerat Cascam : 'ridiculum est, cum te cascam tua dicit amica, fili Potoni, sesquisenex puerum.* (Varron, *De lingua latina*, 7.3.28)

On le trouve aussi dans une leçon chez Plaute : « *legitur a quibusdam in Plaut.* Mil. glor. *3. 1. 5. O lepidum semisenem* », nous dit le lexicon Forcellini.

Ne se conformant visiblement pas aux standards productifs du latin, il a un effet comique. Quant à l'usage de *tri-* comme préfixe intensif, il renvoie encore plus à la comédie grecque :

> L'usage de *tri-* comme préfixe intensif vient du grec : la comédie et la satire latines ont forgé des composés comme *trifur*, « triple voleur », *trifurcifer*, *triportentum*, *triuenēfica*, par imitation des composés de la comédie grecque comme τρισ- κατάρατος, Men., *Epitr*. 646, etc. Dans ces composés, le premier membre est l'adverbe τρίς, qui garde normalement sa valeur multiplicative (« trois fois digne d'être maudit ») ; mais cette valeur multiplicative ne se justifie plus dans un composé non dérivé latin en *tri-*, bien que *trifurcifer*, etc., reste très clair pour un Latin[445].

- *subductisupercilicarptores*

Ce néologisme de Laevius est encore un hyper-composé rappelant Aristophane, ce que reconnait Aulu-Gelle : *« multiplica ludens conposuit* ». L'usage insistant de la voyelle i en fin de membre accentue l'aspect artificiel du composé. Les deux premiers éléments de l'agglutination forment un groupe nominal qui n'est pas régi comme complément par le dernier membre verbal.

[445] F. BADER, *La formation des composés nominaux du latin*, dans *Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, Université de Franche-Comté, 1962, vol. 46, p. 410.

2.3. Par suffixation

2.3.1. Nom > adjectif

- *manuarius*

Laberius […] in Fullone furem «manuarium» appellat[446]

Le suffixe –arius introduit une notion de rapport relativement lâche et permet de créer des dénominaux comme *anularius,* « d'anneaux », ou *bestiarius* « de bête », *faenarius,* « relatif au foin » ; par extension, ces adjectifs ont souvent donné en se substantivant des noms de métiers (*anularius*, fabricant d'anneaux, *bestiarius*, un type de gladiateur, *faenarius*, marchand de foin). Il semblerait que Laberius ait utilisé cette propriété pour créer un équivalent de *fur* à partir de *manus,* le voleur ayant ses mains comme principal outil de travail. Il est enfin à rapprocher de « *manuari* », juste en-dessous.

2.3.2. Nom > verbe

- *manuor*

Ce verbe est d'une facture exceptionnelle en sa qualité de déponent dénominal ; quelques-uns apparaissent tardivement, à l'instar d'*itineror,* « cheminer », mais le procédé semble tardif et rare. *Manuari* semble donc construit sur le modèle du verbe dont Aulu-Gelle dit qu'il est l'équivalent, *furor* de *fur*, le voleur.

2.3.3. Verbe > adjectif

- *locutuleius*

La terminaison –eius est très rare pour les noms communs. Elle est sans doute inspirée du grec ήϊος, le e long persistant en latin pour en attester. Elle est beaucoup plus productive en onomastique : *Apuleius, Canuleius Proculeius, Saleius, Septimuleius*… Elle crée aussi des adjectifs comme *Peleius* ou *Phylleius*, ou encore le *Canuleium plebiscitum,* « plébiscite de

[446] *N.A.*, 16.7.3.

Canuléius » (CIC. *Rep.* 2, 63). Globalement, ce suffixe semble servir à créer des adjectifs à partir de noms ; parfois ces adjectifs sont eux-mêmes employés comme des noms propres. Cela entraine une homonymie entre adjectifs et noms, comme celle que l'on retrouve dans la *lex Apuleia*.

Le mot le plus proche de *locutuleius*, sur le plan de la formation, serait *secutuleius* (Pétrone, 81, 5). On trouve aussi un *leguleius* chez Cicéron (*Cic. Orat.*1. 55. 236). Ici, c'est un dénominal, ce qui le distingue par rapport à *locutuleius* et *secutuleius*.

- *mendicimonium*

Le suffixe –monium est utilisé pour faire à partir de *nomina personalia* des désignations de condition sociale ou judiciaire. À côté de l'emprunt hybride *moechimonium*, Labérius se permet de créer un déverbal *mendicimonium* issu de *mendico*, avec un suffixe généralement employé pour former des dénominaux.

- *obesus*

Ce mot a deux sens : d'habitude, il signifie « qui s'est bien nourri », d'où le sens figuré « épais, grossier ». Ici au contraire, il semble signifier « rongé, maigre ».

Le sens présenté par Aulu-Gelle est plus rare ; l'autre est mieux attesté (Cels. 2, 1; Virg. Georg. 3, 80 ; Horace. *Epist*. 1, 15, 40). On trouve par exemple des *fauces obesae* chez Virgile (*Georg*. 3, 497) : « les gorges enflées [par l'angine] ». La différence tiendrait-elle finalement à une question de diathèse sur le sème de *edo* ? Le sens passif n'est pas inconnu dans les dérivés de *edo* comme *semesus* (Virg. *En*. 3, 244 ; Hor. *Sat*. 2, 6, 85 ; Suet. *Tib*. 34).

2.3.4. Verbe > nom

- *capitium*

Varron pense qu'il s'agit d'une sorte de brassière et l'explique par une étymologie « *quod capit pectus* » (*Ling. Lat.* 5.131), mais Festus a un autre avis (230.12-13), le faisant venir de *caput* et l'interprétant donc comme un vêtement couvrant la tête. Dans le vers de Labérius cité par Aulu-Gelle, c'est une partie de la *tunica* et le *capitium* est donc visiblement pris dans le sens varronien. Nous le rangeons donc dans la catégorie des déverbaux, pusqu'il est traité comme tel, sans être nécessairement convaincu par l'étymologie de Varron.

2.3.5. Adjectif > verbe

- *depudicare*

En tant que déadjectival préfixé par un de- négatif, *depudico* est un verbe singulier. Il existe quelques désadjectivaux en de- comme *dealbo*, blanchir, et *deprauo*, tordre, mais le sens du préfixe n'y est pas identique. Quant aux verbes commençant par un de- négatif, ce sont souvent des dénominaux comme *desquamo*, écailler, *dearmo*, désarmer, ou *detrunco*, tailler… On peut se demander si ce *depudico* de Labérius n'aurait donc pas pris un peu de chacune de ces influences, croisant les dénominaux avec un préfixe négatif et les désadjectivaux avec un préfixe intensif. On peut aussi éventuellement prendre en compte l'extrême productivité des déverbaux en *de-* dont le préfixe a parfois subi un affaiblissement sémantique considérable.

2.3.6. Les verbes en –scere

Nous nous permettons de faire une entorse à notre propre typologie pour rassembler les verbes en –scere, qui sont eux-mêmes traités au même endroit par Aulu-Gelle, à savoir le chapitre 18.11. Ce dernier les présente comme des créations de Furius Antias, parfaitement acceptables pour lui malgré les critiques adressées à leur encontre par le grammairien Caesellius Vindex. Il est aussi intéressant de voir, si l'on en croit la citation qu'Aulu-Gelle fournit à la fin de la notice, que tous ces néologismes sont originaires d'une poignée de vers appartenant au même extrait, à raison d'un par vers :

> *Versus autem ipsos ex poematis Furianis, in quibus uerba haec sunt, subdidi:*
> *Sanguine diluitur tellus, caua terra lutescit.*
> *Omnia noctescunt tenebris caliginis atrae.*
> *Increscunt animi, uirescit uolnere uirtus.*
> *Sicut fulica leuis uolitat super aequora classis,*
> *Spiritus Eurorum uiridis cum purpurat undas. Quo magis in patriis possint opulescere campis...*[447]
>
> J'ai ajouté les vers en question du poème de Furius, dans lesquels on trouve ces verbes : « La terre est inondée de sang, la terre profonde devient boueuse. Tout devient nuit dans les ténèbres d'une noire obscurité. Leur courage s'accroît, leur valeur ravivée par la blessure. La flotte, ainsi que la foulque

[447] *N.A.*, 18.11.4.

légère, volette au-dessus de l'eau, tandis que le souffle de l'Eurus empourpre les ondes d'émeraudes.
Afin qu'ils puissent s'enrichir sur les plaines de leur patrie…

Dans ces vers où tout se transforme, tout mute – la terre, le ciel, le cœur des hommes – des néologismes sont employés pour décrire ce processus, accentuant en quelque sorte la rapidité du phénomène ainsi que sa réalité sensible : la terre est déjà de la boue, le ciel déjà une nuit. En outre, la répétition engendrée par l'homéotélie de ces composés en *–scere* permet de créer une cadence qui s'accentue avec le redoublement de *increscunt* et *virescit* dans le même vers, ce dernier souligné par une triple allitération à l'initiale *uirescit uolnere uirtus*.

Ces verbes sont traités de manière identique (pour tout dire, ils sont traités de manière très laconique, notre auteur se bornant à les mentionner et à en donner le texte original). Peut-on extrapoler l'idée qu'a Aulu-Gelle derrière la tête en les défendant ?

Partons d'une constatation : au sujet de ces composés en -scere, on remarque que seul le thème en –e– est utilisé.

Les dénominatifs en *–ēscere* et les déverbatifs en *–sc–* sur thèmes en *–ē–* constituent les deux catégories les mieux représentées à l'époque ancienne, ce qui témoigne de leur vitalité à l'aube de l'époque historique. Ce sont aussi les seules qui devaient être vraiment productives dans la latinité ultérieure, jusqu'à l'époque tardive – époque où se développent les thèmes en –īscere. Et lorsque les grammairiens latins donnent des exemples *d'inchoativa*, ce sont le plus souvent des verbes en –ēscere qu'ils citent (ainsi Charisius, G.L.K. I, 252,31-253,3).[448].

C'est aussi un suffixe complexe nécessaire à la détermination d'un changement de classe (*ibid*. p. 36) que le seul *–sc–* ne permet pas. Aulu-Gelle donne une place particulière à ces dérivés en *–esco* ; peut-être est-ce dû notamment à la présence de dénominaux comme *lutescere* et *noctescere*, beaucoup plus rares que les déverbaux et désadjectivaux, typiquement latins et ayant émergé plus tardivement dans la langue (*ibid*., p 37). Ce sème transformatif permet de créer des verbes avec une diathèse interne.

Le changement de classe est en effet, pour nous, le sujet de ce chapitre, même si Aulu-Gelle ne le mentionne pas explicitement. C'était sans doute d'ailleurs le principe du jeu poétique de Furius Antias, lorsqu'il a rassemblé toutes ces créations dans le même passage. Cette centralité du concept de changement de classe grammaticale est aussi accentuée par la

[448] M. KELLER, « Les verbes latins à infectum en -sc, étude morphologique », *L'information grammaticale*, vol. 37, n° 1, 1988, p. 33-37 ; p. 36.

présence de *purpurat*, déjà rencontré, qui nous confirme que le sujet n'est pas que la suffixation en *–scere* mais bien la formation de verbes inhabituels à partir de noms et d'adjectifs. Or, si ces verbes sont inhabituels, le procédé qui a régi leur construction l'est au contraire, ce qui permet à Aulu-Gelle de dire qu'ils restent tout à fait dans les limites acceptables du néologisme : « *huiuscemodi vocum fictionibus quae mihi quidem neque abhorrere a poetica facultate visae sunt neque dictu profatuque* », « des mots qui ne me paraissent pas incompatibles avec la licence poétique, et ne sont ni laids ni désagréables à dire et à déclamer. »

Cette liste comporte donc *fortescere*, un déadjectival issu de *fortis*, et *opulescere* de *opulens* ; *lutescere* de *lutum*, la boue, et *noctescere* de *nox*. Le seul à être construit sur un autre verbe est *uirescere* : c'est un inchoatif de *uireo*, construit sur le modèle de *rubesco*, *albesco*, *flauesco*. Il possèdera dans la littérature chrétienne un équivalent déadjectival *uiridesco.*

2.3.7. Néologismes sans changement de catégorie grammaticale : par suffixation

- *adulterio* et *adulteritas*

Il s'agit de deux variations *d'adulterium* ; le suffixe n'apporte pas d'enrichissement sémantique[449] et les néologismes semblent avoir uniquement pour rôle de proposer des variations sur un thème (l'adultère) qui devait revenir fréquement dans les mimes de Labérius, genre léger et licencieux. Il est aussi possible que ces variations aient eu une utilité métrique, ce que l'on ne peut guère démontrer sans disposer de citations même partielles des textes en question de Labérius.

- *abluuium* (avec une préfixation)

Il s'agit d'une construction analogique de *diluvium* (*diluo*) et de *abluuium* (*abluo*). On peut donc prendre le néologisme dans deux sens, soit par préfixation (*abluuium* créé à partir

[449] Le rôle synonymique de ces dérivations, dont la nouveauté servait peut-être à rafraîchir l'expressivité de termes devenus trop plats, a par exemple été relevé par F. Gaide : « Le reste de notre corpus (9%) est constitué par des dérivés synonymes de leur base, ou par des termes apparaissant du moins comme tels. Que les mots tendent à être remplacés par des synonymes plus longs c'est une loi linguistique; il existe une relation entre la longueur du signifiant et la quantité du signifié : le mot le plus long apparaît le plus chargé de sens ». (F. GAIDE, « Les substantifs masculins latins en ...(i)ō,...(i)ōnis », *L'information grammaticale*, vol. 35, n° 1, 1987, p. 38-41, p. 41).

de *diluuium*) soit par suffixation déverbale : *abluuium* créé à partir de *abluo*. Morphologiquement, le second modèle est le plus fort, mais il s'agit clairement d'un calque motivé par le désir de créer un équivalent à *diluuium*, qui est le parent et la raison d'être *d'abluuium* justifie certainement sa création.

- *manciola*

Le suffixe -ciola forme des diminutifs dénominatifs, mais à partir de substantifs possédant un c final qui permet de créer une liaison par concaténation entre les deux membres : *dulcia* > *dulciola*, *uncia* > *unciola*, *vinacia* > *vinaciola*, et ainsi de suite. Il en va de même pour –ciolus : *conscius* > *consciolus*, *scius* > *sciolus*, etc. *Manciola* vient donc de *manicae* (existant rarement au singulier *manica*) plutôt que de *manus*.

- *camella*

Diminutif de *camera*, *camella* n'est pas aussi inouï qu'Aulu-Gelle le laisse croire, car il se trouve aussi chez Ovide (*Fastes,* 4, 779) et Pétrone (135).

- *blatero*

Le verbe *blatero* est bien attesté (Aranius, *Com. 13; 195 ;* Horace. *S. 2, 7, 35 ;* Apulée, *Met. 4, 24).* Il signifie « dire (laisser échapper) en bavardant ». Il est parfois écrit avec une géminée expressive *blattero*. Il provient d'une racine grecque βλὰζ ; l'originalité réside dans la création de ce substantif *blatero* avec un suffixe nominal ō.

Quelle productivité pour les subst en *–ero* ? Elle semble forte, si l'on en croit la liste de *aligero, commisero, congero, ero/aero/hero, gero, mero, pero, scelero, triverbero, verbero, uero, uespero, uitupero.* Ce suffixe semble tantôt dénominal, tantôt déverbal, s'attachant à des finales en *–er* et portant un sème d'agent.

- *bibax* et *linguax*

Les suffixés en –ax sont principalement des déverbaux[450] : on retrouve dans cette catégorie *audax*, *capax*, *cadax* (si l'on admet que *cado* > *cadax*), *curax* (moins évident à cause de l'existence *cura* à côté de *curo*), *dicax*, *doctiloquax* (qui est rare), *edax*, *efferax*, *efficax*, *fugax*, *mendax*, *mordax*… le reste des mots en –ax est généralement d'origine grecque.

À ce tire, *bibax* semble normal, mais pas *linguax*. Peut-être faut-il voir dans cette originalité une volonté comique, comme lorsqu'en en français on crée des mots avec des dérivations évidemment fausses ? On rejoindrait le même genre d'intention comique que dans ce passage de Boris Vian :

> Le docteur porta le verre à son nez, flaira, s'alluma, huma et goûta, puis but, et se tint le ventre à deux mains en lâchant sa trousse à doctoriser[451].

Ici, le mot « doctoriser », n'est pas tout à fait incongru, puis qu'il est formé d'une base nominale et d'un suffixie –iser bien attesté dans ce type de composition : accessoiriser, allégoriser, catégoriser, cicatriser, désodoriser, désolidariser, dépolariser, martyriser, sanctuariser, sécuriser, vaporiser… pour n'en citer que quelques-uns ; reste que le néologisme, évident pour le lecteur, donne au texte la couleur innovante et légère propre à ce roman. C'est un procédé que l'on y retrouve à maintes reprises ; un autre exemple serait :

> Entre et va voir si ils ont des chambres, dit Colin, et de quoi se nutritionner.[452]

- *bibosus*

Marqueur sémantique de grande quantité, le suffixe *–osus* est normalement dénominal, contexte dans lesquel il est très productif. *Bibosus* est ici créé à partir d'un verbe, ce qui est inhabituel et justifie peut-être l'étonnement d'Aulu-Gelle. Les réflexions faites au-dessus à propos de *bibax* peuvent certainement s'appliquer, les deux étant des créations de Publius Nigidius.

---

[450] « Le suffixe *-āx* (*-ācis*) est représenté dans des adjectifs portant un sème augmentatif et bâtis sur des radicaux latins synchroniques formant également des verbes en latin, par exemple dans les adjectifs : *audax* «audacieux», litt. «qui ose beaucoup» (cf. *audē*re «oser»), *bibax* «qui boit beaucoup, ivrogne» (sur *bibere* «boire»), *capax* «qui a une grande capacité» (*capere* «prendre»), *mordax* «qui mord (beaucoup), *mordant*» (sur *mordē*re «mordre»), *peruicax*, *rapax*, *sagax*, etc. » M. Fruyt, http://www.dhell.paris-Sorbonne.fr/formation_des_mots:19._les_suffixes_formant_des_adjectifs#le_suffixe_d_adjectif_-ax_-acis.

[451] *L'écume des jours*, p. 102, éd. Futuropolis.

[452] *Ibid*., p 81.

On se demande parfois si, concernant la formation des mots, Aulu-Gelle prête attention aux classes grammaticales des mots ; il en parle en effet si rarement que l'on peut parfois douter qu'il ait cette problématique en tête. À cet égard, le passage qu'il accorde à *bibosus* et *bibax* est important, car c'est la seule occurrence où il explicite vraiment cette préoccupation :

> *Bibendi avidum P. Nigidius in Commentariis Grammaticis «bibacem» et «bibosum» dicit. «Bibacem» ego, ut «edacem,» a plerisque aliis dictum,*[453] *lego ; «bibosum» dictum nondum etiam usquam repperi nisi apud Laberium, neque aliud est quod simili inclinatu dicatur. Non enim simile est ut «vinosus aut «vitiosus» ceteraque quae hoc modo dicuntur, quoniam a vocabulis, non a verbo, inclinata sunt.*
>
> Publius Nigidius, dans ses *Commentaires Grammaticaux*, décrit celui qui est avide de boisson comme « *bibax* » et « *bibosus* ». Pour ma part, j'analyse « *bibax* » comme étant construit sur le modèle de « *edax* », employé par de nombreux autres ; mais je n'ai cependant trouvé « *bibosus* » nulle part si ce n'est chez Labérius, et il n'existe aucun autre mot qui soit formé de la même manière. En effet, il n'est pas comparable à « *vinosus* » ou à « *vitiosus* » et aux autres mots de ce type, puisqu'ils sont dérivés de substantifs, non pas d'un verbe.

- *talabarriunculus*

Selon Aulu-Gelle, il s'agit d'un diminutif de *talabarrio*, mais ils ne sont pas attestés ni l'un ni l'autre.

- *gubernius*

Inattesté pendant toute l'Antiquité, ce mot n'apparait que chez Aulu-Gelle, Labérius évidemment par extension (puisque c'est l'auteur cité), et Isidore qui reprend soit d'autres sources non attestées, soit Aulu-Gelle lui-même. *Gubernius* apparaît aussi dans *l'Historia Apollonii regis Tyri*, dont la datation pose problème[454], et réapparait seulement dans des actes de concile au 16e siècle, avec un sens politique (Aulu-Gelle ne précisant pas si le *gubernius* chez Labérius était un pilote ou un gouverneur).

---

[453] Notons que « *a plerisque aliis dictum* » porte sur « edax », *bibax* étant un hapax pour nous. Il s'agit donc bien de se référer à un exemple plus connu, qui à l'évidence a servi de modèle au néologisme *bibax*. Pour indiquer cela, nous avons rajouté la virgule qui précède l'appel de cette note par rapport à l'édition de John C. Rolfe.

[454] Un résumé des questions que pose cet ouvrage peut être trouvé dans l'encyclopédie Brill, https://referenceworks-brillonline-com.acces.bibliotheque-diderot.fr/entries/brill-s-new-pauly/historia-apollonii-regis-tyri-e515740.

La dérivation est plus surprenante que le suffixe –ius, courant, peut le laisser entendre, puisque celui-ci ne sert normalement pas à créér des déverbaux. Par conséquent, et a fortiori, il ne sert pas à créér des noms d'agent ou de métier, contrairement au suffixe –arius qui est très souvent utilisé à cette fin. G*ubernius* n'a pas non plus d'équivalent grec dont il serait la translittération, sur le modèle de *cheraunius* (κεραύνιος), *epimenius* (ἐπιμήνιος), *polygonius* (πολυγώνιος)… Le mot pourrait être créé comme si Labérius s'appuyait sur un substantif **gubernus* ou **guberno*, et encore cela n'explique-t-il pas la création d'un nom d'agent. Cependant, A. Garcea et V. Lomanto se montrent favorables à l'hypothèse d'un grécisme.

- *botulus*

Aulu-Gelle nous rapporte que ce mot s'utilisait à la place de «*farcimen*» (saucisse, boudin). Il connait un diminutif *botellus* (Martial 5, 78, 9.) ; on est tenté de le faire dériver de *bos*, avec une possible origine osque.

2.3.8. Néologismes par contraction

- *oblittera*

Ce mot est une contraction de *oblitteratus*. Il n'existe pas à notre connaissance d'exemples de ce genre de transformation d'une finale participiale –ratus en simple –rus ; peut-être cette audace était-elle à mettre sur le compte d'un impératif métrique.

- *foedifragos*

Bien qu'Aulu-Gelle l'inclue dans une liste de néologismes, il n'est pas entièrement certain que *foedifragus* soit une création de Laevius. Il est cependant extrêmement rare, et ne se trouve que chez Cicéron :

Poeni foedifragi, crudelis Hannibal, reliqui iustiores[455].

Les Catharginois brisèrent les traités, Hannibal fut cruel, les autres plus honnêtes.

Cette phrase nominale, qui sera immédiatement suivie d'une longue citation d'Ennius, peut toutefois indiquer une certaine poéticité dans la construction du texte de Cicéron, et il ne

[455] *De Officiis*, 1.35.

semble pas tout à fait interdit que ce *foedifragus* trouve son origine dans un texte de nature poétique ; auquel cas la possibilité que cette source soit Laevius lui-même, à qui Aulu-Gelle attribue la paternité de ce mot, ne semble pas tout à fait inenvisageable.

La remarque qu'Aulu-Gelle fait au sujet de ce mot est ambiguë :

item quod hostis qui foedera frangerent, «foedifragos,» non «foederifragos» dixit[456]

il appelle aussi les ennemis qui rompent les traités *foedifragi*, et non *foederifragi*.

Or, l'adjectif *foederifragus* est encore moins attesté que *foedifragus*, puisqu'il est en fait totalement absent du corpus dont nous disposons. Nous nous retrouvons donc devant deux hypothèses. La première consiste à postuler qu'il existait bien des textes employant *foederifragus*, et dont la disparation n'est imputable qu'au hasard de la survivance des documents. Cette hypothèse, que rien n'appuie, semble de surcroît peu probable. La deuxième consiste alors à considérer que ce *foederifragus* proposé par Aulu-Gelle n'est pas un mot qu'il connait, mais un néologisme alternatif qu'il propose, le trouvant plus vraisemblable. Cette tendance à préférer le radical oblique des imparisyllabiques pourrait être influencée par des composés tels que *aerisonus*, par exemple, ou *aerifodina* formé du même *aes* et de *fodio*.

2.3.9. Néologismes par changement de flexion

- *impete*

Cette variante *d'impetus* qu'Aulu-Gelle trouve chez Laevius se fonde sur un nominatif **impes*. On pourrait penser que la forme **impes* est presque plus attendue qu'*impetus*, si on la compare à l'autre dérivé de *peto* qu'est *praepes*, mais ce serait oublier que l'un est un substanstif et l'autre un adjectif. Tous les autres mots en –pes sont, eux, des composés de *pes, pedis*.

Impete, à la forme ablative, se trouve chez Ovide (*Met*. 3.79) et plusieurs fois chez Lucrèce (4.416 ; 5.913 ; 6.327 ; 6,334 ; 6,591) ; il est intéressant de se rappeler qu'Aulu-Gelle, tout à sa passion des vers archaïques, ignore ou fait semblant d'ignorer ces poètes qu'il ne mentionne jamais ; il se prive ainsi d'un point de référence pour cette forme qui l'étonne.

[456] *N.A.*, 19.7.5.

- *intolerans*

Intolerans est utilisé comme *intolerandus* ou *intolerabilis*, mais c'est en fait moins un changement de flexion qu'un changement de voix à proprement parler, puisque *intolerans* existe bien ; il est généralement employé avec un sens actif. Tacite l'emploie ainsi dans ses *Annales* (3.45 et 11.10), mais il s'agit encore d'un auteur qu'Aulu-Gelle ne mentionne jamais, lui qui place Salluste au-dessus de tous les historiens.

- *dolentia*

Dolentia est substitué par Laevius à *dolor*. Plus qu'un rapprochement avec *dolor*, cependant, la formation de ce néologisme prend davantage de sens quand on la compare à *audeo, careo, cohibeo* donnant *audentia, carentia, cohibentia* par exemple ; il faudrait donc peut-être penser que Laevius le fonde à partir de *doleo*.

2.3.10. Néologismes par emprunt

- *elutriare*

Il s'agit d'un emprunt hybride e + λούτριον, dénominal, venant lointainement de *luo*/ λούω.

- *malaxo*

Il s'agit d'une translittération de μαλάσσω, avec une évolution du double sigma en x. Le même phénomène est observable dans le verbe *charaxo*, du grec χαράσσω (« gratter »).

- *moechimonium*

Il vient de μοιχεία, l'adultère. Il s'agit visiblement d'une création hybride puisque le suffixe –monium n'est pas une translittération du grec comme il pourra l'être pour δαιμόνιον > *daemonium* ou λειμώνιον > *limonium* ; il ne s'agit pas d'un suffixe diminutif mais d'une forme renforcée du suffixe *–men* (ce qui est illustré par l'existence d'un *regimonium* concurrent de *regimen*), permettant généralement de créer des substantifs dénominaux.

- *pittacium*

C'est une translittération du grec πιττάκιον, avec la romanisation attendue de la syllabe finale diminutive. Ce mot a des sens divers étant donné qu'il semble désigner une pièce de cuir, de parchemin voire de textile. On le retrouve chez Celse (*De Medicina*, 3.10), chez Pétrone (34.6 ; 56.7) et chez Hygin (*De Limitibus*, 73.6).

- *planus*

Aulu-Gelle le donne comme un équivalent de *sycophanta* pour le sens ; il correspond en grec à πλάνος (existe aussi πλανήτης). Il est employé notamment par Cicéron (*Cluent*. 26. 72, occurrence relevée et citée par Aulu-Gelle lui-même) et Horace (*Epist*.1.17. 59).

- *emplastrum*

Il s'agit d'une translittération d'ἔμπλαστρον avec encore une fois la modification attendue de la finale neutre. Aulu-Gelle accuse les *semidoctes* d'utiliser un *emplastra* féminin ; il entend certainement leur reprocher leur méconnaissance du grec. On lit *emplastrum*, à de très nombreuses reprises, également chez Celse, Columelle, Scribonius Largus et Pline l'Ancien. La première occurrence connue se trouve dans les *De Agricultura* de Caton (39.2.46). Varron emploie une forme qui pourrait être féminine (« *medici utuntur in emplastris* », *Res rusticae*, 3.16.23) mais on imagine mal Aulu-Gelle le mettre au nombre des ignares et, de manière générale, *emplastra* semble n'avoir jamais eu de présence à l'écrit chez les auteurs qui nous sont parvenus.

- *gurdus*

Le mot apparaît chez Quintilien qui lui attribue une origine hispanique : *« gurdos », quos pro stolidis accipit uulgus, ex Hispania duxisse originem audiui* (Inst. Or. 1.5.57).

2.3.11. Les néologismes sémantiques

- *forte*

Laevius, selon Aulu-Gelle, emploie *forte* dans le sens de *dubitanter*. C'est une innovation intéressante, en un sens métonymique puisque *forte* est un modalisateur de doute, mais il est difficile d'en dire davantage sans le contexte.

- *aueo*

Labérius substitue *avens* à *libens* ; les deux on en effet un sens proche, celui d'*aueo* étant peut-être un peu plus intense. C'est en effet un mot peu utilisé en général, mais on le trouve en poésie (Lucrèce, 3.1080 ; Horace, *Satires*, 1.1.94) ainsi que dans la correspondance de Cicéron à Atticus, ce qui pourrrait dénoter une forme de préciosité dans ce contexte épistolaire.

2.4. Quelques cas particuliers

- *cocio*

Selon Aulu-Gelle, *cocio* est un synonyme obsolète et familier de *arillator* ; à en lire Paul Diacre, il pourrait s'écrire aussi *coctio* et viendrait de *cunctatio*. Malheureusement, si l'on veut vérifier l'une de ces affirmations, on nage en pleine incertitude : ni *cocio*, ni *coctio*, ni *arillator* ne se trouvent nulle part ailleurs. Il n'est d'ailleurs pas à exclure que Festus, ou Paul Diacre, ou l'*Etymologicon* de Voss après lui, se basent eux-mêmes sur le texte d'Aulu-Gelle ; toutes ces sources ne sauraient s'étayer puisqu'il y a de bonnes chances qu'elles se reprennent les unes les autres à travers les siècles. On a cru retrouver ce mot chez Plaute (*Asin.* 1. 3. 5., *Mil. glor.* 3. 2. 29) mais les leçons sont trop douteuses pour être probantes. En l'état, *cocio* demeure donc un mystère.

- *scratta*

Création attribuée à Plaute, ce mot désigne une prostituée ; malgré ses différentes orthographes *scrapta*, *scratia* ou *scrattia*, son origine reste un peu mystérieuse. Varron

cependant, qui se trouve étudier exactement le même vers de Plaute qu'Aulu-Gelle (*De Lingua Latina*, 7.65) affirme que le mot est issu d'*excreare*, cracher.

- *strittiuilla*

Le mot est parfois lu *strictiuella* ou *stricteuella*, et même, chez Varron (*LL*, 7. 65) *strittabilla*. Le mot semble être un composé de *stringo* et de *villus* ou *vellus* ; dans cas, ce serait donc un vrai composé contrairement à des mots comme *ouillus* ou *bouillus*. Pour autant, Varron (dans le même passage que *scratta* ci-dessus) explique que ce mot n'est pas un composé, au prix d'une chaîne étymologique en quatre temps : *strittabilla* viendrait de *strittilare*, lui-même diminutif de *strittare*, lui-même issu de *sistit aegre*. Varrron, laconique, nous donne peu d'appuis ici. Il est difficile de complètement rejeter son témoignage, qui est la seule voix antique dont nous disposons sur ce mot, mais les circonvolutions de cette explication, le caractère peu convaincant de la composition *sistit aegre*[457] en *stritto*, et le fait qu'aucun des autres mots ne soit connu par ailleurs ne tendent pas à renforcer la crédibilté de ces hypothèses.

- *cippus*

C'est un terme technique qui semble désigner « un objet érigé de forme oblongue » ; Varron et Hygin l'utilisent pour désigner les bornes d'un champ (*Ling. Lat.*, 5.143 ; *De condicionibus agrorum*, 75.16), César pour des pieux (*Bell. Gall*., 7.73.4). En poésie, il désigne une borne funéraire chez Horace (*Sat.* 1, 8, 11*)* et Perse (*Sat*. 1, 37).

[457] C'est la deuxième fois que nous trouvons l'adverbe « *aegre* » dans une étymologie composée et probablement fausse de Varron ; l'autre occurrence est le nom *Agrippa* ; nous l'étudierons en traitant de l'étymologie particulière de *Vaticanus*. La ressemblance phonétique était alors plus suggestive ; mais ici, quels phonèmes cet *aegre* est-il censé expliquer dans *strittare* ? Selon toute vraisemblance, si l'on prend son explication *sistit aegre*, il faudrait croire que c'est la fin –are, qui est pourtant un morphème flexionnel évident, puisque c'est la désinence de l'infinitif actif présent du premier groupe, et qu'il n'est pas présent dans la majorité des formes du verbes. Même en tenant compte de la tendance latine à faire reposer des étymologies sur des formes lemmatisées, l'effort conceptuel semble disproportionné.

3. Validation ou rejet de la part d'Aulu-Gelle : quels critères pour un néologisme réussi ?

Si l'on tente de résumer le traitement qui est fait des néologismes par Aulu-Gelle, mais en se replaçant au niveau des textes et du discours encadrant ces créations lexicales, on peut dégager certaines régularités. Le premier constat qui apparaît est que les notices contenant l'étude de néologismes, contrairement aux passages très épars présentant des étymologies, sont en nombre plus réduit et se concentrent plus exclusivement sur ces néologismes.

Contrairement aux étymologies, que nous étudierons ensuite, et qui peuvent avoir fonction d'argument, le néologisme est une curiosité qui est analysée pour elle-même ; c'est le centre focal de la notice où il apparaît, dont l'enjeu est généralement de peser ses qualités ou ses défauts : cohérence dans la formation, élégance dans la diction.

Et contrairement, encore une fois, aux étymologies, l'enjeu central du néologisme chez Aulu-Gelle n'est pas l'étude de sa formation. Celle-ci ne fait pas l'objet d'un traitement explicite, même si l'on peut penser que notre auteur y fait appel comme critère lorsqu'il doit juger de la réussite d'une création lexicale. L'enjeu du néologisme est son évaluation : est-il bien senti, bien trouvé, et surtout, construit selon des règles qui ne choquent pas le latin ? C'est par ce biais que l'étude de la formation du mot intervient, sans être toujours explicite.

Prenons en exemple la notice 16.7, où Aulu-Gelle et un compagnon tâchent de retenir les créations de Laevius, échauffés par une soirée de poésie chez Julius Paulus ; la grande majorité des néologismes de la longue liste qui nous est présentée sont jugés dignes d'être retenus et peut-être même réutilisés. Seuls, à la fin, sont rejetés ceux qui résultent d'une composition trop audacieuse : trop poétiques, inadaptés à l'oral (« *nimium poetica, ex prosae orationis usu alieniora praetermisimus* ») ces multi-composés qui rappellent inévitablement la comédie (« *quae multiplica ludens conposuit* »). Les composés trop longs sont-ils les seuls néologismes à ne pas être adoubés ?

En 1.15, Aulu-Gelle approuve l'emploi de *loquentia*, dont notre auteur reconnaitrait l'intérêt puisque, contrairement à *eloquentia*, il « convient bien au manque de sagesse ». On a vu que l'existence même de ce mot était discutable ; Aulu-Gelle, lui, ne doute pas de sa véracité, et il approuve néanmoins son invention et son usage.

Pourquoi n'en doute-t-il pas ? Il lui arrive pourtant de se pencher sur des manuscrits fautifs ; mais il est aussi régulièrement agacé par l'hypercorrection que les *semidoctes* veulent imposer aux textes anciens, dans une tendance à lisser ce dont ils ne savent comprendre l'authentique aspérité :

> « Sur ces bases, la petite guerre des grammairiens et des lettrés fait rage à travers les Nuits Attiques. Le schéma ordinaire des anecdotes d'Aulu-Gelle oppose un grammaticus qui voit une faute dans un manuscrit et un homme de goût qui défend le texte comme caractéristique de la vieille langue (ou de la bonne, de la vraie langue) ou de l'usage de l'auteur, qui a bien le droit de s'exprimer comme il l'entend […]. Le demi-savant prétentieux veut toujours rajeunir ou banaliser les grands textes. Si on ne l'arrête pas à temps, il y porte la main, et voilà la tradition à venir corrompue : « Je signale l'intervention intempestive de gens qui ont corrompu, dans un grand nombre de copies de Salluste, la leçon suivante, parfaitement authentique : dans le Catilina était écrit « *Saepe maiores uestrum miseriti plebis Romanae* » [souvent vos ancêtres, ayant pitié de la plèbe romaine…] ; ils ont raturé *uestrum* et écrit *uestri* au-dessus, et à partir de là cette faute est passée dans un grand nombre de livres ». 20.6.14 [C'est Sulpicius Apollinaris qui parle].[458]

Or Salluste, Aulu-Gelle le dit lui-même, se caractérise justement par la plasticité de son vocabulaire : c'est un novateur, « *nouatori uerborum Sallustio* ». On comprend que cette assertion, croisée avec ce que l'on sait de l'affection qu'a notre auteur pour Salluste qu'il préfère à tous les autres historiens, n'inclut aucune des connotations négatives qui accompagnent souvent le concept de *nouus*.

À la fin du chapitre, Aulu-Gelle recense quelques néologismes consacrés aux bavards[459], à ceux qui auraient mieux fait de tourner leur langue sept fois avant de parler :

> *Huiuscemodi autem loquacitatem verborumque turbam magnitudine inani vastam facetissimus poeta Aristophanes insignibus vocabulis denotavit in his versibus :*
> *Ἄνθρωπον ἀγριοποιόν, αὐθαδόστομον,*
> *Ἔχοντ' ἀχάλινον, ἀκρατές, ἀπύλωτον στόμα,*
> *Ἀπεριλάλητον, κομποφακελορρήμονα,*

[458] F. DESBORDES, *Idées romaines sur l'écriture*, Presses universitaires de Lille, 1990, chap. 17.

[459] En réfléchissant au sujet du rapport d'Aulu-Gelle au langage, il faut d'ailleurs remarquer qu'il manifeste à plusieurs reprises son attachement à son contraire, c'est-à-dire au silence. Dans sa Préface, il annonce s'être restreint aux informations qui seront les plus utiles à ses lecteurs ; il consacre aussi une notice à l'étrange coutume des pythagoriciens, dont les initiés devaient respecter un long vœu de silence avant de pouvoir enfin prendre la parole. Si l'on se place dans une perspective polémique, on dira que c'est une manière de contrôler le discours de ses adversaires en légitimant certaines autorités plutôt que d'autres ; si l'on fait l'hypothèse, comme S. M. Beall, d'un humanisme gellien portant sur la valeur d'un langage de vérité, on pourra penser au contraire qu'il résiste à l'excès rhétorique généralisé dans cette période que l'on a pu qualifier de Seconde Sophistique.

neque minus insigniter veteres quoque nostri hoc genus homines in verba proiectos «locutuleios» et «blaterones» et «linguaces» dixerunt.

Cette bavardise et cette ribambelle démesurée de paroles vainement emphatiques, le spirituel poète Aristophane les a décrits dans ces vers avec des mots remarquables : « un homme faiseur de mots farouches, à la bouche présomptueuse, qui a une bouche débridée, déchaînée, béante, babillard, forgeur de mots pompeux, » et ce n'est pas moins remarquablement que nos Anciens à nous aussi ont qualifié ce genre d'hommes, ensevelis sous les paroles, de « bavardiseurs » et de « déblatérons » et de « langueux ».

La proximité d'Aristophane nous confirme ce que nous en avons dit plus sur son rôle de modèle, lorsqu'il s'agit de produire des néologismes par composition.

Il faut cependant rappeler un point capital que l'on a déjà abordé en introduction : ces raretés commentées par Aulu-Gelle ne sont pas à proprement parler des néologismes ; elles en étaient peut-être à l'époque de leur écriture, mais aucun des termes analysés dans ce chapitre de notre réflexion ne date d'après la République. De même, en 3.3, les créations de Plaute, si caractéristiques qu'elles permettent à Favorinus d'authentifier (selon lui) des pièces douteuses sont louées pour leur « archaïsme élégant » (« *faceta antiquitate* »).

Aulu-Gelle cautionne donc les créations qui lui rappellent l'esprit incisif des Anciens. Existe-t-il une délimitation à partir de laquelle les néologismes tombent dans le domaine de l'inacceptable ? Le paragraphe 3.12 proposait une réflexion intéressante d'Aulu-Gelle sur la dérivation :

Bibendi auidum P. Nigidius in Commentariis, Grammaticis «bibacem» et «bibosum» dicit. «Bibacem» ego, ut «edacem,» a plerisque aliis dictum lego ; «bibosum» dictum nondum etiam usquam repperi nisi apud Laberium, neque aliud est quod simili inclinatu dicatur. Non enim simile est ut «uinosus» aut «uitiosus» ceteraque quae hoc modo dicuntur, quoniam a uocabulis, non a uerbo, inclinata sunt. Laberius in mimo, qui Salinator inscriptus est, uerbo[460] *hoc ita utitur : Non mammosa, non annosa, non bibosa, non procax.*

Celui qui est porté sur la boisson, Nigidius l'appelle dans ses *Commentaires Grammaticaux* « *bibax* » et « *bibosus* ». Pour ma part, j'ai lu chez de nombreux autres « *bibax* », formé comme « *edax* » ; mais « *bibosus* », je ne l'ai retrouvé nulle part sauf chez Labérius, pas plus qu'un autre dérivé du même type. Il n'est pas en effet comparable à « *uinosus* » ni à « *uitiosus* » et au reste des mots de ce genre,

[460] On remarque ici, à quelques mots d'intervalle, l'emploi de *uerbum* dans une acception spécifiquement verbale, puis dans un sens général, alors que cette distinction est au cœur du paragraphe !

parce que ces derniers sont dérivés de noms, non d'un verbe. Labérius, dans le mime qu'il a intitulé *Le Saunier*, emploie ainsi ce terme : « elle n'est ni mamelue, ni vieille, ni buveuse, ni aguicheuse ».

Ce n'est en fait que dans le lemme que l'on trouve la marque de l'étonnement et de la condamnation :

Largum atque uvidum bibendi a P. Nigidio, doctissimo uiro, noua et prope absurda uocabuli figura « bibosum » dictum.

Que Nigidius, un homme des plus doctes, appelle celui qui boit copieusement et avidement « *bibosus* », un mot créé d'une manière inédite et tout à fait absurde.

Si le corps du chapitre adoptait un ton plus neutre, il n'en démontre pas moins que la construction de *bibosus* enfreint les les règles de dérivation que l'analogie fait apparaître, et l'on peut donc considérer que notre auteur tend plutôt à désapprouver cette création. Cette notice nous donnerait alors un autre exemple de ce qui, en plus des composés, constitue un mauvais néologisme. On pourra toutefois se demander ce qu'Aulu-Gelle en aurait dit si, à la place de Labérius, *bibosus* avait été forgé par Salluste ou par Plaute… Aurait-il alors mis cette audace sur le compte d'une « *antiquate faceta* » ?

Labérius fait son retour en 16.7. Le lemme montre Aulu-Gemme dubitatif :

Quod Laberius uerba pleraque licentius petulantiusque finxit ; et quod multis item uerbis utitur de quibus an sint Latina quaeri solet.

L'idée est reprise dans la première phrase :

Laberius, in mimis quos scriptitauit, oppido quam uerba finxit ***praelicenter****.*

Quel sens faut-il assigner à *praelicenter*[461], comment comprendre l'ambiguïté[462] de la valeur des superlatifs *licentius* et *petulantius* ? Labérius fait-il preuve d'une très grande liberté, ou d'une trop grande licence ? Le début du chapitre reconnaît la capacité de Labérius à innover, mais semble indiquer que ces néologismes ne sont pas vraiment fréquentables :

[…] multaque alia huiuscemodi ***nouat****. Neque non obsoleta quoque et* ***maculantia ex sordidiore uulgi usu*** *ponit…*

[461] *Praelicenter* est quasiment un hapax gellien, il se trouve seulement chez Ammien Marcellin dans le sens de « avec trop de liberté » (*Rerum gestarum libri qui supersunt*, 17.8.2 et 28.4.25)

[462] Les sens de « très » ou « trop » étant tous deux possibles, comme le rappelle la grammaire d'Ernout & Thomas, p. 167.

[…] et il innove en inventant de nombreux autres mots de ce genre. Il ne se prive pas non plus d'introduire des mots obsolètes et obscènes, que l'on trouverait dans la bouche de la plus sordide populace…

Pour autant, nous allons voir tout de suite que cette vulgarité ne condamne pas, à notre avis, le vocabulaire de Labérius. En effet, le mime est un genre indubitablement vulgaire, et la comédie se permet depuis sa naissance de mettre en scène des personnages de basse extration, des individus grossiers et des grossièretés à foison.

Aulu-Gelle se prononce assez peu sur les très nombreux éléments de la liste de créations qu'il cite ensuite, se gardant de jugements de valeur et se contentant surtout de citer les textes dans lesquelles il a rencontré ces formes inhabituelles. Pour avoir des indices sur ce qu'il penserait de ces néologismes, il faut attendre la fin du chapitre :

Item in Necyomantia «cocionem» peruulgate dicit, quem ueteres «arillatorem» dixerunt. […] ***Sed*** *enim, in mimo quem inscripsit Alexandream, eodem quidem quo uulgus, sed probe Latineque usus est Graeco uocabulo ; «emplastrum» enim dixit οὐθετέρως, non genere feminino, ut isti nouicii semidocti.*

De même, dans sa *Necyomantia*, il utilise un mot très vulgaire, *cocio*, pour désigner ce que les Anciens désignaient par « *arillator* », revendeur. […] Mais dans le mime qu'il a intitulé *Alexandrea*, il emploie un mot grec, qui est couramment utilisé, mais en latin correct ; en effet, il utilise *emplastrum* au neutre, non pas au féminin, comme ces demi-savants d'aujourd'hui.

C'est cette conjonction *sed* qui attire notre attention ; dans un contexte où les indices sont aussi ambigus et où l'accusation de vulgarité n'est pas un argument défintif, il semble que cette coordination nous indique deux choses : que Labérius a été un peu trop vulgaire en utilisant *cocio*, mais qu'il a montré de l'érudition en ne tombant pas dans le piège moderne de la féminisation d'*emplastrum*. Aulu-Gelle n'est donc pas pas aussi enthousiaste vis-à-vis de Labérius que pouvait l'être Fronton, qui voulait l'inscrire au sein du canon des *ueteres*[463], mais il lui accorde des trouvailles heureuses et une ressemblance agréable avec les *Anciens*.

Enfin, en 15.25, Aulu-Gelle reconnait à l'auteur de mimiambes Cneius Matius le mérite d'avoir inventé (« *finxit* ») deux verbes, d'une manière qui satisfasse la logique (perçue par lui) de la langue latine : « *non absurde neque absone* ». Ces verbes sont *recentor* et *edulco*.

[463] C'est rappelé par Alessandro Garcea et Valeria Lomanto, dans leur contribution à l'ouvrage collectif T*he worlds of Aulus Gellius*, « *Gellius and Fronto on Loanwords and Literary models* ».

Ce type de formation n'est pourtant pas excessivement courant. On connait *opulento* d'*opulens*, « enrichir », attesté seulement chez Horace (*Ep*. 1, 16, 2, mais Aulu-Gelle ne mentionne jamais Horace ni aucun des poètes néotériques) et Columelle (8, 1, 2). Plus classique est le dénominal *parento*, « célébrer une cérémonie funèbre » trouvable chez Cicéron (*Flac*. 96), ou « apaiser les mânes » chez César (*Bell*. *Gall*. 7, 17, 7).

Deux verbes semblent plus propices à être comparés à *recento* : il s'agit de *edento*, présent chez Plaute (*Rud. 662)*, et surtout *frequento* attesté à de multiples reprises chez Cicéron. On pourrait y ajouter *praesento*, employé par Apulée (Met. 6.4) ; le terme est plus rare mais il s'agit d'un auteur chronologiquement plus proche d'Aulu-Gelle[464]. Du reste, les autres verbes du même modèle formés à partir d'adjectifs en –ens, tels que *absento*, *demento*, *depraesento*, sont très tardifs et peu usités.

Un problème cependant : aucun de ces verbes n'est déponent ; or c'est de *recentor* qu'il s'agit. L'explication tient donc plutôt dans l'homologue grec qu'Aulu-Gelle cite lui-même : ἀνανεοῦσθαι. Il semble donc que la qualité de ce néologisme réside moins dans sa cohérence avec le système latin, que dans la transposition fidèle faite par Cneius Matius du grec au latin ; on peut même se permettre de penser qu'Aulu-Gelle analyserait *recens* en *re-cens*, où le re- itératif correspond au préfixe correspondant ἀνα-.

Aulu-Gelle présente ensuite un autre néologisme de Cneius Matius, *edulcare*, adoucir (« *dulcius reddere* »), sur lequel il ne fait pas de commentaire ; nous sommes donc tentés de considérer qu'il est lui aussi accepté par notre auteur. On peut ne pas être surpris, à cause de l'habitude que l'on a du français « édulcorer » : pour autant, nous n'avons pas trouvé pour *edulco* d'équivalent qui soit un verbe déadjectival préverbé par un *e*- terminatif.

Pour finir, on peut remarquer qu'Aulu-Gelle ne dit rien de la forme « *albicascit* », pourtant juste à côté de *recentatur*, qui est également un hapax et dont il ne serait pas surprenant qu'elle soit aussi une création de cet auteur de miniambes ; il avait pourtant bien relevé, dans un autre contexte, les inchoatifs en *–scere* que sont *noctescere*, *lutescere*, *uirescere* et *opulescere*. Ces créations de Furius Antias, dont on a déjà parlé plus haut, sont défendues avec vigueur par Aulu-Gelle.

[464] Selon W. Keulen, bien qu'Aulu-Gelle ne cite jamais Apulée, ils appartiennent au même cercle incluant aussi Fronton. Malheureusement, cette hypothèse n'est guère soutenue par autre chose que la vraisemblance. Cette théorie est introduite dans le chapitre 9, « *Gellius, Apuleius and satire on the intellectual* », de l'ouvrage cité ci-dessus.

Non hercle idem sentio cum Caesellio Vindice, grammatico, ut mea opinio est, hautquaquam inerudito. Verum hoc tamen petulanter insciteque, quod Furium, ueterem poetam dedecorasse linguam Latinam scripsit huiuscemodi uocum fictionibus quae mihi quidem neque abhorrere a poetica facultate uisae sunt neque dictu profatuque ipso taetrae aut insuaues esse, sicuti sunt quaedam alia ab inlustribus poetis ficta dure et rancide.

Non, par Hercule, je ne suis pas d'accord avec Caesellius Vindex, qui n'est en aucun cas un grammairien dénué d'érudition. Cependant, c'est un jugement hâtif et ignorant qu'il porté sur Furius Antias, en disant que ce poète ancien avait flétri la langue latine en inventant des mots qui ne me paraissent pas incompatibles avec la licence poétique, et ne sont ni laids ni désagréables à dire et à déclamer, comme le sont parfois d'autres créations inélégantes et désagréables de poètes illustres.[465]

4. Conclusion

La validation de la création lexicale, son intégration dans le champ de l'acceptable, donc de la *latinitas*, est facteur de plusieurs critères. Nous ne pouvons par conséquent pas souscrire à l'avis d'A. Garcea et de V. Lomanto lorsqu'ils écrivent :

In comparison with the definition of Latinitas given by Varro (fr.115 Goetz-Schöll = 266, pp 289-90 Funaioli) where the four parameters of *natura, analogia, consuetudo, auctoritas* are mentioned, only the last one (the literary tradition) is maintained in the *Noctes Atticae*, to the detriment of linguistic system and common linguistic habits.[466]

Certes, l'*auctoritas* joue encore un rôle important, peut-être même prépondérant. Il est vrai que le caractère archaïque, explicitement valorisé, de ces « néologismes » peut le faire penser. On serait fondé à penser que cette *auctoritas* constitue à la fois à la cause et l'horizon des chapitres s'intéressant aux néologismes, puisqu'ils sont souvent motivés par la défense d'un auteur, et qu'ils ont pour fonction de réhabiliter leurs néologismes. Ainsi, Aulu-Gelle montre que ces termes sont tout à fait cohérents et latins, et que même ses contemporains moins doctes devraient les employer… En tout cas, c'est ce qu'il pense faire ; dans la réalité, il est plus qu'envisageable qu'il se satisfasse de cette situation de distinction sociale et linguistique, et imposer la langue de Salluste et de Plaute à l'ensemble de ses contemporains

[465] *N.A.*, 18.11, 1-2.

[466] in L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, 2004, *op. cit.*, p. 50.

ne semble alors ni rentable, ni réaliste. Il se rend d'ailleurs bien compte que cette langue littéraire, largement issue de la poésie, n'est pas adaptée à la prose.

Cependant cette *auctoritas* ne saurait exister seule, sans rien qui puisse assurer son maintien. Son insuffisance, d'ailleurs, est révélée dans le tri qu'opère Aulu-Gelle entre les néologismes produits par un même auteur. C'est le sens des stratégies rhétoriques qui font la matière des notices des *Nuits Attiques*. Ces stratégies reposent largement sur l'analogie, présente selon des degrés d'explicitation divers ; mais on en a des exemples absolument flagrants, à l'instar de la comparaison validée entre *bibax* et *edax*, puis rejetée entre *bibosus* et *uinosus* : ce sont là des micro-systèmes analogiques typiquement varroniens. Parfois, l'analogie se fait aussi avec un terme grec dont le mot étudié est un calque : le bilinguisme peut exercer des phénomènes d'attraction qui permettent d'expliquer des créations surprenantes dans le seul contexte latin.

L'étymologie

1. Une pratique abondante, une théorie frugale

Parmi tous les sujets sur lesquels s'arrête la curiosité d'Aulu-Gelle, s'il y en a bien un qui revient incessamment, c'est la question de l'étymologie, de l'origine des mots qu'il faut expliquer, justifier, illustrer. Parfois, l'étymologie constitue le cœur d'un chapitre, et l'attention du lecteur est attirée vers cette énigme à résoudre ; parfois on la croise en passant, au détour d'une autre réflexion dont elle est un support et un argument.

L'étymologie antique n'est pas une discipline constituée ; c'est une pratique qui irrigue les champs de la littérature, de la philosophie à la poésie en passant par la rhétorique. S'il arrive donc souvent à Cicéron de préciser l'origine d'un mot pour mieux développer sa pensée, si les poètes ne se lassent pas d'agrémenter leurs vers de *figurae etymologicae* aussi précieuses que pédagogiques (on pense notamment à Ovide et à ses œuvres étiologiques, les *Fastes*, les *Métamorphoses*), on dispose de peu d'œuvres consacrées exclusivement à l'étymologie.

À cet égard, l'influence principale d'Aulu-Gelle en la matière semble être Varron, qui sera, on va le voir, la source la plus prolifique d'étymologies souvent discutables, malgré la réputation immense de leur auteur. Notre miscellaniste reprend aussi, avec plus de distance, les hypothèses d'auteurs qui nous sont moins connus : Publius Nigidius, Gavius Bassus, Cloatius Verus… Aulu-Gelle ne montre pas avoir lu le *De uerborum significatione* de Verrius Flaccus, que nous connaissons mieux grâce à la transmission de Festus puis de Paul Diacre, bien que leurs conclusions se recoupent souvent. Bien plus tard, c'est Isidore de Séville qui reprendra le flambeau avec ses longs tomes d'*Etymologiae.*

Il existe donc des compilations d'étymologies. Cela, malheureusement, n'implique pas que nous disposions d'un véritable corpus théorique sur cette pratique partout disséminée :

> J'espère ne pas trop nuire à la réputation des Latins, si je dis que leur discours sur l'étymologie n'est pas très important. Quantitativement, c'est l'évidence : il se réduit, pour nous, à quelques remarques

isolées, quelques passages bien connus de Cicéron, Varron, Quintilien, Augustin, Isidore[467]… Sans doute doit-on déplorer la perte des livres II à IV du *De lingua latina*, où Varron faisait une théorie de l'étymologie, comme il en fait une de l'analogie dans les livres VIII à X. Mais il ne semble pas que nous ayons perdu d'autres textes théoriques importants, ni que le discours sur l'étymologie ait été senti comme une urgence épistémologique. L'étymologie n'est pas une discipline autonome. Quand on en parle, c'est comme d'un auxiliaire, soit dans la dialectique d'inspiration stoïcienne, soit dans la rhétorique, au titre des topiques, soit dans la grammaire, en tant qu'elle sert, avec l'analogie et, éventuellement, d'autres critères, à établir la correction linguistique et/ou graphique – encore le discours sur l'étymologie disparaît-il des *Artes* tardives, plus soucieuses de classer les fautes que de justifier la forme correcte. Dans ces lieux marginaux, l'étymologie est l'objet d'une réflexion certes intéressante, mais qui ne va pas bien loin : quelques définitions, quelques considérations sur les mots, signes des choses, et sur leurs degrés divers de transparence, l'énoncé de quelques règles, une critique plus ou moins acerbe des excès… On vient à se demander un peu ce que Varron trouvait à dire en trois livres, et comment il pouvait amplifier ou diversifier ce qu'il dit fort bien, mais brièvement, dans ses préambules aux livres V à VII du *De lingua latina*.

Il nous manque donc un vrai traité latin de l'étymologie. En revanche, et le contraste n'en est que plus vif, les Latins nous ont légué un trésor, les milliers d'étymologies qu'ils ont produites. Au fond, si la théorie est mince, c'est peut-être parce que les théoriciens voyaient bien que tout le monde savait ce qu'était une étymologie, comment en faire, comment les utiliser et quels effets en attendre. Car, ce n'est peut-être pas vrai ailleurs, mais à Rome, il est clair que l'étymologie est la chose de tous, une pratique assidue qui se passe de justification et de règlementation. Je ne parlerai même pas ici des phénomènes d'étymologie populaire qui modifient certains mots pour les rendre plus semblables à ceux dont on les rapproche, ni des graphies étymologiques qui instaurent, maintiennent ou restaurent, entre les mots, des rapports que l'oral ne signale pas, tous phénomènes qui ont compliqué la tâche des linguistes modernes et qui prouveraient que l'homme est bien, naturellement, un animal étymologisant, acharné à prouver que deux mots ne se ressemblent pas pour rien, et toujours prêt à donner un petit coup de pouce pour qu'ils se ressemblent davantage.[468]

---

[467] Bien que les points de suspension laissent ouverte la possibilité de l'inclusion d'Aulu-Gelle, nous profitons de cette liste des principaux étymologistes pour constater son absence. Faut-il penser que, dans l'esprit de l'auteur, il est seulement un compilateur et une source secondaire, à l'instar d'un Festus ou d'un Paul Diacre ? Plus loin dans son article, F. Desbordes cite les étymologies de *furuus* (Antistius Labeo, conservée dans le *Digeste*, 47.2.1 pr.) et de *leuipes* (Aelius Stilo, retrouvée dans les *Phénomènes d'Aratos*, v. 121, cf GRF frg. 12 pour *Stilo*, et GRF fgr. *130* pour Varron). Elle ne fait pas mention d'Aulu-Gelle, comme s'il ne constituait même pas une instance auctoriale mais simplement le récipiendaire de « fragments », une boîte à citations. Le choix de ces deux citations l'une à côté de l'autre, pourtant rend absolument évident qu'elles sont liées par les *Nuits Attiques* comme source commune. Il nous semble que ce silence jette une lumière significative sur le statut d'Aulu-Gelle en tant que véritable auteur, c'est-à-dire producteur d'un discours qui lui est propre et sur lequel il exerce une autorité intellectuelle. Il nous semble pourtant, et c'est bien un des objets de ce travail, qu'Aulu-Gelle est loin de se borner à compiler les paroles d'autrui et avance fréquemment des propositions qui lui sont propres, soit dans le contenu, soit au moins dans la forme de sa présentation.

[468] Françoise Desbordes, « La pratique étymologique des Latins et son rapport à l'histoire », in C. BURIDANT, *Lexique 14/ L'étymologie de l'antiquité à la renaissance*, Presses Univ. Septentrion, 1998, pp. 69-70.

C'est là que l'idiosyncrasie littéraire d'Aulu-Gelle entre en jeu. Dans ces *Nuits* où tout est objet de discours, d'examen, de débat, pouvons-nous tirer parti de la dialectique permanente qui se met en scène entre les personnages d'une part, et entre l'auteur et le lecteur d'autre part, pour dessiner les contours d'une pensée gellienne de l'étymologie ? À travers des régularités dans les choix qu'il effectue, les options qu'il retient, pouvons-nous comprendre ce qui guide sa préférence ? Ce sera notre premier objectif.

Notre second objectif rejoindra le fil conducteur de ce travail de thèse, à savoir la *ratio*. Quelles stratégies Aulu-Gelle met-il en œuvre pour convaincre son public de la validité d'une étymologie ? Nous serons amenés à voir que les critères morphologiques ne suffisent pas, non plus que l'*auctoritas* des auteurs invoqués pour soutenir le propos ; une bonne *ratio* se doit d'intégrer une mise en scène de la constitution du signifiant qui fasse sens et qui éclaire le rapport entre les signifiés du mot-étymon et du mot étudié.

2. Qu'est-ce qu'une étymologie ? La délicate délimitation du corpus

F. Cavazza, dans son article « *Gellius the Etymologist* », dénombre 366 étymologies, ce qui, ramené aux 398 chapitres de l'ouvrage, donnerait approximativement. 0,9 étymologies par chapitre. Nous adhérons à sa conclusion sur le nombre massif d'étymologies dans l'œuvre, signe indubitable de l'intérêt d'Aulu-Gelle pour cette pratique. Il nous semble cependant que, pour arriver à ce chiffre, il ait englobé absolument tous les passages traitant de près ou de loin de la formation d'un mot.

Il est certain que l'identification nette de ce qu'est une étymologie est malaisée, tant les critères définissant cette pratique peuvent apparaître à des degrés divers. Comme le rappelle C. Nicolas :

> De fait, pour qu'un raisonnement lexicologique soit entériné comme étant de nature étymologique, il faut que soient réalisés (au moins en théorie) les critères suivants :
>
> - il existe deux autonymes mis en rapport l'un avec l'autre, l'un, X, étant l'*explicandum* et l'autre, Y, son étymon (ou sa base dérivante s'il ne s'agit que de morphologie, du type « *statio* vient de *stare* ») ;

- il existe un matériel métalinguistique codifié (par exemple l'emploi de verbes comme *nominare*, *appellare*, *dicere*, *uocare*) ;

- ces deux termes sont explicitement mis dans un rapport de cause à effet, d'une manière telle que l'étymon est dans un syntagme ablatif qui fait de lui un complément d'origine (type « *X ab Y dicitur* ») ou dans une proposition causale (type « *X dicitur quod Y est* »)

- enfin (et surtout ?) il doit y avoir entre les deux termes X et Y un degré de ressemblance phonétique important, des phèmes communs en assez grand nombre pour que Y puisse passer de façon acceptable pour l'origine lexicale de X.

Signalons d'emblée que, sur ces quatre critères, tous les degrés et tous les à-peu-près existent.[469]

Pour notre part, nous avons choisi une approche plus restreinte. D'abord, cela nous permettra d'éviter des redites vis-à-vis notamment de la première partie de notre étude. Par exemple, nous ne considérerons pas que tous les passages traitant des préfixes et des suffixes constituent des étymologies. Nous postulerons donc que, pour qu'il y ait étymologie, il faut que la recherche de l'origine du mot soit un enjeu[470] du texte, dans une dimension diachronique fortement ou faiblement présente. Cette définition permet de recouvrir tous les passages qui font l'objet d'un véritable discours étymologique ; or c'est précisément la manière dont cette *ratio* se déploie qui nous intéresse. Qu'un mot soit présenté comme *explicandum*, en effet, implique naturellement une *explicatio* explicite ou implicite, et dont nous nous attacherons à analyser les modalités.

[469] C. NICOLAS, « De l'étymologie pour l'œil à l'étymologie pour l'oreille : l'exemple de la prosthèse vocalique dans les Etymologies d'Isidore de Séville », *Revue de philologie, de litterature et d'histoire anciennes*, Tome LXXXII, n° 2, 2008, p. 333-354.

[470] Que cet enjeu soit explicte ou implicite ; cependant ce problème se pose peu, car Aulu-Gelle n'hésite pas à expliciter son intérêt.

3. Ce qui motive l'étymologie : ressemblance des mots aux choses, ou des mots aux mots ?

3.1. L'influence du cratylisme sur les étymologies est faible

Sur la question de l'origine des mots, le texte fondateur est le *Cratyle* de Platon. Hermogène, suivant initialement Protagoras qui professe que « l'homme est la mesure de toutes choses », est d'avis que le langage est conventionnel. Il rapporte à Socrate la théorie de Cratyle, également présent, selon laquelle les mots sont reliés aux choses par nature (φύσει). Socrate, quant à lui, veut bien sûr dépasser les deux, et entend montrer que les choses ont certes une existence indépendante des êtres qui les observent, mais que c'est dans l'Idée qu'il faut chercher l'essence et du mot, et de la chose. Au début du dialogue, les convives se mettent d'accord pour commencer cette réflexion à partir de la plus petite unité du langage (selon eux), c'est-à-dire le mot :

Σωκράτης. Ἔστιν οὖν ὅτι λέγεις λόγου σμικρότερον μόριον ἄλλο ἢ ὄνομα ;

Ἑρμογένης. Οὔκ, ἀλλὰ τοῦτο σμικρότατον[471].

Socrate : Penses-tu qu'il y ait dans le discours une partie plus petite que le nom ?

Hermogène : Non, il n'en est pas de plus petite.

Postérieurement, l'étiquette du « cratylisme » est accolée aux théories selon lesquelles le langage, et surtout la forme des mots, est naturelle et non pas abritraire. On trouve d'ailleurs une référence claire à ces théories dans les *Nuits* ; même si Aulu-Gelle ne cite pas directement Platon, il rappelle que cette question est un thème traditionnel au sein de la discipline philosophique en général :

Nomina uerbaque non positu[472] *fortuito, sed quadam ui et ratione naturae facta esse, P. Nigidius in Grammaticis Commentariis docet, rem sane in philosophiae disceptationibus celebrem. Quaeri enim*

[471] Platon, *Cratyle*, 385c.

[472] Ce substantif *positus*, assez rare, n'est pas usité en philosophie en langue latine, non plus que le participe de la même famille, fort apprécié des poètes (Ovide, Horace) et des historiens qui l'emploient abondamment

solitum aput philosophos, φύσει τὰ ὀνόματα sint ἢ θέσει. In eam rem multa argumenta dicit, cur videri possint uerba esse naturalia magis quam arbitraria.[473]

Que les noms et les verbes ont été formés non par une convention hasardeuse, mais par un certain déterminisme et dessein de la Nature, c'est ce que Publius Nigidius enseigne dans *ses Commentaires Grammaticaux* ; c'est un sujet bien connu dans les débats philosophiques. Les philosophes se demandent en effet si les mots sont issus de la Nature ou bien d'une convention. Nigidius apporte de nombreux arguments à ce propos, pour montrer que l'on peut considérer l'origine des mots comme étant naturelle plutôt qu'arbitraire.

Cependant, notre auteur, dans cette notice 10.4, ne fait que retranscrire le point de vue de Nigidius, sans y ajouter aucun commentaire personnel : le chapitre semble consister uniquement en une longue citation. Si Aulu-Gelle ne contredit donc pas cette théorie, et semble plutôt même apporter de l'eau au moulin du cratylisme, il faut bien se souvenir qu'il lui arrive tout à fait de mentionner des courants d'idées et des prises de position sans y souscrire complètement lui-même. Il faut par exemple se rappeler, à cet égard, qu'il avait aussi renvoyé la controverse entre les analogistes et anomalistes à un sujet de débats infinis mais relativement stériles, auxquels ceux qui aiment la confrontation d'idées peuvent se livrer s'ils le désirent, sans pour autant espérer trancher cette immémoriale querelle.

On ne saurait donc conclure de ce passage une adhésion de notre auteur au cratylisme. D'ailleurs, cette théorie ne refait pas surface dans l'ouvrage, et ne semble pas jouer un rôle déterminant dans la production et l'analyse des étymologies. Nous verrons au long de ce développement que les critères employés sont autres, et relèvent généralement d'une forme de morphologie historique. Ce n'est qu'à de rares occasions que des arguments « de type cratyliens » sont invoqués, comme dans l'analyse de *nanus* au chapitre 19.13 : un mot court pour des personnes de courte taille. Les explications de ce genre restent toutefois extrêmement marginales.

dans un sens géographique (Tite-Live, César). Il semble donc que ce *positus* soit un calque de θέσις, peut-être choisi par Aulu-Gelle lui-même.

[473] *N.A.*, 10.4.1-2.

3.2. Une enquête à la fois diachronique et synchronique

Ce qui motive la démarche étymologique antique, est souvent l'intuition instinctive que les ressemblances exigent une explication, qu'il doit y avoir entre deux termes suspicieusement proches une certaine relation de familiarité. En ce sens, on pourrait dire qu'il s'agissait moins d'étymologies (au sens moderne) que d'« associations d'idées d'ordre étymologique[474] ». De ce fait, cette pratique dépassait largement le cadre de la linguistique : en reconstituant un réseau de sens dans le maillage de la langue, en traçant des lignes reliant entre eux des mots, donc des concepts, l'étymologie antique participait à la constitution d'un univers mental et culturel dont la cohérence même pouvait être recréée sur la foi de ces coïncidences. Co-incider, en effet, c'est avant tout survenir de concert, arriver ensemble : comment ne pas être tenté d'y voir plus qu'une « coïncidence » ? Les philosophes n'ont naturellement pas manqué de s'engouffrer dans cette brèche :

> Lorsque dans ses *Œuvres morales*, Plutarque explique, par exemple, qu'en ce bas monde l'âme n'a pas de connaissance, sauf lorsque, au seuil de la mort, elle devient le théâtre d'une sorte d'expérience initiatique, la mort n'étant autre chose qu'une initiation aux grands mystères, c'est par un argument étymologique qu'il entend démontrer l'immortalité de l'âme en soulignant « le rapport naturel entre les deux termes qui expriment ces deux actions », à savoir : « mourir », *teleutân*, et « être initié », *teleîsthai*, à l'image – ajoute-t-il – du rapport qui « est entre les choses mêmes ». Autrement dit, si mourir est une autre manière de commencer, c'est bien parce qu'il y a dans le nom qui désigne la première action quelque chose qui rappelle le nom de la seconde. Et réciproquement. La preuve de l'immortalité de l'âme est faite : celle du pouvoir du langage aussi qui porte la signature de la proportion entre les êtres qui peuplent l'univers qu'il a pour mission de nommer. Mais n'est-ce pas trop faire confiance aux mots ? Car il faut avoir une sacrée foi dans la langue pour lui conférer un tel pouvoir probatoire. En effet, les signifiants convoqués en témoignage ne font pas que signaler le lien de connexité qui, sur le plan notionnel aussi bien que sur le plan de l'implication, ne manque pas de relier les deux procès en question : encore leur est-il demandé ici de rendre visible aux yeux de la raison ce que les yeux tout court ne sont pas capables de percevoir, et c'est en cela qu'ils font foi de preuve. L'étymologie devient, on le voit, une forme de désoccultation. L'intérêt premier de ces étymologies que l'on qualifie tantôt d'amusantes, tantôt de fantaisistes, ne réside pourtant ni dans le sentiment de justesse linguistique qu'elles ne manquent pas d'éveiller ni, quelque audace interprétative qu'elles révèlent, dans la fascination qu'elles suscitent souvent en raison de leur caractère ingénieux. Leur intérêt, au-delà même du travail de vérité qu'elles accomplissent et qu'elles donnent à voir, réside bien plutôt dans l'étrange familiarité de la démarche explicative qui les fonde, démarche que tout

[474] G. GOUGENHEIM, « La Fausse Étymologie savante », *Romance Philology*, vol. 1, 1947, p. 280.

> locuteur reconnaît comme sienne lorsque, confronté à un mot inconnu, il cherche, au prix parfois des rapprochements les plus improbables, à lui trouver une explication plausible, poussé par l'horreur du vide sémantique et par « le besoin de ramener l'inconnu au connu », selon la formule d'Henri Frei.[475]

Cette analyse de F. Bravo, au sujet du pouvoir de fascination exercé par l'étymologie, renvoie à un sentiment général propre, selon lui, à tout locuteur ; cela est pertinent pour nous, mais il faudra garder en tête que, chez Aulu-Gelle en particulier, il existe bien un attrait pour l'ingéniosité des étymologies, et des stratégies visant à produire ce « sentiment de justesse linguistique » : nous ne les écarterons donc pas pour autant. Cette familiarité des étymologies, en effet, il ne s'agirait pas de prétendre qu'elle pré-existence à la « démarche explicative qui les fonde » : c'est bien cette démarche (cette *ratio*) qui installe chez le récepteur l'illusion d'un rapport naturel entre les mots, et donc entre les choses.

À cet égard, l'étymologie antique reprend les caractéristiques de l'étymologie populaire ; l'univers mental d'une culture est sa langue, et donner du sens à sa langue, c'est participer à l'interprétation et à la construction de cet univers. Cette volonté est avant tout motivée par les ressemblances explicables ou fortuites qui existent entre les mots.

> Cette interprétation de l'étymologie populaire aboutit à la recherche d'autres termes pour définir le phénomène analysé qui correspondraient mieux à sa spécificité. Ainsi, apparaissent les noms d'étymologie statique ou associative, de *synchronische Etymologie*, à moins que l'on refuse totalement la notion d'étymologie, pour mettre en évidence les mécanismes qui lui sont propres : "*unconsious sound and sense-assimilations*", "*Wortanalogie*", "attraction homonymique" ou "paronymique".[476]

Ce processus n'est pas seulement un processus d'enquête historique : il s'inscrit aussi dans un mouvement de transformation de la langue, par réfection, se traduisant par des altérations de l'orthographe ou du sens ; un des exemples de ce phénomène serait l'ancien mot français *pois*, devenu *poids* d'après l'influence rétroactive du latin *pondus*. Si la méthodologie de l'étymologie, *in fine*, présuppose donc un mouvement diachronique, il faut garder en tête que sa motivation et son objectif (son début et sa fin, donc) sont étroitement liés à cette perception synchronique qu'a le locuteur de sa propre langue.

Sur la force de ces rétro-analyses, F. H. Lee nous donne quelques exemples :

---

[475] F. BRAVO, *L' argument d'autorité*, Saint-Etienne, Publ. de l'Univ. de Saint-Etienne, 2014, p. 410-411.

[476] G. KABAKOVA, « La magie étymologique », *Langage et société*, vol. 60, n° 1, 1992, p. 67-77 ; p. 68.

> An interesting feature of Latin etymology, due no doubt to popular etymology, that is, to the tendency to connect words simply because of similarity of sound, is a certain number of mistranslations. Every one recalls the story that arose from a misunderstanding of the Punic word *Bosra* (stronghold or citadel), corrupted into Byrsa, and then connected with the Greek βύρσα, 'a hide', which Vergil gives in the first book of the *Aeneid* in connection with the founding of Carthage. Another etymology arising from a mistake in translation is the name *Sucula*, 'sow', applied to the Pluviae *Hyades*, by confusion of the two words ὗς, 'sow', and ὕειν, 'to rain'. Perhaps the best instance of a mistranslation, and a mistake that has persisted through the ages and affected modern grammatical terminology, is the name accusative case. Varro called this case the *casus accusandi*, basing his designation upon the Greek name for the case πτῶσις αἰτιατικὴ, as though the Greek name came from αἰτιάομαι.

Ces phénomènes de réfection postérieure, occasionnées par une perception changeante de ce que devrait être l'*explicandum* d'un terme donné, confirme bien qu'en étymologie, l'impression précède souvent la réflexion. Quand on essaie de créer des réseaux de sens suggestifs entre plusieurs mots, il n'est pas forcément nécessaire de procéder avec la plus grande rigueur pour produire une chaîne étymologique inattaquable. D'ailleurs, l'existence possible d'étymologies concomitantes pour le même mot nous dit bien que la rationalité attendue dans ce domaine n'a pas pour objectif de trancher incontestablement et exclusivement un débat, mais de produire un discours maniant persuasivement les outils rhétoriques de la rationalité : une *ratio*.

3.3. Étymologies et figures étymologiques : science ou jeu ? Une légitimité en question

De fait, la tentation de l'étymologie n'a pas toujours eu bonne presse. De manière plus dépassionnée que les contempteurs antiques, les commentateurs modernes ont à l'occasion fait remarquer la fiabilité douteuse de cette pratique.

> Etymology in ancient, in mediaeval, and even in modern times, down to the beginning of a proper understanding of comparative philology, was nothing but empirical word-play.[477]

Nous ne pouvons être tout à fait d'accord avec ce jugement de F. H. Lee, et nous nous attacherons à montrer plus loin que l'étymologie antique telle qu'Aulu-Gelle la dépeint et la

[477] F. H. LEE, « Etymological Tendencies of the Romans », *The Classical Weekly*, vol. 7, n° 12, 1914, p. 90-96 ; p. 90.

représente n'est pas dénuée d'une méthode : elle possède une terminologie identifiable, procède à des tentatives de systématisation, propose des retours critiques ; et le fait que ces efforts ne se révèlent pas toujours rigoureux ou aboutis ne semble pas nous autoriser à rejeter en bloc ce champ entier de la philologie sous le signe de l'improvisation et du hasard. C'est justement parce que, dans les *Nuits Attiques*, cette scientificité est encore en tension, en construction, que ces textes nous intéressent en tant que documents : il y a un mouvement vers la rationalisation qui laisse apparaître les processus par lesquels celle-ci s'opère.

Toutefois, il est indéniable que, malgré des analyses judicieuses et des intuitions parfois remarquables, les philologues se permettaient des libertés qui mettent à mal la rigueur de leur travail. L'intuition joue encore un grand rôle dans les rapprochements étymologiques, qui doivent parler à l'oreille autant qu'à la raison.

Ainsi, l'étymologie antique conserve une proximité avec la paronomase, surtout lorsqu'elle a une valeur explicative combinée avec sa valeur stylistique ; c'est donc naturellement que l'on retrouve des exemples de tels jeux de mots dans d'autres textes littéraires, à l'instar des comédies de Plaute :

> *Quia, si facias recte aut commode, / me sinas curare ancillas, quae mea est curatio*[478].
>
> Parce que, si tu faisais ce qui est juste et approprié, tu me laisserais me charger des servantes, car c'est ma charge.

Curare, curatio : le propre d'une charge, c'est de se charger de quelque chose, argue ce personnage de Plaute. L'étymologie est un argument idéal pour le théâtre : instantané, évident, jouant sur les mots et les sonorités, il persuade tout en paraissant convaincre. La *figura etymologica* est à la fois une figure, un jeu littéraire, et une forme rudimentaire d'enquête.

Fondamentalement, l'étymologie n'est pas une science. Cela ne veut pas dire que cette pratique ne connaît pas de méthodes identifiables, de schémas récurrents, de stratégies argumentatives. Malheureusement, elle prête le flanc à de nombreuses critiques, même – et en fait surtout – quand elle se veut plus sérieuse et prétend réellement, au-delà du jeu, expliquer l'origine des mots, exposer la nature des choses nommées. Cette suspicion a cours dès

[478] *Casina*, 2.3.44-45.

l'antiquité, et semble aussi ancienne que la pratique elle-même dont elle est un envers indissociable.

On connait généralement le *Cratyle* pour le débat qu'il présente au sujet de l'origine générale des mots, et que nous avons abordé auparavant ; mais il y est aussi question d'étymologie. Socrate s'y adonne lui-même ; son discours portant sur l'étymologie de τέχνη[479], au sujet de laquelle il se lance dans des théories manifestement fantaistes, nous apporte un document significatif sur ce qu'il pense de cet art. Pourquoi, s'interroge-t-il à voix haute, ne pas rapprocher τέχνη de ἐχονόη ? Il suffit, après tout, d'ajouter une lettre par-ci, d'enlever une autre par-là. Hermogène n'a d'autre choix que d'arrêter sa diatribe ; alors Socrate, mettant son plan à terme, peut conclure :

> *Εἰ δ' αὖ τις ἐάσει καὶ ἐντιθέναι καὶ ἐξαιρεῖν ἅττ' ἂν βούληταί τις εἰς τὰ ὀνόματα, πολλὴ εὐπορία ἔσται καὶ πᾶν ἂν παντί τις ὄνομα πράγματι προσαρμόσειεν.*
>
> Si on est autorisé à rajouter ou à supprimer ce qu'on veut dans les mots, alors on peut leur faire dire tout et n'importe quoi.

Socrate s'exprime dans une perspective platonicienne, et son raisonnement sur les transformations qui affectent et déforment les mots l'emmèneront ensuite vers d'autres considérations ; ce qui nous intéresse ici, c'est la satire sur ce qui apparaît déjà comme une licence méthodologique : sans véritables règles limitant les suppressions, ajouts et permutations acceptables entre un mot et son étymon, les théories les plus fumeuses sont permises, ce que Socrate ne fait que pousser jusqu'à l'absurde.

Dans le domaine latin, c'est Quintilien qui nous donne un compte-rendu très clair, à la fois de ce qu'est l'étymologie antique, et des critiques que l'on a adressé à cet exercice :

> *Etymologia, quae uerborum originem inquirit, a Cicerone dicta est notatio, quia nomen eius apud Aristotelen inuenitur σύμβολον, quod est 'nota'. Nam uerbum ex uerbo ductum, id est ueriloquium, ipse Cicero qui finxit reformidat. Sunt qui uim potius intuiti originationem uocent. Haec habet aliquando usum necessarium, quotiens interpretatione res de qua quaeritur eget, ut cum M. Caelius se esse hominem frugi uult probare, non quia abstinens sit (nam id ne mentiri quidem poterat) sed quia utilis multis, id est fructuosus, unde sit ducta frugalitas. Ideoque in definitionibus adsignatur etymologiae locus. Nonnumquam etiam barbara ab emendatis conatur discernere, ut cum 'Triquetram' dici Siciliam an 'Triquedram', 'meridiem' an 'medidiem' oporteat quaeritur: aliquando*

[479] *Cratyle*, 414b sqq.

consuetudini seruit. Continet autem in se multam eruditionem, siue ex Graecis orta tractemus, quae sunt plurima praecipueque Aeolica ratione, cui est sermo noster simillimus, declinata, siue ex historiarum ueterum notitia nomina hominum locorum gentium urbium requiramus: unde Bruti, Publicolae, Pythici? cur Latium, Italia, Beneuentum? quae Capitolium et collem Quirinalem et Argiletum appellandi ratio?

Iam illa minora in quibus maxime studiosi eius rei fatigantur, qui uerba paulum declinata uarie et multipliciter ad ueritatem reducunt aut correptis aut porrectis aut adiectis aut detractis aut permutatis litteris syllabisue. Inde prauis ingeniis ad foedissima usque ludibria labuntur. Sit enim 'consul' a consulendo uel a iudicando: nam et hoc 'consulere' ueteres uocauerunt, unde adhuc remanet illud 'rogat boni consulas', id est 'bonum iudices': senatui dederit nomen aetas, nam idem patres sunt: sit rex rector, et alia plurima indubitata: nec abnuerim tegulae regulaeque et similium his rationem; iam sit et classis a calando et lepus 'leuipes' et uulpes 'uolipes': etiamne a contrariis aliqua sinemus trahi, ut 'lucus' quia umbra opacus parum luceat, et 'ludus' quia sit longissime a lusu, et 'Ditis' quia minime diues ?[480]

L'étymologie, qui recherche l'origine des mots, est appelée *notatio* par Cicéron, parce que le nom de cette pratique, chez Aristote, est σύμβολον, c'est-à-dire *nota*. Traduit mot-à-mot, cela donne *ueriloquium*, un mot que même Cicéron son inventeur répugne à employer. D'autres, se focalisant plutôt sur l'objet de cette pratique, l'appellent *originatio*. Elle est parfois nécesaire, lorsque la chose dont on parle nécessite une interprétation ; par exemple, quand M. Caelius veut prouver qu'il est un homme honnête (*frugi*), pas parce qu'il serait abstinent - il ne peut pas pousser le mensonge si loin - mais parce qu'il est utile à beaucoup de gens, c'est-à-dire « fructueux » (*fructuosus*), et que c'est de ce mot qu'est issu « frugalité » (*frugalitas*). Par conséquent, l'étymologie a sa place dans les définitions. Parfois, elle tâche de distinguer des formes barbares de celles qui sont correctes : par exemple, quand on se demande si la Sicile doit être appelée *Triquetra* ou *Triquedra*, et si le mot correct pour le midi est *meridiem* ou *medidiem* ; parfois elle se met au service de l'usage. Elle implique une grande érudition, soit que l'on traite de mots issus du Grec, qui sont légion – surtout ceux qui viennent de l'Éolien, qui est le dialecte le plus proche de notre langue – ou pour retracer l'origine des noms des personnages, des lieux, des nations et des cités rendus célèbres par l'Histoire : pourquoi Brutus, Publicola ou Pythicus appelés ainsi ? Pourquoi dit-on Latium, Italie ou Beneventum ? Comment expliquer le nom du Capitole, de la colline du Quirinal, de l'Argilète ?

Mais venons-en à ces détails sur lesquels s'usent ceux qui étudient l'étymologie, et reconstituent des mots qui ont subi des petites altérations par contraction, par allongement, par adjonction, par suppression, par permutation de lettres ou de syllabes. Leur intelligence dépravée, ils la font déchoir jusqu'aux élucubrations les plus honteuses. Que « consul » vienne de « consulter » (*consulere*), c'est-à-dire « juger » (car les Anciens ont employé *consulere* dans ce sens, et l'expression *rogat boni consulas* – « il te prie de juger cela bon » – perdure encore aujourd'hui), soit ; que le Sénat doive son

[480] *Inst.Or.*, 1.6.

> nom à l'âge de ses membres, aussi appelés « pères », soit ; que le roi (*rex*) soit celui qui tient les rênes (*rector*), soit ; et ainsi de suite pour d'autres faits incontestables. Et je ne rejetterais par non plus l'explication donnée pour l'origine de *tegula*, *regula* et autres du même type ; que flotte (*classis*) vienne de « convoquer » (*calare*), que lièvre (*lepus*) vienne de « pied léger » (*leuipes*) et renard de « pied volant » (*uolipes*), soit ; mais faut-il que nous autorisions des étymologies par antiphrase, à l'instar de celle du bois (*lucus*), sous prétexte qu'un bois est sombre et ombreux et n'est pas lumineux (*luceat*), ou bien celle du jeu (*ludus*), qui est pourtant bien éloigné du relâchement (*lusus*), ou encore celle de Dis, qui est tout sauf riche ?

Et cela continue : Quintilien a une pléthore d'exemples à lister, ce qui montre au moins la vitalité de l'étymologie dans ses lectures. On a laissé à titre informatif le premier paragraphe, qui rappelle quelques noms qu'a pu prendre l'étymologie ; entre autres le fameux néologisme *ueriloquium*, forgé par Cicéron (*Top*. 8, 35) dans une tentative de traduire littéralement (« *uerbum ex uerbo* ») ἐτυμολογία. Toutefois Aulu-Gelle n'emploie ni ce terme, ni celui d'*originatio*, se cantonnant au moins technique *origo*.

Il est à noter que Quintilien ne formule pas de critiques méthodologiques sur l'aspect morphologique de l'étymologie : son critère de sélection entre étymologie raisonnable et divagation philologique porte principalement sur l'explication pseudo-réaliste qui accompagne la chaîne étymologique proposée – la *ratio*. Cela est aussi dû à la perspective spécifique dans laquelle Quintilien inscrit sa démarche auctoriale, qu'il rappelle d'ailleurs à la fin de cet extrait : l'utilité pour le futur orateur. C'est une différence vis-à-vis d'Aulu-Gelle, que nous avons déjà rencontrée. Tous deux, s'ils partagent la même culture et parfois les mêmes préventions, ont donc un avis divergent sur ce qui constiue une étymologie fiable ; ou, plus précisément, ils n'ont pas le même seuil de tolérance vis-à-vis de ces sophismes étymologiques. D'ailleurs, certains auteurs cités par Quintilien comme repoussoirs sont pour Aulu-Gelle des sources dignes de confiance : notamment Gavius Bassus, utilisé à deux reprises, et L. Aelius Stilo.

Dans l'ensemble, Quintilien se montre plutôt favorable aux explications proposées par ses contemporains ; sa méfiance débute avec les étymologies par antiphrase (« *etiamne a contrariis aliqua sinemus trahi* ? ») et autres sophismes qui tentent de réduire un rapport sémantique bien trop lointain entre le mot et son étymon. On a de fait affaire à une discipline dont les moyens sont relativement flexibles, sans toutefois pouvoir impunément se permettre toutes les libertés ; un de nos objectifs sera de voir où Aulu-Gelle place le curseur entre ce qui est crédible et ce qui est fantaisiste.

Si Quintilien laisse de côté l'aspect morphologique de l'étymologie pour concentrer ses critiques sur des *rationes* trop fantaisistes, il ne faut pas croire que cette perspective était dispensée de reproches. Dans la lignée de Platon, sans toutefois suivre absolument le même chemin philosophique, Cicéron réactualise la question des permutations que l'on peut se permette afin de relier un mot à un autre :

> *Iam uero quid uos illa delectat explicatio fabularum et enodatio nominum? Exsectum a filio Caelum, uinctum itidem a filio Saturnum, haec et alia generis eiusdem ita defenditis ut ii qui ista finxerunt non modo non insani sed etiam fuisse sapientes uideantur. In enodandis autem nominibus quod miserandum sit laboratis: 'Saturnus quia se saturat annis, Mauors quia magna uertit, Minerua quia minuit aut quia minatur, Venus quia uenit ad omnia, Ceres a gerendo.' Quam periculosa consuetudo; in multis enim nominibus haerebitis: quid Veioui facies, quid Volcano? quamquam quoniam Neptunum a nando appellatum putas, nullum erit nomen quod non possis una littera explicare unde ductum sit; in quo quidem magis tu mihi natare uisus es quam ipse Neptunus. Magnam molestiam suscepit et minime necessariam primus Zeno post Cleanthes deinde Chrysippus, commenticiarum fabularum reddere rationem, uocabulorum[que] cur quidque ita appellatum sit causas explicare.*[481]
>
> Et d'abord, pourquoi cette interprétation mythologisante et cette exégèse des noms vous plaisent-elles tant ? Le Ciel mutilé par son fils, Saturne lui-même enchaîné par le sien, toutes les fables de ce genre, vous les défendez afin de faire passer leurs auteurs non seulement pour sains d'esprits, mais encore pour des sages ! Et dans votre exégèse des noms, comme vos efforts font pitié ! « On l'appelle Saturne parce qu'il est saturé d'années, Mars parce qu'il renverse des montagnes, Minerve parce qu'elle avertit (*minuit*) ou bien menace (*minatur*), Venus parce qu'elle vient à tout chose, Cérès du verbe porter (*gero*) ». Quelle dangereuse habitude ! Bien des noms vous causeront de l'embarras : que faire de Veiovis, que faire de Volcanus ? Quoique, puisque tu penses que Neptune vient du verbe « nager », il n'y aura aucun nom dont tu ne pourras expliquer l'origine à partir d'une seule lettre ; en cela, tu as l'air de ramer encore plus que Neptune ! C'est une lourde besogne, et des moins nécessaires, qu'ont entreprise Zénon, puis Cléanthe, et enfin Chrysippe, que de rationaliser ces fables imaginaires, et d'expliquer pourquoi telle divinité porte tel nom.

L'étymologie de la mythologie serait, en quelque sorte, une mythologie de l'étymologie : un système infondé fait d'intuitions, de fables, d'explications suggestives mais sans fondement, qu'il est finalement vain de chercher à rationaliser, puisque ce système est, fondamentalement, issu d'un travail de l'esprit qui n'est pas vraiment rationel.

Si les critiques de Cicéron et de Quintilien se révèlent être complémentaires, l'une portant sur la sémantique, et l'autre sur la morphologie, elles présentent tout de même des

[481] *De natura deorum*, 3.62-63.

similitudes sur la forme : une accusation véhémente, qui multiplie les exemples pour aboutir aux supputations les plus absurdes. Quant à ceux qui s'investissent dans cette pratique, ils sont présentés comme des besogneux dilapidant leurs efforts dans un but futile (« *maxime studiosi eius rei fatigantur* », « *magman molestiam* »). Il faut tout de même remarquer que ce feu croisé de critiques provient de deux contextes différents : la philosophie et la rhétorique. C'est que l'étymologie n'est pas une discipline autonome : elle est une pratique intégrée à d'autres domaines du savoir.

3.4. Étymologie philosophique, étymologie littéraire, étymologie populaire : où se situe Aulu-Gelle ?

L'étymologie est donc une enquête, sans être une science particulière, ni appartenir exclusivement à aucune discipline. Son champ d'existence et d'application déborde largement le simple domaine de la linguistique au sens moderne ; et, d'ailleurs, elle ne constitue pas à proprement parler un champ de la grammaire antique telle que les *artes* nous l'ont fait parvenir : en marge, elle relève plutôt de la philologie, de l'érudition. Pour les Anciens, elle englobe un continuum de pratiques allant de l'étymologie populaire à la philosophie. Chez Aulu-Gelle, dont l'approche de la philosophie d'une part écarte l'examen de systèmes et se concentre sur des anecdotes, des apologues et des *curiosa*, et dont le souci sociologique d'autre part est de se distinguer des incultes et des *semidocti*, elle se situe plutôt au croisement d'une littérature érudite et de la pratique de la langue telle qu'il l'envisage pour un citoyen de bonne condition, lui-même se plaçant en entremetteur, en compilateur et en initiateur vis-à-vis de son lectorat. Assez loin, donc, de la philosophie, et à une distance prudente également des étymologies trop populaires qu'il entend relever et corriger, même si nous verrons dans le détail que l'influence d'étymologies populaires reste parfois indélébile.

Si l'on reprend, en effet, la définition de l'étymologie populaire telle que la donnait M.-J. Reichler-Béguelin :

> L'étymologie populaire ne vise pas forcément, loin de là, une vérité historique. Elle est l'oeuvre soit de sujets qui « cherchent à écrire l'histoire sans archives », selon la jolie formule de J.-P. Chauveau, soit de sujets qui tentent, tout simplement, d'établir des relations logiques ou dérivationnelles entre les mots de leur langue, tels qu'ils les connaissent, avec les moyens du bord, et sans le concours d'une enquête scientifique. […] Le qualificatif d' « étymologie populaire » est traditionnellement donné au fait de

rapprocher, consciemment ou non, deux unités lexicales entre lesquelles il n'existe pas de lien morpho-sémantique historiquement avéré.[482]

On se rend compte qu'Aulu-Gelle ne cherche pas à raisonner « sans archives » ; au contraire, il a bien des archives et des documents à montrer à son lecteur. Il n'est pas non plus dépourvu du « concours d'une enquête scientifique », car, si les considérations exposées par les différentes voix des *Nuits Attiques* ne remplissent pas toujours des critères de scientificité modernes, elles sont rarement moins étayées que ce qui constitue la norme antique ; on verra même Aulu-Gelle s'efforcer de reprendre des hypothèses dont il juge le raisonnement trop peu rigoureux. Quant à la question d'une vérité historique qui serait ou non atteinte, ce n'est pas l'enjeu de cette étude ; dans les tables synthétiques qui vont suivre, nous avons brièvement intégré les hypothèses modernes quand nous avons jugé qu'elles présentaient un intérêt comparatif avec celles des *Nuits*, mais il ne sera pas question de faire entre les philologies ancienne et moderne une comparaison anachronique. Tout au plus pourrons-nous constater qu'avec « les moyens du bord », c'est-à-dire ceux de son époque, Aulu-Gelle propose des étymologies qui sont assez souvent pertinentes. Ce que nous garderons en tête, par contre, est l'idée que nos érudits de la période impériale sont aussi des « sujets qui tentent, tout simplement, d'établir des relations logiques ou dérivationnelles entre les mots de leur langue » ; toutefois cette phrase est sans doute plus vraie pour le lectorat des *Nuits* que pour les intervenants qui s'y expriment, car eux jouissent la plupart du temps d'une renommée associée à leur compétence. Fondamentalement, l'ouvrage se veut comme une rencontre entre experts et non-experts ; ce qui implique de croiser deux perspectives sur l'étymologie, l'une venant de ces experts et autorités, l'autre appartenant au lectorat.

Si l'on peut donc par moments analyser ce qui est en jeu dans les étymologies gelliennes comme relevant d'une « intuition ou une conscience épilinguistique, c'est-à-dire une compétence métalinguistique non théorisée, non nécessairement explicite et parfois inconsciente[483] », il est aussi nécessaire de voir ce qu'elles contiennent, justement, de structuré et d'objectivable : quelles sont les stratégies métalinguistiques à l'œuvre chez Aulu-Gelle ?

---

[482] *Le fonctionnement de l'étymologie populaire*, cours donné à l'Université de Neuchâtel Leçon inaugurale du 30/04/1993. Pour un résumé des problématiques en jeu sur cette question, on pourra se référer à J.-P. CHAMBON, « Remarques sur la notion d'étymologie populaire », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, vol. 11, 1986, p. 37-50.

[483] M. LECOLLE, « Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique », dans E. Winter-Froemel et A. Zirker (éd.), *Enjeux du jeu de mots*, Berlin, München, Boston, DE GRUYTER, 2015, p. 217-244.

3.5. La terminologie

Répondre à cette question nécessite de s'intéresser aux marques de cette structure, de cette « objectivabilisation », donc aux marqueurs épistémiques les plus visibles de l'étymologie : en l'occurrence, ceux qui relèvent de la terminologie, ce « matériel métalinguistique codifié ». Quels en sont les composants ?

3.5.1. Ab […] appellatum / nominatum / dictum

Les exemples de ces tournures sont multiples, et aisés à retrouver ; en voici un échantillon que l'on a voulu représentatif :

- *Parcus : « neque ab arca neque ab arcendo, sed ab eo, quod est parum et paruum, denominatus est »* (3.19)
- *Lituus : « tuba a sonitu lituus appellata est ex illo Homerico verbo »* (5.9)
- *Saltem : « ex eo dictum quod esset si aliter »* (12.14)
- *Festinare : « a fando dicitur »* (16.14)
- *Agrippae : « ab aegritudine et pedibus confecto »* (16.16)
- *Paenitere : « ab eo, quod est paene »* (17.1)
- *Candere : « a candore dictum»* (*ibid*.)

Ce type d'expression, articulant un verbe de parole avec une préposition d'origine, est le plus simple et le plus courant. Il est parfois étoffé par une tournure périphrastique introduite par « *quod est* », sans que cela soit visiblement dû à d'autres critères que stylistiques. Il présente peu de surprises, et est présent chez tous les étymologistes latins. On peut toutefois prendre note d'une version bilingue de cette expression, en 16.12 ; le génitif y remplace l'ablatif :

«Errare,» inquit, «dictum est ἀπὸ τοῦ ἔρρειν»

La première remarque à faire, sur le plan général, est que les verbes *appellatum*, *nominatum* / *denominatum* et *dictum* sont manifestement interchangeables ; ils sont rejoints par *factum* et *fictum*, dont on pourrait penser qu'ils désignent davantage un processus morphologique de formation du mot, mais l'usage qui est en fait au sein des *Nuits Attiques* ne plaide pas vraiment en faveur d'une distinction.

Le deuxième point méritant que l'on s'y attarde, est la conséquence de cet emploi de *ab* (à de rares occasions concurrencé par *ex*) sur la syntaxe : naturellement, elle entraîne la déclinaison à l'ablatif du mot ou du groupe de mots désigné comme étymon ; quant aux verbes, ils doivent prendre la forme de gérondifs. Pour autant, cette inclusion de la chaîne étymologique dans la syntaxe phrastique, sans la lemmatisation autonymique que pourraient apporter des marques métalinguistiques telles que nos guillements modernes, n'est pas tant une contrainte qu'une opportunité dont les Anciens en général, et Aulu-Gelle en particulier, n'hésitent pas se saisir. Un exemple parlant serait celui d'Isidore de Séville, lorsqu'il propose *eundo* comme étymon de *unda* :

> *Nam nec unda per se aqua est, sed aqua in motu quodam et agitatione, quasi ab eundo et redeundo, unda uocata*[484].
>
> L'eau (*aqua*) n'est pas, en soi, une onde (*unda*) ; c'est l'eau qui est en mouvement, qui s'agite, comme si elle allait et venait, qui est appelée « onde ».

On voit ici comment la flexion des lemmes permet de soutenir une étymologie qui serait absolument impensable, si Isidore devait la construire à partir de *eo* ou *ire* ; seule la forme gérondive permet cet artifice logique, et, à cette occasion, la préposition *ab* sert de béquille syntaxique à ce procédé.

On retrouve un cas extrêmement semblable dans les *Nuits Attiques*, en 13.30.2 :

> *«facies» [est] forma omnis et modus et factura quaedam corporis totius, a «faciendo» dicta*
>
> Le mot « *facies* » (aspect, qui désigne l'apparence entière et en quelque sorte la manière dont tout le corps est fait, est issu de « *facere* » (faire)

Un exemple connexe, qui s'écarte du régime de *ab* mais reste dans le sujet de l'autonymie incluse dans la syntaxe, peut être observé en 10.5.1 ; c'est un avis de Publius Nigidius :

> *« Auarus enim », inquit, « appellatur, qui « auidus aeris » est ».*
>
> Est appelé avare, selon Nigidius, celui qui est « avide d'airain ».

[484] *Etymologiae*, 13.20.3.

Cette phrase, comme on va le voir souvent chez Aulu-Gelle, combine à la fois explication morphologique et explication sémantique : son sujet est en effet moins de décrire le trait de personnalité fondamental de l'avare, que de donner à lire et à entendre un groupe étymon qui serait « *auidus aeris* », contracté ensuite en **av-* pour *auarus* et en **-arus* pour *aeris*, sans s'attarder sur des étapes intermédiaires dont la reconstitution est laissée à l'imagination du lecteur. Il reste que cette démonstration repose elle aussi sur la flexion de *aeris*, laissant apparaître ce r dont l'étymologiste Nigidius a besoin et que l'on n'entend pas dans *aes*.

3.5.2. Graece/Latine

Employé dans les cas où le terme étudié a un équivalent grec, le couple d'adverbes *Graece* et *Latine*, généralement proches l'un de l'autre dans le texte, introduit une équivalence dans laquelle la chronologie n'est pas toujours apparente. Cette dichotomie n'est donc pas réservée à l'étymologie :

> *is Latine 'auster,' Graece νότος nominatur* (2.22.14)
>
> Ce vent est appelé en latin « *auster* », et en grec « νότος »

Ici, l'alternance *Graece/Latine* adosse ensemble un terme latin et sa traduction grecque, sans qu'un rapport sémantique ou morphologique, synchronique ou diachronique soit dressé entre les deux : il s'agit simplement de deux homologues renvoyant à la même réalité.

> *De argumentis quae Graece ἀντιστρέφοντα appellantur, a nobis «reciproca» dici possunt. Inter uitia argumentorum longe maximum esse uitium uidetur quae ἀντιστρέφοντα Graeci dicunt. Ea quidam e nostris non hercle nimis absurde «reciproca» appellauerunt.* (5.10.1-3)
>
> Des arguments qui sont appelés en Grec ἀντιστρέφον, et dans notre langue « *reciproca* ». Parmi les arguments fallacieux, ceux qui sont appelé ἀντιστρέφοντα par les Grecs semblent être de loin le plus fallacieux. De tels arguments ont été appelés par certains de nos compatriotes « *reciproca* », ce qui a certainement du sens.

Dans ce cas, par contre, on a bien affaire à un cas de traduction ; une traduction qu'Aulu-Gelle approuve en ce qu'elle a mobilisé un terme préexistant en latin, tout en correspondant assez fidèlement au sens du terme grec.

> *Item «alucinari» factum scripsit ex eo, quod dicitur Graece ἀλύειν*

Il écrit aussi que « *alucinari* » est issu du mot grec « ἀλύειν ». (6.12.3)

Ce troisième exemple montre de manière évidente une étymologie issue du grec ; l'insistance sur la diachronie est faible, mais on peut la supputer à partir de *ex eo* qui implique une antécédence au moins logique, et sans doute chronologique. De manière générale, si l'alternance *Graece* / *Latine* ne rend pas obvie la catégorisation du propos comme étymologie, on peut noter de la part d'Aulu-Gelle un certain soin accordé à la temporalité dans l'environnement textuel où cette terminologie s'applique à une étymologie, montrant de la part de notre auteur une érudition authentique :

Nam quod a Graecis nunc κλέπτης dicitur, antiquiore Graeca lingua φὼρ dictum est. Hinc per adfinitatem litterarum, qui φὼρ Graece, est Latine «fur.» (1.18.5-6)

Le voleur, que les Grecs appellent maintenant κλέπτης, a dans l'ancienne langue grecque le nom de φὼρ. D'où il s'ensuite, par le biais de la parenté des lettres, que le mot grec φὼρ est en latin « *fur* »

Si l'on ne sélectionnait que l'extrait « *qui φὼρ Graece, est Latine «fur»* », on pourrait rester sur l'impression d'une ambiguïté que n'éclaircit pas la terminologie en question ; et il est vrai que l'usage d'un « présent de vérité générale autonymique » maintient cette ambiguïté, mais on ne peut pas dire qu'Aulu-Gelle néglige l'aspect diachronique de l'étymologie, dont il a traité juste avant.

Ce même fonctionnement se retrouve en 13.9.5 :

Sed ut quod Graeci ὑπέρ, nos «super» dicimus, quod illi ὕπτιος, nos «supinus,» quod illi ὑφορβός, nos «subulcus,» quod item illi ὕπνος, nos primo «sypnus,» deinde per y Graecae Latinaeque o litterae cognationem «somnus»: sic quod ab illis ὑάδες, a nobis primo «syades,» deinde «suculae» appellatae.

Mais ce que les Grecs prononcent ὑπέρ, nous le prononçons *super* ; ils disent ὕπτιος, et nous « *supinus* » ; ils disent ὑφορβός, et nous « *subulcus* » ; même chose pour ὕπνος, qui pour nous fut originellement « *sypnus* », avant de devenir par le biais de la parenté existant entre le y grec et le o latin « *somnus* » : c'est ainsi que ce qui pour les Grecs est le mot ὑάδες, pour nous fut d'abord «*syades*,» puis «*suculae*.»

Cet extrait montre en action au moins deux traits méthodologiques remarquables : d'abord un raisonnement analogique, fonctionnant à partir d'exemples comparables appliqués ensuite au mot en question, c'est-à-dire *suculae ;* et, encore une fois, des considérations sur la phonétique bilingue gréco-latine, que l'on pourrait qualifier de phonétique historique puisque la diachronie du phénomène est explicite et même mise en avant.

3.5.3. *Quasi*

La conjonction *quasi*, pratique pour introduire un étymon relativement proche sur le plan morphologique, est principalement employée pour introduire un élément intermédiaire de la chaîne étymologique. Cela peut être soit un morphème inexistant dans la langue, seulement présent comme truchement temporaire entre deux formes attestées, soit un phrasillon qui, lui, peut s'employer correctement en contexte mais s'est trouvé contracté dans un terme issu d'une composition.

Quasi est la version concise d'un « *quasi tu dicas* », que l'on retrouve d'ailleurs dans sa forme intégrale en 1.25 :

> *Item, si quis eques Romanus equum habere gracilentum aut parum nitidum uisus erat, «inpolitiae» notabatur ; id uerbum significat quasi tu dicas «incuriae.»*
>
> De même, si un chevalier romain semblait posséder un cheval malingre ou mal soigné, il était accusé de « négligence » : c'est comme si on disait « d'incurie ».

Son usage est si fréquent que l'on peut s'y intéresser d'encore plus près et en dégager des valeurs distinctes. Quelles sont les fonctions de *quasi* dans un contexte étymologique ?

3.5.3.1. Introduire une comparaison approximative

C'est le sens le plus large et le plus général de *quasi* : il annonce une parenté relative entre deux mots. Ce sens est si général, à vrai dire, qu'il en devient ambigu : cette parenté est-elle seulement une ressemblance morphologique, ou inclut-elle également une relation de filiation chronologique et étymologique au sens moderne ? Si, à la première question, la réponse est toujours affirmative, il est loin d'en être de même pour la seconde.

> *«Paelex» autem quasi πάλλαξ, id est quasi παλλακίς. Ut pleraque alia, ita hoc quoque uocabulum de Graeco flexum est.*
>
> Le mot « *paelex* » est l'équivalent de *πάλλαξ*, c'est-à-dire de *παλλακίς*[485]. Comme beaucoup d'autres, ce mot est lui aussi dérivé du grec. (4.3.3)

[485] Cette variante παλλακίς est homérique ; πάλλαξ est un terme ionien, et la formulation d'Aulu-Gelle suggère que ce dernier était mieux connu. Il existe une autre graphie παλλακή, employée par Hérodote.

On a ici un emploi de *quasi* unique dans les *Nuits Attiques*, puisqu'il sert à introduire une équivalence entre des termes de langues différentes. Plus précisément, il sert à introduire une équivalence approximative, puisqu'Aulu-Gelle rappelle que ce mot est dérivé (*flexum*) : il précise donc bien que *paelex* et *πάλλαξ* sont deux mots différents, une distinction qu'il ne fait pas toujours. Cette utilisation n'est donc pas tout à fait la même que dans le cas d'une simple traduction, comme ici :

> *Quos Pyrronios philosophos uocamus, hi Graeco, cognomento σκεπτικοί appellantur ; id ferme significat quasi «quaesitores» et «consideratores.» (11.5.1-3)*
>
> *Ces philosophes que nous appelons pyrrhoniens, sont nommés en grec σκεπτικοί (sceptiques) : cela se traduit à peu près par « enquêteurs », « inspecteurs ».*

Cela nous permet de nous rappeler la traduction complète de *quasi*, qui est en somme « c'est la même chose, sans être tout à fait pareil ». Quelles fonctions remplit ce terme ?

3.5.3.2. Constituer un marqueur explicite de l'étymologie.

Il n'est pas toujours aisé, ni pour Aulu-Gelle ni pour les autres étymologistes latins, de rétablir les écarts parfois importants entre les termes qui les intéressent. Parfois, cela nécessite une *ratio* – une explication persuasive – développée. Un des mérites, à cet égard, de l'adverbe *quasi*, est sa grande plasticité sur le plan syntaxique : souvent, il ne dérange pas le reste de la phrase où il s'insère facilement ; il peut être suivi indifféremment par des noms, des adjectifs, des formes verbales et ne nécessite pas lui-même d'être introduit par un autre mot. Il ne s'agit pas de dire que *quasi* est totalement libre syntaxiquement et peut être supprimé sans rendre la phrase incorrecte ; on le voit dans cet extrait, par exemple, ou il a un rôle de coordination :

> *Adsignificare uolucres rotas interpretatus est, commutataque una littera «petorritum» esse dictum uolebat quasi «petorrotum'. (15.3.3)*
>
> [Il déclara] qu'il fallait le comprendre comme s'il désignait des « roues volantes », et qu'en changeant une lettre « *petorritum* » devait être compris comme si c'était « *petorrotum* ».

Mais il y a aussi d'autres instances où il peut fonctionner comme un simple marqueur, un embrayeur qui signifie au lecteur : « ceci est une étymologie » :

> *propterea quinam magis ad accusandum idoneus sit quasi divinandum est* (2.6, à propos de *divinatio*)
>
> Par conséquent [le juge] doit pour ainsi dire deviner que sera le plus à même de conduire l'accusation.

Ce cas renvoie principalement à l'usage général de *quasi* (« pour ainsi dire », « en quelque sorte »), mais on peut voir qu'il introduit également une *figura etymologica* qui conclut et soutient l'argument. Tout en restant traditionnel, cet usage de *quasi* participe donc aussi de la terminologie linguistique en ce qu'il sert de lien entre deux éléments d'une chaîne étymologique ; mais le mot expliqué, « *diuinatio* » est absent de la phrase ; le lecteur sait que c'est de cela dont on parle, et il comprend aisément que la forme qui suit *quasi* est l'étymon que l'on recherchait.

3.5.3.3. Introduire un chainon manquant, une reconstruction.[486]

Quasi est souvent employé pour proposer un étymon absent de l'usage linguistique, mais qui donne à voir au lecteur une ressemblance plus persuasive, qui lui permette de commencer à rétablir une chaîne complète incluant d'autres étymon attestés mais plus lointains.

Item «fascinum» appellatum quasi «bascanum» et «fascina» esse quasi «bascinare.» (16.12.4)

Il écrit encore que « *fascinum* » est une autre forme de « *bascanum* », et que « *fascina* » doit être rapproché de « *bascinare* ».

On retrouve ici cette double idée d'équivalence approximative, renforcée par la notion plus précisément linguistique d'un chaînon étymologique manquant : dans le cas présent, *bascanum* serait un intermédiaire théorique entre le latin *fascinus* et le grec *βασκάνιον*.

« Nerio » dictum quasi « Neirio », hoc est sine ira et cum placiditate, ut eo nomine mitem tranquillumque fieri Martem precemur. (13.23.19)

On dit « Nerio » comme on dit « Neirio », c'est-à-dire qu'elle est dénuée de colère et pleine de clame, de sorte qu'en priant ce nom on cherche à rendre Mars tempéré et apaisé.

C'est le même principe dans cette seconde citation, où le *quasi* permet d'introduire une forme inexistante mais hypothétique « *Neirio* ». Faut-il d'ailleurs voir là une hypothèse véritablement « historique », ou bien une simple construction de l'esprit, utile à la réflexion, mais n'ayant jamais réellement été en usage ? On dispose de peu d'indices pour trancher, mais Aulu-Gelle ne semble pas concerné pas le besoin de donner des exemples littéraires de ce « *Neirio* », lui qui est si prompt à rechercher dans les textes des formes rares pour

[486] Pour d'autres exemples, chez Isidore notamment, de l'emploi de quasi on pourra lire l'article déjà mentionné de C. NICOLAS, « De l'étymologie pour l'œil à l'étymologie pour l'oreille », *op. cit.*, pp. 342-343.

réhabiliter des archaïsmes ; on peut donc penser qu'il se place sur un plan purement théorique où le chaînon manquant a un rôle non pas philologique mais pédagogique.

3.5.3.4. Introduire des mots composés résultant de phrasillons.

La comparaison des occurrences de *quasi* tend à montrer que ce terme est privilégié lorsqu'il s'agit d'assigner un étymon constitué de plusieurs mots.

> *Inuenimus autem in Conmentario Nigidiano, uerbum «autumo» compositum ex «ab» praepositione et uerbo «aestumo» dictumque intercise «autumo» quasi «abaestumo,» quod significaret «totum aestumo,» tamquam «abnumero.» (15.3.4)*
>
> On lit dans les *Commentaires* de Nigidius que le mot « *autumo* » est composé de la préposition « ab » et du mot « *aestumo* », et que « *autumo* » est une forme tronquée de « *abaestumo* », ce qui veut dire « estimer entièrement », sur le modèle de « *abnumero*[487] » (compter entièrement).
>
> *« Parcus » composito vocabulo est dictus, quasi « par arcae » [….] Quam ob causam « parcus » quasi « pararcus » est nominatus. (3.19.2)*
>
> Le mot *parcus* (économe) est un mot composé, qui serait contraction de « *par arcae* » (semblable à un coffre) […] Pour cette raison, on dit « *parcus* » parce que ce serait la contraction de « *pararcus* ».

Cette fonction, on le voit d'ailleurs dans ces deux exemples, est combiné avec la précédente, puisque *quasi* précède un chaînon manquant théorique résultant de la contraction inachevée d'un phrasillon. Il constitue à cet égard un outil privilégié pour effectuer cette délicate entreprise de reconstruction philologique, dont on adéjà constaté la mauvaise réputation dès l'antiquité.

On peut enfin noter que, en raison de la versatilité syntaxique dont on a parlé précédemment, *quasi* peut être associé à un autre terme introduisant l'étymon ; ici la préposition *ab*, dans cet autre exemple de phrasillon :

> *« Aedituus » dicitur noua et commenticia usurpatione, quasi a tuendis aedibus appellatus. (12.10.2)*
>
> On fait d'*aedituu*s (gardien de temple) un emploi récent et erroné, comme si ce nom venait de « *tuendis aedibus* » (protéger des temples).

[487] Ici, la démonstration semble prendre l'exemple, pour justifier *abaestumo*, sur un *abnumero* qui serait plus connu et servirait de modèle convaincant au lecteur, mais cet *abnumero* est un hapax. Nigidius fait-il ici usage d'un terme qui aurait disparu par hasard de nos sources, ou bien se serait-il permis d'appuyer son raisonnement sur un exemple sorti de son imagination ?

3.5.3.5. Conclusion.

Quasi est un mot flexible dans son usage, qui dépasse le champ grammatical mais relève suffisamment d'une terminologie pour constituer un marqueur reconnaissable par le lecteur, qui lui indique que ce que l'on est en train de faire est bien une analyse étymologique. Cette ambiguïté ne joue pas au détriment du philologue qui, au contraire, peut jouer sur la connotation de « semi-scientificité » qui accompagne le terme. C'est par exemple le cas en 2.21.9 :

> *Nostri quoque ueteres a bubus iunctis « septentriones » appellarunt, id est septem stellas, ex quibus quasi iuncti « triones » figurantur.*
>
> Nos Anciens aussi ont nommé ces étoiles « Septrentrion », c'est-à-dire sept étoiles qui semblent dessiner approximativement la forme de boeux attelés.

Le sens de *quasi* est ici double, puisque la conjonction joue à la fois sur la ressemblance morphologique (*septentriones/triones*) et sur le caractère approximatif des formes que l'on peut deviner dans les étoiles ; un exercice d'imagination toujours subjectif. Le flou constitue donc bien un outil mis au service d'une rhétorique persuasive qui navigue, quand elle est appliquée à l'étymologie, entre discipline régulée et interprétation souple.

> *Dixit ibi quispiam nobiscum sedens amicus meus in libro se Gaui* De Origine Vocabulorum *VII. legisse, «retas» uocari arbores quae aut ripis fluminum eminerent aut in alueis eorum extarent, appellatasque esse a retibus, quod praetereuntes naues inpedirent et quasi inretirent.*
>
> Alors, un ami qui était assis avec nous dit avoir lu dans le livre septième *de l'Origine des Mots* de Gavius Bassus que les arbres qui saillaient sur les rives des fleuves ou bien se retrouvaient dans leurs lits, étaient appelés « *retae* », à partir du mot « *retis* » (filets), parce qu'ils empêchaient les passages des navires et, en quelque sorte, les prenaient au filet.

Ici encore, les propriétés de *quasi* en tant qu'outil de comparaison approximative sont utilisés sur deux plans : le plan morphologique (*reta* / *retis*) et le plan des *realia*, où les arbres encombrant les berges des fleuves sont assimilés à des filets. *Quasi* montre dans ce genre d'occurences tout son potentiel en tant que marqueur de l'approximation.

3.5.4. Ratio, origio, etymologia

On a vu précédemment, notamment à travers le récapitulatif dressé par Quintilien, la diversité des appelations caractérisant la pratique étymologique même. Si Aulu-Gelle n'ose jamais reprendre le cicéronien *veriloquium*, il emploie une terminologie diverse, reposant notamment sur le triptyque *ratio, origo, etymologia.* Nous avons même la chance, au sein de l'œuvre, de disposer d'un passage qui regroupe les trois en quelques lignes :

Quid « sororis » ἔτυμον esse dixerit Labeo Antistius, et quid « fratris » P. Nigidius.

Labeo Antistius […] bonarum artium non expers fuit et in grammaticam sese atque dialecticam litterasque antiquiores altioresque penetrauerat Latinarumque uocum origines rationesque percalluerat.

Quelle est, selon Antistius Labéon, l'étymologie de « *soror* », et quelle est celle de « *fratris* » selon Publius Nigidius.

Antistius Labéon […] n'était pas dénué d'érudition touchant aux arts libéraux et avait une connaissance avancée de la dialectique et des lettres anciennes, en plus d'être un connaisseur aguerri des origines lointaines et de l'explication des mots latins.

On nous annonce donc dans le lemme un ἔτυμον, et en début de notice des *origines rationesque*. La question qui se pose naturellement est celle de l'équivalence, ou non, de ces termes : sont-ce des variations indifférentes et interchangeables, participant d'une terminologie générale de l'étymologie ? On pourrait en effet très bien faire l'hypothèse que *origines* et *rationes* ne servent que de reprise à ἔτυμον, et que le changement est dû à une volonté stylistique de *varietas* ; quand au couple *origines rationesque*, il est concevable qu'il ne soit qu'un de ces doublon gelliens, un stylème dont il est coutumier et par lequel il apparie deux termes redondants : chez cet auteur, la coordination peut tout à fait valoir comme marque de l'équivalence.

Pour possible qu'elle soit, cette hypothèse résiste-t-elle à un examen plus précis ?

«Docesne,» inquam, «nos, magister, cur 'bidentes' dicantur?» «'Bidentes,'» inquit, «oues appellatae», idcircoque lanigeras dixit, ut oues planius demonstraret. «Posthac,» inquam, «uidebimus an oues solae, ut tu ais, bidentes dicantur et an Pomponius, Atellanarum poeta, in Gallis Transalpinis errauerit, cum hoc scripsit :

Mars, tíbi factúrum uoueo, si umquam rédierit, / Bidénti uerre,

Sed nunc ego a te rogaui ecquam scias esse huiusce uocabuli rationem.» Atque ille nihil cunctatus, sed nimium quantum audacter : «Oues,» inquit, «'bi-dentes' dictae, quod duos tantum dentes habeant.» «Ubi terrarum, quaeso te,» inquam, «duos solos per naturam dentes habere ouem uidisti ? Ostentum enim est et piaculis factis procurandum.» Tum ille permotus mihi et inritatus : «Quaere,» inquit, «ea potius quae e grammatico quaerenda sunt ; nam de ouium dentibus opiliones percontantur.» Facetias nebulonis hominis risi et reliqui.[488]

Apprends-nous, dis-je, maître, pourquoi on les appelle « *bidens* » ? « Ce sont les ovins », répondit-il, « que l'on appelle *bidens,* » et il donna le synonyme « animal laineux », pour que l'on voie bien qu'il était question d'ovins. « Nous verrons après cela », répliquai-je, « si les ovins seuls sont qualifiés de *bidens*, comme tu le prétends, et si Pomponius, l'auteur d'atellanes, s'est trompé dans ses *Gaules Transalpines*, en écrivant ces vers :

« Mars, je jure de te sacrifier, si je reviens, / un sanglier à deux dents »

Mais ce que je te demande maintenant, c'est si tu saurais nous expliquer cette étymologie. » Et lui, sans hésiter un instant, mais avec un aplomb démesuré : « les ovins », reprit-il, « sont dits *bi-dens* parce qu'ils dont que deux dents. - Mais dans quel pays, je te le demande », dis-je, « as-tu vu des ovins ne possédant naturellement que deux dents ? Car c'est là un prodige qui appelle des offrandes expiatoires ! » Alors lui, ébranlé par mes propos et irrité : « pose plutôt des questions que l'on pose à un grammarien ; sur les dents des ovins, ce sont des bergers qu'il faut interroger ». Je lançai quelques plaisanteries pour me moquer de ce rustre, et partis.

Ce « rustre », semi-habile traditionnel des *Nuits*, d'assez basse extraction pour qu'Aulu-Gelle se permette lui-même de le remettre en place, donne donc une étymologie : *bidens* vient de *bi* et de *dens*, et désigne des animaux qui possèdent deux dents. Aulu-Gelle ne conteste pas cette étymologie, car elle a l'air difficilement contestable tant est forte l'évidence qui la soutient. Là où son adversaire pèche, ce n'est donc pas dans l'analyse morpho-historique du mot, mais bien dans l'explication sémantique qui justifie le rapport entre le mot et la chose désignée : la *ratio* (« *a te rogavi ecquam scias esse huiusce vocabuli rationem* »). Le registre de *ratio* est donc bien celui de l'explication, de la justification, de la cause, et non celui de l'origine ; dans le processus étymologique, ce sont deux étapes distinctes et complémentaires.

On retrouve une occurrence éclairante de ce mot dans une étymologie étonnante, où l'on nous explique pourquoi les Grecs appelaient les nains comme ils le faisaient :

[488] *N.A.*, 16.6.5-12.

νάνους enim Graeci uocauerunt breui atque humili corpore homines paulum supra terram extantes idque ita dixerunt adhibita quadam ratione etymologiae cum sententia uocabuli competente.[489]

Les Grecs appelèrent νάνους (nains) ceux qui sont courtauds et de petite taille, ne s'élevant que peu au-dessus du sol ; et ils les ont nommés ainsi en appliquant un raisonnement étymologique cohérent avec le sens du mot.

Nous voyons là encore une fois que la *ratio* correspond à la mise en scène pseudo-réaliste qui articule le signifié au signifiant : ici, elle est jugée pertinente parce que l'on désigne d'un mot court des personnes de taille, elle aussi, courte. L'insistance sur la petite taille de ces « nains », explicitée non pas une, ni deux, mais trois fois, n'est pas gratuite (bien qu'elle puisse presque sembler moqueuse !) ; loin de là, elle a pour fonction de nous faire comprendre ce qu'est cette fameuse « *ratio etymologiae* », fût-elle aussi fantaisiste et incomplète : si la taille du mot est tout ce qui compte, pourquoi avoir choisi ces lettres en particulier ?

Remarquons pour finir que ce groupe nominal « *quadam ratione etymologiae* » donne un nouvel élément de réponse à la question que l'on se posait un peu plus haut, en nous confirmant que *ratio* et *etymologia*, pas plus *qu'origo*, ne sont tout à faits équivalents et interchangeables. Bien sûr, nous avons sélectionné ces passages parce qu'ils étaient particulièrement clairs et laissaient apparaître cette distinction ; il en existe d'autres où *ratio*, *origo* et *etymologia* peuvent être employés indistinctement, comme des variations terminologiques servant simplement à annoncer une étymologie. Toutefois, il peut exister dans le détail une distinction sémantique.

3.6. Les fonctions de l'étymologie

Quelle est la fonction de l'étymologie ? À quoi sert-elle aux Anciens en général, et comment s'intègre-t-elle à la démarche particulière d'Aulu-Gelle ? Les enjeux sont-ils les mêmes dans les deux cas ? Encore une fois, c'est Quintilien qui va constituer le point de départ de notre réflexion, car il expose clairement l'emploi de ces étymologies au sein de l'art oratoire.

[489] *N.A.*, 19.13.3.

Le premier usage de l'étymologie est l'érudition, la curiosité appliquée notamment à la toponymie :

> *Continet autem in se multam eruditionem, siue ex Graecis orta tractemus, quae sunt plurima praecipueque Aeolica ratione, cui est sermo noster simillimus, declinata, siue ex historiarum ueterum notitia nomina hominum locorum gentium urbium requiramus : unde Bruti, Publicolae, Pythici ? Cur Latium, Italia, Beneuentum? Quae Capitolium et collem Quirinalem et Argiletum appellandi ratio ?*
>
> L'étymologie implique d'autre part beaucoup d'érudition, que nous traitions de mots tirés du grec, qui sont fort nombreux, et qui suivent principalement l'usage du dialecte éolien, le plus voisin de notre langue, ou que nous cherchions, à travers les anciens historiens, l'origine des noms d'hommes de lieux, de peuples, de villes : d'où sont venus les Brutus, les Publicola, les Pythicus ? Pourquoi Latium, Italia, Beneuentum ? Comment expliquer les appellations Capitolium, collis Quirinalis, et Argiletum ? [490]

Retrouve-t-on cela chez Aulu-Gelle ? Assurément ; la première notice du livre 11, par exemple, s'interroge sur l'origine du nom d'Italie ; il se penche aussi sur les noms des étoiles, les noms des vents, le nom de la plaine du Vatican.

La deuxième fonction de l'étymologie a un rôle prescripteur : il s'agit de trancher entre les orthographes correctes et celles qui ne le seraient pas.

> *Nonnumquam etiam barbara ab emendatis conatur discernere, ut cum «Triquetram» dici Siciliam an «Triquedram», «meridiem» an «medidiem» oporteat quaeritur: aliquando consuetudini seruit. Frigoridia his alia, ut (...) « quotidie », non « cotidie », ut sit quot diebus ; uerum haec iam etiam inter ipsas ineptias euanuerunt.*
>
> Parfois aussi, cette science tente de distinguer les formes barbares des formes corrigées : faut-il appeler la Sicile *Triquetra* ou *Triquedra* ? Faut-il dire *meridies* ou *medidies* ? Et ainsi de suite pour d'autres mots qui obéissent à l'usage. Il y a d'autres cas qui nous laissent plus froids, comme celui de (...) *quotidie* – au lieu de *quotidie* – pour rappeler qu'il équivant à *quot diebus* ; mais dans le lot des pures inepties, ces pratiques ont même déjà disparu.[491]

Cette démarche, elle, est relativement des *Nuits Attiques*. Certes, nous espérons démontrer qu'Aulu-Gelle se repose bien plus sur l'analogie que la science ne l'a laissé entendre jusqu'ici ; toutefois, il n'ira certainement pas jusqu'à tenter de rationaliser l'orthographe. L'attachement de notre auteur à l'archaïsme, c'est ce que nous avons mis en exergue dans le développement précédent sur la création lexicale, repose avant tout sur l'écart

[490] *Institution oratoire*, 1, 6, 31, trad. J. Cousin.

[491] *Ibid*. 1.7.6, trad. J. Cousin.

à la norme, la créativité renforcée par l'*auctoritas* des *veteres*. Aulu-Gelle, par conséquent, part toujours de la forme du mot telle qu'elle se trouve dans les textes, et est à mille lieux de vouloir raboter ces anomalies ; une entreprise incarnée par les grammairiens à l'esprit de système et pour qui il a si peu d'estime.

Il lui est par contre tout à fait possible de recourir à l'étymologie pour retrouver le sens précis d'un mot difficile, comme lorsqu'il débat en petit comité de ce qu'est vraiment le *penus* (4.1). Cet appui sur l'origine du mot était lui aussi relevé par Quintilien :

> *Haec habet aliquando usum necessarium, quotiens interpretatione res de qua quaeritur eget, ut cum M. Caelius se esse hominem frugi uult probare, non quia abstinens sit (nam id ne mentiri quidem poterat), sed quia utilis multis, id est fructuosus, unde sit ducta frugalitas. Ideoque in definitionibus adsignatur etymologiae locus.*
>
> Le recours à l'étymologie est nécessaire, toutes les fois que le mot en discussion nécessite une interprétation : ainsi, quand Marcus Caelius veut prouve qu'il est *frugi*, il ne dit pas qu'il se tient à l'écart des plaisirs – il ne pouvait guère mentir sur ce point – mais qu'il est utile à bien des gens, c'est-à-dire *fructuosus* et c'est de là qu'a été tiré d'après lui le mot *frugalitas*. Il y a donc place pour l'étymologie, quand il s'agit de définitions.[492]

Cet usage peut faire de l'étymologie une arme argumentative, même si, toujours selon Quintilien, elle est rarement utilisée :

> *Maximus autem usus in adprobando refellendoque fine propriorum ac differentium, nonnumquam etiam ἐτυμολογίας. Quae tamen omnia, sicut in ceteris, confirmat aequitas, nonnumquam et coniectura mentis. Ετυμολογία maxime rara est: 'quid enim est aliud tumultus nisi perturbatio tanta ut maior timor oriatur? unde etiam nomen ductum est tumultus.'*[493]
>
> Le plus utile, pour établir ou réfuter une défintion, c'est de s'appuyer sur les propriétés et les différences, et parfois même sur les étymologies. Chacune d'entre elles, comme dans les autres cas, doit être soutenue par un principe d'équité, et parfois par une conjecture intellectuelle. L'étymologie est la plus rarement utilisée : « qu'est-ce qu'en effet que le tumulte (*tumultus*), sinon une perturbation assez grande pour occasionner une plus grande terreur (*timor*) ? C'est même de là que vient le nom « tumulte ».

On peut retrouver des traces de cette fonction dans les *Nuits Attiques*, par exemple lorsque Favorinus se fonde sur l'étymologie de *candere* pour en critiquer l'usage fait par

---

[492] *Ibid*., 1, 6, 28-30, trad. J. Cousin.

[493] *Ibid*., 7.3.25. La citation insérée est de Cicéron, *Huitième Philippique,* 3.

Virgile (*N.A.*, 17.1) ; mais, de manière générale, Aulu-Gelle débat relativement peu en s'appuyant sur cela, tout simplement parce que l'objet des débats qu'il a avec d'autres lettrés porte généralement sur l'étymologie elle-même : plus qu'un outil rhétorique, cette connaissance est fréquemment une fin en soi – sauf à considérer, ce qui est tout à fait envisageable, que la finalité réelle des discours d'Aulu-Gelle est de se positionner par rapport à ceux qui sont moins savants que lui. Dans cette perspective, oui, l'étymologie est bien un instrument rhétorique.

3.7. Argumenter une étymologie

On peut donc argumenter grâce à une étymologie. Mais comment argumente-t-on pour démontrer une étymologie ?

3.7.1. Le traditionnel argument d'autorité

Les commentateurs ont jusqu'ici posé Aulu-Gelle comme un fervent partisan du prestige littéraire comme étalon de la valeur d'un jugement, d'une phrase. Ce n'est pas tout à fait faux ; il est très attaché à la fois à l'enseignement de ses maîtres et à l'autorité de ceux qu'il place au firmament du monde des lettres, que ceux-ci soient ses contemporains (Fronton et Favorinus en tête) ou soient au nombre des *veteres*. Sans surprise, l'*auctoritas* vive ou posthume d'un érudit viendra fréquemment appuyer les hypothèses étymologiques des *Nuits*. Ce n'est pas spécifique à notre auteur ; c'est toute la culture latine, et peut-être encore plus ce deuxième siècle que l'on a décrit comme étant tourné vers le passé et les textes, qui fonctionne selon cette économie de l'*auctoritas*.

> *Pro eo a plerisque nunc «aedituus» dicitur noua et commenticia usurpatione, quasi a tuendis aedibus appellatus. Satis hoc esse potuit admonendi gratia dixisse *** propter agrestes quosdam et indomitos certatores, qui nisi auctoritatibus adhibitis non comprimuntur.*[494]
>
> *Aeditumus*, gardien de temple, est un mot latin et ancien, formé comme *finitimus*, limitrophe, et *legitimus*, légal. Mais à la place beaucoup de gens disent maintenant *aedituus* suivant un usage inattendu et sans fondement, dans l'idée que cette appellation vient d'*aedes tueri*, protéger un temple.

[494] *N.A.*, 12.10.1-3.

Cela aurait pu suffire pour mettre au courant le lecteur, < j'ajouterai cependant ce qui suit > à cause de certains polémistes rustres et indomptables qu'on ne peut réduire sans leur présenter des autorités.

Ceci étant dit, la citation littéraire comme argument d'autorité ne constitue pas toujours une preuvre très efficace. Personne n'est à l'abri d'une erreur, pas même les auteurs les plus respectés par Aulu-Gelle. Il est fréquent qu'il introduise ses critiques d'étymologies erronées en concédant des louanges à celui qu'il va reprendre ensuite. Ces préventions peuvent sembler artificielles, plus rhétoriques que sincères ; mais il ne nous semble pas qu'il faille les écarter tout à fait. On ne saurait douter, par exemple, qu'Aulu-Gelle avait un authentique respect pour Varron, par exemple, ce qui ne l'empêchera pas de corriger certaines erreurs qu'il pense avoir décelées chez lui :

Quod M. Varro in quarto decimo Humanarum L. Aelium magistrum suum in ἐτυμολογίᾳ falsa reprehendit; quodque idem Varro in eodem libro falsum furis ἔτυμον dicit.[495]

Que Varron, dans son quatorzième livre des *Antiquités Humaines*, reproche à son maître Lucius Aelius des étymologies erronées ; mais que ce même Varron, dans le même livre, donne un étymon erroné au mot « voleur ».

De même, en 3.19, Gavius Bassus est présenté comme un *vir eruditus* (et il arrive à Aulu-Gelle de suivre son avis dans d'autres chapitres), mais cela ne l'empêche pas d'être assassiné par Favorinus :

« Superstitiose, » inquit, « et nimis moleste atque odiose confabricatus commolitusque magis est originem uocabuli Gauius iste Bassus quam enarrauit. »

« C'est un bricolage et un empilage poussif, » dit Favorinus, « et par trop rebutant et déplaisant qu'a fait ce Gavius Bassus, plutôt que de nous raconter l'origine de ce mot. »

Aucun maître n'est donc complètement à l'abri des critiques, et l'argument d'autorité ne saurait avoir un pouvoir de persuasion suffisant en lui-même.

La deuxième modalité de l'argument d'autorité intervient dans le cas des citations littéraires, c'est-à-dire des intertextualités provenant de textes littéraires dont le contenu n'est pas argumentatif, mais illustratif. Cet usage de l'autorité diffère un peu de celui dont on a parlé plus haut, et qui consistait à se référer à un érudit qui avait lui-même étudié l'étymologie en question. Lorsque l'on fait intervenir une citation littéraire, par exemple un de ces vers

[495] *N.A.*, 1.18.1.

qu'Aulu-Gelle recopie abondamment, on n'argumente pas nécessairement en faveur d'une explication ou d'une autre : on montre seulement une occurrence prestigieuse ou remarquable du mot. C'est par exemple le cas à la fin de la notice 7.5 :

> *Scriptum est autem «purum putum,» non in Carthaginiensi solum foedere, sed cum in multis aliis ueterum libris, tum in Q. quoque Ennii tragoedia quae inscribitur Alexander, et in satira M. Varronis quae inscripta est Δὶς Παῖδες οἱ Γέροντες.*
>
> Il est aussi écrit « *purum putum* », en plus du traité de Carthage, dans de nombreux livres anciens, comme la tragédie qu'Ennius a intitulée *Alexandre*, et dans la satire de Varron, qui a pour titre *Les vieux retombés en enfance*.

Cette mention arrive à la toute fin de la réflexion, à laquelle elle ne contribue pas particulièrement ; il s'agit vraisemblablement d'un ajout postérieur qu'Aulu-Gelle a inséré après des recherches ou au fil de ses lectures et vérifications.

Un passage en particulier vient suggérer le caractère parfois spécieux de la citation litéraire comme preuve : c'est la notice 2.6, dans laquelle Aulu-Gelle vient à la défense de Virgile accusé d'avoir employé mal à propos trois mots : l'adjectif *inlaudatus*, le verbe *vexare*, l'adjecitf issu du participe *squalens*. Sur ce dernier point, sa ligne de défense est centrée autour de l'hypothèse selon laquelle *squaleo* doit être rapproché de *squama* :

> *«Squalere» enim dictum a squamarum crebritate asperitateque, quae in serpentium pisciumue coriis uisuntur. Quam rem et alii et hic quidem poeta locis aliquot demonstrat :*
> *Quem pellis (inquit) ahenis / In plumam squamis auro conserta tegebat*[496]*,*
> *et alio loco :*
> *Iamque adeo rutilum thoraca indutus ahenis / Horrebat squamis*[497]*.*
> *Accius in Pelopidis ita scribit :*
> *Éius serpentis squámae squalido aúro et purpurá pertextae.*
> *Quicquid igitur nimis inculcatum obsitumque aliqua re erat, ut incuteret visentibus facie nova horrorem, id «squalere» dicebatur.*
>
> En effet, *squalere* se dit à propos des écailles serrées et rugueuses que l'on peut observer sur le derme des serpents et des poissons. Cela est illustré par d'autres auteurs, ainsi qu'ailleurs par Virgile lui-même :
> « [un cheval] que recouvrait, comme un plumage, une peau recouvert de maille de bronzes cousues d'or »,

[496] *Énéide*, 11.770.

[497] *Ibid*. 11.487.

et ailleurs :

« et déjà, ayant revêtu son armure étincelante, / il était hérissé de mailles de bronze. »

Accius, dans ses *Pélopides*, écrit ce qui suit :

« les écailles de ce serpent, recouvertes d'or rugueux et et de pourpre »

D'où nous voyons donc qu'on disait « *squalere* » de tout ce qui était encombré et surchargé, au point de remplir d'horreur le spectateur de cette vision grotesque.

Il y a ici un escamotage logique : parmi ces exemples dont on pouvait légitimement s'attendre à ce qu'ils démontrent le rapport entre *squalere* et *squama*, aucun ne paraît remplir parfaitement cette tâche. Dans le premier exemple, c'est *squalere* qui est absent ; cette citation est reliée à l'ensemble de la réflexion par le thème de la répulsion (« *horrebat* », repris à la fin par «*incuteret horrorem* »). Dans la seconde, *squalere* est représenté par l'adjectif *squalidus*, qui est certes rapproché de *squama* dans la phrase ; mais cette concommitance ne semble pas justifier le rapport logique étroit qu'Aulu-Gelle affirme avoir illustré dans la conclusion de cet extrait : la reprise phonétique de l'attaque de ces mots a beau être suggestive, il faudrait compter sur une série de métonymies pour conclure que tout ce qui est *squalidus* est originellement « squameux ». Or, c'est sur l'étroitesse de ce rapprochement que reposait la démonstration initiale : « *Squalere enim dictum a squamarum crebritate asperitateque* ».

Pour qu'une citation littéraire contribue effectivement à l'argumentation, il faudrait qu'elle contienne effectivement une proposition sur l'origine d'un mot ; mais, puisque ce n'est pas l'objet premier de ces textes, c'est assez rare. Rare, mais pas impossible, notamment grâce au procédé de la *figura etymologica* qui suggère, sans trop de lourdeur, la chaîne étymologique. Un exemple concis s'en trouve au chapitre 12.3, où Cicéron demande dans un extrait du Pro Rabirio (4.13) : « *lictor, colliga manus* ». Pour Aulu-Gelle, cela confirme l'étymologie *ligere* plutôt que *limum* pour le mot *lictor ;* mais cela repose aussi sur la foi que cette figure est bien une figure étymologique, et pas une simple homophonie.

3.7.2. Le rôle de la *ratio*

L'*auctoritas* se révélant insuffisante, il faut donc raisonner, expliquer, persuader : exposer à son lecteur une *ratio*. Cela implique d'avoir une pensée qui soit relativement formalisée.

Confrontée à des lacunes terminologiques, qui sont logiquement la conséquence et le symptôme d'une pensée encore fragmentaire de la phonétique historique, l'étymologie latine

doit largement relever de l'évidence, pour tout ce qui touche à la morphologie. Il faut passer par l'exemple, c'est-à-dire par une forme d'analogie.

La comparaison est la méthode-reine que les Anciens emploient pour suggérer l'origine étymologique, et Aulu-Gelle ne fera donc pas exception. Au lecteur de comprendre que le paronyme qu'on lui présente est l'étymon d'un autre mot présent dans le contexte proche. La plupart du temps, évidemment, cette paronymie est mise au centre de l'attention par le propos du chapitre qui la contient ; mais elle peut aussi être plus discrète : parfois, une étymologie n'est pas plus qu'une simple *figura etymologica*, sans qu'un méta-langage particulier la mette en valeur.

> *«Municipes» ergo sunt ciues Romani ex municipiis, legibus suis et suo iure utentes, muneris tantum cum populo Romano honorari participes, a quo munere capessendo appellati uidentur, nullis aliis necessitatibus neque ulla populi Romani lege adstricti, nisi in quam populus eorum fundus factus est.*[498]
>
> Les « *municipes* » sont donc des citoyens Romains issus des villes municipales, soumis à leurs propres lois et leur propre droit, partageant seulement avec le peuple Romain une prérogative honoraire (« *munus* »), d'où ils semblent tirer leur nom, et liés à aucune obligation ni aucune loi du peuple Romain, si elle n'a pas été votée par leur propre peuple.

Dans ce paragraphe, l'étymologie est relativement discrète, et on pourrait aisément passer outre sans l'apercevoir, pour peu que l'on le lise rapidement. Ce n'est en effet pas le sujet en exergue, contrairement aux notices qui se concentrent dès le lemme sur une étymologie bien définie et annoncée ; ici, le sujet est juridique, c'est la définition de ce qu'est un citoyen *municeps*. L'étymologie à proprement parlée n'est qu'une incise, intercalée entre deux considérations légales ; le mot « *appellati* » nous la signale discrètement, mais c'est au lecteur de comprendre que municeps est donc présenté comme un composé de *munus* et de **ceps*, racine que l'on doit en plus rétablir à partir de la forme gérondive « *capessendo* ».

C'est ce caractère discret, parfois anecdotique qui rend la délimitation d'un « corpus » d'étymologies peu aisée au sein des *Nuits Attiques*. Parfois encore, l'étymologie est obscurcie par le peu de distance qui sépare le terme de son étymon ; elle est alors cachée, en tant qu'étymologie, par son évidence même : ce sera le cas pour le mot *divinatio* dont nous allons étudier sous peu le traitement par Aulu-Gelle.

---

[498] *N.A.*, 16.13.6.

3.7.3. Ce qui convainc, c'est le lien sémantique : l'exemple de la *diuinatio*

La ressemblance phonétique, au sens où l'on rechercherait un mot qui par sa ressemblance serait posé comme étymon, n'est donc absolument pas l'objectif unique de l'étymologie telle qu'elle est pratiquée par Aulu-Gelle. D'ailleurs, on peut suspecter que la ressemblance phonétique est bien la cause de l'enquête étymologique elle-même : dans ce cas, elle en serait alors le point de départ, bien loin d'être le point d'arrivée : c'est parce que l'on a voulu expliquer la similitude suggestive de deux termes que l'on s'est lancé dans une tentative d'étymologisation. Ce qui importe à Aulu-Gelle, c'est avant tout le lien sémantique que l'on peut reconstruire entre un mot et son étymon. L'étymologie est avant tout une histoire, une histoire que l'on raconte : l'histoire du rapport entre deux mots, et l'histoire de l'exposition de ce rapport.

Est-ce que cela lui importe parce que c'est la pratique commune de l'étymologie telle qu'il la conçoit, ou bien a-t-il à l'esprit des préoccupations littéraires ? Les deux réponses semblent justes ; d'abord parce que les autres grammairiens et philologues n'ont pas une pratique, en ce domaine, qui se distingue fondamentalement de celle de notre auteur (qu'ils lui soient antérieurs ou postérieurs), et ensuite parce que l'on doit garder en tête que toute la linguistique gellienne est soumise au critère impératif du divertissement, énoncé dès la Préface et respecté tout au long de l'œuvre.

L'étymologie gellienne n'est donc pas abstraite, au contraire. Elle se doit toujours de donner à voir, à entendre, à penser. Notre auteur ne se refuse pas à se lancer dans des considérations qui s'approchent de la morphologie historique ; mais ce qui fait son véritable fond de commerce d'*écrivain de la grammaire*, c'est de tisser entre les mots un réseau de significations et de relations, de montrer à son lecteur que le latin qu'il parle et entend fait système - ou, si l'on veut se distancier de cette idée trop totalisante de système qui sied mal à la pensée disparate d'Aulu-Gelle, une constellation de micro-systèmes, chacun étant temporairement alimenté par le contact entre la curiosité du lecteur et la *ratio* qu'on lui propose pour satisfaire cette curiosité. Qu'importe si cette explication est remplacée plus tard par une autre.

Comment souvent dans les *Nuits Attiques*, l'essentiel ne réside pas dans le résultat, mais dans l'enquête ; pas dans l'arrivée, mais dans le cheminement. Certes, Aulu-Gelle a un certain nombre de connaissances à transmettre à son lecteur, afin que ce dernier puisse briller dans la

société semi-oisive des notables de l'ère antonine, mais, avant tout, il s'agit de lui montrer comment on peut *parler* de ces connaissances ; comment on peut argumenter face à autrui, que cet autrui soit un ami (et Aulu-Gelle se met souvent en scène avec ses pairs ou ses mentors, pratiquant la philologie avant tout comme un jeu, parfois très littéralement comme un divertissement de table), ou bien un de ces *semidocti* qu'il faut affronter et si possible humilier. Il y a donc un primat accordé à la *ratio*, c'est-à-dire au développement argumentatif soutenant une hypothèse ou une proposition.

Le moyen le plus sûr de le constater est de se pencher sur une étymologie ou l'étymon est visiblement trop évident pour motiver une curiosité suffisante ; c'est par exemple le cas dans la notice 2.4, qui se penche sur le cas du mot « *divinatio* ». Ce mot poserait davantage de difficultés si Aulu-Gelle, ou bien Gavius Bassus que notre auteur cite, s'étaient attaqués à une décomposition de « *diuinatio* », en tentant d'expliquer ce que fait ici « *natio* » ; ce ne serait pas la première fois qu'un morphème dérivationnel aurait été interprété comme un relevant d'une véritable composition de deux termes. Mais la réalité est plus fruste : personne ne doute que « *divinatio* » est dérivé du verbe « *diuinare* ». Que reste-t-il alors à faire ? Il reste à expliquer le rapport entre les deux, c'est-à-dire formuler une *ratio*.

> *Gauius Bassus in tertio librorum, quos De Origine Vocabulorum composuit, «Divinatio» inquit, «iudicium appellatur, quoniam diuinet quodammodo iudex oportet quam sententiam sese ferre par sit.» Nimis quidem est in uerbis Gaui Bassi ratio inperfecta uel magis inops et ieiuna. Sed uidetur tamen significare uelle idcirco dici «diuinationem,» quod in aliis quidem causis iudex ea quae didicit quaeque argumentis uel testibus demonstrata sunt sequi solet, in hac autem re, cum eligendus accusator est, parua admodum et exilia sunt quibus moueri iudex possit, et propterea quinam magis ad accusandum idoneus sit quasi diuinandum est.*
>
> Gavius Bassus, dans le troisième libre qu'il a écrit sur l'*Origine des Mots*, a dit ceci : « on appelle *diuinatio* ce jugement, parce que le juge doit en quelque sorte deviner la sentente qu'il est juste de délivrer ». Cette explication de Gavius Bassus est bien imparfaite ; plus exactement, elle est pauvre et famélique. Mais il semble au moins rappeler que si l'on dit *diuinatio*, c'est parce que dans les autres procès, le juge suit d'habitude les débats et les preuves avancées par les témoins, alors que dans ce cas, pour élire celui qui va conduire l'accusation, il dispose d'éléments fort maigres et peu nombreux : c'est pour cela qu'il doit en quelque sorte « deviner » celui qui sera le plus apte à mener l'accusation.

À la lecture de ce passage, on comprend que la question du rapport entre *diuinatio* et *diuinare* est largement évacuée : la réelle étymologie, ici, c'est l'explication de *diuinatio* comme sens second appliqué à une procédure judiciaire. Largement évacuée, donc, mais pas totalement : car l'absence du sens religieux et mantique de *diuinatio*, pourtant présent de

manière suggestive dans la racine *diu-*, nous oblige à penser que c'est bien le rapport entre *diuinatio* (au sens judiciaire) et *diuinare* qui est en question, et non celui entre *diuinatio* (judiciaire) et *diuinatio* (religieux).

Ce qui est intéressant ici, c'est de constater que l'explication de Bassus et celle d'Aulu-Gelle sont finalement très proches ; une dernière option sera même proposée à la fin de la notice, qui nous fera toujours retomber sur la même réponse générale : « on appelle cette enquête sur la nomination de l'accusateur *diuinatio*, parce ce que cette nomination est difficile et que le juge doit en quelque sorte deviner qui va être choisi ».

La phrase-clé, relativement à ce qui nous concerne, est celle-ci :

Nimis quidem est in uerbis Gavi Bassi ratio inperfecta uel magis inops et ieiuna.

Cette explication de Gavius Bassus est bien imparfaite ; plus exactement, elle est pauvre et famélique.

Elle nous montre clairement que si l'étymologie de Bassus n'est aucunement remise en question, c'est sa manière de l'expliquer (« *ratio* ») qui était défaillante : et c'est en la détaillant, en la développant, bref, en mettant plus précisément en scène la situation concrète dans laquelle s'installe le rapport entre *diuinatio* et *diuinare* qu'Aulu-Gelle complète le propos de son prédecesseur. C'est toujours l'hypothèse de ce dernier ; et d'ailleurs, notre auteur la reprend ensuite par la phrase nominale « *Haec Bassus* » : voilà l'opinion de Bassus. Entre-temps, Aulu-Gelle aura fait ce qu'il a pour habitude de faire, c'est-à-dire mettre en scène : chez lui, la *ratio* est avant tout scénographie, incarnation, concrétisation.

3.7.4. Les critères d'une bonne *ratio* : simplicité et élégance

Par conséquent, la *ratio* n'obéit pas qu'à des exigences rationelles, si l'on entend par ce terme ce qui recouvre le travail de la pure logique. Toute tournée vers la persuasion, elle est aussi concernée des préoccupations esthétiques.

> On se fourvoierait lourdement en postulant une quelconque corrélation entre vérité et persuasion sans tenir compte de ce dernier paramètre : un argument n'est pas plus convaincant parce qu'il est vrai mais parce qu'il est beau. Variante : la condition de vérité n'est ni nécessaire ni suffisante, sauf à considérer qu'elle ne relève plus exclusivement du « dit » mais aussi (voire principalement) du « dire ». Le vrai n'est pas forcément beau, mais le beau s'impose toujours comme une vérité – durable ou passagère, mais souvent brutale – à laquelle, lorsque il y a subjugation, le sujet se soumet pleinement, sans condition ni réserve. C'est sous l'effet saisissant, bouleversant, de cette lueur de vérité donnée à voir et

enfin entr'aperçue, sous l'effet de ce « K.O. verbal », que l'autre est mis « hors d'état de penser », ce en quoi l'argumentation (comme la rime qui, selon Henri Meschonnic, triche à montrer « la vérité d'un mot dans la vérité d'un autre ») peut être assimilée à une tricherie : celle qui, sous couvert de rationalité, consiste, tout à fait irrationnellement, à faire passer le beau pour du vrai.[499]

Regardons maintenant comment cette préoccupation se manifeste chez Aulu-Gelle. Nous retrouvons encore Gavius Bassus, dans un court chapitre qui propose une étymologie aussi élégante que savante :

Lepide, mi hercules, et scite Gauius Bassus in libris, quos De Origine Vocabulorum composuit, unde appellata « persona » sit interpretatur ; a personando enim id uocabulum factum esse coniectat. « Nam caput, » inquit, « et os coperimento personae tectum undique unaque tantum uocis emittendae uia peruium, quoniam non uaga neque diffusa est, set in unum tantummodo exitum collectam coactamque uocem ciet, magis claros canorosque sonitus facit. Quoniam igitur indumentum illud oris clarescere et resonare uocem facit, ob eam causam 'persona' dicta est, 'o' littera propter vocabuli formam productiore[500]».

Elle est charmante, par Hercule, et docte, cette étymologie que Gavius Bassus a donnée, dans son *Origine des Mots*, pour « *persona* » (masque de théâtre) : il fait en effet l'hypothèse que ce mot vient de « *personare* » (sonner à travers). « Car la tête », dit-il, « et la bouche étant recouvertes par le masque, comme un couvercle ne laisse passer que par un seul orifice la voix émise tous azimuts ; parce que celui-ci ne laisse plus la voix être nébuleuse et diffuse, mais la projette dans une seule sortie où elle est concentrée et canalisée, le son est rendu plus clair et mélodieux. » Parce que cette enveloppe fait résonner plus clairement la voix, c'est de là que vient le mot « *persona* », avec le « o » allongé pour des raisons morphologiques.

À partir d'une hypothèse pouvant être simplement résumée par : *persona* (« masque de théâtre ») vient de *personare* (« sonner à travers ») car la voix des acteurs sonne au travers du masque, Gavius Bassus brode avec force détails ; précisant bien que toute la tête est couverte, que l'ouverture est étroite, que le son en est concentré…. Tout cela est dit avec probablement plus de mots qu'il n'en fallait, mais c'est bien cela qui fait le charme de cette étymologie. Aulu-Gelle ne fait pas que résumer les propos de Bassus ; il les cite visiblement, et cette distinction est importante, car l'élégance de la *ratio* ici proposée tient manifestement dans des jeux proprement littéraires et stylistiques, qui abondent dans ces quelques lignes. On peut notamment relever :

[499] F. BRAVO, *L' argument d'autorité*, *op. cit.*, p. 425.

[500] *N.A.*, 5.7.

- les jeux de répétition sonore : la reprise *undique* / *unaque*, qui forment de surcroît une antithèse de sens ; l'allitération en v (*uocis* / *uia* / *peruium* / *uaga*) ; l'assonance en t (*coperimento* / *tectum* / *tantum* / *emittendae*)
- la parophonie *collectam* / *coactamque*, avec une redondance chère à Aulu-Gelle ; on retrouve une figure similaire dans le rapprochement *claros* / *canorosque*. On peut voir d'autres doublons stylisitiques avant, « *non vaga neque diffusa* », et après, « *clarescere et resonare* ».
- un souci de variété dans le choix du vocabulaire, conduisant par exemple à employer des mots assez rares pour ce masque recouvrant le visage : si *tectum* est courant, *coperimentum* est un hapax, et ce passage des *Nuits Attiques* est le premier texte où l'on trouve *indumentum*.
- la construction de la phrase, complexe, qui fait l'étalage d'une virtuosité syntaxique et rhétorique générale.

Et Gavius Bassus a bien raison d'enjoliver l'explication de son hypothèse, car il n'est pas certain qu'elle faisait l'unanimité à son époque ; contrairement au cas précédent de *diuinatio*, l'étymon *personare* n'allait pas de soi. La difficulté vient de la longueur du o : courte dans *sŏnus*, longue dans *persōna*, elle semble avoir incité d'autres étymologistes à interpréter *persona* comme une transposition approximative de πρόσωπον ; c'est déjà le cas chez Varron[501], et l'on retrouve cette équivalence plus tard dans les textes bibliques : Robert Grossetête[502], par exemple, nous a laissé un témoignage plus tardif de cette conjecture. Malgré l'enthousiasme d'Aulu-Gelle, qui passe sous silence cette autre possibilité, il trahit son embarras relatif dans l'ultime clausule de cette notice, expliquant assez vaguement l'allongement problématique par « la formation du mot » (« *propter uocabuli formam* »). Faut-il y voir une occurrence de la tendance gellienne à préférer les étymologies d'origine latine ? C'est un point sur lequel nous serons amené à revenir. En tout cas la place de cette précision, pour ainsi dire ajoutée comme à la hâte en toute fin de texte, et n'occupant même pas une phrase entière, peut nous laisser soupçonner que notre auteur tient à éluder le sujet, tout en ne pouvant décemment pas le taire complètement.

[501] Voir par exemple le *De Lingua Latina*, 8.20 ou encore 9.24.

[502] « *Ubi autem nos habemus personam, graecus codex habet prosopon, quod significat apud illos tum faciem tum personam* » Robertus Grosseteste, *Expositio in epistulam sancti Pauli ad Galatas*, 2.7.

En tout cas, on peut voir qu'il y a bien une concurrence entre plusieurs étymologies d'un même mot ; et là où il y a de concurrence, il y a de la compétition. À ce jeu-là, l'élégance est un outil capital, dont on constate qu'il peut tout à fait cohabiter avec des considérations morphologiques.

3.7.5. L'élégance, une notion parfois incertaine

Cette constatation doit cependant être tempérée ; Aulu-Gelle, en effet, ne semble pas toujours dire ce qu'il pense, ou penser ce qu'il dit. Cette inconstance, on le retrouve à l'occasion d'une autre occurrence de l'*elegantia* comme critère étymologique. Nous sommes au chapitre 2.21 ; Aulu-Gelle, en compagnie d'un groupe d'étudiants Grecs et Romains, effectue en bateau la traversée d'Égine jusqu'au Pirée. La nuit est claire et dégagée, les étoiles se distinguent clairement ; pour passer le temps, les passagers s'interrogent ensemble sur l'origine des noms des constellations, et en particulier sur l'étymologie des *Septentriones*, la Grande Ourse.

Trois explications sont proposées. C'est d'abord un anonyme qui s'exprime, rappelant que d'après le *uulgus grammaticorum, –triones* n'a aucun sens particulier, à l'instar du second membre *atrus* de *quinquatrus*. Toutefois, il préfère suivre Varron et Lucius Aelius, pour qui l'origine se trouve dans un archaïque *terriones* désignant des bœufs de trait ; un nom pertinent pour une constellation qui peut faire penser à une charrue. Mais ce n'est pas fini, car ce n'est pas une étymologie que propose Varron, mais deux : le *tri* de *triones* serait plutôt une forme du chiffre trois, par lequel on peut regrouper les étoiles entre elles pour former des triangles. De ces trois étymologies, donc, aucune n'est tout à fait rejetée, aucune ne reçoit d'objection argumentée ; cependant les interlocuteurs manifestent une préférence pour la dernière, qu'ils trouvent « plus subtile et plus élégante ». Est-ce que c'est un euphémisme pour signifier qu'ils tranchent réellement en faveur de cette explication, ou bien est-ce qu'ils considèrent que les trois sont possibles et qu'ils ont pour celle-ci une préférence de type esthétique ? Nous reviendrons sur cette question dans quelques pages.

Les deux premières hypothèses sont tirées - celui qui prend la parole à ce moment le dit explicitement - d'un ouvrage perdu de L. Aelius (sans doute Stilo) pour la première et de

Varron[503] pour les deux ensemble ; elles se retrouvent dans les *Nuits* assez fidèlement retranscrites. La première fait venir ce « - *triones* » d'un ancien « *terriones* », qui désignait les bœuf de trait, tandis que seconde le rapproche de « *trigona* », puisque les étoiles de ce qui est maintenant connu sous le nom de Grande Ourse semblent former une série de triangles.

> *Ex his duabus rationibus quas ille dixit, quod posterius est subtilius elegantiusque est uisum. Intuentibus enim nobis in illud, ita propemodum res erat, ut forma esse triquetra uiderentur*[504].
>
> De ces deux explications que j'ai exposées, la dernière nous parut plus subtile et plus élégante. En effet, en regardant cette constellation, on avait effectivement l'impression de voir des formes triangulaires.

Il y a une étonnante discordance entre le méta-discours d'Aulu-Gelle et ce qu'il montre réellement ; c'est-à-dire, ici, entre la première et la deuxième phrase de cet extrait. Il annonce en effet avoir préféré, comme les autres, la deuxième option, celle des triangles ; mais il dit surtout qu'elle a paru à l'assemblée « plus subtile et plus élégante ». Or, comment justifie-t-il ce choix ? Par le fait qu'en levant les yeux au ciel, les hommes présents ce soir-là ont cru voir des triangles. Ce simple constat n'est ni subtil, ni élégant : c'est un simple appel aux sens, à une forme d'évidence. Passons sur le fait qu'elle est fort contestable ; après tout, chacun voit ce qu'il croit voir dans le canevas des étoiles ou dans l'aspect des nuages : cet argument, qui était censé reposer sur une forme d'élégance, est diamétralement opposé à la fois à la déclaration qui le précède, et à ce qu'on a vu lors de la précédente occurrence de l'*elegantia* en étymologie. On pourrait résoudre ce paradoxe en stipulant que « *subtilius elegantiusque* » n'est qu'un euphémisme, un code précieux pour signifier en réalité « plus vrai », mais c'est une hypothèse qui ne bénéficie pas de l'étai d'un intertexte concordant.

Si l'on voulait déceler une trace de l'*elegantia* comme critère effectivement à l'œuvre dans ce passage, c'est en fait un peu plus haut qu'il fallait regarder. Il y avait une troisième explication pour ce mystérieux *–triones*, qui était en fait la première, puisqu'elle a été énoncée d'abord et rapidement écartée :

> *Tum quispiam ex his, qui se ad litteras memoriasque ueteres dediderat: «Vulgus,» inquit, «grammaticorum 'septentriones' a solo numero stellarum dictum putat. 'Triones' enim per sese nihil*

---

[503] *De Lingua Latina*, 7.74-75.

[504] *N.A.*, 2.21.11.

significare aiunt, sed vocabuli esse supplementum ; sicut in eo, quod 'quinquatrus' dicamus, quod quinque ab Idibus dierum numerus sit, 'atrus' nihil.[505]

Alors un de [mes compatriotes], qui avait dédié sa vie à la connaissance des Anciens et de leur littérature : « la foule médiocre des grammairiens, dit-il, pense que le mot *septentiones* n'est issu que du nombre des étoiles. Ils disent que *triones* ne signifie rien en soi, mais qu'il complète le nom ; de même que dans *quinquatrus*, qui est le cinquième jour avant les Ides, *atrus* ne veut rien dire.

Voilà une explication qui manque de charme, de subtilité, d'attrait ; à coup sûr, décevante pour le lecteur en quête de curiosités ou pour l'érudit soucieux d'impressionner son public : -*triones* ne veut rien dire, n'a aucun sens, ne se rapproche d'aucun autre mot. Il ne contribue donc pas à tisser ce réseau sémantique, dont nous parlions en introduction et qui éclaire, fut-ce de manière erronée ou fictive, le champ du langage. Plus prosaïquement, rappelons que nos discoureurs se trouvent ensemble sur un bateau, et qu'ils doivent y passer la nuit ; les étymologies dont ils débattent constituent fondamentalement une pratique de divertissement. Que *triones* n'ait aucun sens, c'est donc surtout une explication plate, qui ne sied pas à ceux qui sont présents lors de cette traversée nocturne entre Égine le Pirée : elle sera donc rejetée sans autre forme de procès, et renvoyée à la masse ennuyeuse du « *vulgus grammaticorum* ». Or, ce qui caractérise le *vulgus*, ce n'est pas nécessairement qu'il a tort ; c'est qu'il manque de noblesse, de distiction, de préciosité : bref, d'élégance[506].

Si, donc, la terminologie d'Aulu-Gelle est parfois employée de manière paradoxale ou inconstante, il paraît que l'on peut tout de même attribuer un rôle argumentatif à cette notion esthétique d'*elegantia*, dans le cadre des *rationes etymologiarum*.

3.7.6. Une spécificité de l'étymologie antique : la multiplicité des propositions

Une dernière remarque est nécessaire avant de passer à la typologie des étymologies à proprement parler. Certains termes, en effet, y apparaîtront plusieurs fois, parce qu'ils ont reçu plusieurs étymologies différentes, comme *lepus* qui est présenté tantôt comme issu du

[505] *Ibid*., 2.21.6-7.

[506] Il paraît cependant nécessaire de remarquer qu'Aulu-Gelle emploie parfois la stratégie exactement inverse, en écartant les interprétations fantaisistes de certains qui voudraient faire passer des morphèmes dérivationnels pour les traces d'authentiques morphèmes lexicaux ; par exemple au sujet d'*aeditumus*, de *testamentum ou* de *sacellum*. Pour plus de détails, voir la partie « étymologies par composition » de notre typologie des étymologies.

grec, tantôt issu d'une contraction. Cela est normal dans tout contexte où l'on discute de conjectures diverses. On vient d'en voir un exemple à l'instant, avec le cas des *Septentriones*.

Cependant, la recherche a déjà par le passé relevé une spécificité qui distingue l'étymologie antique de la moderne, à savoir la coexistence de plusieurs hypothèses expliquant l'origine du même mot.

> Cette fréquente association de l'étymologie à l'argumentation pourrait peut-être aider à comprendre la placidité avec laquelle les spécialistes anciens enregistrent volontiers deux ou plusieurs étymologies pour un même mot. Malgré son nom, l'étymologie n'est que de l'ordre du vraisemblable : à une étymologie, on peut toujours en opposer une autre. […] Suétone (*Galba*, 3) avoue ne pouvoir trancher entre les quatre étymologies de Galba qu'il connaît, l'une plutôt flatteuse, les trois autres beaucoup moins. On voit aussi Cicéron présenter des étymologies *cum grano salis*, sans trop y croire lui-même […].

Cette singularité apparaît également au sein des *Nuits Attiques*, où certains termes se voient proposer plusieurs étymologies. Il faut cependant apporter une nuance : à la fin, un choix est généralement fait ou suggéré ; l'indécision n'implique pas une suspension totale du jugement, et il nous semble à vrai dire possible que cette pluralité des hypothèses comme particularité de l'étymologie antique soit due davantage au flou des textes et à des effets de lecture qu'à un trait épistémologique profondément ancré.

Enfin, il faut rappeler que ce paradoxe est aussi alimenté par une caractéristique de l'étymologie qui nous semble essentielle : la chaîne étymologique, c'est-à-dire la proposition d'un étymon présenté comme l'origine d'un autre mot, n'est qu'une partie de l'étymologie à proprement parler ; c'est encore plus le cas chez Aulu-Gelle ou le concept de *ratio* est si fondamental. Quand on dit qu'un même mot a plusieurs étymologies, cela ne signifie donc pas forcément qu'il a plusieurs étymons ; il peut avoir plusieurs justifications possibles pour un seul étymon.

4. Une typologie des étymologies dans les *Nuits Attiques*

Afin de proposer une vision d'ensemble des étymologies analysées dans l'œuvre, nous avons tâché de les rassembler dans une typologie qui les extrait temporairement de leur contexte. Cette démarche a deux objectifs principaux : d'abord, mettre en exergue le nombre

important de ces étymologies, témoignant de la vitalité de cette pratique chez Aulu-Gelle dans tous les contextes ; ensuite, observer s'il existe des régularités dans le traitement des mots dont l'origine est comparable : y a-t-il une « doctrine » gellienne concernant les mots issus du grec, ou formés par composition ?

Chaque terme sera succinctement présenté comme suit :

Mot étudié	étymon proposé	Passage des *Nuits Attiques*	Auteur de l'étymologie	Avis d'Aulu-Gelle (accord, désaccord, mitigé ou non précisé)	[EA] Autre étymologie antique [AG] Autre étymologie dans les *Nuits* [M] Hypothèse(s) moderne(s)

La rubrique « autre étymologie antique » désigne une proposition faite par un autre auteur avant le 7e siècle, jusqu'à Isidore de Séville. Il n'est pas exclu que ces autres étymologies antiques soient influencées elles-même par les *Nuits Attiques*, surtout lorsque leurs auteurs (à l'instar de Festus ou Isidore) sont connus pour avoir repris des passages d'Aulu-Gelle.

Les hypothèses modernes sont présentes à titre comparatif, lorsque cette comparaison nous a semblé présenter un intérêt, et ne sont pas systématiquement rajoutées ; elles proviennent principalement du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet, et des recoupements faits par Franco Cavazza dans son chapitre « *Gellius the etymologist, Gellius' etymologies and modern etymology*[507] ».

Quand la source de l'étymologie est Aulu-Gelle, il sera évidemment en accord avec lui-même. Cependant, cela n'implique pas qu'il soit l'origine première de l'étymologie. Cela signifie simplement qu'il prend l'étymologie à son compte, sans donner d'autre source, ni précise, ni imprécise de type *veteres* ou *quidam*.

Pour pouvoir dire qu'Aulu-Gelle donne son « accord », nous partons du principe qu'il faut qu'Aulu-Gelle semble incliné à croire cette hypothèse, soit par une déclaration explicite,

[507] *in* L. HOLFORD-STREVENS et A. D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, 2004, *op. cit.*

soit parce qu'il donne l'étymologie comme plus valide qu'une autre, soit parce qu'un dispositif rhétorique semble indiquer sa préférence avec suffisamment de clarté. Dans le cas contraire, nous noterons « non précisé », s'il se borne à donner l'étymologie sans commentaire de valeur ni modalisation aucune.

4.1. Les mots issus de langues étrangères

4.1.1. Mots d'origine grecque

lepus	λαγωός	1.18	Varron	accord	[EA] voir Varron (LL.5.101). [AG] *leuipes* (1.18). [M] C'est un emprunt à une langue méditerranéenne.
furuus	φώρ	1.18	Aulu-Gelle	accord	[AG] *furvus* (1.18). [M] J. Pokorny (*Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* (129-30) dérive fur de **bher*, dont descendrait aussi *fero*. Ernout & Meillet disent que c'est un emprunt au grec via l'étrusque, mais F. Cavazza (« *Gellius the etymologist* ») n'est pas convaincu.
paelex	πάλλαξ	4.3	Aulu-Gelle	accord	[M] C'est une famille de mots indo-européens dont l'origine n'est pas retrouvée, mais qui se ressemblent ; le latin vient vraisemblablement du grec.
lituus (trompette)	λίγξε	5.8	*quidam*	non précisé	[AG] *lituus* (bâton) (5.8). [M] Un mot étrusque ? voir Ernout, *Philologica* II, 234.
Italia	ἰταλοί	11.1	Varron (*Ant. Hum.* X fr. 1 Mi)	non précisé	[M] Origine inconnue, Ernout & Meillet supposent une origine indigène, peut-être illyrienne.

hyades	ὕες	13.9	Aulu-Gelle	accord	[AG] ὗειν, 13.9.
hyades	ὗειν	13.9	Aulu-Gelle	accord	[AG] ὗες, 13.9. [EA] très nombreuses confirmations : Cic. 2. *Nat. Deo.* 43.111 ; Ovid. 5. *Fast.* 166.3 ; *Met.* 595 et 13 *ibid.* 293 ; Plin. 2. *Hist. nat.* 39. 39 et 18. *ibid.* 26. 66 ; Virg. *Georg.* 1.138. et *Aen.* 3.516 ; Val. Flacc. 2. 67 ; et Hygin, *Fab.* 192.
crepidae	κρηπῖδες	13.22	Aulu-Gelle	accord	[EA] *Idem* chez Isidore, *Or*. 19.34.3. [M] C'est effectivement un emprunt à κρηπῖδες.
petorritum	πέτομαι	15.30	un lettré anomyne	désaccord	[EA] *Idem* chez Festus, 226.30. [AG] origine gauloise. [M] origine gauloise ; il est possible, mais non prouvé, que le gaulois approchait une forme *pettorotum**.
nanos	νάνοι	19.13	Fronton	accord	[EA] Première apparition chez Varron (*LL* 5.119). [M] Le mot vient bien du grec.
errare	ἔρρειν	16.12	Cloatius Verrus	accord	
alucinari	ἀλύειν	16.12	Cloatius Verrus	accord	[M] Il s'agit d'un verbe rare avec des graphies tardives *ha(l)lucinari*. Il est formé comme *uaticinor* ainsi que *ratiocinor*, peut-être à partir du grec.
elucum	ἀλύειν	16.12	Cloatius Verrus	accord	[M] « ne figure que chez les glosateurs » selon Ernout & Meillet.

faenerator	Φαινεράτωρ	16.12	Cloatius Verrus	désaccord	[AG] 16.12.7 pour *fenus* (*faenus* parfois dans les manuscrits) qui est en fait d'où *faenerator* est dérivé.

4.1.2. Mots provenant d'autres langues que le latin ou le grec

petorritum	origine gauloise	15.30	Varron	accord	[EA] Idem chez Festus, 226.30. [AG] πέτομαι. [M] origine gauloise ; il est possible, mais non prouvé, que le gaulois approchait une forme pettorotum*.
multa	**multa* ? (sabin)	11.1	Varron	non précisé	« *mulcta* d'un faux rapprochement avec *mulco* imaginé par les grammairiens » (Ernout & Meillet), avec une influence osque pour Festus, 127.14.
lancea	origine hispanique	15.30	Varron	accord	[EA] un mot grec d'après Festus, *PF* 105.17 (λόγχη) ; voir Non. 556.8 et Diod. 5.30.4. [M] peut-être d'origine celtique.

D'un côté, Aulu-Gelle est animé par la volonté de promouvoir les étymologies faisant appel au grec, puisque ce bilinguisme dont nous avons déjà étudié les implications sociales et politiques, appliqué à l'étymologie, constitue également un marqueur de prestige et d'érudition.

In XIV. Rerum Divinarum libro M. Varro doctissimum tunc ciuitatis hominem L. Aelium errasse ostendit, quod uocabulum Graecum uetus traductum in linguam Romanam, proinde atque si primitus Latine fictum esset, resoluerit in uoces Latinas ratione etymologica falsa[508].

Dans le livre quatorze de ses *Antiquités Divines*, Varron montre que le plus grand érudit de la Rome d'alors, Lucius Aelius, s'est trompé, lorsque pour un ancien mot grec traduit en langue romaine, en pensant qu'il avait été originellement formé en latin, il a donné une explication étymologique erronée reposant sur deux mot latins.

Aulu-Gelle loue dans cette notice la capacité de Varron à positionner sa réflexion dans les deux langues à la fois (« *de usu utriusque linguae peritissime* »). Mais il se fait aussi le porte-voix d'une volonté de ne pas céder à un grécisme abusif, qui serait à la fois la marque du faux érudit, et contraire aux valeurs nationales portées par certains de ses mentors et individus de sa classe. Lorsqu'Aulu-Gelle revient sur l'erreur consistant à rapprocher *petorritum*, le chariot, de πέτομαι, c'est pour lui l'occasion de se placer encore sous l'égide de l'autorité intellectuelle varonienne, dont l'expertise est souvent invoquée dans le cadre des langues italiques ou « barbares ». Ce même Varron qui est ensuite repris par Aulu-Gelle… pour n'avoir pas vu l'origine grecque de *fur* ! On le voit, il n'est pas possible de déclarer que notre miscellaniste serait par principe opposé ou attaché aux hypothèses reposant sur le grec ; les deux mouvements existent dans son œuvre simultanément.

Il semble également difficile d'analyser les raisons objectives ou méthodologiques qui conduisent Aulu-Gelle à refuser une étymologie grecque plutôt qu'une autre. Le rapprochement entre *fur* et φώρ lui semble évident, à tel point qu'il se demande si Varron n'aurait pas simplement oublié l'existence de ce mot grec ; mais il rejette l'association de *faenerator* et Φαινεράτωρ. Les autorités (on vient de voir le cas de Varron) ne semblent pas non plus jouer un rôle absolument déterminant pour trancher, puisqu'elles sont assez fréquemment remises en question. Sans règle générale ou régularité massive, il faut donc regarder les passages au cas par cas, comme notre auteur examine chaque étymologie potentiellement bilingue au cas par cas. Si l'on compare, cependant, les résultats des enquêtes d'Aulu-Gelle avec les hypothèses modernes, force est de constater que ses intuitions se révèlent généralement bien fondées.

[508] *N.A.*, 1.18.1.

4.2. Étymologies par composition.

Lorsqu'il s'agit de mots composés, une des questions que les philologues se posaient était de savoir s'ils étaient d'authentiques composés, ou bien si un des membres était un affixe ou un morphème grammatical. Ce n'est pas le cas ici pour les mots préfixés, puisque les préfixes sont généralement plus aisés à identifier du fait de leur apparition régulière dans des groupes de mots ; sans compter qu'ils existent souvent indépendamment en tant que prépositions, à l'instar de *ob*, par exemple, dans *obnoxius*. Cette analyse est plus difficile lorsqu'il s'agit de suffixes : c'est le cas avec le mot *aeditumus*. C'est aussi une question que se posent Aulu-Gelle et ses compagnons de voyage lorsqu'ils se penchent sur le cas des *septentriones,* dans un passage que nous avons rencontré plusieurs fois déjà.

4.2.1. Par affixation

4.2.1.1. Par préfixation

obnoxius	*ob* + *noxa*	6.17	*quispiam grammaticus*	accord	[EA] voir Festus 207.10. [M] la racine serait celle de *nancior*.
bidentes	*bi* + *dens*	16.6	Nigidius, Hygin	accord	[M] de *dens*, lui-même pan indo-européen. [AG] *biennes,* 16.6.

4.2.1.2. Par suffixation

aeditumus	*aes/aedis*, sur le modèle de *legitimus* (*lex*) et *finitimus* (*finis*)	12.10	Aulu-Gelle	accord	[EA] voir Varron, *RR* 1.2.1 et Cic. *Top*. 36. [AG] « a *tuendis aedibus »*, 12.10. [M] de *aedes*, lui-même issu d'une racine indo-européenne autour de « brûler, flamber ».

quinquatrus	*quinque* + **atrus*	2.21	*quispiam, qui se ad litteras memoriasque ueteres dediderat*	non précisé	

4.2.2. Par composition de deux termes

septentriones	*septem* + **triones*	2.21	*uulgus grammaticorum*	désaccord	[AG] *septem terriones*, 2.21. [M] le second élément est inintelligible.
septentriones	*septem* + *terriones*	2.21	Varron et Lucius Aelius (cités par un tiers)	désaccord	[AG] *septem triones*, même chapitre.
septentriones	*septem* + *« trigona »*	2.21	Varron (cité par un tiers)	accord	[AG] *septem triones*, même chapitre.
municipes	*munus* + *capere*	16.13	Aulu-Gelle	accord	[EA] idem chez Paul Diacre, 117.8. [M] en accord avec l'étymologie antique.
Agrippae	*aegritudo* + *pedes*	16.17	Varron, selon toute vraisemblance (voir l'étude de *Vaticanus* dans les cas particuliers)	accord	[M] le second membre est bien « pied » avec une gémination expressive hypocoristique du p, le premier membre viendrait de l'indo-européen *agr-* « premier, pointe ».

siticines	*sitos* + un autre élément *?*	20.2	Ateius Capito, *Coniectanea*.	accord	[M] origine incertaine, peut-être refait sur le modèle de tubicen par étymologie populaire avec *situs.*
lepus	*leuipes,* donc *leuis* + *pes*	1.18	Lucius Aelius	désaccord	[EA] voir Varron LL5101. [AG] λαγωός (1.18). [M] emprunt à une langue méditerranéenne.
***euronotus,* (écrit εὐρόνοτος)**	*notus* + *eurus*	2.22	Favorinus	accord	
testamentum	*mentis contestatio*	7.12	Servius Sulpicius	désaccord	[AG] diminutif de *testatio*, 7.12.
sacellum	*sacer* + *cella*	7.12	Gaius Trebatius	désaccord	[AG] diminutif de *sacrum*, 7.12.
auarus	*auidus aeris*	10.5	Publius Nigidius	mitigé	[AG] dérivé de *aueo*, 10.5.

La question qui revient souvent est donc celle de l'identication de certains morphèmes, afin de déterminer si ce sont des morphèmes dérivationnels ou bien la trace d'authentiques lexèmes, plus ou moins reconnaissables après les modifications afférentes à la composition. Par conséquent, ces morphèmes ambigus sont presque toujours en deuxième et dernière place dans la composition, alors que le premier élément est plus aisément reconnaissable ; l'absence naturelle de morphèmes dérivationnels au début d'un mot laisse moins de place pour ces incertitudes. Cela peut néanmoins arriver, notamment lorsque le premier élément est très court : c'est le cas pour *auarus*.

Sur ces questions, on remarque qu'Aulu-Gelle est généralement peu favorable à l'hypothèse de la composition, et préfère explorer d'autres options. Cette réticence nous rappelle les propos liminaires de Quintilien sur les fantaisies étymologiques, mais elle peut aussi être rapprochée d'un trait significatif de la langue latine en général, si l'on suit ce résumé de la question par M. Fruyt :

> First and foremost, it would appear that the prototype of the Latin word is shorter than the word in Sanskrit or Greek. Whereas Sanskrit which in some extreme cases can have a word that will extend over several lines generally possesses words that contain a large number of syllables, the Latin word seems to be in a way limited in the number of syllables it can have. Not only are the most common grammatical words of one syllable (*et, quī, in, nōn, hic, is, ad, tu, sed*) or sometimes two (*ille, ego*), but even the most frequent words conveying a lexical sense generally only have two or three (sometimes four) syllables in the nominative singular (*omnis, magnus, alius, animus, multus, rēx, locus, deus*) and in the 1 Sg,PrInd (*possum, faciō, dicō, habeō, uideō*).
>
> The Romans themselves felt the importance of this criterion, since some authors are critical of words which are too long. Horace (Ars 97) criticizes *sēsqui-ped-ālia uerba*, `words having a measurement of one and a half *pedes*'. Quintilian (1, 5, 70) ridicules the archaic, poetic adjective containing six syllables, Lat. *in-curui-ceruic-us*, `having the neck arched or humped', which is attested in Pacuvius talking about dolphins (Pac., Trag. 408), whereas the Greek compound with the same meaning κυρταύχην is praised. This shows clearly the tendencies in the two languages as they concern the length of words in general, and compounding in particular. However, there is a correlation between the length of the words and compounding. Compounds tend to be long, since by definition they contain at least two morphemes that carry a lexical meaning (in the case of Latin, there are only two, but more in Sanskrit), whereas suffixed words contain only one lexical morpheme. We may thus suppose that the lower proportion of compounds in Latin is correlated with the limited number of syllables in each word. This effectively operates as a brake on compound structures.[509]

Nous avons déjà parlé de cette tendance lorsque nous avons étudié la création de néologismes, au chapitre précédent. De ce fait, gardons à l'esprit qu'Aulu-Gelle est moins favorable à l'interprétation étymologique par composition, et que, malgré un corpus restreint, son avis rejoint la *doxa* linguistique de sa communauté nationale et intellectuelle : il n'est donc pas surprenant. Nous disposons d'exemples où il expose cet avis très clairement :

> *Quod neque 'testamentum', sicuti Seruius Sulpicius existimauit, neque 'sacellum' sicuti C. Trebatius, duplicia uerba sunt, sed a 'testatione' productum alterum, alterum a 'sacro' imminutum.*

[509] M. FRUYT, « Constraints and productivity in Latin Nominal Compounding », *op. cit.* ; p. 260-262.

Seruius Sulpicius iureconsultus, uir aetatis suae doctissimus, in libro De Sacris Detestandis secundo, qua ratione adductus «testamentum» uerbum esse duplex scripserit, non reperio ; nam compositum esse dixit a «mentis contestatione.» Quid igitur «calciamentum,» quid «paludamentum,» quid «pauimentum,» quid «uestimentum,» quid alia mille per huiuscemodi formam producta, etiamne ista omnia composita dicemus ? Obrepsisse autem uidetur Seruio, uel si quis est qui id prior dixit, falsa quidem, sed non abhorrens neque inconcinna quasi mentis quaedam in hoc uocabulo significatio, sicut hercle C. quoque Trebatio eadem concinnitas obrepsit. Nam in libro De Religionibus secundo : «'Sacellum' est,» inquit, «locus paruus deo sacratus cum ara.» Deinde addit uerba haec : «'Sacellum' ex duobus uerbis arbitror compositum 'sacri' et 'cellae,' quasi 'sacra cella.'» Hoc quidem scripsit Trebatius ; set quis ignorat, «sacellum» et simplex uerbum esse et non ex «sacro» et «cella» copulatum, sed ex «sacro» deminutum[510] *?*

Que ni *testamentum*, comme en a jugé Servius Sulpicius, ni *sacellum*, comme l'a dit Gaius Trebatius, ne sont des mots composés, mais que l'un est dérivé de *testatio*, et l'autre le diminutif de *sacer*.

Pourquoi le juriconsulte Servius Sulpicius, l'homme le plus savant de son époque, en est venu à écrire dans le second livre de son ouvrage *De l'annulation des rites*, que le mot *testamentum*, « témoignage », était un mot en deux parties, je n'en sais rien ; il a en effet dit qu'il était composé de « *mentis contestatio* », « l'attestation de l'esprit ». Que penser alors de *calciamentum*, de *paludamentum*, de *pavimentum*, de *vestimentum*, et des mille autres formés de cette manière, dirons-nous qu'eux aussi sont tous des mots composés ? Il semble donc que Servius, ou celui qui a formulé le premier cette opinion, a été induit en erreur par une présence approximative de « *mens* » dans ce mot, qui n'est certes ni rédhibitoire ni discordante, à tel point que Caius Trebatius lui aussi a été induit en erreur par cette concordance. En effet, ce dernier écrit dans son *De la religion*, au second livre : « un *sacellus*, sanctuaire, est un petit endroit consacré au dieu et comportant un autel. » Il ajoute ensuite ces mots : *sacellus* est composé à partir de deux mots, *sacer*, sacré, et *cella*[511], chambre, donnant quelque chose comme *sacra cella*, chambre sacrée. » Voici ce qu'a écrit Trebatius ; mais qui ignore que *sacellus* est un mot simple, et qu'il ne résulte pas de l'union de *sacer* et de *cella*, mais qu'il est le diminutif de *sacer* ?

Il en va de même, et la formulation est quasiment identique, en 10.5 :

Auarus, simplexne uocabulum sit, an compositum et duplex, sicuti P. Nigido uidetur. 'Auarus' non simplex uocabulum, sed iunctum copulatumque esse P. Nigidus dicit in 'Commentariorum' undetricesimo.

[510] *N.A.*, 7.12.

[511] Cette partie des temples n'a pas de traduction française, langue dans laquelle on utilise encore le terme latin ; nous utilsons ici le terme de « chambre » faute de mieux, en le rapprochant d'une « antichambre » de temple.

Si *auarus* est un mot simple ou composé de deux parties, comme le pense Publius Nigidus. Publius Nigidus a dit dans la vingt-deuxième de ses *Notes* qu'*auarus* n'était pas un mot simple, mais qu'il était formé par jonction et par composition.

4.2.3. Par contraction d'un phrasillon

Ces phrasillons parfois invoqués (souvent sans succès) par les étymologistes sont de nature variée, ce qui n'est pas étonnant si l'on considère que cette méthode, décriée dès l'antiquité, est principalement un pis-aller auquel on a recours à propos de termes particulièrement résistants à l'analyse, et qui ne ressemblent pas à un autre mot connu avec suffisamment d'évidence. On trouve donc des groupes d'adverbes et de conjonctions (*inde uti iam, si aliter*) des groupes associant préposition et régime (*par arcae*), des groupes infinitifs avec un attribut ou un complément (*fessum esse*, et *tuendis aedibus* dont on doit considérer que le gérondif dépend de la proposition *ab* jouant ici un rôle méta-linguistique).

Ces étymologies sont difficiles à mettre en place et nécessitent souvent une certaine contorsion intellectuelle et rhétorique pour sembler persuasives. C'est pourquoi le phrasillon sur lequel elles reposent doit souvent être lui-même accompagné du contexte d'une phrase, dont seuls quelques mots sont alors présentés comme le véritable étymon « morphologique ». Ces étymologies ont donc besoin « d'autre chose », d'être complétées par une part d'imagination. C'est la raison pour laquelle nous y avons inclus *soror*, en considérant que l'étymologie la faisant venir de *seorsum*, qui certes ne constitue qu'un mot[512], était structurellement et rhétoriquement similaire à celle de *frater*, d'ailleurs citée au même endroit :

«Soror,» inquit, «appellata est, quod quasi seorsum nascitur separaturque ab ea domo in qua nata est et in aliam familiam transgreditur.»

«Fratris» autem uocabulum P. Nigidius, homo inpense doctus, non minus arguto subtilique ἐτύμῳ interpretatur: «'Frater,'» inquit, «est dictus quasi 'fere alter'».[513]

La sœur (*soror*), écrit [Antistius Labeo], est appelée ainsi parce qu'elle est en quelque sorte née à part (*seorsum*), séparée de la maison où elle est née et transférée vers une autre famille.

[512] et encore peut-on arguer que les Latins y entendaient certainement les vestiges d'un **se-uorsus* ou d'un **se-orsus*.

[513] *N.A.*, 13.10.3-4.

Le mot « frère », lui aussi, est analysé ainsi par Publius Nigidius, un homme à l'érudition abondante : on dit « frère » (*frater*), écrit-il, comme on dirait « presque quelqu'un d'autre » (*fere alter*).

À l'inverse, les étymologies par métaplasme sont beaucoup plus simplement justifiées et reposent sur un rapprochement auditif qui ne nécessite pas cet appareil rhétorique : méthodologiquement, donc, nous considérons que *seorsum* donnant *soror* a sa place aux côtés de *frater* davantage qu'aux côtés de *fauisae* venant de *flauisae*, par exemple.

indutiae	*inde uti iam*	1.25	Aulu-Gelle	accord	[AG] *initiae* (1.25).
parcus	*par arcae*	3.19			[M] C'est un dérivé de *parco.*
saltem	*si aliter (non potest)*	12.14			[M] origine inconnue, mais Ernout & Meillet n'écartent pas l'hypothèse *si alitem.* Selon Rolfe, «*Saltem* or *saltim* is the accusative of a noun (cf. *partim*, etc.) derived by some from the root of *sal-vus* and *sal-us*; by others from that of *sal-io* ; Walde, *Lat. Etym. Wörterb*. accepts Warren's derivation from *si alitem* (formed from item), meaning «if otherwise.»
soror	*seorsum*	13.10			[M] appartient au groupe indo-européen *swe/se*, avec vocalisme passé en ŏ au nominatif.
frater	*fere alter*	13.10			[M] appartient à la grande famille indo-européenne de la parenté.
festinare	*fessum esse*	16.14			[M] origine inconnue, des rapprochements sont possibles avec l'irlandais et le gaélique.

aeditumus	*a tuendis aedibus*	12.10			[AG] 12.10 : c'est une dérivation d'*aedes*, comme *finitimus* dérive de *finis*.

« La composition nominale en latin souffre, depuis l'Antiquité, d'un préjugé défavorable. Il est usuel de dire qu'elle n'est pas véritablement inscrite dans les structures vivantes de la langue, qu'elle ne s'y est développée que sous l'impulsion du grec, et qu'elle concerne avant tout les niveaux de langue littéraires et savants : en premier lieu la poésie épique, dans le sillage de l'épopée homérique, ou encore le genre comique – Plaute en particulier, à l'image d'Aristophane -, ainsi que divers vocabulaires spécialisés, comme ceux de la grammaire ou de la médecine, par le biais des calques morphologiques de traduction. Quintilien affirme ainsi, dans *l'Institution Oratoire,* I, 5, 70 : *res tota magis Graecos decet, nobis minus succedit*, « le procédé est parfaitement adapté aux Grecs, il nous réussit moins bien », et l'on pourrait citer d'autres témoignages, de Lucrèce, Cicéron, Tite-Live ou Aulu-Gelle, qui vont dans le même sens[514]. »

Appliqué au contenu des *Nuits Attiques*, cette déclaration demande toutefois d'être bien employée. Si Aulu-Gelle, quand il s'exprime en son nom propre, tend effectivement à préférer la simplification dans ses étymologies, sa réticence envers les composés est dirigée spécifiquement vers deux types de composés : les hyper-composés dans le style d'Aristophane, qui manifestement appartiennent à un langage poétique et comique, et surtout les composés issus de la contraction d'un syntagme, qui ont quasiment toujours la défaveur d'Aulu-Gelle : c'est le cas d'*aeditumus*, de *lepus*, de *parcus*, de *festinare*.

Sur *saltem*, qui serait une contraction de « *si aliter non potest* », Aulu-Gelle se montre un peu suspicieux, quitte à faire preuve d'une certaine mauvaise foi :

Set tot uerba tamen in paucissimas litteras cludere, inprobae cuiusdam subtilitatis est[515].

Mais faire rentrer tant de mots en si peu de lettres me semble relever d'une subtilité excessive.

On reconnait l'argument de la vaine subtilité concernant ces étymologies ; ceci ne doit pas nous surprendre, car nous avions déjà vu, chez Quintilien notamment, que les sophismes comme « *fere alter* » donnant *frater* sont exposés à une réprobation constante. La mauvaise

[514] Frédéric Biville, « Aspects populaires de la composition nominale en latin », in C. MOUSSY et CENTRE ALFRED ERNOUT DE RECHERCHES SUR LA LANGUE LATINE (éd.), *La composition et la préverbation en latin*, *op. cit.*.

[515] *N.A.*, 13.10.5-6.

foi d'Aulu-Gelle tiendrait en ce qu'il compte la proposition entière « *si aliter non potest* » comme l'origine morphologique de *saltem*, alors qu'il semble évident que Publius Nigidius, auteur de l'étymologie, pensent plutôt à « *si aliter* », le reste étant une béquille explicative complétant le sens. Au moins cela nous permet-il de vérifier la méfiance d'Aulu-Gelle vis-à-vis de ce type d'explication ; cette mauvaise foi pourrait même être une preuve supplémentaire de méfiance instinctive, puisqu'elle ne serait donc pas uniquement fondée sur des critères objectifs.

Pour finir, il est étonnant, dans cette perspective, de voir Aulu-Gelle proposer un étymon-phrasillon *inde uti iam* pour *indutiae.* Cependant, sa propre étymologie est remise en cause par deux éléments. D'abord, il avoue que cette question lui a longtemps posé problème (*« Indutiarum» autem vocabulum qua sit ratione factum, iam diu est, cum quaerimus* », 1.25.12-13) ; ensuite, il propose après son avis personnel une autre hypothèse, celle d'Aurelius Opilius, et dont il redoute qu'un rival la trouve plus élégante que la sienne (« *ne cui harum Noctium aemulo eo tantum nomine elegantius id videretur », ibid*. 18). On peut aussi se demander dans quelle mesure cette acceptation de l'hypothèse de la composition est influencée par la comparaison avec le grec ἐκεχειρίαν, dont Aulu-Gelle parle juste avant.

4.2.4. Étymologies par dérivation

divinatio	*divinare*	2.4	Gavius Bassus	désaccord sur la *ratio*, pas sur l'étymon.	[M] la racine est la même que *deus* et *diuinus.* [AG], *Ibid.*, *diuinare*.
divinatio	*divinare*	2.4	*alii quidam*	accord	Voir ci-dessus.
religiosus	*religio*	4.9	Nigidius Figulus	désaccord (portant plus sur le sens du suffixe que sur l'étymon)	[EA] Cicéron (*Nat. Deo.* 2.28.72) le rattache aussi à *relegere* ; une autre version se trouve chez Lactance (*Inst*. 4.28.2) et Servius (*Aen*. 8.349) qui le rattachent à *religare*, « se lier vis-à-vis des dieux ».

religiosus	*relinquo*	4.9	Masurius Sabinus	non précisé	[AG] voir ci-dessus. [EA] voir ci-dessus.
caerimonia	*careo*	4.9	Masirius Sabinus	non précisé	[EA] Même étymon *carere* chez Paul Diacre (PF 62.19) ; les Anciens le font dériver de la ville étrusque de Caere (PF 38.19 et Valère Maxime, 1.1.10). [M] Etymologie inconnue ; peut-être étrusque selon Ernout & Meillet.
κυάμους	*(αἴτιοι τοῦ) κυεῖν*	4.11	Aulu-Gelle	accord	
persona	*personare*	5.7	Gavius Bassus	accord	[EA] *idem* chez Varron, LL8.20, 9.24 [M] Il semble bien que *persona* et πρόσωπον soient liés, *persona* ayant un sens plus technique que son équivalent grec : théâtral en première instance, puis juridique et enfin rhétorique et éthique.
retanda	*retae*	11.17	Gavius Bassus, *De Origine Vocabulorum*	accord	[EA] Festus 336.25, même étymologie.

lictor	*ligando*	12.3	Valgius Rufus, *De Iiebus per Episiulam Quaesitis*	accord	[EA] PF 103, 1 ; Tite-Live 1.26 et 8.7 avec de manifestes *figurae etymologicae* telles que (« *lictor, colliga manus* »). [M] Selon Ernout & Meillet, l'étymologie antique est possible, mais c'est aussi peut-être une étymologie populaire. [AG] *Ibid*., Tiron, *limus* ou *licium*.
lictor	*limus* ou *licium*	12.3	Tullius Tiro	désaccord	Voir ci-dessus.
festinare	*fando*	16.14	Verrius Flaccus	désaccord	[M] origine inconnue, des rapprochements sont possibles avec l'irlandais et le gaélique. [AG] *Ibid., fessum esse.*
Vaticanus	*uaticinia*	16.17	la *doxa*	accord	[EA] Augustin, *Civ. Dei*, 4.8 ; 4.11 ; 4.21. Voir plus loin les « cas particuliers ».
Vaticanus	*uagire*	16.17	Varron	accord	Voir ci-dessus.
paenitere	*paene, paenuria*	17.1	*antiquiores*	non précisé (accord probable)	[M] Le mot semble dérivé de *paene*, peut-être avec un adjectif intermédiaire **paenitus* ?
candere	*candor*	17.10	Favorinus	non précisé (accord probable)	[M] Ce vocable vient d'une famille indo-européenne ; seul le latin et le sanskrit ont une forme verbale.

iumentum	*iungo*	20.1	*ueteres nostri*	non précisé (accord probable)	[M] Ce vocable vient d'une racine indo-europénne **yeug-/yug-* ; l'assocation avec *iungo* est tout à fait correcte.
sicinnistae	*sicinnium*	20.3	Aulu-Gelle	accord	[M] avec *sicin(n)ium*, c'est un dérivé du grec σίκιν(ν)ις.
putus	*purus*	7.5	*Alfenus iuriconsultus*	désaccord	[AG] *Ibid*., *puto*.
putus	*puto*	7.5	Aulu-Gelle	accord	[AG] *Ibid*., *purus*.

Le chapitre 7. 5 nous présente un cas intéressant d'utilisation de la méthode analogique. Le juriste Alfénus propose de considérer que *putus* est dérivé de *purus* de la même manière que *nouicius* l'est de *nouus*, et *propicius* de *proprius*. Aulu-Gelle le reprend non pas sur sa méthode, mais sur ses données : il est visible que l'analogie ne fonctionne pas puisque la graphie de *purus* est à l'évidence dépourvue de suffixe *–icius*. Cette remarque est en effet évidente et l'on s'étonne, avec Aulu-Gelle, qu'Alfenus n'y ait pas pensé lui-même ; faut-il faire l'hypothèse que la manière dont il prononçait la syllabe –tus lui facilitait ce rapprochement ?

Quand il s'agit des étymologies par dérivation, il semble que les premières lettres jouent un rôle déterminant dans l'homophonie qui motive le rapprochement et est censé convaincre le lecteur. Dans l'étymologie antique en général, et chez Aulu-Gelle en particulier, l'identité des deux ou trois premières lettres est capitale ; ensuite, chaque lettre prend de moins en moins d'importance et l'étymologiste peut effectuer les permutations qu'il veut. C'est entre autres ce qui semble permettre à Tiron de proposer *limus* ou *licium* pour étymons de *lictor*. On a parfois l'impression que la méthodologie des étymologistes consiste simplement à parcourir les mots plus courants qui ont la même initiale que celui que l'on étudie, et à essayer de trouver un rapport sémantique.

Cela ne signifie pas, cependant, que ces étymologies remportent toujours l'adhésion ; Aulu-Gelle critique lui-même Verrius Flaccus pour avoir cru que la première lettre seule de deux mots aussi différents que *festinare* et *fari* pouvait avoir autant de poids *(« sed id nimis coactum atque absurdum uidetur neque tanti esse momenti potest prima in utroque uerbo littera* », 16.14.4).

Une dernière remarque : l'étude de *sicinnistae* et de *siticines* se suivent, faisant l'objet de deux courts chapitres attenants. Ces deux termes étant si proches, on peut se demander si ces notices ne sont pas elles aussi reliées par une concommitance biographique : lecture, conversation ou association d'idées qui aurait fait qu'Aulu-Gelle les écrit l'une juste après l'autre. Ces coïncidences sont rares dans la composition, mais gardons en tête qu'elles sont possibles, car nous verrons réapparaître un schéma de ce type dans notre étude plus détaillée du chapitre portant sur *Vaticanus*.

4.3. Étymologies par antiphrase

multa	*multus*	11.1	*turba grammaticorum nouicia*	désaccord	[AG] *Ibid*., Varron propose une origine sabine.

Ce type d'étymologie, on l'a vu chez Quintilien, est un parangon de ridicule auprès des lettrés raisonnables de l'époque, et il n'est pas surprenant de voir Aulu-Gelle écarter celle-ci, malgré tout l'intérêt qu'il porte par ailleurs aux auto-antonymes.

4.4. Étymologies par métaplasme

4.4.1. Par suppression

fauisae	*flauisae*	2.21	Quintus Valerius Soranus	non précisé	[AG] Selon Aulu-Gelle, Varron n'a trouvé aucune étymologie pour ce mot. [M] vient du verbe *flare*, désignant le processus de création de cette monnaie.

4.4.2. Par permutation

indutiae	*initiae*	1.25	Aurelius Opilius, *Musarum*
parcus	*paruum*	3.19	[M] C'est un dérivé de *parco*, qui n'a pas d'étymologie connue.
squalere	*squama*	2.6	[EA] même opinion chez Nonnius, 452.18. [M] le rapprochement entre *squama* et *squalus/squalere* se tient.

Nous avons considéré qu'Aulu-Gelle était en désaccord avec l'étymologie d'Aurelius Opilius, puisqu'elle concurrence la sienne propre. Il est toutefois intéressant de voir qu'il ajoute celle d'Opilius après la sienne, ce qui aurait pour effet de lui donner « le dernier mot », contrairement à un dispositif où Aulu-Gelle aurait d'avord cité l'opinion concurrente avant de la critiquer et de la remplacer par la sienne. Il admet même, certes avec ironie sans doute, que cette opinion concurrente pourrait passer pour une explication « plus élégante ».

4.4.3. Par ajout

bidentes	*biennes*	16.6	*commentarii quidam ad ius pontificum pertinentes*	désaccord	[AG] *bi-dens*, 16.6.

Le cas des animaux *bidentes*, qui ont deux dents, nous offre un exemple de cas où les *realia* viennent contredire les connaissances toutes théoriques des pédants. Ceci étant dit, il n'était pas tout à fait absurde de penser à une base nominale « *annus* » comme étymon de *bidentis*, car les agneaux n'ont en effet que deux dents pendant leurs deux premières années, à la suite de quoi les prémolaires commencent à apparaître. La relative ressemblance phonétique des signifiés (bien que cette hypothèse soit tout à fait fausse en définitive) s'est trouvée appuyée par une coïncidence zoologique.

4.4.4. Étymologies par polysémie

lituus **(bâton)**	*lituus* (trompette)	5.8	non précisé	accord	Voir ce même mot dans les étymologies venant du grec, et les cas particuliers en fin de partie.

Lituus constitue un cas unique d'étymologie par polysémie au sein des *Nuits Attiques* : Aulu-Gelle se demande quel *lituus* a précédé l'autre. Cette homonymie n'est pas fortuite, selon lui, car la forme similaire des deux objets les relie. Il a recours, pour essayer de trancher cette question, à une méthode unique que l'on va détailler tout de suite.

5. Cas particuliers

5.1. Un cas exceptionnel : une étymologie fondée sur une occurrence unique

Alors qu'il défend Virgile contre une critique formulée par Hygin, Aulu-Gelle fait un détour par l'étymologie du *lituus*, qui est à la fois un bâton augural et un instrument de musique ; tous deux se distinguent par une forme cylindrique, allongée et courbée à une. extrémité.

> *Et, quoniam facta «litui» mentio est, non praetermittendum est quod posse quaeri animaduertimus, utrum lituus auguralis a tuba quae «lituus» appellatur, an tuba a lituo augurum «lituus» dicta sit; utrumque enim pari forma et pariter incuruum est. Sed si, ut quidam putant, tuba a sonitu «lituus» appellata est ex illo Homerico uerbo: « Λίγξε βιὸς », necesse est ita accipi, ut uirga auguralis a tubae similitudine «lituus» uocetur.*[516]

> Et, puisque nous parlons du bâton augural (*lituus*), n'omettons pas de répondre à une question qui peut nous être posée : est-ce que le nom du bâton augural vient de celui du tuba, qui est appelé « *lituus* », ou bien si c'est ce tuba qui se nomme « *lituus* » à cause du bâton augural ? De fait, les deux ont la même forme et la même incurvation. Mais si, comme certains le pensent, le tuba a reçu son nom parce qu'il fait du bruit, en raison de cette expression d'Homère : l'arc résonna (« Λίγξε βιὸς »), il faut bien admettre que la baguette augurale tient du son de sa ressemblance avec le tuba.

On est à la recherche d'un indice qui permette de dire lequel des deux *lituus* apparut le premier ; le lien avec Homère rend possible une hypothèse : le tuba vient d'Homère, or Homère est ancien, donc le tuba est plus ancien que le bâton. Pour que ce raisonnement soit valable, la condition principale est de relier effectivement le tuba *lituus* à une occurrence homérique qui donne à voir une étymologie gréco-latine crédible.

Il nous semble qu'il faut comprendre l'expression « *a sonitu lituus» appellata* » dans un sens très large : le tuba est appelé ainsi parce qu'il fait du bruit. Que le bruit du tuba et le claquement d'un arc dont la corde se détend ne se ressemblent absolument pas, c'est un fait qu'Aulu-Gelle, comme ces *quidam* qui proposent une telle étymologie, choisit d'ignorer : ce thème général du bruit leur permet de relier *lituus* à un autre mot qui lui est vaguement

[516] *N.A.*, 5.8.8-10.

similaire. À cet escamotage périlleux, on comprend la difficulté que posait la question de la précession des deux *lituus* : il fallait qu'elle soit ardue à trancher, pour que l'on ait recours à une explication à la fois si floue et si spécifique.

Si spécifique, parce que de manière très singulière, l'étymologie de *lituus* est attribuée non pas à un mot pris en mention, et appuyé éventuellement par une occurrence littéraire qui l'illustrerait et lui conférerait une aura d'*auctoritas*, mais bien à la citation d'Homère elle-même : *lituus* (le tuba), ne vient pas de la forme d'aoriste λίγξε, et encore moins du verbe λίγγω (faire du bruit, être sonore, résonner clairement), mais de ce vers précis, le vers 125 du livre quatrième de l'*Iliade*. Pour ce qui est de la forme λίγξε, la question est évacuée par le fait qu'elle constitue un hapax ; la distinction théorique entre forme étiquette et forme en usage n'est donc que théorique, car, en réalité, elle existe seulement en tant qu'occurrence actualisée. Mais on peut s'interroger sur le passage sous silence de toute la famille lexicale de λίγγω : l'adjectif λιγύς, sa variation λιγυρός, ses composés tels que λιγύφθονος ou λιγύφωνος… La ressemblance phonétique entre *lituus* et λιγύς semblait pourtant propice à être exploitée par les étymologistes antiques ; et le rapport sémantique entre un adjectif décrivant ce qui résonne, chante, retentit n'est pas vraiment plus éloigné de la sonorité d'un instrument à vent que ne l'était le claquement d'un arc.

Il faut donc questionner une telle préférence. En l'absence d'autres éléments, la réponse paraît claire : c'est le carcatère homérique de l'expression « Λίγξε βιὸς » qui permet une telle singularité étymologique. L'aura de l'auteur, la place si particulière de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* au centre et au fondement d'une culture lettrée gréco-latine, son statut d'œuvre apprise au moins partiellement de mémoire comme marque de distinction socio-culturelle et même comme étape de l'enseignement de la littéracie[517], en font plus qu'une œuvre littéraire. La citer, c'est donc davantage que citer un texte de poésie : c'est aussi citer l'équivalent d'une encyclopédie et d'un manuel scolaire. Tout ce qui s'y trouve est donc en quelque sorte essentialisé, et reçoit une dimension particulière qui rend possible la transformation d'un hapax poétique en une forme-étiquette de nature à se constituer comme étymon d'un mot.

[517] Platon en fait par exemple mention dans son *Protagoras*, 325c-326a.

5.2. Contaminations méthodologiques et recherche orientée par le résultat

L'objet de notre travail est de mettre au jour les facteurs qui influencent le discours d'Aulu-Gelle sur la langue, extérieurs eux-même au champ de la linguistique. On a relativement peu parlé du rôle de la composition générale des *Nuits*, car son apparence aléatoire la rend difficile à analyser ; mais on dispose d'un exemple très parlant, à savoir le chapitre 16.17, consacré à l'origine du nom *Vaticanus*.

À Rome, *Vaticanus* désignait une plaine suburbaine sur la rive droite du Tibre (*vaticanus campus* ou *ager*) agrémentée de collines (*vaticani montes*, ou *vaticanus collis* chez Festus[518]) Cet *ager*, plutôt insalubre[519], accueille des champs et des jardins, jusqu'à ce que Caligula décide d'y construire un cirque que Néron achèvera.[520] La littérature antique qui nous est parvenue n'en dit pas grand-chose.

Mais *Vaticanus* désignait aussi, si l'on suit Saint Augustin et Aulu-Gelle, un nom de divinité. Tous deux puisent à la même source, les *Antiquités Divines* de Varron : Aulu-Gelle en fait explicitement mention ; l'influence de Varron sur Saint Augustin est bien documentée[521]. Ces deux auteurs, évidemment, n'inscrivent pas leur discours dans la même perspective ; Augustin utilise Vaticanus à plusieurs reprises comme un exemple des divinités mineures du panthéon romain, tandis que le miscellaniste rend compte d'une étymologie originale qu'il a rencontrée dans ses lectures :

> *Et agrum Vaticanum et eiusdem agri deum praesidem appellatum acceperamus a uaticiniis quae ui atque instinctu eius dei in eo agro fieri solita essent. Sed praeter hanc causam M. Varro in libris Diuinarum aliam esse tradit istius nominis rationem : « Nam sicut Aius, » inquit, « deus appellatus araque ei statuta est quae est infima noua uia, quod eo in loco diuinitus uox edita erat, ita Vaticanus deus nominatus penes quem essent uocis humanae initia, quoniam pueri, simul atque parti sunt, eam*

---

[518] Festus grammaticus, *De la signification des mots*, éd. par Charles-Louis-Fleury Panckoucke, trad. par Auguste Savagner, 2 vol. Paris, 1846. pp 683-684.

[519] Tacite, *Histoire*, II, 93. [520] Marie-José Kardos, *Topographie de Rome. II, Lexique de topographie romaine,* L'Harmattan, Paris, 2002.

[520] Marie-José Kardos, *Topographie de Rome. II, Lexique de topographie romaine,* L'Harmattan, Paris, 2002.

[521] La littérature à ce sujet est abondante ; on peut citer par exemple Brian Dobell, *Augustine's intellectual conversion: the journey from platonism to christianity,* Cambridge, p. 113 ; ou encore, pour la *Cité de Dieu* en particulier, Gerard James Patrick O'Daly, *Augustine's City of God: a reader's guide*, Oxford, 1999).

primam uocem edunt quae prima in Vaticano syllabast idcircoque 'uagire' dicitur, exprimente uerbo sonum uocis recentis ».[522]

Nous avons appris que le Vatican, ainsi que le dieu qui préside à cet endroit, tiennent leur nom des oracles qui avaient coutume d'y être inspirés par la puissance de ce dieu. Mais, en plus de cette explication, Varron dans ses *Antiquités divines* donne une autre explication pour ce mot : de même que sont appelés Aius, dit-il, et le dieu et l'autel où se trouve sa statue (qui se trouve en descendant la Via Nova), parce qu'en ce lieu s'était faite entendre une voix d'origine divine, de même le dieu qui préside aux balbutiements de la voix humaine est appelé Vatican, puisque les enfants, dès leur naissance, laissent entendre ce premier cri[523] que l'on retrouve dans la première syllabe de « Vatican », et c'est pourquoi « vagir » désigne, comme onomatopée, le son de la voix d'un nouveau-né.

Aulu-Gelle nous donne donc deux étymologies de *Vaticanus*. La première est la plus courante et communément acceptée (« *acceperamus* ») ; elle relie le toponyme aux oracles (*uaticinia*) qui y étaient délivrés. Cette explication semble satisfaisante tant du point de vue historique que du point de vue morphologique, et l'on comprend son succès.

Mais Varron en propose une seconde. Si la première est soutenue par la tradition, celle-ci jouit du crédit de cet auteur qu'Aulu-Gelle cite massivement. Pour lui, *Vaticanus*, comme *Aius*, a une étymologie liée à la voix (« *uox edita erat* » / « *uocis humanae initia* »). Cette unité thématique crée un lien entre Aius et Vaticanus à travers la communauté de ces deux sèmes : divinité et parole[524].

Or, la comparaison avec le chapitre précédent (16.16) présente des ressemblances extrêment troublantes. Aulu-Gelle y parle de l'étymologie d'*Agrippa*, un nom qui serait lié à la naissance difficile par les pieds, et qui serait donc la composition de *aegritudo* et de *pedes*. Et, encore une fois, il cite Varron pour parler de divinités assistant à l'accouchement, les deux Carmentes Prorsa et Postuerta.

C'est le moment de se rappeler qu'Aulu-Gelle écrit parfois de mémoire, mais qu'il se documente aussi beaucoup ; de nombreuses notices sont explicitement déclenchées par une lecture, privée ou publique ; de nombreuses autres se finissent par des *addenda* et des citations visiblement greffées par l'auteur après des vérifications ; même quand Aulu-Gelle

[522] *N.A.*, 16.17.

[523] Quelque chose comme « waaaahh » ou le français « ouiiiin » ?

[524] Cette thématique est d'ailleurs redoublée dans le cas d'Aius, dont les autres dénominations *Aius Locutius* et *Aius Loquens* portent cette thématique de la parole de manière redondante.

n'explicite pas, on peut le soupçonner de baser ses mises en scènes fictives sur des lectures réelles.

Nous pouvons donc formuler l'hypothèse suivante : les deux chapitres 16 et 17 de ce livre XVI peuvent être pris comme un seul bloc, inspiré de la lecture des *Antiquités Divines*, et contenant l'explication de plusieurs noms de divinités liées à l'enfantement et à l'enfance. Écrits au même moment de la vie d'Aulu-Gelle, avec pour source directe le texte de Varron, que notre auteur avait peut-être sous les yeux en écrivant, ou peu de temps auparavant, ils n'ont pas été séparés dans l'organisation finale du recueil de miscellanées. Et le retour à Saint Augustin appuie cette hypothèse ; le fait que Vaticanus soit mentionné, de manière récurrente, aux côtés d'autres divinités liées à la très jeune enfance comme Levena, Cunina ou Opis, la ressemblance même de ces trois passages répartis dans le livre quatre de *La Cité de Dieu* nous permet de postuler, de la même manière, que ces passages d'Augustin sont directement inspirés de la lecture des *Antiquités divines* de Varron, et précisément d'un passage ayant pour thème les divinités de l'accouchement et de l'enfance ; passage de Varron perdu, mais dont deux intertextes qui se corroborent entre eux nous permettent d'extrapoler le contenu probable. Voilà pourquoi nous parlons de recherche étymologique orientée par le résultat (« *result-oriented* ») : le thème de l'accouchement n'était pas le point d'arrivée de l'analyse d'Aulu-Gelle, c'en était en fait le point de départ ! Ce dernier ne parle donc pas du vagissement parce qu'il recherchait l'étymologie de Vaticanus ; il parle de Vaticanus parce qu'il était en train de lire un ouvrage sur l'accouchement.

Cette étymologie varronienne a eu une importante postérité, à tel point que des éditeurs ont par la suite transformé *Vaticanus* en *Vagitanus* dans les manuscrits de Saint Augustin ; par la suite a même émergé la figure d'une divinité distincte, Vagitanus ! On retrouve la trace de ces réfections au 18e siècle, dans l'*Encyclopédie Méthodique* de Panckoucke :

> VATICANUS, était un dieu qui, à ce qu'il parait, faisait sa résidence sur le mont Vatican: a-t-il donné son nom au mont, ou le mont a-t-il reçu le sien du Dieu ? Quoi qu'il en soit, il présidait à la parole ; et Aulu-Gelle (16. 17) nous en donne pour raison que le premier cri qui échappe aux enfants en naissant, est la première syllabe du nom de ce dieu ; Va ou Va[525]. On la confond quelquefois avec Vagitanus ; il y en a même qui prétendent qu'il n'y a de différence que dans le nom. Saint Augustin (de civit. Dei IV. 8.) dit : *Neque enim audent aliquas partes tribuere Vaticano, qui infantium uagitibus praesidet*. Quelques critiques avaient changé dans cet endroit (et ibidem cap. 11.) Vaticanus en Vagitanus ; mais

[525] Dichotomie paradoxale puisque redondante ; notait-elle la distinction entre la fricative [v] et la spirante [w] ? Même si c'est le cas, le résultat graphique est étonnant.

> Louis Vivès a très-bien remarqué dans ses notes, qu'il fallait lire Vaticanus ; que l'endroit que nous avons cité d'Aulu-Gelle le démontre, et que d'ailleurs c'est la leçon de tous les anciens manuscrits. On ne sait pourquoi les derniers éditeurs n'ont point fait cette remarque après lui, ils auraient peut-être épargné aux auteurs du Moréri la faute qu'ils ont faite d'appeler ce dieu Vagitant, et de citer sur cela Festus, qui n'en dit pas un mot, et S. Augustin, de civit. Dei, lib. IV, dont toutes les éditions, au moins depuis Vivès, disent Vatican. On ne voit pas non plus pourquoi ils écrivent Vagitant, et non pas Vagitan, ni pourquoi ils distinguent ces dieux, Vagitant & Vatican. Struvius, (Antiq. Rom. Synt.c. 1. p. 1 5 5.) croit qu'on peut également dire Vatican & Vagitan, mais il se trompe.

L'auteur de cet article désapprouve fermement une leçon[526] « *Vagitanus* » qui aurait été proposée de manière rétroactive ; malgrés ses doutes, il ne remet pas non plus complètement en cause l'existence d'un hypothétique dieu « Vagitanus », auquel la même encyclopédie consacre un article prudent.[527]

Il est intéressant de remarquer que cette tradition erronée, si l'on veut bien suivre notre raisonnement, ou du moins extrêmement douteuse et ayant abouti à la reconstitution d'un dieu fictif Vagitanus, s'est disséminée à travers l'Histoire jusque dans les travaux de chercheurs parfois aussi réputés que J.A. Hartung[528] ou G. Dumézil, qui reprend à l'évidence Saint Augustin, puisque le mot-à-mot présente une ressemblance frappante avec le passage correspondant de *La Cité de Dieu* :

> Après que Vitumnus et que Satinus lui ont donné la vie et le sentiment, Opis le recueille sur le sol, Vaticanus ouvre sa bouche pour les premiers vagissements, Levana le soulève de terre, Cunina le

[526] C'est en fait bien avant l'époque de l'Encyclopédie méthodique que la substitution est apparue dans les manuscrits de Saint-Augustin. Plus précisément, il s'agit de deux manuscrits seulement parmi les nombreux exemplaires de la *Cité de Dieu*. En effet, le codex Bernensis 12-13 propose *vagitano* en 4.8 au lieu de *vaticano*, et la même forme en 4.21 ; tandis que le codex Parisiensis 2050 contient seulement le premier *vagitano* en 4.8. Les deux manuscrits, datés respectivement du 11^{e} et 10^{e} siècles, ne sont donc pas tout à fait cohérents ni entre eux, ni avec eux-mêmes puisqu'ils ne font pas toujours la substitution de *Vaticanus* en *Vagitanus* : par exemple, le codex Bernensis 12-13 conserve *Vaticanus* en 4.11 alors que *vagitu* se trouve à cinq mots de distance ; le codex Parisiensis ne fait quant à lui la substitution qu'une fois sur les trois possibles.

[527] « *Vagitanus* dieu qui présidait aux cris des enfants, que plusieurs croient être le même que Vaticanus. L'image d'un enfant qui pleure et qui crie est du cabinet de M. Moreau de Mautour, qui croit que c'est le dieu Vagitanus. »

[528] «There were some sixty or seventy of these [divinities], who presided over the growth of the human body alone, - Vagitanus, who opened the mouth of the infant for his first cry ; Cunina, who guarded the cradle ; Educa, who taught the infant to eat ; Potina, who taught him to drink ; Ossipago, who knit the bones, etc…» cité par [528] William F. Allen, review of *Reviewed Works: Die Religion der Römer nach den Quellen by J. A. Hartung; Die Religion der Römer by C. G. Zumpt; Handbuch der Römischen Alterthümer nach den Quellen bearbeilet by Wilhelm Adolph Becker, Joachim Marquardt; Römische Mythologie by L. Preller*, par J. A. Hartung et al., *The North American Review* 113, n^{o} 232 (1871): pp 30‑62.

soigne dans le berceau, Potina et Educa lui donnent l'une à boire, l'autre à manger, Paventinus s'occupe ses peurs… »[529].

Cela nous permet de saisir l'étendue de la distance épistémologique qui sépare les *Nuits Attiques* et *La religion romaine archaïque*. Lorsque nous lisons Dumézil au vingt-et-unième siècle, nous considérons implicitement que chaque jugement y est, en théorie et sauf erreur de l'auteur, vrai ; c'est-à-dire qu'aucun autre jugement qui dit autre chose sur ce point précis n'est vrai en même temps. Dans la science moderne, deux propositions concurrentes ne peuvent ête simultanément présentées comme vraies : on peut hésiter, douter, présenter des hypothèses de travail à vérifier postérieurement, mais il faut alors préciser que l'on se trouve encore à un état provisoire de la vérité, celui qui précède la résolution du problème. Si Dumézil dit que Vaticanus est le dieu du vagissement, il ne peut donc pas être en même temps « pas le dieu du vagissement » ; les expériences de pensée de Schrödinger n'ont pas cours en la matière.

C'est alors qu'il faut se remémorer cette spécificité de l'étymologie antique que nous avions rappelée précédemment : les Anciens se satisfont plus aisément que nous de la multiplicité des explications. Le fait qu'Aulu-Gelle cite Varron, professant lui-même que Vaticanus vient de *uagire*, n'est pas un argument définitif pour éliminer l'étymon le plus vraisemblable, qui est *uaticinari*. S'il cite cette première option, c'est parce qu'il vient de la lire, qu'il l'a jugée digne d'intérêt, qu'il l'a consignée dans son livre, et qu'il n'a pas jugé d'en fournir une autre ; mais cela n'implique pas que c'était l'opinion générale. On peut même penser que c'était le contraire, tant le raisonnement de Varron est contourné (d'un autre côté, il ne faut pas non plus sous-estimer l'influence de ce dernier sur la postérité) ; et l'on peut certainement penser que ce n'est pas l'étymologie la mieux acceptée de *Vaticanus*. Comme indice dans ce sens, on peut relever l'étonnant « *sed praeter hanc causam… aliam rationem tradit* » qui relie les deux hypothèses ; la formulation nous dit bien qu'il y a ajout d'une explication supplémentaire, sans que la deuxième chasse la première.

Que retenir de ce cas particulier ? Qu'il faut être très prudent, lorsque l'on extrait des fragments d'Aulu-Gelle de leur contexte. Il est extrêmement malaisé d'affirmer « Aulu-Gelle pense que », « écrit que », dans l'idée que ce qui se retrouve dans son texte est effectivement ce qu'il pense. Ce piège est particulièrement subtil lorsque les indices qui doivent nous mettre

[529] Dumézil G. 1966. La religion romaine archaïque, avec un appendice sur la religion des étrusques. Paris. p. 47.

la puce à l'oreille ne se trouvent même pas dans le chapitre en question, mais dans son environnement, alors que la composition des *Nuits Attiques* semble si aléatoire. Gardons donc à l'idée que les conclusions des réflexions présentées par Aulu-Gelle sont soumises à des facteurs extrinsèques, extra-grammaticaux, intertextuels et même biographiques.

6. Conclusion : de l'importance du texte et du contexte

Ce qui rend les *Nuits Attiques* précieuses pour l'analyse, c'est que l'on voit à la fois le développement de ces *rationes*, et même parfois leur effet sur les personnages, convaincus ou non, ou sur Aulu-Gelle, qui tranche en faveur ou en défaveur de ce qu'on lui propose.

Aulu-Gelle suit globalement les grands principes de l'étymologie antique, déjà recensés chez Quintilien. On inclut dans ces tendances une relative méfiance vis-à-vis des composés ; elle semble enore plus forte envers les étymologies par antiphrase, même si le corpus restreint ne permet pas de trop s'avancer.

Une des grandes questions qui agite les intellectuels dépeints dans l'ouvrage (ce qui inclut son auteur) est celle de l'origine grecque des mots. Des excès dans les deux sens sont relevés : méconnaître les étymologies bilingues, c'est révéler sa méconnaissance de la culture hellénique ; cependant forcer pour assigner des origines grecques à des mots qui peuvent s'expliquer par le latin, c'est aussi prêter le flanc aux critiques, voire se montrer ridicule. On retrouve l'ambiguïté du rapport entre ces deux cultures que nous avions déjà rencontrée en parlant du bilinguisme.

Sur la méthode, Aulu-Gelle recourt fréquemment à l'analogie. Il procède parfois par analogie avec le grec, par exemple lorsqu'il compare ὗες et *sues*, ὑπέρ et *super*, ὕπτιος et *supinus*, ὑφορβός et *subulcus*, ὕπνος et *sypnus* (13.5), ce qui lui permet de démontrer l'évolution de l'aspiration initale en sifflante lors du passage au latin. L'analogie est aussi très utile lorsqu'il s'agit de montrer que la fin d'un mot est une dérivation, nom la marque d'une composition, corrigeant ainsi les lexicographes trop prompts à surinterpréter certains morphèmes. Cette distinction occupe plusieurs chapitres.

Ces critères techniques, morphologiques, sont au service de l'explication qui motive l'étymologie et aide le récepteur à se représenter le lien entre les deux mots. Les deux ensemble (la méthodologie et la motivation) constituent la *ratio* de l'étymologie.

Le discours, en effet, n'est convainquant que s'il procède à une démonstration, c'est-à-dire s'il produit un acte de communication d'un locuteur à l'autre. Cela le rend plus étoffé et aussi plus biaisé. L'étymologie, pas plus que le reste des discours sur la langue, n'existe pas dans un *vacuum*. Il faut le voir en contexte ; ce contexte, c'est au moins le chapitre pour le dispositif rhétorique, parfois même un contexte plus large que le chapitre.

Dans cette perspective, les discours de tous les interlocuteurs sont très loin d'avoir la même valeur. C'est pour cela que le relevé des étymologies proposées par les différents locuteurs des *Nuits*, si on les extrait et que l'on les réduit à leur seul résultat (à l'instar de l'explication de « Vaticanus » chez Augustin ou Dumézil) n'a pas de sens, et peut même conduire au contresens si l'on évacue l'analyse de ce contexte. On ne peut pas considérer que la présence d'une chaîne étymologie dans l'ouvrage lui confère une *auctoritas* suffisante pour la légitimer : *ratio* et *auctoritas* fonctionnent ensemble, s'articulent, se nourrissent mutuellement et se développent de concert.

Conclusion

1. Les rapports entre *natura*, *analogie*, *consuetudo* et *auctoritas*

Aulu-Gelle ne s'intéresse pas vraiment à la *natura* des mots. On a vu le statut très minimal du cratylisme qui est la seule réflexion sur ce thème, et qui est écarté comme un débat abstrait, loin des préoccupations de notre auteur.

Il s'oppose presque en permanence à la *consuetudo*, cette force du nombre qui modifie le langage par l'usage. Cette force, qui n'est pas nommée comme telle, est présentée parfois comme une dynamique neutre : Aulu-Gelle constate les évolutions de la langue qui ont eu lieu depuis l'époque de Plaute, de Caton, de Salluste. Cependant, notre auteur consacre aussi de l'énergie à condamner les errances de ses contemporains, qui ont oublié l'état archaïque de la langue (et surtout, en fait, les textes qui sont le support de cet état : la littérature, mais aussi les textes de lois que sa profession juridique et sa curiosité générale l'amènent à rencontrer). Cette *consuetudo* crée pour lui une norme dégradée de la langue. Faut-il dire pour autant qu'Aulu-Gelle se présente comme un réactionnaire linguistique ? Malgré l'opposition de principe qu'il met en scène, cette problématique est surtout présentée comme un jeu littéraire. Elle lui permet notamment de remettre au goût du jour l'*auctoritas* des *ueteres.*

L'*auctoritas* est une des forces motrices de la pensée d'Aulu-Gelle. Elle n'est pas aussi rigide que l'on a pu le penser : Aulu-Gelle n'est pas un admirateur béat de ses maîtres ni des auteurs qu'il cite. Certains lettrés sont remis en question, même les plus proches d'Aulu-Gelle, dont les discours ne sont pas parole d'évangile. Favorinus incarne le mieux cette ambiguïté, lui qui est si souvent présenté dans ses interactions avec d'autres intellectuels ;

malgré sa position de mentor, malgré l'affection qu'Aulu-Gelle lui voue, lui qui nous a transmis le portrait le plus complet de ce personnage fantasque, il lui arrive d'être égratigné.

2. L'*auctoritas*, concept multi-dimensionnel.

Il y a plusieurs strates d'*auctoritas*. Celles-ci sont organisées par des critères sociaux et probablement politiques. La politique est certes invisibilisée, mais on sent la force de la gravité qui est exercée vers et par le pouvoir impérial, véritable trou noir des *Nuits*, par l'intermédiaire de personnages comme Fronton ou Hérode Atticus ; globlament, on peut considérer que tous les interlocuteurs dépeints comme vivants gravitent avec plus ou moins de force, selon leur éloignement de l'épicentre impérial, autour de ce pouvoir.

La question nationale s'intègre aussi à ces paramètres de *l'auctoritas*. Le grec jouit d'un prestige traditionnel, mais les rapports entre Aulu-Gelle et cette langue sont très complexes. Le titre même de l'œuvre l'évoque, faisant référence à cette époque estudiantine où Aulu-Gelle s'invitait à Athènes avec l'humilité d'un disciple et l'insolence d'un colonisateur. Le code-switching, intensément pratiqué, se pose à la fois comme marqueur social et comme processus d'appropriation culturelle.

Au cours des débats entre Fronton et Favorinus, la richesse respective de chaque langue est mise en jeu. Dans les étymologies dont Aulu-Gelle se montre friand apparaît la dette du latin au grec ; la langue hellénique est constamment invoquée pour expliquer le fonctionnement du latin, pour fournir des points de repère au lecteur dont la compétence bilingue est supposée. Quant aux poètes et dramaturges latins, ils tentent d'émuler l'esprit, la vivacité, le naturel des inimitables Grecs ; Aulu-Gelle leur conseille la modestie, même au grand Virgile, et lui-même se montre un traducteur fidèle lorsqu'il ose s'atteler à la tâche.

3. L'archaïsme au deuxième siècle

L'*auctoritas* provient donc de plusieurs directions. Les textes archaïques en sont la source la plus incontestable. Plaute, Térence, Salluste, Ennius en sont les parangons, et

plusieurs chapitres sont consacrés à expliquer pourquoi leurs tournures, qui dévient de la norme contemporaine, sont tout à fait correctes, contre l'avis des critiques trop hâtifs ou trop incultes. Virgile n'est pas toujours épargné, on l'a dit, non plus que Favorinus, et même Varron a parfois des avis qui déroutent Aulu-Gelle, malgré toute l'admiration qu'a ce dernier pour « l'homme le plus savant de la fin de la République ». De nombreuses autres sources ont une *auctoritas* fluctuante, philologues et auteurs de traités où Aulu-Gelle pioche son savoir, et dont il ne se prive pas de relever les erreurs.

On peut aussi parler de tous les auteurs qui sont complètement absents des *Nuits*, et dont l'*auctoritas* est supprimée, à l'instar de tous les poètes néotériques, de Tite-Live, de Tacite, de Sénèque…

A contrario, on assiste à la construction de l'*auctoritas* de certains auteurs. Cela se ressent particulièrement dans le domaine des néologismes, de la licence poétique en général. Ce sont des auteurs moins prestigieux comme Labérius, Cneius Matius, Laevius. Pendant la période antonine, les archaïstes (ou maniéristes, ainsi que les appellerait plutôt Holford-Strevens) comme Fronton tentent des les imposer. On assiste à des analyses d'Aulu-Gelle pour voir si leurs innovations sont acceptables ; peut-être même pour les intégrer à la langue (19.7). Cela semble surtout être une mode dans des milieux littéraires fermés, plutôt qu'une véritable entreprise réaliste de réinjecter la langue archaïque dans la langue contemporaine.

4. La *ratio* au secours de l'*auctoritas*

C'est là qu'intervient la *ratio*. L'*auctoritas* n'est ni une qualité objective, ni stable, ni auto-suffisante. Cette *ratio*, c'est-à-dire le processus d'explication d'une hypothèse linguistique – car nous étendons la portée de ce terme au-delà de son usage terminologique issu du cadre de l'étymologie – est la mise en scène persuasive d'un raisonnement abstrait. Elle participe autant de la philologie que de la littérature ; elle est au cœur du dispositif littéraire d'Aulu-Gelle, « écrivain de la linguistique » plutôt que linguiste, et fonde son esthétique de la « narration de la découverte grammaticale ».

La *ratio* gellienne met l'analogie au cœur de son processus, avec l'*auctoritas* qui en est le point de départ et la finalité. Notre auteur doit battre ses adversaires sur leur propre terrain.

Or, il le dit lui-même : l'accumulation de citations ne rend que ridicule dans un débat. C'est que l'*auctoritas* se prête moins à faire œuvre littéraire : elle n'a pas vraiment d'épaisseur, elle suscite moins de texte ; à moins de faire l'éloge perpetuel des Anciens. C'est la *ratio* qui fait la matière de l'argumentation, et le contenu du livre.

Aulu-Gelle fait un usage massif de l'analogie comme méthode d'investigation et de preuve. Il ne l'appelle pas ainsi lorsqu'il en use ; il présente ce concept comme le vestige d'une querelle théorique et obsolète, hors de son système de pensée. Il n'en reste pas moins que la méthode varronienne se retrouve fréquemment sous sa plume. Par conséquent, tous les jugements qui faisaient d'Aulu-Gelle un farouche opposant à l'analogie, un anomaliste qui ne jure que par l'autorité des Anciens, nous semblent à revoir ou à préciser :

> J'ai essayé de montrer dans ma thèse que la guerre acharnée menée par cet auteur contre les grammairiens est inspirée par une farouche hostilité aux principes analogistes (δ). Il existe dans les Nuits Attiques une série de scènes identiques qu'on pourrait intituler « le pédant bafoué » ou le gramairien ridicule". Passionnément épris de formes rares, Aulu-Gelle dénonce la corporation des grammairiens comme rationaliste et analogiste et éprouve une horreur profonde pour ses prétentions à légiférer dans l'abstrait.[530]

Ni l'opposition avérée et largement documentée d'Aulu-Gelle vis-à-vis des grammairiens, ni son attachement à l'*auctoritas* littéraire et linguistique, ne sont en réalité incompatibles avec l'utilisation des méthodes analogistes qui viennent soutenir la rationalité persuasive des diatribes des *Nuits Attiques*.

5. Les voix multiples des *Nuits Attiques*

Le second aspect essentiel de la méthodologie d'Aulu-Gelle repose dans l'utilisation des intertextes. Cet usage massif des exemples fait d'Aulu-Gelle un conservateur historique de fragments. Ces citations soutiennent son propos ; leur accumulation submerge le lecteur et vise à emporter son adhésion, tout en contribuant à améliorer sa culture ; il faut se rappeler que l'ouvrage a aussi pour visée de préparer l'honnête citoyen à tenir des conversations distinguées en société. Mais ces intertextes ne valent pas que pour leur nombre : Aulu-Gelle

[530] René Marache, « A propos de l'analogie et de l'anomalie », *Pallas. Revue d'études antiques*, vol. 2 / 3, 1954, p. 31‑38 ; citation p. 33-34.

fait un usage dynamique des citations et des exemples, qui lui permettent de faire avancer sa réflexion par glissements successifs. Cela lui permet de pallier des lacunes terminologiques ; bien qu'il reprenne largement les termes grammaticaux de son époque (et en introduise même certains dont l'origine reste à élucider), l'attention portée au développement précis de ses réflexions montre souvent que la réflexion d'Aulu-Gelle est plus subtile que ce qui apparaît de prime abord.

Si la figure de l'auteur irrigue tous les passages, les *Nuits Attiques* sont avant tout une œuvre polyphonique, qui met en scène une kyrielle d'intervenants, réels ou fictifs, vivants ou morts, d'encre ou de chair. Ces personnages incarnent des courants de pensée, des strates de la société, des générations et des nations différentes. Cela contribue à l'instauration de stratégies rhétoriques, où tous les discours tenus sont à mettre en rapport avec le personnage qui les profère.

Dans un contexte où l'hyper-spécialisation est suspecte, Aulu-Gelle doit échapper à ces accusations, lui qui est pourtant si investi dans des problématiques de niche. Il doit aussi éviter de rebuter son lecteur. Quand un de ses amis lui fait lire le livre qu'il écrit, Aulu-Gelle le juge bien trop précis, pointilleux et fastidieux. Le génie déroutant des *Nuits Attiques*, c'est que la modération est produite par la multiplicité : l'équilibre du livre repose sur son désordre, son fouillis.

Cela a aussi pour conséquence d'obscurcir son propos. Parfois, cela remet même en question la valeur de vérité des propos tenus ; c'est ce que l'on a vu avec l'exemple de Vaticanus. Il arrive aussi que des incohérences apparaissent d'un chapitre à l'autre. Il est très difficile de reconstruire un vrai système gellien, comme une hypothétique *ars*.

Voilà pourquoi nous avons tenu à toujours mettre le contenu du discours linguistique gellien en rapport avec son contexte, dont il est indissociable. Ce travail n'épuise certainement pas le sujet ; on pourrait toujours aller plus loin dans le détail de chaque passage, pour en creuser encore la progression, les sous-entendus, les héritages et les contradictions. Nous espérons au moins avoir convaincu de la nécessité et de la productivité de cette démarche, des horizons qu'elle peut encore ouvrir dans l'étude de cette œuvre, et des applications qu'elle pourrait avoir dans d'autres contextes encore.

Bibliographie

6. Corpus primaire

Dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes principalement reposés sur le texte établi par J. C. Rolfe, en effectuant cependant quelques changements sur ses choix de ponctuation qui, même en prenant en compte les différences de la ponctuation anglo-saxonne, nous semblaient parfois contestables. L'édition de C. Hosius nous a fourni son meilleur apparat critique, notamment en ce qui concerne les leçons manuscrites.

AULU-GELLE, *The Attic nights*, John Carew Rolfe (éd.), Cambridge, Harvard university press, 1978, 3 vol.

AULU-GELLE, *Les nuits attiques*, René Marache (éd.), Paris, France, Les Belles Lettres, 1967, 4 vol.

AULU-GELLE, *A. Gellii Noctium Atticarum libri XX*, Carl Hosius (éd.), Stutgard, Teubner, 1959, 2 vol.

.

7. Usuels

BAILLY Anatole et Émile EGGER, *Dictionnaire grec-français*, Louis Séchan et Pierre Chantraine (éd.), Paris, France, Hachette, 2000.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, 2005 (en ligne : https://www.cnrtl.fr/).

FORCELLINI Egidio, Jacopo FACCIOLATI et Giuseppe FURLANETTO, *Lexicon totius latinitatis cum appendicibus*, Patavii, 1940. Accès en ligne via la Database of Latin Dictionaries.

GAFFIOT Félix et Pierre FLOBERT, *Le grand Gaffiot: dictionnaire latin-français*, Paris, France, Hachette, 2000.

GARCEA Alessandro et Valerie LOMANTO, « Corpus grammaticorum Latinorum », sur *CGL*, d'après la bibliographie des Grammatici Latini de H. Keil (1855-2018) (en ligne : https://cgl.hypotheses.org/)

LEWIS Charlton et Charles SHORT, *A Latin Dictionary*, Oxford, 1933. Accès en ligne via la Database of Latin Dictionaries.

SALAZAR Christine F., *Brill's new Pauly*, Leiden, Pays-Bas, Brill, 2005.

TEMPORINI Hildegard, Wolfgang HAASE, Ursula VOGT et Victor EHRENBERG (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt: ANRW*, Berlin, Allemagne, 1979.

Thesaurus linguae Latinae Online, Berlin, Allemagne, De Gruyter, 2009.

Thesaurus linguae Graecae, Irvine, Etats-Unis d'Amérique, University of California, 2001.

8. Sources modernes

ABELLÁN Carmen Arias, « Convergencias y mecanismos de selección sufijales (a propósito de -alis (-aris/-arius) », *Habis*, n° 23, 1992, p. 321-340.

ACKER L. van, *La synonymie considérée en tant que figure de rhétorique dans les Noctes atticae d'Aulu-Gelle*, Gand, 1931.

ALIZON Aude, *L'énoncé étymologique latin : formes et sens*, Paris 4, 2011.

ALLEN William Sidney, *Vox Latina, a guide to the pronunciation of classical Latin*, Cambridge, University Press, 1965.

ALVES Ieda Maria, *Neologia e neologismos em diferentes perspectivas*, São Paulo, Paulistana Editora, 2010.

AMACKER René, « Homogénéité et hétérogénéité de la langue latine selon Varron et Aulu-Gelle : aspects historique, social et fonctionnel », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, N° 34-35, 2001, p. 369-382.

AMELING Walter, « Aulus Gellius in Athen », *Hermes*, vol. 112, n° 4, Franz Steiner Verlag, 1984, p. 484–490.

ANDERSON Graham, « Aulus Gellius : a miscellanist and his world », dans *ANRW II, 34, 2*, De Gruyter, Berlin, 1994, p. 1834-1862.

ANDRÉ Jacques, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Klincksieck, Paris, Université de Paris (1896-1968). Faculté des lettres, 1949.

ANSCOMBRE Jean-Claude, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, vol. 105, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1995, p. 40-54.

APRESJAN J. D., « Syntaxe et sémantique », *Langages*, n° 15, 1969, p. 57-66.

ARMOGATHE Jean-Robert, « Néologie et idéologie dans la langue française au 18e siècle », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 5, n° 1, 1973, p. 17-28.

ATHERTON Catherine, « What every grammarian knows? », *The Classical Quarterly*, vol. 46, n° 01, mai 1996, p. 239.

AUBIN Jeffery, « Ambivalence étymologique du mot religio chez Augustin : l'étymologie au service de la persuasion », *Laval théologique et philosophique*, vol. 74, n° 2, 2018, p. 169-180.

AULU-GELLE, *Nox philologiae Aulus Gellius and the fantasy of the Roman library*, Erik Gunderson (éd.), Madison, Wis., London, University of Wisconsin Press, coll. « Wisconsin studies in classics », 2009.

AUROUX Sylvain, Claude DÉSIRAT et Tristan HORDÉ, « Les Idéologues et les sciences du langage : bibliographie », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 4, n° 1, 1982, p. 145-170.

BABLITZ Leanne Eileen, *Actors and audience in the Roman courtroom*, London, Routledge 2007.

BADER Françoise, *La formation des composés nominaux du latin*, dans *Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1962, vol. 46.

BALDWIN Barry, « Aulus Gellius and his circle », *Acta classica*, XVI, 1973, p. 103-107.

BALDWIN Barry, « Aulus Gellius on Vergil », *Vergilius (1959-)*, n° 19, The Vergilian Society, 1973, p. 22-27.

BALDWIN Barry, « An Anonymous Latin Poem in Gellius », *Arctos – Acta Philologica Fennica*, vol. 13, 1979, p. 5–13.

BALSDON J. P. V. D., « Auctoritas, Dignitas, Otium », *The Classical Quarterly*, vol. 10, n° 1, 1960, p. 43-50.

BARATIN Marc, « La naissance de la syntaxe à Rome », Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.

BARATIN Marc et Françoise DESBORDES (éd.), *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique. I, Les théories*, Paris, France, Klincksieck, 1981.

BARON Hans, *From Petrarch to Leonardo Bruni. Studies in humanistic and political literature*, University of Chicago Press for the Newberry Library, Chicago, 1968.

BARON Hans, « Aulus Gellius in the Renaissance and a Manuscript from the School of Guarino », *Studies in Philology*, vol. 48, 1951.

BASSET Louis, Frederique BIVILLE, Bernard COLOMBAT, Alfons WOUTERS et Pierre SWIGGERS, *Bilinguisme et terminologie grammaticale gréco-latine*, Louvain, Peeters Publishers, 2007.

BEALL Stephen M., « Homo Fandi Dulcissimus: The Role of Favorinus in the "Attic Nights" of Aulus Gellius », *The American Journal of Philology*, vol. 122, n° 1, 2001, p. 87-106.

BEALL Stephen M., *Civilis eruditio. Style and content in the Attic Nights of Aulus Gellius*, Univ. of California Berkeley, 1988.

BEALL Stephen M., « Aulus Gellius 17.8: Composition and the Gentleman Scholar », *Classical Philology*, vol. 94, n° 1, University of Chicago Press, 1999, p. 55-64.

BERNARDI PERINI Giorgio, « Un problema virgiliano in Gellio, sensu torquebit amaror », *Atti e memorie della Accademia Virgiliana di Mantova*, XXXVII, 1969, p. 1-15.

BIFFINO Giovanna Galimberti, « Loquere uerbis praesentibus (1, 10, 4) : il criterio "dell'elegantia" in Gellio », *Latomus*, vol. 66, n° 4, Societe d'Etudes Latines de Bruxelles, 2007, p. 929-941.

BILLERBECK Margarethe, « Philology at the Imperial Court », *Greece & Rome*, vol. 37, n° 2, 1990, p. 191-203.

BIVILLE Frédérique, et *alii*, *Traduire, transposer, transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, France, A. et J. Picard, 2009.

BLANC Alain, Jean-Paul BRACHET et Charles de LAMBERTERIE, « Chronique d'étymologie latine n° 4 », Tome LXXXII, coll. « Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes », 2011.

BLANK David, « Analogy, anomaly and Apollonius Dyscolus », dans *Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 149-165.

BOEFT J. DEN, « Some Etymologies in Augustine's "De Civitate Dei" », *Vigiliae Christianae*, vol. 33, 1979.

BONNET Corinne, Adeline GRAND-CLÉMENT et Pascal PAYEN, « Entre le vrai et le faux. Approches discursives et stratégies de pouvoir dans l'Antiquité », Colloque du PARSA – Toulouse, 28-29 octobre 2010.

BOOTH Alan, « The Appearance of the "Schola Grammatici" », *Hermès*, vol. 106, 1978, p. 117-125.

BOUDOU Bénédicte et *alii*, *Le Dictionnaire des essais Montaigne*, Paris, Editions Léo Scheer, 2011.

BOUDOU Bénédicte, « Traduttore, traditore. Henri Estienne et la trahison philologique », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, vol. 63, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2006, p. 39-57.

BOULANGER Jean-Claude, « Sur l'existence des concepts de "néologie" et de "néologisme" : propos sur un paradoxe lexical et historique », dans *Actes del I Congrès Internacional de Neologia de les Llengües Romàniques*, Barcelone, Institut Universitari de Lingüistica Aplicada, 2010, p. 31-73.

BOÜÜAERT Joseph, « Le nom des lettres de l'alphabet latin », *Latomus*, vol. 34, n° 1, 1975, p. 152-160.

BRAVO Federico et Marc ANGENOT (éd.), *L'argument d'autorité*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, coll. « Voix d'ailleurs », 2014.

BRDAR Mario, Stefan Th. GRIES et Milena Zic FUCHS, *Cognitive Linguistics: Convergence and Expansion*, Exeter, John Benjamins Publishing, 2011.

BROCK Sebastian, « Aspects of Translation Technique in Antiquity », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 20, n° 1, 1979.

BRUNT P. A. et Michael CRAWFORD, *Studies in Stoicism*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

BULHART Vinzenz, « Neutrum absolutum und der Infinitiv auf -urum », *Wiener Studien*, LXX, 1957, p. 78-83.

BURGER Alice Sz., « Le témoignage d'Aulu-Gelle sur le génitif et le datif singuliers de la 5e déclinaison latine », *Revue des études latines*, 1932, p. 373-381.

BURIDANT Claude, *L'étymologie de l'antiquité à la renaissance*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universtaires du Septentrion, 1998.

CASTILLO Carmen, « La simbiosis greco-romana en el siglo II : las "Noctes Atticae" », *Bilingüismo en el Imperio romano*, 2011, p. 55-67.

CAVAZZA Franco, *Gellius the Etymologist: Gellius' Etymologies and Modern Etymology*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

CAVAZZA Franco, « Gellio grammatico e i suoi rapporti con l'ars grammatica Romana », *Historiographia Linguistica*, 13:2/3, 1986, p. 259-279.

CEAICOVSCHI Kari Rose, *(Re)constructing Cato Maior : a literary assessment of the reception of Cato the Elder in the works of Cicero, Livy, and Aulus Gellius*, Washington, University of Washington, 2008.

CEAICOVSCHI Kari, « Cato the Elder in Aulus Gellius », *Illinois classical studies*, n° 33-34, University of Illinois Press, rubrique « Illinois classical studies », 2008, p. 25-39.

CHAMBON Jean-Pierre, « Remarques sur la notion d'étymologie populaire », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, vol. 11, 1986, p. 37-50.

CHIRCU Adrian, « L'adverbe latin, Une présentation », *Philologica Jassyensia*, vol. 1-2, 2005, p. 7-30.

CIBOIS Philippe, « L'accent latin est-il musical ou d'intensité ? Une hypothèse », sur *La question du latin*, 2013 (en ligne : https://enseignement-latin.hypotheses.org/6935).

CITRONI Mario, « Gellio, 19, 8, 15 e la storia di classicus », *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici*, n° 58, Fabrizio Serra editore, 2007, p. 181-205.

COLLART Jean., « Quelques observations sur Aulu-Gelle, grammairien », *Revue des études latines*, XLIII, 1965, p. 384-395.

COLLART Jean, « Analogie et anomalie », *Entretiens sur l'Antiquité classique*, vol. 9, 1963, p. 117-140.

COLLART Jean, *A propos des études syntaxiques chez les grammairiens latins*, Strasbourg, France, 1960.

COLOMBAT Bernard, « Les fondements sémantiques de la transitivité : à la recherche de la personne », dans *Représentations du sens linguistique III*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, coll. « Champs linguistiques », 2009, p. 283-318. Cairn.info.

COLOMBAT Bernard, « Comment quelques grammairiens du passé ont pensé et traité la catégorie du nombre en latin et en grec », *Faits de langues*, vol. 1, n° 2, 1993, p. 29-36.

COLOMBAT Bernard, « Les « parties du discours » (partes orationis) et la reconstruction d'une syntaxe latine au XVIe siècle », *Langages*, vol. 23, n° 92, 1988, p. 51-64.

COLSON F. H., « The Grammatical Chapters in Quintilian I. 4-8 », *The Classical Quarterly*, vol. 8, n° 1, 1914, p. 33-47.

CORBEILL Anthony, « "Genus Quid Est?" Roman Scholars on Grammatical Gender and Biological Sex », *Transactions of the American Philological Association (1974-)*, vol. 138, n° 1, 2008, p. 75-105.

CORBEILL Anthony, *Sexing the world: grammatical gender and biological sex in ancient Rome*, Princeton, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2015.

COURCELLES Dominique de, *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance: actes des journées d'études organisées par l'Ecole nationale des chartes, Paris, 5-6 avril 2002*, Paris, École nationale des chartes, 2003.

COURTNEY Edward, *The Fragmentary Latin Poets*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

CRISTINA Amandine et Vincent HINCKER, *Le cheval dans le monde romain*, Bayeux, France, Orep Editions, 2014.

DANGEL Jacqueline, « Grammaire et esthétique littéraire à Rome : tradition et modernité », *Cahiers de la Villa Kérylos*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 65-85.

DARMESTETER Arsène, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, France, A. Franck, 1875.

DELESALLE Simone, « L'Analogie : d'un arbitraire à l'autre », *Langue française*, vol. 46, n° 1, 1980, p. 90-108.

DEMONET Marie-Luce et Alain LEGROS, *L'écriture du scepticisme chez Montaigne: actes des journées d'étude (15-16 novembre 2001)*, Genève, Librairie Droz, 2004.

DEROY Louis, « Sur la valeur et l'origine du préfixe latin vē- », *L'antiquité classique*, vol. 52, n° 1, 1983, p. 5-21.

DESBORDES Françoise, « Idées romaines sur l'écriture », Presses universitaires de Lille, 1990.

DESBORDES Françoise, « Le langage sceptique », *Langages*, vol. 16, n° 65, 1982, p. 47-74.

DICKEY Eleanor et Anna CHAHOUD, *Colloquial and Literary Latin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

DIHLE Albrecht, « Analogie und Attizismus », *Hermes*, vol. 85, n° 2, 1957, p. 170-205.

DIX T. Keith, « "Public Libraries" in Ancient Rome: Ideology and Reality », *Libraries & Culture*, vol. 29, n° 3, University of Texas Press, 1994, p. 282-296.

DONNET Daniel, « La place de la syntaxe dans les traités de grammaire grecque des origines au XIIe siècle », *L'Antiquité Classique*, vol. 36, n° 1, 1967, p. 22-48.

DOUAY Françoise et Jean-Jacques PINTO, « Analogie/anomalie. Reflet de nos querelles dans un miroir antique », *Communications*, vol. 53, n° 1, 1991, p. 7-16.

DUBUISSON Michel, « Art de la voltige et "code-switching" (Apulée, "Métamorphoses" I,1, 5-6) », *Latomus*, vol. 59, n° 3, Societe d'Etudes Latines de Bruxelles, 2000, p. 607-613.

DUFRESNE M., F. DUPUIS et M. TREMBLAY, « La préverbation en français médiéval : polysémie et sens grammatical », dans *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, Paris, EDP Sciences, 2008.

DUNCAN-JONES R. P., « Two possible indices of the purchasing power of money in Greek and Roman antiquity », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 37, n° 1, 1978, p. 159-168.

DUNKEL George E., « Remarks on code-switching in Cicero's letters to Atticus », *Museum Helveticum*, vol. 57, n° 2, Schwabe AG Verlag, 2000, p. 122-129.

EASTMAN Carol M., *Codeswitching*, Multilingual Matters, Clevedon, 1992.

EDGEWORTH Robert J., « "Inconsistency" in Vergil and in Homer », *Glotta*, vol. 59, n° 1/2, 1981, p. 140-142.

ENK P. J., « The Latin Accent », *Mnemosyne*, vol. 6, n° 2, 1953, p. 93-109.

ERNOUT Alfred, *Les adjectifs latins en -ōsus et en -ulentus*, Paris, France, Klincksieck, 1949.

ERNOUT Alfred et Antoine MEILLET, *Morphologie historique du latin*, Paris, France, Librairie C. Klincksieck, 1953.

ERNOUT Alfred, Antoine MEILLET et Jacques ANDRÉ, *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, Retirage de la 4. éd. augm. d'additions et de corr, Paris, Klincksieck, 2001.

ERNOUT Alfred et François THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris, France, Klincksieck, 2002.

FAY Edwin W., « Nigidius Grammaticus; Casus Interrogandi », *The American Journal of Philology*, vol. 36, n° 1, 1915, p. 76-79.

FINK Josef, « Analogie und Anomalie in der Sprache », *Hermes*, LXXX, 1952, p. 377-379.

FLOBERT Pierre, « Les observations d'Aulu-Gelle sur la syntaxe de l'accusatif latin », dans *Aspects of Latin*, papers from the seventh International Colloquium on Latin Linguistics, Jerusalem, 1993 / coord. Hannah Rosén, 1996, p. 709-718.

FLOBERT Pierre et Jacques ANDRÉ, « Philologie latine », *École pratique des hautes études. 4e section, Sciences historiques et philologiques*, vol. 111, n° 1, 1982, p. 363-373.

FONTANIER Jean M., « Honestum=to kalon?: sur la prétendue équivalence honestum = to kalon: l'exemple d'Augustin », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, vol. 82, n° 3, 1998, p. 445-451.

FOUNTOULAKIS Andreas, « The Artists of Aphrodite », *L'Antiquité Classique*, vol. 69, 2000, p. 133-147.

FRANÇOIS Jacques et Dominique LEGALLOIS (éd.), *La linguistique fondée sur l'usage*, dans *Travaux de linguistique (Gand. Imprimé)*, Bruxelles, Belgique, Duculot, 2011, 2011.

FRANZONI Silverio, « A note on Quintus Curtius and Gellius in TCD MS 602 », *Hermathena*, n° 194, 2013, p. 117-152.

FREYBURGER-GALLAND Marie-Laure, « Dion Cassius et l'étymologie : "Auctoritas" et "Augustus" », *Revue des Études Grecques*, vol. 105, n° 500/501, 1992, p. 237-246.

FRIEDLAENDER Ludwig, *Roman life and manners under the early empire*, Londres, G. Routledge, 1908.

VON FRITZ Kurt, « Ancient Instruction in "Grammar" According to Quintilian », *The American Journal of Philology*, vol. 70, n° 4, 1949, p. 337-366.

FROTHINGHAM A. L., « Vediovis, the Volcanic God: A Reconstruction », *The American Journal of Philology*, vol. 38, n° 4, Johns Hopkins University Press, 1917, p. 370-391.

FRUYT Michèle, « Constraints and productivity in Latin Nominal Compounding », *Transactions of the Philological Society*, vol. 100, n° 3, 2002, p. 259-287.

FRUYT Michèle et Christian NICOLAS, *La création lexicale en latin: actes de la Table Ronde du IXe Colloque international de linguistique latine, Madrid, 16 avril 1997*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 2000.

GACHALLOVÁ Natália, « Rhetoric and philosophy in the age of the second sophistic. Real conflict or fight for controversy ? », *Graeco-Latina Brunensia*, vol. 20, 2015, p. 19-32.

GAGNON Philippe, *La querelle analogie-anomalie : Cratès de Mallos était-il anomaliste?*, Université de Montréal, 2010.

GAIDE Françoise, « Les substantifs masculins latins en ...(i)ō,...(i)ōnis », *L'information grammaticale*, vol. 35, n° 1, 1987, p. 38-41.

GALIMBERTI BIFFINO Giovanna, « « Loquere uerbis praesentibus » (1, 10, 4) : il criterio dell'"elegantia" in Gellio », *Latomus*, vol. 66, n° 4, 2007, p. 929-941.

GAMBERALE Leopoldo, « Alcune tendenze dell'arcaismo lessicale. A proposito di Gell. I,10 e altro », *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli, Dipartimento di Studi del mondo classico e del Mediterraneo antico, Sezione linguistica*, VIII, 1986, p. 71-94.

GAMBERALE Leopoldo, « Reminiscenze poetiche e grammaticali in un passo di Gellio », *Rivista di filologia e di istruzione classica*, XCVIII, 1970, p. 194-198.

GAMBERALE Leopoldo, *La traduzione in Gellio*, Roma, Ed. dell'Ateneo, coll. « Ric. di Storia della lingua latina; III », 1969.

GARCEA Alessandro, « Praeterpropter », *Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, vol. 49, n° 1, 2012, p. 561-571.

GARCEA Alessandro, « Gellio, il bilinguismo greco-latino e i nomi dei colori », dans *Il plurilinguismo nella tradizione letteraria latina*, Il Calamo, 2003, p. 173-198.

GARCEA Alessandro, « Paradoxes in Aulus Gellius », *Argumentation*, vol. 17, 2003, p. 87-98.

GARCEA Alessandro, Marie-Karine LHOMMÉ et Daniel VALLAT (éd.), *Polyphonia Romana: hommages à Frédérique Biville*, Hildesheim, Allemagne, Suisse, Etats-Unis d'Amérique, 2013, 2 vol.

GARCÍA JURADO Francisco, « Qué entiende Aulo Gelio por "literatura griega" y "literatura latina" », dans *Bilingüismo en el Imperio romano*, Madrid, 2011, p. 69-82.

GAYARD Laurent et Marie-Françoise ANDRÉ, « « Miscellanées, collages et commentaires : fragments d'un discours littéraire de la Renaissance à nos jours (1) » », *Rue Descartes*, n° 80, 28 mars 2014, p. 100-114.

GIOVANNINI Adalberto, « Auctoritas patrum », *Museum Helveticum*, vol. 42, n° 1, 1985, p. 28-36.

GOGIBU Vincent, « Entre réseaux et revues : Remy de Gourmont et André Gide ou l'histoire d'une mésentente » (en ligne : http://www.theses.fr/s157920).

GOLDMAN Rachael, *Tinturae Romanorum : social and cultural constructions of color-terms in Roman literature*, New York, University of New York, 2011.

GONÇALVES F. REBELO, *De Auli Gellii Noctium Atticarum rebus grammaticis*, Lisboa, Impr. Nac., 1930.

GOUGENHEIM G., « La Fausse Étymologie savante », *Romance Philology*, vol. 1, 1947.

GRIEVE Lucy J., « The etymology of municeps », *Latomus*, XLI, 1982, p. 771-772.

GRIFFE Michel, « « Veteres nostri » : le critère de l'antiquité dans la définition du bon usage chez Aulu-Gelle », dans *L'ancienneté chez les anciens*, Université Montpellier III, 2003.

GUBERNATIS Massimo Lenchantin De, « Studi sull'accento greco e latino. Voc. Váleri, Valéri », *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, vol. 48.

GUNDERSON Erik T., *« Nox philologiae » : Aulus Gellius and the fantasy of the Roman library*, Madison (Wisc.), University of Wisconsin Pr., coll. « Wisconsin studies in classics », 2009.

HABINEK T., « Was there a Latin Second Sophistic ? », in D. S. RICHTER et W. A. JOHNSON, *The Oxford handbook of the Second Sophistic*, New York, Oxford University Press, 2017.

HANKINS James, *Plato in the Italian Renaissance*, Leiden, Brill, 1990, vol. 1.

HEINZE R., « Auctoritas », *Hermes*, vol. 60, n° 3, 1925, p. 348-366.

HELMBOLD W. C., « Analogy vs. anomaly », *Classical Philology*, LII, 1957, p. 108-108.

HENDRIK MÜLLER-REINEKE, « A Greek Miscellanist as a Libidinous Thessalian Witch? Pamphile in Apuleius' Metamorphoses 2-3 », *The Classical Quarterly*, vol. 56, n° 2, 2006, p. 648-652.

HERMAN P., *La technique d'Aulu-Gelle*, Louvain, 1931.

HERMANS Jos, « « Ut Graeci uocant » : writing Greek in a Latin context », dans *Essays presented to B. Hijmans*, Peeters, Louvain, 2004, p. 113-127.

HOGAN Patrick Paul, « A Madman at the Funeral of the past: An Examination of "Noctes Atticae" 18.7 », *The American Journal of Philology*, vol. 130, n° 2, 2009, p. 235-259.

HOLFORD-STREVENS L. A., « Towards a Chronology of Aulus Gellius », *Latomus*, vol. 36, n° 1, Societe d'Etudes Latines de Bruxelles, 1977, p. 93-109.

HOLFORD-STREVENS L. A., « A New Gellius - Franco Cavazza: Aulo Gellio, Le Notti attiche, libri I–III. Introduzione, testo latino, traduzione e note. (Prosatori di Roma.) Pp. 456. Bologna: Zanichelli, 1985. L. 17,500. », *The Classical Review*, vol. 37, n° 1, avril 1987, p. 36-39.

HOLFORD-STREVENS Leofranc, « Parva Gelliana », *The Classical Quarterly*, vol. 44, n° 2, 1994, p. 480-489.

HOLFORD-STREVENS Leofranc, *Aulus Gellius*, London, Duckworth, 1988.

HOLFORD-STREVENS Leofranc A., « Current and ancient colloquial in Gellius », dans *Colloquial and literary Latin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 331-338.

HOLFORD-STREVENS Leofranc et Amiel D. VARDI (éd.), *The worlds of Aulus Gellius*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

HOUSTON George W., « How did you get hold of a book in a Roman library ? : three second-century scenarios », *Classical bulletin*, vol. 80, n° 1, 2004, p. 5-13.

IACOBINI Claudio, « Les verbes parasynthétiques : de l'expression de l'espace à l'expression de l'action », *De lingua Latina*, vol. 3, 2010, p. 16.

JACOB Christian, « "La table et le cercle": Sociabilités savantes sous l'Empire romain », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 60, n° 3, 2005, p. 507-530.

JENSEN Jens Peter, « Aulus Gellius als Literaturkritiker : Impressionist oder Systematiker ? », *Classica et mediaevalia*, vol. 48, 1997, p. 359-406.

JOHNSON William A., *Readers and reading culture in the high Roman empire : a study of elite communities*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Classical culture and society », 2010.

JOURNOUD Sylvain., « Aulu-Gelle philologue », *Acta classica Universitatis Scientiarum Debreceniensis*, III, 1967, p. 63-66.

KABAKOVA Galina, « La magie étymologique », *Langage et société*, vol. 60, n° 1, 1992, p. 67-77.

KASTER Robert A., « The Grammarian's Authority », *Classical Philology*, vol. 75, n° 3, 1980, p. 216-241.

KELLER Madeleine, « Les verbes latins à infectum en -sc, étude morphologique », *L'information grammaticale*, vol. 37, n° 1, 1988, p. 33-37.

KEULEN Wytse Hette, *Gellius the Satirist: Roman Cultural Authority in Attic Nights*, Leyde, Brill, 2009.

KIRCHER Chantal, « Les adjectifs latins en -osus, -a, -um », *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout - De lingua Latina*, vol. 12, juin 2016.

KLINKERS E., « Studie over de grammatische mededeelingen in Aulus Gellius' Noctes Atticae », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1948, p. 818-818.

KNAPP Charles, « Meaning of "bidens" », *The Classical Weekly*, vol. 21, 1927, p. 81.

KNAPP Charles, « Archaism in Aulus Gellius », *The Classical Weekly*, vol. 7, 1932, p. 199.

KNAPP Charles, « Fronto and Gellius », *The Classical Weekly*, vol. 20, 1926, p. 99.

KYTZLER Bernhard, « "Fidus Interpres:" The Theory and Practice of Translation in Classical Antiquity », *Antichthon*, vol. 23, 1989.

LAJOYE Patrice, « Quirinus, un ancien dieu tonnant ? Nouvelles hypothèses sur son étymologie et sa nature primitive », *Revue de l'histoire des religions*, n° 227, 1er juin 2010, p. 175-194.

LAKMANN Marie-Luise, *Platonici minores: 1. Jh.v.Chr. – 2. Jh.n.Chr. Prosopographie. Fragmente und Testimonien mit deutscher Übersetzung*, Leiden, Brill, 2017.

LAKMANN Marie-Luise, *Der Platoniker Tauros in der Darstellung des Aulus Gellius*, Leiden, Brill, 2016.

LAMMERT Marie, « Les pluralia tantum sous l'angle du collectif », *Langue française*, n° 185, 27 avril 2015, p. 73-84.

LAUWERS Jeroen, « Systems of sophistry and philosophy : the case of the second sophistic. », *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. 107, 2013, p. 331-363.

LAUWERS Peter, « Les pluriels « lexicaux ». Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité, Peter Lauwers, Lexical plurals. A quantified typology of countability deficiency », *Langue française*, n° 183, 17 octobre 2014, p. 117-132.

LE CHEVALIER Abbé. et Louis-Marie QUICHERAT, *Prosodie latine ou Méthode pour apprendre les principes de la quantité et de la prosodie latine*, Paris, France, Hachette, 1885.

LE-CHEVALIER Abbé., *Prosodie latine ou methode pour apprendre les principes de la quantité et de la poésie latine ... par M. l'ab. Le Chevalier*, Paris, Barbou, 1803.

LECOLLE Michelle, « Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique », dans Esme Winter-Froemel et Angelika Zirker (éd.), *Enjeux du jeu de mots*, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 217-244.

LECOLLE Michelle, « Néologie sémantique et néologie catégorielle: quelques propositions », *Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2*, 2012, p. 81-104.

LEE F. H., « Etymological Tendencies of the Romans », *The Classical Weekly*, vol. 7, n° 12, 1914, p. 90-96.

LEGALLOIS Dominique et Jacques FRANÇOIS, « La Linguistique fondée sur l'usage : parcours critique, Abstract », *Travaux de linguistique*, n° 62, 23 novembre 2011, p. 7-33.

LEHMANN Yves, « La dette de Varron à l'égard de son maître Lucius Aelius Stilo », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, vol. 97, n° 1, 1985, p. 515-525.

LEWIS Anne-Marie, « Latin translations of Greek literature : the testimony of latin authors », *L'Antiquité Classique*, vol. 55, 1986, p. 163-174.

LINDSAY W. M., « The Latin Grammarians of the Empire », *The American Journal of Philology*, vol. 37, n° 1, 1916, p. 31-41.

LOUIS Yoann, « Vaticanus, dieu du vagissement ? Aulu-Gelle en contrepoint de Saint-Augustin. », *Eruditio Antiqua*, vol. 8, 2016, p. 95-108.

MACGREGOR Alexander P., « Dexteritas and Humanitas: Gellius 13. 17. 1 and Livy 37. 7. 15 », *Classical Philology*, vol. 77, n° 1, University of Chicago Press, 1982, p. 42-48.

MAGDELAIN André, « «Auctoritas rerum» », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 133, n° 1, 1990, p. 685-705.

MAGDELAIN André, « De l'«auctoritas patrum» à l'«auctoritas senatus» », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 133, n° 1, 1990, p. 385-403.

MAGDELAIN André, « Le ius archaïque », *Mélanges de l'école française de Rome*, vol. 98, n° 1, 1986, p. 265-358.

MARACHE René, « La préface d'Aulu-Gelle. Couples et séries de synonymes ou de mots analogues », dans *Letterature comparate, problemi e metodo : studi in onore di Ettore Paratore*, Pàtron, Bologne, 1981, p. 785-791.

MARACHE René, « Remarques sur le texte d'Aulu-Gelle VII,1 », *Revue des études latines*, XLVIII, 1970, p. 354-356.

MARACHE René, « Le jugement d'Aulu-Gelle sur Salluste », *Revue des études latines*, XXXVI, 1958, p. 32-33.

MARACHE René, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle*, Paris, Presses Universitaires, coll. « Trav. Fac. des Lettres de Rennes Ser. 1e; I », 1957.

MARACHE René, « A propos de l'analogie et de l'anomalie », *Pallas. Revue d'études antiques*, vol. 2, n° 3, 1954, p. 31-38.

MARACHE René, « La Critique littéraire de langue latine: et le développement du goût archaïsant au IIe siècle de notre ère », Plihon Editeurs, 1952.

MARACHE René, « Les théories de l'analogie et l'anomalie », *Revue des études latines*, XXIX, 1951, p. 50-50.

MARCEL Renard, « René Marache, La critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIe siècle de notre ère », *L'antiquité classique*, vol. 22, n° 1, 1953, p. 198-199.

MARINI Emanuela, « L'opposition actif vs. déponent et la persistance du moyen en latin », *Langages*, N° 194, n° 2, 15 juillet 2014, p. 49-61.

MAROUZEAU Jules, *Les noms de couleur en latin*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1949.

MARSHALL P. K., « The Date of Birth of Aulus Gellius », *Classical Philology*, vol. 58, n° 3, 1963, p. 143-149.

MARSHALL Peter K., « Four lexicographical notes on Gellius », *Mnemosyne*, XV, 1962, p. 272-274.

MARTIN Janet, « Uses of Tradition: Gellius, Petronius, and John of Salisbury », *Viator*, vol. 10, 1979.

MASELLI Giorgio, *Lingua e scuola in Gellio grammatico*, Lecce, Milella, coll. « Minima; XI », 1979.

MCCARTNEY Eugene S., « Was Latin Difficult for a Roman? », *The Classical Journal*, vol. 23, n° 3, 1927, p. 163-182.

MCDONNELL Miles, « Writing, Copying, and Autograph Manuscripts in Ancient Rome », *The Classical Quarterly*, vol. 46, n° 2, 1996, p. 469-491.

MCKEOWN James., « Augustan elegy and mime », *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 25, 1979, p. 71-84.

MCNELIS Charles, « Greek Grammarians and Roman Society during the Early Empire: Statius' Father and his Contemporaries », *Classical Antiquity*, vol. 21, n° 1, 2002, p. 67-94.

MEULDER Marcel A. J., « « Mytilenensium » et non "Mylattensium" (Aulu-Gelle I, 13, 11-12) », *Latomus*, vol. 69, 3, 2010, p. 828-828.

MICHEL Alain, « Cicéron et Aulu-Gelle », dans *Mélanges R. Marache*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1992, p. 355-360.

MICHEL Alain, « Cicéron et la langue philosophique : problèmes d'éthique et d'esthétique », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 161, n° 1, 1992, p. 77-89.

MOSCADI Alessandro, « Le famiglie delle parole "antiquus" et "vetus" negli autori latini eruditi. 2 », *Atene e Roma*, vol. 48, (1)1, 2003, p. 1-16.

MOSCADI Alessandro, « Les familles des mots "antiquus" et "uetus" chez les auteurs latins érudits », dans *L'ancienneté chez les anciens*, Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier III, 2003.

MOUSSY Claude, *La polysémie en latin*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2011.

MOUSSY Claude et CENTRE ALFRED ERNOUT DE RECHERCHES SUR LA LANGUE LATINE (éd.), *La composition et la préverbation en latin*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005.

MULLER François, « Heurs et malheurs de l'étymologie », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 55, 1er décembre 2006, p. 195-207.

MUSSINI Cecilia, Stefano ROCCHI et Giovanni CASCIO, *Storie di libri e tradizioni manoscritte dall'Antichità all'Umanesimo: In memoria di Alessandro Daneloni*, Munich, Herbert Utz Verlag, 2018.

NETTLESHIP Henry, *Lectures and essays on subjects connected with Latin literature and scholarship [first serie]*, Oxford, Clarendon press, coll. « Clarendon press series », 1885.

NETTLESHIP Henry, « The Noctes Atticae of Aulus Gellius », *The American Journal of Philology*, vol. 4, n° 4, Johns Hopkins University Press, 1883, p. 391-415.

NICOLAS Christian, « La question du genre et du nombre des autonymes en latin », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 27, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2005, p. 45-72.

NICOLAS Christian, « De l'étymologie pour l'œil à l'étymologie pour l'oreille : l'exemple de la prosthèse vocalique dans les Etymologies d'Isidore de Séville », *Revue de philologie, de litterature et d'histoire anciennes*, Tome LXXXII, n° 2, 2008, p. 333-354.

NICOLET Claude, « Mutations monétaires et organisation censitaire sous la République », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 37, n° 1, 1978, p. 249-272.

NOAILLES Pierre et Gabriel LE BRAS, *Fas et jus: études de droit romain*, Paris, France, Les Belles Lettres, 1948.

OCHMAN Katarzyna, « A literary interchange : Gellius, Noctes Atticae III, 15 », *Sbornik Pracé Filosofické Fakulty Brnenské University = Studia minora Facultatis Philosophicae Universitatis Brunensis. Rada archeologicko-klasicka*, vol. 16, n° 2, 2011, p. 143-149.

OHL Raymond T., « A Litterateur in the Age of the Antonines », *The Classical Weekly*, vol. 20, n° 13, Johns Hopkins University Press, 1927, p. 99-105.

ONIGA Renato, « La terminologia del colore in latino tra relativismo e universalismo », *Aevum antiquum*, N. S., n° 77, 2007, p. 269-284.

PAILLARD Michel et Franck ZUMSTEIN, « Aux frontières des morphèmes. Aspects contrastifs de la dynamique lexicale en anglais et en français », 2017.

PALLIER Denis, « L'Antiquité », *Que sais-je ?*, vol. 12, 1er août 2010, p. 5-9.

PANAGL Oswald, « Analogie und Anomalie : Spielarten des paradigmatischen Ausgleichs in Spät- und Vulgärlatein », dans *Latin vulgaire - latin tardif. 6*, Helsinki, 2003, p. 63-74.

PASTOUREAU Michel, *Vert: histoire d'une couleur*, Paris, France, Éditions Points, 2017.

PAUL van de Woestijne, « J. F. Westermann. Archaische en archaistische woordkunst. Nijmegen, Dekker en Van de Vegt (Dissertation suivie d'un abrégé en français) », *L'antiquité classique*, vol. 8, n° 2, 1939, p. 453-454.

PAULO DE SILVA C., « Aulu-Gelle et Cicéron », *Meander*, XXII, 1967, p. 445-451.

PEARSE Roger, « The transmission of Aulus Gellius down to our own days », sur *Roger Pearse*, 10 février 2011 (en ligne : https://www.roger-pearse.com/weblog/2011/02/10/the-transmission-of-aulus-gellius-down-to-our-own-days/).

PÉRICAUD, *Démosthéniana, ou Recueil des bons mots, sentences et apophthegmes de Démosthène*, Lyon, Imprimerie de Mougin-Rusand, 1842.

PETIT Paul, *Histoire générale de l'Empire romain. 1, Le Haut-Empire: 27 av. J.-C.-161 apr. J.-C.*, Paris, France, Editions du Seuil, 1978.

POIGNAULT Rémy, « Fronton, lecteur de Salluste », Actes du colloque *Présence de Salluste*, Tours, Université de Tours, 1997, p. 95-118.

PONTILLO Tiziana, « Review », *Aevum*, vol. 78, n° 1, 1er janvier 2004, p. 223-225.

PONZIO Augusto et Ivan MUROVEC, « Grammaire transformationnelle et idéologie politique », *L'Homme et la société*, vol. 28, n° 1, 1973, p. 93-111.

PRICE Thomas R., « The Color-System of Vergil », *The American Journal of Philology*, vol. 4, n° 1, 1883, p. 1-20.

PUERTAS Alberto, « The Limits of Philology: Aulus Gellius, NA 2.9 », *Agora - Estudos Classicos em Debate*, vol. 15, 1er janvier 2013, p. 95-112.

PUGLIARELLO Mariarosaria, « A lezione dal "grammaticus" : la lettura degli "auctores" », *Maia*, vol. 61, n° 3, 2009, p. 592-610.

QUERZOLI Serena, « Il sapere giuridico nella cultura del "civiliter eruditus" secondo Gellio », dans *Cultura letteraria e diritto*, Rovigo, Accademia dei Concordi di Rovigo, 2008, vol. 3 suppl. n. 7, p. 31-54.

REY Alain, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, vol. 16, n° 1, 1972, p. 4-28.

REYDELLET MARC, « Cor et lingua : d'Aulu-Gelle à Venance Fortunat », dans *Mélanges R. Marache*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1992, p. 409-416.

RICHTER Daniel S. et William Allen JOHNSON (éd.), *The Oxford handbook of the Second Sophistic*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

ROCHETTE Bruno, « Du grec au latin et du latin au grec. Les problèmes de la traduction dans l'antiquité gréco-latine », *Latomus*, vol. 54, n° 2, Societe d'Etudes Latines de Bruxelles, 1995, p. 245-261.

ROCHETTE Bruno, « Les ξενικὰ et les βαρβαρικὰ ὀνόματα dans les théories linguistiques gréco-latines », *L'Antiquité Classique*, vol. 65, L'Antiquité Classique, 1996, p. 91-105.

ROCHETTE Bruno, « Le bilinguisme gréco-latin et la question des langues dans le monde gréco-romain. [Chronique bibliographique] », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 76, n° 1, 1998, p. 177-196.

ROLFE John C., « Prorsus in Gellius », *Classical Philology*, vol. 17, n° 2, 1922, p. 144-146.

ROLFE John C., « Virum Civiliter Eruditum (Gellius N. A. Praef. 13) », *Classical Philology*, vol. 24, n° 1, University of Chicago Press, 1929, p. 89-91.

RONCONI A., « Cicerone e l'arcaismo del II sec. d. C », dans *Da Omero a Dante*, Scritti di varia filologi, Urbino, 1981, p. 273-291.

RONCONI A., « Gellio e la lingua di Claudio Quadrigario », *Studi urbinati. Serie B, Scienze umane e sociali*, XLIX, n° 1, 1975, p. 127-140.

ROUSSIER Jules, « « Jus auctoritatis » », *Revue historique de droit français et étranger (1922-)*, vol. 28, 1951, p. 231-239.

RUTLEDGE Harry C., « Herodes the Great: Citizen of the World », *The Classical Journal*, vol. 56, n° 3, 1960, p. 97-109.

RYAN F. X., « The Meaning of "Consularis Auctoritas" in Cicero », *Mnemosyne*, vol. 47, n° 5, 1994, p. 681-685.

SAAS F. W., *Pluralia tantum. Bijdrage tot de kennis van het gebruik van de indoeuropese numeri, in het bijzonder in het grieks*, Assen, Pays-Bas, Van Gorcum & Comp : H. J. Prakke & H. M. G. Prakke, 1965.

SABLAYROLLES Jean-François, « Néologie et classes d'objet », dans *Neologica : revue internationale de la néologie*, Garnier, Paris, 2009, p. 9.

SABLAYROLLES Jean-François, « Néologismes : une typologie des typologies », sans date, p. 38.

SANTINI Piero, *L'« auctoritas » linguistica di Cicerone nelle « Notti attiche » di Aulo Gellio*, Napoli, Loffredo, coll. « Studi latini ; 60 », 2006, vol. 60.

SCHENKEVELD D. M., « Why no part on syntax in the greek school grammar ? Solecisms and Education », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 22, n° 1, 2000, p. 11-22.

SCHENKEVELD D. M., « Studies in the History of Ancient Linguistics IV. Developments in the Study of Ancient Linguistics », *Mnemosyne*, vol. 43, n° 3/4, 1990, p. 289-306.

SCHENKEVELD Dirk M., « The idea of Progress and the Art of Grammar: Charisius "Ars Grammatica" 1.15 », *The American Journal of Philology*, vol. 119, n° 3, 1998, p. 443-459.

SCHMIDT Thomas et Pascale FLEURY (éd.), *Perceptions of the Second Sophistic and Its Times - Regards sur la Seconde Sophistique et son époque*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, vol. 49.

SCHOECK R. J., « Aulus Gellius: A Post-Praefatio », *Renaissance News*, vol. 13, n° 3, 1960, p. 232-233.

SCHOECK R. J., « More's Attic Nights: Sir Thomas More's Use of Aulus Gellius' `Noctes Atticae' », *Renaissance News*, vol. 13, n° 2, 1960, p. 127-129.

SCHOECK R. J., « Aulus Gellius: A Post-Praefatio », *Renaissance News*, vol. 13, n° 3, University of Chicago Press, Renaissance Society of America, 1960, p. 232-233.

SCHRICKE P., « Note sur l'étymologie de indutiae », *Humanités*, XXX, N° 7N° 7, sans date, p. 28-28.

SCHULTZ Howard, « Warlike Flutes: Gellius, Castiglione, Montaigne, and Milton », *Modern Language Notes*, vol. 64, n° 2, 1949, p. 96-98.

SERZANT Ilja A. et Leonid KULIKOV, *The Diachronic Typology of Non-Canonical Subjects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2013.

SÈVE Michel, « Aulu-Gelle, Nuits attiques 18, 9, 5 et le fonctionnement des bibliothèques publiques », *Latomus*, vol. 68, (1)1, 2009, p. 174-174.

SIMONE Viarre, « Francesco Giancotti, Mimo e Gnome. Studio su Décimo Laberio e Publilio Siro », *L'antiquité classique*, vol. 37, n° 2, 1968, p. 701-702.

SINTOMER Yves, « Pouvoir et autorité chez Hannah Arendt », *L'Homme et la société*, vol. 113, n° 3, 1994, p. 117-131.

SMILEY Charles Newton, *Latinitas and hellēnismos: the influence of the Stoic theory of style as shown in the writings of Dionysius, Quintilian, Pliny the younger, Tacitus, Fronto, Aulus Gellius, and Sextus Empiricus*, , Madison, University of Wisconsin, 1906.

SPRINGER Lawrence A., « Aulus Gellius, on historical and descriptive linguistics », *The Classical Journal*, LIV, 1958, p. 121-128.

TAIFACOS Ioannis G., « The Lexicographical Work of Caesellius Vindex and Its Arrangement », *Hermes*, vol. 111, n° 4, 1983, p. 501-505.

TARRANT H. A. S., « Platonic Interpretation in Aulus Gellius », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 37, n° 2, 1996.

TAYLOR Daniel J., « Latin declensions and conjugations: from Varro to Priscian », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 13, n° 2, 1991, p. 85-109.

THOMAS Jean-François, « De terror à vereri : enquête lexicale sur des formes de peur et de crainte en latin », *Revue de philologie, de litterature et d'histoire anciennes*, Tome LXXXVI, n° 2, 2012, p. 143-168.

THOMAS Jean-François, « Déclarer la guerre en latin : observations sémantiques à partir d'Aulu-Gelle 16, 4, 1 », *Revista de estudios latinos*, vol. 7, 2007, p. 71-92.

TOCK Benoît-Michel, « Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999). », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 81, n° 2, 2003, p. 542-545.

TOOHEY Peter, « How Good was Latin? Some Opinions from the Late Republic and Early Empire », *Arethusa*, vol. 14, n° 2, 1981.

TURPIN William, « Formula, Cognitio And Proceedings Extra Ordinem », *Revue Internationale Des Droits De L'antiquité*, 1er janvier 1999, p. 499-574.

UHLFELDER Myra L., « "Nature" in Roman Linguistic Texts », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. 97, 1966, p. 583-595.

VALPY Francis E. J., *A Manual of Latin Etymology, as Ultimately Derived ... from the Greek Language*, 2e éd., Londres, Longman, 1852.

VALPY Francis Edward Jackson, *An Etymological Dictionary of the Latin Language*, London, Baldwin & Co., Longman & Co., Whitaker, 1828.

VARDI Amiel D., « Gellius against the professors », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, N° 137, 2001, p. 41-54.

VARDI Amiel D., « Diiudicatio Locorum: Gellius and the History of a Mode in Ancient Comparative Criticism », *The Classical Quarterly*, vol. 46, n° 2, 1996, p. 492-514.

VARDI Amiel D., « Why Attic Nights? Or What's in a Name? », *The Classical Quarterly*, vol. 43, n° 1, 1993, p. 298-301.

VARDI Amiel D., « Brevity, Conciseness, and Compression in Roman Poetic Criticism and the Text of Gellius' Noctes Atticae 19.9.10 », *The American Journal of Philology*, vol. 121, n° 2, Johns Hopkins University Press, 2000, p. 291-298.

VERDIÈRE Raoul et Ettore PARATORE, « Varron avait raison », *L'Antiquité classique*, XLII, 1973, p. 49-63.

VESSEY David W. T., « Aulus Gellius and the cult of the past », dans *ANRW II, 34, 2*, Berlin, De Gruyter, 1994, p. 1863-1917.

VILLEY Pierre, *Les sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne : thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.*, Paris, Hachette, 1908.

VIPARELLI Valeria, « La « verborum proprietas » in Aulo Gellio », dans *L'ultima parola*, Napoli, Arte tipografica, 2004, p. 351-360.

VIRÉ Ghislaine, « Consul tertium an tertio ? (Aulu-Gelle X, 1) », dans *Ét. & docum. dédiés à E. Liénard*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1980, p. 129-137.

VISSCHER Fernand de, *Mélanges Fernand De Visscher*, Bruxelles, Office international de librairie, 1949.

WHEELER Arthur Leslie, *Catullus and the Traditions of Ancient Poetry*, Berkeley, University of California Press, 1974.

WHITELEY S., « Fossicking through Aulus Gellius' "Noctes Atticae": Illotis pedibus », *Acta Classica*, vol. 21, 1978, p. 99-114.

WOLANIN Hubert, « Aulus Gellius and Vulgar Latin », dans *Latin vulgaire - latin tardif*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 1999, p. 497-503.

YODER Edward, « A Second-Century Classical Scholar », *The Classical Journal*, vol. 33, n° 5, 1938, p. 280-294.

YOUNG Karl, « Chaucer and Aulus Gellius », *Modern Language Notes*, vol. 52, n° 5, 1937, p. 347-351.

ZEHNACKER Hubert, « Aperçus de numismatique romaine (I) », *Vita Latina*, vol. 127, n° 1, 1992, p. 2-4.

ZIMMERMANN Michel (éd.), *Auctor et auctoritas: invention et conformisme dans l'écriture médiévale : actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, Paris, France, École des Chartes, 2001.

ZUERICH ETH-Bibliothek, « Remarks on code-switching in Cicero's letters to Atticus », sur *E-Periodica*, (en ligne : http://www.e-periodica.ch/ ; consulté le 17 octobre 2020).

9. Sources antiques : auteurs cités

Nous avons conçu cette partie à mi-chemin entre une bibliographie et un index, afin que le lecteur puisse aussi retrouver le contexte de la citation.

Auteur	**œuvre**	**référence dans l'oeuvre**	**page**
Fronton	*Lettres à Marc Aurèle*	1.2.5	32
Ammien Marcelin	*Rerum gestarum libri qui supersunt*	17.8.2 et 28.4.25	301
Apulée	*Métamorphoses*	4. 24	289
Apulée	*Métamorphoses*	6.4	302
Aristophane	*Ploutos*	149	257
Aristote	*Poétique*	9. 1451 a-b	111
Athénée	*Deipnosophistes*	13.63.	257

Ausone	*Epistulae*	3. 15	281
Ausone	*Epistulae*	7.54	281
Callimaque	*Epigrammes*	53	244
Cassiodore	*De Orthographia*	7. 153	165
Caton	*De Agricultura*	39.2.46	295
Celse	*De Medicina*	2. 1	285
Celse	*De Medicina*	3.10	294
César	*De Bello Gallico*	7. 17. 7	302
César	*De Bello Gallico*	7.73.4	297
Charisius	*Ars grammatica*	1. p. 3	128
Charisius	*Ars grammatica*	2. p. 126	128
Cicéron	*Ad familiares*	7.25.1	282
Cicéron	*Ad familiares*	4.5	98
Cicéron	*Brutus*	34. 128	230
Cicéron	*De Divinatione*	2. 94	238
Cicéron	*De Inventione*	18. 26	128
Cicéron	*De natura deorum*	3.62.143	158
Cicéron	*De natura deorum*	3.62-63.	318
Cicéron	*De Officiis*	3. 60	136
Cicéron	*De Officiis*	3. 92	136
Cicéron	*De Officiis*	1.35	292
Cicéron	*De Oratore*	48.159.	146
Cicéron	*De Oratore*	58	193
Cicéron	*De Oratore*	27. 119	230
Cicéron	*De Oratore*	2. 90 et 3. 47	238
Cicéron	*De Oratore*	3.28	240
Cicéron	*Orator*	20.5	112
Cicéron	*Lettres à Atticus*	1.12	203
Cicéron	*Lettres à Atticus*	1.19.10	208
Cicéron	*Phénomènes d'Aratos*	83	145
Cicéron	*Philippiques*	1.1. 2	98
Cicéron	*Pro Cluentio*	26. 72	295
Cicéron	*Pro Flacco*	96	302
Cicéron	*Pro Rabidio*	4	238
Cicéron	*Rhétorique à Herennius*	7. 11	128
Cicéron	*Timée*	4	63
Cicéron	*Topiques*	8. 35	317
Columelle	*Res rustica*	8.1.2	302
Columelle	*Res rustica*	9.2	111
Columelle	*Res rustica*	10.2	107
Diomède	*Ars grammatica*	1. 1. 29.	149
Dion Cassius	*Histoire Romaine*	55.3.4	58
Donat	*Ars Maior*	367-402	176
Donat	*Ars Maior*	649	145

Donat	*Ars Maior*	1389	128
Ennius	*Fragments de tragédies*	v. 137	172
Ennius	*Fragments de tragédies*	v. 134	172
Festus	*De Verburom Significatione*	230.12-13	285
Homère	*Odyssée*	6.102-108	246
Horace	*Art Poétique*	131-135.	237
Horace	*Carmen saeculare*	v. 57	260
Horace	*Epîtres*	1.17.36.	257
Horace	*Epîtres*	1.12.25	260
Horace	*Epîtres*	1. 15. 40	285
Horace	*Epîtres*	2. 6. 85	285
Horace	*Epîtres*	2. 7. 35	289
Horace	*Epîtres*	1.17. 59	295
Horace	*Epîtres*	1.1.94	295
Horace	*Epîtres*	1. 8. 11	297
Horace	*Epîtres*	1. 16. 2	302
Horace	*Satires*	6.102	250
Horace	*Satires*	2.3.69	85
Hygin	*Fables*	31.7	260
Hygin	*De Limitibus*	73.6	294
Hygin	*De condicionibus agrorum*	75.16	297
Isidore	*Etymologiae*	13.20.3.	322
Juvencus	*Evangeliorum libri*	4.359	281
Juvencus	*Evangeliorum libri*	4. 560	281
Lucien	*Le maitre de rhétorique*	6	259
Lucilius	*Poèmes*	v. 602	163
Lucrèce	*De rerum natura*	1.404.	84
Lucrèce	*De rerum natura*	1. 326	163
Lucrèce	*De rerum natura*	3.1080	295
Lucrèce	*De rerum natura*	*4.416*	293
Lucrèce	*De rerum natura*	*5.913*	293
Lucrèce	*De rerum natura*	*6.327*	293
Lucrèce	*De rerum natura*	*6.334*	293
Lucrèce	*De rerum natura*	*6.591*	293
Lucrèce	*De rerum natura*	*2.771*	250
Macrobe	*Saturnales*	1.3.10.	103
Macrobe	*Saturnales*	3.16	117
Macrobe	*Saturnales*	1.5.2	277
Macrobe	*Saturnales*	6.8.18	164
Martianus Capella	*Les noces de Philologie et de Mercure*	1.59 et 2.166.	158
Ovide	*Fastes*	3 v. 429 sqq	157
Ovide	*Fastes*	l. 3 v. 445-448.	164
Ovide	*Fastes*	6.299	170

Ovide	*Métamorphoses*	9.87	260
Ovide	*Fastes*	4. 779	289
Ovide	*Métamorphoses*	3.79	293
Perse	*Satires*	1. 37	297
Pétrone	*Satyricon*	132.2	282
Pétrone	*Satyricon*	3.4	294
Pétrone	*Satyricon*	56.7	294
Pindare	*Ode Pythique*	v. 21 sqq	249
Platon	*Banquet.*	181a	266
Platon	*Cratyle*	385c	309
Platon	*Cratyle*	414b	315
Platon	*Protagoras*	325c-326a	370
Plaute	*Menaechmi*	v. 177	84
Plaute	*Mercator*	v. 490.	84
Plaute	*Miles gloriosus*	v. 1079	84
Plaute	*Rudens*	v. 1327.	84
Plaute	*Aulularia*	4. 10. 5	98
Plaute	*Aulularia*	4. 10. 64	125
Plaute	*Miles gloriosus*	3. 1. 5.	283
Plaute	*Miles gloriosus*	3. 2. 29	296
Plaute	*Asinus*	1. 3. 5	296
Plaute	*Rudens*	v. 662	302
Plaute	*Casina*	2.3.44-45.	309
Pline l'Ancien	*Histoire Naturelle*	7.81	163
Pline l'Ancien	*Histoire Naturelle*	15. 16	107
Pline l'Ancien	*Questions naturelles.*	2.44.1.	110
Pline l'Ancien	*Histoire Naturelle*	Préface. 17	238
Pline l'Ancien	*Histoire Naturelle*	Préface. 24	259
Pline le Jeune	*Epistulae*	9.17.3	203
Plutarque	*Vie d'Antoine*	58	107
Priscien	*Institutiones grammaticae*	8. p. 787	128
Priscien	*Institutiones grammaticae*	12. p. 595	149
Properce	*Elegiae*	3.5.3	85
Pseudo-Cassiodore	*De oratione et de octo partibus orationis*	chap. 1	62
Pseudo-Cassiodore	*De oratione et de octo partibus orationis*	600-601	64
Quintilien	*Institution oratoire*	78. 319	128
Quintilien	*Institution oratoire*	I.6.9	63
Quintilien	*Institution oratoire*	2.4.3.	112
Quintilien	*Institution oratoire*	4. 1. 71.	128
Quintilien	*Institution oratoire*	9.2.102	230
Quintilien	*Institution oratoire*	10.1.69.	233
Quintilien	*Institution oratoire*	10.5	239

Quintilien	*Institution oratoire*	10.5.7	240
Quintilien	*Institution oratoire*	10.3.8	248
Quintilien	*Institution oratoire*	1.5.57	295
Quintilien	*Institution oratoire*	1.6	316
Quintilien	*Institution oratoire*	1. 6. 31	333
Quintilien	*Institution oratoire*	1.7.6	333
Quintilien	*Institution oratoire*	1. 6. 28-30	333
Quintilien	*Institution oratoire*	7.3.25	333
Quintilien	*Institution oratoire*	1.4.22	77
Salluste	*Catilina*	51	125
Scaurus	*Ars grammatica*	7.29	149
Sénèque	*De Beneficiis*	7.26.5.	86
Sénèque	*De Ira*	1.4.3.	86
Sénèque	*De Tranquiliate Animi.*	5.1.3.	86
Sénèque	*De Beneficiis. .*	4.37.2	86
Sénèque	*De Clementia*	1.1.2	86
Sénèque	*Consolatio ad Marciam*	17.4.4	86
Servius	*Commentaires à Virgile*	1.4.8	164
Sidonius	*Carmina*	5. 18	281
Strabon	*Geographica*	3. 2. 14	259
Suétone	*Tibère*	34	285
Tacite	*Annales*	3.45 et 11.10	293
Tacite	*Histoire*	2.93	371
Térence	*Heautontimoroumenos*	v. 605	84
Térence	*Andria*	5. 3. 20	9
Térence	*Heautontimoroumenos*	v. 439	165
Théocrite	*Idylles*	5. 88-89	242
Théocrite	*Idylles*	3.3-4	243
Théocrite	*Idylles*	3.18	244
Thomas d'Aquin	*Sententia Ethicorum*	6.1.4.7	269
Tite-Live	*Ab urbe condita*	1.17.9	60
Tite-Live	*Ab urbe condita*	24.41.10	87
Tite-Live	*Ab urbe condita*	3.60.3	87
Tite-Live	*Ab urbe condita*	3.20.6	87
Tite-Live	*Ab urbe condita*	4.27.3	87
Tite-Live	*Ab urbe condita*	4.32.8	87
Tite-Live	*Ab urbe condita*	Pref. 6	110
Tite-Live	*Ab urbe condita*	21.54.9	145
Tite-Live	*Ab urbe condita*	26.24.11	145
Tite-Live	*Ab urbe condita*	31.21.12	157
Varron	*De Lingua Latina*	10.26.33	53
Varron	*De Lingua Latina*	9.3.8	56
Varron	*De Lingua Latina*	10.1	63
Varron	*De Lingua Latina*	10. 66-67	95

Varron	*De Lingua Latina*	7.65	280
Varron	*De Lingua Latina*	7.3.28	283
Varron	*De Lingua Latina*	5.131	285
Varron	*De Lingua Latina*	7.65	296
Varron	*De Lingua Latina*	5.143	297
Varron	*De Lingua Latina*	8.20	337
Varron	*De Lingua Latina*	9.24	337
Varron	*De Lingua Latina*	7.74-75	337
Varron	*Res rusticae*	3.6	63
Varron	*Res rusticae*	3.16.23	295
Velius Longus	*De orthographia*	7. 68	165
Virgile	*Bucoliques*	3. 64-65	242
Virgile	*De Architectura*	4.8.4	157
Virgile	*Énéide*	2.198	85
Virgile	*Énéide*	4. 698-700	85
Virgile	*Énéide*	4. 608-609	85
VIrgile	*Énéide*	5. 738-739	103
Virgile	*Énéide*	10.210	145
Virgile	*Énéide*	1.498-502	246
Virgile	*Énéide*	7. 354	247
Virgile	*Énéide*	8. 404-406	247
Virgile	*Énéide*	3.570	249
Virgile	*Énéide*	3. 244	285
Virgile	*Énéide*	11.770	337
Virgile	*Énéide*	11.487	337
Virgile	*Géorgiques*	3. 53	145
Virgile	*Géorgiques*	4.6	159
Virgile	*Géorgiques*	3. 250	247
Virgile	*Géorgiques*	3. 80	285
Vitruve	*Géorgiques*	3. 497	285

Index des auteurs

Aelius Melissus, 196, 205
Apollonios Dyscole, 140
Apulée, 11, 28, 29, 216, 290, 303, 391
Aranius, 290
Aristote, 111
Ausone, 282
Caecilius, 46, 88, 89, 91, 117, 211, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236
Caesellius Vindex, 106, 180, 181, 275, 287, 304, 401
Caton, 19, 20, 46, 81, 84, 87, 104, 105, 178, 194, 219, 220, 296
Catulle, 170, 171, 174, 407
Celse, 295, 296
César, 25, 55, 93, 94, 95, 96, 97, 145, 179, 204, 270, 278, 298, 303, 311, 403
Charisius, 142, 144, 146, 288, 400
Cicéron, 11, 19, 28, 59, 63, 81, 84, 85, 145, 146, 150, 158, 165, 170, 171, 194, 202, 203, 209, 219, 220, 231, 238, 240, 269, 271, 283, 286, 293, 296, 297, 303, 306, 307, 316, 317, 318, 319, 335, 339, 349, 362, 363, 389, 397, 398, 399, 407
Cledonius, 142, 146
Cnaeus Gellius, 119
Columelle, 92, 111, 296, 303
Denys d'Halicarnasse, 15
Denys le Thrace, 124
Diodore de Sicile, 15, 353
Diomède, 142, 144, 145, 146, 149, 222
Dion Cassius, 58, 392
Donat, 65, 141, 142, 144, 146, 176
Dositheus, 142
Ennius, 46, 120, 170, 172, 174, 225, 226, 254, 255, 256, 381, 407, 408
Épicure, 211
Erasme, 11, 280
Eschine, 197, 198
Festus, 163, 164, 286, 297, 306, 307, 350, 352, 353, 355, 364, 372, 375
Fronto, 17, 25, 26, 28, 30, 32, 33, 45, 46, 93, 94, 95, 96, 97, 121, 122, 179, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 237, 248, 276, 303, 336, 352, 380, 381, 396, 398
Fronton, 16, 37, 223, 303, 395, 400
Furius Antias, 106, 275, 276, 288, 304
Hésiode, 55, 239
Homère, 11, 55, 109, 210, 212, 226, 227, 237, 239, 246, 248, 252, 370
Horace, 16, 85, 238, 239, 244, 247, 251, 258, 261, 286, 290, 296, 298, 303, 310, 358
Hygin, 111, 261, 295, 298, 352, 355, 370
Isidore de Séville, 164, 306, 350
Jean de Salisbury, 10, 11
Julien de Tolède, 142
Juvencus, 282
Laberius, 46, 92, 102, 180, 181, 182, 275, 285, 286, 287, 289, 292, 296, 301, 302, 303, 381
Labérius, 46, 92, 102, 180, 182, 275, 286, 287, 289, 292, 296, 301, 302, 303, 381
Laevius, 112, 113, 114, 275, 276, 281, 284, 293, 294, 295
Le Pogge, 12
Lucilius, 81, 83, 84, 85, 87, 163, 167, 168
Lucrèce, 84, 85, 87, 145, 152, 163, 167, 168, 251, 294, 296, 362
Macrobe, 8, 10, 103, 117, 158, 164, 258, 278

Martial, 293
Martianus Capella, 158, 282
Ménandre, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 241, 244, 264
Montaigne, 11, 12, 13, 16, 248, 388, 390, 400, 402
Naevius, 46, 155, 156
Ovide, 85, 87, 113, 114, 157, 158, 164, 168, 170, 261, 290, 294, 306, 310
Pétrone, 270, 283, 286, 290, 295
Philostrate, 43, 44
Pindare, 104, 109, 110, 239, 248, 249, 250, 251, 252, 408
Platon, 200, 201, 214, 216, 240, 264, 265, 266, 267, 269, 270, 272, 310, 319, 371, 393
Plaute, 12, 46, 84, 87, 94, 117, 119, 120, 121, 125, 152, 186, 226, 256, 262, 274, 276, 284, 297, 301, 302, 303, 305, 315, 362, 379, 381
Pline l'Ancien, 8, 15, 47, 110, 163, 239, 260, 262, 281, 296
Pline le Jeune, 204, 280
Plutarque, 211, 212, 264, 312
Polémon, 44
Pompeius, 141, 144, 145, 146
Priscien, 25, 124, 134, 142, 146, 149, 175, 176
Probus, 118, 150, 246, 247, 248
Pseudo-Cassiodore, 62, 64, 65
Quadrigarius, 81, 84, 87, 115, 121, 122, 152, 155, 156
Quintilien, 63, 77, 112, 219, 231, 234, 238, 240, 241, 242, 249, 252, 296, 307, 316, 318, 319, 331, 333, 335, 358, 362, 367, 377
Rabelais, 11, 12
Rhodigin, 12
Sacerdos, 142
Saint Augustin, 10, 372, 374, 375
Salluste, 19, 46, 117, 118, 119, 125, 226, 276, 279, 280, 294, 299, 300, 302, 305, 379, 381, 396, 398
Scribonius Largus, 296
Sénèque, 85, 86, 112, 113, 381
Servius, 12, 164, 357, 359, 363
Sextus Empiricus, 54, 400
Sidoine Apollinaire, 282
Sotion, 257, 258, 259, 260
Strabon, 15
Sulcipe Apollinaire, 37, 161, 168, 300
Tacite, 112, 280, 294, 372, 381
Térence, 84, 87, 166, 230, 381
Terentius Scaurus, 150, 180, 181, 182
Théocrite, 236, 239, 242, 243, 244, 245, 408
Tite-Live, 19, 59, 87, 110, 145, 157, 248, 311, 362, 365, 381
Varron, 15, 25, 31, 53, 55, 56, 63, 64, 67, 68, 76, 81, 85, 93, 95, 122, 125, 150, 155, 177, 183, 185, 195, 202, 245, 281, 284, 286, 296, 297, 298, 306, 307, 337, 338, 345, 346, 347, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 364, 365, 367, 368, 372, 373, 374, 376, 381,386, 395, 401
Velius Longus, 165
Verrius Flaccus, 163, 164, 170, 367
Virgile, 12, 19, 84, 85, 87, 103, 104, 109, 110, 115, 125, 145, 159, 163, 225, 226, 227, 236, 237, 239, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 286, 336, 338, 370, 380, 381, 408
Vitruve, 157, 158

Table des matières

INTRODUCTION 7

1. Splendeurs et misères des polygraphes 7

1.1. La Renaissance et l'apogée des *Nuits Attiques* 9

1.2. Aulu-Gelle, prisonnier de son époque ? 15

1.3. Une image revisitée après-guerre : le renouveau des études gelliennes ? 23

1.4. La pertinence de la figure auctoriale 26

1.5. Quelle part de la politique dans les *Nuits* ? 27

2. Représentations et réécritures : un univers factice ? 34

2.1. *« A narrative of grammatical discovery»* 35

2.2. Les *Nuits Attiques*, fiction philologique ? 37

3. Une œuvre sous le signe de la *mediocritas* 39

3.1. La vie mal connue d'un *uir civiliter eruditus* 41

4. Corpus et méthode 47

PREMIÈRE PARTIE : LES *NUITS ATTIQUES*, UNE *ARS GRAMMATICA* ÉCLATÉE ? 51

LES FLEXIONS NOMINALES ET VERBALES : UN MODÈLE DE SYSTÈME ANALOGIQUE. 52

1. Analogie et anomalie 52

1.1. Dépasser le mythe d'une querelle antique 55

1.2. Ajouter une *ratio* à l'*auctoritas* 57

2. Analogie et flexion. 61

2.1. Un lieu commun de la culture littéraire 61

2.2. Une opposition caricaturale et caricaturée 69

3. De la difficulté de normer la langue 73

3.1. Une question d'accentuation 73

3.2. Une question de terminologie 74

QUESTIONS DE GENRE ET NOMBRE 79

1. Mille ou millier : la syntaxe de *mille* vue dans un miroir grec 80

1.1. Prose et poésie, anciens contre modernes : des oppositions pertinentes ? 84

2. Le genre de *frons*, et l'analogie en pastiche 88

3. Une notule sur *emplastrum* 92
4. Le doute sur les *singularia* et *pluralia tanta* : l'autorité de l'analogie en crise 93
5. *Liberi*, quand le pluriel peut désigner un singulier 98
GRAMMAIRE DESCRIPTIVE OU GRAMMAIRE PRESCRIPTIVE ? LE CAS DE LA LICENCE POÉTIQUE. 102
1. La poésie comme discours oblique 102
2. La poésie comme élégance condamnée 104
3. La poésie comme licence poétique 105
4. La licence poétique, hors et contre la *ratio* ? 108
4.1. Écart par rapport aux *realia* 108
4.2. Écart par rapport à la langue 112
4.3. L'inflexion gellienne dans l'utilisation du poétique 115
5. Un facteur d'irrationalité 119
QUEL EST LE STATUT DE LA SYNTAXE DANS LES *NUITS ATTIQUES* ? 124
1. Les *verba utroqueversa :* Quatre passages reliés par une même terminologie 126
1.1. Les adjectifs en –osus 133
1.2. Les verbes déponents (*communia verba*) 134
1.3. Les préfixés en –ue 135
1.4. Les substantifs dénotant des rôles sémantiques ambigus 135
1.5. Les auto-antonymes 136
2. Une question de diathèse au sens large 137
LA *PRAEPOSITIO* CHEZ AULU-GELLE 141
1. Un aperçu de la tradition grammaticale 142
1.1. La *praepositio*, objet régulier des *artes* 142
1.2. Quelles sont les étapes d'un *de praepositione* ? 143
1.3. Aulu-Gelle, en quête de sens 146
1.4. La terminologie gellienne 148
2. Questions de sémantique 152
2.1. *Rescire* : un verbe à part 152
2.2. « *Ve* », particule aux deux visages 157
3. Un dernier mystère : l'origine de « *priuatiuus* » 168
4. Le rôle des exemples dans la progression de la réflexion gellienne : *deprecor* chez Catulle, Cicéron et Ennius 170
5. Du préfixe au suffixe : des problématiques similaires ? 176
5.1. Les dénominaux en –osus : où situer l'ambiguïté ? 177
5.2. Une différence significative ? Le cas de -tas et –tudo 178
5.3. Les suffixes ont-ils seulement un sens ? 180
6. Conclusion 187
SECONDE PARTIE : LES QUESTIONS DE BILINGUISME. CODE-SWITCHING ET TRADUCTION DANS LES NUITS ATTIQUES. 189

PARLER GREC EN BON ROMAIN 190
1. Obstacles et corpus 192
2. Petits arrangements entre idiomes : l'intégration des mots et syntagmes grecs au latin 193
2.1. Démosthène, et un déterminant entre deux langues 196
3. Le code-switching à fonction utilitaire 199
3.1. Le vocabulaire philosophique 199
3.2. Le vocabulaire géométrique 201
3.3. Le vocabulaire astrologique et climatographique 202
3.4. Le vocabulaire médical 202
3.5. Des cas limites : de l'utilitaire au pragmatique 203
4. Fonctions idiosyncratiques ou pragmatiques 206
4.1. Le code-switching, signe et opérateur de la connivence 207
4.2. Une valeur polémique : la culture comme champ de bataille 209
4.3. Une forme spécifique de l'alternance codique polémique dans les *Nuits* : l'adjectif à préfixe négatif 213
QUESTIONS DE TRADUCTION 222
1. Le latin est-il une langue moins riche que le grec ? La question des couleurs 222
1.1. Sur la question du statut de *poeniceus* et *spadix* 228
1.2. Supériorité culturelle, supériorité linguistique, supériorité poétique 230
2. Aulu-Gelle, commentateur des traductions de Virgile : que vaut le plus grand des Romains face aux Grecs ? 237
2.1. Contre la traduction mot à mot 237
2.2. Traduction et imitation 240
2.3. Un examen d'une traduction de Théocrite par Virgile : satisfaisante, avec quelques regrettables imprécisions 242
2.4. Virgile traducteur de Pindare : une faute de réalisme, par excès d'emphase 248
2.5. Virgile traducteur dans les *Nuits Attiques* : un poète tantôt sage, tantôt sophistiqué ? 252
3. Ennius traducteur d'Euripide : pour égaler, il faut imiter 254
4. Aulu-Gelle s'attelle à la traduction 257
4.1. Les difficultés de l'adaptation 257
4.2. Un cas particulier : les présentations d'un texte en deux langues différentes ne constituent pas toujours une traduction 263
4.3. Aulu-Gelle mis au défi de la traduction littéraire 265
TROISIÈME PARTIE : LA LEXICOLOGIE DANS LES *NUITS ATTIQUES*. NÉOLOGISMES ET ÉTYMOLOGIE. ... 273
LA CRÉATION LEXICALE 274
1. L'archaïsme chez Aulu-Gelle 276
2. Une typologie des néologismes dans les *Nuits Attiques* 279
2.1. Néologismes par troncation 279
2.2. Néologismes par composition 281
2.3. Par suffixation 285

2.4. Quelques cas particuliers 297
3. Validation ou rejet de la part d'Aulu-Gelle : quels critères pour un néologisme réussi ? 299
4. Conclusion 305
L'ÉTYMOLOGIE 307
1. Une pratique abondante, une théorie frugale 307
2. Qu'est-ce qu'une étymologie ? La délicate délimitation du corpus 309
3. Ce qui motive l'étymologie : ressemblance des mots aux choses, ou des mots aux mots ?.. 311
3.1. L'influence du cratylisme sur les étymologies est faible 311
3.2. Une enquête à la fois diachronique et synchronique 313
3.3. Étymologies et figures étymologiques : science ou jeu ? Une légitimité en question 315
3.4. Étymologie philosophique, étymologie littéraire, étymologie populaire : où se situe Aulu-Gelle ?.. 321
3.5. La terminologie 323
3.6. Les fonctions de l'étymologie 334
3.7. Argumenter une étymologie 337
4. Une typologie des étymologies dans les *Nuits Attiques* 350
4.1. Les mots issus de langues étrangères 352
4.2. Étymologies par composition. 356
4.3. Étymologies par antiphrase 368
4.4. Étymologies par métaplasme 369
5. Cas particuliers 371
5.1. Un cas exceptionnel : une étymologie fondée sur une occurrence unique 371
5.2. Contaminations méthodologiques et recherche orientée par le résultat 373
6. Conclusion : de l'importance du texte et du contexte 378

CONCLUSION 380

1. Les rapports entre *natura*, *analogie*, *consuetudo* et *auctoritas* 380
2. L'*auctoritas*, concept multi-dimensionnel. 381
3. L'archaïsme au deuxième siècle 381
4. La *ratio* au secours de l'*auctoritas* 382
5. Les voix multiples des *Nuits Attiques* 383

BIBLIOGRAPHIE 385

6. Corpus primaire 385
7. Usuels 385
8. Sources modernes 386
9. Sources antiques : auteurs cités 402

INDEX DES AUTEURS 408

TABLE DES MATIÈRES 410